De Jean-Michel à Brigitte Trogneux, mensonges à l'Elysée

Le dossier Pressibus 2022

pressibus.org/brigitte

Adresse courte de cette page : pressibus.org/brigitte

#Brigittegate, le dossier Pressibus 2022, journal d'enquête citoyenne

Vous pouvez télécharger **ce dossier au format pdf** (inclus Post-Scriptum jusqu'au 9 janvier 2025) (23 Mo, 300 pages)

De Jean-Michel à Brigitte Trogneux, mensonges à l'Elysée

Sommaire général

1. Introduction : ce n'est pas une rumeur mais un solide dossier
2. L'intime conviction du généalogiste
3. La lignée Trogneux : des chocolatiers à Amiens
4. La "légende" de Brigitte Trogneux mariée avec Emmanuel Macron
5. Deux journalistes d'investigation : Xavier Poussard et Natacha Rey
6. La famille où a grandi Jean-Michel Trogneux
7. Brigitte avant 1990, selon la "légende"
8. De Jean-Michel à Brigitte, leur ressemblance
9. André-Louis Auzière, le mari fantôme de Brigitte
10. La mère biologique des trois enfants Auzière, première hypothèse
11. Les deux familles de Jean-Michel Trogneux
12. Brigitte Macron, née Jean-Michel Trogneux, a 77 ans en 2022...
13. Elle a l'ossature d'un homme...
14. 1977-1990, Jean-Michel Trogneux et le pasteur Joseph Doucé
15. 1991-1992, Brigitte à Amiens, sa rencontre avec Emmanuel
16. 1993-2007, les débuts du couple Brigitte-Emmanuel
17. La famille où a grandi Emmanuel Macron
18. Emmanuel Macron et l'homosexualité
19. Un dangereux psychopathe dirige la France
20. Une "légende" truffée de mensonges pour médias diligents
21. Macron l'emmerdeur instaure un apartheid en France
22. Les inversions accusatoires du couple pervers de l'Elysée
23. Interrogations sur Emmanuel Macron, son enfance et ses mensonges
24. Joseph Doucé pourrait-il être le père biologique d'Emmanuel Macron ?
25. Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière, grands copains à Alger ?
26. D'Alger à Truchtersheim, l'autre copain, Jean-Marc Uhrweiller
27. Le tour de magie des deux Brigitte Auzière
28. Brigitte, la petite soeur de Jean-Michel, serait décédée en 1961
29. Brigitte Macron ne s'est pas mariée en 1974
30. Les deux mariages de Jean-Bri-Bri, en 1980 et 2007
31. Conclusion : secrets de famille, vies imbriquées et pactes du silence
32. Arbre des liens, jeu de rôles, tableaux biographiques
33. Tableau récapitulatif des hypothèses, index
34. Annexes A : documents et données complémentaires / Sommaire
35. Annexes B : comparaisons complémentaires / Sommaire
36. Annexes C : Macron et Covid / Sommaire
37. Annexes D : évolution de la situation, le #Brigittegate / Sommaire
38. **Post-Scriptum : les mises à jour 2023 à 2025 (lien direct)**

Sommaire des annexes en page 3. Sommaire des Post-Scriptum en page 212.

Préambule

Le volume qu'occupe ce dossier ne doit pas détourner le visiteur de l'essentiel. Voici, en quelques questions-réponses, un court résumé, existant aussi en document pdf d'une page au format A4 (à imprimer et distribuer...). Vous disposez aussi d'un document pdf biographique d'une double page A4 montrant comment Jean-Michel est devenu Brigitte. La conclusion du chapitre 31 est plus détaillée, avec liens vers les autres chapitres et vers les annexes.

Le dossier Pressibus en courtes réponses à 10 questions fréquentes

Cinq mois d'enquête citoyenne parsemée de fausses pistes et d'hésitations aboutissent à une nouvelle compréhension.
Voici les réponses qui nous apparaissent les meilleures dans l'état de nos connaissances à la fin août 2022.

1. ***Est-on sûr que Brigitte Macron est née et a grandi homme ?***
   Oui. En 1977, une transsexuelle se faisant appeler Véronique a été interviewée à la télévision. Le comparatif audio de sa voix avec celle d'un entretien récent de Brigitte Macron prouve que c'est la même personne. Sans aller jusqu'à cette preuve scientifique, chacun peut s'en rendre compte en écoutant la juxtaposition des deux voix : la preuve est ici en une vidéo de 1mn 27, dans le Chapitre 14.

2. ***Brigitte Trogneux mariée Macron est-elle la même personne que son frère Jean-Michel ?***
   Oui. Jean-Michel Trogneux, né en 1945, a effectivement eu une sœur née en 1953, mais celle-ci est décédée jeune, début 1961. Ce sont donc deux personnes différentes. L'épouse d'Emmanuel Macron n'est pas cette Brigitte-là. Elle est Jean-Michel qui a usurpé (réincarné) l'identité de sa sœur, dont le décès n'avait pas été déclaré, ou a été effacé. C'est à partir de 1984 environ que Jean-Michel a utilisé l'identité de sa sœur disparue, disposant donc de son acte de naissance, sa carte d'identité, son numéro de sécurité sociale, etc. (Chapitre 28)

3. ***Jean-Michel Trogneux est-il le père ou la mère des trois enfants Auzière ?***
   Le père. Puisqu'il est né homme. Après la naissance de sa fille cadette Tiphaine vers 1984, après avoir pris l'identité de sa sœur Brigitte, il s'est fait passer pour leur mère.

4. ***Qu'en est-il du premier mariage de Brigitte Macron avec André-Louis Auzière en 1974 ?***
   Il est à la fois réel et fictif. Fictif car la mariée était défunte et le marié était imaginaire. Réel car il a été enregistré dans l'état civil, sans vérification des identités. Nous avons la preuve (ici) dans le Chapitre 30, par comparaison d'écritures manuscrites, que la mariée de 1974 n'était pas Brigitte Macron. Nous savons qui a joué les rôles du marié et de la mariée.

5. ***Qui est la mère des trois enfants Auzière ?***
   Brigitte Auzière. En 1975, 1977, janvier 1984, dates de naissance des trois enfants Sébastien, Laurence et Tiphaine Auzière, Jean-Michel n'a pas encore endossé le rôle de leur mère. Il n'est pas non plus marié avec elle. En 1980, il s'est même marié avec une autre femme, dont il a eu deux enfants, nés en 1982 et février 1984.

6. ***Qu'est devenue la mère des trois enfants ?***
   On ne sait pas. Le secret est bien gardé. Après janvier 1984, il semble que Brigitte née Auzière ait vécu à Croix ou à Lille, sous un autre nom. Nous avons d'elle, à cette heure, trois signatures, sa photo de mariage et sa citation au mariage de 1980.

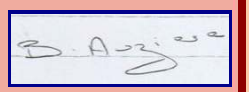

7. ***Qui a imaginé un tel scénario ?***
   Jean-Louis Auzière. Cet oncle de Brigitte Auzière, ami de Jean-Michel, a eu un père et un frère dans les services secrets. Il utilise souvent son second prénom, André, pour se dédoubler, ce qui l'a amené à inventer André Louis Auzière, mari fictif de la défunte Brigitte.

8. ***La famille Trogneux est-elle complice ?***
   Oui. Parents, frères et sœurs ont tous été affectés par le décès de Brigitte en 1961. Ils ont été compréhensifs quand l'un d'entre eux, tourmenté par une "dysphorie de genre", l'a réincarnée. Un pacte du silence s'est instauré. Les trois enfants Auzière y ont aussi adhéré.

9. ***La photo de famille Trogneux des années 50 est-elle truquée ?***
   Non, sauf peut-être des retouches accessoires. Elle présente les parents et leurs six enfants à l'automne 1954. Jean-Michel, 9 ans et demi, est à gauche, Brigitte, 1 an et demi, sur les genoux de sa mère.

10. ***Tout cela est-il légal ?***
    Non. Il est interdit d'usurper l'identité d'une personne décédée, que sa mort ait été déclarée ou pas.

Sommaire des Annexes

Annexes A : documents complémentaires

1. Emmanuel Macron au collège en 1990
2. La famille Trogneux en 1991
3. L'Elysée à la mode Macron
4. Liberté, égalité, fraternité...
5. Brigittologie : les fausses nouvelles d'Alsace...
6. 11 février, hors de son agenda, c'est son anniversaire !
7. La "contre-enquête" de Moadab et Blanrue
8. Le "domicile" amiénois de Jean-Michel Trogneux
9. La photo retouchée du mariage de 1974
10. Quand a eu lieu la rencontre de Brigitte et Emmanuel ?
11. La photo de famille et le mystère de la nièce morte jeune
12. Les trois enfants Auzière avec Emmanuel en juin 1993
13. L'oncle Jean-Michel Noguès en 1980
14. Manette, une étrange et sombre grand-mère...
15. Photos de famille d'Emmanuel Macron
16. Brigitte et son absurde famille Auzière
17. L'alibi Gabrielle Russier et l'inversion accusatoire du harcèlement
18. Les frères Jean-Louis et Louis Auzière, leur neveu André Louis
19. Brigitte quand elle était Véronique la transsexuelle
20. La bijouterie Gallice et la désinformation élyséenne
21. La grande soeur d'Emmanuel Macron, mort-née
22. Alger 1963
23. Le précédent Obama
24. Lien possible entre Emmanuel Macron et J.-J. Trogneux
25. Les lieux de naissance et d'habitation des enfants Auzière
26. Jean-Michel Trogneux aux USA en 1969
27. Jean-Michel Trogneux et le Music Hall Adam Meyer
28. La famille Trogneux, le tennis, Le Touquet et l'Algérie
29. Emmanuel Macron et l'école primaire et en 6ème
30. Quel rôle a joué Jean-Louis André Auzière ?
31. Le père Auzière était officier du renseignement en Tunisie
32. 1991, Brigitte Macron a-t-elle obtenu son CAPES à Strasbourg ?
33. 1973-1984, Jean-Michel Trogneux gérant de Picardie Métal
34. En 1988, Jean-Michel était déjà devenu Brigitte...
35. Jean-Bri-Bri : une personne, trois identités !
36. Les vraies nouvelles d'Alsace et le tract de 1989
37. Le dossier NBI, ses forces et faiblesses
38. Jean-Michel Trogneux à Beauvais
39. 2007, Jean-Michel signe Brigitte Trogneux : une gaffe ?
40. La mère d'Emmanuel Macron : surtout des fausses pistes...
41. Interrogations sur les trois enfants Auzière
42. Honfleur, lieu de rencontre des couples Auzière et Macron ?
43. Fictions et réalités du mariage de 1974, partie 1 sur 2
44. La logique du présent scénario Jean-Michel - Brigitte
45. La fluctuante défense de l'Elysée face aux réalités tenaces
46. 1974-1984 Interrogations sur la famille Auzière-Trogneux
47. En 1983, Jean-Michel Trogneux habitait La Neuville-sur-Oudeuil
48. Fictions et réalités du mariage de 1974, partie 2 sur 2
49. Les cinq Brigitte Trogneux et Auzière : une puis quatre
50. Politique : de Deprez à Macron en passant par les Trogneux
51. Quand Brigitte achète avec l'argent de Jean-Michel...

Annexes B : comparaisons complémentaires

1. Jean-Michel Trogneux et Brigitte Trogneux, mariée Macron
2. Photos d'enfance de Brigitte et photos de ses filles
3. Brigitte et ses enfants
4. Françoise Noguès (mère d'Emmanuel) et sa mère Manette
5. Véronique la transsexuelle et Brigitte
6. André-Louis et Jean-Louis Auzière
7. Ressemblances rejetées
8. Jean-Michel Macron , Emmanuel Macron et Joseph Doucé
9. Fossette et diastème (Joseph Doucé et Emmanuel Macron)
10. L'envers du décor
11. Pirouettes sexuelles
12. Brigitte, son rasage de près et autres masculinités
13. Pamplemousses, oranges et citrons
14. Et le petit oiseau ?
15. Brigitte Macron vue par Olivier Probst
16. Balance ton porc : Pierre Abélard versus Jean-Michel Trogneux

Annexes C : Macron et Covid

1. Vaxxination, le crime parfait
2. Ode à Macron Méphisto
3. Omicron moins dangereux que le vaxxin chez les jeunes
4. Luc Montagnier, un prix Nobel lanceur d'alerte
5. La fin du passe vaxxinal : une victoire à l'arraché
6. La haine d'Emmanuel Macron envers les non-vaxxinés
7. Refus de soigner et volonté de risquer un empoisonnement
8. Les révélations étouffées d'Alexandra Henrion-Caude
9. Combattre le monstre techno-sanitaire
10. Socrate, Platon et Proctor contre les sophistes du Covid
11. Wikipédia complice de comploteurs et complotiste
12. Vaxxins Covid et variante de maladie de Creutzfeldt-Jakob
13. Le McKinsey boy Macron face au McKinseyGate
14. La désinformation jusque chez les libraires, le chaos effacé
15. Soignants, avocats, population soumis à un terrorisme d'Etat
16. Conséquences des "vaccins" Covid : les morts et handicapés
17. Une épidémie de coïncidences
18. Une expérience de Milgram à très grande échelle
19. Les masques pour tous ont aggravé la crise sanitaire
20. Les traitements précoces et l'implication du couple élyséen
21. Les provax de 2022 deviennent-ils négationnistes ?

Annexes D : évolution de la situation, le #Brigittegate

1. Des médias et de la transphobie
2. Emmanuel Macron en mode repli sur lui-même
3. Toujours la sidération et l'omerta journalistique
4. Craignos, les perruques jaunes !
5. Convois de la Liberté et Young Global Leaders
6. Brigolades, Poutine sait pour Jean-Michel....
7. Plainte de Jean-Michel et Brigitte Trogneux ensemble...
8. Le Brigittegate est devenu un secret de Polichinelle
9. D'une campagne électorale à l'autre...
10. André-Louis Auzière : en parler, est-ce le faire exister ?
11. Brigolade : chanson "*Il venait d'avoir 14 ans*"
12. Emmanuel présent aux accouchements, quelle famille !
13. Jean-Michel Trogneux à la conquête du monde
14. La notion de vérité lui est fondamentalement étrangère
15. La moumoute à Macron
16. Tweets, brigolades, malice et hypocrisie...
17. La brigittologue Isabelle Ferreira a-t-elle été noyée ?
18. Plainte de Jean-Louis Auzière contre Natacha Rey
19. "Le Canard Enchaîné" et "Le Monde", deux façons de désinformer
20. Macron, au-delà des mensonges, le cynisme
21. Pour une réintégration immédiate des soignants suspendus
22. Vaincre l'extrême-centre est possible
23. Contre tout retour à un apartheid des QR-Codes
24. Une marche funeste vers cinq années de quolibets
25. Sur fond d'inversions accusatoires, encore les harcèlements élyséens
26. Une vie fabriquée, étalée au public : considérée comme privée !
27. De septembre à novembre 2022, journal du #brigitetgate

1. Introduction : ce n'est pas une rumeur mais un solide dossier

La présente page est partie des propos que j'ai tenus sur Brigitte Macron le mois dernier, en décembre 2021,sur la page voisine consacrée à la crise du Covid. Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier à cete date, il m'a paru pertinent de traiter le sujet sous ses principaux angles en privilégiant l'approche généalogique parce qu'elle permet plus efficacement de comprendre ce qui s'est passé, parce que j'ai de l'expérience en la matière et parce que, accessoirement, je suis un lointain cousin par alliance de la famille Trogneux.

Comment s'est imposée à moi cette affaire ? Il y avait un bout de temps que j'entendais des propos pour le moins étonnants sur Brigitte Macron née Trogneux, épouse du président de la République française Emmanuel Macron. Comme pour beaucoup de gens, il m'était difficile de saisir vraiment les allusions... A posteriori, je me rends compte que de nombreuses personnes savaient, comme, pour Mitterrand, nombreux savaient avant la révélation de l'existence d'une fille cachée.

Le 18 décembre 2021, j'ai entendu parler pour la première fois, dans un article de Eric Verhaeghe du fait que : "*la rumeur court avec une vivacité étrange, affirmant que Brigitte Macron est en réalité un homme, ou un transgenre. Cette affirmation initialement parue dans Faits & Documents en octobre 2021 n'avait guère suscité de passion. On se demande bien pourquoi, tout à coup, elle s'impose comme un scoop sur les réseaux sociaux. Là encore, ça sent la boule puante de campagne" et "Dans ce chapitre, on versera les paroles perfides prononcées par Gérald Darmanin, évoquant le mari d'Emmanuel Macron et expliquant que, compte tenu de la violence des attaques personnelles, le Président n'était pas encore sûr de se présenter*" (>>>**vidéo**>>> de 18 secondes). Je n'ai pas vraiment tilté, puisque c'était présenté comme une "*rumeur*". Une rumeur parmi d'autres...

Ce même 18 décembre, peu après, j'ai trouvé un article de Lionel Labosse argumenté qui s'appuyait sur le dossier du n° 501 du journal "*Faits & Documents*" (ici en pdf), paru début octobre 2021. La thèse était osée, était-elle étayée ?

Dès cette date et sans attendre, j'ai donc pu lire et analyser directement l'essentiel du dossier à l'origine de cette "*rumeur*" avançant l'hypothèse que Brigitte Macron serait selon le vocabulaire actuel un "*homme transgenre*", un individu de sexe mâle qui aurait pris l'apparence sociale d'une femme. Il s'agit d'une longue enquête de Xavier Poussard, journaliste d'investigation, comme il y en a trop peu actuellement. Je l'ai trouvée bien charpentée, posant des questions pertinentes et émettant des hypothèses de bon sens. En tant que passionné de généalogie, j'ai l'habitude de mener de telles enquêtes pour retrouver les parents d'un ancêtre, soupeser chaque hypothèse... La recherche des documents d'archive, administrative, ou biographique, est bien menée par l'auteur. Il constate leur absence en grand nombre, ce qui lui apparaît très vite suspect. Et il en va de même de certaines incohérences qui semblent voulues, probablement pour brouiller les pistes.

Après cette première étude du dossier et avant d'entreprendre une analyse plus approfondie de son contenu, j'ai voulu connaître les contre-arguments. Quelle ne fut pas ma surprise ! Alors que cette révélation enflammait la chronique dans les réseaux sociaux (auxquels je ne participe pas) depuis cinq jours, je n'ai rien trouvé de sérieux dans la presse officielle pour arrêter net la rumeur. C'était pourtant très facile, il suffisait par exemple que Brigitte et Jean-Michel se présentent ensemble devant un média. Pourquoi ne pas l'avoir déjà fait ?

A droite, manifestation anti-passe sanitaire du 21 août 2021, à Paris [photo Stéphane Lagoutte, Myop].

Dans le contexte actuel, ce vide est le signe d'un grand embarras, car, on le sait, les "*fake news*" sont très vite démenties. Le journal "Libération" mobilisé en première ligne pour sauver la respectabilité du couple présidentiel, présentait bien une "*checknews*", qui fut reprise, faute de mieux, dans quelques autres journaux. Je l'ai lue avec attention, elle était d'une vacuité complète sur les faits et ne faisait qu'enchaîner les attaques ad personam pour discréditer l'enquêtrice Natacha Rey, celle qui a dévoilé les points les plus difficiles à trouver de cette affaire, malgré que les services de l'Elysée l'aient parsemée de fausses pistes.

Malgré l'énormité de l'attaque, le contraste entre le sérieux du dossier à charge et la vacuité factuelle des plaidoiries journalistiques de "Libération" m'a donné l'intime conviction que Xavier Poussard et Natacha Rey disent vrai : Emmanuel Macron, né en 1977, a épousé en 2007 Jean-Michel Trogneux né en 1945, alors devenu sa soeur fictive Brigitte née en 1953. La transformation se serait faite à la fin des années 1970. Avant Brigitte n'existait pas ou a été "*fabriquée*" a posteriori, après Jean-Michel a disparu [P.-S. du 15 septembre 2022 : je laisse cette vision de l'affaire que j'avais en janvier ; on sait, depuis, qu'elle n'est pas rigoureusement exacte]. De père de ses trois enfants, il serait devenu leur mère. Sur cette base, j'ai procédé comme je le fais en généalogie : j'ai adopté l'hypothèse, pour ensuite rechercher les faits qui permettent de la préciser. Devais-je faire une large place à cette affaire (d'Etat) sur ma page consacrée au Covid ? J'ai rapidement répondu oui pour les raisons qui seront présentées plus loin et j'ai donc été l'un des premiers à reprendre cette information sur un blog. La menace d'une plainte agitée par l'Elysée et rapportée par "Libération" m'apparaissait très factice face à la réalité des faits.

La présente page est commencée le 14 janvier 2022, presqu'un mois après ma découverte de cette affaire Brigitte que j'appelle "*le Brigittegate*". Je la réalise parce que, visiblement les médias et politiques (dont mon député, on le verra) ont décidé, faute de mieux, de marginaliser l'affaire et de la traiter par le mépris comme une rumeur et un tissu de mensonges. Il convient donc d'essayer de convaincre les internautes du bien-fondé des interrogations et de l'hypothèse retenue. Je m'y essaye au moyen d'un découpage en chapitres qui, je l'espère, permettra au lecteur de s'orienter vers ses points d'accroche.

Comme l'écrit Xavier Poussard "*La difficulté de cette enquête est de démêler le vrai du faux*". Ce n'est pas facile, j'essaye mais il est possible que sur quelques points, que je pense secondaires, cette reconnaissance du vrai ou du faux soit contestable. Le sachant, j'apporterai des rectifications. J'ajoute que, par moi-même, je n'apporte rien de nouveau hormis mon lien de cousinage et une datation de photo en 1953/1954, je ne fais que reprendre des informations déjà existantes par ailleurs.

J'invite chaque lecteur à se faire son opinion en confrontant l'hypothèse ici présentée avec la légende racontée par les grands médias, en se basant sur la vraisemblance et la cohérence des faits.

Alain Beyrand (alain [at] pressibus.org)
avec l'aide de Lionel Labosse (site), Hortense Fuschia, Jol Vil et une quinzaine d'anonymes.
Dossier commencé le 13 janvier 2022, rendu public le 17 janvier avec les 15 premiers chapitres,
première finalisation (version 1.0) le 24 janvier avec 22 chapitres.
Photo de début et de fin de dossier : Stéphane Lemouton, "Closer".
Cliquer sur les illustrations à bordure épaisse permet de les agrandir.

Post-Scriptum des 13 et 30 avril 2022 : au fil du temps, les contacts avec des correspondants apportant leurs indices et remarques se sont multipliés, une véritable enquête citoyenne s'est mise en place, que j'ai coordonnée. Les hypothèses de départ ont évolué. Certaines, et non des moindres, ont été émises ici pour la première fois. Donc, contrairement à ce que j'écrivais le 13 janvier, cette page apporte du nouveau. Elle rend compte des progrès de l'enquête, y compris dans ses hypothèses rejetées, qui sont conservées, mais mises au rencart dans des encadrés sur fond barré de rouge. Il y a eu quelques ajustements (comme ce Post-Scriptum) mais pratiquement rien n'a été supprimé. Ce dossier est à la fois un journal d'enquête et un état des lieux de son avancement.

Le mot "résistant" est préférable au mot "complotiste", mais puisque ceux qui pourraient être nommés "collabos" nous désignent ainsi (lien), on peut assumer... En accord avec un document Educsol (2016) de l'Education Nationale sur l'esprit critique..

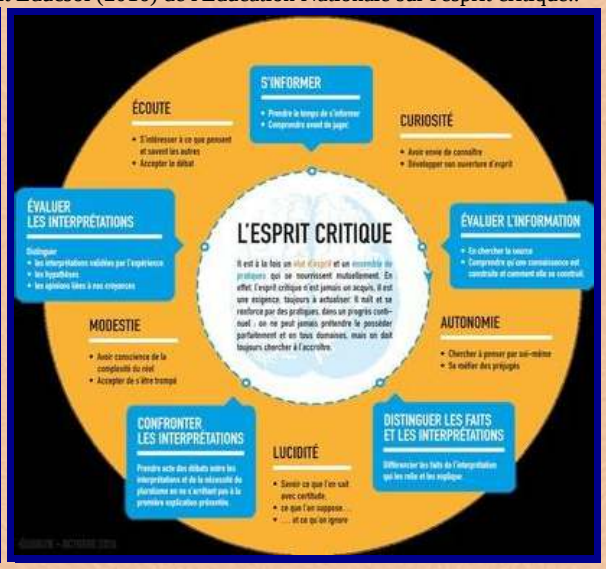

L'Histoire est pleine de complots. Il y en a encore et il y en aura toujours. Ils se cachent derrière des mensonges érigées en vérités. J'ai connu deux énormes mensonges de ce genre, tous deux originaires des Etats-Unis : les "*armes de destruction massive en Irak*", en 2003, et "*la seule solution au COVID est la vaxxination pour tous*" avec son slogan français : "*Tous vaccinés, tous protégés*". Dans le premier cas, la France avait été digne en dénonçant la falsification. Dans le second cas, la France macronienne a été pleinement complice d'un crime contre l'humanité : en Europe des centaines de milliers de morts du Covid par refus des traitements précoces, des dizaines de milliers de morts tués par les vaxxins Covid. Et les Français provaxx ont leur part de responsabilité : ceux qui voulaient que tout le monde soit vaxxiné et que les contraintes soient respectées. Et aussi ceux qui utilisaient le QR Code en des endroits qu'ils auraient pu boycotter, pour dénoncer les discriminations.

Voici la pensée d'un "complotiste" du XIIème siècle : "*Dubitando enim ad inquisitionem venimus; inquirendo veritatem percipimus*", c'est à dire "*En doutant nous venons à la recherche, en cherchant nous percevons la vérité*" (Pierre Abélard, Annexe B 16). En raccourcissant la formule : "Je doute donc je suis", "Dubito ergo sum". René Descartes, dans le prolongement, prononcera son "Cogito ergo sum", "Je pense donc je suis".

De juillet 2021 à mars 2022, la France dirigée par Emmanuel Macron a vécu une période d'apartheid, les discriminés étant ceux qui refusaient les piqures des vaxxins Covid. Ils n'avaient plus droit de disposer de leur corps, de voyager à l'étranger, d'aller au restaurant, au musée, dans une bibliothèque, d'aller voir un proche à l'hôpital. Des métiers leur étaient interdits. Sans qu'il y ait un intérêt sanitaire, le masque était obligatoire pour aller dans une boutique et certaines rues, les enfants devaient le porter à l'école. Il fallait obéir. On ne pouvait plus vivre comme avant. Les exclus n'avaient pas le laisser-passer QR Code des citoyens obéissants. On voulait les faire obéir de force. Pour être, il fallait obéir : "J'obéis donc je suis", "Obedio ergo sum".

Le peuple français a été dupé par son président Macron. Il manie le mensonge à un point à peine imaginable. Jusqu'à inventer sa vie privée...

2. L'intime conviction du généalogiste

Plusieurs raisons m'ont amené à effectuer cette étude et la présenter sur mon site. Dénoncer de lourds mensonges au plus haut de l'Etat, rejoignant les mensonges tenus sur le Covid-19, comme s'il était habituel de présenter aux Français de fausses réalités. Dénoncer et aider à percer l'omerta de la présidence élyséenne et des médias, dont le déni repose sur du vent.

Mais l'impulsion de départ est plus anecdotique, elle est généalogique. J'avais déjà étudié la famille Trogneux et je l'avais positionnée dans ma généalogie. En effet, mon épouse et nos enfants sont cousins avec les Trogneux, comme le montre cet arbre généalogique.

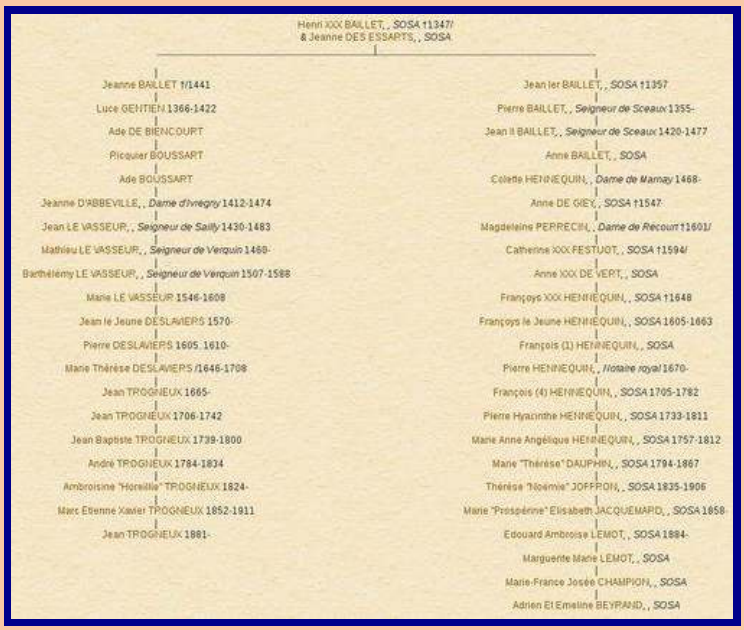

Cliquer sur cette image permet d'accéder à mon arbre sur généanet avec tous ses liens.
Sur la gauche, pour cause de confidentialité habituelle sur 100 ans, la branche s'arrête à Jean Trogneux, grand-père de Jean-Michel.
L'ascendante commune Jeanne des Essarts, soeur d'un maire de Rouen, avait pour beau-frère le fameux Etienne Marcel (1315-1358) (page Wikipédia et sa statue équestre aux abords de l'hôtel de ville de Paris).

Christian Settipani est un généalogiste-historien de renom. Je m'inspire de sa méthode décrite en cette page : "*Les recherches sont une intime conviction ! Je lis des critiques qui disent « ce n'est pas sûr parce que l'on n'a pas suffisamment d'indices ». En réalité, quand on ne fait que cela pendant des dizaines d'années, qu'on est confronté aux recherches universitaires, on arrive à obtenir une intime conviction, même si elle ne remplacera jamais une preuve. Une intime conviction n'est pas non plus synonyme de précision, elle concerne plus souvent une parenté plutôt qu'une filiation précise.*". J'utilise la même notion d'intime conviction dans ma généalogie, en particulier pour les ascendants prénommés XXX (il y en a dans l'arbre ci-dessus).

Voilà plusieurs dizaines d'années que j'étends ma généalogie (mon site associé) et que je mène de véritables enquêtes pour essayer de sortir de certaines impasses, quand aucun document écrit ne valide une filiation, ou quand il faut retrouver un parent biologique. Comparer des photos, essayer d'y trouver des ressemblances, tenter de distinguer ce qui est légendaire et ce qui est réel, trouver des liens de parenté cachés derrière des coopérations appuyées, etc. J'ai donc traité ce dossier Trogneux avec cette expérience. Après avoir amassé les indices et avoir essayé d'y trouver des cohérences ou incohérences, lorsque j'arrive enfin à l'intime conviction d'avoir trouvé la solution, il est rare que je me trompe. C'est ce qui me donne de l'assurance pour publier cette page.

Il est tout de même arrivé quelques fois qu'un élément nouveau remette en cause mes conclusions. Je les corrige alors et généralement ce n'est pas trop éloigné de ma première conclusion. Ici, c'est pareil, je suis de bonne foi je ne demande qu'à voir des documents. S'il en existe qui contredisent l'hypothèse retenue, par exemple, l'acte de 1er mariage de Brigitte ou les actes de naissance de ses enfants ou des photos d'elle avec ses jeunes enfants, qu'on me les montre, je changerai d'avis, en cherchant cependant à comprendre pourquoi on a si longtemps caché des documents aussi faciles à montrer. [P.-S. du 10 septembre : sur ces exemples, j'ai changé d'avis sur le premier mariage de Brigitte Macron que j'estimais faux pour avoir été inventé ; maintenant j'estime qu'il a existé mais que Brigitte Macron n'était pas la mariée. J'avais tort mais pas tant que ça...]

J'ai essayé d'avoir un ou plusieurs éléments complémentaires permettant d'affermir ou ébranler ma conviction sur Jean-Michel et Brigitte. Je l'ai fait par le canal officiel, en envoyant le 26 décembre le courriel suivant à mon député, Philippe Chalumeau, de la majorité présidentielle (LREM) :

> Monsieur le Député,
> J'ai étudié le dossier de ma lointaine cousine par alliance Brigitte Macron comme j'étudie d'autres dossiers généalogiques. J'ai acquis une intime conviction que j'ai exprimée sur une page de mon blog à l'adresse http://pressibus.org/covid/index.html#brigitte1
> Il va de soi que je suis intéressé par tout élément factuel nouveau, même s'il est susceptible de me faire changer d'avis. Peut-être pouvez-vous m'en transmettre ?
> Un peu plus haut sur cette page (http://pressibus.org/covid/index.html#inter2), je fais le point sur la situation Covid actuelle. Je termine ainsi : "*Chacun a le choix : être complice ou dénonciateur des comploteurs*".
> En espérant que vous serez désormais dans la seconde catégorie, je vous présente, Monsieur le Député, mes bons voeux pour 2022.

Je n'ai eu aucune réponse. Faut-il s'en étonner ? Ainsi, jusqu'à présent, je n'ai trouvé aucun élément qui fragilise ma conviction, alors que nombreux sont ceux qui l'affermissent. Ajout de fin juin : ce député, qui a voté l'apartheid en 2021, n'a pas été réélu en 2022.

3. La lignée Trogneux : des chocolatiers à Amiens

Extrait du site de la chocolaterie Trogneux à Amiens : "*Le premier Jean-Baptiste Trogneux était boulanger pâtissier. Il s'est installé en 1872 au centre-ville d'Amiens, dans le quartier Gambetta-Delambre-Duméril (où se trouve la confiserie actuelle) il réalise soufflés et entremets. Plus tard, il proposera également les fameux « macarons d'Amiens » qui firent en partie la renommée de la famille. La deuxième génération poursuit l'oeuvre du fondateur, agrandit la boutique. La troisième génération, celle de Jean, deuxième du nom, connaît la guerre et la destruction. Après la 4ème génération, vient le tour de Jean-Alexandre Trogneux. Jean-Baptiste arrive en 2019.*"

Cet article du Courrier Picard de 1993 montre la place de la famille dans la société amiénoise :.

La saga d'une famille amiénoise

Jean-Baptiste Trogneux, né en juillet dernier, ouvre la 6ème génération dans l'entreprise familiale, fait unique dans notre ville. Sera-t'-il confiseur à Amiens en l'an 2020 ?

Des dizaines de bébés sont nés à Amiens pendant ces dernières vacances, remplissant leurs parents de joie et de fierté. Ces derniers s'empressent d'annoncer la bonne nouvelle autour d'eux, rivalisant d'originalité dans la conception du faire-part. Parmi ces « cartons », postés vers familles et amis, il y en a un qui a dû surprendre plus d'un de ses destinataires : une plaque de chocolat grandeur nature sous enveloppe dans le courrier apporté par le facteur, voilà un message de poids, surtout s'il prévient : « Je suis à croquer ». signé : Jean-Baptiste. 28 juillet 1993 »

Jean-Baptiste porte le même nom et le même prénom que son... arrière-arrière-arrière grand-père Trogneux : celui qui est né il y a cent quarante et un ans, et par qui a commencé toute cette ancestrale histoire de chocolat. Entre les deux Jean-Baptiste, il y a eu un Jean tout court, puis encore un autre Jean, puis un Jean-Claude, et enfin un Jean-Alexandre, tous séparés par un quart de siècle environ. Tous des garçons ! Mais comment font-ils ? Il y a un truc !

Résolument tourné vers l'avenir, et feru des techniques pointues du commerce moderne (il a fait H.E.C.), Jean-Alexandre, l'heureux papa du nouveau-né, explique sereinement la recette de la longévité du commerce familial. Il y a toujours deux générations présentes en même temps à la direction de l'affaire, ce qui donne continuité et œil nouveau. C'est cela l'alliance de la continuité des traditions (ce flambeau fictif qui passe de génération en génération) et du goût de développer un produit qui a des capacités insoupçonnées. « Dans ce monde où nous vivons, c'est une sécurité, une facette rassurante dans la profession », dit Jean-Alexandre. « Je crois que mon fils a de la chance, en naissant cette année, c'est lui, sixième de la lignée, qui va bénéficier des futures infrastructures, des travaux qui vont se réaliser à tous niveaux ; car depuis mon grand-père Jean, on peut dire qu'il y a eu trois générations qui ont été en quelque sorte un peu brimées suite aux cassures des deux guerres mondiales (n'oublions pas que nos maisons ont été rasées à chaque fois) »

Dans la bassine de chocolat

Et si le petit Jean-Baptiste ne mordait pas à l'hameçon ? L'éclat de rire de Jean-Alexandre chasse d'une joyeuse chiquenaude la fantaisiste hypothèse : « Je crois que tout comme moi, qui ai hésité un moment, il comprendra vite sa chance. Certains commerces comme le nôtre ont le don de chasser les dépressions des temps modernes. Et puis, je vais très vite le « faire tomber dans la bassine au chocolat », l'éduquer, former son palais, pour le goût du chocolat, ça se fait très jeune. J'essaierai de lui faire faire des études au maximum, car de nos jours, toutes entreprises de quelque taille qu'elles soient, doivent avoir des dirigeants formés. On ne peut plus partir sur le tas comme l'ont fait nos grands-pères ».

Pour aussi actuel qu'il soit, le nouveau père n'en a pas moins le culte du passé, et le patrimoine familial ayant subi des pertes cruelles pendant les destructions des guerres, il recherche tout objet, toute photo, tout document (boîtes d'emballage de la maison, etc) pour constituer une « réserve » sentimentale à ... ses descendants.

Raymonde GILLMANN

Jean-Baptiste (1993)

Jean-Baptiste (1852)

Jean (1881)

Jean (1909)

Jean-Claude (1933)

Jean-Alexandre (1961)

Déjà un mensonge familial... A gauche l'arrière grand-père de Jean-Michel ne se prénommait pas Jean-Baptiste mais Marc (arbre sur la base Roglo, son acte de naissance). L'arrière grand-père Trogneux de Marc se prénommait Jean-Baptiste, on peut supposer que la volonté de montrer une lignée de Jean a provoqué l'inversion des deux prénoms. Ce n'est pas anodin, c'est l'origine de la boutique. Suivent Jean, né en 1881, le grand-père de Jean-Michel, Jean son père, Jean-Claude son grand frère et Jean Alexandre son neveu.

Magasins à Amiens, Arras, Saint Quentin, Lille et Le Touquet (lien)

4. La "légende" de Brigitte Trogneux mariée avec Emmanuel Macron

Officiellement et mass-médiatiquement, l'épouse du président de la République Emmanuel Macron, élu en 2017, est présentée selon un narratif largement fabriqué et mensonger que nous appellerons la "légende". Elle nous est présentée ainsi dans sa page Wikipédia (du 14 janvier 2022) :

Brigitte Macron

Brigitte Macron, née **Trogneux** le 13 avril 1953 à Amiens, est connue pour être l'épouse d'Emmanuel Macron, président de la République française depuis le 14 mai 2017. Professeure de français et de théâtre à la retraite, elle est présidente de la Fondation des Hôpitaux depuis 2019. Les médias la désignent parfois sous le titre officieux de « Première dame de France ».

Sommaire [masquer]

1 Biographie
- 1.1 Famille
- 1.2 Carrière professionnelle
- 1.3 Rencontre avec Emmanuel Macron
- 1.4 Vie publique du couple Macron
  - 1.4.1 *Paris Match*
- 1.5 Épouse du président de la République
  - 1.5.1 Statut de Première dame
  - 1.5.2 Fondation des Hôpitaux
  - 1.5.3 Politique étrangère
  - 1.5.4 Style vestimentaire
  - 1.5.5 Décoration à l'Élysée
  - 1.5.6 Plaintes
- 1.6 Prises de position

2 Décoration
3 Dans la culture
4 Notes et références
5 Voir aussi
- 5.1 Bibliographie
- 5.2 Filmographie
- 5.3 Articles connexes
- 5.4 Liens externes

Brigitte Macron

Brigitte Macron en 2017.

Épouse du président de la République française

Depuis le 14 mai 2017 (4 ans et 8 mois)

Prédécesseur	Valérie Trierweiler[1] (indirectement)

Biographie

Nom de naissance	Brigitte Marie-Claude Trogneux
Date de naissance	13 avril 1953 (68 ans)
Lieu de naissance	Amiens (France)
Père	Jean Trogneux
Conjoint	André-Louis Auzière (1974-2006) Emmanuel Macron (depuis 2007)
Profession	Enseignante

Famille

La boutique de chocolats Jean Trogneux à Saint-Quentin (Aisne).

Brigitte Marie-Claude Trogneux est issue d'une famille de chocolatiers amiénois réputés pour leurs macarons[2, 3]. Elle est la fille de Jean Trogneux (1909-1994) et de son épouse Simone Pujol (1913-1998), et la benjamine de leurs six enfants.

Article détaillé : Famille Trogneux.

Brigitte Macron est âgée de 8 ans lorsque sa sœur Maryvonne Trogneux meurt dans un accident de voiture avec son époux en 1961[4].

Son frère aîné, Jean-Claude Trogneux, dirigeant de la chocolaterie Trogneux, meurt en 2018, à 85 ans[5, 6].

Le 22 juin 1974, Brigitte Trogneux épouse André-Louis Auzière[7] (1951-2019[8, 9]) au Touquet-Paris-Plage. Né à Eséka au Cameroun, André-Louis Auzière est le fils du haut fonctionnaire Louis Auzière, administrateur de la colonie française du Cameroun, et de Renée Costes[10]. Le couple a trois enfants : Sébastien (1975), Laurence (1977) et Tiphaine (1984), respectivement ingénieur statisticien[11] (diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information), cardiologue et avocate[12]. Le couple se sépare lorsque Brigitte Macron rencontre Emmanuel Macron.

Selon la biographie *Il venait d'avoir dix-sept ans* de la journaliste Sylvie Bommel, relatant le fait qu'André-Louis Auzière refuse d'assister à l'enterrement de sa mère pour éviter de voir son ancienne épouse : la séparation est conflictuelle[13]. Le divorce est officiellement prononcé le 26 janvier 2006. Elle décrit également un homme particulièrement discret[14]. Après la médiatisation du couple de Brigitte et Emmanuel Macron, André-Louis Auzière est sollicité mais refuse toute interview. Il meurt le 24 décembre 2019 à l'âge de 69 ans[15, 16, 17].

Brigitte Macron est grand-mère de sept petits-enfants[18].

Elle est catholique non-pratiquante[19].

Sont contestés : son sexe, sa date de naissance, son premier mariage et conjoint, son divorce. Il ne serait pas la mère de ses trois enfants mais leur père (voir plus loin). A droite, un enseignant ou une enseignante ?

Carrière professionnelle

Brigitte Trogneux obtient un baccalauréat avec la mention très bien en 1972, à l'âge de 19 ans, au lycée Sacré-Cœur d'Amiens[20]. Elle obtient ensuite une maîtrise ès lettres et consacre un mémoire de fin d'études à « l'amour courtois »[21].

Le lycée La Providence d'Amiens.

Au début des années 1980, pendant deux ans, elle travaille comme attachée de presse à la chambre de commerce du Nord-Pas-de-Calais[22]. En 1984, à la suite de la mutation d'André-Louis Auzière, la famille déménage à Truchtersheim, près de Strasbourg. Après la naissance de son troisième enfant, elle passe en 1986 le CAPES de lettres modernes[23] [réf. à confirmer]. [20, 24]. De 1986 à 1991, elle est enseignante de français et de latin dans l'établissement privé protestant Lucie-Berger à Strasbourg[25]. En parallèle, elle s'engage dans la vie associative et politique[26, 27]. Elle figure sur une liste sans étiquette, « Truchtersheim demain », aux élections municipales de 1989 à Truchtersheim, mais n'est pas élue[28, 29]. La famille quitte ensuite la région pour s'installer à Amiens. Elle enseigne le français et le latin au lycée privé jésuite La Providence[30, 31]. En 2007, elle part enseigner à Paris au lycée privé jésuite Saint-Louis-de-Gonzague, couramment appelé Franklin[32].

En septembre 2015, Brigitte Auzière-Macron cesse d'enseigner pour se consacrer à la carrière d'Emmanuel Macron[30, 33] et se met en disponibilité de l'Éducation nationale[34].

Sont contestés : sa mention très bien au bac, sa maîtrise de lettres, son mémoire de fin d'étude, son rôle d'attachée de presse au début des années 1980, l'obtention du CAPES (Annexe A 32), L'épisode alsacien, bien que soumis à contestations (Annexe A 5) apparaît globalement juste (Annexe A 36).

Rencontre avec Emmanuel Macron

Durant l'année scolaire 1992-1993, elle anime un atelier de théâtre au lycée de la Providence. Parmi ses élèves, elle remarque Emmanuel Macron, alors âgé de 15 ans et élève de seconde dans la même classe que sa fille Laurence Auzière[35, 36, 37, 38, 39]. Une représentation théâtrale de fin d'année est organisée où Emmanuel Macron joue un époustouflant dans l'adaptation du recueil de pièces de théâtre *La Comédie du langage*, de Jean Tardieu. À propos de leur première rencontre, elle déclare avoir été « totalement subjuguée par l'intelligence de ce garçon »[40]. L'année scolaire suivante, elle travaille à nouveau en commun avec Emmanuel Macron, scolarisé en classe de première pour réécrire la pièce *L'Art de la comédie* d'Eduardo De Filippo, où participe également sa fille ainée Laurence Auzière. À *Paris Match*, Brigitte Macron déclare *a posteriori* que « l'écriture nous réunissait chaque vendredi et a déclenché une incroyable proximité »[41]. Dès lors, ils entament une relation amoureuse.

La différence d'âge (de plus de vingt-quatre ans) entre les deux amants provoque un scandale dans la famille Trogneux, d'autant que leur relation pourrait tomber sous le coup de l'article 227-27 du Code pénal, qui consacre le délit d'atteinte sexuelle sur mineur, et qui dispose aujourd'hui qu'un enseignant qui a des relations sexuelles avec un élève mineur âgé de plus de 15 ans encourt jusqu'à trois ans de prison[3, 38, 32]. Leur relation se poursuit discrètement à Paris, où Emmanuel Macron entre en classe de terminale, puis en classes préparatoires littéraires au lycée Henri-IV[7].

Le 20 octobre 2007, Brigitte épouse Emmanuel Macron au Touquet-Paris-Plage[42, 43], où elle possède une maison. Son nouveau mari, alors inspecteur des finances, quitte la fonction publique pour rejoindre la banque Rothschild.

Novembre 2017

Là, c'est à peu près juste. Toutefois la rareté des éléments bibliographiques concernant l'enfance d'Emmanuel interroge sur la possibilité qu'ils se soient connus avant 1992 et les 15 ans d'Emmanuel.

Le chef de l'internat entretenait une liaison avec une élève

À 57 ans, cadre d'un établissement du Sud-Touraine, il entretenait une relation avec une élève de 16 ans. Mardi, il a été condamné à six mois ferme.

Février 2022. Un élève de 16 ans, Emmanuel en avait 15, selon Wikipédia. Elle dit "*L'amour a tout emporté sur son passage*" (lien), le chef d'internat dit la même chose avec ses mots. Autre cas, entre majeurs. Brigitte Macron est intouchable.

Elle a rencontré Emmanuel Macron alors qu'elle était son enseignante au lycée

Professeur de français passionnée de littérature, Brigitte Trogneux enseignait au lycée "*La Providence*" d'Amiens lorsqu'elle a eu Emmanuel Macron comme élève de Première. Elle a alors 36 ans et lui 17. Fascinée par l'intelligence du jeune homme, elle lui transmet sa passion pour la langue française mais aussi pour le théâtre puisqu'elle anime un club au sein de l'établissement. "*En classe, elle le citait tout le temps en exemple, se souvient un camarade de classe pour "Le Parisien". Elle était totalement subjuguée par ses talents d'écriture. [...] Il écrivait tout le temps des poèmes et elle les lisait devant tout le monde*". Aujourd'hui "*L'Express*" révèle qu'elle enseigne dans "*une institution religieuse réputée de la capitale*".

En 2015, la "légende" de la rencontre Emmanuel-Brigitte était sensiblement différente. Ici, la couverture de "VSD" du 5 mars 2015 et un extrait d'article de "L'Express" du 25 juin 2015. Brigitte était alors la prof de français d'Emmanuel, leur écart d'âge n'était que de 19 ans, il avait 17 ans et non 15. Or elle ne l'a pas eu comme élève (autrement qu'en club de théâtre) et l'écart d'âge, réajusté à 24 ans, est en fait de 32 ans. Rien ne prouve qu'Emmanuel ait eu des talents d'écriture. De 2015 à 2022, la "légende" de Brigitte a ainsi été réajustée au fur et à mesure des diverses révélations.

En se basant sur la presse people (que prend en compte Wikipédia), laquelle s'est appuyée sur les mensonges de Brigitte, on a donc fait croire aux Français que l'amour romantique d'un jeune lycéen de 17 ans hyper-doué aurait subjugué sa professeur, alors qu'en fait c'est un professeur de 47 ans qui a détourné un adolescent de son établissement âgé d'une quinzaine d'années (cf. Annexe A 10). Wikipédia signale à juste titre qu'il y a là un grave délit au regard du droit français. Tel serait le couple pervers qui est installé depuis 2017 à l'Elysée, à la tête de la France.

Le 24 avril. Dans une parenthèse, j'indiquais ceci en début du présent chapitre : "*il existe aussi une page Wikipédia sur la famille Trogneux et une autre page sur l'entreprise Jean Trogneux*". La première de ces deux pages a disparu, sans explication. Elle est archivée ici.

5. Deux journalistes d'investigation : Xavier Poussard et Natacha Rey

Pour sortir en partie des mensonges de cette "légende", il a fallu l'opiniâtreté de deux journalistes, Xavier Poussard et Natacha Rey, qui ont longtemps mené silencieusement l'enquête.

A en croire les grands médias. Ils seraient d'extrême drouâte, complotistes, antivaxx, voire sexistes, transphobes, antisémites... Tout y passe comme dans cet article du site numerama. Et de répéter que ce ne sont que de viles "*fake news*" véhiculées par les ignobles réseaux sociaux, la lie d'Internet etc.

Que retenir de tout cela ? Pas grand chose. Dans tous les cas, à la lecture des enquêtes des deux journalistes il n'y a rien qui ne soit sexiste, transphobe, antisémite. Dire que quelqu'un a changé de sexe n'implique pas automatiquement qu'on le lui reproche. En l'occurrence ici dans cette affaire (d'Etat) le reproche est ailleurs, il tient au fait qu'il ment à grande échelle en prétendant le contraire. Pour le reste, il vaut mieux être rétif aux injections expérimentales que vouloir forcer tout le monde à être vaxxiné, il vaut mieux être dénonciateur de complots que complice de ceux-ci. Il reste les liens avec l'extrême droite, mais rien qui ne soit contraire à la loi et en quoi cela invaliderait-il les faits révélés ?

Xavier Poussard est rédacteur de la revue "*Faits & Documents*". Sa page Wikipédia la présente d'une façon méprisante : "*relayant de nombreuses théories du complot avec un tropisme antisémite et antisioniste d'extrême droite*". Un peu plus loin, la "*ligne éditoriale*" est qualifiée comme étant "*antisémite et antimaçonnique non avouée*". Je n'ai lu que les six numéros sur le Brigittegate, il y est de temps en temps question de la banque Rothschild (bien sûr, Macron y a travaillé...) et de loge maçonnique (bien sûr, quelques-uns de ses soutiens sont francs-maçons), mais je n'ai rien reconnu d'antisémite ni antimaçonnique. A mon avis cela dépend du lecteur plus que du rédacteur. Et même si ça l'était, ça ne signifierait pas qu'il faut a priori ne pas lire. On y voit aussi écrit " *A propos du contenu de la revue, la presse parle de « fake news » [18,19], de « désinformation [20]»*" avec en notes 18, 19 et 20 l'exemple de l'affaire Brigitte. A rebours, faut-il en déduire qu'avant cette affaire, la revue n'avait fait aucune désinformation ?

Et c'est bien le cas, car cette revue a aussi une très bonne réputation, celle de ne pas perdre ses procès, comme "Le Canard Enchaîné" et Médiapart. Elle repose sur des informations soigneusement vérifiées. Son titre est d'ailleurs caractéristique de son contenu. Emmanuel Ratier en a été le premier rédacteur de 1996 à 2015, Arnaud Soyez le second, Xavier Poussard est le troisième, depuis 2017. Plus de 500 numéros, distribués par abonnement, à périodicité mensuelle, ont été publiés à ce jour.

De ce qui est écrit dans Wikipédia et ailleurs, il faut surtout comprendre que cette revue est très dérangeante pour l'establishment.

Les six numéros 497 à 501 et 503, de 12 pages chacun, traitent de l'affaire.
Je recommande leur lecture pour ceux qui veulent approfondir ce qui est présenté ici.
Avec le n° 504 ajouté depuis, ils sont disponibles sur le site faitsetdocuments.com de la revue au prix de 56 euros.

En format pdf, vous trouvez **ici un aperçu du dossier Poussard** avec les premières pages de chaque numéro et le numéro 501 en entier, celui qui dans ses deux dernières pages révèle la véritable identité de Brigitte Trogneux, épouse Macron.

Le 3 octobre 2021, dans un long entretien audio de 1h 41 mn (repris en partie en article), Xavier Poussard montre des mécanismes qui pourraient sous-tendre l'actuelle crise Covid, avec l'affaire Epstein (article sur le récent jugement) et ses ramifications françaises, un Mega group, le Great reset. Il termine avec Macron, la vente d'Alstom, un "*pacte de corruption*" qui paralyse ses adversaires politiques et une "*corruption de mineur*" qui permet de le manipuler.

Natacha Rey a donné un coup de main essentiel à Xavier Poussard à la fin du n° 501 pour montrer que Jean-Michel est sûrement le père des enfants attribués à Brigitte, on y reviendra. Mise à part cette collaboration, Natacha a travaillé parallèlement à Xavier. C'est un troisième journaliste, Richard Boutry, qui les a amenés à brièvement travailler ensemble.

Photo diffusée par Natacha Rey et Emmanuel Ratier, créateur de F&D

Natacha Rey n'est pas du tout le même genre de journaliste que Xavier Poussard. Il est très ordonné, reliant méthodiquement les faits entre eux, assez discret, bâtissant des dossiers et les publiant avec régularité. Elle apparaît brouillonne, exubérante, partant dans des directions différentes, parfois maladroite (notamment en janvier 2022 à l'égard de Xavier Poussard), ne s'appuyant guère sur des écrits mais sur des entretiens vidéos où elle fait preuve d'une logorrhée lassante. Et pourtant, elle a des qualités essentielles qui permettent d'investiguer au-delà de ce qui apparaît possible : elle a un solide bon sens, elle a du culot et surtout elle a de l'intuition. Et elle arrive à conforter (ou à infirmer) ses intuitions. Il fallait bien l'association du roc Poussard et de l'éperon Rey pour réussir à percer un point crucial du mystère Brigitte Macron.

Ainsi, si Natacha Rey n'a pas le titre officiel de journaliste (elle ne l'est qu'auto-proclamée), elle dispose de qualités qui manquent à beaucoup trop de journalistes ayant pourtant leur carte d'accréditation. Voici ses vidéos disponibles d'entretien :

- ~~>>>**vidéo 1**>>> de 4h 35~~ (lien perdu) avec Amandine Roy, le 10 décembre,
- ~~>>>**vidéo 2**>>> de 1h 53~~ (lien perdu) avec Mike Borowski (aussi sur le lien précédent), le 14 décembre. C'est cette vidéo qui est la plus intéressante à suivre,
- >>>**vidéo 3**>>> de 3h 47 avec Chloé Frammery et Hayssam Hoballah, le 8 janvier,
- >>>**vidéo 4**>>> de 2h 11 avec Mike Borowski, le 21 janvier.
- La suite est difficile à suivre. Voir cette page du 6 avril.

24 juillet 2022 : en cette page Natacha Rey lance une souscription pour un soutien et la publication d'un livre.

1er août. L'Elysée n'est pas sans réagir face à l'argumentation de Natacha Rey et de Xavier Poussard. Dans ce pays qui se dit très attaché à la liberté de la presse, Natacha Rey est l'objet de deux plaintes (Annexe D 7 et Annexe D 18), tandis que Xavier Poussard est l'objet d'une plainte (sur une publication vieille de 5 ans, l'affaire Dar Olfa) et ses comptes bancaires ont été fermés. Il en parle dans le numéro 507 de F&D qui vient de paraître, ci-contre. Cela "*a sans nul doute pour origine notre enquête inattaquable sur Brigitte Macron*". Nous attendons un futur numéro présentant de nouvelles révélations sur le Brigittegate...

► À nos abonnés. L'Élysée déclare la guerre à notre unique rédacteur, **Xavier Poussard**. Une plainte au pénal a été déposée personnellement contre lui par **Emmanuel Macron** pour « faux et usage de faux » dans l'affaire du bail locatif du palais *Dar Olfa*. L'ouverture immédiate d'une enquête par le Parquet n'enlève rien au ridicule de cette procédure, d'abord parce que ce document, publié dans *Faits & Documents* (il y a 5 ans dans un article au conditionnel…), contenait des informations qui étaient alors totalement méconnues et non disponibles en source ouverte; informations confirmées depuis lors en ce qui concerne **Guillaume Rambourg** (cf. *Accueil VIP pour Guillaume Rambourg, Maghreb Confidentiel*, 26 juillet 2018) et qui relèvent aujourd'hui du fait avéré. Comment aurions-nous pu, dans ces conditions, « fabriquer un faux »? Et dans quel intérêt? Quel intérêt aurait eu une source à fabriquer un faux pour nuire à Emmanuel Macron en intoxiquant *Faits & Documents*, lettre confidentielle distribuée uniquement sur papier à quelques milliers d'exemplaires? À l'heure d'Internet, des réseaux sociaux et autres *Leaks*, tout cela n'a aucun sens… Mais là n'est pas la question, car l'objectif est bien de nuire en nous empêchant de travailler, comme en témoigne la fermeture de nos comptes bancaires (personnels et professionnels) puis l'impossibilité d'en réouvrir dans une quelconque autre banque française. Ou encore le blocage des envois postaux pour les n° 505 et 506 de *Faits & Documents* sous divers prétextes fallacieux. Sans parler des incessantes convocations par la police pour des motifs plus ou moins fantaisistes, type « signalement Pharos » pour « incitation à la haine » pour avoir donné, lors d'une émission radiophonique, la liste des propriétaires et des dirigeants de médias en France, et ce, sans commentaire, sur le modèle de ce que font, par exemple, *Livres Hebdo* ou *Le Monde diplomatique*… Face à cette offensive hybride (qui a sans nul doute pour origine notre enquête inattaquable sur **Brigitte Macron**), nous avons effectué une « pause opérationnelle » pour nous réorganiser, sans toutefois nous arrêter de produire. C'est pourquoi nous paraîtrons à un rythme soutenu tout au long de l'été. Merci de votre compréhension et de votre fidélité à *Faits & Documents*. Xavier Poussard.

6. La famille où a grandi Jean-Michel Trogneux

Généanet est le site de généalogie le plus populaire en France, chacun peut y déposer son arbre ou celui de son voisin. En conséquence, on peut y trouver tout et son contraire, ce n'est pas vraiment un site de référence. Il y a toutefois généralement un consensus. Je ne présente pas les individus contemporains sur mon arbre personnel, mais nombreux sont les généalogistes qui le font pour les personnes célèbres, habituellement sans préciser les dates. Voici un arbre classique de la famille de Jean (Georges) Trogneux et Simone Pujol, nés tous deux à Amiens respectivement en 1909 et 1913, tel qu'on le trouve en décembre 2021 (à ce jour du 14 janvier 2022, 14 généalogies présentent un arbre à peu près semblable sur geneanet) :

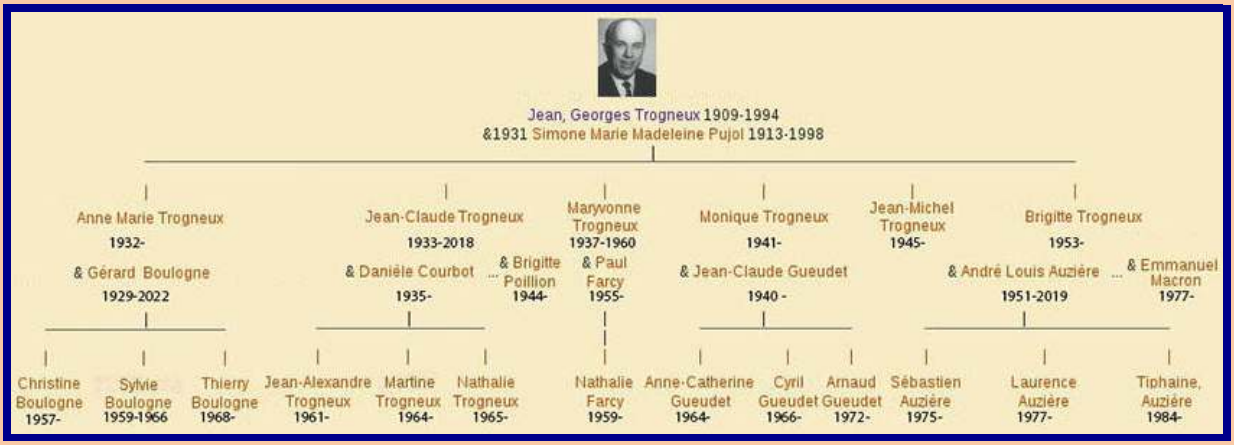

C'est l'arbre correspondant à la "légende" de Brigitte Trogneux, mariée Macron. Nous verrons plus loin qu'il y a d'importantes corrections à apporter sur Jean-Michel et Brigitte, avec deux petits-enfants supplémentaires pour Jean et Simone.

Apportons quelques éléments généralement admis sur les enfants de Jean Trogneux et Simone Pujol, tous nés à Amiens :

1. Anne-Marie Gisèle Marguerite (Annie), née le 9 juillet 1932, mariée en 1955 avec Gérard Boulogne (1929-2022) ; trois enfants Christine née en 1957, épouse en 1983 de Benoît Haquin, Sylvie et Thierry,
2. Jean-Claude Marie Joseph, né le 14 août 1933, d'abord marié avec Danièle Courbot en 1960 avec trois enfants dont l'actuel successeur de la chocolaterie, Jean Alexandre Trogneux né en 1961 ; remarié en 1990 avec Brigitte Poillon, communément appelée Brigitte Trogneux, ce qui est source de confusion (exemple) ; il est décédé en 2018,
3. Maryvonne, née le 17 janvier 1937, décédée avec son mari Paul Farcy d'un accident de voiture le 24 février 1960 ; leur fille Nathalie, née le 23 septembre 1959 et donc âgée de 5 mois au décès de ses parents, s'est mariée avec Richard Bataille (1954-2015) et a eu deux filles dans la région lilloise.
4. Monique, née le 7 août 1941, mariée en 1963 avec Jean-Claude Gueudet (né en 1940), premier distributeur automobile de France (présentation Wikipédia) ; trois enfants,
5. Jean-Michel Henri, né le 11 février 1945, sur lequel nous allons longuement revenir,
6. Brigitte Claude, née le 13 avril 1953, mariée avec André-Louis Auzière puis Emmanuel Macron.

Brigitte serait donc la petite dernière d'une famille nombreuse, née huit ans après son frère Jean-Michel, alors que sa mère avait 40 ans. Selon la "légende", elle se serait mariée le 22 juin 1974, à 21 ans, avec André Louis Auzière, 23 ans, elle aurait mis au monde trois enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine Auzière, nés à Amiens, respectivement les 1er septembre 1975, 26 avril 1977 et 30 janvier 1984 (sans qu'on connaisse les actes de naissance), alors qu'elle avait 22, 24 et 31 ans. Tout paraît habituel, une vie classique de jeune femme française, pas de quoi attirer l'attention...

La belle photo de famille nombreuse et heureuse qui suit a été diffusée, sans légende, le 13 juin 2018 sur France 3, dans le documentaire "*Brigitte Macron, un roman français*" racontant la légende Brigitte (>>>**vidéo**>>> de 1 h 27) (>>>**bande annonce**>>> de 3 mn 20), "*Leur couple a intrigué la France avant de fasciner le monde entier. Comment une femme de 40 ans , mariée avec trois enfants, peut-elle tout quitter pour un élève de 16 ans ?*". "*Une histoire incroyable mais vraie*", hum...

Cette photo est la seule où tout le monde est d'accord pour y accréditer la présence de Jean-Michel Trogneux : le garçon sur la gauche. On peut estimer qu'il aurait 8 ou 9 ans. C'est aussi la seule photo où, selon la "légende", on voit la famille en entier, y compris Brigitte sur les genoux de sa mère. On verra dans le chapitre suivant qu'il existerait deux autres photos de Brigitte enfant et ce serait tout, avant qu'elle soit plus que trentenaire. Quelle autre personne en France ayant grandi dans une famille unie aurait aussi peu de photos de son enfance ? Ou pour quelle raison voudrait-elle les cacher ?

La photo apparaît authentique, il y a les deux parents, assis, entourés de leurs enfants. Sont debout, de gauche à droite, Jean-Michel, Maryvonne, Jean-Claude, Annie et Monique. Mais la "légende" dit-elle vraie ? Plutôt que le dernier enfant, Brigitte, la fillette pourrait-elle être le premier petit-enfant ? Quant à la date, elle se situe en 1953 ou 1954, d'après l'âge apparent des enfants les plus jeunes : Jean-Michel, né le 11 février 1945, a 8 ou 9 ans, Monique, à droite, née en 1941, a 12 ou 13 ans, 4 ans de plus que Jean-Michel.

De nombreuses hypothèses ont été échafaudées pour savoir qui est la fillette et si la photo a été truquée. Il en est rendu compte dans l'Annexe A 11 et en fin d'Annexe A 48..

Dans un premler temps, début mars, nous avons conclu que cette fillette pourrait être une nièce morte jeune, évoquée par Brigitte Macron, dont nous ne savions pas grand chose. Le mystère de cette nièce morte nous a poursuivi. Le 12 mai, le nouvel éclairage de le Chapitre 28 nous a permis d'envisager qu'elle soit Brigitte Trogneux, soeur à l'état civil de Jean-Michel, née en 1953, et peut-être nièce biologique. Elle serait décédée en 1961. Jean-Michel aurait été très marqué par la mort précoce de cette nièce-soeur et voudra, plus tard, la faire réincarner en se transformant lui-même en femme et en adoptant le nom et la date de naissance de la fillette. Cette volonté sera comprise et en partie partagée par ses parents, frère et soeurs qui ont vécu le même drame. Cela explique leur acceptation du changement de genre.

Revenons à la photo. Compte tenu de ce qui vient d'être dit (surtout la date de naissance de la fillette au 13 avril 1953), et de la chemise d'hiver de Jean-Michel, elle serait datée de l'automne 1954 ou de l'hiver 1954/1955. Peut-être Noël 1954 ? Ou le 1er janvier 1955 ? Anne-Marie a alors 22 ans, Jean-Claude 21 ans, Maryvonne 17 ans et demi, Monique 13 ans, Jean-Michel 9 ans et demi, Brigitte un an et demi.

[Getty Images]

7. Brigitte avant 1990, selon la "légende"

Commençons par la naissance le 13 avril 1953. La voici présentée sur cet extrait de page d'une base du site généalogique Généanet :

Généanet ne doit pas faire illusion puisque, comme déjà dit, n'importe qui peut y créer une base (même sous un pseudo) et inventer un acte de naissance n°640 etc. Ce n'est pas vérifiable, seuls les membres très proches de la famille ont accès à l'état civil contemporain (sur environ un siècle). La base à laquelle appartient cette page est gérée sous le nom "*fraternelle.org*" aux résonnances franc-maçonniques (cf. page Wikipédia). La page consacrée à Brigitte (avec l'extrait ci-dessus) est une très longue et impressionnante hagiographie. La "*première dame*" (c'est écrit 45 fois) y est même comparée à Joséphine de Beauharnais, et devinez qui serait son Napoléon... Le sujet du présent dossier est, en juillet 2022, réduit au minimum : " *Ces jours-ci, une fake news a enflammé Facebook : elle mentirait sur sa date de naissance… « Elle en a marre qu'on parle de son âge, elle sature », lance un intime.*"

Attardons-nous sur la révélation de la date de naissance. Xavier Poussard en parle ainsi, en sous-entendant qu'elle aurait pu être fixée après le mariage de 2007 [F&D500p10] :

> Il est étrange que la date de naissance de "*Brigitte*" n'ait été rendue publique qu'en mai 2016 avec la parution, dans l'éphémère revue "*Pop Story*", d'une longue enquête de Sylvie Bommel intitulée "*Et Brigitte créa Macron*".Dans la geste macronienne, le "13 avril" correspond au décès de Manette [la grand-mère maternelle d'Emmanuel] survenu trois ans avant que la date de naissance de "*Brigitte*" ne soit donnée. Dans l'histoire, le 13 avril 1953 est la date du lancement de MK-Ultra, le tristement célèbre programme de contrôle mental de la CIA.

La "légende" attribue seulement trois photos à Brigitte enfant :

Illustration de tweet avec une judicieuse question...

Nous avons vu la première de ces trois photos au chapitre précédent. La deuxième serait celle de Tiphaine Auzière, la troisième celle de Laurence Auzière, les deux filles de Jean-Michel / Brigitte, ce qui explique une certaine ressemblance [F&D500p5]. Pour les deux derniers clichés, une analyse technique montre que la photo centrale était à l'origine en couleurs et a été beaucoup retravaillée pour le ramener aux année 1950, tandis que la photo de droite, restée dans son jus d'époque est datée du milieu des années 1980 [F&D503p6], alors que la future première dame de la start-up nation devrait être en cette décennie une femme de plus de 20 ans !

Avec ses deux filles, Tiphaine à gauche, Laurence à droite. Puis les deux soeurs avec leur frère Sébastien. 2017.

En mal d'images, obligé d'ajouter des illustrations pouvant faire illusion, le documentaire "*Brigitte Macron, un roman français*" montre aussi une courte séquence vidéo d'une petite-fille dansant, et une photo des parents Trogneux avec un petit enfant très postérieure aux années 50 :

Il y a certes quelques témoignages sur la vie de Brigitte avant 1990, mais ils restent vagues et en l'occurrence le flou artistique n'apparaît guère convaincant même pour un roman national [F&D500p6]. Xavier Poussard signale que plusieurs journalistes ont tenté de trouver des amis ou camarades de jeunesse de Brigitte, en vain [F&D500p8]...

Il y a pourtant eu un coup de théâtre biographique en 2017 : on a appris que Brigitte s'était engagée en politique en 1989 ; Emmanuel n'avait que 12 ans.... Enfin du concret, une femme en chair et en os engagée dans l'action... "*C'est un document qui dormait, bien rangé dans les tiroirs d'une famille de Truchtersheim et qui fait désormais figure de collector : le tract électoral de la liste "Truchtersheim demain", et ses 15 candidats, parmi lesquels une certaine Brigitte Auzière. Brigitte Macron, mariée à l'époque avec le banquier André-Louis Auziere, vit à Truchtersheim avec son mari et ses 3 enfants. Elle est professeure de lettres au collège-lycée protestant Lucie-Berger à Strasbourg*" [article de 2017 de France 3 Grand Est]. Il s'agit des élections municipales du 12 mars 1989, voici ce document :

Voir aussi la fin du Chapitre 9 et l'Annexe A 36

Au début, l'enquête ne parvenait pas à recouper les informations, malgré quelques témoignages (article). Il manquait des éléments factuels, en général pour le séjour en Alsace. Le visage de ce tract, travaillé automatiquement avec un logiciel de restauration (ci-dessus à droite), n'est pas apparu de façon flagrante être celui de Brigitte. Finalement si, ce serait elle, comme on le montre en Annexe A 36, en accord avec d'autres informations alsaciennes découvertes.

En conclusion de ce chapitre et du précédent, le dossier biographique et iconographique d'une jeune fille de la classe moyenne aisée est bien mince. En l'absence d'autres documents plus consistants (pourquoi les cacher ?), rien ne prouve qu'une Brigitte Trogneux, fille de Jean et Simone Pujol, née en 1953, aurait existé avant 1984 et ses 31 ans. Nous verrons plus loin que nous sommes remonté jusqu'en 1985 environ, ne disposant auparavant que d'un acte de naissance et une photo en famille de fin 1954. C'est très mince.

8. De Jean-Michel à Brigitte, leur ressemblance

"*Jean-Michel Trogneux fut très longtemps dissimulé et reste très largement un mystère, un personnage "fantôme". Son existence fut d'abord cantonnée à un document émanent d'une société de la famille Trogneux, le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société d'Exploitation des Etablissements Arrasse organisée le 25 mai 2007*". Il est "*actionnaire et scrutateur au côté de son frère Jean-Claude et de son neveu Jean-Alexandre*". Mais c'est rapide, puisqu'il n'est plus dans les statuts "*le 17 octobre 2007, soit trois jours avant le mariage entre Brigitte et Emmanuel*" [F&D501p2].

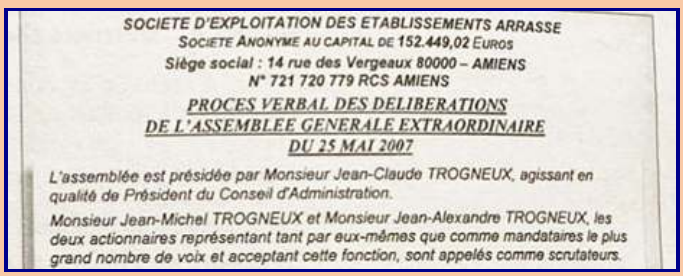
SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS ARRASSE
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 152.449,02 EUROS
Siège social : 14 rue des Vergeaux 80000 – AMIENS
N° 721 720 779 RCS AMIENS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 25 MAI 2007

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Claude TROGNEUX, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Michel TROGNEUX et Monsieur Jean-Alexandre TROGNEUX, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

En 2018, à 73 ans, il est présent sur le faire-part de décès de son frère Jean-Claude [F&D501p3]. C'est aussi en 2018, dans le téléfilm de FR 3, qu'apparaît la photo de famille avec Jean-Michel, sans légende. Mais le garçon révélé au monde par cette photo ne pourra être prénommé qu'en 2019 avec le livre de Sylvie Bommel [F&D501p3]. C'est donc tout récemment que Jean-Michel Trogneux est entré dans la légende macronienne officielle. Jusqu'à 2019, ce personnage se tenait dans l'ombre et il a fallu chercher les informations sur son compte avec les dents.

D'autres éléments ont apparu au cours de l'enquête, notamment son mariage en 1980, mais après 1984 cela reste une vie en pointillé, sur papier, sans photo ou présence physique publique. Bref avant 1984 on a un Jean-Michel présent et une Brigitte absente, après 1984 une Brigitte très présente et un Jean-Michel presque effacé : comme si Jean-Michel était devenu Brigitte...

Arrivé à ce stade et sans encore aborder l'épineux problème du premier mari de Brigitte et de leurs trois enfants, une première question se pose, puisque leur étrange itinéraire de vie le suggère : est-il physiquement possible que Jean-Michel soit devenu Brigitte ?

A la fin de son enquête, fort aussi d'autres éléments qui seront présentés plus loin, Xavier Poussard dans "*Faits & Documents*" n°501, page 10 en arrive à poser la question sur Brigitte : "*Et si c'était un homme ?*". Pourrait-elle être Jean-Michel ? Il s'appuie sur les recherches parallèles de Natacha Rey sur sa page Facebook (privée) et sur cette comparaison de photos :

A droite, ressemblance faciale par le logiciel Megvii : probabilité normale que ce soit la même personne

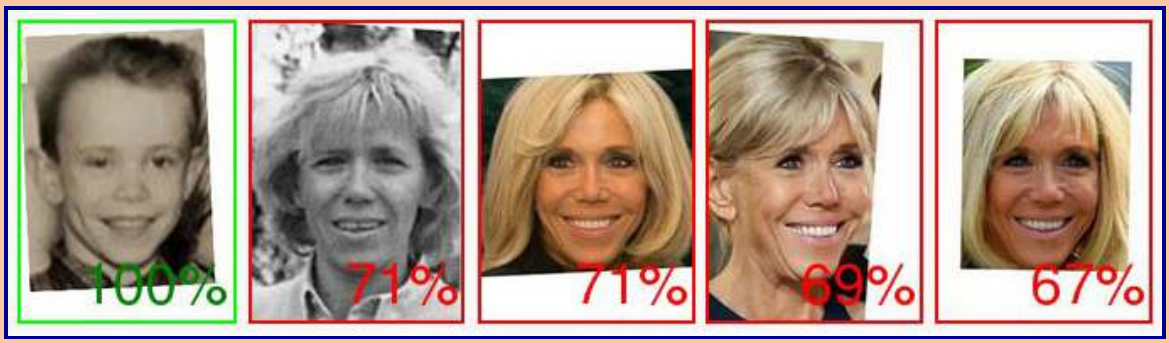

Ressemblance par comparaison Betaface : entre 71 et 67 %

Plus tard, Xavier Poussard se servira du logiciel de reconnaissance faciale de l'entreprise chinoise Megvii qui établira une bonne probabilité que ces deux visages chronologiquement très espacés appartiennent au même individu. Natacha Rey fera de même et chacun peut procéder à des comparaisons de photos :

D'autres détails dans la vie antérieure de Brigitte confortent cette hypothèse. Ainsi, dans sa troisième vidéo, Natacha Rey signale que Brigitte s'est rappelée avoir vécu seule aux Etats-Unis lors de l'alunissage de Neil Armstrong en 1969 (lien). Elle aurait eu 16 ans à l'époque, que faisait-elle seule là-bas à cet âge ? Jean-Michel, lui, avait 24 ans et ce séjour apparaît alors beaucoup plus vraisemblable ('Annexe A 26).

D'autres interrogations méritent d'être posées. En particulier celles-ci, levées par des internautes enquêteurs associés :

1. Est-il possible qu'une Brigitte Trogneux soit née à Amiens en 1953, qui serait décédée peu après ? Son frère Jean-Michel aurait alors en quelque sorte réincarné sa soeur... Le 25 mai : cette hypothèse, maintenant privilégiée, a été émise ici dès la fin janvier 2022.
2. Jean-Michel a eu une nièce décédée jeune (Annexe A 11), qui pourrait être la fillette figurant sur cette photo de famille.

Il reste que la légende présente Brigitte comme ayant eu un premier mari, André-Louis Auzière, et trois enfants. Comment est-ce compatible avec l'hypothèse qui vient d'être formulée ?

9. André-Louis Auzière, le mari fantôme de Brigitte

A suivre la légende inscrite dans la fiche Généanet de fraternelle.org, la vie du premier mari de Brigitte Macron, ensuite remariée Macron, apparaît ainsi :

♂ André AUZIÈRE

(André Louis AUZIÈRE)

- Né le 28 février 1951 - Eseka, Cameroun
- Décédé le 24 décembre 2019 - Hôpital européen Georges-Pompidou, 20, rue Leblanc, - Paris, 75015, Île-de-France, France, à l'âge de 68 ans
- Incinéré le 28 décembre 2019 - Cimetière du Père-Lachaise, - Paris, 75020, Île-de-France, France
- Banquier au Crédit du Nord, Camerounais de naissance et parisien d'origine

Parents

- Louis AUZIÈRE 1917-1985
- Penée COSTES 1920-2014

Union(s) et enfant(s)

- Marié *le 22 juin 1974, Le Touquet-Paris-Plage, 62520, Pas-de-Calais, Nord-Pas-de-Calais, France*, avec Brigitte TROGNEUX 1953 , divorcés *en 2006* dont
  - xx (Sébastien Auzière)
  - ♀ Laurence AUZIÈRE 1977
  - ♀ Tiphaine AUZIÈRE 1984

Notes

Notes individuelles

7281 - Acte de notoriété établi le 26 juin 2020 par Maître Hubert de Vaulgrenant, notaire à Paris huitième arrondissement, office notarial n°75219. Paris le 11 septembre 2020.

- Paris 15e, Année 2019, Acte n°3888

Décès

18h35

Notes concernant l'union

Union avec Brigitte TROGNEUX

Divorcée d'André Louis Auzière. Jugement du juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance d'Amiens (Somme) rendu le 26 janvier 2006.

Sources

- *Personne: CdBdM 2020 - Laure Gheerbrant 13/7/2020 12:03*
- *Famille: CdBdM*
- *Décès: Paris 15e, Année 2019, Acte n°3888, 18h35*

A y regarder de près, le flou est généralisé :

- Selon les documents, son prénom varie, André, André Louis, André-Louis, Jean-Louis. En fait ce serait André pour le premier prénom, Louis pour le second et André-Louis serait une erreur passagère de Sylvie Bommel, souvent reprise ensuite. Pour Jean-Louis, il s'agit de son oncle : nous y reviendrons à plusieurs reprises, et longuement. A commencer, de façon anecdotique, par l'article du Figaro Madame en illustration ci-dessous.
- Son lieu de naissance, Eséka au Cameroun, n'est devenu une commune qu'en 1954 ; pourquoi une jeune européenne aurait-elle accouché dans un endroit aussi reculé ? On ne risque pas d'y trouver un état civil... La présence des parents à cette époque à Eséka semble toutefois avérée (Annexe A 18). Le flou restant amènera à se demander qui y est né véritablement (Chapitre 27).
- Il serait d'abord banquier au Crédit du Nord, puis "*sous-directeur de la délégation régionale de la banque Française du Commerce Extérieur*" à Strasbourg, mais on en trouve aucune trace dans le secteur bancaire [F&D501p7] .
- N'est-il pas étrange qu'il quitte discrètement la maison conjugale quand son épouse s'amourache d'un adolescent, en lui laissant la garde des trois enfants âgés de 17, 15 et 8 ans ?
- La date du divorce, en 2006, apparaît bizarrement tardive, alors que ça fait une quinzaine d'années que les époux ne vivent plus ensemble et que leur benjamine a 22 ans.
- Les trois photos qui ont été publiées de lui, ci-dessous, représentent quelqu'un d'autre qui a pu être identifié..
- "*Acte de décès n°3888*" : est-ce une information habituellement connue ? Même l'heure "*18h35*" !
- Pourquoi la presse people a-t-elle mis un an à parler du décès du premier mari (et père de ses enfants) de la "*première dame*" ?
- Tiphaine, la fille cadette, a annoncé : "*mon père est mort, je l'ai enterré le 24 décembre*". C'est contradictoire avec une mort le 24 décembre et une incinération le 28.

Le téléfilm de France 3 "*Brigitte Macron, un roman français*", en 2018, montre cette photo présentant Brigitte et son premier mari André-Louis. Il s'agit en fait de Claude Hugot, un collègue enseignant. Il y eut ensuite, la même année, une photo de tweet truquée, à partir de cette photo, réunissant le mari, l'épouse et l'amant (Emmanuel à 12 ans) (article). Et une fausse interview d'André-Louis, en fait un canular (article)... Et en 2020, Brigitte pleure son premier mari (ci-contre, lien)...

Anne Fulda, auteure du livre "*Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait*", avait écrit ceci en parlant de Brigitte Macron : "*Elle évoque peu André-Louis Auzière, son ex-mari banquier. Par pudeur, discrétion. Parce qu'il y a des choses qu'elle ne veut pas, ne peut pas dire ?" En 2017, lors de l'élection présidentielle, des journalistes internationaux avaient tenté d'interviewer André Louis Auzière, en vain. Dans un article du magazine "Gala" intitulé "Comme s'il n'avait jamais existé !"*, on peut lire un passage de l'auteure Sylvie Bommel : "*passionnés par cet homme énigmatique, les journalistes anglais ont fouillé partout, sans rien trouver.*" (lien)

La journaliste qui a le plus enquêté sur André-Louis Auzière est incontestablement Sylvie Bommel. Chargée de coucher la "légende officielle" dans son article fleuve "Et Brigitte créa Macron" paru dans Pop Story en mai 2016, elle écrivait qu'après l'arrivée d'Emmanuel dans la vie de "Brigitte", "on ne le revit pas à Amiens, on le supposa parti à Paris, mais en vérité personne n'en savait rien. Anéanti, effacé. Comme s'il n'avait pas existé. Au point de ne pas vouloir croiser son ex-belle-famille à l'enterrement de sa mère". Elle se lancera malgré tout à sa recherche, un jeu de piste qui constituera l'essentiel d'"Il venait d'avoir 17 ans", sa seconde enquête parue en 2019. En vain... [F&D501p9]

L'homme étant introuvable, le regard s'est porté sur un presque homonyme, un certain Jean-Louis André Auzière. Il y a même une confusion entre les deux sur ce document, comme le signale Xavier Poussard [F&D501p9] :

madame FIGARO

Tiphaine Auzière, Catherine Barbaroux, Laurence Haïm : ces femmes qui entourent Emmanuel Macron

Baptiste Erondel • Le 25 avril 2017

Avocate de profession, Tiphaine Auzière, 33 ans, est la plus jeune des trois enfants de Brigitte Macron, issus de son précédent mariage avec le banquier Jean-Louis Auzière. Ayant grandi à Amiens, elle a suivi sa scolarité au lycée où sa mère enseignait et où Emmanuel Macron avait étudié. «Il a pris sa place naturellement dans la famille. Quand je sortais trop tard, il m'engueulait

La confusion entre Jean-Louis et André-Louis faite par Salomé Garganne sur planet.fr en mai 2017 (extrait, lien).

Cette photo d'André-Louis jeune est celle de son mariage, ci-dessous. L'idée vient alors de la comparer avec une photo récente de Jean-Louis. Il y a une ressemblance, confirmée par le logiciel Betaface de comparaison (71%, Annexe B 6). On a cru que les mariés viendraient d'une photo de mariage des époux Jean-Louis Auzière et Susan Spray, où les faux parents de la mariée ont été incrustés à droite, pour faire croire à une photo d'un premier mariage de Brigitte Macron. En effet, la mariée, ci-dessous à droite retouchée automatiquement par logiciel, ne ressemble pas à Brigitte.

On trouvera une analyse fouillée de cette photo de mariage en Annexe A 9. A droite, images améliorées de la mariée.

Les proches du premier mari de Brigitte le décrivent comme très effacé, "*si neutre*". Tiphaine dit que son père "*préfère rester dans l'anonymat le plus complet*". Peut-être, mais de là à ne laisser aucune trace... Aucune information n'a pu être obtenue de sa famille proche. En 2019, "Paris Match" lui a prêté quelques propos, mais c'était "*bidon*" (ci-contre, lien).

Brigitte Macron attaquée par son ex mari, la vérité éclate

L'EX-MARI DE BRIGITTE MACRON SORT DE SON SILENCE

A en croire Généanet, notamment cet arbre, Jean-Louis Auzière, né en 1943, serait un oncle de André-Louis, né en 1951. Jean-Louis s'est marié une première fois avec Susan Spray et ils ont eu deux enfants, Pascal, né le 18 novembre 1966, et Marc, né le 26 octobre 1974. Puis il s'est remarié avec Catherine Audoy née en 1944, le couple n'ayant pas eu d'enfant. Rappelons que les données Généanet peuvent ne pas être fiables, celles-là apparaissent justes. Compléments sur les Auzière en Annexes A 18, A 30, A 31, A 42, dans le chapitre suivant et ailleurs encore...

Le documentaire de France 3 montre un faux André Louis Auzière [et faux Jean-Louis] en train de tondre sa pelouse.
En fait, ce serait Jean-Paul Debes, présent sur le tract de l'élection municipale de Truchtersheim vu au Chapitre 7.
Un jour, André [le vrai Jean-Louis] s'est pris les doigts dans la tondeuse à gazon. Il a fallu l'amener aux urgences pour des points de suture. Et Sylvie Bommel commente : "*C'est sans doute l'une des rares fois où il s'est fait remarquer.*" (article)

"*C'est un homme qui ne veut pas être retrouvé après ce qui s'est passé. Cela a été pour lui un terrible choc de voir sa femme le quitter pour quelqu'un de si jeune*", a confié une source. Il aurait ensuite coupé les ponts avec tout le monde, sauf avec ses enfants. Il n'aurait plus donné signé de vie. (lien)

10. La mère biologique des trois enfants Auzière, première hypothèse

Ce chapitre traite des parents biologiques des trois enfants Auzière, Sébastien, Laurence et Tiphaine, nés en 1975, 1977 et 1984. Nous savons maintenant que Jean-Michel / Brigitte Macron n'est pas leur mère mais leur père biologique. L'hypothèse sur l'identité de la mère biologique a changé au cours de la présente enquête. Nous ne resterons, en ce chapitre, que sur la première de ces hypothèses, révélée à la mi-octobre 2021, popularisée à la mi-décembre. Avec le recul, elle était une étape nécessaire pour connaître, le 12 avril 2022 (de façon probable, devenant, le 25 mai, une intime conviction) la mère que nous retenons dans ce dossier, qui sera présentée au Chapitre 27.

C'est en analysant les informations autour de André Louis et Jean-Louis Auzière que Natacha Rey a eu l'intuition que ce Jean-Louis, si proche d'André, pourrait être celui qui a transmis son patronyme Auzière aux trois enfants de Brigitte. Elle a alors eu l'idée de contacter sa seconde épouse, Catherine Audoy. Xavier Poussard raconte la suite dans "*Faits & Documents*" n°501, c'est un moment d'anthologie, la clef de l'énigme allait être révélée :

> Devenue notre correspondante dans le cadre de cette enquête, Natacha Rey a contacté, le 22 juin dernier [2021], Catherine Audoy (à partir du contact professionnel donné par l'intéressée sur Internet) afin de lui présenter les multiples incohérences nichées dans les "*vertes années*" de Brigitte.
> Si la réponse n'est jamais venue, le résultat fut immédiat puisque dans la foulée, le 13 juillet 2021, Natacha Rey a vu débouler la gendarmerie à son domicile. Embarquée, elle a été placée en garde-à-vue (sans convocation) au prétexte d'une plainte déposée par Catherine Audoy auprès du procureur de la République de Lisieux (où Jean-Louis Auzière officie comme conciliateur de justice). Notre correspondante a été relâchée après cinq heures d'interrogatoire musclé, avec à la clef leçon de morale, humiliations et menaces en tout genre. Il lui a été demandé la liste des journalistes avec qui elle avait été en contact (nous n'étions pas les seuls) et son téléphone a été saisi.
> Natacha Rey avait-elle touché le nerf sensible en exposant simplement la similitude physique entre Jean-Michel Trogneux et l'actuelle "*première dame*" et en démontrant l'impossibilité que Jean-Louis Auzière fut le cousin d'un André-Louis Auzière improbable premier époux de "*Brigitte*" ?

De toute évidence la maréchaussée, avec ses méthodes peu amènes, avait un message à faire passer auprès de la journaliste. Si jusqu'ici l'enquête sur la piste biographique de Brigitte avançait par la recherche et l'étude laborieuse de documents difficiles à trouver, l'irruption surprise des pandores au domicile de Natacha signalait que cette dernière était sur la bonne piste. En tout cas, on peut dire qu'une réaction aussi disproportionnée des forces de l'ordre à une banale prise de contact est révélatrice de quelque chose qui ne doit pas arriver sur la place publique. L'hypothèse ci-dessous, dite "*Catherine Audoy mère*", formulée à la mi-octobre 2021, allait s'imposer aux brigittologues durant six mois avant qu'une autre ne la rejette et prenne sa place dans ce dossier, où le rejet de cette hypothèse de départ est désormais acté :

Tout cela amène à croire que Catherine Audoy pourrait vraiment être la mère des trois enfants de Brigitte, c'est ce qu'en ont déduit Natacha Rey, Xavier Poussard et leurs lecteurs, dont moi-même. Ce n'est que plus tard qu'une autre explication a été donnée (Chapitre 27).

Catherine Audoy est peintre et dessinatrice. "*Elle peint notamment des visages d'enfants dont la ressemblance avec les petits-enfants de "Brigitte" est pour le moins troublante, comme si ces derniers étaient les modèles...*" [F&D501p10].
A gauche, illustrations (en provenance de l'ancien compte facebook de Catherine Audoy) et commentaires trouvés sur Internet

Il est alors possible de bâtir un scénario où Jean-Michel serait le père biologique de ses trois enfants Sébastien, Laurence, Tiphaine Auzière, la mère biologique étant Catherine Audoy mariée Auzière. De son côté, Jean-Louis Auzière peut alors être considéré comme un père adoptif, voire officiel du point de vue administratif. Une ressemblance frappante de traits entre Catherine et Laurence va en ce sens. Xavier Poussard va plus loin en estimant que la ressemblance est forte avec les trois enfants [F&D501p10]. Toutefois, la comparaison Betaface est plus mitigée, 63 % à 60 %, entre les trois enfants Auzière et Catherine Audoy

Cela expliquait la garde-à-vue de Natacha Rey, garde-à-vue extraordinaire pour laquelle on ne trouvait alors aucune autre explication. Autre bizzarerie, juste après cet épisode, Natacha Rey raconte avoir été contactée par d'autres personnes (lien). Après l'acte révélateur des gendarmes, des langues se sont déliées pour venir spontanément apporter leur aide à l'enquête et tenter ainsi de l'orienter :

> Etrangement ces derniers jours, j'ai été contactée par plusieurs personnes, dont soit la voisine prof de maths à Amiens, soit la fille ou le fils ont bien connu Brigitte Macron du temps où « elle » était enseignante. Certains, incrédules, tentaient de la défendre et m'accusaient, sans même avoir pris connaissance de l'enquête, de colporter des rumeurs ou de fausses informations et de chercher à lui nuire. Hors, il se trouve que TOUS, sans exception, m'ont parlé d'une Madame Trogneux et non d'une Madame Auzière, alors qu'elle est censée n'avoir enseigné que sous deux noms : Madame Auzière jusqu'en 2006 et Madame Macron à partir de 2007.
>
> Se référer aux premiers numéros de Faits & Documents consacrés au "*Mystère Brigitte Macron*", où ce problème de nom est évoqué [F&D503p3], puisque des journalistes ayant interrogé des témoins de l'époque l'ont, eux aussi, appelée Madame Trogneux » au moment du scandale provoqué par sa liaison avec le jeune élève Emmanuel. Sans le savoir, ces gens m'ont rendu service en apportant de l'eau à mon moulin, confirmant, s'il en était besoin, la crédibilité de ma thèse.

Comment ont été déclarés les parents des trois enfants Auzière à leur naissance en 1975, 1977, 1984 ? On l'ignore. Tout semble avoir été soigneusement bouclé, comme pour la vie d'André-Louis Auzière. Pareillement, on ne sait pas dans quelles conditions, Jean-Michel s'est transformé en Brigitte et comment il s'y est pris pour être reconnu comme la mère de ses enfants.

De gauche à droite, Tiphaine, Laurence et Sébastien Auzière avec Emmanuel et Brigitte (photo "Gala").
Emmanuel Macron à son mariage : "*Je voulais remercier les enfants de Brigitte.*
S'il y en a pour qui cela aurait pu ne pas être très simple, c'était pour eux.
Et ça a eu, grâce à eux, la force d'une évidence." (lien).

L'hypothèse ainsi bâtie semblait être la seule à pouvoir assembler de façon cohérente les morceaux émergeant du puzzle Brigitte. Elle correspondait à des réponses positives aux questions suivantes posées par Xavier Poussard [F&D501p10] (ajout de liens vers Wikipédia) :

> Jean-Michel Trogneux aurait-il fondé une famille avec Catherine Audoy ? Jean-Michel Trogneux était-il atteint de ce trouble psychiatrique qu'est la dysphorie de genre ? Aurait-il eu recours, sur le tard, à une opération GRS (Gender Reassignement Surgery) de type MTF (Male-to-Female) ? Après sa "réassignation de genre", aurait-il choisi Brigitte comme prénom ? "*Brigitte*" et Jean-Michel Trogneux ne sont-ils qu'une seule et même personne ? A quel "*choix vital*" "*Brigitte*" fait-elle référence dans "*Elle*" (18 août 2017) ? On a peine en effet à croire qu'il s'agit d'un "*simple*" divorce quand on lit : "*Je sais que j'ai fait du mal à mes enfants, et c'est la chose que je me reproche le plus. Mais je ne pouvais pas ne pas le faire, il y a des moments dans votre vie où vous faites des choix vitaux. Et pour moi, ça l'a été.*"

> Le scénario pourrait se présenter ainsi :
> - Catherine Audoy a trois enfants, Sébastien, Laurence, Tiphaine, dont le père biologique est Jean-Michel Trogneux. Jean-Louis Auzière (dédoublé en André-Louis Auzière dans la légende) les reconnaît. Ils portent donc son patronyme Auzière.
> - A l'époque des naissances, Jean-Louis Auzière a pour épouse, Susan Spray. Il a donc deux foyers, l'un avec son épouse et leurs deux enfants, l'autre avec Catherine Audoy et ses trois enfants dont il est devenu le père adoptif. 20 ans après les naissances, il divorce et se marie avec Catherine Audoy..
> - Administrativement, la mère des trois enfants reste Catherine Audoy et c'est caché au grand public.
>
> Des variantes sont possibles. L'hypothèse où Susan Spray serait cinq fois mère n'est pas à écarter.

Ce scénario est désormais remplacé par un autre, présenté au Chapitre 27, qui, lui aussi, répond positivement aux questions de Xavier Poussard.

11. Les deux familles de Jean-Michel Trogneux

Maintenant que l'on approche de la réalité, on peut admirer la façon dont a été bâtie la légende Brigitte. La fabrication de son premier mari André-Louis Auzière est particulière habile, permettant de conserver le patronyme Auzière en laissant dans l'ombre celui que l'on peut parfois considérer comme le père adoptif, Jean-Louis Auzière. Transformer, plus tard, Jean-Michel de père de ses enfants en mère était astucieux et a été magistralement interprété par la famille. Avoir pratiqué des cours de théâtre s'avère efficace....

Toutefois, la réalité est encore plus complexe, puisqu'il apparaît que, selon le schéma ci-dessous, Jean-Michel est le père de deux autres enfants, Jean-Jacques et Valérie. Cet arbre a perdu de sa pertinence puisque l'on sait que les trois enfants Auzière ne sont pas les enfants de Catherine Audoy. L'attention du lecteur se portera sur la partie droite de l'arbre, correcte, montrant une autre relation de Jean-Michel Trogneux, officielle celle-ci avec une autre femme, Véronique Dreux, d'où deux autres enfants, Jean-Jacques et Valérie.

Arbre version 1, Catherine Audoy mère

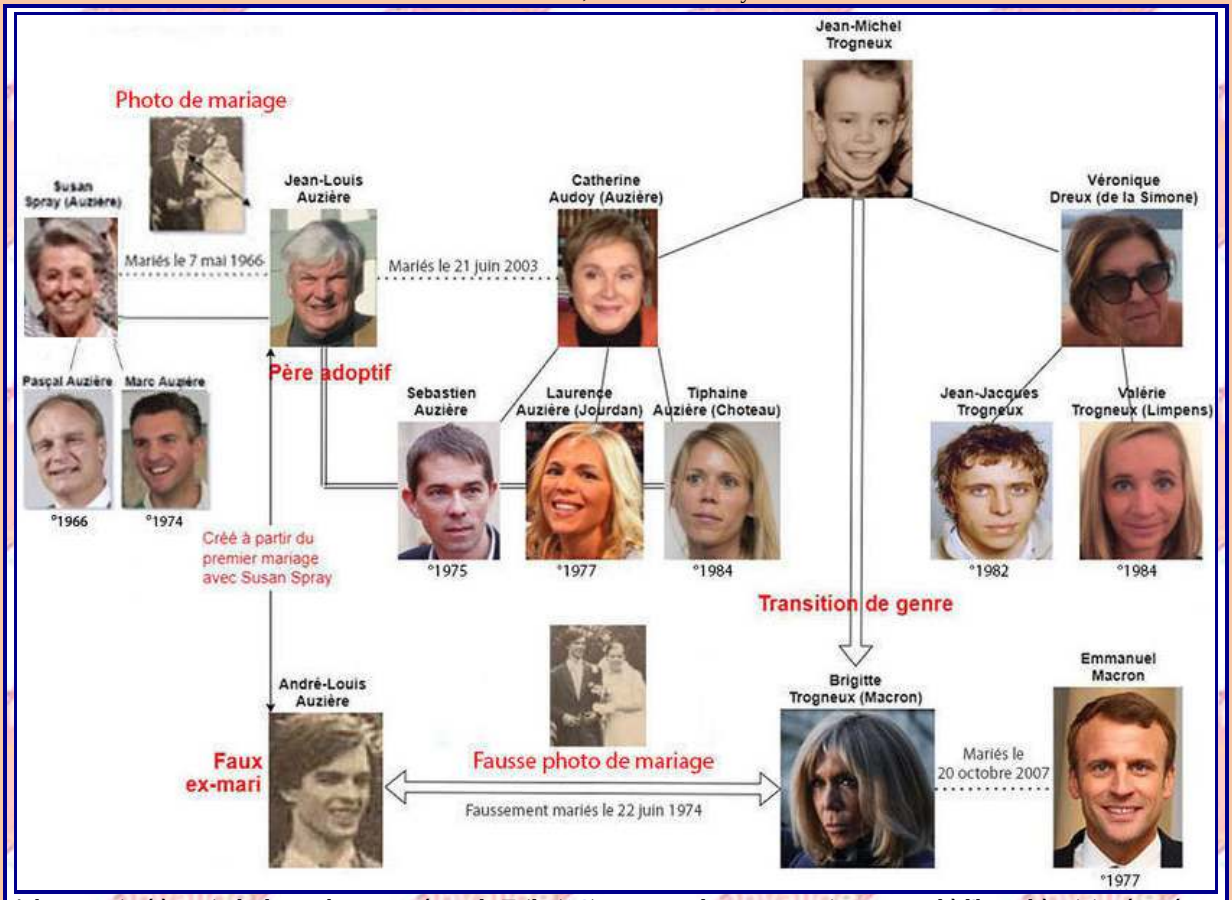

Arbre constitué à partir de deux arbres trouvés sur la Toile (1 2), en ne gardant que ce qui correspond à l'hypothèse ici présentée. Cet arbre est depuis rejeté.

Cet arbre, faux en ce qui concerne Catherine Audoy, a été remplacé par la version 2, qui sera elle aussi rejetée et remplacée.

Xavier Poussard explique comment il a découvert le premier enfant du couple [F&D503p4] :

> Un Trogneux est jusque là passé complètement sous les radars (aucune mention dans la presse et sur les sites généalogiques), Jean-Jacques Trogneux est né en novembre 1982. Un faire-part de naissance est disponible dans les archives du Courrier Picard de la BNF (avec les problèmes que cette source pose comme nous l'avons démontré). A la date du 15 novembre 1982 est annoncée la naissance de Jean-Jacques Trogneux, fils de Jean-Michel Trogneux et de madame, née Véronique Dreux.

Madame Jacques DREUX
Monsieur et Madame
Jean TROGNEUX
sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants
Véronique et **Jean-Michel**
Celui-ci a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 24 novembre 1980, à BLANGY-TRONVILLE.
Allery, 21, rue de Merelessart.
Amiens, 1, rue Delambre.

A droite, le mariage fut célébré, très discrètement, un lundi...

De même est née ensuite une soeur de Jean-Jacques, Valérie Anne-Catherine Trogneux le 20 février 1984 à Amiens. Elle a épousé Frank Limpens le 21 juin 2008 à Amiens [F&D503p5]. Jean-Jacques Trogneux était présent à l'Elysée lors de l'investiture d'Emmanuel Macron en 2017. Sa soeur n'y était pas. Leur mère, Véronique Dreux, née en 1952 à Amiens, s'est remariée le 30 janvier 1998 à Toulon avec Alain de la Simone (L'Eleu de la Simone), né en 1935 à Paris (ayant pour neveu le chanteur Albin de la Simone) [F&D503p5].

Jean-Jacques Trogneux sportif, apparemment portraituré par Catherine Audoy, et devant le palais de l''Elysée en 2017.

Ainsi, contrairement à l'arbre généalogique de la légende, présenté dans les premiers chapitres, Jean-Michel Trogneux ne serait pas resté célibataire sans enfant, il aurait eu cinq enfants avec deux conjointes et, après changement d'identité, il serait devenu Brigitte, se serait marié avec Emmanuel Macron, parvenant au titre officieux de "*première dame de France*". Extraordinaire parcours habilement camouflé... au point qu'il est difficile à imaginer... Il est tellement plus confortable de croire à une légende idyllique soigneusement romancée par les communicants, diligemment diffusée par les magazines et médias. Encore une fois, on a l'illustration que plus le mensonge est gros, mieux il passe... jusqu'au moment où on se rend compte que, derrière les acteurs de la pièce de théâtre, la réalité dépasse la fiction.

Comme le signale Njama dans un commentaire d'Agoravox :

> Si l'hypothèse de la généalogie de Jean-Michel Trogneux dans les années 70 / 80 peut paraître complexe, elle pourrait s'expliquer par une simple double vie (il ne serait pas le premier), favorisée le plus souvent par des activités professionnelles compatibles (genre commercial)... avant sa dysphorie de genre qui, on peut le comprendre aisément, aurait fait exploser en plein vol ses liaisons conjugales
>
> La biographie de Brigitte est clairement fausse... elle ne peut toucher 2150 € de pension de retraite (source L'Obs en 2017 déclaration fiscale des Macron, 17.200 € perçus entre janvier et août 2016) pour une carrière incomplète, sachant que dans le privé elle se calcule sur les 25 meilleures années et ne représente qu'au mieux 65 % du salaire net, or une prof qui plus est non certifiée n'a pu avoir un revenu moyen de 3.000 € / mois pendant 25 ans. Avec seulement 31 années d'activités pro dans sa biographie même en ajoutant 4 trimestres par enfant (3 enfants ou 5 ?), la décote est sévère... [détails, article]

Effectivement ces montants de retraite sont une preuve supplémentaire du vaste tissu de mensonges sur lequel repose la "légende" de Brigitte Macron. Cela pourrait être un nouvel axe de recherche pour un juge d'instruction qui se donnerait les moyens d'instruire une enquête sérieuse.

Propos étonnants en tous genres de 2020 et juillet 2022 : "*Après McKinsey, Rothschild et Alstom, entre beaucoup d'autres affaires sensibles, voici venus les "UberFiles". Un nouveau scandale politico-économique dont les faits remontent à l'année 2015*" (lien).
On peut ajouter cette déclaration dans "The Wall Street Journal" du 8 mars 2015 : "*On est comme une sorte de prostituée. Le job, c'est de séduire*" (lien, tweet). C'est avec cet état d'esprit qu'Emmanuel Macron s'est lancé en politique...

12. Brigitte Macron, née Jean-Michel Trogneux, a 77 ans en 2022...

L'hypothèse de Jean-Michel devenu Brigitte conduit-elle à des incohérences ? Celle qui me semblait la plus forte est relative à l'âge du personnage. Avec cette fusion biographique, Brigitte prend huit piges supplémentaires. Ce sacré coup de vieux lui donne 77 ans en 2022. Cela correspond-il au canon de beauté pomponnée que nous montrent les magazines ? Xavier Poussard donne la réponse suivante [F&D503p6] :

> 2017, Brigitte Macron (72 ans) s'installe à l'Elysée. Quelques-uns parmi nos abonnés, s'interrogent sur la différence d'âge de huit ans qu'induit l'hypothèse transsexuelle et son implication sur le physique de "Brigitte". Sans même aborder la différence de vieillissement de la peau entre les hommes et les femmes et sans détailler ce que permet actuellement la chirurgie esthétique, un simple comparatif avec Amanda Lear (née Alain Tapp vraisemblablement en 1939) ou avec la chanteuse et femme trans Marie-France (née le 9 février 1946) permet de balayer l'objection sur le rapport physique/âge.

Amanda Lear à 71 ans (2010), 80 ans (2019), 81 ans (2020) (lien). Même avec 5 ans de moins, cela reste étonnant...
Marie-France en sa jeunesse (lien), à 67 ans (en 2013) (Fabien MacRa, même lien) et à 73 ans (lien).

Ainsi dans ce monde du paraître il y a d'illustres antécédents au sein du show business et Brigitte n'est donc pas un cas d'exception.

Cependant toutes les photos ne sont pas à son avantage. Sur certains clichés l'outrage du temps et les heures de vol dans la jet set sont visibles et trahissent son âge biologique véritable, pour le mettre en accord avec celui de Jean-Michel...

Photo du centre : version originale (1 2) de 2019, version photoshopée de France Dimanche du 3 juillet 2022, tweets (1 2).

En comparant les photos, on voit que, comme toute personne âgée, sa taille de prof à La Providence a diminué, elle se tasse. Et des vidéos montrent qu'à 72 ans sur 12 cm de talon, il est difficile de gambader, sa démarche non affirmée est problématique quand elle circule sur des échasses...

Perruques semblables, certains pourraient croire que le chanteur Iggy Pop, ci-contre, né en 1947, 75 ans en 2022, serait son petit frère (ou sa soeur ?).

"*Tout est parti de Natacha Rey qui, dès qu'elle la vit apparaître, eut pour évidence que Brizitte était un transsexuel et enquêta trois ans… Certains ne s'obnubilèrent que sur sa perruque et ses lentilles de contact bleu-plastique… déjà bizarres. Pour nier ce port de perruque, l'Élysée usa d'un procédé qui restera dans les annales. Le palais fit publier une offre d'emploi recherchant une coiffeuse capable de poser des extensions [article du 11 janvier 2018]. Du jamais vu ! Jamais la Présidence ne publie une offre d'emploi pour tel poste. C'est un peu technique, toutefois, les extensions [page Wikipédia] ne font qu'allonger une chevelure… et d'innombrables gros plans sur le crâne de Brizitte corroborent qu'elle ne porte que des perruques. Lesquelles se remarquent d'autant plus qu'elles sont trop importantes… à moins qu'elle n'ait un volume crânien de type masculin...*".

Article du 18 janvier 2022 présentant aussi de courtes vidéos montrant que dans sa façon de se déplacer et d'être, Brigitte n'est pas très féminine...

"*Merci le vent ! Ici on voit très bien la petite mèche fixée au devant sur les tout petit cheveux rasés et un autre étage avec le postiche cheveux, j'ai été coiffeuse et je sais comment c'est foutu !*" [tweet]

"*Les mains en disent long sur l'âge d'une personne*" [tweet]

Les bras aussi...

Brigitte aurait donc 77 ans le vendredi 11 février 2022. Va-t-on penser à lui souhaiter un bon anniversaire ? Oui, voir l'Annexe A 6.

Et en provenance d'un tweet du 11 mars, quatre photos trahissant l'âge : 1 2 3 4.

13. Elle a l'ossature d'un homme...

Une femme peut avoir une allure (charpente osseuse) proche d'un homme, elle peut avoir un cou court, des pieds longs, un fessier plat. Il est probablement très rare qu'elle réunisse toutes ces caractéristiques. Aussi, comme indiqué sur cette photo de tweet, il est habituel que les hommes aient le genou vers l'extérieur, les femmes le genou vers l'intérieur, là encore Brigitte est dans la première catégorie. Et aussi pour son bas du visage trop développé (photo), pour la longueur relative des doigts (indice de Manning, photo), voire la pilosité (photo). Ces éléments sont repris et développés dans l'Annexe B 12. Oui, il est très rare qu'une femme ait tant de caractéristiques généralement masculines...

Variantes de la photo de gauche : 1 2 3 [Agence Bestimage], avenue Montaigne, Paris, le 21 juin 2018.

"*Brigitte Macron, is she a transsexual ? The question that the french are asking themselves at the moment...*" (instagram : @facial.cupping)

"*Le cou d'une nymphe, gracieux, léger, délicat, épuré, censé être celui d'une Dame de la Haute. Reproduit sans trucage par Natacha Rey.*"

Ces illustrations et commentaires ont été recueillis sur la Toile.

Dans sa façon d'être, Brigitte peut aussi avoir des manières masculines. C'est le cas pour sa façon de s'asseoir, jambes écartées (manspreading), dans une vidéo extraite du documentaire de France 3 "*La Stratégie du Météore*", disponible sur Youtube sous le titre "*La stratégie diabolique de Macron pour gagner les présidentielles*" (>>>**vidéo**>>> de 1 h 21).

Voici cet extrait >>>**vidéo**>>> de 29 secondes montrant une façon très masculine de s'asseoir.
// copier-coller pdf : https://pressibus.org/gen/trogneux/compar/assise.mp4 //

Il n'empêche que, souvent habillée par des couturiers de renom, Brigitte a su faire illusion (extraits de cette page du magazine "Gala") :

Selon une autre page de "Gala", Brigitte Macron a "*un look canon*" et "*une vraie silhouette de star*", avec "*une forme olympique*". Ses "*5 atouts beauté*" sont sa ligne de sylphide, son regard rock, sa mine ensoleillée, ses jambes interminables ("*Julia Roberts n'a qu'à bien se tenir*") et sa blondeur californienne.

14. 1977-1990, Jean-Michel Trogneux et le pasteur Joseph Doucé

Par trois fois, en ce mois de janvier 2022, l'affaire Brigitte Macron nous a ramené à l'année 1977, qui apparaît comme celle où Jean-Michel Trogneux commence à devenir femme.

1. **1977, l'interview de la transsexuelle Véronique**

Alors que sa réaction aurait dû être immédiate, pour étouffer au plus tôt la rumeur, Brigitte Macron a opposé un long silence aux révélations sur sa transsexualité. Celles-ci avaient pourtant enflammé les réseaux sociaux, dès la mi-décembre 2021. A part la censure et les dénis outragés et non argumentés des médias complaisants, l'Elysée évitait le sujet et se faisait même très discret. C'est seulement à la mi-janvier que madame Macron apporte les premières réponses, en deux interventions médiatiques. Celle du 12 janvier est brève : "*Evidemment c'est un mensonge, mais bon... Une fois que j'ai dit ça, je n'ai rien dit...*", parlant aussi vaguement de plainte.

La deuxième fois, sur la radio RTL, le 14 janvier, elle s'exprime plus longuement sur le sujet. Elle déblatère ses balivernes avec aplomb, de façon naturelle (elle a tant d'expérience...), bien sûr sans la moindre preuve, acte de naissance, acte de mariage, photos ou autres documents, bref les outils classiques du généalogiste... Elle entre comme chez elle dans n'importe quel grand média et elle baratine devant des journalistes qui ne savent pas étudier un dossier et qui gobent n'importe quel bluff ("rumeur", "transphobe"...). Celle qui a agressé un adolescent, celle qui a, par son mari, agressé tous les citoyens français, ose même se présenter en pourfendeuse du harcèlement des adolescents (voir aussi les Annexes A 17 et D 25). Combien de temps va durer cette pièce de théâtre grotesque ? Quand donc allons nous revenir à la réalité et aux documents et faits (pour ne pas dire Faits & Documents...) qui en témoignent ? Depuis sa formation, ce couple a érigé le mensonge en manière de vivre. Sa manière de gouverner repose de même sur le mensonge, en l'assaisonnant de démagogie, de bluff, d'inversions accusatoires, comme on le verra plus loin, et sur d'autres artifices. Voici la transcription de cette >>>**vidéo RTL**>>> de 1 mn 21, Brigitte Macron (BM) répondant aux questions de la journaliste Alba Ventura (AV) :

AV - Vous aussi, vous avez été victime des réseaux sociaux ? Récemment, on a dit que vous étiez un homme sur les réseaux sociaux. D'abord ça vous a blessé, ça ?
BM - Au début j'ai regardé ça d'un petit peu loin, j'en ai entendu parler et puis bon... Et puis à un moment donné, je me suis rendu compte qu'ils étaient en train de bouleverser ma généalogie.
AV - Comment ça ?
BM - C'est-à-dire, ils avaient changé mon arbre généalogique. C'est-à-dire, les trois quarts de la famille c'était bien et puis d'un seul coup on arrive à mon frère. Je suis mon frère. Et là, on touche à la généalogie de mes parents et là c'est impossible.
AV - Quand vous dites "ils", qui sont ces gens ?
BM - Il y a trois niveaux. Le premier niveau, ce sont les émetteurs, en l'occurrence là ce sont des femmes, des émetteurs qui me poursuivent apparemment depuis longtemps. Je ne sais, je n'y vais pas. Ensuite il y a ceux qui relaient et qui amplifient. Puis évidemment il y a les hébergeurs. Et moi, si je n'y vais pas, si je ne fais rien, alors que ça fait quatre ans que je suis contre le harcèlement, je ne suis pas audible. On va me dire "mais vous, vous ne faites rien".
AV - Exactement. Mais vous, vous avez, si j'ose dire, les moyens de vous défendre.
BM - Complètement.
AV - Enfin, un gamin de 13 ans ou une gamine de 13 ans qui continuent de souffrir en silence... Je crois que vous avez mis cinq-six jours pour faire disparaître des informations...
BM - Moi, j'ai mis cinq jours et demi...
AV - Cinq-six jours, vous ?
BM - Oui, cinq jours et demi, je crois, oui. Alors vous imaginez... Avec un avocat qui est rompu à l'exercice...

Elle ne dit pas "*Je serais mon frère...*" ou "*Ils prétendent que...*"

Brigitte Macron avoue : "*Je suis mon frère*"

Elle nous donne raison même dans son déni !

Cet entretien de 2022 va nous être précieux pour la comparaison qu'il permet avec un autre entretien, de 1977 :

La première preuve (ici la deuxième, dans le Chapitre 30)

Le 23 janvier 2022 : alors que je suis en cours de première finalisation de cette page, j'apprends la découverte d'une **>>>vidéo INA>>>** de 1 mn 47, en date du 27 septembre 1977 (elle a disparu de la page INA vers le 10 février, je l'ai remplacée par une version sauvegardée, de 15 Mo). Elle présente un entretien avec "*Véronique et Martine, transsexuelles dans les années 70*", Martine à visage découvert et Véronique aux contours dans la pénombre. Sur la chaîne de télévision "Antenne 2", elles répondent au journaliste François Desplats avec pour commentaire (fautes de frappe incluses) : "*Véronique et Martine, devenues femmes après une opération, apportent un témoignage sur leur transsexualité. A visage caché, Véronique parle de son opération. Pour elle, il ne s'agit pas d'une transformation car elle s'est toujours senti femme. Martine évoque ses difficultés dans le monde du travail. Depuis son opération, elle a dû changer de métier car le milieu dans lequel elle travaillait n'aurait pas accepté pas son changement de sexe*". Cette vidéo est incomplète. La suite du dialogue entre Véronique et François Desplat est retranscrite dans l'Annexe A 19, mais l'essentiel est déjà ici.

La voix de cette Véronique et celle de Brigitte Macron sont pratiquement les mêmes. De plus, Véronique a le même tic de langage "*C'est-à-dire*" que dans la vidéo RTL ci-dessus du 14 janvier 2022, de 1 mn 21.

Ecoutez la comparaison est frappante :
>>>vidéo>>> de 1 mn 27
// copier-coller pdf : https://pressibus.org/gen/trogneux/compar/voix.avi //

La silhouette de la vidéo INA ressemble beaucoup à celle de Brigitte. Et la même gestuelle...

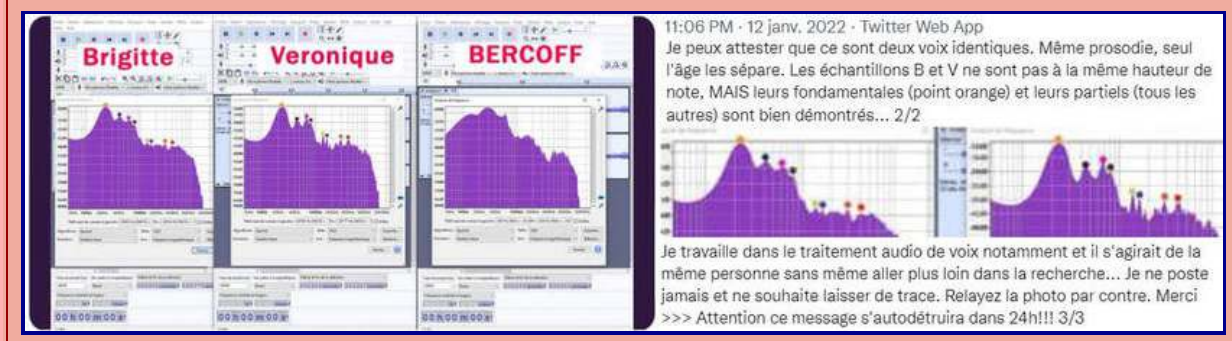

Cette comparaison de voix nous permet d'affirmer que Brigitte et la transsexuelle Véronique sont la même personne, donc que **Brigitte Macron est née homme**. Certes l'expert est auto-proclamé, mais son propos apparaît précis, aucune analyse contradictoire n'a été présentée et surtout chacun peut constater avec la vidéo ci-dessus que les voix sont les mêmes...

De là on peut affirmer que Brigitte Macron née Brigitte Trogneux est un personnage fictif, inventé, enfin pas complètement inventé, on le verra plus tard. La preuve que Brigitte serait née et aurait grandi sous le nom de Jean-Michel Trogneux n'en est pas, pour autant, établie. Toutefois le nombre d'indices accumulés en ce sens ne laisse guère de doute.

Jean-Michel Trogneux serait devenu femme vers septembre 1977, à en croire la qualification de "*transsexuelles*", sous-entendu opérées, donnée aux deux personnes interviewées. Un changement d'identité sexuelle ne s'effectue pas en trois mois (Xavier Poussard indique 3 ans), il se peut que l'entretien ait été réalisé au début du processus. Or c'est antérieur à la naissance de trois des cinq enfants de Jean-Michel (sur ses deux "*familles*") : Tiphaine (1984), Jean-Jacques (1982) et Valérie (1984), ce qui pourrait créer une impossibilité. On remarque alors qu'à la question du journaliste cherchant à savoir si elle a été opérée, Véronique botte en touche... C'est donc plus tard qu'elle a été opérée, à supposer qu'elle l'ait vraiment été. Ou elle a alors seulement été opérée du visage, de la voix et du cou, éventuellement des seins... Il reste des interrogations, mais l'obscurité commence à se d

Extrait de la vidéo du chapitre 13

2. **1977, la rencontre avec le pasteur Joseph Doucé**

Le 8 janvier 2022, à la fin de sa 3ème vidéo, Natacha Rey a ouvert une nouvelle piste. Elle a présenté la première photo ci-dessous en pointant, au premier plan, un jeune homme, l'air songeur, accoudé sur ses genoux, la cigarette au bec (à droite il est comparé avec une image de la vidéo du chapitre précédent) :

Sur la photo de gauche, à partir de la gauche, probablement le pasteur Doucé et Jean-Michel Trogneux
Sur le montage de droite, Jean-Michel en 1977 et Brigitte en 2017 : même façon d'être assis(e), aussi sur cette photo de tweet en 2021

Natacha Rey sous-entend avec insistance que ce serait Jean-Michel Trogneux. Il y aurait des preuves formelles qui seraient présentées dans quelques semaines, en février 2022. Pourquoi attendre ? Aucune preuve n'a toutefois été apportée dans les mois suivants, il n'y a qu'une ressemblance physique et une certaine logique qui est expliquée dans ce qui suit. Il convient donc d'être prudent sur la présence de Jean-Michel Trogneux sur ce document. La photo est extraite de l'émission de télévision "*Faites entrer l'accusé*", diffusée en 2005, consacrée à l'assassinat du pasteur Doucé (>>>**vidéo**>>> de 1 h 09).

Joseph Doucé était un pasteur baptiste belge, excommunié, diplômé en psychologie-sexologie à l'université protestante d'Amsterdam, naturalisé français en 1982. Il a disparu à 45 ans, le 19 juillet 1990, son corps aurait été retrouvé en forêt de Rambouillet le 24 octobre 1990. Il avait fondé en 1976 le Centre du Christ Libérateur (CCL) à Paris. Selon la profession de foi de ce groupe, il s'agissait d'assurer un espace d'accueil et de parole pour les croyants appartenant aux minorités sexuelles et de genre : homosexuels, transgenres, sado-masochistes et aussi pour d'autres pervers sexuels y compris les pédophiles, groupe criminel en regard du droit. Se déclarant "*homosexuel pratiquant [sa sexualité]*" autant que pasteur (croyant pratiquant sa foi), il accueillait en diverses réunions ou dans sa librairie, sous les bons auspices du Christ, des jeunes gens en souffrance rencontrant des difficultés à affirmer et vivre socialement leur sexualité spécifique considérée comme marginale, déviante ou psychopathologique.

Le pasteur Doucé, sa boutique, ses réunions, deux de ses ouvrages et un titre sur sa disparition.

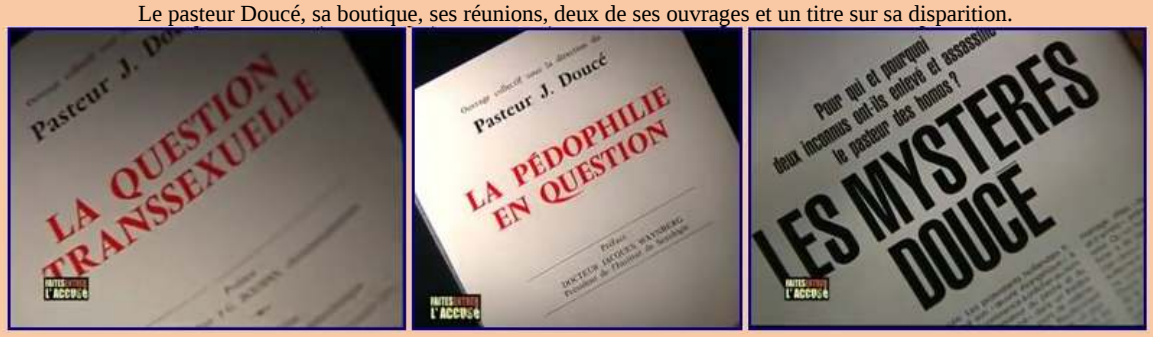

Pour les jeunes, changer de sexe à l'époque obligeait quasiment à passer par la case prostitution. Pour les personnes plus âgées, devenues parents et intégrées à la société, mal dans leur peau, l'écoute du pasteur, ses réunions et ses réseaux permettant d'être discrètement opéré, constituaient une démarche relativement accessible. Il est donc probable que Jean-Michel Trogneux ait suivi ce parcours. Xavier Poussard apporte des précisions (on y retrouve la Fraternelle déjà signalée sur un site Généanet) [F&D503p6] :

Mitan des années 1980. Jean-Michel Trogneux (40 ans), bien que père de famille, prend conscience de la "*dysphorie de genre*" qu'il a si longtemps enfouie et s'apprête à effectuer sa "*réassignation*". Il faut dire que l'époque incite fortement à effectuer ce genre de démarches. [...] La loi commence à évoluer. s'il est toujours légalement et médicalement interdit de changer de sexe par intervention chirurgicale en France, un parcours de soins publics a été défini en 1979 sur la base d'un suivi psychiatrique de deux ans avant de pouvoir accéder au traitement hormonal puis aux chirurgies (il faut compter trois ans) assez coûteuses et généralement effectuées à l'étranger, principalement aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne.
Sous l'influence du Centre du Christ Libérateur du pasteur Joseph Doucé qui accueille, met en relation et fiche (pour le compte de qui ?) les membres des "*minorités sexuelles*" (homosexuels, lesbiennes, sadomasochistes, travestis, transsexuels, pédophiles, etc.), du Dr Léon Pérel qui opère ouvertement à la clinique Saint François à Paris et d'Henri Caillavet (dignitaire maçonnique de la Fraternelle parlementaire), les médias accordent une place toujours plus large au sujet.

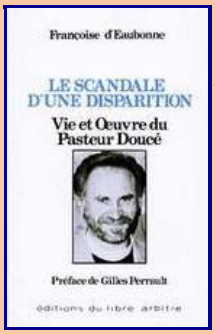

Sur le pasteur Doucé, on pourra consulter une page du site Transidentité de Tom Reucher et, sur le site BoyWiki, une autre page de présentation et, en intégralité, son livre "*La pédophilie en question*". On y apprend que Joseph Doucé était membre de la Commission des libertés au Sénat. Le 12 septembre 1989, il a fait voter par le Parlement Européen une "*Résolution sur la discrimination dont sont victimes les transsexuels*" et le 29 septembre de la même année une "*Recommandation relative à la condition des transsexuels*". Le pasteur s'exprime aussi dans cette >>>**vidéo INA**>>> de 3 mn 39.

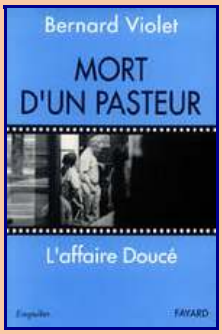

En raison de son militantisme et de son éclectisme très large dans la sphère sexuelle, mais surtout de sa tolérance sans restriction à la pédophilie associée à ses relations, parfois haut placées, Joseph Doucé a vite acquis une réputation sulfureuse, y compris dans les milieux homosexuels institutionnels, au point de devenir peu fréquentable. Est-ce pour autant, comme certains le disent ou le sous-entendent, qu'il y aurait des soupçons de pédophilie (au sens habituel, avec enfant impubère) dans l'appui que Jean-Michel Trogneux a trouvé auprès du pasteur ? Rien ne va vraiment en ce sens à ce stade de nos connaissances.

La preuve que Natacha Rey n'a pas apportée pourrait remettre en cause le lien unissant Jean-Michel Trogneux et Joseph Doucé. Cette rencontre ne laisse pourtant guère de doute. A cause du rôle pivot du pasteur pour changer de sexe à l'époque. D'ailleurs, l'interview de Véronique la transsexuelle en 1977 en est une confirmation. Un producteur TV voulant capter de tels témoignages ne pouvait que se tourner vers le pasteur. Rappelons que le CCL du pasteur a été fondé en 1976, un an avant l'entretien. De plus, la photo ci-contre, d'origine inconnue, apparaît réunir le pasteur et Véronique, donc Jean-Michel.

Après 1977, un peu avant aussi, une période obscure commence où Jean-Michel alterne vies d'homme et de femme. Jusqu'en 1985 environ et son arrivée en Alsace, sous sa forme féminine définitive. Il reste encore beaucoup à découvrir...

3. **1977, la fausse piste de la simili gay pride**

Au 22 janvier, le présent chapitre a été augmenté par l'ajout d'une photo où l'on avait cru reconnaître Jean-Michel Trogneux, selon l'encadré ci-dessous. Le 15 février, nous avons appris de source sûre qu'il s'agit d'une autre personne [en confirmation de F&D504p12], ce qui amène à considérer cette photo comme une fausse piste abandonnée. De plus, elle date en réalité du 5 mars 1977, et non du 25 juin, en marge d'une manifestation des lesbiennes du MLF.

En introduction à ce chapitre, après son écriture et avant sa finalisation, j'ajoute, le 22 janvier 2022, une découverte de ce jour, en provenance de twitter : une nouvelle photo de Jean-Michel Trogneux ! Le contexte dans lequel elle est prise, sous une banderolle du Groupe de Libération Homosexuelle, et la ressemblance flagrante avec d'autres photos (cf. ci-dessous), davantage encore que celle avec le pasteur Doucé, ne laisse guère de doute.

Voici cette photo présente ici sur le site du magazine "*Têtu*", dans un diaporama de "*12 photos d'archives des premières prides parisiennes*". Elle est datée du 25 juin 1977, Jean-Michel avait 32 ans :

(P.-S. du 3 février : une autre photo avec la banderolle et les deux personnes à droite)

Hypothèse rejetée (le personnage en haut de forme n'étant finalement pas Jean-Michel Trogneux)

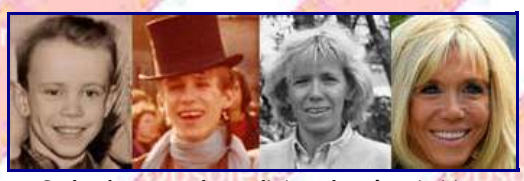

Sur les photos centrales, on distingue les mêmes incisives écartées...

Le militantisme de la cause transsexuelle que véhiculait Jean-Michel / Véronique dans l'interview de 1977 nous a fait croire à d'autres expressions publiques de cette cause, ou de celle homosexuelle souvent associée. Nous avons relancé ce type d'hypothèse pour la première gay pride de New-York (Annexe A 26) ou pour un Music Hall alsacien (Annexe A 27), mais il semble que Jean-Michel soit resté discret après 1977...

15. 1991-1992, Brigitte à Amiens, sa rencontre avec Emmanuel

La première apparition de Jean-Michel en tant que Brigitte à Amiens correspond à la rentrée de l'année scolaire 1991-1992 au lycée privé "*La Providence*" en tant que professeur de Français. Pour Xavier Poussard : "*Jean-Michel Trogneux commence une nouvelle vie au lycée La Providence à Amiens. Sous le nom Brigitte, il a rejoint l'enseignement comme nombre d'hommes "réassignés", la célèbre meneuse de revue transgenre Bambi (née Jean-Pierre Pruvot) étant l'exemple le plus connu*" [F&D503p7].

C'est au début de l'année scolaire suivante 1992-1993 que Brigitte et Emmanuel se seraient rencontrés (Annexe A 10). Après plusieurs variations, au fil des articles et des livres, il apparaît que l'on puisse se fixer sur cette version écrite par Sylvie Bommel dans son livre "*Il venait d'avoir dix-sept ans*" en 2019 :

> Il est en classe de seconde. Il noue une idylle avec sa professeur de théâtre, une femme mariée de 24 ans son aînée. [...] Hiver 1992-1993, le club de théâtre du lycée périclitait depuis quelques années, Brigitte Auzière ne s'est pas faite prier pour le ranimer. Une douzaine de lycéens sont inscrits dont ce garçon qu'elle avait aperçu à la cérémonie des rapports de stage, Emmanuel Macron, qui est en seconde comme sa fille Laurence.

Livres de 2017, 2018, 1018, 2019, 2020 et 2021. Le récit de la légende Brigitte est alors stabilisé.
Les auteurs de ces ouvrages ont essayé de percer l'opacité de la vie passée de la première dame, en vain.

Une véritable légende de prince et de princesse a été brodée par les communicants de l'Elysée et diffusée à grande échelle dans la presse nationale. Dans une telle fabrique du mensonge on ne lésine pas sur les détails biographiques exceptionnels, providentiels ou émotionnels du genre "*Elle a 39 ans, il va sur ses 15 ans. Elle, prof admirée par ses élèves, spontanée, directe, solaire. Lui, surdoué qui sait tout sur tout, allure de poète. Quelques mois à se fréquenter à l'atelier théâtre, et la complicité se mue en idylle*" [article de L'Obs, 23 mai 2017].

Mais la réalité chronologique et biologique confine, elle, au sordide. Point de Belle au Bois dormant... En septembre 1992, date du début déclaré de leur rencontre, Emmanuel, né le 21 décembre 1977, avait 14 ans, Jean-Michel, né le 11 février 1945, avait 47 ans (ils ont 32 ans et 10 mois d'écart). Ainsi la princesse de la farce élyséenne approche le demi-siècle, avec les outrages du temps, contrairement à la Belle au bois dormant que le prince charmant tirait de son sommeil dans sa frêle jeunesse. Pour la triste idylle élyséenne, il est clair qu'avec un âge aussi avancé de la princesse, il ne sera plus possible d'assurer une nombreuse progéniture au service de la start-up-nation.

En 2017, Caroline Derrien et Candice Nedelec imaginent : "*Emmanuel est parfaitement sérieux lorsqu'il ose déshabiller son coeur auprès de son enseignante*". Peut-on croire que l'adolescent aurait séduit l'adulte et lui aurait déclaré sa flamme ?

Le lycée privé jésuite La Providence à Amiens. En 1993, Emmanuel Macron fait l'épouvantail dans la pièce de théâtre "*La comédie du langage*" de Jean Tardieu (titre prémonitoire pour un manipulateur de mensonges et rôle prémonitoire auquel s'est ajouté celui de marionnette...). Brigitte Auzière, future Macron, professeur de français, en classe avec un autre élève et devant ses élèves. A cette époque amiénoise, il n'y a pas de photo, ni de vidéo, où Emmanuel et Brigitte soient sur la même image.

On trouve sur Internet d'assez nombreuses photos de Brigitte au lycée "*La Providence*", avec d'autres professeurs ou avec des élèves, provenant souvent du documentaire de France 3 "*Brigitte Macron, un roman français*". Il est difficile de les dater, Brigitte ayant exercé en ce lycée de 1991 à 2007. Xavier Poussard [F&D499p5] et Natacha Rey estiment que durant une certaine période, Brigitte portait systématiquement une écharpe autour du cou, comme si elle cachait les traces d'une opération (pomme d'Adam...). Voir aussi cette photo de tweet (ou surinterprétation de logiciel de restauration ?).

A gauche classe de 1ère L en 2000/2001. La photo de droite est arrangée à partir de la précédente, avec cheveux dégagés autour des oreilles. Sur les photos de cette époque, Brigitte avait une poitrine beaucoup plus menue que sur ses photos d'après 2015.

Gaël Tchakaloff, auteure du livre de 2021 "*Tant qui'on est tous les deux*" nous laisse entrevoir le caractère de Brigitte quand on essaye d'approcher ses secrets dans un article révélateur intitulé "*Brigitte Macron très énervée : elle perd le contrôle face à une journaliste* ". Présentation de l'auteure par un correspondant puis extraits :

> La journaliste Gaël Tchakaloff, née Lucile Gaël Buffet (1971) est une copine intime de Brigitte Macron (dixit: l'appelle quand elle ne va pas bien. "*elle est une habituée de l'Élysée, déambule dans les couloirs, dans les bureaux, entre dans l'aile madame (la partie privée) comme dans un moulin*". Elle a écrit aussi un livre sur sa "dualité" "*Vacarme*" (dualité homme-femme ?) (liens : 1 2). Gaël, c'est son deuxième prénom à l'état civil, un prénom mixte, ce qui n'est jamais neutre, car sa mère voulait qu'elle ait "*la liberté d'être fille ou garçon, comme George Sand*". Etrange de retrouver cette référence comme le fait Brigitte / Véronique en parlant en 1977 de Sand et Chopin qui serait transexuel.
>
> "*Lorsque j'ai fait part à Brigitte Macron, par téléphone, de mon souhait de raconter la relation que la Première dame entretient avec le chef de l'État, celle-ci a très mal réagi*", a confié la journaliste. Elle a ensuite ajouté : "*Cela m'a fait de la peine. Au point de pleurer, sangloter, hoqueter*". [...]
> Dans son livre, Gaël Tchakaloff explique que le couple ne supporte pas que l'on touche à son intimité et que c'est le seul sujet qui peut véritablement énerver Brigitte Macron. Comme relaté dans l'ouvrage, cette dernière avait d'ailleurs indiqué : "*Je ne veux pas que l'on parle de nous, je ne veux pas que notre couple soit exposé*". Ecrire ce livre n'a donc pas été une mince affaire.
> L'auteure a expliqué qu'elle avait passé plus de temps à se battre pour avoir accès au couple présidentiel plutôt qu'à écrire. "*Dès qu'on a su que j'écrivais un livre, la politique a partout remplacé l'amitié*", a-t-elle révélé avant d'indiquer : "*J'ai été sans arrêt dans le conflit de la loyauté entre amitié et écriture*".

[photo Gwendoline Le Goff - BestImage]

16. 1993-2007, les débuts du couple Brigitte-Emmanuel

En mai 2016, dans les pages de Pop Story, d'après les confidences d'un proche [F&D497p6] (quelle est la part de légende ?, l'épisode de la piscine est aussi raconté quand Emmanuel étudie à Paris) :

> Chez les Trogneux, on est à mille lieues d'imaginer le vaudeville qui se trame dans la maison familiale où le couple se retrouve. Emmanuel profitait des absences de Jean-Claude Trogneux [son frère aîné] pour se faufiler auprès de Brigitte qui se dorait au bord de la piscine familiale. Et s'enfuyait dans les buissons avec sa serviette, dès qu'il réapparaissait.
>
> [...] La confrontation arrivera pourtant lorsque l'aîné de la fratrie tombe sur le couple dans le jardin. C'est le point de départ de nombreuses querelles. [...] Elle ne parviendra pas à les convaincre d'une nécessité : la première dame peut bien assurer avoir toujours perçu Emmanuel Macron comme un contemporain, ses proches, eux, mesurent à l'époque chacune des vingt-quatre années qui les séparent

En avril 2017, le magazine "Closer" donne la parole à la mère d'Emmanuel Macron avec cette présentation (lien) :

> Brigitte, c'est la femme de sa vie, celle qu'Emmanuel Macron a rencontrée sur les bancs du lycée. Il était élève, elle était sa professeure de théâtre. Un amour transgressif qui débouchera bien des années plus tard sur un mariage. Mais avant d'en arriver là, les amoureux ont dû faire face à la colère des parents d'Emmanuel Macron, qui ne voyaient pas d'un bon oeil son idylle avec une femme plus âgée. Inquiets pour l'avenir de leur fils adoré, monsieur et madame Macron ont même décidé de brutalement le retirer de son établissement d'Amiens pour "*l'exiler*" à Paris. Si depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, Françoise Noguès, la mère de l'ancien ministre de l'Economie, n'a pas oublié les blessures du passé. Elle a même décidé de les raconter à la journaliste Anne Fulda dans le livre Emmanuel Macron, "*Un jeune homme si parfait*". La mère de famille y évoque celle qui l'a éclipsée dans le cœur de son propre fils : l'omniprésente Brigitte. Dans son nouveau numéro, en kiosque vendredi 6 avril, "Closer" vous explique pourquoi la relation entre les deux femmes n'a pas toujours été au beau fixe, loin de là !

En 2019, Sylvie Bommel, en son livre déjà cité "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", écrit :

> Rue Saint Simon, une voisine des Auzière, planquée derrière son rideau, comptabilise les allées et venues d'Emmanuel et décide qu'il est de son devoir d'informer la direction de La Providence. Au moins celle-ci signe-t-elle la missive de son nom. [...] Pendant la campagne présidentielle, quand il a bien fallu livrer quelques détails sur les circonstances de leur rencontre, les époux Macron ont tout fait pour que les trois mots fatals "*détournement de mineur*" ne soient jamais prononcés.

Renaud Dely et Marie Huret dans leur livre "*Les Macron du Touquet-Élysée-plage*", paru en 2020, parlent de la réaction du grand-frère Jean-Claude Trogneux : "*Il redoute surtout que la liaison de Brigitte avec son élève n'éclabousse la réputation des Trogneux et ne rejaillisse sur leur business. Il tance sa soeur, la culpabilise. Se prend pour son père*". Et de celle de l'évêque d'Amiens, Jacques Noyer, proche confident de la famille, se souvenant du raffut que cette relation avait provoqué dans la ville : *“La petite bourgeoisie a dit tellement de mal de Brigitte ! Les Trogneux en ont pris plein la figure !”* [article]. En janvier 2021, Hervé Algalarrondo publie chez Grasset (lien) le livre "*Deux jeunesses françaises*", dont voici, en partie, la présentation et un extrait :

> Au coeur de la Picardie, entre Amiens et le Vimeu, grandissent deux jeunes garçons que tout oppose. A quelques années d’écart, ils ne fréquentent pas les mêmes écoles, pas les mêmes rues, pas les mêmes soirées. L’un a un père neurologue, et une professeur de français merveilleuse, sa grand-mère dit "*Manette*". L’autre vit dans une maison abîmée, loin de tout, et rêve en mots. Tous deux vont fuir vers la capitale pour accomplir leur destin personnel, et se faire un nom. Eddy Bellegueule devient Edouard Louis, romancier célèbre, traduit dans le monde entier, gay, très engagé à gauche, proche du sociologue Didier Eribon. Emmanuel Macron, Manu pour ses amis d’Amiens, sera Président de la République.
>
> "*Sa professeur de français Jeanne Verdier a admis avoir découvert qu’Emmanuel s’était exfiltré pour Paris en septembre et que ses parents étaient à deux doigts de porter plainte*".

Une fois de plus, Xavier Poussard apporte des précisions [F&D497p9] :

> Le 26 avril 2017, une enquête du "*Daily Mail*" [lien] retrace l'épisode : "*Jean-Michel Macron a contacté personnellement la direction d'Henri IV pour demander s'ils accepteraient son fils avec la garantie qu'il soit séparé de Madame Trogneux. Le proviseur a gardé le secret de la famille.*" Dans le même article, Patrice Benoît Delespierre, journaliste au "*Courrier Picard*" raconte que "*cela a été un immense scandale. En toute franchise, ils n'aiment pas vraiment en parler. Tout cela les a énormément embarrassés. Son père Jean [Trogneux] était furieux.*" Et Christian Monjou, professeur d'anglais d'Emmanuel Macron à Henri IV, d'expliquer que "*son père l'avait mis là pour l'éloigner de cette femme*".

Ainsi, lorsqu'il a atteint ses 17 ans, Emmanuel a été "*exfiltré*" d'Amiens où sa relation était jugée scandaleuse, pour devenir élève du prestigieux lycée Henri IV à Paris. Ces faits ont mis du temps à être reconnus. Ainsi, le journal "Le Monde", auto-proclamé pourfendeur de "*fake news*" ou "*infox*" (y compris le 20 décembre 2021 pour le Brigittegate, lien), déclarait le 28 octobre 2012 : "*Il a épousé en 2007 une femme de 20 ans son aînée, professeure de français et mère de famille. Il l'avait rencontrée à Amiens lorsqu'il était en première, à l'occasion d'un stage de théâtre*". Et aussi, version différente, le 27 août 2014 : "*Emmanuel Macron s'est marié avec Brigitte Trogneux, de vingt ans son aînée, rencontrée alors qu'elle était sa professeur de français en première au lycée Henri IV*" [F&D497p4]. A l'époque, la légende minimisait l'écart d'âge, 20 ans au lieu de 24 (sans pouvoir soupçonner encore 32) et vieillissait l'âge d'Emmanuel à leur première rencontre, 17 ans au lieu de 14, ici en classe de première alors que c'était en classe de seconde. Et Brigitte n'a pas enseigné à Henri IV et n'a jamais été professeur de français d'Emmanuel.

> Brigitte a refusé de révéler quand le couple improbable est devenu intime pour la première fois, déclarant que c'était "*notre secret*". [...] Mais les parents de Macron, tous deux médecins, ne sont pas impressionnés. Ils ont toutefois décidé de ne pas porter plainte pour "corruption de mineur" auprès de la police. Sa mère Françoise a confronté Brigitte et l'a suppliée de laisser son fils tranquille, au moins jusqu'à ses 18 ans. Brigitte lui a dit qu'elle ne pouvait rien lui promettre. [article du Daily Mail du 27 avril 2017]

Emmanuel lycéen à Henri IV puis étudiant dans un amphithéâtre. A droite Brigitte, peut-être au lycée Franklin
(il est difficile de trouver une photo d'elle dans ce lycée...)

Que se passe-t-il ensuite, lui étant à Paris, elle à Amiens ? En 2017, dans un article de "Gala" qui lui est consacré, Tiphaine Auzière, explique :

> C'est ainsi qu'Emmanuel Macron se retrouve à 17 ans à Paris pour y effectuer sa Terminale au lycée Henri-IV. Le soir, c'est seul qu'il rentre dans sa chambre de bonne, pestant contre la décision parentale de l'éloigner de sa promise. Heureusement, lors des retours en Picardie le week-end, il y a les instants volés au monde durant lesquels il rejoint clandestinement Brigitte Auzière dans l'une des propriétés amiénoises de la famille Trogneux. Autant d'instants où malgré l'amour que lui portent ses parents, il respire loin d'eux, assimilant parfois leur décision de l'envoyer à Paris comme une cruelle injustice. Un fait, ajouté au divorce de ses parents, qu'on pourrait supputer être à l'origine du besoin d'épanouissement familial qu'Emmanuel Macron a depuis cultivé et qu'il a pu mettre en branle avec sa promise. C'est en somme ce qu'a rappelé Tiphaine Auzière, la benjamine de Brigitte Macron, au micro d'Europe 1 : "*Même si on n'a pas beaucoup d'années d'écart, il a toujours veillé à faire attention à moi, aux enfants.(…) C'est mon beau-père, c'est sa place et c'est à ce titre aussi un chef de famille. La famille, c'est quelque chose d'important pour lui, c'est pour ça qu'il a souhaité se marier.*"

Première photo connue de Brigitte et Emmanuel ensemble, en 2006, au mariage d'un couple d'amis ["Paris Match" 3547].

Le mariage du 20 octobre 2007 est précédé par le divorce de Brigitte avec André-Louis Auzière le 26 janvier 2006 et l'installation de Brigitte à Paris pour la rentrée scolaire 2007/2008. Elle quitte La Providence à Amiens pour devenir professeur de français au très prestigieux lycée Saint Louis de Gonzague, aussi appelé Franklin. Elle y restera jusqu'en 2014/2015, enseignant à des élèves "*de la haute*", notamment des enfants de Bernard Arnault, Renaud Dutreuil, Jacques Attali, qui plus tard seront de solides soutiens à Emmanuel Macron. Quant au mariage, à Touquet-Paris-Plage, célébré par le maire Léonce Deprez, ami de la famille Trogneux (Annexe A 50), voilà comment Xavier Poussard le raconte [F&D497p8] :

Tout est étrange dans les images du mariage diffusées dans "*La stratégie du météore*" [documentaire de France 3, le 21 novembre 2016, soit cinq jours après la déclaration de candidature à l'élection présidentielle], de cette robe sans manches et particulièrement courte portée par "*Brigitte*", jusqu'à la cravate rose d'Emmanuel Macron, sans même parler de la pièce montée évoquant les cornes d'un Baphomet. Si les témoins d'Emmanuel Macron sont bien connus, son condisciple à Science-Po Paris Marc Ferracci et son mécène Henry Hermand, les témoins de mariage de "*Brigitte*", présentées simplement comme des amies d'enfance, restent inconnues. Etrangement, ce mariage n'apparaît pas dans "*Les Echos du Touquet*" qui ne mentionnent qu'un baptême comme activité de l'hôtel de ville ce 20 octobre 2007...

Image extraite d'une >>>**video**>>> de 2 mn 13 sur le mariage diffusée sur FR3 (celle juste au-dessus en est extraite aussi).

En 2007 le mariage gay était interdit et le changement d'identité sexuelle très contraint. Ces questions sont reprises plus loin, au Chapitre 30 partie 3. Toutefois, il n'y a pas que le changement d'identité de Jean-Michel qui devrait invalider cette union. Pour lui, c'est un remariage. Son premier mariage, avec Véronique Dreux, date de 1980 (divorce en 1987). Mais, si un premier mariage est évoqué à la cérémonie, c'est un autre, celui de 1974 (divorce en 2006), où il était le témoin de la mariée. Contrairement à 1974, il n'y a pas de cérémonie religieuse, pas de photos avec les parents, qui semblent absents, comme en 1980. Sont-ils seulement cités sur le faire-part (ils l'étaient en 1980) ? Ont-ils refusé de participé à un acte illégal ? Diabolique, même ?

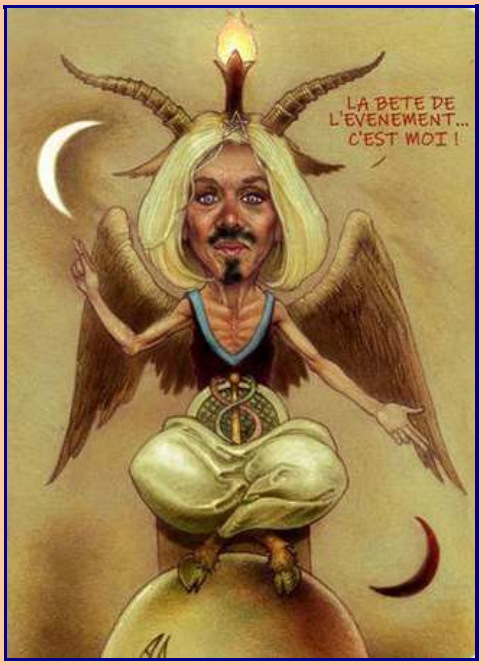

Baphomet est une "*créature transgenre, transformée en libérateur des femmes*", lien.
Sur Internet, Jean-Michel / Brigitte est parfois surnommé "*Baphomet*" (par Webcraft en fin d'Annexe A 18).

17. La famille où a grandi Emmanuel Macron

Emmanuel Macron est fils de Jean-Michel Macron, né en 1951 à Vouël, dans l'Aisne, médecin et professeur de neurologie au CHU d'Amiens, et de Françoise Noguès, née en 1950 à Poix-de-Picardie, docteur en médecine, médecin-conseil à la Sécurité sociale. Ils se sont mariés vers 1976 et ont divorcé vers 2010.

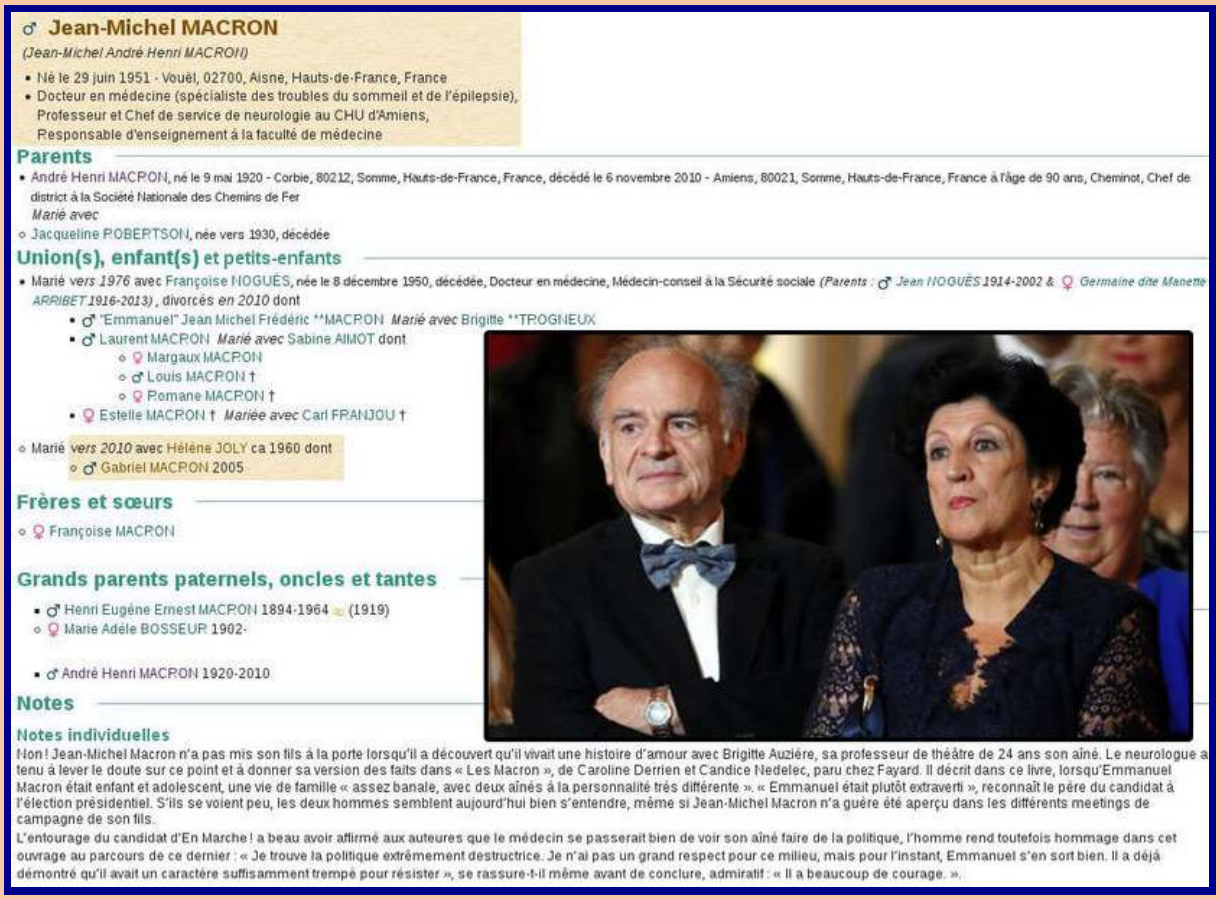

Fiche généalogique du père d'Emmanuel, d'après Généanet (l'arbre fraternelle.org et un autre arbre dont les informations sont plus complètes sur la descendance), avec ajout en incrustation de la photo des parents d'Emmanuel en 2017 lors de l'investiture à l'Elysée. Ci-dessous la fiche de Françoise Noguès sur la base Généanet de fraternelle.org :

Sans compter une éventuelle grande soeur mort-née (voir Annexe A 21), Emmanuel a ainsi un frère Laurent et une soeur Estelle apparemment nés en 1979 et 1984. Alors qu'il devenait célèbre, Laurent ne voulait pas en entendre parler, disant qu'il était un "*vague cousin*", avant d'établir quelques contacts (lien). Estelle pourrait être encore plus distante, à cause de cette anecdote racontée par Xavier Poussard [F&D500p2] :

> En enquêtant sur les "*vertes années*" d'Emmanuel Macron, dans le cadre de son enquête "*Deux jeunesses françaises*", le journaliste Hervé Algalarrondo a fait chou blanc à chaque étape : "*C'est alors que je crois avoir "la" bonne idée, m'adresser à Brigitte. [...] C'est elle qui gère les rapports avec la famille Macron. Un élu bigourdan m'a dit sa surprise, lors d'un passage du président à Bagnères. Par amabilité, il lui avait demandé des nouvelles de sa soeur, Estelle, qui vit non loin. Emmanuel Macron s'est tourné vers Brigitte pour savoir quoi répondre.*"

Selon la biographie officielle, c'est chez sa grand-maternelle, Germaine Noguès née Arribet en 1916 à Tarbes, alors installée à Amiens à quelques rues de chez ses parents, qu'Emmanuel Macron aurait passé l'essentiel de son enfance. Voici, sur Généanet fraternelle.org, la fiche de Manette dans l'état de janvier 2022, sauf la photo ajoutée depuis, avec d'important nouveaux commentaires à la gloire d'Emmanuel Macron (exemple : le paragraphe titré "*A Bagnères, tous louent en effet sa simplicité, son naturel mais aussi ses valeurs*") :

♀ **Germaine ARRIBET**

(Germaine Marie Louise ARRIBET)
Manette ; Germaine Arribet-Noguès

- Née le 5 octobre 1916 - Tarbes, 65000, Hautes-Pyrénées, Occitanie, France
- Décédée le 13 avril 2013 - Amiens, 80000, Somme, Hauts-de-France, France, à l'âge de 96 ans
- Directrice de collège, Professeur de géographie à Poix-de-Picardie

Parents

- Ernest ARRIBET 1889
- Marie-Madeleine MILLET 1885

Union(s) et enfant(s)

- Mariée avec Jean NOGUÈS 1914-/2013 dont
  - ♀ Françoise NOGUÈS 1950
  - ♂ Jean-Michel NOGUÈS
  - ♀ Marie-Christine NOGUÈS

Notes individuelles

C'est vers sa grand-mère maternelle Germaine Noguès, surnommée Manette, que le jeune homme se tourne alors. Une figure maternelle dont il a toujours été proche, contrairement à sa mère. A l'âge de cinq ans, il voulait déjà quitter ses parents pour habiter chez elle ! "C'est une histoire un peu mystérieuse. Il n'en parle pas, jamais (de sa mère, ndlr)", expliquait ainsi à Europe 1 le journaliste Bernard Pascuito, auteur de Les politiques aussi ont une mère. "On sait que ça ne se passe pas très bien, on sait que ce n'est pas l'amour fou. Il y a une passion pour sa grand-mère". Et lorsque l'ancien ministre de l'Economie quitte Amiens pour Paris, il se tourne une nouvelle fois vers Manette. "C'est sa grand-mère qui le soutient, qui le loge, qui lui trouve un appartement... Sa grand-mère est partout, elle est même au mariage avec Brigitte".

L'acte de naissance de Marie Louise Germaine Arribet, habituellement prénommée Germaine ou Manette, le 5 octobre 1916, confirme son décès à Amiens le 13 avril 2013 et signale son mariage le 10 janvier 1939 à Amiens avec Jean Gabriel Noguès. Celui-est né le 15 mars 1914 à Florensac dans l'Hérault (acte). Il est décédé le 14 décembre 2002 à Amiens (fiche). Compléments sur Manette en Annexe A 14.

Mais, comme pour la biographie légendaire de Brigitte, en creusant, la réalité a une autre allure. Xavier Poussard [F&D500p2] :

> Le personnage de "*Manette*" a plusieurs utilités. D'abord il permet en substance d'expliquer l'absence de photos et de souvenirs d'Emmanuel Macron : "*Ainsi ai-je passé mon enfance dans les livres, un peu hors du monde. C'était une vie immobile*" (Révolution). Bien qu'il n'ait jamais officiellement habité chez elle, Emmanuel Macron sème le doute [...]. Ce récit d'une "*grand-mère dont le parcours s'assimile à une parfaite image d'Epinal afin d'illustrer l'ascension républicaine d'une fille du peuple" ("Un jeune homme si parfait", Anne Fulda, Plon 2017) a servi, dans un premier temps, à rassurer François Hollande et les socialistes sur le fait qu'"Emmanuel soit de gauche". La "Maman Ninie" de la geste mitterrandienne a-t-elle inspiré aux communicants le rôle attribué à "Manette" ?*
>
> *[...]Anne Fulda a brièvement évoqué la possibilité qu'Emmanuel Macron ait "failli être adopté par sa grand-mère", "déesse de son monde enchanté", "reine de son enfance et même de sa vie d'adulte".*

Le père d'Emmanuel "*assure que le contact entre lui et son fils se réduit au très strict minimum. A peine trois ou quatre coups de téléphone par an. Et puis, c'est tout. Jean-Michel Macron assure que ces liens minimum, ainsi que ceux très limités avec sa maman, son frère et sa soeur les attristent*" (lien). Xavier Poussard [F&D500p4] :

> Au premier degré, le vrai mystère reste la quasi-absence de clichés d'Emmanuel pendant son enfance. Une enfance qui se déroule pourtant dans les années 1980 et 1990, époque de la démocratisation massive de la photographie et du film familial, âge d'or du polaroïd, du camescope, des séances interminables de diapositives et des albums photos volumineux.
>
> [...] Emmanuel Macron aurait tenu à se faire baptiser à l'âge de 12 ans dans la chapelle du lycée La Providence [lien]. [...] Quoiqu'il en soit, il est pour le moins étonnant que les premiers clichés de la "*légende officielle*" d'Emmanuel Macron soient ces trois photos prises dans le cadre scolaire (et non pas familial), une série datée de son année de 5ème, c'est-à dire de l'année 1989-1990, soit douze ans après sa naissance.

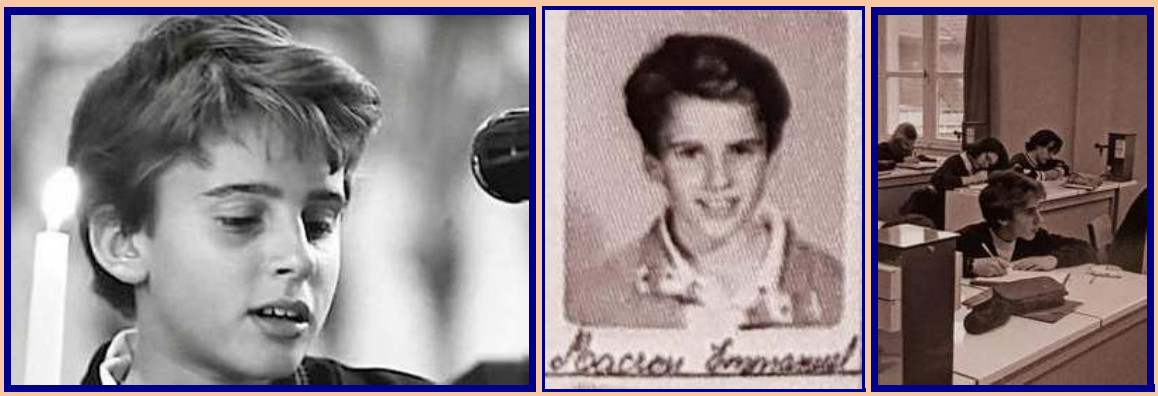

Les premières photos de la "légende" d'Emmanuel Macron (lien). A gauche, en 1990, le baptême (noté "*confirmation de communion*"). Au centre, extrait d'un trombinoscope de la classe de cinquième 5 en 1990. A droite, dans la même classe.

L'obscurité de l'enfance du très lumineux président de la République a alerté Xavier Poussard et l'a mené à s'interroger sur ses proches. Certains de ses premiers questionnements ont depuis perdu de leur valeur. En janvier 2022, je le citais [F&D500p5] et le commentais ainsi :

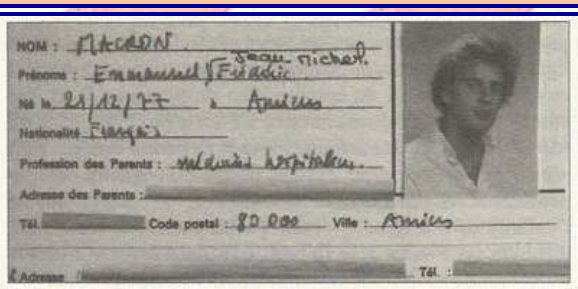
NOM : MACRON Jean-Michel
Prénoms : Emmanuel Frédéric
Né le 21/12/77 à Amiens
Nationalité Française
Profession des Parents : Médecin hospitalier
Adresse des Parents :
Tél. Code postal : 80 000 Ville : Amiens
Adresse Tél.

L'énigme que constitue la biographie d'Emmanuel Macron a maintenant un prénom « Jean-Michel », son deuxième prénom oublié dans sa fiche d'inscription à Sciences-Po Paris (section internationale, 2001). Un prénom qui, dans une bien étrange redondance, se trouve être celui de deux personnages « fantômes » de la geste macronienne, à savoir son père, Jean-Michel Macron et son oncle et parrain Jean-Michel Noguès…

S'il exagère, à mon avis, pour considérer que Jean-Michel Macron, le père, est un fantôme (même s'il a des opacités), Xavier Poussard met le doigt sur un nouveau personnage qui, lui, pourrait être fictif : Jean-Michel Noguès. Pourtant, il existe, ci-dessus, sur la fiche généalogique de Manette. Il est frère de Françoise Noguès, la mère d'Emmanuel, et marié à "*Lucette N*". Il est surtout censé être très proche du baptisé de douze ans, puisqu'il est son parrain (la marraine est la grand-mère Manette). Avant de s'interroger sur son existence, Xavier Poussard a trouvé quelques autres informations disponibles : "*Né en 1940 et décédé en 2006, Jean-Michel Noguès ne serait devenu "que" médecin généraliste "à cause d'une jeunesse troublée" (Deux jeunesses françaises). Un peu léger pour un oncle auquel Emmanuel aurait accordé suffisamment d'importance pour en faire son tardif parrain...*" [F&D500p5]. Qu'Emmanuel tienne son second prénom de son père ou de son parrain est accessoire, l'interrogation porte sur l'existence du parrain ainsi présenté. Et cela induit une autre question : "*Ce parrain Jean-Michel pourrait-il être Jean-Michel Trogneux ?*". A ce stade de nos connaissances, rien ne le confirme, rien ne l'infirme. Doutes invalidés

Début mars, l'existence de Jean-Michel Noguès est confirmée, comme expliqué en Annexe A 13. Né en 1940, il était, comme indiqué ci-dessus, médecin, décédé en 2006, il avait épousé Lucette Duponchel, avec qui il a eu deux enfants, Isabel et Florence, en 1969 et 1971.

18. Emmanuel Macron et l'homosexualité

Le numéro 499 de "Faits & Documents" comporte un chapitre intitulé "*Macron et l'homosexualité*", sujet traité en deux pages avec en illustration la première de celles ci-dessous. Xavier Poussard commence par dévoiler les dessous d'une rumeur qui, à l'époque, avait eu un écho médiatique assez étendu, alors que le Brigittegate plus d'un mois après sa révélation reste encore étouffé. Comme quoi, les médias savent relayer les rumeurs fabriquées et taire les dossiers soigneusement construits. La rumeur va courir de la mi-2016, Macron est encore ministre de l'économie, jusqu'à début 2017, quand il est candidat à la présidence de la République. A partir de ce moment-là, la presse met la sourdine sur ce sujet en dessous de la ceinture, ou plus justement les grands patrons de presse sonnent la remise au pas des troupes journalistiques pour assurer unanimement la respectabilité morale du candidat de leur choix. En contraste, François Fillon le candidat concurrent le plus menaçant a servi d'exutoire pour assouvir le besoin de liberté d'expression des journalistes stipendiés.

C'est en fait essentiellement depuis les réceptions organisées à Bercy par les Macron qu'a été diffusée la rumeur Mathieu Gallet [PDG de Radio-France, avec qui il aurait une relation amoureuse]. [...] C'est sans doute là l'exemple connu le plus flagrant de la perversité assumée de ce couple opérant comme un duo d'acteurs bien rôdé : "Chaque dîner à Bercy est l'occasion pour Emmanuel et Brigitte d'aborder la question devant leurs convives. "Vous savez, on dit qu'Emmanuel est homosexuel... mais c'est totalement faux !" s'indigne Brigitte Macron qui semble particulièrement affectée. [...] De son côté, quand il reçoit en privé les éditorialistes ou des patrons de presse pour préparer son envol, Macron n'oublie jamais d'évoquer "*la rumeur*" dans ces conciliabules politiques. C'est plus fort que lui : il est obligé d'en parler. [...] Cette obsession pour le démenti, dans un cadre privé, finit par être contre-productive, car elle relance de plus belle la rumeur.

[...] Un ancien membre de la campagne Macron confiera plus tard : "*nous avons sciemment relayé l'histoire sur Mathieu Gallet*" (cité par Marc Endeweld dans "*Le grand manipulateur*", Stock 2019). Un contre-feu en somme.

Le buzz durant la campagne électorale, en février 2017, "Closer" (lien) et France-Dimanche.
Après l'élection, en septembre 2017, un photomontage en couverture de Garçon Magazine (lien).

Avec le recul, cette rumeur provoquée a eu un effet anesthésiant sur les médias qui l'ont considérée comme une vraie rumeur reposant sur une réalité fausse. Quand, cinq ans plus tard, on leur dit qu'une nouvelle rumeur transforme Brigitte en homme, l'effet de répétition prime et n'invite pas à considérer qu'il s'agit d'un solide dossier...

Revenons au chapitre de Xavier Poussard. Il souligne que, pour son entourage, Emmanuel a "*un côté asexuel*". Jean-Baptiste de Froment, son condisciple au lycée Henri IV, assure qu'il "*ne donnait pas le sentiment de s'intéresser aux filles*". Et, pour une élue socialiste, "*il ne regarde pas plus les hommes*". Seul l'amour de Brigitte semble compter. Il dévoile aussi que "*Alexis du Réau de la Gaignonnière a raconté dans plusieurs vidéos postées sur Youtube à visage découvert, comment en 2013, au cours d'une de ces soirées privées échangistes prisées par les "zélites" (politiques, avocats, hommes d'affaires, show-business, etc.) à laquelle il était invité en tant qu'acteur de films pornographiques, il aurait "sodomisé" Emmanuel Macron*".

Une >>>**vidéo**>>> réunissant trois séquences en 4 mn 30 est ressortie début janvier 2021. Elle s'avère étonnante. A supposer même qu'Alexis affabule pour les galipettes, il n'en demeure pas moins qu'il a un formidable talent de devin en 2017, à rendre jaloux Nostradamus. Il avait percé (seul ou avec d'autres...) la véritable nature d'Emmanuel. Voici la transcription intégrale (donc en langage parlé) de cette vidéo :

[séquence 1, dans une voiture à l'arrêt, début 2017, avant l'élection]
Celui qu'il ne faut absolument pas qu'il passe, c'est Emmanuel Macron. Lui, c'est le candidat de la finance, un ancien banquier de Rothschild donc ça pue quand même le conflit d'intérêt. Franchement, moi je voterai pas pour un mec comme ça. En plus, les gens ils partent de ses meetings en plein milieu parce que c'est vraiment de la merde. En plus de ça, il met des rideaux noirs pour masquer les sièges vides. Le mec, il est fort pour vendre du vent, là franchement... Moi je l'ai connu d'ailleurs, c'était en 2013, c'était à l'époque où j'étais dans le milieu du porno et forcément j'étais invité dans les soirées libertines privées, les petites partouzes privées, et j'ai eu l'occasion, donc je sais qu'il est bi ce gars là... Donc j'ai eu l'occasion de coucher avec lui et, euh, c'était un plan à trois, mais ça c'est pas le sujet en fait. Le sujet c'est que quand tu le vois dans le privé, quand t'as parlé avec lui, tu te rends compte que c'est une vrai raclure. Vraiment tu te rends compte à quel point il a un mépris des gens ce gars là, c'est vraiment... mais... phénoménal. Après, moi je peux vous dire que j'ai eu la chance, je suis l'un... peut-être pas l'unique, mais l'un des Français qui a eu le privilège de lui mettre dans le cul, ah oui, et ça, ça n'a pas de prix. Il y a certaines choses qui ne s'achètent pas.

[séquence 2, dans un jardin, une bouteille à moitié vide à la main, juste après le 2ème tour de l'élection, le 7 mai 2017]
Salut tout le monde, c'est Alexis, bon hé bien j'ai noyé mon chagrin dans l'alcool. Ca y est, aujourd'hui, je peux le dire : j'ai enculé le président. Hé oui, Macron... Bon, non, blague à part, ceux qui ont voté Macron, vous êtes vraiment des idiots, parce que là, vous allez l'avoir dans le cul pendant cinq ans. Moi, au moins, j'ai le mérite de l'avoir enculé dans les soirées échangistes. C'est pas grave, on va encore se le prendre dans le cul... Moi, c'est pas faute d'avoir prévenu, moi je peux vous dire que dans les mois et années à venir... Ne venez pas vous plaindre, c'est pas la peine, franchement, je vous dis ça très sincèrement, avec le coeur. Moi, si j'ai voté Marine Le Pen, c'était justement pour contrer ce mec là. Vous allez vous rendre compte dans les mois qui vont venir que c'est un fou, ce gars là. Vous allez faire plein de manifestations, voilà, c'est tant pis pour vous. C'est tant pis pour vous. Et ceux qui vont perdre leur emploi et qui ont voté Macron, je ne viendrai pas vous plaindre non plus. Et là vous regretterez et vous direz "*Ah bien merde, si on avait su...*". Vous avez suivi la propagande des médias, voilà... Mais je crois que la plupart des gens sont des moutons et apparemment, ce n'est pas prêt de changer. Ca, faut le digérer, je vais finir ma bouteille, tchao...

[séquence 3, plus tôt ou plus tard, dans la même voiture, en roulant]
J'ai rencontré une actrice qui fréquentait les soirées libertines privées. C'était pas des soirées où tu payes, tu rentres, c'était des soirées avec des riches.... il y a des avocats, des businessman, des gens du showbizz, qui viennent dans ce genre de soirée. Il y en a qui payent pour ce genre de soirée, moi j'étais invité. C'est cette actrice qui m'a fait entrer parce qu'elle connaissait les propriétaires. Et donc elle m'a fait entrer dans ce genre de milieu là. Il faut savoir que dans ce genre d'endroit, j'ai vu quelques têtes connues, même des ministres, des gens à l'assemblée, de droite et de gauche et je peux vous dire que la politique c'est du flan parce qu'il font croire à la télé qu'ils se disputent, qu'ils se détestent, qu'ils sont pas d'accord et tout ça, mais en réalité tu les vois en train de baiser ensemble. Donc ils baisent ensemble et ils parlent ensemble business, donc c'est un petit peu contradictoire.

Ci-dessus, Alexis du Réau dans chacune des trois séquences de 2017. Conseil de défense à l'Elysée [dessin détourné de "*L'année Canard 2021*"].

Il a aussi réalisé en décembre 2018 une >>>**vidéo**>>> de 27 mn 19 "*Brigitte Macron en direct*" avec une perruque jaune (ci-contre), où il déclare (à 21 mn 55) : "*Vous savez que Brigitte est un trans ?*".

Sous le copyright "*Réau Alexis/SIPA*", on retrouve Alexis photographe dans un reportage de "*L'Obs*" (lien) sur la fête organisée par Brigitte à La Rotonde, célèbre brasserie parisienne, au soir du 1er tour, le dimanche 23 avril 2017. Il réalise les photos 3, 4, 5, 8 d'un diaporama de 14 photos. Ici trois extraits.

Après la pièce montée de leur mariage en forme de phallus géant avec des cornes de diable, le couple élyséen a eu, à plusieurs reprises, des attitudes étonnantes, notamment en recevant à l'Elysée le groupe de travelos et trans du DJ Kiddy Smile (lien). Tante Yvonne a dû se retourner dans sa tombe... Moins surprenante est la longue amitié entre les amiénois Brigitte et Michou, né Michel Catty en 1931 à Amiens, ouvertement homosexuel, décédé en 2020, célèbre directeur de salle de spectacles à Paris (lien).

19. Un dangereux psychopathe dirige la France

Voici, ci-dessous, la transcription du site microtaxe.ch (lien) d'une >>>**vidéo**>>> de 9 mn du professeur Adriano Segatori, psychiatre et psychothérapeute italien, en date du 3 mai 2017. Comme Alexis du Réau, il montre là de belles qualités de devin... J'ai aussi eu connaissance indirecte d'un psychologue français qui a des conclusions similaires. Voici en quoi Emmanuel Macron est un "*psychopathe particulièrement dangereux*" :

> L'analyse que j'ai faite sur Emmanuel Macron provient à la fois des images que j'ai en ma possession que la biographie dont le candidat se revendique. Le jeune Emmanuel Macron à l'âge de 15 ans a subi une grave agression sexuelle via sa professeure qui à l'époque avait 39 ans. Au lieu de la vision à l'eau de rose de cette union que l'on pourrait définir comme un mariage réparateur (pour réparer le viol), j'y vois plutôt le fait que s'est bloqué prématurément le développement d'Emmanuel Macron en plein adolescence à cause d'une opération de séduction à la fois psychique et physique. Ce qui s'est passé, c'est à la fois dépasser un tabou et dépasser une limite. La limite même que prescrit le tabou. Donc le premier passage a été la conviction que tout était permis.
>
> Naturellement ce sentiment de toute puissance a eu lieu au sein de la bonne société bourgeoise d'Amiens dans le Nord de la France. Si cette union avait eu lieu dans un environnement social prolétaire, cet environnement qu'Emmanuel Macron méprise profondément, hé bien Emmanuel Macron aurait été détruit et serait suivi par les services sociaux et Brigitte Macron serait en prison. C'est la triste vérité. Nous sommes confrontés à un problème de type pédophile.
>
> Une fois les limites du tabou dépassées, il s'est passé que l'idée d'omnipotence propre à chaque enfant a été ultérieurement encouragée. Jusqu'à dépasser un propre chevauchement de la réalité qui, renforcé par des avantages intellectuels, lui font extrapoler ses propres limites personnelles. Le paradoxe veut qu'il semble pathologiquement normal mais nous sommes en plein narcissisme. Macron depuis sa jeunesse nourrit une ambition hors norme. Il a besoin du regard et de l'admiration des autres pour se compenser un complexe d'infériorité. Donc nous sommes confrontés à 3 paradigmes qui définissent un certain type de personnalité :
>
> - L'idée qu'il n'existe pas de limite.
> - Un sentiment d'omnipotence dès l'enfance mais encore plus présente à l'âge adulte.
> - Un narcissisme qu'il n'est pas interdit de définir comme malveillant.
>
> Qu'est-ce que structurent ces 3 paradigmes ? Ça structure ce qu'on appelle une psychopathie car nous sommes confrontés à un individu, Emmanuel Macron, qui comme organisation psychique est parfaitement définissable comme psychopathe.

Le mot « psychopathe » n'est pas une insulte. Une grande analyse américaine, Nancy Mac Williams, explique textuellement qu'un psychopathe peut atteindre les plus hauts niveaux de l'Administration américaine. Donc le psychopathe peut bien sûr être un déviant mais s'il est bien organisé d'un point de vue culturel, social, etc., il peut aussi atteindre les sommets de l'élite dans les domaines de la politique, la finance, ce qui est le cas dans le profil étudié.

La personnalité psychopathe est caractérisée par un nombre infini d'items, disons des points de références par exemple :

- Une fascination pour le superficiel.
- La capacité d'attraction.
- Le malaise dans la confrontation.

Ce que nous voyons bien dans les crises d'hystérie de Macron au moment où l'admiration pâlit et souligne les faiblesses de son identité. Cette hystérie est caractérisée par son intérêt pour les mises en scène théâtrales qui ne manquent pas de rappeler, coïncidence troublante, son histoire personnelle avec son enseignante qui enseignait le théâtre. Le psychopathe n'est pas digne de confiance mais réussit à travers la fascination qu'il exerce à convaincre son interlocuteur. Il n'a aucun remord. Lorsque Macron parle des pauvres où insulte les prolétaires du Nord en les réduisant à des fumeurs et à des alcooliques, lorsque Macron dénigre des femmes en les rabaissant au rang d'ignorantes nous revenons dans le discours parfaitement expliqué par Jacques Lacan. Car il croit à ce qu'il dit et ne peut pas s'empêcher de l'exprimer.

Macron se défend donc en modifiant le sens de ses déclarations mais sans jamais exprimer de remords car il ne ressent jamais de culpabilité. Donc quel est le problème du point de vue psychiatrique ? Quelle est la dangerosité du personnage ? Je réponds que ça ne fait aucun doute : Emmanuel Macron, comme tous les psychopathes est particulièrement dangereux.

Un intellectuel américain spécialisé, appelons ça « perturbations bien intégrées » chez les notables a dit textuellement : « les serial killer détruisent les familles alors que les psychopathes en poste aux sommets de la politique et de l'économie ruinent les sociétés. » Pourquoi Macron est dangereux ? Il est dangereux car :

- Comme tous les psychopathes Macron a une haute idée de lui-même.
- Macron n'aime pas la France et ne lutte pas pour le peuple de France.
- Macron s'aime énormément et il lutte pour maintenir la fragile identité.

La conflictualité avec Marine Le Pen n'est pas pour lui une conflictualité seulement de niveau politique. Il ne peut pas accepter qu'une femme, la Marianne, la représentante de la France soit son antagonisme. Il a besoin d'une mère nourricière. Toute autre relation avec une femme devient difficile à assumer. Donc cette fragilité est très dangereuse car comme tous les psychopathes qui travaillent uniquement pour eux-mêmes et qui considèrent les autres pour sa propre grandeur souligne dans ce cas à quel point de danger se trouve actuellement un pays comme la France face à un candidat de ce genre.

Le sentiment de toute puissance de "*Jupiter*" à son arrivée au pouvoir, devant la pyramide du Louvre le 7 mai 2017 (lien). A posteriori, le slogan "*Ensemble la France*" est révélateur d'un personnage au profil psychopathologique affirmé, qui n'a pas hésité, en situation de crise, à imposer des mesures ségrégationnistes frappant dans leur vie quotidienne des millions de Français, en assumant même vouloir les emmerder jusqu'au bout !

Rien d'étonnant à ce que, tout au long du quinquennat macronien, ce caractère pathologique soit noté et dénoncé avec force par de nombreuses personnes. Ainsi, en août 2018, Guy Millière, sur une page de Dreuz.info : "*Il y a chez Emmanuel Macron les dimensions d'un être prêt à tout pour arriver à ses fins* [...]*Vivre au vu de tous avec sa professeur de théâtre et savoir qu'il n'aura pas d'enfant et pas de futur (no future, disaient les punks) peut en faire un Néron des temps modernes. Où la France en sera-t-elle dans quatre ans ? Je laisse la question en suspens. Je préfère ne pas lui donner de réponse*". Le 19 septembre 2019, l'humoriste Christophe Alévêque : "*Macron m'inspire énormément. Je résume cet homme en une phrase : "à quoi ça sert d'être aussi brillant si c'est pour s'éclairer le cul ?" Pour moi, ce mec est un déséquilibré. Je le dis sur scène. [...] C'est un psychopathe. Nous sommes dirigés par un grand malade*" (lien). Et Eudoxe de France, sur le site "*Le libre penseur*", le 5 janvier 2022 (lien), dresse un bilan très partiel, mais si révélateur de l'état mental du Président de la République, avec pour titre "*Un psychopathe à l'Elysée*" et avec pour illustration celle reprise ci-dessous, pour clore le quinquennat à la manière inverse de son ouverture :

"*Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc on va continuer de le faire, jusqu'au bout. C'est ça, la stratégie*". Signé Emmanuel Macron. Les défenseurs macronistes les plus fanatiques crieront que c'est une fake news. Eh bien non, elle vient du Parisien en date du 4 janvier 2022 reprise par l'AFP, puis dans tous les journaux et tourne à plein régime sur les réseaux sociaux. La nouvelle année commence bien. Oui, par cette déclaration Emmanuel Macron, a bien insulté des millions de Français en les emmerdant. Ce qui n'a pas manqué de provoquer un tollé général, que ce soit de la part des partis politiques ou bien sur internet.

Nous n'avons jamais vu un président de la République qui aura autant divisé, fracturé le peuple, le traitant avec un rare mépris. On se souvient de ses invectives sur "*ceux qui ne sont rien*", "*les illettrés*", "*les fainéants*", et "*les Gaulois réfractaires au changement*". Mais plus grave encore, nous nous inquiétons de la santé mentale du président de la République. Car pour lancer pareilles insultes, surtout quand on est chef de l'État et qu'on a la responsabilité de près de 68 millions de Français, il faut être totalement suicidaire politiquement, ou atteint d'une pathologie grave.

C'est pourquoi de nombreux internautes se posent sérieusement la question : est-ce qu'Emmanuel Macron est atteint de psychose ? Le hashtag #Macronestunpsychopathe a d'ailleurs fait son apparition sur Twitter après ces déclarations. S'il ne l'est pas, il en possède pourtant un bon nombre de caractéristiques. La psychose se définie par le Diagnostic and Statistical Manual of Psychiatry (DSM) 4 et 5 comme un trouble de la personnalité antisociale qui repose sur des comportements antisociaux se traduisant en « un mode de mépris et de transgression des droits d'autrui qui survient depuis l'âge de 15 ans » qui peut s'associer à au moins 3 manifestations ci-dessous :

- Incapacité à se conformer aux lois et normes sociales
- Tendance à tromper par profit ou par plaisir
- Impulsivité ou incapacité à planifier à l'avance
- Irritabilité ou agressivité
- Mépris inconsidéré pour sa sécurité ou celle d'autrui
- Irresponsabilité persistante
- Absence de remords.

De plus, le profil du psychopathe se présente comme "*une personne arrogante, manipulatrice, insensible, séductrice, dominante et n'ayant peur de rien*". Notre macaron national correspond bien à cette définition. Qu'attendent les députés et les sénateurs pour enclencher immédiatement la procédure de destitution ? Que fait la police ? Il faut qu'il dégage au plus vite, cet homme et son gouvernement sont un danger, un trouble à l'ordre public que les Français ne supporteront pas 5 ans de plus. Reste à savoir comment les supporters de Macron, les Marcheurs (eh les gars Winter is coming !), ainsi que les covidistes acharnés, vont trouver comme idée pour continuer à défendre l'indéfendable. Bonne chance. Nous, notre solution, c'est un diagnostic psychiatrique et probablement la camisole.

Le 29 avril. Le professeur Adriano Segatori a enregistré en 2022 une seconde >>>**vidéo**>>> de 11 mn 27. "France-Soir" a publié le 28 avril un article, avec des extraits, dont voici la fin :

Dans sa seconde vidéo, Adriano Segatori répète que "*Macron n'a pas de morale*", qu'il est un "*prédateur*" qui doit réussir à immobiliser une proie. Symboliquement, ce peut être la France, ou les Français... qu'il met justement en garde. Selon lui, un être doué de raison devrait avoir peur quand un président déclare : "*Nous limiterons l'accès à la vie sociale des non-vaccinés*". Ceux qui ne vont pas dans "*le sens du bien*", autrement dit les Gilets jaunes, les non-vaccinés ou encore les anti-passes sanitaires, semblent être ses adversaires, ses proies. Emmanuel Macron poursuit un but sans s'embarrasser de considérations morales et éthiques et écrase ceux qui n'adhèrent pas à sa politique.

Un reportage de France 3 a repris cette pancarte avec le mot "*dégage*" effacé (photos, lien).

Le 4 juillet. Dans un discours prononcé à Saintes le 23 juin, Jean-Dominique Michel développe la psychopathie et la sociopathie d'Emmanuel Macron. "*Un mensonge réussi vaut la vérité*", "*Si ça permet à l'autre d'y croire et si ça me permet de l'écraser, ça aura rempli son rôle*". >>>**Vidéo**>>> de 14 mn 39. + son analyse sur les mesures dites sanitaires.

Le 5 septembre. Le Covid est oublié dans la population. Qui se souvient qu'il y a un an, on était en plein apartheid, le masques sur le nez, les médias, alors autant psychopathes que Macron, nous préparant à affronter la terrible prochaine vague ? Il y avait pourtant moins d'hospitalisés Covid que maintenant (graphique). Le 2 novembre 2022 : pareil pour la comparaison avec le 2 novembre 2021 (graphique).

Photographies de Liewig Christian (Abaca), Christophe Archambault (AFP), Cyril Dodergny et Ludovic Marin (AFP).

20. Une "légende" truffée de mensonges pour médias diligents

Quand il entame le premier de ses six numéros du dossier Brigitte Macron (les cinq premiers sortiront en rafale en octobre 2021), Xavier Poussard sait qu'il part dans l'inconnu, "*en un thriller haletant*". Il sait que "*la geste macronienne se dérobe, les événements s'annulent mutuellement, et ce faisant, laissent apparaître des zones inconnues, peuplées d'énigmes et de personnages fantômes*". On a vu que dans le cinquième de ses six numéros, avec l'aide de Natacha Rey, il trouve la clef qui permet de transformer le père de famille Jean-Michel en la mère de famille Brigitte grâce à la découverte de la mère biologique des trois enfants, alors probable, depuis remise en cause (Chapitre 10). Le puzzle prend alors forme et la poursuite de l'enquête confortera la vision d'ensemble, même s'il reste encore de nombreuses pièces manquantes.

La date de naissance de « Brigitte »

Rappelons qu'avant d'être donnée précisément en mai 2016, la date de naissance de « Brigitte », le 13 avril 1953, était communément située à « la fin des années 1950 ». Nous avons rapporté la naissance d'une **Brigitte Trogneux** à l'état civil du *Courrier Picard* du 14 avril 1953 (et non du 13 avril 1953, la date généralement admise), état civil publié dans l'édition du 15 avril 1953 de ce quotidien local dans lequel figurait également un faire-part de naissance de Brigitte Trogneux (reproduit dans le numéro 500 de *F&D*).

Il nous avait échappé qu'un premier faire-part avait été publié dans l'édition de la veille (14 avril 1953), sans toutefois que cette naissance ne soit mentionnée dans l'état civil en date du 13 avril 1953. Étrangement, ce premier faire-part omet une des sœurs de « Brigitte », **Monique Trogneux**.

CARNET MONDAIN

Anne-Marie, Jean-Claude, Maryvonne et Jean-Michel **TROGNEUX** ont la grande joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Brigitte.**
Amiens, 1, rue Delambre.

S'il est pour le moins étonnant qu'une naissance puisse donner lieu à deux faire-part différents, soulignons que ces documents sont sujets à caution. En effet, si sur un ensemble documentaire extrêmement réduit (en l'occurrence celui attestant de l'existence d'une Brigitte Trogneux née le 13 avril 1953), l'on trouve déjà un nombre important de faux (faux témoignages, faux faire-part de mariage, faux clichés de « Brigitte » enfant, etc.), douter de l'authenticité du reste des pièces du dossier devient un impératif méthodologique, ce qui constitue bien la difficulté de cette enquête où il s'agit de démêler le vrai du faux et non pas de « croire » ou de « ne pas croire ».

Faits & Documents No 503 de janvier 2022. Sur cette naissance et l'autre faire-part, voir aussi le Chapitre 28.

Je n'ai pas énuméré les mensonges connus successifs des deux légendes, celle de Brigitte et celle d'Emmanuel. Deux légendes qui n'en font qu'une, celle du couple, tant il y a concordance. Etonnamment toutes deux s'éclairent vers 1992 avec ce qui nous est présenté comme leur première rencontre. Xavier Poussard [F&D497p4] :

> Constituant un des épisodes les plus explosifs de la biographie d'Emmanuel Macron, sa rencontre avec "*Brigitte*" fut placée au centre de la geste macronienne par les "*spin doctors*". Une façon de prendre les devants et de maîtriser ce récit pour le faire avaler graduellement aux Français. Déclinaison de la fable de la grenouille [au bain-marie] aux techniques de propagande modernes, cette stratégie impliquait de modifier l'histoire par petites touches et donc de mentir en jouant comme souvent sur la chronologie des faits.
>
> Bien qu'identifiée depuis lors, cette manipulation médiatique de grande ampleur a laissé derrière elle une nappe de brouillard dans l'esprit du grand public, permettant de faire accepter de manière subliminale une histoire qui n'aurait jamais pu l'être si elle avait été exposée clairement dès le départ.

Avant 1992, aucune photo de chacun, aucun élément factuel qui permette d'accréditer le récit légendaire qu'on nous raconte, cette correspondance est troublante. Si l'obscurité est si forte avant, n'est-ce pas pour cacher ce qui s'y est passé ?

Avant 2017, les mensonges et cachotteries étaient plutôt bricolées, de portée orale, comme le CAPES de Français que Brigitte n'aurait pas eu ou la maîtrise sur Machiavel qu'Emmanuel n'a pas obtenue. Mensonges parallèles. Coups de piston parallèles aussi, comme Brigitte propulsée professeur au prestigieux lycée Franklin alors qu'elle n'a pas les diplômes requis et comme Emmanuel exempté de la procédure obligatoire de placement en disponibilité de la fonction publique quand il rejoint la banque Rothschild, "*du jamais vu*". Qui est derrière eux ? Qui a soutenu ce couple dans sa conquête de l'Elysée ? On connaît quelques noms français comme Bernard Arnault, mais il y en a d'autres, aussi à l'étranger. Ceux-là connaissaient ce qui fait à la fois la force et la fragilité de ce couple, ils étaient plus ou moins avertis de leur histoire cachée, ils disposaient là d'un très fort moyen de pression pour transformer le duo en marionnettes.

Cette impression d'un Macron marionnette, exécutant des décisions prises hors de France, faisant tort à la France, a été ressentie à plusieurs reprises. Notamment pour la vente d'Alstom (lien), la vente d'Alcatel (lien), la soumission à Big Pharma dans la crise du Covid (on y revient dans le chapitre suivant) et le creusement effarant de la dette ("*du jamais vu*", lien). Et, rétrospectivement, certains comportements peuvent y trouver une explication, comme l'assurance d'Alexandre Benalla à croire en son impunité. Et bien sûr l'affaire McKinsey (Annexe C 13).

Après 2017, le couple a bénéficié des moyens de l'Etat français. De faux documents ont pu carrément être fabriqués, certains étant contradictoires pour brouiller les pistes. Et on ne sait pas tout ce qui a été effacé... On n'en connaît pas l'ampleur, il est possible que ce ne soit pas important, seulement "*chirurgical*"...

La marionnette Macron vue par Lutte Ouvrière (lien), le site "*Les moutons rebelles*" (lien) et JERC (lien).

Chacun imagine les montreurs de la marionnette, il y a des soupçons (ci-avant au centre, Patrick Drahi, Jacob Rothschild, Jacques Attali)... La première manipulatrice n'est-elle pas Brigitte ? Alors, selon un phénomène de transitivité, qui manipule Jean-Brigitte ? D'abord ceux qui connaissent son lourd passé et l'ont aidé à gravir les échelons...

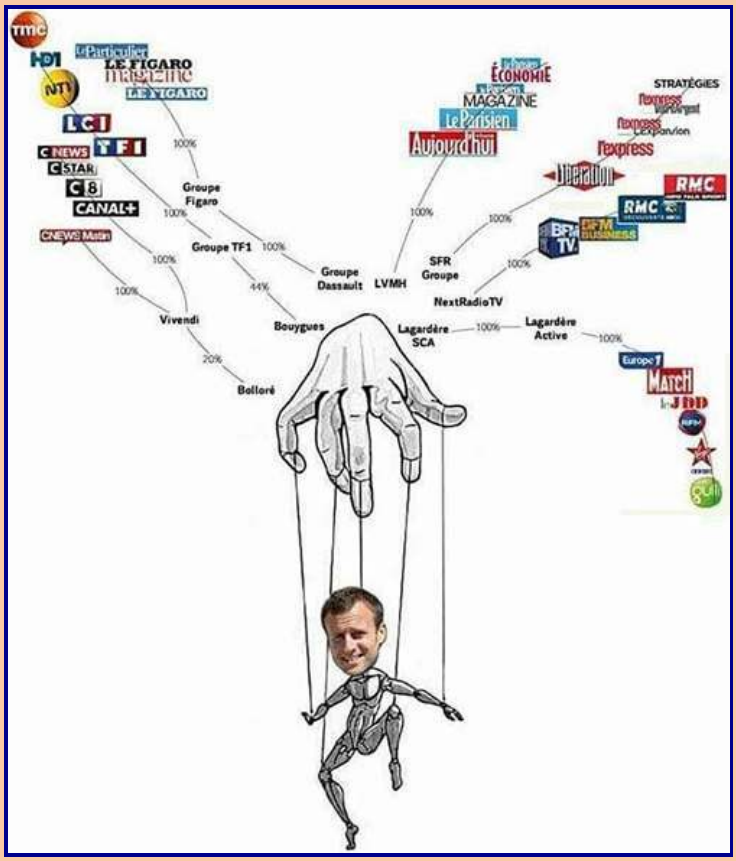

Les médias assurent la mise en scène et soutiennent la version officielle des personnages élyséens, mais, bien sûr, ils ne sont pas les tireurs de ficelles, ceux qui décident, comme décrits sur l'image ci-contre [du site microtaxe.ch, au regard des propos du psychologue Adriano Segatori présentés au chapitre précédent, lien]. Les médias ont des propriétaires, ici présentés, et, en conséquence, les journalistes s'agitent aussi avec un statut de marionnettes télévisuelles. Les patrons de presse sont les véritables machinistes en coulisse. Toutefois l'image est juste, la Main invisible est bien celle du capital, les milliardaires français avec leur empire médiatique. Ainsi dans la hiérarchie Macron est effectivement le Pinocchio de la farce politicienne au travers du miroirs déformants de la presse. Nul n'est dupe, en clair les grands médias français sont dans les mains de très peu de grands groupes, ce qui facilite les manipulations et les mises sous silence. Quelques précisions : SFR pour Patrick Drahi, LVMH pour Bernard Arnault, qui a pour gendre Xavier Niel, copropriétaire du journal "Le Monde", qui déclarait en 2011 "*Quand les journalistes m'emmerdent, je prends une participation dans leur canard et après ils me foutent la paix*" (lien).

Pour le titre de ce chapitre, j'ai hésité dans le qualificatif à attribuer aux médias : diligents, indigents, serviles, complices... Il y a de tout cela. Serge Halimi a parlé de "*journalisme de révérence*".

Le Brigittegate illustre leur comportement de troupeau. D'abord le silence complet de mi-octobre à mi-décembre 2021. Puis quelques dénis, dont celui de "Libération" le 15 décembre (lien). Et puis, le 20 décembre c'est une avalanche d'articles, Le Monde ("*L'épisode révèle la hantise du monde médiatique que l'élection présidentielle puisse être parasitée par des théories du complot infamantes*"), il n'y avait pas tant de précautions en 2017 pour le cas, pourtant moins grave, de François Fillon), Le Figaro, tous se mettent à dénoncer l'odieuse rumeur, ce qui a pour conséquence d'engorger les moteurs de recherches qui, en tête des références, présentent plein d'articles qui disent la même chose. Depuis, on est retourné dans l'omerta. Quant au "Canard Enchaîné" et à "Médiapart", ils font l'autruche, ne voient rien, n'entendent rien, ne disent rien... Ils ne posent même pas quelques questions, du genre "*Où est Jean-Michel ?, Qu'on en finisse...*") Eux aussi semblent maintenant manipulés (Médiapart publie même les dépêches de l'AFP...). Faudra-t-il que l'info perce d'abord à l'étranger ?

A gauche, un cas de fabrique du mensonge, et sa dénonciation. Macron a accentué la pression sur l'hôpital et l'a fragilisé à coups de non renouvellement des stocks stratégiques de masques, à coups de coupes budgétaires et de suppressions de lits, même durant la crise sanitaire de 2020, à coups d'exclusion du personnel en juillet 2021 (obligation vaccinale). Il est donc le premier responsable de la crise hospitalière de fin 2021 et il a accusé les non-vaccinés ! Complétons avec, en 2021, 4300 lits supprimés (lien). Cela fait 21.000 lits en moins de fin 2016 à fin 2021.

A droite, un cas de dissimulation du mensonge, et sa dénonciation. Les menteries se succèdent, mais, discrètement, Macron essaye d'en gommer quelques unes pour mieux persévérer dans sa fuite en avant.

[tweet du 22 juillet] J'ai discuté ce matin avec une jeune stagiaire et je lui ai posé la question "*Pourquoi les jeunes ont accepté ces injections ARNm ?*". Il m'a répondu que les jeunes ne croient en rien. Cela m'a fait penser à cette citation obsédante et terrifiante d'Hannah Arendt [ci-contre] :

"***Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges mais que plus personne ne croit plus rien. Un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et avec un tel peuple, vous pouvez faire ce que vous voulez.***"

Ariane Bilheran a étudié la crise Covid sous cet angle : fichier pdf de trois articles "*Psychopathologie du totalitarisme*". Jean-Marc Sérékian, sur une page voisine, a poursuivi en un article titré "*Le totalitarisme à l'ère numérique*".

21. Macron l'emmerdeur instaure un apartheid en France

Que de mensonges, que de dissimulations, que de propagandes dans cette crise internationale du coronavirus Covid-19 ! C'est un contexte dans lequel le couple Macron ne pouvait que se mouvoir avec facilité... La France en fut effectivement l'un des éléments les plus actifs avec les Etats-Unis, la Grand-Bretagne, l'Italie, l'Autriche, l'Australie et quelques autres pays dits riches. Commencée début 2019, ce qui est considéré comme une pandémie a bouleversé la vie de certains pays, notamment ceux qui viennent d'être cités. Toutefois d'autres n'ont presque pas été touchés, ils sont même nombreux en Afrique et en Asie, dans des contrées dites pauvres censées avoir une protection sanitaire moindre. Quel paradoxe... Tenons-nous en aux chiffres officiels et considérons le graphique ci-dessous (du site ourworldindata.org) présentant le nombre de morts cumulés du Covid ramené à un million d'habitants pour que ce soit indépendant de la population totale de chaque pays :

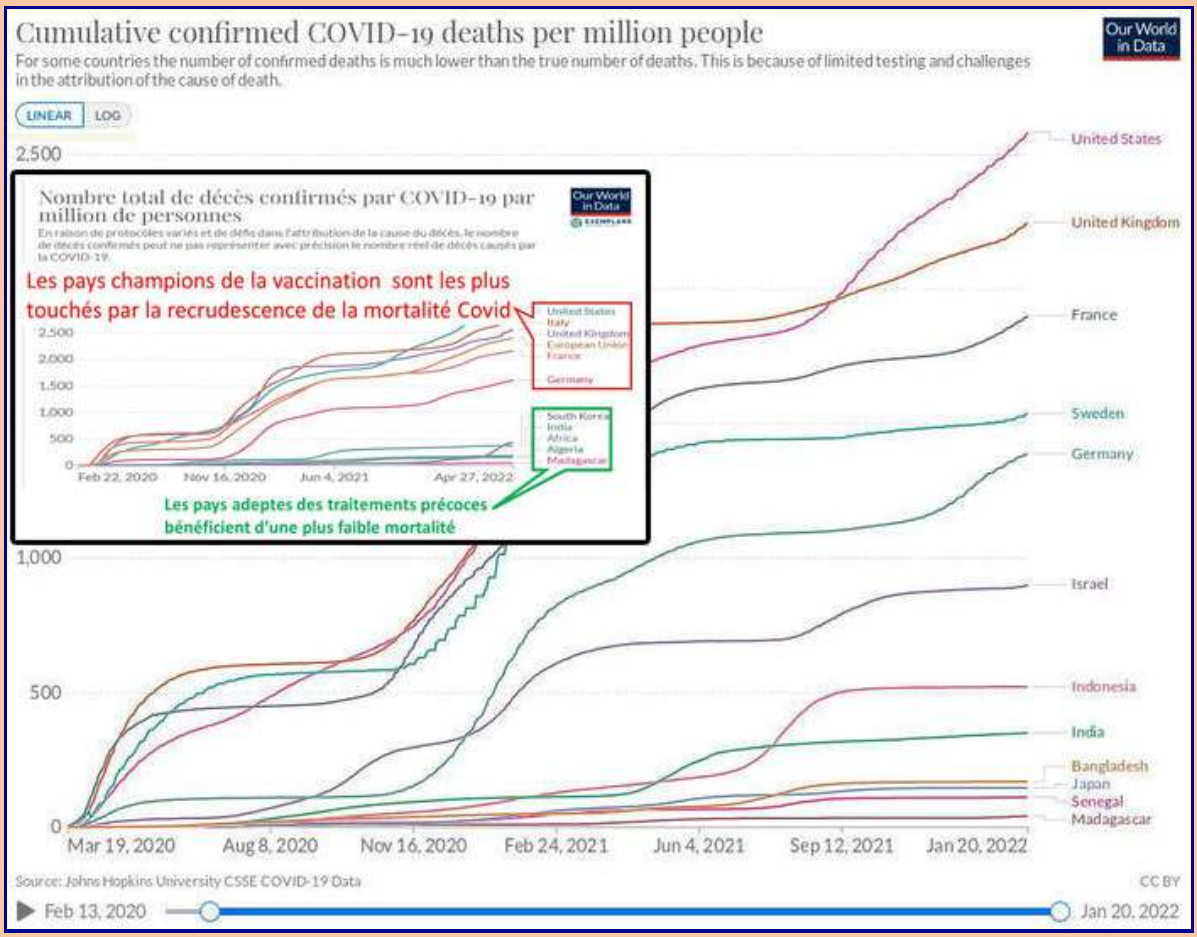

La situation à la mi-janvier 2022 est confirmée, en graphique incrusté, par la situation fin avril 2022 (article), avec en plus un graphique montrant l'inefficacité des passes sanitaires (article). En 2021, Big Pharma a fourni 16 milliards de vaccins contre 5,8 milliards en 2019 (article). Sans arrêter le Covid-19, loin de là...

A l'examiner attentivement, ce graphique, bilan de deux ans de Covid, révèle des choses essentielles pour comprendre ce qui s'est passé. A l'inverse des déclarations politico-médiatiques, il montre :

- le succès des traitements précoces, que ce soit pour les pays les ayant utilisé depuis le début, Madagascar avec l'artémisia, le Sénégal avec l'hydroxychloroquine / azithromycine préconisée par le Pr Didier Raoult ou avec l'ivermectine à partir de septembre 2021 pour l'Inde (sauf quelques états), le Japon, le Bangladesh et l'Indonésie. Quels grands médias en France ont annoncé cette information pourtant essentielle ? Aucun. Presque deux milliards de personnes pour ces quatre derniers pays ont été débarrassées du Covid en un ou deux mois parce qu'ils ont adopté le traitement d'ivermectine et presque personne le sait en France. Depuis le début de la crise Covid, rares sont les parlementaires à dénoncer l'accumulation insensée des menteries et des non-dits (Martine Wonner, Alain Houppert...). Pour chacun des pays qui viennent d'être cités (sauf les quelques états de l'Inde qui n'ont pas adopté l'ivermectine), il y a actuellement zéro mort du Covid.
- l'échec des vaxxins (je n'écris pas vaccins, puisque leur définition a changé pour y inclure les injections à ARN messager et à adénovirus, on peut être anti-vaxxin et pro-vaccin, d'ailleurs, en juillet dernier, j'ai eu mon rappel de vaccin contre le tétanos etc.). En effet, regardez maintenant les autres pays, non seulement ils ont tous eu beaucoup plus de morts, mais, voyez à l'extrême droite le profil de chaque courbe, il est montant, ils ont encore, en janvier 2022 des morts chaque jour.
- l'échec des confinements, masques, couvre-feux, passes sanitaires et autres contraintes. L'exemple de la Suède le montre sur ce graphique et cela a pu être observé sur d'autres pays. On peut estimer que contraintes ou pas, le virus agit, donc autant faire comme la Suède plutôt qu'emmerder les citoyens comme aime à le faire Macron.

Puisque la létalité du virus dépend des territoires et de l'application, ou pas, de traitements précoces, on peut estimer que cette pandémie n'en est pas une. Elle a été fabriquée en grande partie par l'interdiction de ces traitements, les preuves commencent à s'accumuler (lien). Il y a eu pareillement une manipulation planétaire sur les tests PCR provoquant des "*épidémies de cas positifs*" avec une grosse proportion de personnes pas du tout malades ou avec quelques symptômes bénins de rhume. Cela a coûté, en date de fin 2021, près de 16 milliards d'euros à la sécurité sociale française (article). La paranoïa de pays riches à travers la planète nous a fait entrer dans une sorte de troisième guerre mondiale d'un type nouveau, orwellien. J'en fais une description sur cette page Covid voisine, j'y montre aussi le danger des vaxxins passé sous silence par les médias mais dont la gravité ressort nettement de la pharmacovilance et de l'accroissement de certains décès chez les personnes jeunes, notamment par crise cardiaque.

J'en viens à l'apartheid déclaré par le couple Macron le 12 juillet 2021 et instauré de manière progressive. En ce mois de janvier 2022, le "*passe sanitaire*" devient "*passe vaccinal*". C'est un peu technique : avant un non-vaxxiné, honni sous le nom d'antivax, pouvait aller au restaurant ou au cinéma ou voyager au loin en montrant un test Covid négatif, maintenant il ne le peut plus. Et je ne parle pas des autres contraintes, porter un masque qui ne sert à presque rien à l'intérieur (sauf pour les soignants) et à rien du tout à l'extérieur (lien), devoir faire la queue dehors pour entrer dans un magasin etc. Le pire fut pour le personnel soignant obligé dès juillet de se faire vaxxiner alors que c'est dans ce métier qu'il y avait la meilleure conscience du danger des piquouzes. Le Larousse définit l'apartheid, mot d'origine française ("*apartité*" pour les Huguenots, lien), ainsi : "***Discrimination, voire exclusion, d'une partie de la population, qui ne dispose pas des mêmes droits, lieux d'habitation ou emplois que le reste de la collectivité***" (lien). Ce n'était pas arrivé en France depuis 1942 pour les juifs (mesures d'application) sous Philippe Pétain et depuis 1685, la révocation de l'édit de Nantes pour les protestants Huguenots sous Louis XIV. Je n'aurais jamais cru vivre ça...

Face à ce genre d'événement historique, chacun réagit à sa façon. De mars 2020 à juillet 2021, j'avais vécu la crise Covid de façon passive, comme tout le monde, un peu perdu les quatre premières semaines de confinement, puis bien conscient de ce qui passait ensuite. De plus, fin avril 2020, une personne très proche avait attrapé le Covid (dans son variant le plus sévère) et s'en était très bien sortie en étant soignée avec le traitement précoce de l'ivermectine associée à l'azithromycine. Un coup de chance, son médecin avait chopé le Covid un peu avant, il avait étudié le sujet et avait trouvé une solution. Comme le Dr Raoult en avait trouvé une autre qui aurait pu être appliquée en France de la même manière qu'elle l'a été au Sénégal, et pour un bas coût, sans engraisser Big Pharma. En ce mois de juillet, je connaissais aussi les dangers des vaxxins. Deux personnes de mon entourage avaient eu des effets secondaires graves, alors que je ne connaissais que deux malades du Covid avec effets graves (dans tous les cas sans hospitalisation). Bref, le 26 juillet je répondais à l'appel du 22 juillet du collectif Réinfocovid et du Docteur Louis Fouché. J'ai fait ce que je sais faire, j'ai ouvert sur mon site la page voisine intitulée "*Journal paranoïa Covid-19*" que j'alimente chaque jour ou presque. Et de fil en aiguille, me voici ici.

(tableau développé sur cette page voisine)

Les figures de la Résistance, vues de France avec quelques personnes hors hexagone. Je les réunis ici après avoir parcouru ma page Covid voisine où ils sont cités en lien avec des articles ou vidéos ou tweets. Les voici par ordre alphabétique avec en lien un article qui leur est consacré, c'est une façon de voyager dans cette interminable crise Covid que l'on aurait pu vivre, en un autre temps (ou un autre pays), comme la grippe de Hong Kong (1968/1970), mais nous sommes désormais dirigés par des psychopathes voulant contrôler la population...

- Ligne 1 : Idriss Aberkane essayiste Denis Agret médecin Dr Alwest humoriste Christine Anderson député européenne Surya Arbi chercheur Xavier Azalbert journaliste Nicolas Bedos humoriste et acteur-scénariste Frédéric Beltra père de Maxime, mort du vaxxin par accident cardiaque André Bercoff journaliste Ariane Bilheran psychologue et philosophe Richard Boutry journaliste Carlo Brusa avocat Valérie Bugault docteur en droit Pierre Chaillot (ou Lécot) (de décoder l'éco) statisticien René Chiche philosophe
- Ligne 2 : Ryan Cole docteur Charlélie Couture chanteur Virginie de Araujo avocate Fabrice Di Vizio avocat Novak Djokovic tennisman Marc Doyer dont l'épouse, après le vaxxin est décédée de la maladie de la vache folle Anny Duperey actrice Marie-Estelle Dupont psychologue Damani Bryant Felder tiktoker Louis Fouché médecin Reiner Fuellmich avocat Patrice Gibertie historien Carol Hayes malade sauvée par l'ivermectine Alexandra Henrion-Caude généticienne HK chanteur
- Ligne 3 : Thomas Jendges soignant suicidé du toit de sa clinique (+) Robert Kennedy Jr avocat Salim Laïbi blogueur Francis Lalanne chanteur Karine Levalleux soignante suspendue Robert Malone un des inventeurs de la technologie ARN messager Fabrice Marchand maire Gérard Maudrux médecin Bertrand Mertz avocat Jean-Dominique Michel anthropologue médical Luc Montagnier prix Nobel de médecine Laurent Mucchielli sociologue Gerhadt Ludwig Muller cardinal Jean-Philippe Nilor député de la Martinique John O'Looney croque-mort
- Ligne 4 : Pierre Perret chanteur Christian Perronne professeur Doug Peterson procureur général Florian Philippot politique Julie Ponesse professeure d'éthique suspendue Pascal Praud journaliste Diane Protat avocate Denis Rancourt professeur de physique, chercheur Paulo Rangel juge Andry Rajoelina Président de Madagascar Didier Raoult professeur microbiologiste Sébastien Recchia humoriste Marie Reno chanteuse Ivan Rioufol journaliste Véronique Rogez soignante suspendue
- Ligne 5 : Anne-Claire Rossignol enseignante suspendue Jean-Marc Sabatier chercheur Hervé Séligmann biologiste statisticien Véra Sharav présidente d'association John Stokes étudiant Pierrick Tillet blogueur Laurent Toubiana épidémiologiste Jean Umber chimiste Amine Umlil pharmacien Christian Velot généticien Eric Verhaeghe blogueur écrivain Carlo Maria Vigano archevêque de Milan Rémy Watremez blogueur Martine Wonner député

J'aurais pu indiquer Pierre Barnérias, mais je n'ai pas vu ses films "*Hold-up* et "*Hold-on*" (dont j'ai vu la bande-annonce)... Quant aux comploteurs adverses, Anthony Fauci, Bill Gates et autres, il ne sont pas oubliés de ma page Covid, ici je ne veux pas déborder dans le hors sujet, mais je voulais rendre hommage à ces combattants, merci à ces courageux, en regrettant bien sûr d'être passé à côté de nombreux autres... (dont Lionel Labosse qui avait tout compris le 24 juillet 2021 avec son "*Antisèche en 10 points pour informer les complotosceptiques sur la « crise sanitaire »*", article, pdf)

Nous sommes des millions à avoir un parcours parallèle, à être exclus, parfois harcelés, et à se retrouver, plus ou moins souvent, dans les manifestations du samedi après-midi à travers la France, commencées le 24 juillet 2021. Elles sont devenues "*le dernier salon où l'on cause*", au son des slogans "*Liberté ! Résistance !*". Et de tous bords, de l'extrême gauche, de l'extrême droite, du centre, de droite, de gauche, des gaullistes, des écologistes (j'en suis, mais pas de ceux qui refusent les OGM en acceptant les risques inconnus de l'ARNm), des jamais-votants, nous nous sommes retrouvés à échanger nos idées et à construire un front commun, en espérant des jours meilleurs, la fin de Macron, la fin de cette République sans contre-pouvoirs, etc. Une situation qui me rappelle celle de 1942 avec un peuple amorphe, des médias sous contrôle, l'info de radio Londres fustigée, des collabos de plus en plus féroces, une Résistance qui prenait corps...

Les manifestation du samedi après-midi, ici le 4 septembre et à droite le 31 juillet 2021 (à Rennes, photo Ouest-France).

Comme le montre la dernière photo ci-dessus, la perversité macronienne (brigittienne ?) a été jusqu'à contraindre certains citoyens, ici les commerçants, à se faire les collaborateurs du régime pour imposer ses contraintes. Et, à quelques exceptions près comme celui-ci avec sa pancarte, les commerçants, mais aussi les bibliothécaires, les responsables sportifs, culturels et autres, se sont soumis à toute la doxa vaxxinale du gouvernement des Castex, Véran, Bachelot et autres ministres. Certes, ils étaient sous assistance respiratoire des subsides de l'Etat (pour compenser le manque à gagner, le chômage partiel etc.), mais ils se sont soumis, comme les syndicats qui ont préféré la surenchère sanitaire, même quand les variants étaient devenus des genres de rhume. Comment a-t-on pu soumettre le masque à de jeunes (et plus âgés) enfants qui étaient nullement en danger ? Et tout le corps enseignant s'y est plié ! Et ce fut pareil (en moins vicieux) dans de nombreux pays riches, y compris en Israël, qui avait pourtant connu les affres de la discrimination, et pire ensuite au XXème siècle. Véra Sharav, rescapée des camps, a rappelé que "*l'holocauste s'est produit car les gens ont détourné le regard*" (**>>>vidéo>>>** de 36 mn et transcription + discours du 20 août 2022), d'autres survivants l'on rejointe en écrivant que "*C'est une expérience médicale à laquelle il faut appliquer le Code de Nuremberg*" (lien). Comment a-t-on pu, à ce point, oublier les leçons de l'Histoire ?

22. Les inversions accusatoires du couple pervers de l'Elysée

On a un sujet de raillerie, de grivoiserie...

Revenons à Macron et sa Brigitte. Dans ce concours de surenchères à synchronisation planétaire (par divers intermédiaires comme l'OMS ou le cabinet McKinsey, lien, Annexe C 13), notre "*premier de cordée*" s'est fait remarquer comme un bon élève de Big Pharma. Il a notamment été l'un des premiers à instituer le passe sanitaire devenu vaccinal, et l'obligation de vaxxin pour le personnel soignant, les pompiers et d'autres professions. Le 26 décembre 2021, sur la page Covid voisine, avec les illustrations ci-dessus, j'expliquais dans le texte ci-dessous (ici raccourci) en quoi il convenait de lier la sortie du Covid et le dévoilement du passé de Brigitte (j'y ajoute la fin d'Annexe C 20) :

- Avec un niveau orwellien de falsification de la vérité organisée au sommet de l'État, nous sommes bel et bien entrés dans un régime de type totalitaire. Les lois et mesures liberticides se sont enchaînées jusqu'à imposer un apartheid. Aujourd'hui le nombre des victimes de cette politique ségrégationniste s'élèverait à six millions de personnes en France. Le dictateur marionnette de Big Pharma qui l'a décidé est Emmanuel Macron. Il est donc essentiel de le discréditer pour le pousser dans ses retranchements, qu'il perde de sa superbe de donneur de leçon et de premier de cordée et, au final, qu'il tombe et cesse de nous pourrir la vie pour cinq années de plus.
- La tromperie est bien plus grave que celle de Mitterrand qui cachait sa fille illégitime. Là, on a devant nous les paillettes et l'enfumage du curieux couple présidentiel d'une prétendue start-up nation. Dans un monde dominé par l'image, le sexe et les mises en scène, Brigitte a servi de potiche marketing dès l'étape de l'élection présidentielle. Les médias nous ont vendu un ange qui assurait avec une grâce suprême le statut de First Lady. Et l'on découvre aujourd'hui l'envers des images du storytelling. L'ange cache un sexe qui n'est pas celui des Une des magazines people qui la mettent en scène. Mitterrand cachait Mazarine, Macron a, au contraire, brandi Brigitte : ce n'est pas du tout le même niveau de tromperie. Ce n'est pas une affaire de "*vie privée*", c'est une malversation à grande échelle à l'encontre de la population française et même mondiale.
- Cela montre que la "*caste*" de Big Pharma & Cie est capable de tout et surtout du pire. De la même manière, dans l'incroyable et dans la logique du pire puisque de nombreuses vies sont mises en danger, l'administration Macron nous trompe effrontément depuis le début sur le Covid. Plus le mensonge est énorme, mieux il passe. Ouvrir les yeux sur le couple médiatique Macron peut aider à ouvrir les yeux sur la crise du Covid. Il y a finalement entre ces deux sujets extravagants et extra-ordinaires une grande cohérence...
- Ceux qui tirent les ficelles des marionnettes se sont servis de la tromperie Brigitte pour obliger Macron à imposer sa politique provaxx avec suppression de libertés essentielles. Ils avaient un moyen de chantage.
- N'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur la santé mentale d'un Président de la République qui raconte des balivernes à ce point, tout en fragilisant notre santé ?
- Pour compléter le tableau du totalitarisme que nous subissons, il faut signaler la complicité des grands médias. "Le Canard Enchaîné" et "Médiapart" qui, aux dernières présidentielles, avaient lynché Fillon et offert à Macron un second tour triomphal contre Le Pen, se sont aplatis en gentils toutous du président, Médiapart s'étant complètement décrédibilisé en censurant le chercheur Laurent Mucchielli sans véritable justification. C'est piteux. A ma connaissance un seul article a essayé de travailler les faits mais en pataugeant, sans rien dégager. Il va devenir encore plus évident que les mass médias sont les valets du pouvoir et partagent ses mensonges, tous ses mensonges, surtout ceux sur le Covid.

- En 1968, quand l'épouse de Georges Pompidou avait été victime de rumeurs lors de l'affaire Markovic, son mari avait immédiatement réagi. Là, deux mois après la révélation des faits, il paraît que Brigitte va porter plainte... Et contre quoi ? Même pas pour diffamation, mais "*contre des propos transphobes*" ! (article). Devant les réalités gênantes, il n'y a qu'une incapacité à les affronter, une ignorance méprisante, une volonté de passer à autre chose en courbant l'échine comme si de rien n'était. C'est pareil face aux traitements précoces du Covid ou aux effets indésirables des vaxxins.
- N'oublions pas que l'enseignant pervers Jean-Michel Trogneux, alias Brigitte, a abusé d'un adolescent de 15 ans, Emmanuel Macron, sous son autorité. Pour des faits similaires, certains ont fait l'objet d'une enquête approfondie et sont en prison ou discrédités. Il y a eu deux poids deux mesures, Natacha Rey a raison d'estimer que la place de Jean-Michel est en prison. Et d'autant plus qu'il a une grande autorité sur son mari et qu'il fait donc partie des criminels qui ont décidé la politique totalitaire Covid de la France.

De plus, alors que je sens parfois une moindre combativité chez les Résistants, je pense que l'on a là davantage qu'un sujet d'indignation, on a aussi un sujet de rigolade, de raillerie, de quolibet, de grivoiserie et on aurait tort de ne pas se marrer sur le dos de ceux qui nous oppriment. Il n'y a pas de transphobie à se moquer d'ultra-menteurs. Qu'en aurait dit Pierre Dac sur Radio Londres ? Ne laissons pas passer cette occasion, cela remonte le moral et nous permet d'attaquer 2022 dans la bonne humeur avec la volonté de renverser la baraque.

En résumé du parallélisme et de l'imbrication des deux affaires, cette formule :

MACRON-COVID :
plus les mensonges sont gros, mieux ils passent

Une réalité simple et banale, avec des aspérités pour en faire une légende, est plus crédible qu'une réalité complexe et tordue.

A gauche le scandaleux mensonge d'Etat qui a été seriné pendant des mois et des mois par le gouvernement, alors que le manque de protection de ce vaxxin à renouveler tous les cinq mois était patent. Au centre et à droite, manifestation à Paris le 18 décembre 2021 de ceux qu'Emmanuel Macron allait déclarer avoir "*envie de les emmerder* [...] *jusqu'au bout*" le 4 janvier 2022.

La formule affichée ci-dessus "*Tous vaccinés, tous protégés*" est caractéristique de l'inversion des valeurs opérée par le couple psychopathe de l'Elysée. Ce vaxxin ne protège pas du Covid, mais il est dangereux, par ses effets indésirables à court terme (38.000 décès suspectés et 3,4 millions de blessés déclarés en Europe d'après la pharmacovigilance au 15 janvier 2021, lien, actualisation en Annexe C 16) et par ses effets inconnus à moyen et long terme. Le rapport bénéfice-risque est très mauvaus chez les moins de 65 ans (lien). Pour se protéger le mieux possible, il fallait donc utiliser un traitement précoce (comme toute maladie, mieux vaut se soigner le plus tôt possible) et ne pas se faire vaxxiner.

Une infernale propagande à l'encontre des jeunes. Ils ont souffert davantage des injections que du Covid... Autres affichages. "*Tous vaccinés, tous contaminés*" est devenu un slogan moins faux, selon des études sur la 3ème dose (articles : 1 2).

Cet artifice, manié par des communicants experts en manipulation des masses, s'appelle l'inversion accusatoire. Elle est ainsi présentée par l'essayiste Michel Geoffroy dans un article dont voici des extraits (lien) (voir aussi un entretien avec François Belliot, du 8 juillet 2022) :

> A côté de la novlangue [référence à Orwell et son roman 1984], l'inversion accusatoire tient une place de choix dans les outils de propagande de l'oligarchie. Décryptage.
>
> L'inversion accusatoire est un processus de défense bien connu des prétoires consistant à imputer la cause finale d'un délit non pas au coupable mais… à sa victime. Ainsi, par exemple, si un touriste a été victime d'un pickpocket, c'est parce qu'il a été imprudent en faisant étalage de son argent : en quelque sorte il a incité le voleur à passer à l'acte.
>
> L'inversion accusatoire est devenue une arme aux mains de l'oligarchie, d'autant plus redoutable qu'elle s'appuie sur la sidération médiatique. Les oligarques ne cessent, en effet, d'accuser leurs opposants et les peuples européens de leurs propres vices.
>
> Exemple : le complotisme, qui serait une maladie d'extrême droite consistant à voir des complots partout. Mais en réalité c'est bien l'oligarchie qui complote en permanence contre les peuples européens : contre leur souveraineté et leur identité. L'oligarchie ne complote pas mais elle négocie dans le plus grand secret le Traité Transatlantique. Elle ne complote pas mais elle s'efforce par tous les moyens de nous entraîner dans une hostilité croissante vis-à-vis de la Russie. Elle ne complote pas mais elle impose au peuple français, avec le Traité de Lisbonne, un traité européen qu'il avait récusé par référendum.

Emmanuel Macron a utilisé à l'extrême ce processus. Il s'est ainsi prétendu défenseur de la liberté, de la démocratie et d'autres valeurs qu'il bafoue. Aussi quand il dit, le 4 janvier 2022, que "*l'immense faute morale des antivaxs" est de "saper ce qu'est la solidité d'une nation*", tout est faux. Ceux qui ont plongé le pays dans le totalitarisme et l'apartheid se prétendent responsables, soucieux de notre santé, solidaires, défenseurs des libertés, etc. Ils ont un tel pouvoir de persuasion que nombreux sont les vaxxinés qui, après avoir reçu leur troisième dose, se sont crus libres (d'aller au restaurant, au théâtre etc.) alors qu'ils ne faisaient par là que s'enchaîner et mettre leur santé en danger.

"*Une crise ni sanitaire, ni politique, mais une entreprise criminelle démente*" (lien). Art pictural, Paris XIIIème, rue Jonas : mosaïque parodiant la célèbre formule de Jules César Veni, vidi, vici (photo Lionel Labosse, juin 2022, lien).

Un autre procédé à été employé pour manipuler les foules : le "*nudge*". Ce "*coup de coude*", en français, a pour but de provoquer des comportements ciblés de la part des citoyens. Cette technique, importée des Etats-Unis, a peu à peu conquis la sphère du pouvoir en France, qui l'a beaucoup utilisée lors de la crise du Covid. Pour en savoir plus, on consultera cet article de Benoît Collombat titré "*Comment le nudge a conquis la Macronie*".

Je termine ce chapitre par une inversion accusatoire sidérante, vue en début du Chapitre 14 : Jean-Michel Trogneux, celui qui a complètement bidouillé son arbre généalogique au point de dédoubler un individu et de transformer un père en une mère, a osé accuser ses détracteurs d'avoir changer son arbre !! On voit là que Brigitte peut être supérieure à Emmanuel Macron pour manier les inversions accusatoires et qu'elle a dû lui suggérer leur emploi massif.

Pour terminer ce chapitre sur les inversions accusatoires, citons ces deux extraits de la page Wikipédia de Brigitte Macron :

- "*La différence d'âge (de plus de vingt-quatre ans) entre les deux amants provoque un scandale dans la famille Trogneux, d'autant que leur relation pourrait tomber sous le coup de l'article 227-27 du Code pénal, qui consacre le délit d'atteinte sexuelle sur mineur, et qui dispose aujourd'hui qu'un enseignant qui a des relations sexuelles avec un élève mineur âgé de plus de 15 ans encourt jusqu'à trois ans de prison.*"
- "*En octobre 2017, alors que, dans la foulée de l'affaire Weinstein des milliers de femmes harcelées commencent à publier sur Twitter, avec le hashtag #balancetonporc, le récit d'agressions sexuelles dont elles déclarent avoir été victimes, Brigitte Macron apporte son soutien aux présumées victimes en question.*"

23. Interrogations sur Emmanuel Macron, son enfance et ses mensonges

Si la publication de ce dossier a laissé aveugles, sourds et muets les journalistes, des citoyens se sont par contre mobilisés à travers la France. Et des informations précieuses me sont parvenues, par des personnes souhaitant rester anonymes, certaines se transformant même en enquêteurs. Cela n'est pas toujours facile, tant l'erreur est humaine. La fiabilité des informations n'est pas toujours établie et je souhaite ne présenter que des hypothèses qui m'apparaissent avoir une bonne probabilité de véracité. Toutefois, ce n'est pas figé, la connaissance de nouveaux éléments peut amener à modifier, voire à rejeter certaines hypothèses.

La première grosse révélation était que Brigitte Trogneux, épouse d'Emmanuel Macron, serait née homme, Jean-Michel Trogneux. Depuis le lundi 17 janvier, début de constitution de ce dossier (qui ne devait alors être qu'une synthèse des enquêtes de Xavier Poussard et Natacha Rey), les éléments de départ se sont beaucoup renforcés, surtout avec, en début de Chapitre 14, la vidéo INA (Institut National de l'Audiovisuel) de la transsexuelle Véronique et l'excellente correspondance technique des voix de Véronique et de Brigitte. A la manière de la police scientifique, cela apparaît maintenant être indubitable. Dans le sens inverse, de la part du couple présidentiel et des mass médias, il n'y a eu, face à ces données, que des dénégations sans aucun élément concret. L'hypothèse apparaît donc sûre pour les lecteurs attentifs de ce dossier : Brigitte Macron est née et a grandi homme, assurément sous le nom de Jean-Michel Trogneux.

Ce chapitre a été ajouté le samedi 29 janvier 2022, cinq jours après la première finalisation du lundi 24. Son titre était alors "*la mère d'Emmanuel était-elle un homme* ?". Quelle question ! Avec une réponse immédiate, évidente et certaine : non, la mère d'Emmanuel n'était pas un homme, il n'est pas besoin d'expliquer pourquoi. Mais, juste après, cette question était posée un peu différemment : "*la mère d'Emmanuel ressemblait-elle à un homme* ?". Et, là, la réponse pouvait ne pas être la même. Cela reposait sur une interprétation de la photo de la simili gay pride 1977 montrée en fin de Chapitre 14. Etant donné que, par la suite, la présence de Jean-Michel Trogneux sur cette photo est apparue impossible, la comparaison ne pouvait plus être valide. Elle encore exposée en Annexe B 15.

L'expression même de cette hypothèse rapidement rejetée nous avait tout de même amené une révélation : Emmanuel a pu être élevé par une femme qui vivait sous l'apparence d'un homme, ce qui expliquerait l'opacité de sa vie d'enfant.

S'il a été élevé en grande partie par un homme, ce ne peut qu'être un ami proche de sa mère. Ami ou amant ? Et cet ami ou amant pourrait-il être Jean-Michel Trogneux ? Au point même d'être le père d'Emmanuel ? Des internautes, depuis décembre ont soulevé cette hypothèse, notamment dans l'arbre n°1 cité en légende en début de Chapitre 11 (et plus loin dans le dossier NBI en Annexe A 37). Des tweets ont ainsi suggéré une ressemblance entre Emmanuel Macron et Jean-Jacques Trogneux, qui, dans cette hypothèse, pourrait être son demi-frère :

A droite, la comparaison Betaface attribue 68% de ressemblance.

Ce n'est pas la même personne, cela ne peut donc pas être très probant, mais y aurait-il un air de famille ? Dans notre équipe, Hortense Fuschia, c'est ainsi que la nomme Lionel Labosse, a alors réalisé cette comparaison, renforçant la ressemblance des potentiels demi-frères :

Cette ressemblance peut-elle vraiment conduire à croire que Jean-Jacques et Emmanuel, tous deux nés à Amiens, soient demi-frères ? Comme ils n'ont pas la même mère, ils auraient le même père, qui serait Jean-Michel Trogneux, devenu Brigitte Trogneux !! Difficile à imaginer : le père aurait couché avec le fils, alors que le fils avait quatorze ans (Annexe A 10). Rien ne semble pourtant invalider cette hypothèse, ce qui ne signifie pas qu'elle soit la seule, ni qu'elle ait une importante probabilité.

Voici les hypothèses qui m'apparaissent possibles :

1. celle où Jean-Michel Macron serait le père biologique d'Emmanuel, où celui-ci aurait été élevé principalement par sa mère et sa grand-mère et où Jean-Michel Trogneux ne se serait rapproché d'Emmanuel qu'à l'atelier de théâtre, pour une raison surtout géographique : leur présence dans le même lycée d'Amiens. C'est l'hypothèse conforme à la "légende"...

2. celle, qui vient d'être évoquée et jugée très peu probable, sans être impossible, où Jean-Michel Trogneux serait le père biologique d'Emmanuel. C'est en accord avec les propos de Françoise Noguès, la mère, sur sa "*vieille amitié et complicité*" avec Brigitte Macron (voir le chapitre suivant). Le père adoptif, Jean-Michel Macron, le saurait ou pas. L'enfant n'aurait vraiment connu le père biologique qu'à son retour à Amiens en 1991. Ceci étant dit, une vieille amitié et complicité peut évidemment exister sans liaison amoureuse. Cet indice reste faible, de même que la ressemblance physique discutable de Jean-Jacques et Emmanuel.
3. celle où une autre personne serait le père biologique. Il aurait pu alors s'occuper de l'éducation du jeune enfant jusqu'à son entrée au collège. Il l'aurait fait discrètement, en parallèle avec la grand-mère Manette, ce qui expliquerait le manque de photos...

Ces hypothèses, peuvent être visualisées ainsi, en reprenant l'arbre du Chapitre 11. Cet arbre provisoire est désormais autant rejeté que le premier parce qu'il considère Catherine Audoy comme mère des trois enfants Auzière, mais la partie de droite sera gardée par la suite.

Succédant à la version 1, **arbre version 2**, Catherine Audoy mère

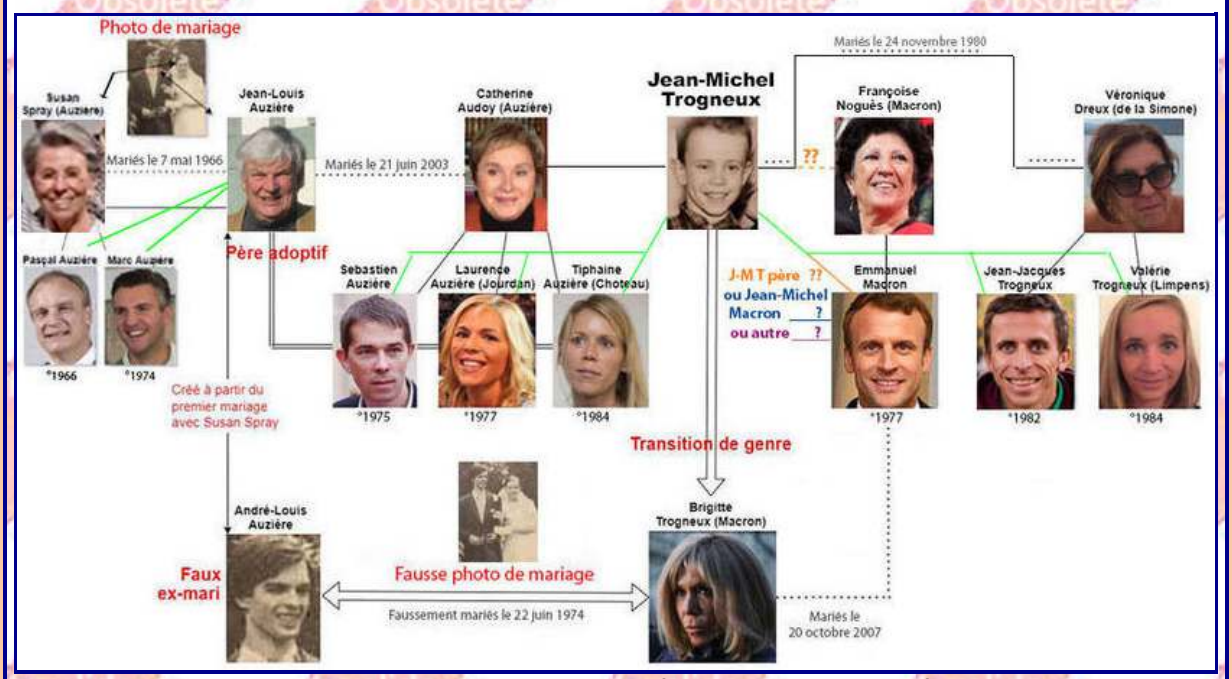

(l'existence et la date du mariage Jean-Michel Trogneux - Véronique Dreux sont expliqués au chapitre suivant)

Arbre rejeté

Attention : cet arbre est maintenant rejeté en ce qui concerne Catherine Audoy : il est remplacé par l'arbre en version 3 du Chapitre 27 Partie 2. Les hypothèses pour Emmanuel Macron restent valables.

Personnellement, j'ai une légère préférence pour l'hypothèse "Autre", d'une part parce qu'elle pourrait expliquer l'opacité entretenue, d'autre part parce que les parents officiels et la grand-mère d'Emmanuel n'auraient probablement pas tous trois permis un inceste père-fils.

Davantage que l'hypothèse "Selon la légende", les deux autres hypothèses sont cohérentes avec les constats suivants de Xavier Poussard, repris dans le Chapitre 17 :

- Laurent, le frère déclaré d'Emmanuel, et Estelle, sa soeur déclarée, apparemment nés en 1979 et 1984, ne connaissent pratiquement pas Emmanuel. Ils seraient davantage un demi-frère et une demi-soeur jamais élevés avec lui.
- il y a une forte distanciation entre Emmanuel et son père officiel Jean-Michel Macron.

Les mensonges sur la nature sexuelle de l'épouse du Président de la République portent tort à la France. Le rôle de représentation de Brigitte Macron devient intenable et ne saurait justifier la mise à disposition de deux conseillers et d'un secrétariat. Pire, les Français et les étrangers savent désormais ce qui a été trop caché et minoré, à savoir que cet individu, qu'il soit transgenre ou pas, a commis un délit d'atteinte sexuelle sur mineur, comme le dit Wikipédia. Une telle réalité n'aurait pas dû permettre à Emmanuel Macron de se présenter à l'élection présidentielle. Certains, pour des délits semblables, comme Olivier Duhamel, ont été écartés sans ménagement et très rapidement. Que fait la Justice ? A défaut de journalistes, des avocats pourraient-ils se mobiliser ? Une enquête aussi rapide que celle contre François Fillon en 2017, pour des faits reprochés moins graves, peut-elle être enclenchée rapidement ? Une simple analyse de sang, voire ADN, permettrait de mettre fin à ces suspicions. Elles se propagent depuis la mi-décembre, le couple présidentiel est incapable de les démentir alors que ça devrait être très facile...

440.000 euros par an, environ 40.000 pas mois, telle est la somme allouée par l'Elysée à Brigitte Macron, permettant notamment de payer son équipe de 4 personnes (budget 2018, lien). En 2021, rétroactivement, les dépenses imputables au cabinet de Brigitte Macron se sont élevées à 292.454 euros, "*hors activités conjointes de représentation et ressources mutualisées*" (liens : 1 2).

24. Joseph Doucé pourrait-il être le père biologique d'Emmanuel Macron ?

Je ne reviens pas sur l'histoire du pasteur Joseph Doucé, disparu en 1990, elle a été exposée au chapitre 14. On a vu qu'aux alentours de 1977, il connaissait probablement Jean-Michel Trogneux et qu'il l'a aidé, entre 1977 et 1990 à devenir Brigitte Trogneux. Commençons par les ressemblances physiques :

Emmanuel Macron et Joseph Doucé, comparaisons effectuées sur le site Betaface : 69 à 65 %.

Sur le potentiel caractère héréditaire de la fossette de Joseph et du diastème (dents écartées) d'Emmanuel, explications en Annexe B 9.

Nous avons déjà vu avec la photo de la simili gay pride 1977, maintenant rejetée, qu'une bonne correspondance faciale peut être trompeuse. Cela ne saurait suffire. Le fait que Jean-Michel / Brigitte connaissait le pasteur entre 1977 et 1990 est un élément complémentaire. Mais celui que je trouve le plus convaincant est d'une autre nature.

A l'âge de 12 ans environ, donc en 1989 / 1990, Emmanuel Macron s'est fait baptiser et c'est à ce moment-là seulement que des photos de son enfance nous sont parvenues. Avant, c'est l'opacité. Seul un événement important a pu provoquer un tel bouleversement. Or 1990 est l'année de la disparition du pasteur Doucé. Perdre un père religieux peut provoquer un élan religieux, même si l'un est protestant, l'autre catholique (le collège étant catholique...).

Ajoutons que dans les années 1980, être fils de Joseph Doucé, personnage connu, ne devait pas être facile. Outre une mère peu présente, occupée par son foyer officiel, Emmanuel n'avait vraiment pas une famille traditionnelle, d'où l'obscurité qui enveloppe son enfance. D'ailleurs, celle-ci s'est-elle passée à Amiens ?

On remarque également qu'Emmanuel est né en 1977, un an seulement après la création du CCL quand le pasteur s'est fixé à Paris. De plus, Emmanuel est un prénom qui signifie "*Dieu est parmi nous*", prénom messianique qu'un religieux pourrait donner. Avec ce prénom et une telle enfance, il ne serait pas étonnant qu'il ait voulu forcer le destin...

1990 : Joseph Doucé disparaît, Emmanuel Macron sort de l'opacité

D'autres indices vont en ce sens. On a déjà vu les liens très distants entre Emmanuel et son père officiel et ceux, quasi inexistants, avec son frère et sa soeur. On a aussi vu les liens entre Joseph Doucé et Jean-Michel Trogneux. Même s'ils n'ont pas un caractère certain, ils constituent un faisceau d'indices concordants. Je mets ci-contre une photo qui a semblé réunir Véronique / Brigitte et le pasteur Doucé, mais finalement ce ne serait pas lui et ce serait bien elle, à Amiens à La Providence (lien 2017).

J'ajoute des éléments découverts récemment dans le dossier NBI (Annexe A 37) et dans le dernier numéro de "*Faits & Documents*" :

1. Sylvaine Télesfort, présidente de l'Association Maison Intersexualité et Hermaphrodisme Europe (AMIHE) a adressé aux députés le 24 octobre 2018 une déclaration "*En tant qu'hermaphrodite*" où elle dit "*j'ai rencontré des généticiens qui m'ont recommandé de me faire opérer, de me faire « réparer ». J'ai demandé à mon député de m'aider, ce qu'il a fait. Un médecin-chef de la caisse d'assurance maladie (CPAM), le docteur Françoise Macron, m'a aidé à monter le dossier.*". Ainsi Françoise Noguès mariée Macron aurait aidé Sylvain à devenir Sylvaine en 2007 [F&D504p09]. C'est à se demander si elle a été formée auprès du pasteur Doucé, au CCL qui aidait à accomplir de telles transformations... Et de là à imaginer un lien beaucoup plus fort ayant conduit à la naissance d'Emmanuel...
2. Joseph Doucé est connu pour être homosexuel. C'était surtout dans les années 1980. En 1976 / 1977, il a pu avoir une aventure féminine...

3. Françoise Noguès est née en 1950 à Poix-de-Picardie, à environ 30 km d'Amiens, Jean-Michel est né en 1945 à Amiens. Françoise a fait ses études de médecine à Amiens. Elle s'est mariée entre 1974 et 1976 (on n'est pas sûrs...) à Amiens avec Jean-Michel Macron qui se spécialise en psychiatrie, puis neurochirurgie, au CHU d'Amiens et y fait sa carrière. Françoise a un "*premier enfant, une fille, qui meurt peu après sa naissance en 1976. Manu naît le 21 décembre 1977, suivi par Laurent en 1979, puis par Estelle en 1982 ou 1984 (toujours selon les mêmes « approximatologues »)...*" [NBIp38]
4. "*Les Macron achètent en 1982 une maison dans le haut de la rue Gaulthier-de-Rumilly dans le quartier d'Henriville à Amiens et Françoise fait carrière à la CPAM de la même ville en tant que médecin-conseil. Pour compléter le tableau, Manette, à la fin des années 70, termine sa carrière comme directrice du collège Sagebien d'Henriville et s'installe rue Delpech, tout près du domicile de Françoise, et guère plus loin de celui de Brigitte...*" [NBIp38]. "*Il n'y a pas, à vol d'oiseau, un kilomètre (un quart d'heure à pied) entre la rue Gaulthier-de-Rumilly et le 91 de la rue Saint-Fuscien, la résidence familiale des Trogneux où Brigitte et Manu profitaient de la piscine...*" [NBIp27]
5. Dans un article de Télé-Loisirs du 20 août 2021, Chloé Berry reprend des propos de Gaël Tchakaloff, auteur de la légende "*Tant qu'on est tous les deux*" aux éditions Flammarion, parue ce même mois. Il s'y trouve un long entretien avec Françoise Noguès à propos de ses liens avec Brigitte. "*Les deux femmes se connaissent depuis toujours. Elles étaient voisines à Amiens*". C'est à cette occasion que Françoise Noguès présente Brigitte comme "*l'amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les mêmes priorités, on se dit tout*" [NBIp27]

6. A propos de cet article de Chloé Berry, "*Pourquoi Françoise Noguès, qui connaît Brigitte "depuis toujours" ne fournit-elle pas* [...] *un simple et irréfutable témoignage accréditant l'existence réelle de Brigitte Trogneux ? Si on écarte l'hypothèse d'un "mensonge en service commandé", c'est parce qu'elle connaît Brigitte "depuis toujours"... mais sous un autre nom et une autre apparence...*" [NBIp37]. Et n'est-il pas inaccoutumé de parler ainsi d'une vieille amitié sans l'illustrer, dans un magazine à grand tirage, par une photo ancienne ?
7. "*Si Françoise prétend connaître Brigitte depuis toujours et être sa voisine, il en est forcément de même pour Germaine ! Les trois femmes habitant à l'époque du détournement de mineur dans le même quartier d'Henriville, à quelques centaines de mètres les unes des autres, et - pour des raisons bien différentes – s'intéressaient de près à Manu...*" [NBIp37] Germaine / Manette, très proche de sa fille Françoise et connaissant donc assez bien l'ami de sa fille Jean-Michel Trogneux, a pu voir en ce dernier un père / mère de substitution pour son petit-fils en 1990. De là à ce que cette Brigitte devienne une épouse, il y a évidemment un grand pas à franchir... Il a pu être franchi progressivement. Manette était prise dans un engrenage et le bonheur de son petit-fils était sa priorité... Elle a pu aussi manquer de courage pour s'opposer à cet enchaînement et se résoudre à faire "*contre mauvaise fortune bon coeur*"... Comme Françoise et Jean-Michel Macron le feront beaucoup plus tard pour être présents en 2017 à l'investiture de l'Elysée...
8. Cet accord de Manette était essentiel : "*« Si Manette n'avait pas donné son assentiment, rien n'aurait été possible » entre Emmanuel et Brigitte, nous apprend Anne Fulda. Ce que confirmera d'ailleurs la romancière de gare Gaël Tchakaloff : « Si Germaine ne m'avait pas acceptée, je n'aurais pas fait long feu, m'a dit un jour Brigitte. »*" [NBIp45] A ce stade, il convient de se rendre compte que l'acceptation de Manette avait quand même des limites (et plus tard celles de Françoise et de Jean-Michel Macron) : elle n'aurait pas accepté une liaison père-fils, comme le suggère le dossier NBI...
9. Le floutage, puis l'amputation de l'archive de l'émission sur le pasteur Doucé, constitue un indice qu'il y a quelque chose à cacher. Pour modifier une Archive INA, il faut de bonnes raisons et que l'ordre vienne de haut.

Un trio de la même génération apparaît là, qui a pu se connaître en 1976-1977 : Joseph Doucé (JD), Françoise Noguès (FN) et Jean-Michel Trogneux (JMT), ou plutôt un duo JD-FN qui a pu aider JMT dans sa transition de genre. Ce duo, qui a probablement travaillé sur d'autres transitions, a-t-il pu aller plus loin, au point d'engendrer Emmanuel Macron en 1977 ? De retour à Amiens, en septembre 1991, JMT se serait-il alors rapproché du fils de son protecteur... Avant même qu'un atelier de théâtre, en septembre 1992, serve de prétexte à cette rencontre ?

Une comparaison faciale permet-elle de pencher davantage en faveur de l'un de deux pères biologiques potentiels ? Effectuée par Betaface, elle ne permet pas de départager : 63 à 64 % pour Jean-Michel Macron, 65 à 69 % pour Joseph Doucé.

Jean-Michel Macron et Emmanuel Macron, comparaisons : 64 à 63 %. Autres comparaisons Betaface en Annexe B 8

Le 10 mars, alors qu'à part la fossette, aucune contre-indication même légère à l'hypothèse ici présentée n'est apparue, une lectrice, Maria, témoigne à propos des points n°1 et n°6 ci-dessus :

> Je peux vous affirmer, en tant que médecin ayant des membres de ma famille médecins conseils à la CPAM, qu'il n'y a fort peu de possibilités pour que la personne dont vous parlez, qui souffrait d'une ambiguïté sexuelle morphologique, ait été orientée vers le Dr Françoise Noguès par la CPAM. Il ne peux s'agir que de l'intervention d'une association spécialisée et de confrères spécialisés également dans ce domaine. Cela montre de façon certaine que le Dr Françoise Noguès était très sensibilisée à ce type de situations et proche de ces associations. C'est un point qui a fortement retenu mon attention, ça a fait tilt, car ce n'est vraiment pas le quotidien d'un médecin de caisse. Sensibilisée par quoi ? Cette proximité, en la rapprochant des cas "*de son ami de toujours*" [Jean-Michel / Brigitte Trogneux], et de son frère "*à la jeunesse troublée*" [Jean-Michel Noguès, là le rapport est moins évident, cf. Annexe A 13] interroge fortement. Il y a fort peu de médecins conseils traitant ce type de problèmes, et comme par hasard, surgit le nom de Françoise Noguès. Cela laisse songeur.

25. Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière, grands copains à Alger ?

Le 29 mars, au micro d'Amandine Roy, l'écrivain géopolitologue Morad El Hattab nous apprenait qu'en 1963 Jean-Michel Trogneux était étudiant à Alger. C'est expliqué dans l'Annexe A 22. L'enquête citoyenne s'emparait alors de ce nouvel élément. J'en tenais compte par deux ajouts du 2 et 4 avril, que je transfère maintenant ici :

Le 2 avril. Un correspondant me communique la photo ci-dessous, d'une classe de Première à Alger en 1960/1961 au collège-lycée Notre Dame d'Afrique, dont l'externat se situait au 24 Boulevard Saint Saëns (extrait d'annuaire 1961, photo), alors que Jean-Michel Trogneux habitait en 1963 au n°87 de cette artère (Annexe A 22). Il s'interroge sur l'élève non identifié en deuxième position à partir de la gauche du rang d'en haut.

Avec une photo retravaillée pour affermir les traits, la comparaison Betaface passe de 70% à 72%.

La comparaison a vue d'oeil et par Betaface n'est pas très probante (mais pas rédhibitoire). Mais avec quelqu'un d'autre d'une autre classe ? Il est possible que Jean-Michel ait passé plusieurs années à Alger, y compris dans un lycée.
Hypothèse rejetée, devenue chronologiquement improbable, d'après le Chapitre 28.

Le 4 avril. Voici de nouvelles photos provenant du pensionnat Saint Joseph El-Biar à Alger en 1961, avec un élève qui pourrait être Jean-Michel Trogneux (liens : 1 2). A ce stade, on ne peut pas en déduire grand chose...

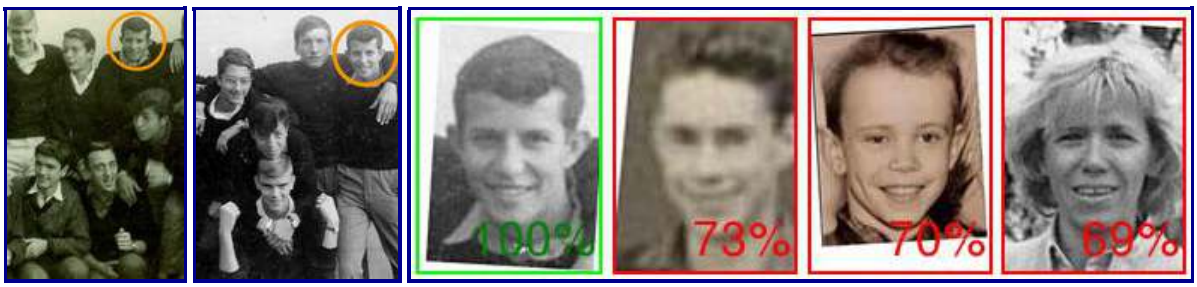

André Salette, le seul à être nommé sur ces deux photos, est probablement né en 1945 à Marseille, fils de père inconnu et d'une mère née en Algérie (lien Généanet). 1945 est aussi l'année de naissance de Jean-Michel Trogneux

Nous sommes le 8 avril et, hier soir, un correspondant "*profiler*" m'a fait remarquer que les cinq étudiants de la dernière photo de groupe sont également dans la première :

Les six copains étant habillés pareillement, les photos ont été prises le même jour. en 1961.
A comparer, au-dessus, avec le présumé Jean-Michel dans la photo de classe de 1960/1961.

Surtout, il a pointé le grand copain du supposé Jean-Michel Trogneux, croyant le reconnaître, ici à gauche, Jean-Louis Auzière :

Peut-être Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière. A droite comparaison betaface pour Jean-Louis Auzière.

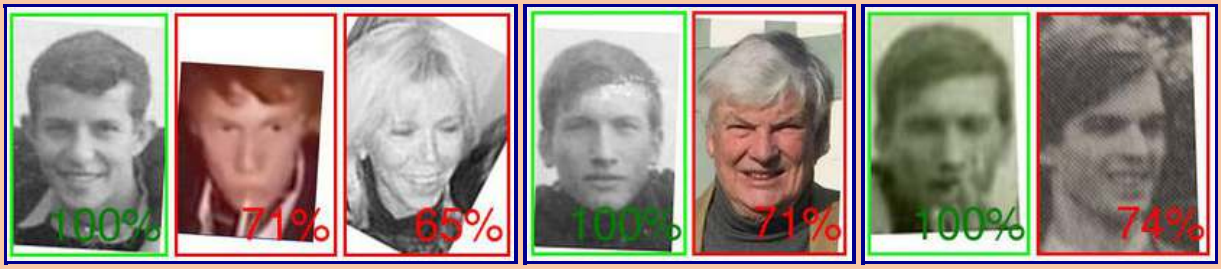

Comparaison du potentiel Jean-Michel avec la potentielle Véronique transsexuelle. Deux autres comparaisons pour Jean-Louis Auzière.

Ces ressemblances photographiques à elles seules ne prouvent rien, sinon qu'il n'y a pas de dissemblance. Mais il n'y a pas que ça... Jean-Louis Auzière est né le 28 février 1943 à Meudon, Jean-Michel Trogneux est né le 11 février 1945 à Amiens. Il y a donc deux ans d'écart, ils sont ensemble dans un pensionnat, peut-être pas dans la même classe. C'est cohérent.

On sait par ailleurs que la famille de Louis Auzière, frère aîné de Jean-Louis et père éventuel d'André-Louis (cf. Annexe A 18), a vécu en Algérie de 1943 à 1945, avec la naissance d'Hélène Auzière dans ce pays, le 19 novembre 1945 a Port Gueydon (devenu Azeffoun).

Dans la photo du prétendu premier mariage de Brigitte, le marié est Jean-Louis Auzière (Chapitre 9). Dans la plainte de Jean-Louis Auzière contre Natacha Rey (Annexe D 18), Brigitte Macron a diligenté un huissier. Cela signifie qu'il y a une connivence entre Brigitte / Jean-Michel et Jean-Louis Auzière. Elle a une explication, ils se sont connus quelque part, ils ont une histoire commune. Il est possible qu'elle remonte jusqu'à cette amitié algérienne.

Le 10 avril. Comme expliqué ci-dessous, Maria ne pense pas que le copain algérois soit Jean-Louis Auzière.

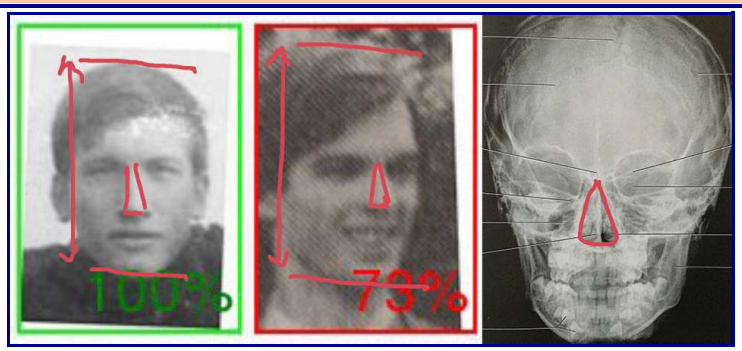

L'implantation du nez, repère squelettique constant, grossièrement marquée sur le squelette osseux (ci-dessus à droite) est nettement plus longue pour le jeune homme de gauche que pour JLA, lequel a plutôt un nez à implantation courte (je parle évidemment des orifices osseux du nez appelés choanes). Ceci étant squelettique ne change pas sur un sujet de cet âge. Cela donne d'ailleurs des physionomies à l'œil bien différentes. L'étage moyen de la face est ainsi plus court chez JLA.

Effectivement, sur la double photo agrandie, pour la même hauteur de nez de 3 cm à l'écran, la hauteur de tête est de 12 cm à gauche et de 14 cm à droite. Mais à y regarder de plus près, la différence de hauteur du visage est surtout due à la différence de hauteur des cheveux. Pour le mariage, JLA a été chez le coiffeur et a fait gonfler ses cheveux, alors qu'à Alger le copain sort de la douche et a les cheveux très plats. En prenant le haut du sourcil comme repère, la différence est bien moins nette : 7 cm et 7,5 cm peut-être légèrement plus... Et le 0,5 cm restant serait dû au sourire de JLA à son mariage. Plus généralement, dans notre équipe, nous ne sommes pas vraiment convaincus que ce soit les deux mêmes personnes, si bien que j'estime que la probabilité est moyenne. Alors qu'elle est plus forte pour Jean-Michel Trogneux.

Le 11 mai. Une nouvelle photo nous est parvenue, du pensionnat Saint Joseph El Biar à Alger, vers 1961 (lien). Jean-Michel Trogneux semble y être présent au deuxième rang sur la gauche, en pull foncé :

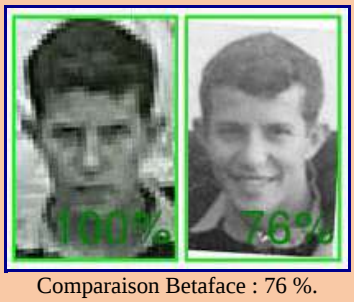

Comparaison Betaface : 76 %.

L'élève en haut à gauche semble être celui numéroté 6 sur deux photos du début de ce chapitre.

26. D'Alger à Truchtersheim, l'autre copain, Jean-Marc Uhrweiller

Comme vous le voyez avec la capture d'écran du haut de page ci-dessus au 9 avril, Jean-Marc Uhrweiller est un adepte de Twitter depuis sa retraite en 2010. Auparavant, il était directeur commercial du port autonome de Strasbourg. Il habite... Truchtersheim, là où habitait Brigitte Macron quand elle était madame Auzière avec ses trois enfants. Et le lecteur comprend la raison de sa présence ici. J'aurais préféré ne pas diriger les projecteurs sur lui, mais son rôle dans ce Brigittegate est trop important. De plus, voyez son tweet juste avant l'élection du 10 avril, il n'aime pas Macron, il doit donc être sympathique... Bien qu'il n'ait pas répondu à nos tentatives de contact, je ne vois pas comment ne pas le citer tout en demeurant crédible. Je m'appuie donc sur les données publiques qu'il a lui-même fournies.

Jean-Marc Uhrweiller est cité trois fois dans le livre de Sylvie Bommel "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", par son prénom puis son patronyme :

> André [André-Louis Auzière, époux de Brigitte] est muté en Alsace. [...] Afin de trouver un point de chute pour sa petite famille, André part le premier prendre son nouveau poste de sous-directeur de la délégation régionale de la Banque de France du Commerce extérieur (qui deviendra plus tard Natixis). L'une de ses relations professionnelles, Jean-Marc, qui travaille au Port autonome de Strasbourg lui vante les mérites de son village de Truchtersheim où son épouse dirige l'école maternelle. [...]
>
> Truchtersheim (ne pas prononcer le deuxieme h, mais on peut s'éviter des soucis et dire seulement Truch comme le font les autochtones) est alors un village de 2 000 âmes qu'on atteint en une demi-heure depuis Strasbourg. [...]
> André et Brigitte louent à un agriculteur une maison jaune adossée à la colline [violons, merci Maxime Le Forestier. [...]
>
> A Truchtersheim, Brigitte utilise la méthode des cercles concentriques pour élargir son réseau à une vitesse record. Invités à diner chez les Uhrweiller, ceux par qui ils ont connu Truchtersheim, les Auziére y rencontrent d'autres couples. Qu'ils invitent à diner. Qui les réinvitent ensuite avec de nouvelles tétes. Et ainsi de suite. [...]
>
> En 1991, les Auziére quittent l'Alsace. A l'exception de Mme Uhrweiller, l'ancienne directrice d'école, aucun de ses amis alsaciens n'auront plus de nouvelles d'elle, jusqu'au jour de 2016, où, médusés, ils la découvrent en couverture de "Paris Match" au bras d'un tout jeune homme, un ministre.

Tel était le récit de la "légende" Brigitte en 2019. On a vu que des informations fausses ont été diffusées sur ce passage en Alsace de Jean-Michel / Brigitte (Chapitre 7, Chapitre 9, Annexe A 5). Il n'y en a pas moins un fort fond de vérité (Annexe A 36). Durant plusieurs années, Brigitte a effectivement séjourné à Truch et elle a bien enseigné au lycée "*Lucie Berger*" de Strasbourg.

Donc, Jean-Marc Uhrweiller connaissait Brigitte avant qu'elle ne s'installe en Alsace, et, né en 1944, il avait un an de plus que Jean-Michel. Sur sa fiche Twitter, il reconnaît avoir vécu en Algérie, jusqu'en 1961 environ. Et si, comme Jean-Louis Auzière, autre ami de longue date et du même âge, ils s'étaient connus à Alger ? Dans le même pensionnat ? Seraient-ils ensemble sur des photos vues au chapitre précédent ? Et, là, ça "*matche*" :

C'est ainsi que les trois copains d'Alger autour de 1962 se sont retrouvés à Strasbourg 25 ans plus tard, l'un d'entre eux s'étant transformé en femme et les deux autres lui apportant leur aide pour que cette transformation passe inaperçue et pour l'aider à démarrer dans sa nouvelle vie.

27. Le tour de magie des deux Brigitte Auzière

La politique du "*Et en même temps*", habituellement attribuée à Emmanuel Macron, ne provient-elle pas de Brigitte Macron, qui l'a d'abord appliquée à sa vie personnelle ? Elle est en même temps Jean-Michel Trogneux et Brigitte Trogneux. Ielle a eu deux familles, deux enfants nés à un mois d'intervalle, iel a été à la fois père et mère, en même temps enseignante à Strasbourg et administrateur à Amiens... On va comprendre dans ce chapitre et le suivant qu'iel a su faire vivre deux Brigitte Auzière, deux André Auzière... Vue de loin, l'illusion est convaincante, à quelques étonnements près. Vouloir les lever amène à trouver les mécanismes qui sous-tendent une vie depuis longtemps fabriquée et dissimulée. Maintenant consolidée, notre enquête a cependant été laborieuse.

Ce chapitre a connu trois titres successifs, le dernier datant du 2 mai. Au 30 avril le deuxième titre était "*Brigitte Auzière et Jean-Michel Trogneux sont-ils les parents des enfants Auzière ?*". Il pouvait paraître absurde. On sait que Jean-Michel Trogneux et Brigitte Macron, précédemment nommée Brigitte Auzière, sont une seule et même personne. Comment pourrait-elle être à la fois père et mère biologiques ? Car c'est bien de parents biologiques dont parlait ce titre. C'est qu'il y a une illusion magique, la même que celle qui fait croire que Brigitte Macron serait la mère biologique des enfants. Ce chapitre se propose d'expliquer le mécanisme de ce tour de passe-passe, qui nous a été révélé en deux épisodes...

1. **Partie 1 : Une nièce de Jean-Louis est-elle la mère des trois enfants Auzière ?** Elle part d'un constat tout simple : puisque les enfants se nomment Auzière, puisque leur père se nomme Trogneux, c'est leur mère qui doit leur avoir transmis son patronyme et donc s'appeler Auzière. En effet, quand un enfant naît de père inconnu, il prend le nom de la mère. On verra plus loin, en encadré de fin d'Annexe A 44, que cette explication ne tient plus (probabilité très faible) et que nous avons dorénavant une meilleure explication, s'appuyant sur le mariage de 1974 et l'implication de la famille Auzière.

Comme développé dans l'Annexe A 18, Jean-Louis Auzière est le dernier enfant, très tardif, d'une famille de quatre enfants. Il a deux soeurs et un frère, Louis, de 26 ans plus âgé que lui, frère qui aurait eu, de son côté, six enfants, dont le fameux André-Louis, premier époux fantôme de Brigitte (Chapitre 9"), comme le prétend cet arbre des Auzière sur Généanet :

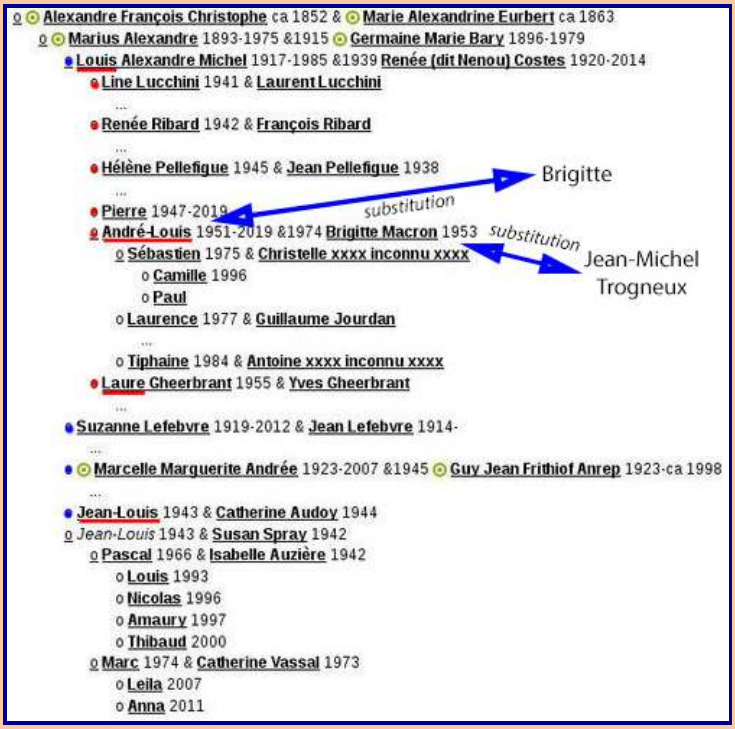

Jean-Louis est de la même génération que les enfants de son frère Louis. Ses neveux et nièces sont, pour lui, comme des frères et soeurs...

(photo Sipa)

Etant donnée l'implication de Jean-Louis Auzière, le grand ami de Jean-Michel Trogneux, cette femme Auzière devrait être dans sa proche parenté, d'un âge proche, de préférence un peu plus jeune. Nous avons donc cherché parmi ses nièces, dénommées Line, Renée, Hélène et Laure. Nous avons exploré sur la Toile ce que l'on pouvait savoir sur la famille de chacune d'elles, mais, sauf à mener une double vie avec un mari et un amant, aucune ne semble convenir. L'une d'entre elles a toutefois particulièrement retenu notre attention, Laure.

Laure Auzière, dite Laurette, née en 1955, a épousé Yves Gheerbrant avec qui elle a eu trois enfants. Son parcours scolaire apparaît ainsi sur sa fiche du site "*Les copains d'Avant*" :

La présence de Laure Auzière dans un lycée d'Amiens en 1972-1973 interpelle. Elle nous amène à formuler deux hypothèses, la première étant beaucoup plus probable que la seconde, d'après ce que l'on a vu au Chapitre 25 :

- Jean-Michel Trogneux (JMT) et Jean-Louis Auzière (JLA) sont deux grands copains qui se sont connus à Alger vers 1961 (voire vers 1969 aux USA). Revenus en métropole, ils se retrouvent à Amiens, ou à Paris, ou ailleurs. JLA, très proche de ses nièces, les invite à rencontrer JMT, ce qui amènera Laure à Amiens durant au moins l'année scolaire 1972-1973.
- JMT et JLA ne se connaissent pas avant cet épisode amiénois. Laure est amenée à y étudier, Jean-Louis y vient la voir et devient ami de JMT.

Puisque deux Auzière se sont probablement retrouvés à Amiens, une troisième, celle que nous recherchons, a pu y aller aussi. Mais qui peut-elle être si elle n'est pas une des nièces Renée, Hélène ou Laure ? Il n'y a pas de cousine vraiment proche... A ce stade, on se souvient que la généalogie qu'on nous présente peut-être déformée....N'y aurait-il pas une autre nièce que l'on nous cacherait ?

C'est en se posant ces questions que l'on a cherché à trouver une nouvelle nièce. En regardant les dates de naissance de ses frères et soeurs, ce n'était pas évident... Sauf à la mettre à la place du fantôme André-Louis... Et là, tilt, mais oui, c'est cela : de même que Jean-Michel Trogneux, le père biologique des trois enfants Auzière est devenu leur mère, leur mère biologique est devenue leur père fictif André-Louis ! Une solution finalement assez simple... mais réalisée en deux temps, 1974 et 1984.

Appelons, pour l'instant, Proba (comme probable...) cette nièce hypothétique, qui serait donc née en 1951, peut-être à Eséka au Cameroun puisque ses parents y étaient (Annexe A 18). Proba serait venue à Amiens rejoindre sa soeur Laure, ou son jeune oncle Jean-Louis, et elle y aurait rencontré Jean-Michel Trogneux...

A propos de ses portraits des petits-enfants Auzière sur son compte Facebook, Catherine Audoy aurait parlé vrai en disant qu'ils sont de la famille, mais pas de son côté, sous entendu : de celui de son mari. Ils sont les enfants d'une nièce à son mari et aussi les petits-fils du grand copain de ce dernier. Quant à Jean-Jacques Trogneux, il est le fils du même grand copain. On comprend qu'elle les ait peints, d'autant plus qu'elle n'a pas eu, elle-même, de descendance. Ces tableaux furent l'indice qui stimula la sagacité de Natacha Rey...

Dans le Tableau des hypothèses qui suit, ces scénarios Proba (BD, BE) apparaissent désormais beaucoup plus probables que le scénario initial (AF), désormais rejeté, où Catherine Audoy était la mère. Ce premier scénario, présenté au Chapitre 10, résultait en bonne partie de la garde-à-vue, probablement déclenchée par JLA et JMT, de Natacha Rey après qu'elle ait contacté Catherine Audoy. Le but n'était pas de protéger celle-ci, comme on l'a cru à la suite de la garde-à-vue, mais au contraire son mari Jean-Louis Auzière et aussi sa nièce Proba.

Le 28 avril. Dans leur plainte à l'encontre de Natacha Rey (Annexe D 18), Jean-Louis Auzière et Catherine Audoy s'estiment diffamés du fait que Catherine serait alléguée "*mère porteuse*" des trois enfants Auzière et que Jean-Louis serait suspecté d'avoir opéré des falsifications, "*bidouillage et maquillage*" des actes de naissance des trois enfants. Pour s'adresser ainsi à la Justice, il est très probable qu'ils puissent démontrer que c'est faux (notez qu'il aurait été beaucoup plus simple et loyal de l'expliquer directement à Natacha Rey...). Une analyse ADN entre Catherine Audoy et les trois enfants serait imparable. De plus elle n'a pas eu, elle-même, d'enfants avec aucun de ses deux maris, il est donc vraisemblable qu'elle ne puisse pas en avoir avec un autre homme.

Mais la mise à l'écart de Catherine Audoy n'ôte rien au rôle pivot de Jean-Louis Auzière, rôle qui serait toutefois de nature différente. N'oublions pas que son père Marius et son grand frère Louis ont travaillé pour les services secrets (Annexe A 31) : voilà qui a pu indirectement, voire directement, l'aider...

2. **Partie 2 : Cette nièce Proba Auzière est-elle prénommée Brigitte ?** Ou : **Y a-t-il eu deux Brigitte Auzière ?**

Comme pour la partie 1, nous avons commencé sur une base qui s'est avérée fausse, mais nous a permis de mieux approcher la réalité. La voici :

Le tract électoral de 1989 à Truchtersheim (fin du Chapitre 7) montre une jeune femme qui n'est pas Brigitte Macron. Pour l'expliquer, on a cru que ce tract était truqué a posteriori. Mais s'il a paru ainsi en 1989 ? Si la Brigitte Auzière de 1989 n'était pas celle de 1990/1991 ? Et c'est la qu'intervient Proba Auzière, vous saisissez ?

Cette Proba Auzière connaît très bien Jean-Michel-Trogneux, puisqu'ils sont les parents des trois enfants Auzière. On a même vu qu'ils ont inversé leur rôle, la mère Proba Auzière est devenu le père (André-Louis Auzière) et le père est devenu la mère Brigitte Auzière, devenue plus tard Brigitte Macron. Proba est un prénom inventé parce qu'on ne savait pas comment appeler cette nièce de Jean-Louis Auzière. La présence envisagée de deux Brigitte Auzière à Truch montre que son véritable prénom est Brigitte ! Et le voilà le tour de passe-passe, l'illusion magique : Brigitte Auzière née Auzière est remplacée par Brigitte Auzière née Jean-Michel Trogneux !

En plus on aurait une photo de cette Brigitte née Auzière, elle est sur le tract de 1989 (à supposer qu'il n'ait pas été trafiqué...) : Hypothèse rejetée (la photo sur le tract serait celle de Brigitte devenue Macron)

Nous avons trouvé, par la suite, trois démentis à cette première interprétation des faits :

1. En Annexe A 34, un document notarial de juin 1988 prouvant l'existence de Brigitte Trogneux (future Macron), attestant que la transformation de Jean-Michel en Brigitte s'était effectuée avant cette date.
2. L'Annexe A 36 montre que Brigitte Trogneux devenue Macron, et non Brigitte née Auzière, avait effectivement été professeur de français au lycée "Lucie Berger" de Strasbourg, de 1985 ou 1986 à 1990.
3. En fin de cette Annexe A 36, une nouvelle comparaison de photos prouve que la Brigitte Auzière du tract électoral était bel et bien aussi Brigitte Trogneux devenue Macron, contrairement à ce nous avions cru d'abord.

Mais, à cette correction chronologique près (effectuée le 12 mai), le raisonnement employé reste vrai et la suite, ci-après, de cette partie 2, écrite le 1er mai, reste valable. Il y est développé "*le tour de passe-passe*" justement entrevu, mais qui remonte à 1984-1985 et non vers 1989 : Brigitte Auzière née Auzière est remplacée par Brigitte Auzière née Jean-Michel Trogneux : le père des trois enfants Auzière devient leur mère : il s'agit d'une usurpation d'identité. Cependant, l'identité usurpée ne fait que s'ajouter à l'identité authentique, qui continue à exister, ce qui fait que Jean-Michel Trogneux peut porter plainte conjointement avec lui-même, puisqu'il est également nommé Brigitte Macron.

Finalement ce n'est pas si compliqué que ça. Les enfants se sont toujours appelés Auzière, leur mère officielle a toujours été prénommée Brigitte, la substitution (un jeu, pour les enfants) s'est faite en douceur, loin d'Amiens, ni vu ni connu... Ce scénario s'impose d'autant plus fortement que nous l'avons d'abord compris avec la nièce Proba, avant de le compléter par l'éclairage alsacien, comme si les pièces du puzzle s'assemblaient parfaitement. Pas encore au point de tout comprendre - des falsifications gardent leur mystère -, mais assez pour éviter les grosses incohérences. A moins qu'un lecteur puisse contre-argumenter ?... [Le 8 août : toujours pas de contre-argumentation ; au contraire, ce scénario a été conforté par l''analyse du mariage de 1974, en Annexes A 43 et A 48]

Quant au prestidigitateur, le deus ex machina qui a imaginé tout cela, on peut supposer que c'est Jean-Louis dit André Auzière, l'oncle de la mère Brigitte-Proba et le grand copain du père Jean-Michel. Avec ses contacts dans les services secrets, grâce à son père et son frère (Annexe A 31), il a imaginé et mis en oeuvre ce scénario avec quelques documents trafiqués. A-t-il profité de circonstances, comme le décès accidentel de sa nièce ? Ou a-t-il fait en sorte qu'elle disparaisse complètement des radars, comme exfiltrée avec changement d'identité ? Il est peu probable qu'on le sache dans l'immédiat, sauf si un proche témoin se met à parler ou si une enquête judiciaire est enfin déclenchée. Le pacte du silence a été scellé et tient bon pour l'instant, malgré toutes les révélations déjà connues... On a là une usurpation d'identité habilement réussie en une phase géographiquement excentrée, avec l'éloignement social exigé par la transition secrète, connue seulement du cercle familial, toujours étroitement solidaire.

Succédant à la version 2, **arbre version 3**, des deux Brigitte Auzière,
la mère biologique (née Brigitte Auzière) et la mère de remplacement (née Jean-Michel Trogneux)

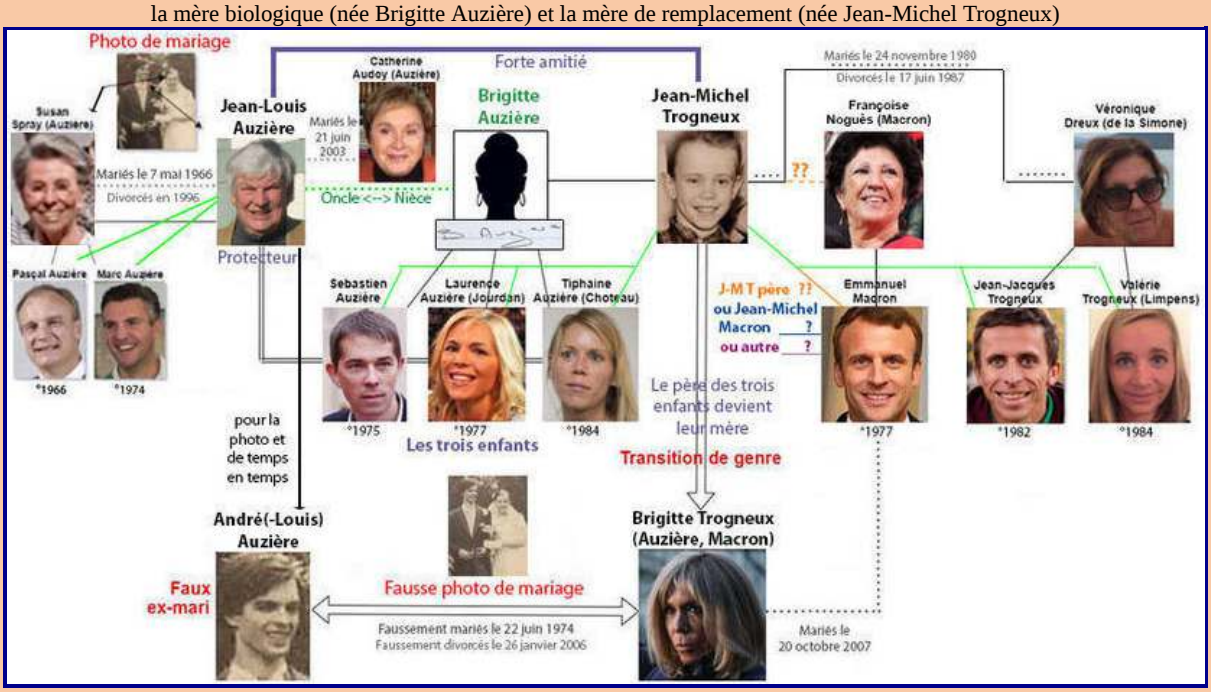

Une version 4, traduisant mieux le mot "faussement", est présentée au Chapitre de Conclusion.

La révélation de l'existence de deux Brigitte Auzière nous permet de mieux appréhender un acte de mariage que nous avions d'abord rejeté, parce qu'il nous semblait faux. Sa source était douteuse, puisqu'il a été montré, début janvier, par Moadab (Annexe A 7), et il semblait absurde que Brigitte Auzière, que l'on croyait être Brigitte Trogneux, soit présente au mariage de Jean-Michel Trogneux avec Véronique Dreux en 1980. On comprend maintenant que c'était la première Brigitte, nièce de Jean-Louis. D'ailleurs il est effectivement marqué qu'elle habite Croix dans le département du Nord où elle réside alors (Annexe A 30). Ainsi, en 1980, Brigitte Auzière, l'amante de Jean-Michel Trogneux (avec qui il a eu deux enfants et en aura un troisième) est présente à son mariage avec Véronique (future mère de deux autres enfants). Cela ressemble à un ménage à trois... Et ce document nous fournit les signatures du trio, le voici dans une version du 25 février, un peu plus complète que la première :

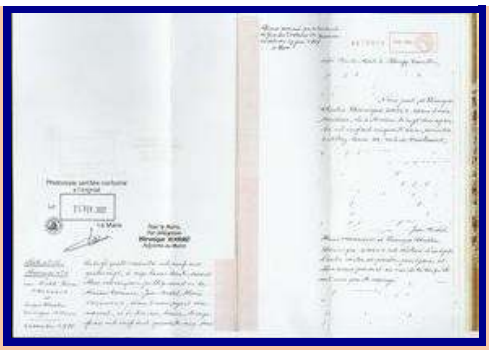

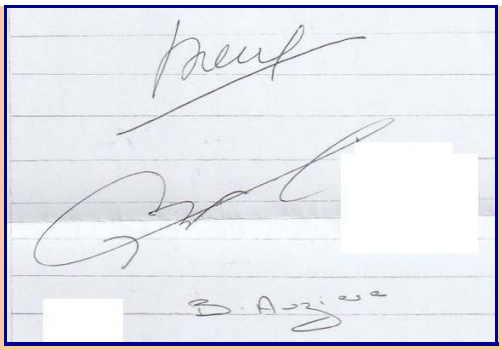

A droite, de haut en bas, les signatures de Véronique Dreux, Jean-Michel Trogneux et Brigitte Auzière.
La version Moadab de début janvier indique que Brigitte Auzière est "*sans profession*" : 1 2.

Cette signature "*B. Auzière*" apparaît comme une confirmation de l'hypothèse d'abord nommée "Proba Auzière". Nous avons compris le mécanisme du tour de magie, la forme interrogative peut disparaître du titre de ce chapitre. Cela reste tout de même une hypothèse mais, à mon avis, elle atteint désormais l'intime conviction...

28. Brigitte, la petite soeur de Jean-Michel, serait décédée en 1961

Comme Xavier Poussard dans "Faits & Documents" et comme Natacha Rey, nous avons longtemps cru qu'aucune Brigitte Trogneux n'était née à Amiens en 1953. Parce que même l'état civil de cette commune le niait.... Et puis est apparue un extrait d'acte de naissance de Brigitte Trogneux du 13 avril 1953. C'est le dénommé Moadab (Annexe A 7) qui l'a révélé sur Twitter en janvier 2022. Le voici, daté du 20 décembre 2021 :

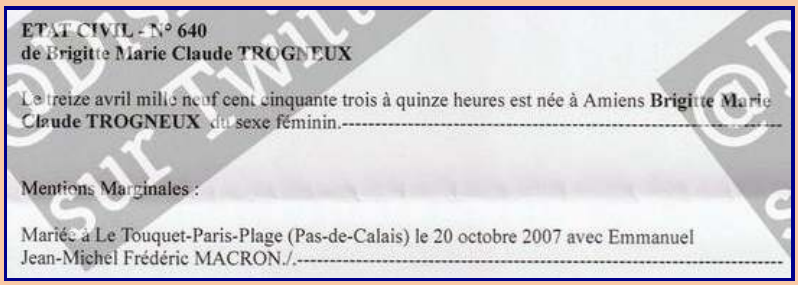
ETAT CIVIL - N° 640
de Brigitte Marie Claude TROGNEUX

Le treize avril mille neuf cent cinquante trois à quinze heures est née à Amiens Brigitte Marie Claude TROGNEUX du sexe féminin.----------

Mentions Marginales :

Mariée à Le Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais) le 20 octobre 2007 avec Emmanuel Jean-Michel Frédéric MACRON./.----------

Nous écrivions alors en fin janvier :

Cet acte ne peut être que falsifié. La non indication du 1er mariage que l'on sait fictif n'en constitue pas une preuve, mais d'autres éléments vont en ce sens.

D'abord la Mairie d'Amiens a déjà communiqué des faux. J'ai parlé de la non naissance à Amiens de Jean-Michel Trogneux sur un acte du 15 avril 2021, il y a deux autres actes semblables, en date du 24 mars et du 12 avril 2021. C'est donc à partir de décembre 2021 (quand éclate l'affaire Jean-Michel Trogneux) que la Mairie d'Amiens se met à diffuser les actes de naissance de Jean-Michel et Brigitte Trogneux, le premier apparaissant juste et le second faux, on retrouve là une façon de brouiller les pistes.

Xavier Poussard ajoute : "*Comment expliquer le fait que sur ces deux extraits d'acte de naissance, fournis par la même administration, relativement à deux individus nés à la même époque, celui de Véronique Dreux fasse figurer trois mariages dans les mentions marginales, alors que celui de Brigitte Macron omette son premier mariage avec André (-Louis) Auzière*" [F&D504p04].
Hypothèse rejetée (l'acte de naissance apparaissant désormais valide)

Progressivement, avec le recul, ce document est apparu être un véritable extrait de l'acte d'état civil. Certes, au regard de la "légende" de Brigitte, on note l'absence du premier mariage avec André-Louis Auzière en 1974 (qui n'est pas le premier mariage de Jean-Michel, en 1980), mais seul le dernier acte Devrait obligatoirement être cité dans un extrait. On se demande alors pourquoi l'extrait d'acte de naissance, obtenu dans les mêmes conditions par la même mairie un mois plus tard, mentionne deux mariages. Cela laissse planer des doutes sur le mariage de 1974 celui-ci sera traité dans le Chapitre suivant.

Logiquement, reconnaître la naissance nous obligeait à savoir ce qu'était devenue cette petite soeur de Jean-Michel. Cela a fait l'objet d'une Annexe A 37, fin mai 2022, intégrée ici à la mi-septembre.

En Annexe A 11, nous avons soulevé le "*mystère de la nièce morte jeune*". Associons-le, à présent, à deux autres mystères : celui de la fillette présente sur la photo de 1953/1954 (traitée dans le Chapitre 6 et dans l'Annexe A 11) et celui de l'acte de naissance de Brigitte Trogneux le 13 avril 1953 à Amiens. Nous allons confronter ces trois données. Commençons par la naissance de Brigitte Marie Claude Trogneux. Voici, ci-contre, son annonce parue dans "Le Courrier Picard" du 15 avril 1953.

CARNET MONDAIN

Anne-Marie, Jean-Claude, Maryvonne, Monique et Jean-Michel TROGNEUX ont la grande joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Brigitte.**

Amiens, 1, rue Delambre.

Jusqu'à présent nous avons considéré que ces deux documents étaient des faux. Ils sont tout de même de nature très différente l'un de l'autre. Nous avons appris aussi que le numéro de Sécurité Sociale de Brigitte Trogneux apparaît, de prime abord, correct et non falsifié (Annexe A 35 Partie 2). Il y a encore la carte d'électeur qui apparaît correcte (Annexe A 35 Partie 1). Supposons que cette naissance soit vraie. Et revenons à la nièce morte jeune. Pourrait-elle être, en réalité, cette soeur Brigitte ? Voici comment Sylvie Bommel en parle, par deux fois, explicitement puis implicitement, en s'appuyant sur les propos et volontés de Brigitte Macron :

Jean-Michel Trogneux à propos de sa défunte soeur : "*Elle est avec moi tous les jours de ma vie*"

Vous avez du mal à croire à un tel propos ? Brigitte Macron a pourtant bien déclaré cette phrase à Sylvie Bommel pour le magazine "Elle" en 2017 (lien). Voici la citation complète : "*Ma grande soeur s'est tuée dans un accident de voiture, avec son mari, et l'enfant qu'elle portait. J'avais 8 ans. Elle est avec moi, tous les jours de ma vie. Un an après, une de mes nièces de 6 ans est partie.*" Vous avez compris que Jean-Michel parle là de sa grande soeur Maryvonne et non de sa petite soeur Brigitte, alias cette nièce qui serait décédée un an après le 24 février 1960, donc au début de l'année 1961.

Cependant, cette interprétation au premier degré apparaît mauvaise. Deux ans plus tard, en effet, dans son livre "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", Sylvie Bommel précise que Brigitte Trogneux, la vraie, n'avait pas 8 ans mais 6 ans au moment de l'accident de voiture. A y regarder de près, c'est exactement 6 ans et 10 mois. Surtout, dans ce livre, Sylvie Bommel, étonnamment, ne revient pas sur le décès de la nièce "*un an après*". Et, sur une page entière, elle démontre, avec l'aide d'un pédopshychiatre, qu'un enfant de moins de huit ans ne peut pas être traumatisé à ce point. Or en 1960/1961, Jean-Michel, lui, avait 15/16 ans, un âge où on est, par contre, très affecté par le décès d'un proche. Peut-être déjà au point de vouloir que sa soeur cadette demeure avec lui tous les jours de sa vie. Il y sera parvenu, même physiquement, 24 ans plus tard...

Ainsi, en 2019, Sylvie Bommel n'est pas revenue sur le décès de la petite "*nièce*". Probablement sur demande de Brigitte Macron, qui estimait en avoir trop dit en 2017... Cette nièce morte à l'âge de 8 ans (un an après l'accident où Brigitte avait 7 ans), nous l'avons cherchée (Annexe A 11 dans les encarts de rejet) et nous ne l'avons pas trouvée : ce n'est ni Christine Boulogne née en 1957, ni Nathalie Farcy née en 1959 et il n'y en a pas d'autre auparavant (officiellement). Il y a aussi Sylvie Boulogne née en 1959 et décédée en 1966, mais c'est bien plus tard... Donc, oui, **seule Brigitte, la propre soeur de Jean-Michel, peut être décédée en 1961 à 8 ans**. Plus exactement au début de l'année 1961

Remarquons enfin que, dans ce livre de 2021, Syvie Bommel, juste avant l'accident, écrit que "*Brigitte, à six ans, est assez grande pour être petite fille d'honneur*" au mariage de son grand frère Jean-Claude, le 14 juin 1960. Ah... Pourquoi alors ne nous a-t-on pas montré une photo de ce mariage avec Brigitte et les mariés ? Cette présence est à rapprocher de la mention de Brigitte sur le faire-part du décès de Maryvonne en février 1960, dans "*Le Courrier Picard*". Cette mention de petite fille d'honneur en juin 1960 est la dernière preuve de vie, indirecte, que nous ayons de Brigitte Trogneux.

Un détail appuie singulièrement la réalité de la naissance de Brigitte Trogneux en 1953. Il y a eu deux faire-part, publiés les 14 et 15 avril 1953 : le premier est présenté en début du Chapitre 20, le second en début du présent chapitre. Pourquoi deux de suite ? Tout simplement parce que, dans l'annonce du 14, la grande soeur Monique avait été oubliée. Elle a probablement protesté et, du coup, papa a fait publier un nouvel avis dans le journal du lendemain, pour rétablir la justice familiale interne. Pourquoi ce petit détail est-il intéressant ? Parce qu'il valide la naissance de Brigitte. Jamais un faussaire ne se serait compliqué la vie à falsifier deux numéros de journal au lieu d'un, sous un prétexte aussi improbable. Même l'idée ne lui serait jamais venue. Ces deux annonces authentifient l'extrait de naissance !

Le décès de cette soeur cadette en 1961 a donc profondément marqué l'adolescent Jean-Michel, au point qu'il voudra, plus tard, la réincarner... Pourquoi, alors, l'extrait d'acte de naissance de 2021, indique-t-il que cette soeur se serait mariée avec Emmanuel Macron en 2007 ? S'il apparaît très difficile d'avoir falsifié à la fois le double faire-part de 1953, le numéro de sécurité sociale et l'extrait d'acte de 2021, il est plus facile d'imaginer que ces documents soient administrativement valides, comme ceux relatifs aux mariages de 1974 et 2007. La falsification ne peut que se situer à un autre niveau : la meilleure explication, c'est que le décès de la petite Brigitte en 1961 n'a jamais été déclaré à l'état civil. Est-ce possible ? La page Wikipédia sur le "*Répertoire national d'identification des personnes physiques*" montre que c'est relativement fréquent :

En 2019, la sénatrice Nathalie Goulet, dans le cadre d'une mission d'enquête sur la fraude sociale et son impact sur les finances publiques, fait observer que le fichier de la RNIPP présente de nombreuses incohérences. Ainsi, selon la sénatrice, parmi les 110 millions de personnes inscrites, 84,2 millions sont "*réputées en vie*", selon la formulation de l'Insee. 3,1 millions de personnes sont également inscrites au RNIPP comme étant âgées de plus de 100 ans et "*réputées en vie*", dont la moitié nées à l'étranger (pour comparaison, l'Insee estimait qu'il y avait 21 000 centenaires en France en 2016). Nathalie Goulet recommande que le fichier soit urgemment mis à jour, celui-ci conditionnant les versements de prestations sociales.

Sans écarter que le décès ait aussi pu être effacé, on peut donc imaginer qu'il n'ait pas été déclaré. Surtout si la maladie fatale de la fillette, bien qu'apparemment assez courte, a été éprouvante et cachée, devenant un secret de famille. Tous les artifices seront alors bons pour continuer à la faire vivre, et de la façon la plus sophistiquée possible pour que ce soit indécelable. Ainsi, davantage que la création ex nihilo de l'identité de Brigitte Trogneux, c'est une usurpation de cette identité qui gagne notre intime conviction.

A cela s'ajoute, à cause de ce mot "nièce" employé dans la "légende", une autre éventualité. A la naissance de Brigitte en 1953, Simone a 40 ans et sa fille aînée Annie (Anne Marie) a 21 ans. Celle-ci pourrait être la mère biologique, le père étant inconnu (sauf peut-être dans le secret de la famille). L'état de mère célibataire étant réprouvé à l'époque, ce sont les parents d'Annie qui auraient assumé la naissance. C'était assez courant. Brigitte serait alors une nièce biologique de Jean-Michel, ce qui va dans le sens d'une confusion soeur-nièce.

C'est le moment de revenir sur la fameuse photo de famille : comme on l'avait déjà supposé, on a, là, une confirmation qu'elle ne peut que regrouper les six enfants, de l'aînée Anne-Marie à la cadette Brigitte. Et de revenir sur le Chapitre 27, relatant le passage de Jean-Michel à Alger, nous pouvons deviner la suite : très perturbé, l'adolescent a été envoyé à Alger à la rentrée scolaire 1961/1962, confié à un correspondant, probablement confiseur, le formant aussi à ce métier (d'où la désignation "confiseur" sur son livret militaire). Et l'on peut supposer que les parents Trogneux ont fait croire que Brigitte accompagnait son frère. Jean-Michel commençait alors à devenir Jean-Bri, notamment quand il écrivait une lettre de sa soeur... que les parents étaient fiers de montrer... Ce ne sont que des supputations sans la moindre preuve tangible, mais elles sont dans la logique de ce qui s'est passé avant et de ce qui se passera après le décès de 1961. Dans la logique aussi d'une Brigitte Macron qui, se prétendant Brigitte Trogneux, se souvient en 2017 de son passage à Alger.

29. Brigitte Macron ne s'est pas mariée en 1974

Nous nous sommes interrogés, dans le Chapitre précédent, sur la disparition de Brigitte née Auzière, jusqu'à envisager son décès, après la naissance de son troisième enfant en 1984. Une exfiltration était aussi envisagée.

Deux indices nous guident vers l'hypothèse suivante : Brigitte née Auzière serait retournée vivre à Croix, sous un autre nom, à côté de l'endroit où elle avait déjà vécu en 1979-1984. En Annexe A 16, nous avons déjà cité ce propos de Tiphaine : "*Mon papa travaillait à Lille, il revenait le week-end. La semaine, j'étais avec ma mère et le week-end avec mon papa et maman allait voir Emmanuel*". Etant donnée l'inversion père-mère, ce ne serait pas le père qui vivrait à Lille, mais la mère, Brigitte née Auzière. Le deuxième indice s'appelle Antoine Choteau, il est le père des deux enfants de Tiphaine et il est né à Croix !

A gauche, extraits de la fiche Généanet La Fraternelle. Au centre, Antoine et Tiphaine lors de l'investiture à l'Elysée en mai 2017.
A droite Eric Choteau, père d'Antoine (lien). La famille Choteau connaissait-elle Brigitte née Auzière ?

Pour ainsi fonder une famille avec un natif de Croix, Tiphaine connaît très bien cette commune. Comme son père André Louis, est fictif, c'est donc sa mère qu'elle allait rencontrer, surtout entre 1992 (date de la rencontre avec Emmanuel Macron, Tiphaine avait 8 ans), et 2010 (date du PACS avec Antoine).

Eric Choteau, le père d'Antoine, était gastro-entérologue et hépatologue, il exerçait à Cucq dans le Pas-de-Calais. Il est décédé le 9 octobre 2013 (faire-part, lien). Au Touquet, il était une figure connue, président-créateur du club de hockey sur gazon (lien). Est-ce lui qui, en sa qualité de médecin ou de voisin, aurait permis à son fils de connaître Brigitte née Auzière et sa fille Tiphaine ?

Le 24 août 2022. Nous prenons connaissance de larges extraits d'un document notarial, de donation-partage, de nue propriété, des parents Trogneux, Jean et Simone Pujol, à leurs six enfants, Jean-Michel et Brigitte compris, Maryvonne décédée étant remplacée par sa fille Nathalie Farcy, mariée Bataille. La date de ce document est révélatrice : 27 mars 1985. La période transitoire 1974-1984 est terminée, Jean-Michel a pris l'identité de sa soeur décédée Brigitte. Cet état des lieux familial ne changera plus par la suite, il est encore opérationnel maintenant, trente-sept ans plus tard : Jean-Michel continue à exister de façon vaporeuse, par courtes intermittences, surtout par écrit, quand Brigitte vit, elle, ostensiblement. Leur présentation sur l'acte notarié est celle-ci :

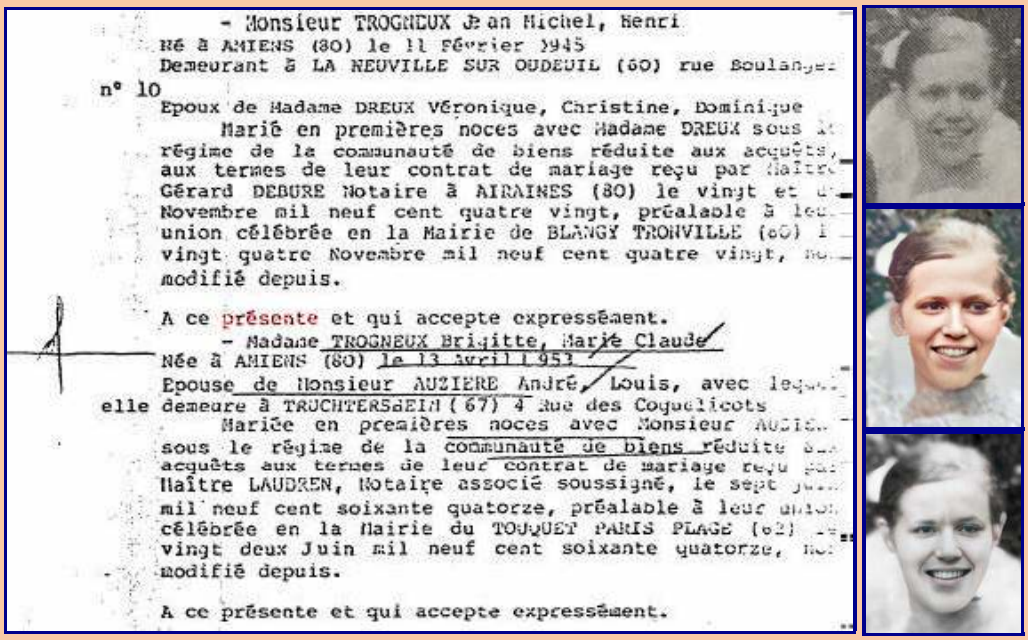

- Monsieur TROGNEUX Jean Michel, Henri
Né à AMIENS (80) le 11 Février 1945
Demeurant à LA NEUVILLE SUR OUDEUIL (60) rue Boulanger
n° 10
Epoux de Madame DREUX Véronique, Christine, Dominique
Marié en premières noces avec Madame DREUX sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Gérard DEBURE Notaire à AIRAINES (80) le vingt et un Novembre mil neuf cent quatre vingt, préalable à leur union célébrée en la Mairie de BLANGY TRONVILLE (80) le vingt quatre Novembre mil neuf cent quatre vingt, non modifié depuis.

A ce présente et qui accepte expressément.
- Madame TROGNEUX Brigitte, Marie Claude
Née à AMIENS (80) le 13 Avril 1953
Epouse de Monsieur AUZIERE André, Louis, avec lequel elle demeure à TRUCHTERSHEIM (67) 4 Rue des Coquelicots
Mariée en premières noces avec Monsieur AUZIERE sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître LAUDREN, Notaire associé soussigné, le sept juin mil neuf cent soixante quatorze, préalable à leur union célébrée en la Mairie du TOUQUET PARIS PLAGE (62) le vingt deux Juin mil neuf cent soixante quatorze, non modifié depuis.

A ce présente et qui accepte expressément.

Le mot important et révélateur est colorié en rouge. A droite, il est apparaît probable que la photo de la mariée de 1974 soit celle de Brigitte née Auzière, comme expliqué en Annexe A 48.

La présence simultanée de Jean-Michel et de Brigitte Trogneux, sous la forme de deux personnes distinctes, interpelle : nous savons que c'est impossible, alors ? Alors, peut-être pour la dernière fois, la famille Trogneux a fait appel à Brigitte née Auzière. Comme pour le mariage de 1974, elle joue à nouveau le rôle de Brigitte née Trogneux. On remarque, à cette occasion, l'importance que prend le mariage de 1974 : c'est bien lui qui, administrativement, a ressuscité Brigitte née Trogneux.

Photo 2022 Stéphane Lemouton - BestImage

Le notaire, Maître Hervé Laudren, qui réalise cet acte, est celui-là même qui avait acté le contrat de mariage en 1974. Il reconnaît la mariée d'alors et ne se pose pas de question. Pour lui, il a bien là, dans son étude, la fille cadette de la famille Trogneux d'Amiens, qui s'y trouvait dix ans plus tôt à l'occasion de son contrat de mariage. C'est pour Jean-Michel qu'il s'interroge, au vu de son aspect : au contraire de son frère Jean-Claude, il ne le considère pas "présent" mais "présente" ! Sans doute Jean-Michel est-il venu sous sa forme féminine, sa forme définitive... Qui donc avait remarqué cette orthographe à l'époque ? Probablement personne... Et même si quelqu'un l'avait vue, ne valait-il pas mieux l'ignorer ? N'y voir qu'une simple faute de frappe ? Il a fallu attendre 2022 pour que ce soit mis en exergue...

Le lieu d'habitation déclaré par Jean-Michel, à La Neuville-sur-Oudeuil, près de Beauvais, est une autre source d'interrogation, objet de l'Annexe A 47. Il ne pouvait certes pas dire qu'il habitait à Truch, comme sa soeur !

Quant à celle qui, pour la dernière fois, se fait passer pour la fille Brigitte des parents Trogneux, elle déclare habiter le n°4 de la rue des coquelicots à Truchtersheim, là où habite Jean-Michel devenu Brigitte. Cet acte notarié est comme un passage de témoin : on sort de la configuration du mariage de 1974 pour entrer dans la nouvelle, scénarisée en 1984. Comme lors du premier acte, la complicité de la famille Trogneux, reste très active en ce second acte. Pourtant, le rôle de Brigitte, la réincarnée née Trogneux en 1953, va être tenu par un autre acteur, et celui-ci n'est pas une femme ! Le pari est très risqué. Mais le jeu en vaut la chandelle : Jean-Michel sera beaucoup plus impliqué dans son personnage, il aura davantage la confiance de ses parents, frère et soeurs, et les détails ont été soigneusement traités, dans le prolongement des années précédentes, sur la base du même mariage. Brigitte née Auzière était d'une fragilité inquiétante. Elle a été soulagée après cette dernière prestation, qu'elle a docilement acceptée, une dernière fois, comme une libération. La lourde charge qu'elle assumait depuis 1974 est enfin terminée.

Photo 2019 Dominique Jacovides - BestImage

Compte tenu de la date de ce document, en mars 1985, l'installation de Jean-Michel / Brigitte à Truch est probablement intervenue à la rentrée scolaire 1984-1985, pour que les deux aînés, de 10 et 8 ans, intègrent leur nouvelle école dès le début de l'année scolaire. C'est alors que Jean-Michel Trogneux aurait quitté La Neuville-sur-Oudeuil, sa femme officielle Véronique Dreux et leurs deux enfants Jean-Jacques et Valérie, pour s'installer en cette commune d'Alsace, sous apparence féminine, avec ses trois autres enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine, et le fantôme d'un mari nommé André Louis Auzière.

Jean-Michel est le seul donataire dont ne sont pas nommés les enfants, pourtant officiels, Jean-Jacques et Valérie, comme si la famille Trogneux tirait un trait sur l'épisode Véronique Dreux. L'effacement de ce mariage et de ces deux enfants a duré jusqu'à leur révélation en 2021 dans "*Faits & Documents*" (Chapitre 11).

Bien que nous ne connaissions pas la page finale des signatures, nous disposons d'une page annexe avec des signatures et les deux extraits ci-dessous à gauche :

La deuxième preuve (ici la première, dans le Chapitre 14)

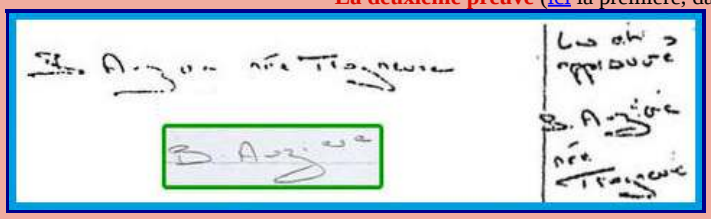

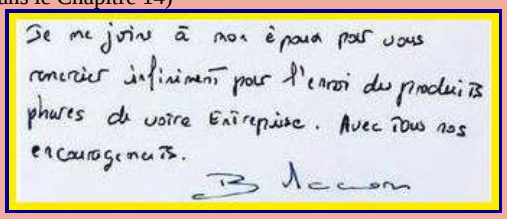

Origines : document **bleu**, document **vert**, document **jaune**.

L'image de gauche présente les deux signatures de Brigitte née Auzière qui apparaissent sur cette page de l'acte. Elles sont identiques à celle de la mariée de 1974 quand elle était témoin au mariage de Jean-Michel Trogneux en 1980, rappelée dans l'encadré vert (reprise du Chapitre 27). De façon flagrante (par exemple la forme des p), l'écriture de Brigitte née Auzière, qui se dit ici "*née Trogneux*", n'est pas la même écriture que celle de Brigitte Macron, reproduite à droite et analysée en Annexe A 39. Ce ne sont pas les mêmes personnes. Nous avons donc là une preuve que : **Brigitte Macron n'était pas la mariée de 1974 !**

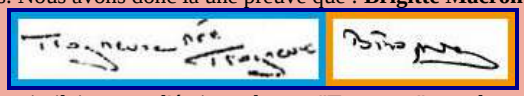

Et voici, ci-dessus, une autre preuve, similaire, avec l'écriture du mot "Trogneux", par deux fois dans le document bleu déjà vu, censé être de la main de Brigitte Macron, et le même mot écrit par Brigitte Macron, signant en 2007 un document **orange**, juste avant son mariage avec Emmanuel Macron (Annexe A 39). Une fois de plus, ce ne sont pas les mêmes écritures, Brigitte Macron n'est pas la mariée de 1974, qui a signé le document bleu. Deux personnes différentes ont prétendu être Brigitte née Trogneux. Et aucune des deux ne l'était...

Ajout du 23/10/2023 : il apparaît probable que le texte du document jaune ne soit pas de la main de Brigitte Macron. Celui-ci l'est assurément et la conclusion est la même. + Développement en P.-S. 49 du 20 avril 2024.

Cette page annexe avec signatures montre aussi que les parents Trogneux étaient impliqués dans la boutique "*Tentations*" que Jean-Michel et son épouse Véronique Dreux tenaient à Beauvais (Annexe A 38). Ils intervenaient sûrement aussi pour alimenter le rayon Confiserie.

La rencontre de Tiphaine avec la famille Choteau à Croix et la présence, le 27 mars 1985, d'un clone de Brigitte née Trogneux, autre que son frère Jean-Michel, nous amènent à considérer que Brigitte née Auzière vécut encore après la naissance de Tiphaine et qu'elle habita, après 1984, à Croix ou à côté, dans la banlieue de Lille, sous une identité que nous ignorons.

Cela amène à se poser d'autres questions. Le décès annoncé d'André Louis en 2019 ne serait-il pas plutôt celui de Brigitte née Auzière ? Quand, en 2022 (Annexe D 10), Brigitte Macron fait savoir que André Louis Auzière "*était devenu dépressif, reclus en clinique psychiatrique*", ce que dément Tiphaine, parlaient-elles toutes deux de Brigitte née Auzière ? Un problème de santé mentale ne serait-il pas la cause de sa mise à l'écart à partir de 1984 ? Participer au faux mariage de 1974, être témoin au mariage, en 1980, du père de ses enfants avec une autre femme, être enceinte en même temps que cette épouse officielle, participer, sous la pression de sa belle-famille, à la réincarnation d'une personne décédée il y a plus de vingt ans, voir le père de ses enfants se transformer en femme : tout cela ne peut-il pas amener une profonde perte de repères, au point de provoquer de graves problèmes psychologiques ?

30. Les deux mariages de Jean-Bri-Bri, en 1980 et 2007

Le présent chapitre, finalisé à la mi-septembre 2022, reprend des éléments publiés par Moadab et Blanrue en janvier 2022 (Annexe A 7), repris dans le dossier NBI de février (Annexe A 37), et d'autres informations collectées de février à août, dont la provenance sera rappelée. Nous présentons là les deux mariages d'une seule et même personne, que nous surnommons Jean-Bri-Bri, sous deux identités différentes : d'abord, en 1980, en tant que Jean-Michel Trogneux, son nom de jeunesse, ensuite, en 2007, en tant que Brigitte Trogneux (l'un des deux "Bri"), soeur décédée du même Jean-Michel, se substituant à Brigitte née Auzière (l'autre "Bri"), première à avoir usurpé l'identité de la défunte et mère des trois enfants Auzière, issus d'un autre mariage, en 1974, que nous venons d'étudier au Chapitre précédent.

1. **1980, le mariage de Jean-Michel Trogneux**.

Dans le Chapitre 11, nous avons déjà présenté ce premier mariage de Jean-Michel Trogneux avec Véronique Dreux, le 24 novembre 1980 à Blangy-Tronville, près d'Amiens. Il a été découvert par Xavier Poussard et révélé dans "Faits & Documents" n°503 en octobre 2021. Auparavant, on ne savait même pas que la "première dame" avait un frère prénommé Jean-Michel. Sa fratrie de cinq enfants passait à six. On sait maintenant ce que dissimulait cette invraisemblable cachotterie.

En janvier 2022, Moadab et Blanrue révélaient plusieurs documents d'état civil, dont un extrait d'acte de naissance de Jean-Michel Trogneux, daté du 9 janvier, avec indication en mention marginale de son mariage, unique mariage, celui de 1980. Le divorce du 17 juin 1987 est aussi stipulé. Son décès, par contre, ne l'est pas : il est donc encore vivant. Une copie intégrale de l'acte de naissance de Jean-Michel Trogneux a ensuite été communiquée, en date du 25 janvier (lien) :

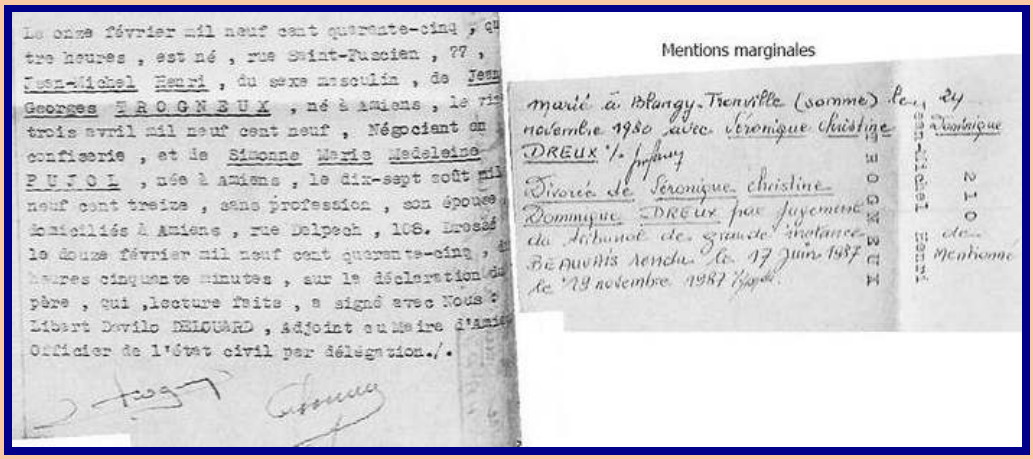

L'acte de naissance de Jean-Michel Trogneux est irrégulier : il ne mentionne pas son remariage de 2007.

Le dossier NBI ajoute que, dix mois auparavant, le 15 avril 2021, la même mairie d'Amiens avait délivré à Natacha Rey un document affirmant que Jean-Michel Trogneux n'était pas né dans cette commune. Par quel artifice l'acte de naissance avait-il alors été perdu et par quel miracle est-il réapparu ?

Fin avril 2022, nous avons compris pourquoi le mariage avait eu lieu à Blangy-Tronville : cela faisait une dizaine d'années que Jean-Michel Trogneux y avait domicile et tenait la gérance de Picardie Métal (Annexe A 33). Fin mai (Annexe A 38), nous apprenions que le couple, après son mariage, s'était installé à Beauvais, où Véronique Dreux était gérante d'une boutique de confiserie-mercerie "*Tentations*", en lien avec ses beaux-parents confiseurs-chocolatiers. Le premier enfant du couple, Jean-Jacques, y passe ses premiers mois. Il est né le 15 novembre 1982 à Amiens.

Il aura une petite soeur, Valérie, née aussi à Amiens, le 20 février 1984. La petite famille habite dans une belle villa, à 20 km, dans la commune de Neuville-sur-Oudeuil (Annexe A 47 de fin août). Mais l'orage gronde, Jean-Michel va partir s'installer à Truchtersheim avec ses trois autres enfants. Le divorce se dessine et sera prononcé trois ans plus tard, le 17 juin 1987.

Il apparaît que Jean-Jacques et Valérie sont les deux seuls petits-enfants oubliés par Jean et Simone Trogneux quand ces derniers font une importante donation à leurs descendants, le 27 mars 1985 (Chapitre 30 de fin août). Ils sont pourtant présents sur la photo de famille de 1991 (Annexe A 2) (apparemment sans leur mère). On retrouve Jean-Jacques à l'Elysée en mai 2017, lors de la première investiture d'Emmanuel Macron (une découverte de décembre 2021). En dehors de ces présences les deux enfants et la mère apparaissent très éloignés de Jean-Bri-Bri. Nous ne connaissons aucune photo de cette famille qui n'est restée complète que peu de temps.

Comme indiqué au Chapitre 11 Véronique Dreux s'est ensuite remariée et semble avoir perdu tout contact avec les Trogneux. Nous ignorons quand et dans quelle circonstance elle avait connu Jean-Michel, et notamment si celui-ci a utilisé son prénom dans l'émission télévisée de 1977 où il se fait appeler Véronique la transsexuelle (Chapitre 14). Nous ignorons aussi quels furent ses rapports avec Brigitte née Auzière, la mère des trois autres enfants de Jean-Michel, nés en 1975, 1977, 1984. Elle était étonnamment témoin de Jean-Michel au mariage de 1980, alors qu'elle avait déjà deux enfants de lui (les signatures du trio sont en fin de Chapitre 29) .

2. **Un témoin-clé du vrai mariage de 1980 éclaire le mariage truqué de 1974 et la crise de 1984**.

Bien que célébré de façon discrète, en semaine, un lundi, le mariage de 1980 apparaît tout à fait valable, sans manipulations d'identités ou autres, contrairement aux mariages de 1974 et 2007. Nous ne connaissons pas l'acte complet, mais nous avons connaissance de plusieurs extraits, déjà montrés en fin de Chapitre 28. L'un d'entre eux ([rappel]) se révèle particulièrement intéressant. C'est la présentation du témoin nommé "Brigitte Auzière". Il est ci-dessous, avec, incrusté dans en cadre vert, le rappel de sa signature sur cet acte de 1980, et de sa photo au mariage de 1974 :

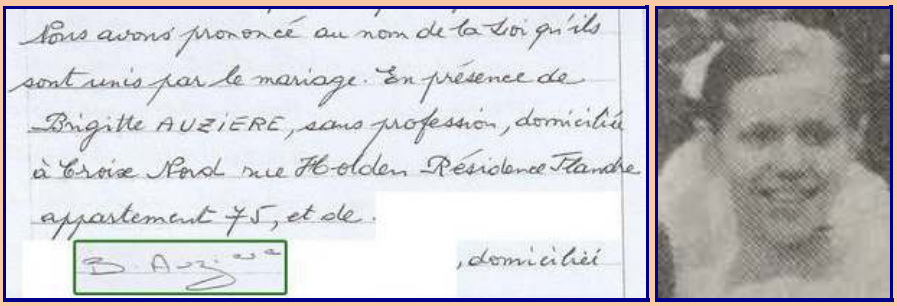

L'article 34 du Code civil précise que "*Les actes de l'état civil énonceront [...] les prénoms, noms, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés*". Et ce sont bien les noms de naissance, même si on peut, parfois, facultativement, ajouter le nom de femme mariée (lien). Ainsi, celle qui est désignée "*Brigitte Auzière*" ne peut pas être "*Brigitte mariée Auzière*", comme une première lecture, trop rapide, nous l'avait fait croire. Elle ne peut être qu'une "*Brigitte née Auzière*". En conséquence :

Nous avons, là, une première preuve de l'existence de Brigitte née Auzière !

Rappelez-vous, en mai dernier, dans le Chapitre 28, nous avions, dans un premier temps, estimé que la mère des trois enfants Auzière était une femme Auzière, proche de Jean-Louis, à qui nous avions donné le prénom de Proba. Puis, en fin de ce chapitre, nous avions acquis la conviction que son prénom était Brigitte. Nous n'avions alors d'elle qu'une seule signature, comme témoin dans ce mariage de 1980. Puis nous avions montré, dans le Chapitre 29 de fin août, extraits d'un acte de mars 1985, deux autres signatures, dont l'une notée "*née Trogneux*" (mensonge volontaire et révélateur), et nous avions considéré que la photo de la mariée de 1974 était bien la sienne. D'autres indices, présentés dans un encadré de l'Annexe A44 allaient en ce sens. Nous écrivions ailleurs dans le dossier que nous disposions de ces indices sans avoir de preuve formelle de son identité. Hé bien, le 15 septembre, voilà la première preuve ! C'est une nouvelle avancée, même si, certes, il reste encore du chemin à parcourir : avoir les preuves que Brigitte est bien la mère des trois enfants Auzière, qu'elle est une nièce de Jean-Louis, qu'elle est née à Eséka...

De plus, le maire de Blangy-Tronville, qui célèbre l'événement, n'est pas un ami de la famille connaissant les malversations déjà effectuées en 1974, comme le maire du Touquet en 1974 et 2007. Il traite ce mariage "à la régulière", selon le respect des consignes de rédaction. Il a vérifié la validité des identités des témoins. C'est du solide.

Cela montre que Brigitte née Auzière s'est présentée au mariage avec sa véritable identité de jeune fille, alors qu'elle aurait pu, comme en d'autres circonstances, être la réincarnation de la défunte Brigitte née Trogneux. Donc, de 1974 à 1984, l'accaparement de cette identité factice par Brigitte née Auzière n'est pas systématique. Selon les circonstances, elle se présente sous un nom ou un autre. Après 1984, Jean-Michel Trogneux s'incarnera physiquement en sa soeur défunte de manière plus complète et permanente, l'identité Jean-Michel n'existant que de façon écrite et sporadique.

Les extraits qu nous connaissons de l'acte de mariage de 1980 ne présentent qu'un seul des quatre témoins. Nous disposons toutefois de la signature de trois d'entre eux, ce qui nous permet d'identifier un deuxième témoin :

Ci-contre, à gauche, les signatures des mariés et témoins. En haut la mariée, en dessous le marié, avec ses initiales JM qui ressemblent à un B. Et la signature de trois témoins, dont celle de Brigitte Auzière, reprise dans l'encadré vert ci-dessus. Celle en bas à gauche n'est pas encore identifiée.

Pour celle de droite au milieu, nous avons cru, dans un premier temps, reconnaître la "patte" de André Louis Auzière, comme le montrent les comparaisons, ci-contre à droite, avec deux autres spécimens de 1992 et 2001. Mais, à la réflexion, il pourrait aussi s'agir de AM (Anne Marie) Annie (sans le T de Trogneux), la soeur de Jean-Michel.

Il convient alors de se poser la question : pourquoi Brigitte Auzière est-elle venue sous sa propre identité ? Parce que des invités du mariage la connaissaient sous son seul nom d'origine ?... Y compris la mariée ?!

3. **2007, le mariage truqué d'Emmanuel et Brigitte**.

En fin de Chapitre 16, nous avons déjà évoqué le mariage du 20 octobre 2007 unissant Emmanuel Macron et Brigitte Trogneux, alias Jean-Bri-Bri. Nous savions, bien sûr, que ce mariage ne pouvait qu'être illégal, puisque, à l'époque, seuls un homme né homme et une femme née femme pouvaient se marier. Mais nous ignorions à quel niveau il fallait situer l'illégalité.

En fin de compte, ce mariage est autant truqué que celui de 1974 : la mariée, administrativement enregistrée, est défunte mais réincarnée dans les deux cas. En 1974, nous avions un mari fictif, là, en 2007, la mariée est un homme déguisé en femme, qui en plus était déjà marié en 1980, divorcé en 1987, sans que ce soit énoncé. Quoiqu'ait pu en dire sa "légende", par exemple dans cet article titré "*Ses deux mariages au Touquet à 33 ans d'intervalle*", parlant même de "*revanche*" (!), Brigitte Macron ne s'est mariée qu'une seule fois au Touquet. Son premier mariage était en 1980 à Blangy-Tronville.

Les quelques rares photos qui sont issues de cette « cérémonie » sont étranges, pour ne pas dire troublantes. Brigitte porte une robe très courte et sans manche, ce n'est pas une robe de mariage. Macron, quant à lui, porte une cravate rose et un costume noir [...] Le jour le « plus important de sa vie », tous les détails comptent, alors pourquoi briser les codes ? Surtout avec leur niveau culturel et financier, il n'y a pas de hasard, mais à la rigueur qu'importe. Le plus... bizarre est leur pièce montée. Il représente clairement les cornes d'un Baphomet sous des flammes. [...] Alors comment se fait-il alors que leur mariage n'apparaît pas dans les registres de l'hôtel de ville dans laquelle la cérémonie a eu lieu ? Il y a trop de symbolique occulte, qui ne présage rien de bien saint. [Franck Pengam, reprenant des informations de "Faits & Documents", "Les moutons enragés", 14 novembre 2021, lien avec l'illustration ci-contre]

Pour parvenir à cette tromperie, qui apparaît incroyable de prime abord, Jean-Bri-Bri a bénéficié de deux soutiens essentiels. Celui de son grand ami Jean-Louis Auzière, connaissant les rouages des services secrets, qui avait déjà manigancé le mariage de 1974, où Jean-Michel (pas encore Jean-Bri-Bri) était témoin de la marié (déjà sa soeur défunte, mais sous une autre réincarnation). Et celui de Léonce Deprez, maire du Touquet, grand ami du père Trogneux, qui avait déjà célébré et aussi manigancé le mariage de 1974. Comme en 1974, les parents, frère et soeurs Trogneux étaient complices, mais il ne semble pas qu'ils aient été présents, marquant ainsi une certaine distance (ils sont quand même sur le faire-part). Seule Manette, la grand-mère d'Emmanuel, était là, sûrement en connaissance de cause (Annexe A 14). La mère d'Emmanuel Macron, Françoise Noguès, apparemment absente, tout comme son mari, savait aussi, certainement, à cause de son soutien professionnel aux transsexuels, de sa probable connaissance du pasteur Doucé et de sa vieille amitié avec Jean-Michel Trogneux (Chapitre 25). Les autres ont pu être trompés. Y compris Jean-Michel Macron, père officiel du marié, qui divorcera avec sa mère en 2010 ?

14 juillet 2022, que d'artifices... (lien)

Contrairement à 1974, il n'y eut pas de mariage religieux. Au contraire, le mariage de 2007 semblait patronné par le Diable Baphomet lui-même, couronnant de ses cornes le gâteau qui terminait le repas. Il est vrai qu'entre-temps, en 1992, un homme diabolique de 47 ans avait détourné un mineur de 15 ans...

31. Conclusion : secrets de famille, vies imbriquées et pactes du silence

En ne considérant que les données et hypothèses qui nous apparaissent les plus probables, en nous appuyant sur les faits connus rassemblés et en y ajoutant une exigence de cohérence, voici le scénario du parcours de Jean-Michel Trogneux qui nous apparaît le plus réaliste. D'abord construit à la mi-mai 2021, puis mis à jour, il est le contrepoint du film documentaire de FR3 "*Brigitte Macron, un roman français*", il en est la face cachée, bien plus romanesque...

Pour comprendre les ressorts de cette invraisemblable histoire de Brigitte "*première dame*" née en Jean-Michel masculin, il nous a fallu plonger loin dans le passé, jusque dans les années 1950, et pointer quelques étapes critiques aggravant les non-dits. Pour ce qui est de la transformation de Jean-Michel en Brigitte, nous pensons que tout a été soigneusement orchestré et planifié pour que personne ne puisse soupçonner, et encore moins prouver, ce changement d'identité. Le maître d'oeuvre du tour de passe-passe serait Jean-Louis Auzière. Son père Marius Auzière était officier du renseignement, son grand frère Louis aussi (Annexe A 31). Jean-Louis bénéficie de certains de leurs contacts et est fasciné par les vies secrètes. Lui-même se fait appeler André, son second prénom. Il est un grand ami de Jean-Michel Trogneux, qu'il a probablement connu en Algérie (Chapitre 25). Mais avant d'en arriver à cette rencontre, vers 1961, il nous faut davantage encore remonter le temps.

1. **1945, naissance de Jean-Michel Trogneux à Amiens**

   Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 6, Jean-Michel Henri Trogneux est né le 11 février 1945 à Amiens, dans une famille aisée de chocolatiers, bien installée dans la bourgeoisie locale. Il a un grand frère et trois grandes soeurs.

2. **1953, l'enfance amiénoise, la naissance de Brigitte Trogneux, petite soeur de Jean-Michel**

   Le 13 avril 1953, Jean-Michel, 8 ans, a une nouvelle soeur : Brigitte. le Chapitre 28 explique pourquoi nous croyons à présent en cette naissance, que nous rejetions au début de cette enquête. Brigitte serait la fillette de la photo de famille que nous datons désormais de l'automne 1954 ou de Noël 1954 ou du 1er janvier 1955. Toute la famille, les deux parents et les six enfants, serait donc ici rassemblée.

Fin 1954, la fameuse photo de famille serait finalement véridique, même si elle a reçu quelques retouches accessoires. A droite, un photomontage de Jean-Michel avec sa soeur Brigitte, une fusion en devenir.

3. **1961, le décès de la petite soeur Brigitte, non accepté par ses parents**

   le Chapitre 28 explique aussi que Brigitte est probablement décédée vers l'âge de 8 ans, mais que ce décès a été caché et n'a pas été déclaré à l'état civil. Nous en ignorons la cause. Il n'est pas exclu qu'il soit plus tardif. Il pourrait être lié à un accident ou à une longue maladie, ce qui expliquerait la rareté des photos de Brigitte (une seule nous est parvenue, la photo ci-dessus de toute la famille). Lors de sa mort, Jean-Michel, adolescent de 14 ans, est très touché. Ce drame familial devient un terrible secret de famille quand les parents décident de cacher le décès et de ne pas le déclarer, après avoir caché la maladie. Sans doute racontent-ils à leurs proches qu'elle est partie en longs voyages avec son frère Jean-Michel, montrant quelques cartes postales.

4. **1961, à Alger, la rencontre de Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière**

Au Chapitre 25 et en l'Annexe A 22, nous avons exposé une certitude : Jean-Michel Trogneux était étudiant à Alger. Il habitait un hôtel-pension du 87, boulevard Saint-Saëns. C'était en 1963, il y était avant aussi. On peut estimer que, peu après le décès de sa soeur Brigitte, peut-être pour le libérer de ce drame, ses parents l'ont amené étudier là, au collège-lycée Notre-Dame d'Afrique, dont l'externat se situait au 24 de ce même boulevard Saint-Saëns. Nous disposons de plusieurs photos qui vont en ce sens, même si nous ne saurions être sûrs qu'elles représentent Jean-Michel. Et sur deux d'entre elles, nous croyons reconnaître Jean-Louis Auzière. Mais peu importe qu'ils se soient connus là, ou un peu plus tard aux USA (Annexe A 26), voire à Amiens vers 1972 à cause de Laure Auzière, nièce de Jean-Louis (Chapitre 27 Partie 1). Toujours est-il que cette forte amitié sera déterminante.

Madame Jacques DREUX
Monsieur et Madame
Jean TROGNEUX
sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants
Véronique et **Jean-Michel**
Celui-ci a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 24 novembre 1980, à BLANGY-TRONVILLE.
Allery, 21, rue de Merelessart.
Amiens, 1, rue Delambre.

Peut-être Jean-Michel Trogneux, le petit, et Jean-Louis Auzière, le grand, en 1961 à Alger au pensionnat St Joseph El-Biar. A droite, faire-part publié le 25 novembre 1980 dans "*Le Courrier Picard*" [F&D504p5].

5. **1973-1974, l'épisode Blangy-Tronville, Jean-Michel rencontre Brigitte née Auzière, le drôle de mariage au Touquet**

De 1964 à 1973, nous savons peu de choses sur Jean-Michel Trogneux, sinon qu'il a probablement vécu aux USA en 1969 (Annexe A 26). Jean-Louis Auzière est devenu son grand copain (Chapitre 27 Partie 1), qui lui fait connaître sa nièce au prénom attachant, Brigitte Auzière. Une relation amoureuse débute (Chapitre 27 Partie 2). Le Chapitre 30 et l'encadré de fin de l'Annexe 44 expliquent pourquoi la future mère des trois enfants Auzière est effectivement cette Brigitte née Auzière, nièce de Jean-Louis.

En 1972-1973, Jean-Michel est de retour à Amiens avec Brigitte, qui fait connaissance de la famille Trogneux. Ils se fiancent en 1973 (ou janvier 1974, cf. fin de l'Annexe A 49). A la rentrée scolaire 1972, Laure Auzière, la soeur cadette de Brigitte, vient faire ses étude à Amiens. Parallèlement, en 1973, les parents de Jean-Michel disposent d'un terrain avec maison dans la commune de Blangy-Tronville, à une dizaine de kilomètres d'Amiens. Ils y installent Jean-Michel pour un projet de commerce de quincaillerie, Picardie Métal. Jean-Michel en sera le gérant et recourra aux services d'un représentant. (Annexe A 33). Nous ne savons pas s'il a eu parallèlement d'autres activités.

Les parents Trogneux veulent montrer à tous que leur fille Brigitte est vivante. Jean-Michel aussi. La nouvelle Brigitte ne vaut-elle pas l'ancienne ? Pour réaliser ce voeu extravagant, Jean-Michel fait appel à son grand ami Jean-Louis Auzière, le jeune oncle de Brigitte Auzière. Celui-ci est passionné par les services secrets et les doubles personnalités. La folle idée prend corps : Brigitte née Auzière incarnera la défunte Brigitte Trogneux et Jean-Louis jouera, pour l'apparat, le rôle de son mari, permettant par là-même de procurer un père officiel à ses futurs enfants. Ce mari fictif aura pour nom Auzière, pour prénom André. André, c'est le deuxième prénom de Jean-Louis, qu'il préfère au premier et utilise de temps en temps en pseudonyme (fin de l'Annexe A 30), comme s'il s'était préparé à ce rôle.

D'où viendrait cet André Louis Auzière ? Puisque la future épouse, devenue - frauduleusement - Brigitte née Trogneux, n'est plus officiellement Brigitte née Auzière, née à Eséka, il prendrait sa place dans la généalogie de cette famille Auzière, acquérant par là une existence administrative : le voilà fils de Louis Auzière, le frère de Jean-Louis. C'est une simple substitution, un neveu remplace la nièce. Marius Auzière, encore vivant, et Louis Auzière, respectivement grand-père et père de Brigitte, qui ont tous deux travaillé pour les services secrets (Annexe A 31), ont participé à cette opération, le premier à coup sûr, le second probablement.

Et, bien sûr, pour mettre tout cela en place, il faut que le fictif André épouse la défunte Brigitte. Et cela devra se faire au grand jour, pour que l'évènement s'inscrive définitivement dans les esprits, jusque dans les tablettes de l'état civil. De prime abord, le défi semble hors de portée, tant il est culotté. Mais l'imagination et la minutie des Auzière, alliées à l'entregent des Trogneux, constituent de sérieux atouts. Il faut, bien sûr, un maire complaisant qui n'aille pas vérifier les identités et un curé pour l'indispensable cérémonie religieuse. Les parents Trogneux s'en chargent : le maire du Touquet, Léonce Deprez, est un grand ami du père, du temps où tous deux brillaient sur les courts de tennis (Annexe A 28), et l'abbé Herreman est prêtre de la paroisse "La Providence" à Amiens, très compréhensif, pour avoir probablement soutenu la famille lors des décès de Maryvonne en 1960 puis de Brigitte en 1961 (mention 1958). Et puis, Jean et Simone mettent à disposition de la mariée les documents administratifs de leur fille cadette, toujours valables, puisque son décès n'a pas été déclaré.

C'est ainsi que le 22 juin 1974, au Touquet, les cloches sonnent et le photographe prend des clichés en vue de confectionner une photo idéale, qui sera reprise par la presse locale, montrant les deux vrais-faux mariés entourés de leurs parents complices (Annexes A 43 et A 48). La défunte Brigitte est censée revenir de loin, d'Amérique (Annexe A 26) et même du Styx, mais comme elle est là, plus personne ne pourra douter de son existence et de son identité, qui est calée par la double cérémonie. Dans la peau de la fausse mariée se tient la vraie (ou inversement). Assumant la lourde charge d'incarner la défunte, elle obtient, en compensation, satisfaction : elle ne sera pas considérée comme fille-mère, puisque la voilà mariée, et avec un époux qui ne saurait être infidèle... Il suffira de raconter partout qu'elle a épousé cet André Louis Auzière, qui donc ira le vérifier ? Le seul contrôle facile, à portée de tous, en plus du nom sur la sonnette et la boîte aux lettres, est l'annuaire téléphonique. Il suffira d'ouvrir une ligne téléphonique au nom d'André Auzière (fin de l'Annexe A 30) là où habite Brigitte, à Issy lès Moulineaux. Facile et pas cher. Le mari sera censé travailler au loin et revenir de temps en temps, sous les traits de Jean-Michel. Mais aussi, de temps en temps, Jean-louis pourra jouer ce rôle, par exemple par devant notaire. Pour le voisinage, ce sera une famille "normale", celle de monsieur et madame Auzière. Comme expliqué en Annexe A 43, ce mariage est à la fois faux, par l'identité des deux mariés, et vrai par la cérémonie, l'annonce, le faire-part et l'enregistrement dans l'état civil. Ainsi les parents perpétuent-ils l'illusion de leur fille vivante et Brigitte Auzière berne-t-elle en douceur son entourage quand elle prétend que celui qui vient la voir est son mari.

Jusqu'où va la précision du mécanisme de 1974 ? Jean-Louis et Jean-Michel ont conçu les caractéristiques essentielles de ce faux-mari, André Louis Auzière. Dans l'arbre généalogique des Auzière, il remplace désormais Brigitte qui, par chance, est née dans un coin perdu d'Afrique, sans registre d'état civil. Cela permet même de modifier la date de naissance du mari imaginaire. Ce sera l'année 1951 au lieu de 1953, pour qu'André soit un peu plus vieux que Brigitte (comme dans une famille "normale"...) et d'un âge un peu plus proche de celui de Jean-Louis. Et ce sera un 28 février pour correspondre à l'anniversaire de Jean-Louis, né le 28 février 1943.

L'année suivante, le 1er septembre 1975, Sébastien Auzière voit le jour à Amiens, premier des trois enfants de Jean-Michel Trogneux et Brigitte Auzière. Le bébé porte le nom Auzière de son père fictif, André Louis, le marié de 1974, mais il a été engendré par l'amant de sa mère. Laquelle, plus ou moins librement, endosse de son côté l'identité de la soeur dudit amant... C'est un inceste virtuel... On peut d'ailleurs s'interroger sur les relations entre les deux amants. Monsieur est témoin au mariage de Madame en 1974 et Madame sera, à son tour, témoin au mariage de Monsieur en 1980... Y aurait-il un arrangement derrière cette circonstance symétrique ?

Pourquoi Sébastien est-il né à Amiens ? Pour soustraire l'événement au voisinage de ses parents à Issy-les-Moulineaux et pour bénéficier de l'aide des grands-parents Trogneux. Ceux-ci peuvent présenter l'enfant comme étant le fils de leur fille Brigitte, censée être toujours vivante. Jusqu'à quel point la double identité des mariés photographiés en 1974 est-elle utilisée ? Jusqu'à avoir, pour chacun d'eux, deux cartes d'identité ?

6. **1977, Jean-Michel devient Véronique la transsexuelle**

Le scénario de 1974 fonctionne bien. Brigitte Auzière a déménagé d'Issy-les-Moulineaux à Croix, à côté de Lille, en 1976 ou 1977. Un deuxième enfant est arrivé, encore né à Amiens : Laurence, en 1977. Par ailleurs, Jean-Michel Trogneux est partagé entre ses deux personnalités d'homme et de femme (dysphorie de genre). Quand cela a-t-il commencé ? Quand sa soeur Brigitte a disparu et qu'il lui arrivait de la faire revivre à l'étranger, loin de ses parents ? Probablement avec l'accompagnement, à Paris, du groupe d'aide aux transsexuels créé par le pasteur Joseph Doucé, il commence à se transformer en femme. Le 27 septembre 1977, il est interviewé, en mode ombré, comme étant Véronique la transsexuelle. Sa voix, son tic de langage "*C'est-à-dire*", sa gestuelle sont les mêmes que ceux de Brigitte Macron en janvier 2022 (premier encadré rouge, au chapitre 14).

En tant qu'homme, il connaît, de plus, une autre femme, Véronique Dreux, et se décide à franchir le pas qu'il n'avait pas voulu franchir en 1974 : se marier avec elle. Ce sera le 24 novembre 1980 à Blangy-Tronville. Brigitte née Auzière est parfaitement au courant et participe même à ce qui devient un ménage à trois, puisqu'elle est témoin à ce nouveau mariage. On déborde maintenant très largement de la "famille normale" qui sert toujours de façade sociale pour Brigitte à Croix. Jean-Michel et Véronique s'installent en 1981 à Beauvais, Véronique y tient une boutique de confiserie et mercerie nommée "Tentations" (Annexe A 38). Ils ont un premier enfant, Jean-Jacques Trogneux, né en novembre 1982 à Amiens.

1977 est aussi la date de l'arrivée au monde à Amiens, huit mois après celle de Laurence Auzière, dans une famille de soignants hospitaliers, d'un bébé nommé Emmanuel Macron. Même si cela est évoqué en Annexe A 24, rien ne le rattache, dans ce qui vient d'être dit, aux lourds secrets de la famille Trogneux. Ceux-ci ont été tellement prenants, qu'une histoire parallèle entre ces deux familles apparaît extrêmement peu probable. Tout juste, selon l'Annexe A 10, pourrait-on avancer d'une année, de 1992 à 1991, la première rencontre des mariés de 2006.

7. **1984-1985, effacement de Brigitte née Auzière, Jean-Michel devient à son tour Brigitte Trogneux mariée Auzière, début de l'épisode alsacien**

Arrive l'année 1984. Tiphaine Auzière, troisième enfant de Brigitte Auzière et Jean-Michel, naît le 30 janvier, dans les mêmes conditions que son frère Sébastien et sa soeur Laurence, à Amiens. Trois semaines plus tard, le 20 février, Jean-Michel a un autre enfant, Valérie Trogneux, fille de son épouse Véronique Dreux et donc soeur de Jean-Jacques. Qui naît toujours au même endroit, à Amiens.

Nous savons peu de choses sur cette famille Trogneux/Dreux de deux enfants. Seulement l'acte de mariage, en partie, (fin du Chapitre 27) et les dates et le lieu de naissance des enfants, 1982 et 1984 à Amiens, puis la mention du divorce en 1987. Nous avons des photos et des peintures des enfants et aussi de Mme Dreux. Mais pas (encore) de photos de famille, ni des enfants petits. Pour les autres personnages de cette pièce à rebondissements, nous avons connaissance de gros changements :

- Jean-Michel Trogneux quitte la gérance de Picardie Métal, qui cesse son activité. Nous n'en trouverons trace ensuite que parcimonieusement, et seulement sous forme de mentions écrites. Moadab (Annexe A 7) sera le seul journaliste à avoir eu le privilège d'être reçu chez lui et de s'entretenir en toute liberté avec Jean-Michel, en omettant curieusement de nous répercuter la moindre information ou image. En 1982, avec son épouse Véronque Dreux, il déménage de Beauvais pour s'installer à la campagne, à 16 km, à La Nouvelle sur Oudeuil (Annexe A 47). Nous verrons qu'il y restera peu de temps.
- Jean-Louis Auzière, devenu en 1981 directeur général des parfums Grès, est nommé en 1983 conseiller du commerce extérieur de la France, un rôle aux contours imprécis dans la lignée des emplois de son père Marius et de son frère Louis, au service plus ou moins secret de la France. Il est amené à s'installer à Strasbourg, au 26 rue Lorraine, en 1983, dans le quartier de la Meinau. Sur l'annuaire téléphonique, il se désigne sous le prénom d'André (Annexe A 30). Il rejoint à Strasbourg, dans le cadre de son travail, un vieux copain d'Alger, Jean-Marc Uhrweiller, directeur commercial du port autonome de cette ville depuis 1972 (Chapitre 26), qui habite la commune de Truchtersheim.
- Brigitte, née Auzière, semble s'évaporer. Elle disparaît de nos radars, après une dernière intervention, en mars 1985, dans un acte notarié de donation des parents Trogneux à leurs six enfants. Comme lors du mariage en 1974, elle joue le rôle de la défunte Brigitte née Trogneux. On reconnaît sa signature et, cette fois-ci, elle écrit quelques mots. Cela nous permet d'affirmer que son écriture n'est pas celle de Brigitte Macron (deuxième encadré rouge, au Chapitre 30). Nous perdons ensuite sa trace. Jusqu'à présent, elle avait suivi, sur l'annuaire, à Issy-les-Moulineaux puis à Croix, l'abonné de la ligne téléphonique "André Auzière". Or, en 1983 et 1984, on trouve deux fois ce nom : à Croix mais aussi à Strasbourg (fin de l'Annexe A 30). Comme Tiphaine est née quand sa mère était localisée à Croix, rien ne montre que Brigitte née Auzière soit jamais partie à Strasbourg. Nous supposons qu'elle a ensuite vécu à Croix ou à Lille, sous un autre nom (Chapitre 29). C'est là, dans les années 1990, que les enfants Auzière iront voir, selon Tiphaine, leur pseudo-père André(-Louis). En réalité il seraient allés y retrouver leur vraie mère...

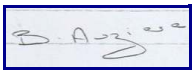
On connaît très peu de choses sur Brigitte Auzière née Auzière. On a surtout sa signature au mariage de 1980 comme témoin (fin du Chapitre 27), signature que l'on retrouve sur l'acte notarié de 1985. Il apparaît aussi probable qu'elle soit la mariée de la photo de 1974 (Annexe A 48), à gauche. A droite, celle qui prendra sa place comme mère de ses enfants...

- Et c'est alors, peu après la disparition de Jean-Michel Trogneux et juste avant la dernière apparition de Brigitte Auzière en mars 1985, qu'apparaît, à la rentrée scolaire 1984-1985, un nouveau personnage : Brigitte Trogneux mariée Auzière, habitant Truchtersheim ("Truch"). Oui, direz-vous, on la connaît... C'est elle qui s'est mariée en 1974 au Touquet avec André Louis Auzière, avec qui elle a eu trois enfants. Non, non, faites ce que personne n'a fait à l'époque, regardez de très près : physiquement, ce n'est pas la même mère que celle qui a donné naissance aux trois enfants : Jean-Michel Trogneux, leur père biologique a pris une apparence physique féminine et se fait dorénavant passer pour elle.

Ainsi, Jean-Michel en 1984 effectue la même opération qu'avait faite Brigitte née Auzière au mariage de 1974 : cacher son identité pour prendre celle de la mariée déclarée administrativement dans l'acte de mariage, en l'occurence sa défunte soeur Brigitte. Le même numéro de sécurité sociale a donc ainsi été successivement attribué à trois personnes différentes : de 1953 à 1961, de 1974 à 1984 et de 1984 à aujourd'hui. Et aucun fonctionnaire, ni magistrat, ne s'en est rendu compte. Peut-être aussi la même carte d'identité, renouvelée, a-t-elle été utilisée par ces trois personnes. Pour la photo d'identité, Jean-Michel a pu se préparer en effaçant les plus grosses dissemblances...

Dans une très grande discrétion, une nouvelle Madame (mariée) Auzière succède donc à l'ancienne, toutes deux étant censées être mariées au même fantôme le 22 avril 1974 au Touquet, ce qui est administrativement vrai pour les deux. Enfin faux pour leur identité de jeunesse, mais vrai pour l'identité empruntée de la défunte, vous suivez ? Qui donc aurait l'idée d'aller vérifier, surtout si loin, en Alsace ? De plus, comme des anges gardiens, les deux vieux amis de Jean-Michel sont là, tout près, pour sécuriser l'opération : Jean-Louis Auzière, qui travaille à Strasbourg, peut, de temps en temps, jouer le rôle du père, et Jean-Marc Uhrweiller a trouvé un logement à Truch et, avec son épouse, il aide à une bonne intégration. La nouvelle "dame" y emménage à la rentrée scolaire 1984-1985 avec ses trois enfants. C'est elle qui deviendra Brigitte Macron : la "légende" officielle a raison sur ce point.

Jusque-là, la vie de Jean-Michel Trogneux avait été excessivement complexe. Il a voulu, au seuil de ses 40 ans, en 1984, davantage de stabilité : c'est aussi pour cela qu'il a voulu définitivement devenir femme, comme il le souhaitait déjà en 1977 en tant que Véronique la transsexuelle. A-t-il été opéré un peu avant ? On ne sait pas... Peut-être de la chirurgie faciale ? De la pomme d'Adam ?

Quel est le déclencheur de ces choix multiples : transformation, divorce, déménagement ? Pourquoi après la naissance de Tiphaine ? Sa mère avait été témoin au mariage de 1980, elle a voulu cet enfant et l'autre femme, Véronique Dreux, la même année, en 1983 a aussi voulu l'autre enfant, Valérie. Le ménage à trois semblait bien ancré... Mais tout a pu se gâter rapidement. Quelque chose a dû rompre l'équilibre. En particulier, Brigitte née Auzière a pu éprouver des difficultés à tenir un rôle délicat et lourd à gérer. Probablement gardait-elle, aussi, des caractérisques de son identité de jeune fille, qu'elle ne voulait pas perdre. Jean-Michel avait davantage la volonté de s'intégrer complètement dans la peau de sa propre soeur.

Mais la cause la plus forte pourrait provenir de l'épouse légitime. Comme signalé au Chapitre 30, Véronique Dreux ne connaissait que l'identité de Brigitte née Auzière (utilisée au mariage de 1980) et ignorait qu'elle incarnait Brigitte née Trogneux. Ce faisant, le ménage à trois était bancal. Véronique ignorait aussi que cette amie Brigitte, devenue rivale, était la mère de trois enfants illégitimes de Jean-Michel, son invétéré menteur de mari. La découverte de ces énormes cachotteries peut avoir occasionné un ouragan aboutissant au divorce...

Brigitte Macron, parle en 2017 de son changement de père en mère de ses enfants [rappel de fin du Chapitre 10] : "*Je sais que j'ai fait du mal à mes enfants, et c'est la chose que je me reproche le plus. Mais je ne pouvais pas ne pas le faire, il y a des moments dans votre vie où vous faites des choix vitaux. Et pour moi, ça l'a été.*"

C'est ainsi qu'un nouveau pacte est conclu en 1984, transformant celui de 1974. tout le monde à Truch et à Strasbourg croit de bonne foi à ce qu'on leur raconte, à savoir qu'un jeune couple très banal s'installe dans cette commune tranquille au 4 rue des coquelicots. Le père est très discret, souvent absent tant il travaille, il s'appelle André Auzière, il n'y a pas de doute puisque son nom est écrit sur la boîte aux lettres et dans l'annuaire de Truch. Et on les voisins le voient tondre le gazon. Jean-Louis, le Strasbourgeois, vient de temps en temps pour y jouer son rôle. Il le joue aussi en étant physiquement présent pour signer un document devant notaire, aux côtés de son épouse Brigitte Auzière née Trogneux. A ces occasions, il signe AA (en 1992, Annexe A 30). Jean-Louis profite de cette proximité et de l'emploi au commerce extérieur qu'il occupe à Strasbourg pour renforcer le curriculum vitae de son double : André Louis serait un banquier, directeur adjoint de l'agence strasbourgeoise de la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE).

Après avoir remplacé avec succès un professeur absent du collège de Truch, madame Auzière est recrutée, probablement à la rentrée 1986, en tant que professeur de français, au collège-lycée privé "Lucie Berger" à Strasbourg (Annexe A 36). Son nom de naissance, Trogneux, n'apparaît que dans la paperasserie du lycée, Brigitte s'appelle partout ailleurs Brigitte Auzière comme la précédente. Jean-Michel assume donc deux identités, en plus, parfois, de la sienne : celle de sa défunte soeur Brigitte et celle de la mère de trois de ses enfants, Brigitte née Auzière. Heureusement, elles sont, semble-t-il, nées toutes les deux en 1953. Du coup, la nouvelle Brigitte, mélange des deux précédentes, doit aussi adopter leur âge. Grâce à cette opération magique, Jean-Michel rajeunit de 8 ans (Chapitre 12). De même qu'à Blangy nous avions une famille d'apparence banale avec un père fictif André Auzière (en fait le vrai père Jean-Michel) et la vraie mère, nous avons maintenant à Truch une autre famille d'apparence banale avec le même père fictif André Auzière (en fait Jean-Louis) et le vrai père déguisé en mère. On est un cran au-dessus dans le tour de magie. Tout apparaît possible. Jusqu'où mènera le processus enclenché par le refus du décès de la soeur née en 1953 ?

Les trois premières apparitions de la nouvelle madame Brigitte Auzière dans les photos du corps enseignant de "Lucie Berger". A droite, cette même Brigitte avec sa fille Tiphaine, âgée de 7 ans environ, vers 1991. Il n'y a pas de photo d'elle avec ses deux premiers enfants au même âge...

A Truch, la nouvelle Brigitte prend très au sérieux son rôle de mère exemplaire dans une famille normale. Elle est très occupée avec ses trois enfants et son métier de professeur de français à Strasbourg. A l'époque, elle a une poitrine très menue et une allure garçonne, mais qui donc imaginerait autre chose ? Elle reste discrète, de bonne compagnie, acceptant même en 1989 d'être candidate sur une liste électorale. Car c'était bien elle, contrairement à ce que nous avions cru au début de cette enquête (on le montre en Annexe A 36).

Pour les enfants et la famille, qui connaissent l'histoire passée, le nouveau pacte de 1984 est plus délicat à accepter. Les enfants (les deux aînés, de 9 et 7 ans, la cadette Tiphaine est un nourrisson) ont pu le comprendre comme une sorte de jeu, le père devenant la mère. Plutôt que d'avoir seulement un papa, ils ont pu préférer avoir une maman-papa... Quant aux parents Trogneux, et probablement les frères et soeurs, ils acquiescent, puisque cela correspond à leur volonté de continuer à faire vivre leur fille disparue. Nous en avons la preuve avec, en 1988, la clôture d'une transaction notariale entamée plus tôt, concernant à la fois le père Jean Trogneux et sa fille Brigitte, qui l'accompagne (Annexe A 34). Ils ont vécu le drame de 1961, ils ont refusé le décès, ils connaissent les tiraillements de Jean-Michel entre sa masculinité et sa féminité, ils ne peuvent qu'être compréhensifs, ils adhèrent au pacte de 1984, cachant la véritable identité de la nouvelle Brigitte Auzière née Trogneux.

Si, à l'époque précédente (1975-1984), l'épisode de la transsexuelle Véronique en 1977 donnait de la consistance à une proximité avec le pasteur Joseph Doucé, qui aidait ceux qui voulaient changer de genre (Chapitre 14), le caractère rangé de la vie de Brigitte Trogneux en Alsace rend peu probable une participation à la vie du Music Hall Adam Meyer proche de Truch (Annexe A 27). C'est en 1991 que va cesser cette vie alsacienne qui, contrairement à ce que nous avions cru un temps (Annexe A 5), apparaît assez conforme à la "légende" de Brigitte Macron. Nous gardons toutefois des réserves sur la période 1984-1986 pour "Lucie Berger". Elle y serait arrivée à la rentrée 1986 et non 1984 (fin de l'Annexe A 36)...

8. **1991, le retour à Amiens, puis la rencontre avec Emmanuel Macron**

Fin septembre 1991, Brigitte, ses parents Jean et Simone, son frère Jean-Claude, ses soeurs Annie et Monique.

A la fin de l'année scolaire 1990-1991 au lycée "Lucie Berger" de Strasbourg, Brigitte Auzière née Trogneux obtient son CAER, équivalent CAPES (Annexe A 32). La voilà prête à retourner à Amiens, pour enseigner le français dans l'établissement privé "La Providence". Il lui faut mieux s'intégrer dans la famille élargie Trogneux, convaincre ceux qui l'ont connu(e) avant 1984. Les circonstances sont favorables. Un peu après la rentrée scolaire, les parents Trogneux fêtent leurs noces de diamant, fin septembre 1991 (Annexe A 2). Forte de l'accord de ses enfants, de ses années alsaciennes réussies, et de l'accord des parents, frère et soeurs, Brigitte convainc de sa nouvelle identité les membres de sa famille qui pourraient avoir des doutes. La transition est réussie, Brigitte Auzière née Auzière a complètement disparu, Jean-Michel Trogneux s'est effacé, ne vivant qu'en pointillés, Brigitte Trogneux mariée Auzière, donc aussi nommée Brigitte Auzière, apparaît pour tous comme si elle avait toujours été là depuis sa naissance en 1953.

Ainsi la Brigitte défunte a été ressuscitée en trois fois : une première fois, juste après son décès, par les propos de ses parents la maintenant en vie, une seconde fois en 1974 par Brigitte née Auzière et par les trois enfants qui lui sont attribués, une troisième fois en 1984 par son frère Jean-Michel. A chaque étape la réincarnation de la défunte Brigitte devient plus intime, comme si le conte des parents se réalisait. Jean-Michel les a autant aidé dans leur chimère que ceux-ci l'ont aidé dans sa dysphorie de genre. Mais ce pacte familial mensonger réactualisé sera ensuite ébranlé par l'aventure amoureuse de Brigitte avec Emmanuel Macron, qui ont respectivement 46 et 14 ans à leur rencontre en septembre 1992 à l'occasion de l'atelier-théâtre (Chapitre 15, Annexe A 10). Tout a été permis à Jean-Michel et, en cette période où les affaires de moeurs ne défraient pas la chronique, il peut continuer sur sa lancée pour surenchérir dans d'autres aventures sexuelles. Avec son nouveau genre féminin bien établi dans son large entourage, le quadragénaire bon teint peut s'offrir un teenager. Même pour l'époque, on a là cependant une atteinte sexuelle sur mineur. Le scandale sera étouffé. Le mariage de 2007 consolidera vaille que vaille l'acceptation de la famille. C'est surtout l'entrée à l'Elysée en 2017 qui soudera solidement la famille au point que personne n'ose plus, depuis cet événement, bouger un cil, et surtout pas entamer le pacte de 1974, réactualisé en 1984.

Avant son mariage en 2007, Brigitte divorce avec André Louis Auzière, sauf que, physiquement, elle n'est pas la mariée de 1974. Elle n'assistait alors au mariage que comme témoin de la mariée. Celle-ci est donc, en 2006, soit décédée, soit complice, soit sous forte contrainte, soit ignorante de son divorce...

Le scénario de Jean-Louis Auzière est alors éprouvé. Joel Benenson (Annexe A 23) et Mimi Marchand (Annexe D 10 inventent une romance du grand amour. L'atteinte sur mineur devient un coup de foudre mutuel, révélant un couple fusionnel irradiant. Mais ceux, surtout aux Etats-Unis, qui connaissent le point faible du couple utilisent le nouveau président comme une marionnette (Chapitre 20) qui fait de la surenchère dans la crise Covid (Chapitre 21) au détriment de la santé de la population et de ses libertés constitutionnelles.

Après 1984, Jean-Michel Trogneux a vécu bien sûr sous les traits et l'identité de Brigitte, mais aussi, de temps en temps, sous la sienne propre, notamment pour des opérations immobilières devant notaire. La dernière de ses interventions date de janvier 2022, quand il porte plainte contre Natacha Rey et Amandine Roy pour atteinte à sa vie privée, aux côtés de... Brigitte Trogneux mariée Macron (Annexe D 7). La double vie n'est pas qu'alternative : elle peut aussi être, mais seulement sur le papier, simultanée !...

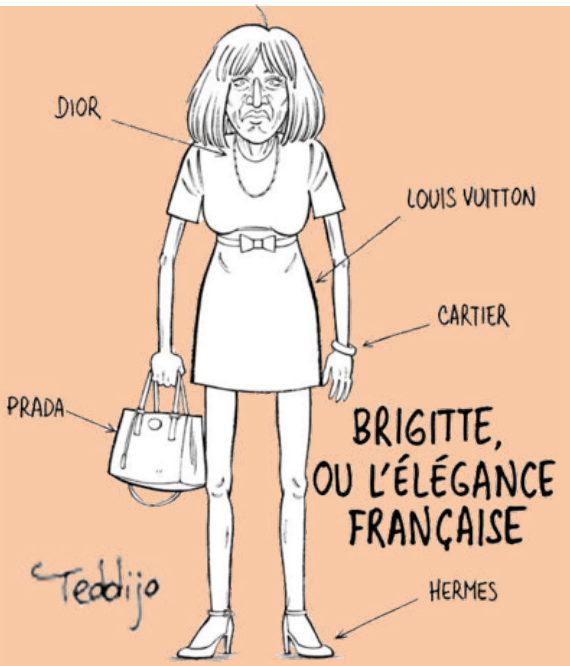

9. **Et du côté d'Emmanuel Macron ?**

Le mystère Brigitte Trogneux nous a conduit vers le mystère Emmanuel Macron. Passons sur sa liaison avec Brigitte (Chapitre 15), son homosexualité (Chapitre 18), sa psychopathie (Chapitre 19, son cynisme (Annexe D 20) et sa moumoute (Annexe D 15), pour retenir que son enfance comporte de grosses interrogations (Chapitre 23). Nous avons peu de réponses, ce qui laisse libre cours à de multiples supputations, notamment sur son père biologique. Contrairement à Jean-Michel Trogneux pour lequel nous avons trouvé assez d'éléments concordants pour exposer un scénario, j'estime que nous en avons trop peu pour faire de même. En y croyant modérément, j'ai avancé que Joseph Doucé pourrait être son père biologique (Chapitre 24), à moins que ce ne soit Jean-Michel Macron, le père officiel. D'autres croient que c'est Jean-Michel Trogneux, qui ainsi aurait épousé son propre fils, sans que je voie de contre-indication documentée à ce scénario baroque, hormis l'existence d'hypothèses moins exceptionnelles.

Avec cette enfance incertaine, il apparaît probable qu'il ait eu lui aussi deux vies, avant et après son baptême vers 1990 (encore 1990...). C'est peu après, en 1991, à l'âge de 14 ou 15 ans (Annexe A 10), qu'il est tombé sous l'emprise d'un homme de 46 ans à la vie tarabiscotée. Formant un couple pervers très soudé, vivant sans cesse dans les mensonges de leurs vies multiples, ils ont pris le pouvoir en France, et ont servi de courroie de transmission à une volonté mondialisée de contrôle des peuples, provoquant une agression insensée contre la population.

Amiens vers 1991. Une des premières photos officielles vraies de Brigitte future Macron (après les photos alsaciennes). Et Emmanuel Macron à l'âge où il l'a officiellement rencontrée.

Cette affaire repose donc sur quatre ingrédients :

- une succession de secrets de famille (1961, 1974, 1984) dans un milieu bourgeois,
- un camouflage habilement mené par un ami usant de techniques des services secrets,
- une interprétation efficace par des acteurs de théâtre se complaisant dans les mensonges,
- un pacte de silence complice de la famille et des amis.

C'est du Flaubert, c'est du Mauriac, la bourgeoisie de province dans ses turpitudes éternelles... Adieu les plumes dans le cul, MK-Ultra, Baphomet, bonjour les transactions notariales, les omerta, les dépaysements, le maire et le curé arrangeants... Sur fond de falsification permanente, d'abord privée et familiale, ensuite publique, étatique et médiatique, cette cachotterie a progressivement pris des proportions phénoménales, au point de devenir un secret d'Etat protégé par les plus hautes autorités politiques et médiatiques, nationales, voire, partiellement, au-delà.

L'Annexe A 44 présente la logique et les ressorts qui ont mené à la construction de ce scénario de conclusion. Au delà, il y a les autres contextes, médiatique, sanitaire, politique, dont je parle dans l'Annexe D 36, en une autre conclusion.

Photos Sipa, Vida Press, Abaca

32. Arbre des liens, jeu de rôles, tableaux biographiques

Nous en arrivons à la quatrième version de notre arbre généalogique des Trogneux-Auzière, qui essaye de rendre compte de notre nouvelle compréhension de ce qui s'est passé.

Succédant à la version 3, **ARBRE VERSION 4**, des deux Brigitte Trogneux,
la vraie, née en 1953, et la fausse, née Jean-Michel Trogneux en 1945.

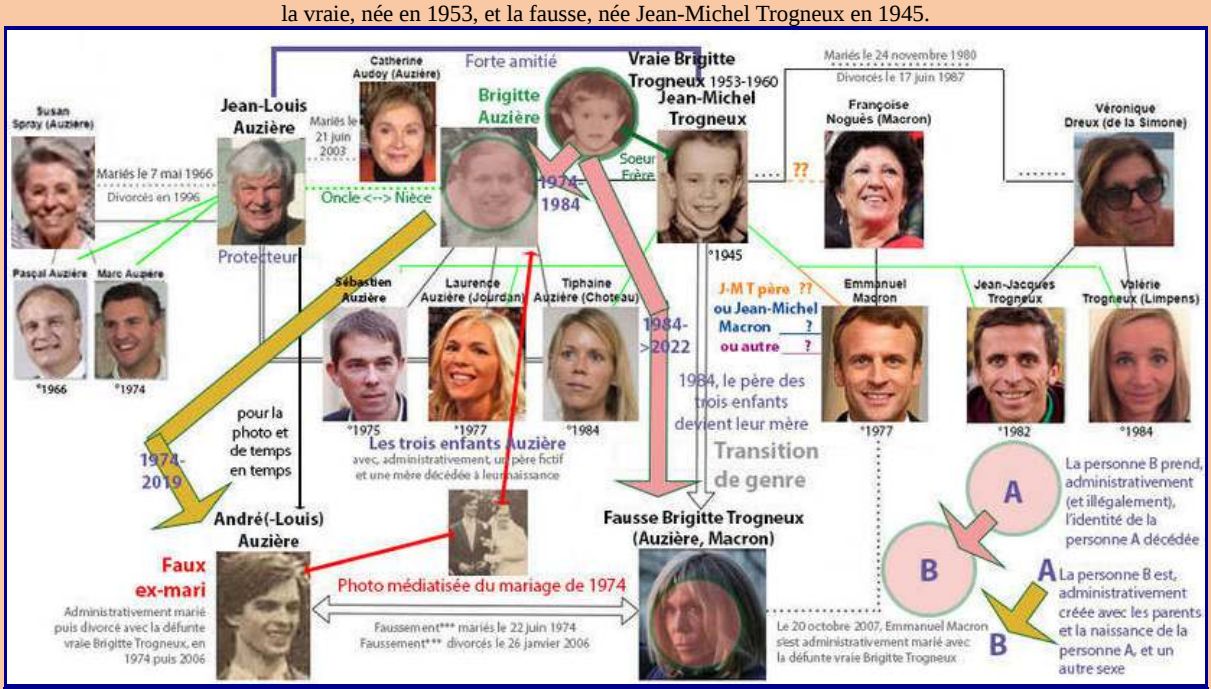

*** explication sur les faussement mariés et divorcés. Nous avons dû admettre que ce mariage de 1974 avait bien eu lieu, à la mairie, à l'église, à l'état civil, dans les journaux. Il ne peut être plus réel. Ce qui est faux dans ce mariage, c'est seulement le maquillage de l'identité des époux. Ce maquillage diffère, de plus, pour monsieur et pour madame. Pour monsieur, l'époux présent est un figurant, l'époux administratif étant une fiction. Pour madame, l'épouse est réelle, mais son identité est agglomérée avec celle d'une personne décédée non déclarée. De plus, au bout de dix ans, cette épouse réelle a été changée De 1974 à 1984, elle était Brigitte née Auzière, mère des trois enfants. De 1984 au divorce de 2006, elle est devenue Jean-Michel Trogneux, père des trois enfants, féminisé. De ce changement de 1984 découle une autre continuité, qui, dans notre arbre aurait pu se traduire par une flèche entre "Brigitte Auzière" et la "Fausse Brigitte Trogneux", mais qui est plus simplement signalée par cette phrase : "*1984, le père des trois enfants devient leur mère*", à laquelle on peut ajouter "*tout en gardant le nom de Brigitte (mariée) Auzière*".

Brigitte Macron est donc à la fois Jean-Michel Trogneux (la réalité de sa naissance, de sa jeunesse, de son mariage et de la paternité biologique de ses cinq enfants), la réincarnation de sa défunte soeur Brigitte Trogneux (l'irréalité de sa "légende") et la substitution de Brigitte née Auzière (l'irréalité d'être la mère biologique de ses trois enfants Auzière, aussi incluse dans sa "légende"). C'est pourquoi iel est aussi appelé **Jean-Bri-Bri** ailleurs dans ce dossier...

L'aspect général de cet arbre est complexe. Est-il raisonnable de vouloir résumer en un seul tableau graphique une succession de falsifications qui se déroule sur plusieurs décennies ? Une série diachronique de tableaux, chacun étant beaucoup plus simple et lisible, montrant la situation réelle (en évinçant les mensonges) à quelques dates-clé, serait plus efficace, avec un tableau final présentant à gauche la situation généalogique réelle, aboutissement des tableaux précédents, et à droite la situation à l'eau de rose, pour mettre en évidence le décalage entre les deux et donc les mensonges. Cela percuterait mieux. Quelqu'un s'y essaiera peut être. Ici, nous restons dans le prolongement des trois arbres précédents, avec des imprécisions et errances progressivement corrigées.

A la mi-septembre 2022, nous ajoutons ce tableau expliquant le rôle de chacun des acteurs de ce psychodrame familial, au fil des années :

JEU DE ROLES

En vert gras, les acteurs physiques, en chair et en os ; en vert non gras quand le rôle est tenu de façon intermittente, surtout par écrit ; **en bleu gras, les acteurs fictifs n'existant que d'un point de vue administratif et juridique ou à travers des mensonges dispensés au voisinage** ; en bleu non gras, quand le rôle est tenu de façon intermittente, surtout par écrit. Les continuités sont marquées par des soulignements. + Le P.-S. 3 fusionne 1961-1974 et 1974-1984 en 1962-1984.

1. **Présentation des acteurs physiques et fictifs** :

   - **BT Brigitte Trogneux mariée Auzière puis Macron** est successivement **BT1 Brigitte née Trogneux, née en 1953, décédée en 1961**, ensuite incarnée par les clones BT2, de 1961 à 1974, **BT3, de 1974 à 1984, BT4, après 1984. BT joue administrativement le rôle de mère des trois enfants Auzière.**
   - **JMT Jean-Michel Trogneux, né en 1945, frère de BT1, père biologique des enfants Auzière, vivant en 2022**, mais très peu vu depuis 1984.
   - **BA1 Brigitte née Auzière, née vers 1953 au Cameroun, mère biologique des enfants Auzière, possiblement décédée en 2019.**
   - **JLA Jean-Louis Auzière, né en 1943, oncle de BA1, grand ami de JMT, vivant en 2022.**
   - AA André (Louis) Auzière, père administratif des enfants Auzière, est un clone de **BA1** (même parents, naissance au Cameroun et donc neveu de JLA). Ce rôle est tenu par AA1 et AA2 de 1974 à 1984, puis par AA1 seul après 1984, jusqu'au divorce de 2006.
   - **BMA Brigitte mariée Auzière, socialement celle qui élève les enfants Auzière, est BA1 (leur mère biologique) de 1974 à 1984, BA2 après 1984.**

2. **Les rôles physiques et fictifs joués par les acteurs physiques** :

Acteur	de 1953 à 1961	de 1961 à 1974	de 1974 à 1984	après 1984
BT1	**BT1**			
JMT	**JMT**	**JMT**+BT2	**JMT**+AA2	JMT+**BA2**+**BT4** = Jean-Bri-Bri
BA1	**BA1**	**BA1**	**BA1**+**BT3** = Bri-Bri	**BA1**
JLA	**JLA**	**JLA**	**JLA**+AA1	**JLA**+AA1

3. **Les acteurs fictifs et leurs interprètes physiques** (autre lecture du tableau précédent et des soulignements) :

Acteur	de 1953 à 1961	de 1961 à 1974	de 1974 à 1984	après 1984
BT	**BT1**	BT2 < JMT	**BT3** < **BA1**	**BT4** < **JMT**
AA			AA1+AA2 < **JLA**+**JMT**	AA1 < **JLA**
BMA			**BA1**	**BA2** < **JMT**

Le lecteur pourra trouver cela trop compliqué et même fumeux. Il devrait cependant se rendre compte que si Jean-Michel Trogneux a réussi à devenir la "première dame" de France, il fallait qu'il soit extrêmement sûr de ses assises et persuadé que la supercherie était si bien cachée qu'elle fût indécelable. La complexité de cette mystification est une cause de cette quasi-impossibilité de percevoir la réalité sous-jacente. Sa construction en deux étapes majeures, 1974 et 1984, a accentué l'obscurité, encore renforcée par diverses falsifications (la petite soeur décédée transformée en nièce, Jean-Bri-Bri racontant son premier accouchement...). A côté de la "légende", bien construite, colportée par les médias, les biographes de bonne foi, comme Sylvie Bommel, ont tout de même perçu et transmis le manque de transparence. Xavier Poussard l'a mis en exergue pour arriver, avec l'aide de Natacha Rey, à de premières conclusions sur une tromperie vraiment énorme.

Cette révélation de la mi-octobre 2021, il y a onze mois, a pris de l'ampleur en décembre, grâce à Natacha Rey et Amandine Roy. L'Elysée a alors opté pour une stratégie, gagnante à court terme, puisqu'Emmanuel Macron, aidé par des médias incapables de se saisir de ce #Brigittegate, a été réélu en avril. Elle consistait, d'une part, à considérer Natacha et Amandine, ne s'exprimant que par vidéos pour un public assez large, comme des hystériques juridiquement condamnables et, d'autre part, à ignorer, ceux qui, par écrit, traitaient le problème plus à fond, mais pour un public plus restreint. Cette stratégie, toutefois, ne peut fonctionner qu'un temps. Parce que l'enquête citoyenne avance, les preuves s'accumulent, le détail des travestissements est de mieux en mieux connu, et aussi parce que des événements extérieurs, comme le dossier trouvé dans le coffre-fort de Donald Trump, alimentent le buzz.

On en arrive à un point où, contrairement à décembre 2021, les médias serviles, sentant aussi la fin arriver, ne disent plus que c'est une rumeur et, quand ils osent s'exprimer, commencent timidement à poser quelques remarques d'étonnement devant le silence élyséen prolongé. Donc la vérité va finir par être reconnue, mais on ne sait pas quand : cela dépend en premier lieu des journalistes, de leur peur ou de leur courage,de leur complicité ou de leur révolte.

Jean-Louis Auzière a conçu ce scénario progressivement, opiniâtrement, comme une pièce d'horlogerie. Presque cinquante ans plus tard, il tourne toujours rond, malgré les grains de sable de soupçons qui prennent de l'ampleur et menacent l'ensemble du mécanisme, lequel se maintient par la complicité des grands médias. Et aussi par sa complexité, car ce n'est facile ni à exposer, ni à comprendre, ni à croire. Mais il est impossible de tout camoufler, de nettoyer toutes les archives. Ici perce l'entretien télévisuel de Véronique la transsexuelle en 1977, là une photo de classe ou de pensionnat, des propos qui échappent à l'auto-contrôle de Brigitte, autant de traces de la vie cachée... Et des détenteurs d'informations ponctuelles, de documents, qui se manifestent, notamment à travers les réseaux sociaux, enrichissant les données historiques. C'est en les associant, en leur donnant un sens, que nous comprenons mieux les rouages de cette tromperie ayant pris des dimensions effarantes.

Pour compléter cet état des lieux, selon l'actuel état de nos connaissances, voici un tableau biographique du principal acteur (héros ? anti-héros ?) de cette histoire, permettant de remonter aux sources des informations.

Biographie sommaire de Jean-Michel Trogneux devenu Brigitte Macron (* =approximatif)

Dates	Lieux	Evènements	Sources
11/2/1945	Amiens	1. Naissance	1. Ch. 6, Ch. 28
1949-1961	Amiens	1. 13 avril 1953, naissance de sa soeur Brigitte 2. Automne 1954, photo de famille 3. Grande imprécision sur la scolarité 4. 1961, décès de sa soeur Brigitte	1. Ch. 28 2. Ch. 6, Ann. A 11 3. 4. Ch. 28
1961*-1963*	Alger	1. Etudes	1. Ch. 25
1969	Etats-Unis	1. Séjour aux U.S.A.	1. Ann. A 26
1972-1973	Amiens	1. Liaison avec Brigitte Auzière, présence de Laure Auzière à Amiens	1. Ch. 27 Partie 1
1974-1979	Blangy-Tronville	1. Gérant de Picardie Métal (et autre activité ?) 2. Témoin au mariage en 1974 de sa défunte soeur Brigitte avec le fictif André-Louis Auzière. 3. Entretien Véronique transsexuelle en 1977, double existence masculin / féminin. 4. Eventuelle connaissance du pasteur Joseph Doucé. 5. Naissance de ses deux premiers enfants, Sébastien et Laurence Auzière, en 1975 et 1977 à Croix.	1. ch. 14 2. Ann. A 43 3. Ch. 11 + Ch. 27 4. Ch. 14 5. Ch. 11
1980-1984	Beauvais	1. Mariage avec Véronique Dreux le 24 novembre 1980 en présence de Brigitte Auzière. 2. Installation des époux à Beauvais. 3. Naissance de Jean-Jacques Trogneux le 15 novembre 1982 à Amiens. 4. Fin de la gérance Picardie Métal. 5. Naissance de Tiphaine Auzière en janvier à Croix. 6. Naissance de Valérie Trogneux en février à Beauvais	1. Ann. A 33 2. Ann. A 38 3. Ch. 14, Ann. A 19 4. Ann. A 33 5. Ch. 11 6. Ch. 11
1984-1991	Truch tersheim	1. Jean-Michel devient définitivement Brigitte, mariée Auzière, née Trogneux, réincarnation de sa soeur défunte ; de père, il devient mère de ses trois enfants Auzière. Il ne restera Jean-Michel que pour quelques documents écrits. 2. Cette nouvelle Brigitte enseigne le Français à Strasbourg. 3. Divorce de Jean-Michel avec Véronique Dreux le 17/6/1987.	1. Ch. 22, Ch. 27 2. Ann. A 36 3. Ch. 30
1991-2007	Amiens	1. La Brigitte réincarnée revient à Amiens, comme enseignante au collège-lycée de La Providence. 2. Elle rencontre Emmanuel Macron en 1991 dans un atelier de théâtre du lycée. 3. Elle est sur la photo de famille le 26 septembre 1991 avec ses cinq enfants, bien sûr sans son mari et sans son frère Jean-Michel. 4. Elle divorce avec le fictif André Louis Auzière le 26 janvier 2006.	1. Ch. 16 2. Ann. A 10 3. Ann. A 2 4. Ch. 16
2007-2015	Paris	1. Enseignante au lycée Saint Louis de Gonzague 2. Mariage avec Emmanuel Macron le 20/10/2007	1. Ch. 16 2. Ch. 16
2017-2022	Paris	1. "*Première dame de France*"	

Remarques :

1. Le témoignage de Nancy Verdier, soi-disant camarade de classe, dans un article du site ripostelaique.com du 29 décembre 2021 n'apparaît pas crédible.
2. Le 9 mai 2019, le journal allemand "*Die Rheinpfalz*" publiait un article (traduction) disant que Jean-Michel Trogneux a fait son service militaire à Spire (Speyer) en Allemagne comme sous-officier au 10ème régiment d'infanterie en 1967/1968. Xavier Poussard en a vait fait une reprise [F&D501p3]. Ce régiment ne semble pas positionné là à ces dates (lien). Et d'autres anomalies sont repérées par un correspondant. On dirait que la "patte" de Mimi Marchand est passée par là...

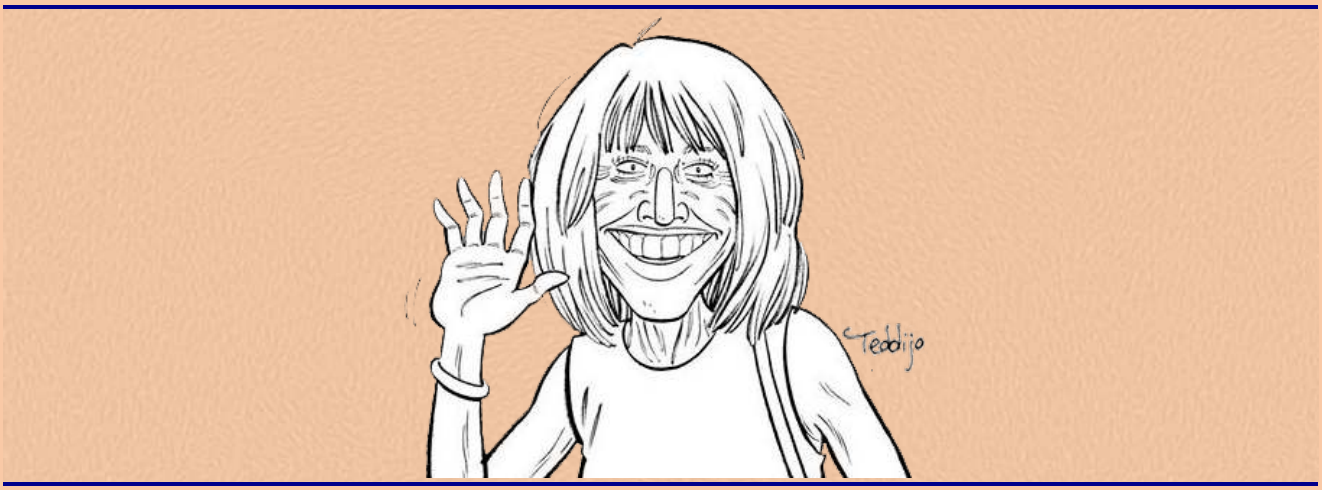

Biographie détaillée de Jean-Michel Trogneux devenu Brigitte Macron (aussi en double page A4 au format pdf)

1945	Le 11 février, naissance de Jean-Michel Trogneux à Amiens, ses parents, Jean Trogneux et Simone Pujol, sont confiseurs chocolatiers et font partie de la bourgeoisie amiénoise, ayant une villa au Touquet-Paris-Plage. Il a un grand frère et trois grandes sœurs.
1953	Le 13 avril, naissance de Brigitte Trogneux, petite sœur de Jean-Michel.
1954	Automne ou Noël ou 1er janvier 1955, photo de famille des parents Trogneux et de leurs six enfants. C'est une photo rare, la seule photo de famille montrant Jean-Michel, la seule aussi montrant Brigitte.
1961	Brigitte Trogneux décède, à l'âge de 7 ans, dans des conditions difficiles (accident ? pénible maladie ?...), au point que ce décès est caché par la famille et n'est pas déclaré à l'état-civil. Jean-Michel, 14 ans environ, est très marqué par ce drame. La famille fait croire que Brigitte est encore vivante. Peut-être pour l'éloigner des lieux de ce malheur, les parents Trogneux envoient leur fils Jean-Michel poursuivre ses études à Alger. Il y rencontre deux autres étudiants : Jean-Louis Auzière, est fils et petit frère d'agents travaillant pour les services secrets français, il sera plus tard d'une grande aide à Jean-Michel ; Jean-Marc Uhrweiller est originaire de la commune de Truchtersheim en Alsace, qu'on retrouvera ci-dessous.
1969	Au moment de la mission lunaire Apollo XI, Jean-Michel Trogneux, 24 ans, serait aux Etats-Unis. Nous savons très peu de choses sur son parcours scolaire et universitaire. Les parents Trogneux continuent à faire croire que leur fille Brigitte est en vie, étudiant à l'étranger avec son grand-frère Jean-Michel.
1973	Jean-Louis Auzière et Jean-Michel Trogneux sont restés en contact. Jean-Michel fait la connaissance de Brigitte Auzière, une nièce de Jean-Louis. Ils se fiancent. Parallèlement, les parents de Jean-Michel disposent d'un terrain avec maison et entrepôt dans la commune de Blangy-Tronville , à une dizaine de kilomètres d'Amiens. Ils y installent Jean-Michel pour un projet de commerce de quincaillerie, "Picardie Métal", disposant d'un représentant. Jean-Michel en est le gérant. Nous ne savons pas s'il a eu parallèlement d'autres activités.
1974	Les parents Trogneux veulent montrer que leur fille Brigitte est encore vivante. Le prénom Brigitte de la fiancée de Jean-Michel est une aubaine permettant d'envisager un transfert d'identité. Jean-Michel et son ami Jean-Louis montent, en 1973 avant les fiançailles, un audacieux stratagème. Celui-ci aboutit, le 22 juin 1974 au Touquet, à un mariage, mi-fictif, mi-réel, de la défunte Brigitte. Le mari imaginé s'appelle André Louis Auzière. Cette identité fictive est à la fois un double de Jean-Louis (qui aime se prénommer André, son second prénom), et un double de Brigitte née Auzière, dont elle reprend les dates et lieux de naissance, au Cameroun. Le maire du Touquet, grand ami des parents Trogneux, apporte son indispensable concours pour que la légalité soit en apparence respectée. Une photo arrangée du mariage est publiée dans la presse.
1975	Le premier enfant de Jean-Michel Trogneux et Brigitte Auzière naît à Amiens, alors que sa mère vit à Issy-les-Moulineaux et son père à Blangy-Tronville. L'enfant est nommé Sébastien Auzière, du nom de son père fictif, qui est d'ailleurs aussi le nom de jeune fille de sa mère. Celle-ci quitte Issy-les-Moulineaux pour s'installer à Croix, à côté de Lille. Jean-Michel leur rend parfois visite. Il est alors censé être André Louis Auzière, comme indiqué sur la sonnette, la boîte à lettres et l'annuaire téléphonique (où l'inscription ne donne pas lieu à un contrôle d'identité...). Les grands parents Trogneux présentent l'enfant comme étant le fils de leur fille Brigitte censée être toujours vivante. Brigitte, née Auzière, joue le rôle de la défunte. Se dit-elle née Trogneux ? Jusqu'à quel point la double identité des parents est-elle utilisée ? Jusqu'à avoir, pour chacun, deux cartes d'identités ?
1977	Jean-Michel Trogneux, et Brigitte Auzière ont un second enfant, une fille, Laurence. Comme Sébastien, elle naît à Amiens et a pour nom de famille Auzière. Jean-Michel se met à avoir une double vie, se transformant en femme, probablement avec l'accompagnement à Paris du groupe d'aide aux transsexuels créé par le pasteur belge Joseph Doucé. Le 27 septembre 1977, il est interviewé, en mode ombré , comme étant Véronique la transsexuelle. Sa voix, son tic de langage "c'est-à-dire", sa gestuelle sont les mêmes que ceux de Brigitte Macron en janvier 2022.
1980	Jean-Michel Trogneux, outre sa double vie homme-femme, va mener une double vie familiale. Le 24 novembre 1980, il se marie à Blangy-Tronville avec Véronique Dreux. Brigitte née Auzière, mère de ses deux premiers enfants, est témoin.
1982	Les mariés s'installent à Beauvais, où Véronique Dreux tient une boutique de confiserie et mercerie intitulée "Tentations". En 1982, le couple a un enfant, Jean-Jacques Trogneux, né à Amiens. Pour les parents de Jean-Michel, cela ne pose pas de problème puisqu'ils présentent Sébastien et Laurence comme enfants de la défunte Brigitte et Jean-Jacques comme enfant de leur fils Jean-Michel, censé n'avoir qu'un seul foyer. Nous ignorons la profession exercée par Jean-Michel Trogneux. Il poursuit probablement sa double vie homme/femme et continue à voir sa famille Auzière, comme s'il était le fictif mari André Louis Auzière.
1983	Jean-Louis Auzière est nommé en 1983 conseiller du Commerce Extérieur de la France, un rôle aux contours imprécis dans la lignée des emplois de son père Marius et de son frère Louis, au service plus ou moins secret de la France. Il s'installe à Strasbourg. Sur l'annuaire téléphonique, il se désigne sous le prénom d'André (aussi à Croix, comme pseudo-mari de sa nièce...). Il rejoint à Strasbourg, dans le cadre de son travail, un vieux copain d'Alger, Jean-Marc Uhrweiller, directeur commercial du port autonome de cette ville depuis 1972, qui habite à Truchtersheim, à côté de Strasbourg.

1984	Tiphaine Auzière, troisième enfant de Brigitte Auzière et Jean-Michel, naît le 30 janvier, dans les mêmes conditions que son frère Sébastien et sa soeur Laurence, à Amiens. Trois semaines plus tard, le 20 février, Jean-Michel a un autre enfant, Valérie Trogneux, fille de son épouse Véronique Dreux et soeur de Jean-Jacques. C'est à cette époque que Brigitte Auzière, la mère de Sébastien, Laurence et Tiphaine s'efface. Une nouvelle Brigitte Auzière s'installe en Alsace, à Truchtersheim ("Truch"). Elle est toujours la petite sœur ressuscitée de Jean-Michel et elle est toujours "mariée Auzière" et "née Trogneux", ou plutôt "né Trogneux". En fait, il s'agit de Jean-Michel Trogneux, qui a décidé d'abandonner sa vie compliquée des dix dernières années. Il a choisi sa famille : celle des trois enfants Auzière, il quitte l'autre famille de deux enfants, entamant avec Véronique Dreux une procédure de divorce, lequel sera signé en 1987. Il opte définitivement pour le sexe féminin, prenant l'identité de sa sœur au décès non déclaré. Il a ainsi sa carte d'identité, son numéro de sécurité sociale, tout apparaît réglementaire, y compris son mariage de 1974. Le père biologique des trois enfants Auzière se fait désormais passer pour leur mère. Le père fictif, André Louis Auzière, reste en place. Jean-Louis Auzière lui confère plus d'épaisseur. Il est censé travailler comme banquier, directeur adjoint de l'agence strasbourgeoise de la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE). Jean-Louis tient parfois ce rôle professionnel et passe de temps en temps à Truch où il remplit pour le voisinage le rôle de l'époux André Louis.
1985	Brigitte née Auzière, après avoir tenu une dernière fois son rôle en février pour un acte notarié aux côtés de son pseudo-frère Jean-Michel Trogneux, s'efface, habitant probablement Croix sous un autre nom.
1986	La nouvelle Brigitte mariée Auzière, née Trogneux, trouve un travail de professeur de français au lycée privé "Lucie Berger" de Strasbourg.
1988	Lors d'une transaction notariale, Jean Trogneux accompagne sa fille Brigitte. Les parents Trogneux continuent à la faire vivre, trente ans après sa mort. Toute la famille a accepté cette réincarnation, les frères et sœurs en premier, les derniers arrivés sont leurrés.
1989	Brigitte Auzière, née Trogneux, est désormais bien intégrée socialement à Truch et à Strasbourg. Ses trois enfants grandissent, son mari André est souvent absent, absorbé par ses activités professionnelles, il est là de temps en temps. Brigitte participe à une élection communale. Sa liste n'est pas élue. Au lycée "Lucie Berger", elle obtient en 1990 un équivalent CAPES de professeur de lettres modernes pour établissements privés.
1991	Forte de ces succès alsaciens, Brigitte revient s'installer à Amiens, sa ville natale, avec ses trois enfants. Son mari fictif André Auzière, qui travaille maintenant à Lille, est toujours absent d'Amiens. Elle a décroché un poste de professeur de français au collège-lycée "La Providence". A la rentrée 1992, elle y anime un atelier-théâtre et rencontre un élève de 14 ans, Emmanuel Macron, avec qui elle entame une relation amoureuse. Le scandale éclate, Emmanuel doit poursuivre ses études à Paris. Mais ils continuent à se voir.
2006	André Louis Auzière et Brigitte Trogneux divorcent sous la bienveillance du même maire du Touquet qu'en 1974.
2007	Au Touquet, le même maire marie Emmanuel Macron et Brigitte Trogneux, en fait Jean-Michel. Le marié est inspecteur des finances, la mariée est enseignante dans un lycée privé huppé de Paris.
2017	Emmanuel Macron devient Président de la République française et Brigitte Macron, née Jean-Michel Trogneux, devient "première dame de France".

Essayons maintenant de réunir ce que nous devinons sur cette nièce Brigitte née Auzière dont la personne s'impose alors que le conditionnel est de mise. ALA signifie que l'information est prise sur la biographie officielle de André(-Louis) Auzière, son double fictif. BT signifie que l'information vient de la "légende" Brigitte Trogneux, celle qui lui a succédé comme mère des trois enfants. C27 signifie que l'explication est dans le Chapitre 27, A25 que c'est dans l'Annexe A 25, A32 dans l'Annexe A 32.

Biographie sommaire de Brigitte Auzière

- 1953. Brigitte Auzière est née à Eséka au Cameroun vers 1953 (ALA). Ses parents sont Louis Auzière et Renée Costes.
- 1972/1973. Sa soeur Laure Auzière, née en 1955, fait ses études à Amiens, là où habite Jean-Michel Trogneux, le grand ami de son oncle Jean-Louis Auzière (C27). Rendant visite à sa soeur Laure, Brigitte fait la connaissance de Jean-Michel. Ils ont une relation amoureuse (C27).
- 1974. Elle accepte d'être la défunte Brigitte Trogneux dans son mariage avec le fictif André Louis Auzière.
- 1975. Elle vit séparément de Jean-Michel, elle à Issy-les-Moulineaux (A25), lui à Blangy-Tronville, où il est gérant de Picardie Métal. Ils ont un premier enfant, Sébastien, né à Amiens. On ne sait pas si le père, le vrai ou le fictif, est déclaré. Toujours est-il que Sébastien s'appelle Auzière, comme le nom de naissance de sa mère (C27) et comme le mari fictif du mariage de 1974. Le domicile de Brigitte est muni d'un téléphone attribué dans l'annuaire à cet époux fictif André Auzière, en fait Jean-Michel censé travailler au loin, qui lui rend visite de temps en temps (C27).
- 1977. Naissance dans les mêmes conditions du deuxième enfant, Laurence. Sa mère habite alors Croix dans la banlieue de Lille (A25).
- 1980. Jean-Michel se marie avec Véronique Dreux à Blangy-Tronville. Etonnamment, Brigitte Auzière, qui habite toujours Croix, est témoin, comme s'il y avait un ménage à trois...
- 1984/1985. En janvier, naît un troisième enfant, Tiphaine Auzière, dans des conditions à peu près semblables aux deux premiers. Le père quitte la gérance de Picardie Métal, la mère disparaît, une autre "mère" apparaît à Truchtersheim. La biographie de Brigitte Auzière née Auzière s'arrête au 27 mars 1985 quand elle signe un document notarié sous le nom de "*Brigitte Auzière née Trogneux*", dernière fois où elle joue ce rôle.
- Après 1985. Il apparaît probable qu'elle soit restée à Croix, sous un autre nom (Chapitre 29).

33. Tableau récapitulatif des hypothèses, index

Tout au long de ce gros dossier, dans les Chapitres et Annexes, des hypothèses ont été formulées, avec un statut qui a pu évoluer. Le lecteur risque de s'y perdre. Le tableau qui suit les récapitule et les classe par ordre de probabilité. Il s'agit de mon avis, compte-tenu des contacts que j'ai eus avec divers brigittologues.

Niveau	Hypothèse	Référence
6 - Certain	AA. Brigitte et Véronique la transsexuelle (opérée ou pas) sont la même personne, donc Brigitte est né et a grandi homme.	encadré rouge du Ch. 14
	BG. Brigitte Macron ne s'est pas mariée au Touquet le 22 juin 1974.	enc. rouge du Ch. 30
	AB. Les trois prétendues photos d'enfance de Brigitte Macron représentent trois enfants différents.	Ch. 9
	AC. La photo du mariage d'André Louis Auzière et de Brigitte Trogneux en 1974 est retouchée.	Ch. 7, Ann. A 18, Ann. A 48
	AS. Brigitte Macron, sous le nom de femme mariée Brigitte Auzière, a enseigné plusieurs années dans le lycée "Lucie Berger" de Strasbourg.	Ann. A 36
5 - Presque sûr (intime conviction)	AD. Jean-Michel Trogneux et Brigitte Trogneux mariée Macron sont une même personne. Passe en "6 - Certain", en février 2024 (P.-S. 33)	Ch. 8
	AE. La photo de famille des années 1950 est datée de Noël 1954, à quelques semaines près.	fin du Ch. 6 et Ann. A 11
	BC. Jean-Marc Uhrweiller et Jean-Michel Trogneux se sont connus à Alger.	Ch. 26
	BD. Brigitte Auzière, nièce de Jean-Louis Auzière est la mère des trois enfants Auzière.	Ch. 30 + Encadré de fin d'Ann. 44
	AI. André-Louis Auzière est un personnage inventé.	Ch. 9 et Ann. A 43
	AK+AU. Jean-Michel Trogneux a eu une petite soeur Brigitte décédée jeune, c'est elle qui est sur la photo de famille.	Ch. 28
	BF. Le mariage de 1974 de André Louis Auzière et de Brigitte Trogneux a été enregistré, à l'époque, dans l'état civil.	Ann. A 43
4 - Probable	AG. La personne cotoyant le pasteur Doucé est Jean-Michel Trogneux, sur la photo en couleurs de "*Faites entrer l'accusé*".	Ch. 14
	AH. Le père biologique d'Emmanuel Macron n'est pas Jean-Michel Macron mais un ami de sa mère Françoise Noguès (Joseph Doucé ou autre).	Ch. 23 et Ann. A 21
	BA. Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière se sont connus à Alger vers 1961 ou aux USA vers 1969.	Ch. 25
	AV. Jean-Louis Auzière a pris l'identité d'André-Louis Auzière par intermittence.	fin de Ann. A 18
	BH. Brigitte née Auzière est la mariée de la photo de mariage de 1974.	Ann. A 48
3 - Assez probable	AJ. Joseph Doucé est le père biologique d'Emmanuel Macron.	Ch. 24
	AL. Jean-Michel / Brigitte Macron est un transsexuel (opéré).	fin du Ch. 22
	AM. Jean-Michel / Brigitte Trogneux est un travesti (transsexuel non opéré).	fin du Ch. 22 + vidéo du Ch. 13 (braguette)
	AN. Jean-Michel Macron est le père biologique d'Emmanuel Macron	Ch. 23
2 - Peut-être	BB. Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière se sont connus à Amiens vers 1972.	Ch. 27
1 - Peu probable mais plausible	AQ. Emmanuel Macron et Jean-Jacques Trogneux ont le même père Jean-Michel / Brigitte Trogneux.	Ch. 23
	AR. Emmanuel Macron et Jean-Jacques Trogneux ont le même grand-père Jean Trogneux.	Ann. A 24
	BE. Une femme, qui n'est pas nièce de Jean-Louis, qui peut être une parente proche ou lointaine ou sans lien, est la mère des trois enfants Auzière.	Encadré de fin de l'Annexe 44
0 - Rejeté	AF. Catherine Audoy est la mère biologique des trois enfants Auzière.	Ch. 10 + Ch. 27
	AW. La photo de famille des années 1950 est datée de 1958/1959.	Ann. A 11
	AX. La fillette sur la photo de famille des années 1950 est Brigitte Macron jeune (contredit par l'hypothèse AA certaine).	encadré rouge du Ch. 14
	AY. L'homme au chapeau haut-de-forme sur la photo de la simili gay pride 1977 est Jean-Michel Trogneux. (l'hypothèse Zaza Diors est aussi rejetée)	Ch. 14
	AZ. Françoise Noguès, mère d'E. Macron, est sur la photo de la simili gay pride 1977.	Ch. 23
	AT. La fillette sur la photo de famille des années 1950 est Nathalie Farcy ou Christine Boulogne (nièces de Jean-Michel) (en cas de photo truquée avec fillette ajoutée).	Ch. 6, Ann. A 11 Ann. A 48

Evolution de ce tableau :

- 12 avril. AF passe du niveau 4 au niveau 1. BA, BB, BC, BD, BE sont ajoutés, cause : Ch. 27.
- 14 avril. BE passe du niveau 2 au niveau 1. Cause : Ann. A 25.
- 30 avril. BD change de libellé, Proba devient Brigitte.

- 14 mai. AS passe du niveau 1 à 6, AV passe de 1 à 4. AO passe du niveau 2 à 1. AK passe du niveau 3 à 4, AU passe du niveau 1 à 4 avec réunion AK+AU et nouveau libellé.
- 25 mai. BD passe du niveau 4 au niveau 5, AF passe du niveau 1 au niveau 0.
- 6 juillet. AK+AU passe du niveau 4 à 5. AN passe du niveau 2 à 3.
- 30 juillet. Ajout de l'hypothèses BF. AI passe du niveau 4 à 5.
- 26 août. Ajout des hypothèses BG et BH. AT passe du niveau 1 à 0.

Index des actes d'état civil (en intégralité ou en extrait) (vrais ou faux...)
Naissances. 25/4/1852 **Marc Trogneux** à Lamotte-Buleux (Ch. 3). 15/3/1914 **Jean Noguès** à Florensac (Ch. 17). 5/10/1916 **Germaine Arribet** à Tarbes (Ch. 17). 28/2/1943 **Jean-Louis Auzière** à Meudon (Ann. A 30). 11/2/1945 **Jean-Michel Trogneux** à Amiens (extrait), Ch. 30). 28/2/1951 **André Louis Auzière** à Eséka (Ann. A 30). 13/4/1953 **Brigitte Trogneux** à Amiens (Ch. 28, Ann. A 35) (variante, Ch. 20). 26/4/1977 **Laurence Auzière** à Amiens (Ann. A 41). 30/1/1984 **Tiphaine Auzière** à Amiens (Ann. A 30).
Mariages. 22/6/1974 **André Louis Auzière & Brigitte Trogneux** au Touquet-Paris-Plage (Ch. 27, Ann. A 30). 24/11/1980 (+ 2) (variante : 1 2)
Jean-Michel Trogneux & Véronique Dreux à Blangy-Tronville (Ch. 27).
Décès. 24/12/2019 **André Louis Auzière** à Paris (Annexe A 7).

Index des documents pdf et vidéo
Documents pdf réalisés pour le présent dossier. Le dossier Pressibus complet, le même dossier en anglais. 10 questions / réponses (A4, Préambule). Biographie de Jean-Michel Trogneux (double A4, Préambule). Extraits du dossier Faits & Documents (Ch. 5). Poutine et Macron (Ann. D 6)
Documents pdf copiés d'autres sites. Le dossier NBI (Ann. 37). Le dossier anglais de décembre 2021 (Ann. A 22). Des documents notariés (Ann. A 30). Les articles d'Ariane Bilheran "*"Psychopatologie du totalitarisme*". Le livre de Robert Kennedy Jr (Ann. C 14). Le rapport Covid du 2 juillet 2022 (Ann. C 16). Des extraits de plaintes contre Natacha Rey (Ann. D 18).
Documents pdf d'une page voisine de ce site pressibus.org. **Journal de la paranoïa Covid** de juillet 2021 à janvier 2022)
Séquence vidéo réalisée pour le présent dossier. Le comparatif de voix (Ch. 14). L'Ode à Macron Méphisto (Ann. C 2).
Séquences vidéo extraites de documentaires. Brigitte s'assoit (Ch. 13), Véronique la transsexuelle (Ch. 14), Brigitte Macron sur RTL (Ch. 14), Alger 1963 (Ann. A 22), McKinsey au parlement (Ann. D 19), Natacha Rey le 10 septembre 2022 (Ann. D 27).
Chansons (mp3). En Ann. D 11 et générique en Ann. B 13.
Présence sur les annuaires téléphoniques. André Auzière (Ann. A 30), Jean-Michel Trogneux (Ann. A 47).

Avertissement.

Les chapitres 1 à 22 ont été écrits dans l'ordre initial d'explication du sujet traité. Quelques remaniements datés ont été ajoutés. Les chapitres 23 à 29 ont été ajoutés au fur et à mesure des recherches, présentant à la fois une évolution globale et des à-côtés qui n'ont pas tous gardé leur intérêt initial. Là aussi, des remaniements datés ont permis des ajustements. Le chapitre 31 de conclusion présente notre compréhension à la clôture du dossier en fonction de ce que nous avons découvert ou cru découvrir. Le chapitre 31 du tableau récapitulatif des hypothèses permet de nuancer les options exposées par degré de probabilité, que le lecteur pourra ajuster selon sa perception.

Arrivent les annexes présentées en quatre catégories (le sommaire est en début du dossier). Dans chacune des catégories, elles sont présentées dans l'ordre chronologique de création. Leur lecture séquentielle peut donc déconcerter, surtout pour les Annexes A, avec l'impression de passer du coq à l'âne. Comme écrit en fin d'introduction : "*Ce dossier est à la fois un journal d'enquête et un état de lieux de son avancement.*".

De nombreux liens permettent de relier les coqs et les ânes. Les formats web et pdf permettent des recherches dans le texte, c'est mieux que des **index**. Les illustrations viennent d'un peu partout, souvent de tweets, les sources photographiques sont trop peu indiquées. Merci aux photographes ou illustrateurs qui auraient aimé être cités, et aux autres, car l'iconographie est un attrait de ce dossier.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé à élaborer cette page, merci à ceux qui se sont exprimés ailleurs, surtout sur Twitter, merci à Natacha Rey et Xavier Poussard. Les médias nous ont déçu, à nous ostraciser et nous ignorer, avec des journalistes qui ont oublié ce qu'est une enquête et une information indépendante des pressions politiques et des puissances d'argent. Cette enquête, nous l'avons faite sans eux et elle continuera sans eux. Voire, qui sait, à terme, avec eux ? Je clôturerai prochainement ce dossier, j'ai apporté ma contribution, je passerai à autre chose. Je me contenterai ensuite d'un strict minimum, noter des corrections, ajouter en fin de page des liens vers de nouvelles sources d'information, voire quelques courtes remarques.

Ce dossier est en copyleft (Creative Commons by-sa) : il peut être repris, recomposé, complété...

34. Annexes A : documents et données complémentaires

1. (A) Emmanuel Macron au collège en 1990.

Emmanuel Macron enfant. A gauche photo de trombinoscope en classe de 4ème, 1990/1991 (coll. Gérard Banc). Puis deux images tirées du documentaire "*Macron, la stratégie du météore*" (page "*Macron président : 10 endroits des Hauts-de-France qui comptent pour lui*"). Apparemment vers l'âge de 12 ans (1990) et dans le cadre scolaire, comme les trois autres photos montrées au chapitre 17.

Septembre 1990, lors d'une sortie scolaire, photo du professeur Gérard Banc (lien).
Emmanuel entame alors sa classe de quatrième, l'atelier théâtre de Brigitte débutera un an plus tard.

2. (A) La famille Trogneux en 1991.

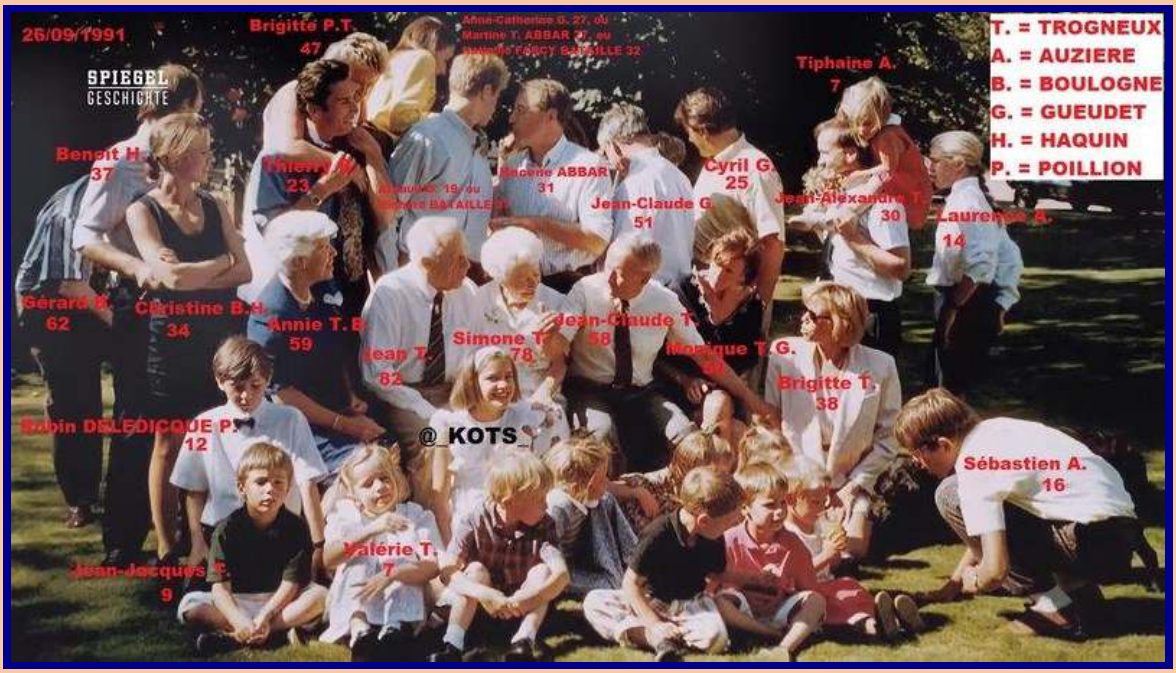

Cette photo trouvée sur un tweet provient du magazine allemand Der Spiegel. Elle a été prise le 26 septembre 1991 pour les noces de diamant (60 ans de mariage) du couple Jean Trogneux - Simone Pujol. Les légendes ajoutées apparaissent bonnes. "*Brigitte Trogneux*" est présente, mais on ne trouve pas son mari "*André-Louis Auzière*" et son frère "*Jean-Michel Trogneux*". Pourquoi la photo communiquée n'est-elle pas celle où tout le monde est face à l'objectif ? Peut-être pour cacher la présence de Véronique Dreux, la mère de Jean-Jacques et Valérie Trogneux ?

3. (A) **L'Elysée à la mode Macron**.

Mme Macron trouvait que les tapisseries sentaient le tabac, alors l''Etat a dépensé un million d'euros pour les changer (article). Voici les nouveaux salons Pompadour (avant, après, photo officielle, article) et Cléopâtre (photo officielle). Des goûts et des couleurs, on ne juge pas, mais il est difficile de résister à un bon mot : "*Avec un tel goût de chiotte, pas étonnant qu'il ait envie d'emmerder !*"

4. (A) **Liberté, égalité, fraternité...**

L'instaurateur de l'apartheid, le grand séparateur, celui qui a piétiné la liberté, l'égalité, la fraternité. Des mensonges, toujours des mensonges... (en provenance du site de l'Elysée)

5. (A) **Brigittologie : les fausses nouvelles d'Alsace...**

Au chapitre 7, nous avons évoqué le passage en Alsace de Brigitte Trogneux, future Macron, de 1986 à 1989 selon la légende. Nous avons émis des doutes sur le tract électoral et les divers témoignages (article). En ce début février 2022 [sans me douter de futures découvertes postérieures plus importantes], quelques nouvelles informations me sont parvenues grâce à de nouveaux experts brigittologues de Twitter. Hé oui, malgré la censure officielle - ou à cause d'elle - Xavier Poussard et Natacha Rey ont fait des émules (j'en suis) et un nouveau domaine d'étude est apparu : la brigittologie. C'est la science (n'ayons pas peur du mot...) qui consiste à débusquer les contre-vérités dans la légende officielle de Brigitte et à essayer d'éclairer les opacités de sa vie et de celle d'Emmanuel. Ces enquêteurs, "*fact-checkers*" de l'infox officielle, rivalisent d'efforts et d'échanges pour faire des recoupements, des recherches annexes, émettre des hypothèses... Et rétablir les faits réels de la biographie de "*Brigitte*". Plus largement, c'est les faire connaître, souvent par les réseaux sociaux.

J'ai, bien sûr, déjà utilisé ces sources d'informations dans ce dossier, et aussi pour les illustrations. Le présumé séjour en Alsace de Brigitte Macron est un des sujets traités, remettant même en cause la légende médiatique. La voici, par exemple, racontée dans cet extrait d'article relatant les heureux jours du couple Auzière et de ses trois enfants près du Rhin :

> Brigitte Macron a vécu plusieurs années en Alsace, à Truchtersheim, avec son premier mari André-Louis Auzière et leurs trois enfants.
>
> [...] L'Alsace occupe une place toute particulière dans le coeur de la première dame, et pour cause. Elle a vécu plusieurs années dans la ville de Truchtersheim avec son premier mari André-Louis Auzière ainsi que leurs trois enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine, nés respectivement en 1975, 1977 et 1984. Ils y ont loué une maison de 1987 à 1991 et elle a occupé le poste de professeur de lettres au collège de la ville puis au collège-lycée protestant Lucie-Berger à Strasbourg, un passé raconté dans le documentaire Brigitte Macron, un roman français diffusé sur France 3 en juin dernier. C'est ainsi avec beaucoup de nostalgie qu'elle y est retournée dans l'après-midi du 5 novembre 2018.
>
> [...] Heureuse de revenir à Truchtersheim, Brigitte Macron a demandé à revoir un cercle d'amis proches , une requête honorée par Justin Vogel, le maire de la ville. Si l'entretien s'est déroulé à l'abri des caméras, l'une des personnes autorisées à discuter avec la première dame s'est confiée, et pas n'importe qui, l'ancienne nourrice de ses filles. "*Je suis très, très émue de la retrouver*"...

Qui dit collège dit photos de classe et donc le site "*Les copains d'avant*" qui en compile un grand nombre. En voici deux du collège-lycée "*Lucie Berger*" de Strasbourg, avec pour professeur de français Brigitte Auzière. L'analyse des clichés appelle quelques commentaires. Une première impression d'ensemble est que « Brigitte » apparaît quelques peu sous-dimensionnée, comme lilliputienne, par rapport aux élèves, garçons et filles, qui l'entourent. Puis les questionnements portent sur deux éléments suspects. Pour la première photo (à gauche), le personnage debout à droite avec une veste beige a la stature d'un professeur, pourtant il semble affublé d'une tête d'élève. Sur la seconde photo, on distingue la présence d'un adulte femme, deuxième professeur potentiel : elle est située à gauche, en un emplacement plus classique que l'élève Brigitte, qui pourrait alors avoir été ajoutée.

A gauche, le professeur pourrait être affublé d'une tête d'élève, à droite il y a bien un adulte sur la gauche.
Brigitte Auzière pourrait-elle n'être que professeur stagiaire ?

Bien évidemment, on peut toujours discuter la présence de telles retouches sur les clichés disponibles. Il est par contre plus difficile de nier la conclusion de cet autre cas de brigittologie :

[format initial] En d'autres termes, le (ou la) brigittologue Fiko a d'abord remarqué que cette photo avait été déposée là en 2017, année de l'élection de Macron, par une dénommée Sarah K, au visage flouté. Celle-ci avait déposé sur le site deux photos en tout, celle-là et une autre avec Brigitte). Parmi les élèves de la classe, l'identité de 13 d'entre eux était présentée et répertoriée dans la base. Fiko a eu l'idée d'aller chercher les informations qui leur était attachées et a découvert avec surprise que ces anciens élèves d'une même classe avaient aujourd'hui des âges très différents, entre 33 ans et 67 ans... Sarah K. aurait dû être moins pressée et réaliser plus proprement son trucage...

La présence d'un seul document falsifié jette le doute sur les autres... On peut donc imaginer le scénario suivant. Brigitte avait quelques contacts à Truchtersheim, dont Simone Uhl, principale témoin (article), et elle connaissait le bourg ainsi que Strasbourg. Sur cette base, peut-être un peu plus large, des documents truqués ont été diffusés et la légende a été formulée, probablement par l'auteur de théâtre Brigitte Macronella elle-même, peut-être avec l'aide de la sulfureuse Mimi Marchand, proche du couple présidentiel. Mais ces indices biographiques restent trop peu nombreux avec, pour certains, la présence de quelques anomalies ou bizarreries. Ainsi la "légende" alsacienne apparaît pour ce qu'elle est : un storytelling plus ou moins crédible.

Le 25 avril : cette "légende" retrouve une certaine crédibilité avec les informations délivrées dans l'Annexe A 32 et, dans une histoire parallèle en Annexe A 27.

Le 30 avril. Cette crédibilité reste relative. Seule l'année de professeur à Strasbourg en 1990/1991 a de la consistance. Le reste, y compris une présence éventuelle au Music Hall Adam Meyer et un professorat qui commencerait en 1984, apparaît douteux. Un correspondant m'écrit :

> [Comme indiqué dans le présent chapitre,] il y a de fortes incohérences dans le récit officiel alsacien. La présence de JMT/BM à Truch est contestée sur les réseaux sociaux. Il y a un faisceau d'éléments qui semblent dire que ce n'est pas iel qui y était mais une femme non identifiée. Dans le film TV "*Un roman français*", beaucoup de choses semblent bidonnées : images d'illustration, témoignage hésitant de Thiphaine et du maire, il y a aussi une visite de BM à Truch et là aussi le maire dit oui oui oui mais ne semble pas croire à ce que dit BM (vidéo). La rencontre sonne artificiellement avec les femmes rencontrées.
>
> Uhrweiller a rencontré Auzière à Alger et probablement JMT, je ne sais pas trop ce que vaut son témoignage si par amitié il couvre ses anciens amis. Or c'est son témoignage que rapporte Bommel et qui donne un peu de consistance au récit alsacien et à l'homme Auzière qui est peut être inexistant. Toutes les photos de la période sont de l'agence BestImage donc possiblement trafiquées.

Le 12 mai. "*Une femme non identifiée*" pour deux Brigitte Auzière ? Cette idée est indirectement développée dans la deuxième partie du Chapitre 27. Mais finalement, en Annexe A 36, il y aurait, de 1984 à 1990, de vraies nouvelles d'Alsace, effaçant la plupart des doutes exprimés ici, en début d'enquête...

6. (A) 11 février, hors de son agenda, c'est son anniversaire !

Sur la page du site de l'Elysée qui lui est consacrée, Brigitte Macron n'a plus de rendez-vous depuis le mois de décembre. Mais que s'est-il donc passé courant décembre ? Craindrait-elle qu'on lui demande des nouvelles de son frère Jean-Michel ? C'est le moment de lui en apporter... [depuis, l'agenda est à nouveau maintenu]

En cliquant sur chacun des mois, on se rend compte que Mme Macron s'est constituée un superbe album photo...
Sur cette page, son parcours professionnel indique qu'elle est titulaire d'une maîtrise de lettres
et d'un CAPES de lettres modernes, qu'elle a débuté sa carrière de professeur
"*à Paris puis à Strasbourg au collège Lucie-Berger*", ce qui n'apparaît pas prouvé (complément en Annexe A 32).

> La "*charte de transparence relative au statut du conjoint du chef de l'Etat*" est un petit chef-d'oeuvre de camouflage. Le conjoint a droit à un directeur de cabinet, à un chef de cabinet, à une protection policière, à des coûts de fonctionnement... Mais, promis, juré, il ne bénéficie d'aucune rémunération, il ne dispose pas de frais de présentation et il ne dispose d'aucun budget propre ! En août 2018, sur une page de son blog, Paul Cassiat avait dressé un bilan d'un an de cette "*gestion de l'opacité*" entrant dans une "*manière orwellienne de gérer les affaires publiques*". En 2022, la transparence, qui reposait sur cet agenda, est devenue très obscure...

En ce mois de février, un événement important aurait dû être signalé sur l'agenda de la première dame : son anniversaire, celui de Jean-Michel, ses 77 ans, aujourd'hui 11 février ! Je ne suis même pas le premier à le lui souhaiter, à 7h 30 du matin, Mitrophane Crapoussin m'a précédé en un article titré "*Bel anniversaire au plus célèbre des Jean-Michel !*", se terminant par "*Belle retraite !*". Même si son tableau illustré (ci-dessus) des "*Déplacements et rendez-vous de Brigitte Macron*" indiquerait que la retraite a été anticipée et commencée en décembre, il reste à l'annoncer officiellement. Apparemment, c'est difficile, la fameuse candidature réclamée par tous les grands médias et honnie par le bas peuple et ses convois de la Liberté était prévue début février. Allez Brigitte, du cran, finie cette vie de mensonges et ces paillettes, le moment est venu de sortir de cette pièce de théâtre, qui n'a que trop duré, pour retrouver la généalogie de sa naissance et de son enfance... Et écrire sa biographie, "*Une vie de mensonges*", quel succès...

A l'occasion de cet anniversaire, les hashtags #HappyBirthdayJeanMichel et #JeanMichel77ans ont été créés. Voici quelques-uns des tweets qui y sont rattachés : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.

7. (A) La "contre-enquête" de Moadab et Blanrue.

Le 14 février. En Annexe A 37, j'ai présenté le "*dossier NBI*", réalisé par deux personnes qui, après avoir enquêté sur un fil Telegram, ont publié leurs conclusions en un fichier pdf distribuable. La démarche apparaît simple et naturelle. J'apprends, ce 14 février, que deux autres personnes, Paul-Eric Blanrue et Jonathan Moadab, ont eux aussi mené une enquête durant un mois environ et qu'elle s'est terminée de façon bizarre, en queue de poisson, le 23 janvier dernier, par un document vidéo, non relié aux éléments de l'enquête (lien).

J'avais quand même connaissance de quelques éléments de cette recherche. Je les avais trouvés peu sérieux et je les avais écartés.

Ces photos ont été prises lors de la passation de pouvoir entre François Hollande et Emmanuel Macron.

On a ainsi eu connaissance de photos, comme celles ci-dessus, montrant prétendument Jean-Michel Trogneux, soi-disant un "*petit gros*" (explications en fin d'Annexe A 20). Elles seraient attestées par "*deux sources indépendantes*", mais non citées et donc non crédibles (aussi par le manque de ressemblance avec la photo de Jean-Michel 1953, notamment les oreilles)... Ensuite, des extraits d'actes administratifs que des répondants jugeaient, à tort ou à raison, falsifiés, comme par exemple ces documents et tweets : 1 2 3. Ou la page 54 du dossier NBI.

Cette défiance s'accroît lorsque l'on constate que les deux "*enquêteurs*" ont réussi, en décembre-janvier dernier, à obtenir de la mairie d'Amiens, alors qu'ils ne sont pas de la famille proche, des documents qui, jusque là, n'étaient pas accessibles (voir l'"Annexe A 30). Et finalement, si certains de ces actes apparaissent peu crédibles, deux d'entre eux se révéleront authentiques et auront une grande importance dans ce dossier : l'extrait d'acte de naissance de Brigitte Trogneux en 1953 et des copies partielles de l'acte de mariage de 1974 au Touquet. Le véridique et le faux sont mélangés, pour brouiller les pistes....

Sans écarter la maladresse des deux auteurs, cela ressemble, en ce 14 février, à un ballon d'essai pour mettre en place une contre-offensive. Le fait que le couple Macron n'ait, apparemment, toujours pas déposé plainte après l'avoir promis il y a presque deux mois, montre pour le moins un grand embarras et une forte indécision sur la réplique à mener. Jusqu'à présent, elle consisterait seulement à étouffer l'affaire en la coupant des grands médias... Il y a une certaine réussite, mais cela va être très dur à maintenir dans la durée..

Le 2 avril. Il apparaît que quelques médias continuent à s'appuyer sur des éléments d'enquête de Moadab et Blanrue, en particulier, pour estimer que le personnage montré ci-dessus serait Jean-Michel Trogneux. Vous voyez ci-dessous (lien) que, même si la comparaison Betaface est assez bonne, ses oreilles sont différentes, notamment moins grandes, de celles de Jean-Michel en 1953, lesquelles sont semblables à celles de Brigitte :

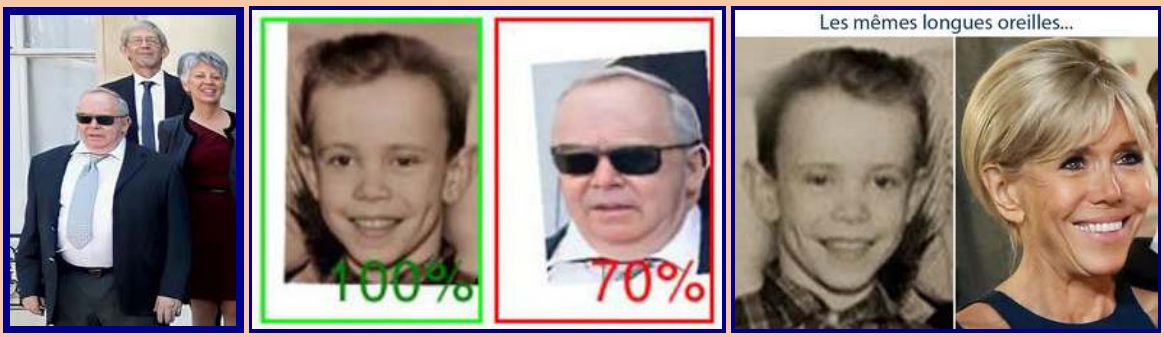

Prétendre que ce monsieur, qui se déplace pour aller à l'Elysée sous les yeux et appareils photo de dizaines de journalistes, serait impossible à rencontrer et vivrait cloîtré loin de tous, cela ne tient pas debout...

Le 2 mai. A la lumière du Chapitre 27 différenciant les deux Brigitte Auzière, la "contre-enquête" de Moadab et Blanrue doit être considérée différemment. Elle est un mélange relativement habile de vrai et de faux. Il faut se replonger dans le contexte de l'époque pour le comprendre. Natacha Rey, Xavier Poussard et tous les brigittologues étaient alors persuadés que Catherine Audoy était la mère biologique des trois enfants Auzière, ce qui maintenant nous apparaît faux. Moadab et Blanrue, télécommandés par l'Elysée, ont donc appuyé sur ce point faible et montré des arguments et documents authentiques pour le démonter. Mais cela n'ôtait pas les doutes. Tant qu'une autre hypothèse n'émergeait pas, il nous était très difficile de renoncer à celle de Catherine Audoy. Moadab et Blanrue ont échoué parce qu'ils n'ont pas su proposer une alternative crédible. Simplement parce que la seule alternative crédible était la réalité et qu'il fallait la cacher... Cette "contre-enquête" n'a finalement été qu'une tentative de diversion, présentant quelques éléments authentiques visant à provoquer le trouble pour consolider la "légende" inventée.

Le 3 avril, un article de Blast prétend qu'un journaliste (anonyme) aurait rencontré le "*petit gros*" (devenu "*ventripotent*") à son domicile (présenté dans l'Annexe suivante) et que ce serait Jean-Michel Trogneux puisqu'il "*partage sans aucun doute l'air de famille des Trogneux*", seul élément de preuve apportée, avec son nom sur une boîte aux lettres...

Le 7 mai. C'est la cérémonie d'investiture du second quinquennat de Macron, et les duettistes Moadab et Blanrue ont droit à toutes les entrées pour nous présenter à nouveau des tweets avec leur fameux "*petit gros*" Jean-Michel Trogneux et tenter une nouvelle fois de le mettre sur la même photo que Brigitte, et ils y ont réussi... C'est l'occasion de mieux voir ses oreilles et de constater, une nouvelle fois, que ce ne sont pas celles de Jean-Michel. Quand à la véritable identité de ce "*petit gros*", ce serait un très proche de la famille Trogneux, dont le nom circule, mais dont toute photo a été nettoyée d'Internet pour qu'on ne puisse pas être affirmatif. Voir aussi en Annexe A 20.

A gauche et au centre, Brigitte et son faux-frère, "*le petit gros*", avec ses oreilles. A droite, à l'investiture du 7 mai 2022, scène de liesse à l'Elysée : la joie et l'optimisme rayonnaient sur tous les visages.

8. (A) Le "domicile" amiénois de Jean-Michel Trogneux.

18 février. Natacha Rey et Xavier Poussard ont, à plusieurs reprises, parlé de ce domicile, signalé dans la plainte contre Natacha Rey (en Annexe A 41). Xavier Poussard donne des précisions [F&D504p08] :

Au sujet de la domiciliation de Jean-Michel Trogneux au 14- 16, rue des Vergeaux à Amiens (lot VC 26), nous avons pu établir que cette adresse correspond à un appartement situé au premier étage d'un immeuble de trois étages. [...] Ce bien, Jean-Michel Trogneux l'a acheté le 28 mars 1996. [...] Les recherches que nous avons effectuées buttent sur plusieurs anomalies. Par exemple, la mention "*néant*" s'affiche au Fichier informatisé des données juridiques immobilières (FIDJI) concernant Jean-Michel Trogneux pour l'immeuble urbain section VC numéro du plan 26 (copropriété rue des Vergeaux 14-16 et 9-11 rue des Lombards lots 2, 21 et 251) tandis que son identité est prise en compte par Télé@ctes. [...]

Notre équipe à Amiens a interrogé les commerçants et les habitants du quartier. Tous sont catégoriques : "*jamais vu ou entendu parler d'un Jean-Michel Trogneux*". Dans l'immeuble du 14, rue des Vergeaux, le nom J-Michel Trogneux, écrit à la main, est collé "*à l'arrache*" sur une des boîtes aux lettres posées sur deux tréteaux de fortune. L'immeuble, son agencement et son entretien ne semblent pas du tout correspondre au niveau économique et social des Trogneux décrit au cours de notre enquête. Dans l'appartement (1er étage, gauche), habité, la télévision tourne à fond (on l'entend depuis la rue) mais personne ne répond, ni à l'interphone, ni lorsque l'on frappe à la porte. L'habitant aperçu par la fenêtre est un individu dont l'allure physique diffère totalement de celle du "*petit gros*" présenté précédemment. Nous avons contacté un à un les habitants du 14, rue des Vergeaux. Une personne nous a répondu, Mme Regond, qui, surprise, nous a spécifié formellement ne pas connaître de Jean-Michel Trogneux.

Tout porte donc à croire que seule la boîte aux lettres porte le nom "*Trogneux J. Michel*".

On reconnaît la porte d'entrée. La proximité de l'atelier Jean Trogneux facilite le relevé du courrier [Google Street].

9. (A) La photo retouchée du mariage de 1974.

Retour sur le mariage d'André Louis Auzière et Brigitte Trogneux de 1974. Xavier Poussard a fait analyser la fameuse photo (chapitre 9) par un graphiste professionnel. Des différences de grain, de trame, de définition attestent qu'elle a été très retouchée. "*En conclusion, l'analyse laisse à penser qu'il y a eu un assemblage entre plusieurs photographies avec essentiellement l'ajout d'un bloc comportant Simone et Jean Trogneux*", lesquels sont à droite de la photo [F&D504p09].

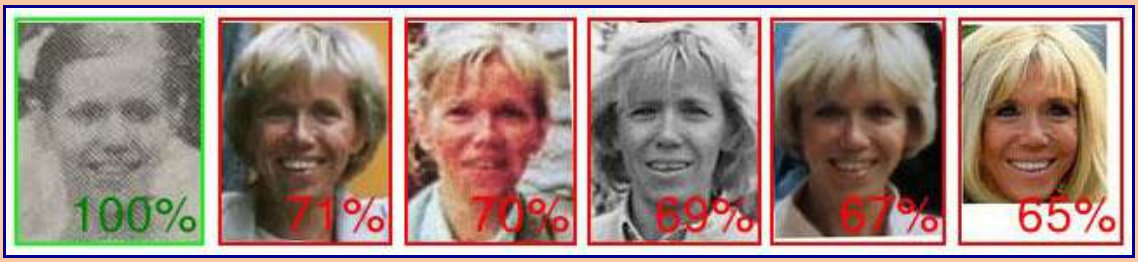

Comparaison Betaface confirmant que la mariée n'a pas une forte ressemblance avec Brigitte

De son côté, Natacha Rey avait aussi consulté des spécialistes, qui concluaient aussi au truquage. Elle en parle dans une longue vidéo de fin mars et dans une autre du 12 avril, signalée en fin de Chapitre 26 avec ces copies d'écran : 1 2 3 4 5 6 7 8 9. De plus, le 20 avril, un correspondant m'a envoyé cet explicatif :

Cette photo possède deux sources de lumière. Des flèches de couleur orange indiquent la provenance de la lumière, celles en bleu montrent la présence d'ombre. Les personnages de gauche sont éclairés par en haut mais de droite, les personnages de droite par en haut aussi mais de gauche. Or, le soleil éclaire tout le monde de la même manière, sa lumière se diffuse sur toute la Terre et projette les mêmes ombres, à l'inverse d'un projecteur, qui est omnidirectionnel. Cela tendrait à indiquer que les personnages de gauche ne proviennent pas de la même photo que les personnages de droite. Autre fait étonnant, ils ne regardent pas tous dans la même direction. Voire pas du tout. Normalement, on fixe le photographe.

Il n'y a donc aucun doute que cette photo est retouchée. Le mariage a eu lieu le 22 juin 1974, la photo est parue dans "*Les Echos du Touquet*" du 28 juin et l'annonce dans son numéro du 12 juillet. Une correspondante a pris des photos des deux exemplaires de la BNF. Les voici en vignettes, à agrandir d'un clic (les deux dernières images montrent les pages entières d'un exemplaire hors BNF) :

En titre de la photo, on s'étonne de l'absence des prénoms des mariés, alors que la légende, avec notamment l'implication du père de la mariée dans la vie touquettoise, apparaît habilement réalisée. Le faire-part est commun. Comment se présente, à la BNF, ce magazine local ? Dans chaque numéro, les quelques 3 ou 4 feuilles sont pliées pour former des doubles pages, aucunement reliées entre elles. Les numéros successifs de deux mois environ sont simplement empilés, séparés, dans une grande enveloppe commune. La seule consigne semble de ne fournir qu'une enveloppe à chaque fois au lecteur, pour éviter le mélange de ces feuilles. Il était donc relativement facile de prendre ces deux numéros pour les substituer par des fac-similés modifiés. C'est ce que nous avons cru dans un premier temps, en estimant que cette substitution se serait faite en 1984/1985 quand Jean-Michel est devenu Brigitte Trogneux :

— 2 —

Le Carnet Touquettois

Le mariage de Mlle TROGNEUX et de M. AUZIERE

Les jeunes mariés, entourés de leurs parents, à l'issue de la cérémonie religieuse à l'Eglise Jeanne d'Arc et de leur mariage à l'Hôtel de Ville.

M. Léonce Deprez souligna au cours de la cérémonie à l'Hôtel de Ville les liens qui unissent Le Touquet à la ville d'Amiens et à la Picardie ainsi qu'à la Région Parisienne et il se réjouit de voir deux familles d'Amiens et de Paris choisir Le Touquet comme cadre de leur union.

M. le maire exprima ses vœux de bonheur aux jeunes mariés, saluant dans la jeune épouse la fille du président du Tennis-Club, et vice-président de l'Union des Propriétaires, Résidents et Amis du Touquet.

C'est sous la forme ci-contre qu'est paru dans l'exemplaire de la BNF (Bibibliothèque Nationale de France) des "*Echos du Touquet*" du 28 juin 1974, la photo retouchée. Comment a-t-elle pu apparaître dans ce journal ?

Ce journal n'étant probablement pas numérisé ni microfilmé, l'hypothèse la plus probable est que l'exemplaire de la BNF ait été subtilisé pour être remplacé par un fac-similé modifié. C'est techniquement délicat à réaliser : trouver le même papier, le même vieillissement, la même police d'écriture. L'Etat a ces moyens là (il s'agit de protéger un secret d'Etat) et c'est à la portée de spécialistes. Certains d'entre eux sont capables de créer de faux documents qui trompent les historiens pourtant très suspicieux de nature... Avec de tels moyens techniques, même si la substitution apparaît plus délicate quand il s'agit de grosses reliures, le trucage étant plus facile à découvrir, on peut aussi modifier un acte d'état civil... Le film Les compagnons de la marguerite de Jean-Pierre Mocky (1967) traite ce sujet, de façon très légère.

Hypothèse rejetée

Dans son livre "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", Sylvie Bommel raconte, en une double page, la "légende" du mariage. C'était, en mai 2019, la première fois qu'il était dit que Brigitte Macron avait un frère Jean-Michel, alors témoin de la mariée. On verra ailleurs, notamment au Chapitre 27 et en conclusion, que ce mariage censé engendrer les trois enfants Auzière est un jeu de miroir avec inversion des sexes. Il reflète ce qu'aurait été un mariage Jean-Michel Trogneux - Brigitte Auzière, les vrais parents biologiques des trois enfants Auzière. Nous reviendrons sur cette photo en Annexe A 18, avec Jean-Louis Auzière, et en Annexe A 43 pour expliquer que qu'elle est bien paru (avec des retouches de photographe) en 1974, correspondant à un mariage qui aurait bien eu lieu... Et aussi en fin d'Annexe A 48, pour nous rendre compte que ces retouches sont anecdotiques et que nous leur avions accordé une importance excessive.

10. (A) Quand a eu lieu la rencontre de Brigitte et Emmanuel ?

D'après la "légende" officielle, comme écrit en début du Chapitre 15, la rencontre amoureuse de l'élève Emmanuel Macron avec la professeur Brigitte Trogneux - Auzière devenue Macron date de l'année scolaire 1992-1993, lors d'un atelier-théâtre quand Emmanuel était en classe de Seconde avec Laurence Auzière la fille de Brigitte.

Natacha Rey a observé de près la photo de la classe de l'année précédente, quand Emmanuel était en Troisième et a eu la surprise d'y trouver Laurence :

1991/1992 classe de Troisième. Laurence Auzière est coiffée de la même façon que sur la photo de l'Annexe A 2 (n°14, sept. 1991)

Laurence Auzière, comparaison Betaface : 69 %.

En toute logique, Natacha Rey a alors estimé que, puisque Laurence et Emmanuel étaient dans la même classe un an plus tôt, l'atelier-théâtre avait aussi eu lieu un an plus tôt. Elle a donc publié le 23 février 2022 le communiqué ci-joint, repris ici-même et par tous les brigittologues, au point que l'un d'entre eux, dans un tweet, a retitré le livre de Sylvie Bommel "*Il venait d'avoir quatorze ans*" au lieu de "*quinze ans*" (et qu'un autre en a fait une chanson, cf. Annexe D 11) :

Après avoir longuement recherché trace d'une photo où figureraient Laurence Auzière et Emmanuel Macron, qui selon la version officielle étaient ensemble en classe au "*lycée*", c'est à dire à partir de la seconde. J'ai fini par la retrouver, bien que celle-ci soit introuvable sur Copains d'Avant ou Trombi et que la presse ne nous l'ait curieusement jamais dévoilée. Je comprends aujourd'hui pourquoi !
En vérité, ils étaient camarades de collège et ensemble seulement en classe de 3ème. En ce début d'année scolaire, année où débute sa liaison avec son professeur Brigitte Trogneux dite "*Auzière*", le jeune Emmanuel né fin décembre n'a que... 13 ans !
[...] Les parents de Macron ont témoigné eux-mêmes qu'ils croyaient à l'époque que leur fils sortait avec Laurence, sa jeune camarade de classe, avant de découvrir avec effroi, qu'il avait en vérité débuté une liaison avec la "*mère*" de celle-ci !
Dans l'enseignement public, cette dernière aurait été virée sur le champ, poursuivie en Justice (peine de prison) et radiée de l'Education Nationale. La presse et les médias vous mentent depuis le début [...]. En réduisant l'écart d'âge et en faisant débuter la "*romance*" plus tardivement, on tentait de faire accepter l'inacceptable au grand public. De la manipulation de masse et du mensonge, comme toujours !
Hypothèse rejetée

Il restait, certes, des doutes, notamment sur la reconnaissance de Laurence parmi les élèves, mais c'était tellement cohérent avec cette "légende" qui, à de multiples reprises, a déformé une réalité qu'il fallait cacher... Or, le 16 mars, je suis amené à rejeter cette hypothèse en découvrant la photo ci-dessous, extraite de "Paris Match" n°3547, de 2017 (cf. Annexe A 15) :

A gauche : Emmanuel dans le rôle d'épouvantail ; à droite : Brigitte, au milieu des autres professeurs, en 1992/1993.

Sur ce programme, heureusement conservé par le professeur Philippe Robert, la date de représentation est indiquée : le mardi 15 juin. Or le 15 juin 1992 est un lundi, c'est le 15 juin 1993 qui est un mardi. Nous avions donc fait erreur.

Exactement, Emmanuel est né le 21 décembre 1977. Il avait ainsi 14 ans à la rentrée de septembre 1992 jusqu'aux vacances de Noël, puis 15 ans en 1993. Soit 14 / 15 ans. On peut supposer que leur relation amoureuse a été publiquement connue en 1993 quand il avait 15 ans. Avant, on ne sait pas... Ainsi, sur ce point, la "légende" se trouve confortée. Elle l'est aussi sur un autre point : nous avons vérifié, en analysant les photos scolaires, que Laurence et Emmanuel n'ont été dans la même classe que durant une seule année. D'autres photos de classe d'Emmanuel, en 5ème et 6ème, sont présentées au Chapitre 17 et en Annexes A 1, A 10 et A 29.

Carnaval de Nice. Une grosse tête de Brigitte a été brûlée en 2019, au grand dam du maire de Nice (articles : 1 2 3)

11. (A) La photo de famille et le mystère de la nièce morte jeune.

Avec un procédé automatique de colorisation, la fameuse photo du Chapitre 3.

Cette photo a longtemps interrogé les brigittologues sur deux thèmes : qui est la fillette et la photo est-elle truquée ? Avant de négliger l'importance de probables retouches et d'estimer que la fillette est Brigitte, la petite soeur de Jean-Michel décédée jeune, nous avons essayé de nous positionner dans le présent dossier. Voici les vestiges de ces recherches.

Dans un premier temps, nous avons cru que cette fillette serait Christine Boulogne, le premier petit-enfant, fille de Anne-Marie et de son mari Gérard Boulogne. Assez bizarrement son existence "*n'a jamais été intégrée à une légende officielle*", elle serait née le 26 mars 1957 [F&D501p2]. Mais alors la photo serait datée de 1958 ou 1959 ce qui donnerait 13 ou 14 ans à Jean-Michel, ce n'est pas possible. A moins qu'elle soit née avant ou que ce soit une autre nièce...

Cela m'a fait douter de la date de naissance de Christine, est-elle sûre ? J'ai effectué une recherche sur la Toile. J'ai trouvé une Christine Haquin (nom de son mari, prénommé Benoît) née en 1951 habitant Brégy dans l'Oise (lien). C'est bien celle qui est mariée à Benoît Haquin (lien sur dirigeant.societe.com), habitant la même ville de Brégy et cette date de 1951, figurant sur un document officiel de déclaration de société, est plus fiable qu'une date donnée par Généanet. A supposer que Christine ait 2 ans, on est en 1953, voire 1954, et Jean-Michel, né le 11 février 1945, a 8 ans, ce qui apparaît le plus vraisemblable.

Correctif du 30 janvier 2022. Comme je l'indique en début de Chapitre 23, la publication de cette page a provoqué une émulation citoyenne, une petite équipe technique s'est formée, rassemblant des éléments trouvés sur Internet et les analysant. Dans un premier temps, hier, un message nous est parvenu indiquant, document à l'appui, qu'il y avait à Brégy deux belles-soeurs prénommées Christine et mariées Haquin, l'une née en 1951, l'autre en 1957. Et celle dont le nom de jeune fille est Boulogne est née en 1957, comme le pensait Xavier Poussard ! L'explication ci-dessus ne tenait plus et celle de Xavier Poussard, datant la photo de 1959, voire de 1958, ne tenait toujours pas, comme expliqué ci-avant. Nous étions donc dans une impasse pour dater cette photo.

Heureusement, nous avions accumulé des observations sur cette photo. D'abord, très curieusement, elle existait aussi sans l'abat-jour au dessus de Jean-Michel, comme sur cette photo. Cette retouche habilement réalisée avait aiguisé la curiosité de certains internautes qui ont essayé de résoudre "*Les mystères de l'abat-jour*". Ainsi les deux tweets ci-dessous ont été émis :

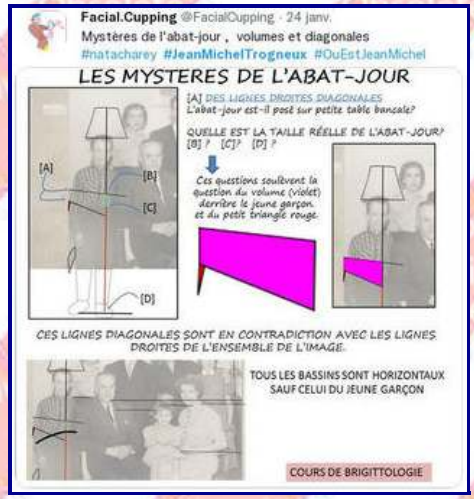

L'explication du premier tweet n'apparaît pas probante, mais celle du second le serait quand on considère que le bras droit de la mère est tourné vers l'arrière. La fillette aurait donc été ajoutée.

Parallèlement la comparaison ci-contre du jeune enfant avec une autre petite-fille, Nathalie Farcy, née en 1959, donc autre nièce de Jean-Michel, était troublante. Comparaison Betaface : 70%.

Il apparaît donc probable que cette photo soit un soigneux photomontage entre la photo de groupe de 1953, voire 1954 (avec les âges de Jean-Michel et Monique indiqués dans les deux parties non barrées ci-avant), et une autre photo de 1961, voire 1962 où Nathalie Farcy a 2 ans. Ou aussi Christine Boulogne, la seconde photo datant alors de 1959, voire 1960. Ou même une fillette sans rapport avec la famille Trogneux...

On peut aussi ajouter l'hypothèse (exprimée en fin de Chapitre 8) d'une Brigitte petit soeur de Jean-Michel décédée très jeune, auquel cas il n'y aurait pas photomontage, à supposer qu'elle soit née vers 1951 pour justifier l'écart d'âge avec Jean-Michel. Ou une grande soeur de Christine Boulogne décédée jeune.

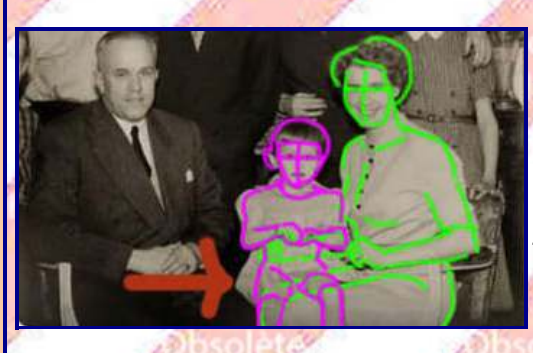

Notre spécialiste Hortense Fuschia (qui pourtant a, la première, effectué la comparaison fillette - Nathalie Farcy), n'est pas convaincue par cette explication (et les autres, voir ce triple schéma). Elle nous l'explique avec le schéma ci-contre et cette explication : "*Pas de porte-à-faux, la jambe et la main de la mère sont simplement cachées derrière le corps de la petite-fille*" Le haut du bras semble pourtant très en arrière....

L'hypothèse d'une grande soeur de Christine Boulogne décédée jeune pour une photo non truquée de 1953-1954 a plutôt ma préférence, Brigitte ayant parlé de la mort d'une nièce, âgée de 7 ans, d'une appendicite aiguë (lien). Chacun pourra se faire son opinion avec les éléments ici présentés (et pourquoi l'abat-jour ?).

Hypothèses rejetées

Kots a longuement étudié la famille Trogneux, il a notamment légendé la photo de la famille Trogneux en 1991 (Annexe A 2). Le 1er mars, en cinq tweeets, il a proposé une nouvelle hypothèse :

1. Voici la photo de famille des Trogneux telle qu'elle a été prise à l'origine avant retouche avant d'ajouter Jean-Michel Trogneux (JMT). On remarque que ni JMT ni Brigitte n'apparaissent sur cette photo . JMT a entre 13/14 ans à ce moment là... Etaient-ils exclus ?
2. Le cadrage de la photo officielle est incorrect. JMT est complètement collé à la bordure. Un photographe laisse toujours de la marge de chaque côté d'une photo, comme c'est le cas avec Monique à droite. La photo a donc été étirée afin d'ajouter de la place.
3. 1. Partie ajoutée à la lampe 2. Absence d'ombre au niveau de JMT (JMT vient sûrement d'une photo de classe, haut du corps uniquement) 4. Bande noire et dossier du fauteuil invisible.
4. (sans illustration) La petite fille ne peut pas être Brigitte née en 53 (Anne-Marie a plus de 22 ans sur cette photo, se marie en 55 et elle porte une alliance ou bague) et encore moins Nathalie Farcy née en 59 et dont la mère, Maryvonne, décède quand Nathalie a seulement 6 mois.
5. (illustration ci-contre) Il ne reste donc que Christine Boulogne née le 26/03/1957, fille d'Anne-Marie, et qui a entre 1 et 2 ans sur cette photo. La voici lors de l'investiture de Macron en 2017.

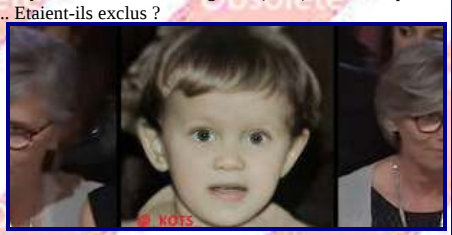

Hypothèse rejetée (à cause de la datation, voir ci-dessous).

Nous avons donc trois questions : 1) la photo est-elle retouchée ?, 2) la fillette est-elle ajoutée ?, 3) Jean-Michel est-il ajouté ?

La photo peut être datée grâce à l'âge apparent des trois plus jeunes enfants : Jean-Michel, né en 1945, est un garçonnet de 8/9 ans, Monique, née en 1941, est une adolescente de 12/13 ans (de petite taille et sans poitrine) et Maryvonne, née en janvier 1937, est une jeune fille de 17 ans. Cela nous mène en 1953/1954, à la rigueur en 1955, pas davantage. Les différences d'âge apparentes correspondent aux différences d'âge effectives. En cela, cette photo apparaît crédible. Voir aussi l'Annexe A 11. L'hypothèse 1958/1959 de Kots est donc rejetée. En particulier, Monique ne peut pas avoir 17 ans, elle est en début de puberté. Et les écarts d'âge entre Jean-Michel, Monique et Maryvonne étant respectés, il apparaît très probable qu'ils soient tous les trois sur la photo d'origine.

Après étude en fin de l'Annexe A 48, la réponse à la première question (la photo est-elle retouchée ?) est positive : c'est probable, car, à l'époque, les photographes avaient l'habitude d'effectuer des retouches, par exemple ajouter une personne absente. Cela n'apparaît donc pas signifiant et permet de donner aux questions 2 et 3 la réponse suivante : il y a peut-être ajout, mais ce serait une retouche d'époque anecdotique, sans importance. Quant au mariage d'Anne-Marie, il date exactement du 21 janvier 1955 (acte cité en mention marginale).

Attardons-nous sur l'hypothèse où la fillette serait une nièce. Christine Boulogne, née en 1957 est à écartée, de même que Nathalie Farcy, née en 1959. La datation du mariage d'Anne-Marie, en 1955, exclue une grande soeur de Christien Boulogne, sauf si Anne-Marie a eu un enfant avant son mariage. Cel aparaît peu probable, mais possible.

Rappelons que l'existence d'une nièce morte jeune repose sur des propos de Brigitte Macron. En 1961 ("*un an après*" le décès de sa soeur Maryvonne en février 1960), elle dit avoir perdu "*une de ses nièces, seulement âgée de 6 ans. Celle-ci est morte à la suite d'une appendicite aiguë*" (lien). Etant donné que Jean-Michel / Brigitte s'est rajeunie de 8 ans, elle a probablement rajeuni d'autant sa nièce. A supposer qu'elle soit née en 1952/53, elle peut être la fillette de la photo. Elle serait le premier petit-enfant de Jean et Simone, qui seraient ainsi photographiés avec tous leurs enfants et leur premier petit-enfant. Une banale photo de famille, en somme...

Le 7 mai. Une solution se dégage pour cette nièce morte, qui serait davantage qu'une nièce : elle serait Brigitte Trogneux elle-même, sixième et dernier enfant de Jean et Simone. La date de naissance en 1953 correspond. Et la photo pourrait dater de Noël 1954, ou environ. Voir la fin du Chapitre 6. Le 29 août : nous estimons désormais que l'existence possible de retouches est anecdotique, c'était une pratique habituelle des photographes de l'époque, comme il est montré en fin d'Annexe A 48.

12. (A) Les trois enfants Auzière avec Emmanuel en juin 1993

Dans le documentaire "*Brigitte Macron, un roman français*" de Virginie Linhart paru sur France 3, déjà cité, on trouve (à 23 mn 09) la photo ci-dessous à gauche, que l'on retrouve aussi sur cette page où elle est attribuée à Gérard Banc, professeur au lycée La Providence, et datée de juin 1993, avec pour seule autre indication la présence d'Emmanuel Macron :

La photo de juin 1993. A droite zoom sur trois extraits de la photo familiale de 1991 en Annexe A 2

Tout porte à croire qu'Emmanuel Macron et Laurence Auzière y sont au premier plan, comme ils sont sur la photo de classe 1991/1992. Derrière Laurence (n°14 sur le groupe familial de 1991), la fillette pourrait être Tiphaine. Elle est n°7 sur la photo de 1991, elle a ici la même chevelure abondante, et est reconnaissable à son rictus et à sa grande bouche. Elle a 8 ans. Et entre la supposée Tiphaine et Emmanuel, le garçon pourrait être Sébastien Auzière. A comparer avec la photo familiale de 1991 (n°16), il semble bien que ce soit lui, à 16 ans, surtout parce qu'on retrouve les mêmes lunettes fines sur les deux clichés. Il y aurait donc Laurence, Tiphaine et Sébastien Auzière sur la gauche et Emmanuel au centre.

Le garçon sur la droite de la photo, au pull rayé, est probablement celui assis derrière Emmanuel (qui tient l'ardoise) avec son pull sur l'épaule dans la photo de classe de seconde en 1992/1993 :

Classe de seconde, 1992/1993

Dans le trombinoscope

Comparaisons Betaface avec en noir et blanc les extraits de la photo de classe de 1991/1992 en Annexe - A - 10

Deux questions. Que fait alors Emmanuel au milieu des enfants Auzière ? N'est-ce pas Brigitte qui prend la photo ? Les réponses ne sont pas aisées. Pour la seconde question, le photographe peut être Gérard Banc, l'enseignant qui a gardé la photo, mais aussi Brigitte qui lui aurait donné une photo en double. Pour la première, voici la réponse d'un correspondant, à laquelle je souscris :

> Apparemment, il était d'usage à La Providence de faire une sortie nature chaque année. La photo bucolique est donc une photo scolaire (comme toutes les autres de Macron). Je ne vois pas d'objection pour accepter la date de juin 1993, même si je l'avais d'abord datée de l'été 1992.
>
> Apparemment, plusieurs classes participaient à la sortie puisque Sébastien est présent malgré ses 2 années de plus (si 1993, il est en fin de terminale). Si plusieurs classes participent, aucune bizarrerie à voir Laurence sur la photo avec Emmanuel. Avant cette sortie, il est parfaitement plausible que Brigitte ait demandé et obtenu que sa plus jeune fille participe à cette sortie pédagogique, surtout si elle était professeur accompagnatrice.

1993/1994, classe de Première, dernière année d'Emmanuel Macron (assis, au centre)
au lycée la Providence d'Amiens. Laurence Auzière est dans une autre classe.

13. (A) L'oncle et parrain Jean-Michel Noguès et la tante Lucette

1. **L'oncle Jean-Michel Noguès en 1980**. Un correspondant a consulté, à la Bibliothèque Nationale de France, la thèse de médecine de Françoise Noguès-Macron (sous la cote 4-THM-26382), soutenue à Amiens le 23 juin 1980, et m'en a communiqué quelques pages. Voici les plus intéressantes pour notre étude.

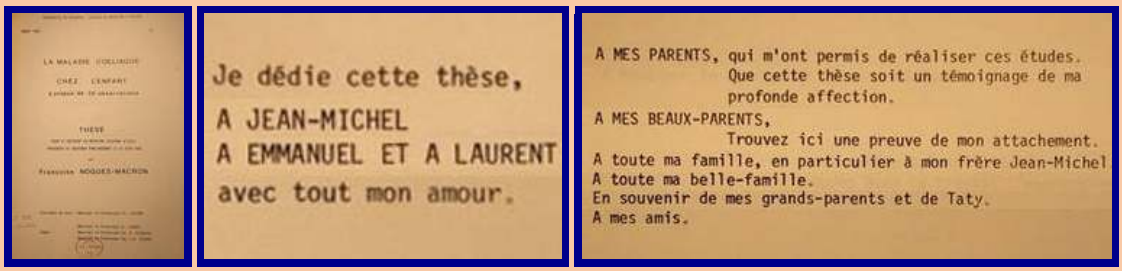

Rappelons que des doutes ont été émis sur l'existence même de ce Jean-Michel, frère de Françoise Noguès mariée Macron, mère d'Emmanuel (fin du Chapitre 17). Xavier Poussard avait tout de même trouvé quelques autres informations disponibles : "*Né en 1940 et décédé en 2006, Jean-Michel Noguès ne serait devenu "que" médecin généraliste "à cause d'une jeunesse troublée" (Deux jeunesses françaises)*" [F&D500p5]. Finalement, ces propos apparaissent exacts. Jean-Michel Noguès a obtenu son titre de docteur en médecine à Amiens en 1971 (lien). Il est présent sur l'avis de décès de sa mère Germaine / Manette en 2013. Et il est présent sur une page Généanet avec l'indication de son épouse Lucette Duponchel, née en 1939, et de leurs enfants Isabel et Florence, nées en 1969 et 1971 (ces enfants sont aussi sur le faire-part de Manette).

La brigittologue Maria a essayé d'en savoir davantage :

> La thèse de médecine de Jean-Michel Noguès ne montre aucune dédicace, seulement les noms du directeur de thèse (Pierre Galibert, neurochirurgien au C.H.U. d'Amiens) et des membres du jury. Son contenu technique paraît clair, méthodique, avec des conclusions pondérées qui s'adressent à des neurochirurgiens.
>
> Dans le Guide Rosenwald (annuaire du corps médical français) , pour 1977-1978 et 1996 (dernier disponible à la BnF) : Noguès (Jean-Michel), médecine générale, 27 rue Léo Lagrange, Amiens (aujourd'hui encore cabinet médical dans une barre d'immeuble). En 1977 comme en 1996, le Pr Pierre Galibert est le neurochirurgien du CH d'Amiens.
>
> Jean Michel Macron, lui, a soutenu une thèse de troisième cycle scientifique. En 1996 il a été nommé professeur de physiologie (option "biologique" et non "clinique") dans le laboratoire d'explorations fonctionnelles du système nerveux.
>
> Ainsi Françoise Noguès a eu une carrière de médecin de bureau, et son mari, Jean-Michel Macron, celle d'un médecin de laboratoire de physiologie (lien). Donc des médecins qui ne soignent pas directement les malades. Cela peut expliquer qu'Emmanuel Macron ait manqué de confiance envers le personnel soignant lors de l'épidémie de Covid, préférant s'en remettre à Big Pharma.

Elle apporte une explication à la remarque de Manette regrettant que son fils ne soit devenu "*que médecin généraliste*" :

> Il existe une espèce de ségrégation généraliste-spécialiste, encore tenace aujourd'hui, car certains considèrent qu'un médecin n'est généraliste que parce qu'il n'a pas pu accéder à une spécialité de Professeur des Universités. Manette aurait voulu pour son fils Jean-Michel Noguès un tel parcours universitaire. Sa fille Françoise a commencé une spécialité en pédiatrie, mais elle ne l'a pas terminée. Elle a compensé en épousant Jean-Michel Macron, un PU-PH (Professeur des universités - praticien hospitalier). Son autre fille Marie-Christine est ophtalmo (elle est mariée Bové, apparemment Philippe Bové vétérinaire à Amiens).
>
> Des trois enfants de Manette, c'est effectivement Jean-Michel "*le moins gradé*", du moins aux yeux d'une mère ambitieuse, pour laquelle le fils aîné porte forcément tous les espoirs familiaux, quasiment l'honneur de la famille. Dix ans d'écart avec sa soeur, Manette a eu effectivement le temps d'espérer... Personnellement, je considère que c'est le métier de généraliste qui est le plus beau, mais les préjugés ont la peau dure.

A l'âge de 14 ans, Emmanuel Macron se retrouve donc entouré de trois Jean-Michel : son père Macron, son oncle maternel Noguès et, transformé en Brigitte, sa future épouse Trogneux. Du coup, le parrain désigné d'Emmanuel est probablement celui indiqué dans les biographies officielles, Jean-Michel Noguès. L'hypothèse un temps mise en avant dans le chapitre 23 que le parrain soit Jean-Michel Trogneux a donc été abandonnée.

La lecture des remerciements de la thèse de Françoise laisse entrevoir une famille banale, avec le mari Jean-Michel Macron, les deux enfants de trois ans et un an, Emmanuel et Laurent, ainsi que les parents des conjoints attentifs. Rien ne semble alors présager qu'Emmanuel sera éloigné de son père, son frère et sa future soeur...

2. **La tante Lucette Noguès née Duponchel**. Une page du site "*Les copains d'avant*" retrace le parcours de Lucette Duponchel, née en 1939. De 5 à 9 ans, elle est à l'école de la ville de Brombos, dans l'Oise à 41 km d'Amiens. Selon une page du recensement de 1936, elle pourrait être fille d'Yvonne Deras (avis de décès à Grandvilliers en 2012) et de Lucien Duponchel, fils d"Eugène Duponchel et Odile Desachy (fille de Julien Albert Brasseur et de Marie Estelle Brasseur, mariés à Sommereux en 1884) . De 9 à 10 ans, elle est à l'école Warabiot de la commune voisine de Grandvilliers. De 11 à 17 ans, elle est au collège de Poix-de-Picardie, là où enseigne Manette. De 24 à 57 ans, 1973 à 1996, elle enseigne à l'école primaire Delpech d'Amiens, dans la rue où habite Manette. Depuis son très jeune âge, elle connaît donc Manette et il n'est donc pas étonnant qu'elle ait épousé son fils.

Lucette et ses élèves vers 1979. Photos reprises d'un tweet de la brigittologue Isabelle qui précise que "*Lucette était institutrice dans l'école où Macron était en primaire*" mais, sur "*Les copains d'avant*", Emmanuel est "*introuvable parmi les gosses de sa tranche d'âge*".

3. **Des oncles et tantes dans l'ombre**. Manette et Jean Noguès étaient d'origine modeste. Leur fils Jean-Michel est devenu médecin et a fondé une famille, avec une épouse, Lucette, bien inserrée dans la société. Il a donc eu un beau parcours. Alors pourquoi lui reprocher de n'avoir été "*que*" médecin... Et cette "*jeunesse troublée*", que signifie-t-elle ? Y-a-t-il là une inversion ? C'est la vie de sa soeur Françoise Noguès qui est trouble, pour le moins avec un mariage dont on ne connaît pas la date, un enfant élevé séparément des deux autres, un divorce, des interrogations sur son aide aux transsexuels...

Ordinaire aussi doit être le parcours du troisième enfant de Jean Noguès et Manette, Marie-Christine Noguès, mariée à Jean-François Leprêtre, qui ne semble pas être citée par Françoise ou Emmanuel, comme si elle n'avait pas existé... Donc la vie de Jean Noguès et de Germaine / Manette Arribet et celle de leurs trois enfants, Jean-Michel né en 1940, Françoise née en 1950 et Marie-Christine née en 1952 n'apparaît trouble que pour Françoise. A un tel point que Manette s'est sentie obligée d'intervenir fortement (apparemment après 1980) pour s'occuper de l'éducation d'Emmanuel... Et elle sort aussi de l'ordinaire, quand on considère sa relation avec son petit-fils préféré, on va le voir.

Auparavant, finissons en avec les oncles et tantes, pour signaler qu'Emmanuel a une tante paternelle, Françoise Macron, née vers 1955, pharmacienne à Coudun dans l'Oise, mariée avec Jean-Marie Bacciochini. Les grands-parents paternels sont André Macron (1920-2010) (page Généanet) et Jacqueline Robertson, de père anglais et de mère française, mais il apparaît qu'Emmanuel a très peu fréquenté ce côté paternel pourtant installé à Amiens et, pas loin, à Coudun.

14. (A) Manette, une étrange et sombre grand-mère...

Aucune photo des grands-parents Jean et Germaine Noguès avec leurs trois enfants n'a été communiquée, ni même une photo d'Emmanuel avec ses grands parents maternels ou avec l'un d'entre eux. D'habitude, on est pourtant fier de se montrer enfant avec les grands-parents auprès desquels on a passé beaucoup de temps. Si nous ne connaissons aucune illustration du grand-père Jean, deux photos, ci-dessous, de la grand-mère Manette ont été publiées, en plus de celle montrée au Chapitre 17. Et rien du côté des grands-parents paternels, il est vrai moins proches de leur petit-fils.

En sa jeunesse, Germaine Arribet, dite Manette, épouse de Jean Noguès. En 2007, 88 ans, au mariage de son petit-fils ["Paris Match" 3547].

Si le rôle de sa grand-mère Manette est essentiel dans l'éducation d'Emmanuel, son grand père, le pyrénéen Jean Noguès, était aussi présent, de même que sa grande-tante Nicole. Le 14 mai 2017, un article de "*La Dépêche*" en parle ainsi :

> Germaine Arribet, fille d'un valet de chambre illettré, née à Tarbes en 1915 et devenue institutrice [puis professeur de géographie] puis directrice de collège. Avant la seconde guerre mondiale, elle épouse Jean Noguès, dont les parents sont commerçants à Bagnères-de-Bigorre. Le couple part s'installer dans la Nièvre puis à Amiens. [...] A toutes les vacances scolaires, Manette et Jean Noguès, que le futur président surnomme affectueusement Coulou, reviennent à Bagnères-de-Bigorre, dans la maison familiale, avec dans leurs bagages le petit "*Manu*". [...]
>
> Aussi sa grand-mère comme sa grand-tante Nicole ne sont donc guère surprises lorsqu'un été, à peine majeur, Manu vient à Bagnères pour leur présenter Brigitte, sa compagne, de 24 ans son aînée. "*On l'a emmenée faire du kayak, des randonnées, se rappelle Nicole. Elle a tout de suite adoré Bagnères et les Pyrénées. Brigitte a adopté en même temps la Bigorre et toute la famille. D'ailleurs ils sont aussi revenus tous les hivers pour skier à La Mongie.*"

Manu en vacances dans les Pyrénées, fin des années 1990. Photo extraite d'un article de "Paris Match" n° 3547 du 13 mai 2017, durant la campagne électorale, semblable à celle de "La Dépêche" paru le lendemain. Probablement une photo de Brigitte.

Au Chapitre 17, il est indiqué que le grand-père est décédé en 2002 à 88 ans, la grand-mère en 2013 à 96 ans, tous deux à Amiens. L'influence de Manette dans l'enfance d'Emmanuel a été soulignée. En un article de "Télé-Loisirs"du 3 mai 2017, Cédric Rémia le confirme :

> Dans son livre Révolution, Emmanuel Macron se remémore ses doux souvenirs d'enfance. "*Ma grand-mère m'a appris à travailler. Dès l'âge de 5 ans, une fois l'école terminée, c'est auprès d'elle que je passais de longues heures à apprendre la grammaire, l'histoire, la géographie. Et à lire.*" Plus généralement, elle l'élève au détriment de parents débordés par leurs activités professionnelles. À tel point qu'à l'âge de 5 ans, le garçonnet demande à ses parents s'il peut aller vivre chez elle.
>
> "*Comme il passe le plus clair de son temps dans la maison de sa mamie adorée, pourquoi ne pas s'y installer définitivement ?*", écrivent les journalistes Bernard Pascuito et Olivier Biscaye, auteurs de l'ouvrage Les politiques aussi ont une mère. Les parents refusent. "*On lui a construit une enfance avec des images d'Epinal qui se vendent bien. Avec sa grand-mère enseignante et son arrière grand-mère illettrée*", déclarait Jean-Michel, le père d'Emmanuel Macron, dans l'ouvrage de la journaliste Anne Fulda, "Un jeune homme si parfait". Au grand désespoir de ses parents, "Manette" considère Emmanuel comme son "*fils*". Et il le lui rend bien.
>
> Il voue littéralement une admiration et un amour indéfectible à celle qui est sa préceptrice, sa boussole, bref, son pilier affectif. Et pour cause, lorsqu'Emmanuel Macron, alors adolescent, noue une idylle avec sa professeure Brigitte, une femme mariée de 24 ans son aînée, sa grand-mère est bien la seule à le soutenir.

On sent poindre quelques côtés sombres dans ce qui apparaît comme une sorte d'accaparement du petit-fils. Et ce n'est pas tout : Xavier Poussard sous-entend qu'Emmanuel pourrait ne pas avoir été à l'école primaire, ayant été instruit à domicile par sa grand-mère (ce qui expliquerait pourquoi on ne le trouve pas dans les photos de classe de l'école de la tante Lucette, voir Annexe précédente). Et Poussard effectue d'autres constats [F&D500p2+p4] :

> Bien qu'il n'ait jamais habité chez elle, Emmanuel Macron sème le doute [dans son livre "*Révolution*"] : "*Ainsi ai-je passé mon enfance dans les livres, un peu hors du monde. C'était une vie immobile*". "*Je me souviens de ces matins tôt où j'allais la rejoindre dans sa chambre où elle racontait ses anecdotes de guerre, ses amitiés. Enfant, je reprenais chaque jour le fil de la discussion interrompue et je voyageais dans sa vie comme on reprend un roman. Et l'odeur du café au lait qu'elle allait préparer parfois dès le milieu de la nuit. Et la porte de sa chambre ouverte dès sept heures du matin lorsque je n'étais pas encore venu la rejoindre, s'exclamant avec une inquiétude feinte : "Tu dors encore ?"*."
>
> "*Selon plusieurs témoins, Manette a vécu sa retraite cloîtrée chez elle, au milieu des livres. Elle ne sort presque jamais, les pièces sont plongées dans la pénombre.* [...] *A Bagnères de Bigorre aussi, les volets restaient souvent fermés, on ne la voyait jamais dehors*" [Deux jeunesses françaises].
>
> Anne Fulda a brièvement évoqué la possibilité qu'Emmanuel Macron ait "*failli être adopté par sa grand-mère*", "*déesse de son monde enchanté*", "*reine de son enfance et même de sa vie d'adulte*" [Un jeune homme si parfait] [...] Dans une relation qui s'apparente à de l'instruction en famille (aujourd'hui violemment combattue par le gouvernement), on peut s'étonner de la littérature qu'aurait recommandée Manette à son petit-fils. A en croire Candice Nedelec et Caroline Derrien, "*adolescent, le jeune Macron s'évade en lisant. [...] André Gide ou encore "Le roi des aulnes" de Michel Tournier sont sur sa table de chevet. Des auteurs que sa bien-aimée grand-mère paternelle [...] lui a donné en partage*". [...]
>
> Passons sur André Gide ["*Les préoccupations d'une vie privée marquée par l'homosexualité assumée et le désir de bousculer les tabous sont à l'origine de*" certains de ses textes, selon l'introduction de sa page Wikipédia] pour nous concentrer sur Le roi des Aulnes, prix Goncourt 1970, synthèse chimiquement pure des obsessions de l'intelligentsia à l'époque de sa parution, où Michel Tournier manipule pompeusement signes et symboles (le concept de "*phorie*"...), joue sur l'ambiguïté entre jeunesses hitlériennes et camps de la mort ("*inversion maligne*") pour réécrire le mythe de l'ogre et, en définitive, livrer une oeuvre radicalement pédophile. [...] La bien étrange mention de cette oeuvre dans la biographie officielle d'Emmanuel Macron serait-elle un de ces signes qu'il affectionne tant ? Une clé de lecture ? Sa légende officielle serait-elle constituée d'"*inversion malignes*" ?

Ou serait-elle constituée d'"*inversions accusatoires*", comme on l'a vu au Chapitre 22 et à plusieurs autres reprises ?

Que penser de cette grand-mère qui donne de telles lectures à son petit-enfant ? A supposer même qu'elle ait voulu l'aider à accepter des penchants homosexuels, elle aurait pu le faire avec des lectures qui ne soient pas à ce point pour adultes avertis... Et n'est-ce pas étrange qu'elle ait accepté que son petit-fils d'une quinzaine d'années vive avec un transsexuel de 32 ans son aîné ? Alors que les parents de l'adolescent essayaient de l'en séparer... Une personne qui vit ainsi dans le noir n'aime probablement pas être photographiée, voilà une raison du manque de photos... Le petit-fils a pris une voie inverse de celle de sa grand-mère, celle de la lumière et de l'exposition médiatique la plus éclatante... Mais derrière les apparences, il continue à vivre dans l'obscurité voulue par Manette...

[extrait d'un article de "Paris Match" du 5 janvier 2018]
[Photo Reuters / Philippe Wojazer : Salon du Livre de Paris, en mars 2017, en pleine campagne présidentielle]

> Le livre d'Emmanuel Macron, "*Révolution*", sortira lundi en Chine au premier jour de la visite d'Etat du président français et de son épouse. [...]
>
> Emmanuel Macron sera en Chine à partir du 8 janvier 2018. Son livre aussi. "*Révolution*", son ouvrage , dans lequel il raconte son histoire personnelle , ses inspirations, sa vision de la France et de son avenir [...] L'édition française, parue en novembre 2016 au moment de l'annonce de sa candidature à la présidentielle, s'est écoulée à plus de 200.000 exemplaires. Le livre est également déjà disponible dans une vingtaine de pays et traduit dans une douzaine de langues. [...]
>
> Le président français est bien connu des Chinois... pour son histoire d'amour et son mariage avec son épouse Brigitte. La différence d'âge entre les époux a fait sensation dans un pays où les hommes ont plutôt tendance à convoler avec des femmes nettement plus jeunes qu'eux.

Mars 2022 : apprendre que Brigitte est une transsexuelle ayant grandi sous le nom de Jean-Michel Trogneux fait sensation en Chine et ailleurs (voir Annexe D 13).

Récemment, en 2021, un témoignage est venu apporter un nouvel éclairage sur Manette [article] :

> C'était dans les années 60, Marie-Claire Stubbe avait été alors reçue par Germaine Noguès qui occupait le poste de directrice de l'école élémentaire [à Poix-de-Picardie]. A l'origine de cet entretien, un fait terrible dont se serait bien passée Marie-Claire Stubbe. "*Jusqu'à ses 6 ans, une de ses quatre enfants était scolarisée près de Poix-de-Picardie. Mais son professeur s'est montré violent à son encontre. Il la battait, car elle avait des marques visibles sur le visage. Et même, on voyait des taches de sang dans un livre.*"
>
> Cette situation insupportable et insoutenable l'a donc poussé à trouver une nouvelle école pour sa fille. C'est alors que Germaine Noguès est intervenue. "*Je me souviendrai toujours de cette rencontre. Dès qu'on lui a fait part du problème, elle n'a pas hésité pour accueillir ma fille dans l'établissement. Elle était très chaleureuse. Cela m'a fait chaud au coeur. J'en serai toujours reconnaissante de ce qu'elle a fait.*"

Là encore, une autre lecture révèle un côté sombre. Voici ce qu'en dit NBI début mars 2022 :

> A première vue, l'histoire ne pourrait que rehausser encore l'éclat de l'auréole de la sainte laïque et "*avant-gardiste*". A y regarder de plus près, celui-ci pourrait bien être terni par quelques ombres gênantes. Le récit journalistique est conçu pour exalter le pieux petit-fils à travers la vie édifiante de sa grand-mère, et il se focalise donc sur ce qu'a fait Manette… mais pas sur ce qu'elle n'a pas fait. Devant le drame de la petite martyre, la directrice bienveillante et chaleureuse l'a accueillie sans hésiter ni tarder. Et c'est tout.
>
> Un instituteur se livre sans retenue à des violences inqualifiables sur une de ses jeunes élèves. Elle pourrait bien ne pas être la seule victime, ni la première ou la dernière. Et les coups qu'elle a reçus pourraient aussi dissimuler autre chose de pire encore. Accueillir ainsi l'enfant peut également être interprété comme le moyen le plus simple d'étouffer discrètement le drame… et assurer l'impunité à son auteur, lui permettre de continuer. Rien dans le récit n'indique que Manette ait fait quoique ce soit d'autre. Comme conseiller à la mère de déposer plainte, alerter d'urgence la direction de l'école sur le comportement de l'instituteur, le signaler au rectorat, au procureur… Bref, ce que l'on attendrait d'une enseignante aussi ouverte, aussi attentive et aussi avant-gardiste devant "*un fait terrible*", "*une situation insupportable et insoutenable*".

Portrait officiel de Brigitte Macron,
par Soazig de la Moissonnière (site de l'Elysée, lien)

15. (A) Photos de famille d'Emmanuel Macron

Si Xavier Poussard s'est étonné du manque de photos d'Emmanuel Macron enfant, il a aussi précisé [F&D500p3], à côté de reproductions de petite taille, en noir et blanc, ici reprises dans leur aspect original, ce qui suit :

> En cherchant bien, nous avons retrouvé trois autres photographies d'Emmanuel Macron dans les années 1980 (toujours dans sa famille). Diffusées une seule fois dans le n°3547 de "Paris Match", ces photos n'ont pas été diffusées sur Internet comme c'est désormais l'usage. Inexplicablement elles n'ont pas été incorporées aux biographies autorisées produites ultérieurement.

Le numéro 3547 de "Paris Match", du 10 mai 2017, est consacré au nouveau président de la République, juste après son élection. Les projecteurs sont braqués sur la vie familiale et amoureuse du nouvel élu.

On y trouve aussi ces deux photographies, dont la seule que l'on connaisse qui réunit Emmanuel, ses parents Jean-Michel et Françoise, sa soeur Estelle et son frère Laurent :

En famille, sans date, et en stage au Nigéria en 2004.

2017, après l'élection, Emmanuel Macron entre son père et sa mère. A droite son frère Laurent.

Comparaison Betaface de Jean-Michel Macron avec ses deux enfants Laurent et Emmanuel

16. (A) Brigitte et son absurde famille Auzière

En mathématiques, j'ai toujours apprécié les raisonnements par l'absurde. Ils ont le goût de l'aventure. Durant tout le cheminement de la pensée, on avance dans un espace improbable jusqu'à la chute finale où, comme Little Nemo, on tombe de son lit et on revient à la réalité en rejetant implacablement l'hypothèse de départ. Dans la vie de tous les jours, j'utilise aussi ces démonstrations par l'absurde. Par exemple pour l'hypothèse initiale de ce dossier. A supposer que Brigitte soit née femme, que ferait-elle ? Elle dégonflerait la rumeur le plus vite possible en se montrant avec son frère Jean-Michel ou au moyen d'une analyse de sang sous contrôle d'huissier ; ou par une autre méthode aussi facile et basique. Elle ne l'a pas fait, c'est absurde, donc elle est née homme. Mais il y a, dans la vie de tous les jours, des logiques qui ne sont pas mathématiques. Par exemple Brigitte pourrait être une femme perverse qui adorerait être prise pour un homme... La page Wikipédia de l'apagogie (nom savant du raisonnement par l'absurde) l'explique bien en différenciant ses utilisations "*en logique et en mathématiques*" et "*en philosophie*".

Dans l'Annexe A 37, j'ai présenté le dossier NBI (No Brain Inside) en date du 11 février. J'ai déjà dit que je ne privilégie pas l'hypothèse soutenue dans ce dossier, qui fait de Jean-Michel Trogneux le père d'Emmanuel. Il s'y ajoute une divergence plus forte avec l'adoption de l'hypothèse de Kots pour dater en 1958 une photo qui ne peut pas être aussi tardive: incompréhensible. Il n'empêche que l'analyse menée est, sur de nombreux points, pertinente. En voici un extrait qui relève d'un raisonnement par l'absurde habilement conduit :

Selon la version officielle "*Brigitte Auzière*" a trois enfants : Sébastien né en 1975, Laurence de 1977 et du même âge que Manu puisqu'ils étaient dans la même classe de troisième à La Providence, et Tiphaine la cadette née en 1984. Le Ministère de la Vérité nous demande de gober pieusement la fable absurde voulant que les trois enfants Auzière se sont - sans retard et sans problème de conscience - rangés du côté de Brigitte et de son amant… qui était aussi leur camarade d'école. Parce que c'était "*un fou qui sait tout sur tout*" selon Laurence ? Ou parce que le trio a été subjugué par son interprétation magistrale du rôle de l'épouvantail dans la légendaire représentation théâtrale qui sert de clé de voûte à tout le branlant échafaudage propagandiste ? A moins que leur père – "*charmant*" au demeurant – ne rendait pas heureuse leur mère selon l'hagiographe Anne Fulda, dans son ouvrage "*Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait*" et que ce brave petit Manu était heureusement là pour la combler ? Sauf que la simple chronologie met déjà à mal la fable.

Brigitte connait Manu depuis au moins la rentrée 1991 (sa fille Laurence est dans la même classe que lui) [et elle a pu connaître sa mère plus tôt, Chapitre 24]. Admettons même, qu'atteinte de troubles visuels et d'une mémoire défaillante, Brigitte n'ait pris conscience de l'existence de l'enfant, euh… de l'homme de sa vie qu'à la fin du printemps 1993. Manu a alors 15 ans et demi, Laurence pas davantage, Sébastien deux ans de plus, et Tiphaine à 9 ans est toujours à l'école primaire… Admettons toujours que Sébastien, un adolescent de 17 ans, trouve parfaitement normal qu'un garçon de 15 ans couche avec sa mère ; que Laurence, par solidarité générationnelle, trouve très "*cool*" que l'amant de maman soit un copain de classe ; et que Tiphaine trouve pratique qu'entre deux séances de calinothérapie avec Brigitte sur le canapé du salon Manu l'aide gentiment à faire ses devoirs...

Sauf que, même en admettant la chronologie la plus favorable, le bon sens le plus élémentaire met encore plus à mal cette belle histoire. C'est d'ailleurs Tiphaine, porte-parole officiel de Brigitte pour tout ce qui touche à la famille Auzière, qui la dynamite involontairement dans une hagiographie dont le titre est déjà en soi un aveu : "*Brigitte Macron, un roman français*". Elle y avoue ingénument que : "*Mon papa travaillait à Lille, il revenait le week-end. La semaine, j'étais avec ma mère et le week-end avec mon papa et maman allait voir Emmanuel*". Cet irréfutable témoignage de première main bousille complètement la légende officielle qui veut qu'André-Louis Auzière - muté à Amiens mais travaillant toute la semaine à Lille - apprend son infortune par la rumeur publique qui n'a laissé aucune trace tangible : "*Et ce qui devait arriver... arriva. Les rumeurs sifflent aux oreilles d'André-Louis Auzière. Un coup de massue pour le mari, banquier de profession ! Déshonoré - que dis-je - bafoué, il claque la porte ! 'Il a aussitôt quitté le domicile conjugal. Il a également perdu les connexions, la réputation, et l'argent que son mariage avec Brigitte lui offrait', révèle le Daily Mail.*" Non contente de pouvoir cocufier son banquier de mari toute la semaine avec la complicité de ses enfants, le week-end Brigitte sort ostensiblement retrouver son amant… et laisse la petite dernière aux bons soins de l'époux bafoué… et très complaisant. Qui prend donc tout son temps pour claquer la porte et divorcer seulement en 2006. La Banque est une maîtresse prenante, ce n'est pas Manu, ex-employé chez Rothschild, qui dira le contraire.

[NBI cite là un article du 3 mai 2017 de Télé-Loisirs, reprenant des passages du Daily Mail. En voici un autre extrait :]

> "*On voyait Emmanuel descendre sa rue quasiment tous les jours, prendre la première à droite et aller sonner chez les Auzière. Ses va-et-vient incessants ont fait naître des rumeurs dans le quartier*", raconte l'ancien voisinage du couple à France Dimanche. Potins et autres persiflages bruissent dans tout Amiens. C'est le scandale : la respectable professeur du lycée jésuite de la Providence d'Amiens, mariée qui est plus, est l'amante d'un de ses élèves mineurs, de 24 ans son cadet.

Après le "*décès*" de son "*père*", Tiphaine trace un portrait émouvant d'André-Louis Auzière : "*Je l'adorais, c'était un être à part, un anticonformiste qui tenait plus que tout à son anonymat. Il faut le respecter.*" [article de "Paris Match" du 7 octobre 2020, couverture ci-contre]. Ce qui – en même temps – ne l'avait pas empêché de trahir sans vergogne l'anticonformiste anonyme qu'elle adorait au profit du copain de classe de sa soeur ! Comme Laurence et Sébastien font toujours preuve - comme leur "*mère*" - d'une pudeur confinant au mutisme sur leurs relations avec leur fantomatique père on ne sait pas s'ils partageaient les sentiments curieusement contradictoires de leur cadette…

Résumons. L'être à part et digne banquier quadragénaire trouve régulièrement sa femme au lit avec un adolescent, passe ses week-ends seul avec sa fille cadette pendant que son épouse le trompe… prend le premier train pour Lille et disparaît jusqu'à sa mort le 24 décembre 2019, abandonnant femme, enfants, relations, réputation et argent… Une fois encore nous sommes confrontés à l'absurdité de l'histoire officielle qui tente – très maladroitement – d'occulter une réalité effarante.

Comme il a déjà été démontré auparavant que le mariage Brigitte Trogneux – André-Louis Auzière est fictif faute de l'existence du mari, il en va nécessairement de même pour la famille Auzière ! Mais si l'on n'a aucune trace tangible de l'existence réelle du Fantôme de la Banque, il n'en va pas de même des enfants "*Auzière*". Eux sont bien réels et ont été tout à la fois témoins, complices et victimes des agissements de leur "*mère*". Avant de se poser la question de leur véritable identité, il faut déjà s'interroger sur ce qu'ils ont subi. Malgré l'absence de preuves formelles, tout désigne Brigitte/Jean-Michel Trogneux comme le véritable père d'Emmanuel Macron.

Mais également comme l'auteur d'une atteinte sexuelle sur un mineur de 13 ans se doublant d'un inceste d'après les déclarations sans ambiguïtés - pour une fois ! – du père/épouse et du fils/mari. Si "*Brigitte*" a été capable d'un tel crime sur son fils comment imaginer qu'elle pourrait ne pas l'avoir également commis sur ses autres enfants, les enfants Auzière ? Tiphaine l'avoue d'ailleurs : les trois enfants "*Auzière*" étaient témoins de l'atteinte sexuelle sur Manu, trouvaient cela parfaitement normal… et y participaient probablement si l'on en juge avec quelle candeur amorale une avocate et femme politique raconte la vie sexuelle de sa "*mère*" et de son très jeune amant !

Je reste réservé sur les conclusions du dernier paragraphe qui, à mon sens, constituent des hypothèses plausibles mais actuellement peu probables. J'ai aussi une petite réserve sur l'ensemble de la démonstration parce que c'est un raisonnement par l'absurde hors mathématiques. Mais, à défaut d'être implacable, cela permet assurément de comprendre à quel point la famille Auzière telle qu'on nous présente est une chose très improbable.

17. (A) L'alibi Gabrielle Russier et l'inversion accusatoire du harcèlement

L'affaire Gabrielle Russier, en 1968/1969, avait bouleversé de nombreuses personnes. La voici résumée par l'introduction de sa page Wikipédia :

Gabrielle Russier, née le 29 avril 1937 à Paris et morte le 1er septembre 1969 à Marseille, est une professeure agrégée de lettres. À la suite d'une liaison amoureuse avec un de ses élèves âgé de seize ans, elle est condamnée à un an de prison avec sursis pour enlèvement et détournement de mineur. Elle se suicide dans son appartement marseillais.

Son histoire a inspiré de nombreuses œuvres artistiques comme le film d'André Cayatte, Mourir d'aimer (1971), les chansons Gabrielle de Serge Reggiani (1970) [paroles], Des fleurs pour Gabrielle d'Anne Sylvestre [1971] [paroles] et Mourir d'aimer de Charles Aznavour (1971) [paroles], ou encore le téléfilm de Josée Dayan, Mourir d'aimer (2009), qui sera critiqué par les protagonistes de l'affaire.

Trois autres articles d'époque : 1 2 3.

De loin, on peut croire qu'il y a un parallélisme avec l'affaire Brigitte : une relation amoureuse entre un professeur et un lycéen. A y regarder de près, les différences sont très importantes. Au début de la liaison, le jeune homme, Christian, avait au moins deux ans de plus qu'Emmanuel (à cet âge, ça compte, il était au-dessus de la majorité pénale des mineurs de 16 ans) et Gabrielle avait 16 ans de moins que Brigitte / Jean-Michel. Brigitte dissimule son état sexuel et n'a connu ni le rejet, ni l'opprobre, ni l'incarcération.

Il n'empêche que la "légende" Brigitte, elle, rapproche la situation d'Amiens du cas Russier. L'âge du lycéen a été augmenté ("*Il venait d'avoir dix-sept ans*"), celui de l'enseignant a été diminué (Brigitte a 8 ans de moins que Jean-Michel), la transsexualité a été cachée. Les projecteurs ont été braqués sur l'écart d'âge (20 ans, puis 24 ans) et le romantisme d'un grand amour (comme pour "*mourir d'aimer*") a été activé. En 2017, et même encore maintenant pour la majorité des Français qui ignorent la réalité de Jean-Michel, cette résonance dans l'inconscient a fonctionné.

Brigitte Macron: un ancien ministre l'a comparée à une célèbre professeure qui a été emprisonnée et s'est suicidée

[article de AmoMama du 6 novembre 2018] "*Au cours d'un entretien, Frédéric Mitterrand a fait une comparaison plutôt mal venue entre le couple Macron et un autre couple tristement célèbre.*". L'ancien ministre de la Culture, a déclaré "*Son mariage avec une femme qui n'est pas de la même génération. C'est un peu la revanche de l'affaire Russier*".

Ce 17 mars, NBI (L'ermite Ze Qe Fan) en a aussi parlé sur son canal Telegram :

Effectivement, on a sciemment utilisé la trame de l'affaire Gabrielle Russier pour monter de toutes pièces le narratif du coup de foudre mythique des amoureux hors normes. On a joué sur la similitude des situations (pourtant totalement fictive), le caractère tragique de l'affaire Russier, son impact dans la mémoire et l'inconscient collectif pour imposer une légende dorée qui n'a strictement aucun rapport avec l'affaire de la fin des années 1960.

L'affaire Manu-Brigitte a été créée de toutes pièces pour justifier l'injustifiable et focaliser l'attention sur une version très complaisante dont tous les éléments et témoignages ont été concoctés par les protagonistes eux-mêmes et destinée à occulter une sordide affaire de pédocriminalité cachant encore bien pire. Il n'y a jamais eu d'affaire publique, de dépôt de plainte, d'enquête, de procès, de déballage médiatique… hormis celui provoqué délibérément à des fins politiques par le couple Macron. Jamais le jeune Emmanuel n'a subi une cure de sommeil de trois semaines en clinique psychiatrique, ni n'a été ensuite interné en asile psychiatrique, placé en internat à des centaines de kilomètres de sa famille et de son amante… Et jamais Brigitte n'a fait l'objet d'un dépôt de plainte, ni fait une minute de garde à vue, sans même parler d'une détention ou d'une quelconque condamnation pour une atteinte sexuelle sur mineur de 13 ans par personne ayant autorité !

Si l'affaire Russier a fait l'objet d'une surmédiatisation c'est, en partie, en raison du contexte socio-politique de l'époque : les événements de mai 68, la libération des moeurs, la démission du général De Gaulle, l'affaire Markovic et l'élection de Pompidou… Et quand la presse a un os à ronger, elle ne le lâche que lorsqu'il n'en reste rien. Le battage médiatique a aussi contribué au battage intellectuel et culturel… attisé involontairement par le comportement rigide des représentants auto-proclamés de l'ordre et de la morale. Au regard de la situation actuelle, la France des années 60 est une autre planète…

"*Brigitte Auzière*" professeur de Français au lycée La Providence à Amiens vers 1993, photo de classe avec ses élèves.

Ce parallèle entre les deux affaires est aussi traité sur cet article du site pasidupes.wordpress.com, effleurant aussi l'affaire Olivier Duhamel et le mouvement MeToo. Le titre est caractéristique des inversions accusatoires du couple Macron : "*Macron veut « criminaliser les relations sexuelles entre un adulte et un mineur de 15 ans »*". De même, Brigitte combat le harcèlement à l'école :

Gabrielle Russier avait été exclue de l'Education Nationale. Brigitte Macron y est présentée en donneuse de leçon par le ministre Blanquer, le 18 novembre 2021. A l'arrière-plan, les élèves et professeurs sont muselés, victimes d'un harcèlement gouvernemental.

Déjà en septembre 2020, la pédocriminelle osait poser en couverture d'un magazine contre les violences faites aux enfants.

Ci-dessous : en-tête d'un article de Marie-Claire de mai 2018.

18. (A) Les frères Jean-Louis et Louis Auzière, leur neveu André Louis

Ci-dessus, nous retrouvons la photo, cette fois-ci colorisée, censée être celle du mariage de Brigitte Macron avec son premier mari André-Louis Auzière, en 1974. Les deux personnes à gauche, vu leur âge approximatif, sont bien les supposés parents du fictif André : Louis Auzière (le grand frère de Jean-Louis) et Renée Costes, âgés à l'époque du cliché de 49 et 46 ans.

Pour mieux comprendre, étudions la généalogie de Jean-Louis Auzière. Il est né à Paris, 9ème arrondissement, le 28 février 1943 (acte), fils de Marius Auzière et Germaine Bary qui viennent d'être cités. Un extrait du recensement de 1936 à Meudon présente la famille Auzière avant la naissance de Jean-Louis. Outre les parents, âgés de 43 ans (il est "*chef comptable*") et 40 ans (sans profession), elle est alors composée de trois enfants, Louis 19 ans, Suzanne 17 ans, Marcelle 13 ans, de la grand-mère Anna Bary, 75 ans, et d'une cousine Reine Bary, 57 ans.

Marius Auzière (jeune à gauche) et Germaine Bary, probablement en 1965 pour leur 50ème anniversaire de mariage.
Photos de la fiche de Marius Auzière sur le site Généanet kensi13.

De cette famille, il convient de retenir que Jean-Louis est arrivé très tardivement, en 1943, quand ses parents ont 50 et 46 ans, son frère Louis déjà 26 ans, ses soeurs Suzanne et Marcelle 24 et 20 ans. Cela signifie que le fameux André-Louis Auzière ne pourrait guère être un nouvel enfant de Marius et Germaine. Il est plutôt un petit-fils et c'est effectivement ce que prétend la "légende" de Brigitte ; il serait un enfant de Louis, donc un neveu de Jean-Louis.

On est donc amené à s'intéresser à la vie de Louis, le grand-frère de Jean-Louis. Louis Alexandre Michel Auzière (1917-1985), administrateur de sociétés, a épousé Renée Costes (1920-2014) à Montpellier le 7 décembre 1939 (annonce). Ce sont eux que l'on voit à côté du marié sur la photo de mariage. Voici la fiche de Louis sur le site Généanet kensi13 (les soeurs et filles sont indiquées avec le nom de leur mari) :

♂ **Louis Alexandre Michel Auzière**

- Né le 18 mai 1917 - Paris 11e, 75111, Paris, Île-de-France, France
- Décédé le 29 avril 1985 - Paris 5e, 75105, Paris, Île-de-France, France, à l'âge de 67 ans
- Administrateur de sociétés

Parents

- Marius Alexandre Auzière 1893-1975
- Germaine Marie Bary 1896-1979

Union(s) et enfant(s)

- Marié *le 7 décembre 1939* avec Renée (dit Nenou) Costes 1920-2014 dont
  - ♀ Line Lucchini 1941
  - ♀ Renée Ribard 1942
  - ♀ Hélène Pellefigue 1945
  - ♂ Pierre Auzière 1947-2019 --> Pierre Louis Auzière 1947-2014
  - ♂ André-Louis Auzière 1951-2019
  - ♀ Laure Gheerbrant 1955

Frères et sœurs

- ♀ Suzanne Lefebvre 1919-2012
- ♀ Marcelle Marguerite Andrée Auzière 1923-2007
- ♂ Jean-Louis Auzière 1943

Le positionnement d'André-Louis (en fait André Louis) dans la liste de ses cinq frères et soeurs apparaît ici tout à fait naturel. Dans son livre de 2019 déjà cité "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", Sylvie Bommel décrit en une page l'itinéraire à travers l'Afrique de son père Louis, fonctionnaire français à l'époque de la décolonisation. L'UPC (Union des Populations du Cameroun) considère qu'il a truqué une élection en 1954 (documents 1, 2). Sur ce parcours, voir aussi la fin de l'Annexe A 31.

Nous avons vu que André-Louis est censé naître le 28 février 1951 à Eséka, petite commune du Cameroun créée en 1954 et des doutes sont apparus sur la validité de ce lieu de naissance. Or le document suivant (des annales locales d'Eséka), du 1er janvier 1952, montre, au contraire, qu'il apparaît vraisemblable :

Dans l'après-midi, de joyeuses agapes dues au dévouement de nos Sœurs réunissent à la résidence des Pères 70 invités, tant européens qu'africains. A table voisinent des gens de toutes conditions : entre autres Nosseigneurs Bonneau et Graffin, Monsieur et Madame Auzière, chef de Région de la Sanaga-Maritime, Monsieur et Madame Pinelli, chef de subdivision, Monsieur Rochette, Messieurs Vetter, Péret-Trivier et Madame Prévost, de la Société des Bois du Cameroun, les Pères Coudray, ancien Supérieur d'Eséka et vicaire général, Pierre Jung, fondateur de la Mission et pionnier de toute la Chrétienté bassa, Kapps, supérieur d'Eséka et Supérieur Principal, l'Abbé Mélone délégué à l'ATCAM, tous les anciens de la Mission d'Eséka, tant Pères que Frères ou abbés indigènes, les grands bienfaiteurs de la Mission, un représentant des

A droite, l'avenue principale d'Eséka [Wikipédia].

En 1984, d'après la "légende", André-Louis Auzière devient sous-directeur de la Banque Française du Commerce Extérieur (page Wikipédia) à Strasbourg et emménage à Truchtersheim, dans le quartier cossu le Hoeft. Cette banque a fermé en 1996 et aucune trace d'activité de ce sous-directeur ne semble subsister.

INFO CLOSER. Le premier mari de Brigitte Macron est mort après une longue bataille contre la maladie

Il y a une année | Par Closermag

Le 24 décembre 2019, lorsqu'elle entendit son téléphone sonner, Brigitte Macron s'apprêtait à plier bagage pour célébrer Noël au fort de Brégançon sans se douter de la triste nouvelle qui l'attendait au bout du fil. Discrète, ne disant mot au sujet de son premier mariage avec André-Louis Auzière , la Première dame n'a pas dérogé à cette réserve de marbre durant ces derniers mois, chamboulés par la pandémie de coronavirus. Car lorsqu'elle décrocha, ce fameux réveillon de Noël, la femme d'Emmanuel Macron apprit la mort de son premier mari et père de ses trois enfants , Sébastien, Laurence et...

C'est en décembre 2020 que "Closer" annonce le décès d'André Louis Auzière, survenu un an plus tôt (article) (photographie Stéphane Lemouton). C'est le prénom André-Louis qui est utilisé.

En conclusion provisoire de la mi-mars 2022, à ce stade de l'enquête, nous n'avions toujours pas de preuve de l'existence d'André Louis Auzière, mais elle apparaissait ancore plausible, telle qu'elle était racontée dans la "légende" Brigitte. Cet André-Louis aurait pu naître à Eséka en 1951. Si tel était le cas, avait-t-il vécu longtemps ? Avait-il rencontré la famille Trogneux ? Il y avait un fond de vérité mais on ne savait pas, alors, jusqu'où il allait...

Le 4 avril. Je découvre un explicatif qui consiste à considérer que Jean-Louis et André-Louis Auzière sont la même personne. Le fait que Jean-Louis ait pour second prénom André et qu'il signe parfois André (et non Jean-Louis) est particulièrement troublant. On peut imaginer une identité intermittente ou a posteriori... Voici comment Webcraft en parlait le 14 février (lien) :

Quand Jean-Louis Auzière se prénomme André

> Un autre personnage extraordinaire est son mari ALA [André-Louis Auzière]. [...] JLA s' est toujours fait appeler par son deuxième prénom André. C 'est lui qui sous l'identité ALA a épousé Baphomet [Jean-Michel / Brigitte] en 1974. ALA né à l'étranger n'a jamais demandé de numéro de SS [Sécurité Sociale] contrairement à JLA qui l'a obtenu automatiquement étant né en France. C'est donc sous le numéro de SS de JLA que s'est faite la carrière de ALA a la BFCE et Natexis. Celui-ci signait cependant AA [André Auzière] comme en attestent de nombreux documents. L'identité JLA a été utilisée pour prendre des parts sociales dans des sociétés. Ces documents de sociétés montrent que la signature AA est assurée et cohérente sur plusieurs années alors que la signature de JLA sur la même période est très peu cohérente et donc changeante. En effet JLA s'est toujours fait appeler André.

> Il se peut que JLA ait servi de couverture à Baphomet lors de son séjour en Alsace. ALA a par contre hérité de ses parents a leur mort et avait donc un numéro fiscal. ALA a en effet effectué en 2003 la vente d'un bien immobilier en indivision rue du Faubourg Saint Honoré à Paris. JLA a donc certainement procédé à des transferts de fonds depuis le compte bancaire de l'identité ALA pour accéder aux fruits de la vente. JMT [Jean-Michel Trogneux] a lui aussi hérité de ses parents et possède d'ailleurs un bien en indivision avec Baphomet au Touquet. [...] Les faits sont prescrits et la plupart des complices sont décédés. Le crime était presque parfait.

Le 14 avril. Cette double identité intermittente et a posteriori se confirme avec la nouvelle hypothèse Proba / Brigitte Auzière, nièce de JLA et mère des trois enfants Auzière (Chapitre 27, Annexe A 25). Il apparaît que Jean-Louis se faisait prénommer André dans les documents ne nécessitant pas une pièce d'identité, comme les bottins téléphoniques. Donc a posteriori, on pouvait croire que c'était André-Louis. Et si Proba n'a pas été (officiellement, en apparence et probablement) la conjointe de son oncle, elle a habité dans son appartement déclaré (au moins dans l'annuaire), brièvement à Issy-les-Moulineaux et plus longuement à Croix (voir fin d'Annexe A 30 pour les annuaires). Cela laissait croire que le père était André(-Louis) alors que c'était Jean-Michel Trogneux, le grand copain de Jean-Louis.

19. (A) Brigitte quand elle était Véronique la transsexuelle

Comme indiqué en avertissement de début de dossier, la comparaison des courbes audio de voix entre Brigitte Macron et Véronique la transsexuelle interviewée en 1977 prouve de manière scientifique que les deux porteurs de ces prénoms sont une seule personne (voir encadré rouge du chapitre 14). A cela s'ajoute un tic de langage commun, une gestuelle commune. Voilà plus de deux mois que cette comparaison est en ligne, plus de dix mille internautes, sur ce seul site, l'ont écoutée et personne, ni ici ni ailleurs, n'a apporté le moindre élément de doute sur cette identité commune. Et depuis décembre, le couple Macron s'est réfugié dans le déni sans montrer le moindre élément nouveau, les grands médias aussi. Seuls "Le Canard Enchaîné", "Médiapart" et quelques autres n'ont pas osé nier, tout en gardant le silence. Telle est la situation en ce 27 mars.

Véronique / Brigitte Macron est donc née homme. Et, très probablement, sous le nom de Jean-Michel Trogneux, tant est solide le faisceau d'indices recueilli. Nous sommes désormais nombreux à en avoir l'intime conviction. Puisque cette similitude est acquise, il est intéressant d'exploiter au mieux les informations délivrées sur Véronique. Or l'entretien vidéo de l'INA est tronqué. En consultant l'Inathèque, qui n'est accessible que dans les bibliothèques de recherche, Xavier Poussard a obtenu l'intégralité de l'interview et l'a communiqué par écrit [F&D504p11]. Voici d'abord la transcription de la première partie, celle de l'entretien vidéo disponible :

> *François Desplats (FD) – Je peux simplement vous garantir de l'authenticité du témoignage de Véronique. Véronique, je voudrais savoir si, au moment où vous avez fait cette opération, qui est celle que vous avez subie, ça a été un moment difficile pour vous ou elle n'était qu'un aboutissement de quelque chose qui s'était produit avant ?*
> Véronique (V) – Je crois qu'en fait il n'y a pas transformation parce que le psychisme est déjà féminin et l'individu, en l'occurrence moi, est déjà préparé à ce genre de mutation par nécessité en ce sens qu'on se sent femme et on régularise une situation sans plus. Il n'y a pas mutation, il y a régularisation
> *FD – Vous êtes complètement femme donc vous avez été opéré il y a combien de temps ?*
> V – J'aime pas tellement le mot devenir complètement femme. C'est-à-dire, nous devenons une sorte de femme pouvant copuler mais ne pouvant pas procréer. De là des problèmes juridiques d'ailleurs dont on parlera après. C'est-à-dire que l'intégration se fait sans problème sur le plan individuel. Ils n'existent que sur le plan social ;

Rappelons que, pour ne pas avoir répondu à la dernière question, Véronique ne dit pas explicitement qu'elle est transsexuelle, avec opération. Nous avons lieu de croire que cette opération, si elle a eu lieu, s'est faite en 1984-1985. Et il se pourrait qu'elle n'ait pas existé. Nous ne savons donc pas si Jean-Michel / Brigitte est un transsexuel devenu femme ou un travesti se faisant passer pour une femme. On peut dire qu'il est un transsexuel au sens large, pour simplifier. Voici maintenant la partie inédite, absente de la vidéo rendue publique sur le site INA :

> *FD – Vous avez un métier que l'on ne va pas révéler ici, disons simplement que c'est un métier tourné vers le public*
> V – C'est cela, je suis artisan. J'ai un contact régulier avec le public. Je côtoie des clients. Je n'ai aucun problème. J'en avais auparavant, parce que j'avais un sexe phénotypique, entendez par là une apparence ambiguë. On me prenait pour ce que je n'étais pas, c'est-à-dire pour un homosexuel, ce qui n'était pas le cas, ni dans mon comportement, ni dans ma façon de penser. Mais malheureusement, de cette image résultait une non intégration. Et j'ai régularisé en fait une situation pour mon intégration. Et je vis très légalement et très honorablement. Pour l'état civil, il est possible de changer de prénom pour un prénom ambigu. Ce qui est très important car cela permet l'insertion, ou une pseudo insertion sociale. En ce sens qu'il y a toujours des problèmes mais que les problèmes sont solubles au niveau administratif, c'est-à-dire gré à gré. Mais légalement, il n'y a pas de solution contrairement à toutes les législations étrangères sauf la législation belge qui est calquée sur la nôtre.
> *FD – Est-ce que vous avez l'impression d'être maintenant complètement vous-même ? Est-ce que vous n'avez plus de problème d'identification de vous-même depuis que vous avez été opéré ?*
> V – À vrai dire je n'avais des problèmes d'identification qu'avec les tiers, je n'en avais pas avec moi-même. Moi-même, je me considérais comme ce que j'étais, c'est-à-dire comme une femme ayant un corps qui ne lui appartenait pas. C'est très difficile à concevoir pour quelqu'un qui est bien dans sa peau. J'utilise le terme « bien dans sa peau » parce que c'est l'image type parce que je n'avais pas de problème mais les gens m'en créaient. Maintenant je n'ai plus de problème. À vrai dire, cette intervention, c'est-à-dire cette ablation d'un organe inutile dans notre cas puisqu'il est à la fois inutilisable et inutilisé...
> *FD – Vous vivez seule ?*
> V – Je ne suis pas avec quelqu'un mais j'ai vécu avec une femme. Et concevais cette union dans le style George Sand et Chopin. Chopin était vraisemblablement un transsexuel [*Note de Xavier Poussard : nous n'avions pas eu vent de cette théorie du complot transphobe...*]. Sa mélodie, sa façon de jouer, l'indique assez clairement. [...] Je pense que l'image qu'on a donné de l'union Rimbaud/Verlaine est une image déformée, caricaturale qui ne correspond en rien...[*FD arrête ici la conversation*]

Sur la base de ces propos, Xavier Poussard liste de nouveaux éléments similaires entre Brigitte et Véronique :

1. Véronique aime beaucoup Chopin. Or, dans la "légende", Emmanuel ne joue du Chopin au piano qu'en tête à tête avec Brigitte.
2. Véronique a une certaine fascination pour le couple Rimbaud/Verlaine, qui fut cité pour entrer au Panthéon, sur volonté présidentielle, probablement sur impulsion de Brigitte. Celle-ci dit, dans un article du 27 janvier 2022 : "*En poésie, mes préférés sont Baudelaire et Rimbaud, un génie bouleversant, absolu*".
3. Véronique apparaît admirative de l'amour platonique George Sand / Frédéric Chopin, Brigitte aurait consacré un mémoire universitaire à l'amour courtois article).

Pour cela aussi, même si c'est moins sûr que la comparaison des voix, Véronique et Brigitte sont la même personne. Certains autres propos de Véronique pourraient être exploités. A supposer qu'elle dise vrai, elle a exercé un métier artisanal et avait un prénom à la fois masculin et féminin de 1977 à 1989. Nous ne savons pratiquement rien de ces années, à part son mariage en 1980, en tant qu'homme, et la naissance de ses cinq enfants de 1975 à 1984, il reste beaucoup à découvrir, notamment sur le couple marié Jean-Michel Trogneux - Véronique Dreux.

Il se pourrait donc que Jean-Michel, en 1977, ait pris une double identité pour ses trois vies. Avec le prénom Jean-Michel en tant qu'homme pour ses deux vies de famille. Avec un prénom mixte (comme Dominique, Camille...) en tant que femme pour sa troisième vie, son métier, on ne sait pas où. Puis, à partir de 1989 environ, il s'est prénommé systématiquement Brigitte, sauf pour quelques actes écrits. Le prénom Véronique n'a probablement servi que pour cet entretien télévisé. On ne sait pas s'il est en lieu avec Véronique Dreux, qu'il épousa trois ans après, en 1980.

Le 26 avril. On me signale que la vidéo intégrale est disponible en ce lien.

2016, 2017 et 2018, quand Brigitte Macron raconte ce qu'elle pense des Gilets jaunes, pourtant peu méchants envers elle : "*Je connais cette violence et cette vulgarité*" (lien). Elle a ignoré la violence policière...

20. (A) La bijouterie Gallice et la désinformation élyséenne

Cette Annexe, créée le 28 mars, a d'abord été titrée "*Jean-Michel Trogneux et la bijouterie Gallice de Toulon*". Nous étions alors sûrs de l'information qui suit.

Revenons sur une question qui vient d'être posée : quel métier d'artisan a pu exercer Jean-Michel Trogneux, alias Véronique, en 1977 et dans les années 1980 ? Chocolatier ? Peut-être, mais plutôt joailler, puisqu'il est établi qu'il détenait une bijouterie à Toulon. Voici ce qu'en dit Xavier Poussard [F&D501p3] :

On ne trouve ni trace de mariage, ni d'adresse de Jean-Michel Trogneux dans le "*Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales*" du 12 juin 1973 où un "*Jean-Michel Henri Trogneux*" se porte acquéreur de la bijouterie "*Gallice*" sise 25, rue des Boucheries à Toulon (Var), adresse qui lui tient lieu de domiciliation.

[ci-contre le 25 rue des Boucheries à Toulon, actuellement un bar à ongles]
[jusqu'en 2019, il existait une bijouterie Gallice au Lavandou, dans le Var, créée le 1/1/1973, avec un nouveau mandataire en 2004, lien]

Information rejetée

Comment a-t-on pu se tromper à ce point et comment, le 26 avril, s'est-on aperçu de l'erreur ? C'est ce qui est raconté ici :

Même si Xavier Poussard indiquait précisément sa source d'information, nous avons voulu la vérifier. Voici cette source :

books.google.it › books
Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales
France - 1973 - Extraits
TROUVÉ À L'INTÉRIEUR – PAGE 13133
Gérant : TROGNEUX (Jean - Michel - Henri) , Français , demeurant au siège .
Cette société se constitue et crée un établissement , à compter du 12 juin 1973 .
1702 Acquéreur : R. C. 73 - B 162. BIJOUTERIE GALLICE , S.A , au capital de ...

Document A

Il fallait donc, par books.google, interroger le "*bulletin des annonces civiles et commerciales*" de 1973. Mais ce moteur de recherche ne fonctionnait plus de la même façon. Selon que l'on interrogeait par "*Gallice*" (lien) ou "*Trogneux*" (lien), on obtenait, à chaque fois sur la même page 13.133, les extraits suivants :

Créations d'établissements.
1693 — R. C. 73-B 62. PICARDIE-METAL, S. A. R. L. au capital de 20.000 F, en numéraire. Siège social : Blangy-Tronville, rue du

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON
Ventes et cessions.
1702 — Acquéreur : R. C. 73-B 162. BIJOUTERIE GALLICE, S.A., au capital de 570.000 F. Siège social : 25, rue des Boucheries, à Toulon. Objet et activité réellement exercée : propriété et exploitation de tous fonds de commerce de bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, joaillerie, cristaux, cadeaux et toutes opérations s'y rattachant. Durée de la société : 50 ans, à compter du 12 juin 1973. Montant des apports en numéraire : 7.500 F. Administrateurs : SOMMET (Char-les), demeurant à Toulon, 25, rue des Boucheries ; Mme

Document B

Objet et activité réellement exercée : façonnage, transformation, mise en vente de tous matériaux, notamment le fer. Durée de la société : 99 ans, à compter du 12 juin 1973. Gérant : TROGNEUX (Jean-Michel-Henri), Français, demeurant au siège. Cette société se constitue et crée un établissement, à compter du 12 juin 1973.

1694 — R. C. 73-B 63. ETABLISSEMENTS LEFEBVRE, S. A. R. L., au capital de 20.000 F, en numéraire. Siège social : Amiens, 234, rue du Faubourg-de-Hem. Objet : négoce, location, entretien, réparation de tous matériels et machines agricoles et horticoles, négoce de produits pétroliers et phyto-sanitaires (sans activité commerciale). Durée de la société : 50 ans, à compter du 12 juin 1973. Gérant : LEFEBVRE (Marcel-Lucien-Anselme), Français, demeurant au siège.

née MUREL (Alice), demeurant à Toulon, 25, rue des Boucheries ; SOMMET (Bernard), président directeur général, demeurant à Toulon, 8, rue Emile-Zola ; Mme SOMMET, née CASSINI (Henriette), directrice générale, demeurant à Toulon, 8, rue Emile-Zola. Commissaire aux comptes : TAMAGNE (André), demeurant à Toulon, 2, rue Curnonille ; tous Français. Acquiert par apport, au prix évalué à 562.500 F, un fonds de même nature, sis à Toulon, 25, rue des Boucheries, à dater du 1er janvier 1973. Apporteur : SOMMET (Charles), R. C. 59-A 1479. Première insertion : Travaux publics et Bâtiment du Midi du 19 avril 1973. Déclarations de créances : tribunal de commerce de Toulon.

1703 — Acquéreurs : non encore inscrits au registre de

Document C

En concaténant un morceau du "document B" avec un autre morceau du "document C", on obtenait un "document A étendu" semblable au "document A" avec des informations complémentaires :

On aurait pu s'arrêter là et confirmer l'information Gallice. Heureusement, on était plusieurs et l'un d'entre nous a posé les bonnes questions.

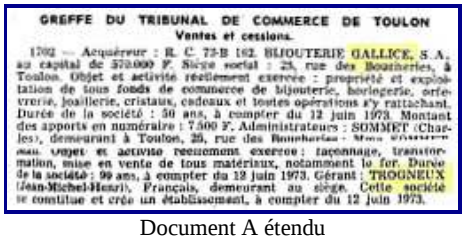
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON
Ventes et cessions.
1702 — Acquéreur : R. C. 73-B 162. BIJOUTERIE GALLICE, S.A., au capital de 570.000 F. Siège social : 25, rue des Boucheries, à Toulon. Objet et activité réellement exercée : propriété et exploitation de tous fonds de commerce de bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, joaillerie, cristaux, cadeaux et toutes opérations s'y rattachant. Durée de la société : 50 ans, à compter du 12 juin 1973. Montant des apports en numéraire : 7.500 F. Administrateurs : SOMMET (Charles), demeurant à Toulon, 25, rue des Boucheries ; Mme
Objet et activité réellement exercée : façonnage, transformation, mise en vente de tous matériaux, notamment le fer. Durée de la société : 99 ans, à compter du 12 juin 1973. Gérant : TROGNEUX (Jean-Michel-Henri), Français, demeurant au siège. Cette société se constitue et crée un établissement, à compter du 12 juin 1973.

Document A étendu

Ces deux fragments d'annonces, automatiquement assemblés il y a quelques mois, assemblés manuellement avec la nouvelle version de Google Books, reconstituent-t-ils l'annonce ? Ou appartiennent-ils à des annonces différentes ? La connaissance plus large des annonces et une lecture attentive du "document A étendu" ont donné la réponse. Jean-Michel trogneux est-il acquéreur ou gérant ? Une bijouterie peut-elle transformer "*des matériaux, notamment du fer*" ? N'est-ce pas plutôt la société voisine, Picardie-Métal, qui traite le fer ? Et elle siège à Blangy-Tronville, là où Jean-Michel Trogneux s'est marié en 1980 avec Véronique Dreux...

Arrivés à ce point, nous ne pouvions que constater qu'il y avait eu confusion : la première partie de "A" et de "A étendu" correspond à la bijouterie Gallice de Toulon, alors que la seconde partie, celle qui concerne Jean-Michel Trogneux, correspond à Picardie-Métal. La preuve définitive était apportée par un deuxième assemblage, d'un "document D", qui reconstitue l'annonce intégrale de Picardie-Métal :

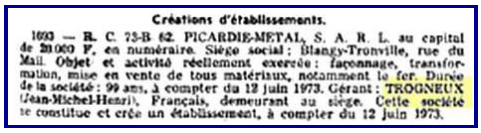

Créations d'établissements.

1693 — R. C. 73-B 62. PICARDIE-METAL, S. A. R. L. au capital de 20 000 F, en numéraire. Siège social : Blangy-Tronville, rue du Mail. Objet et activité réellement exercée : façonnage, transformation, mise en vente de tous matériaux, notamment le fer. Durée de la société : 99 ans, à compter du 12 juin 1973. Gérant : TROGNEUX Jean-Michel-Henri, Français, demeurant au siège. Cette société se constitue et crée un établissement, à compter du 12 juin 1973.

Document D (plus largement)

Pourtant, la bijouterie Gallice était solidement ancrée dans l'histoire de Jean-Michel Trogneux. Elle semblait reliée au remariage de Véronique Dreux à Toulon, alors que ce second mariage de Mme Dreux n'a eu lieu dans cette ville que par une pure coïncidence.. Elle était surtout confirmée par des contacts de Natacha et de Xavier Poussard. Celui-ci s'en explique ainsi [F&D503p5] :

> Il se trouve que, par hasard des relations communes, nous avons pu entrer en contact avec un ami de Jean-Jacques Trogneux [fils de Jean-Michel, voir trois chapitres auparavant]. Un ami relativement proche puisqu'il fut même son colocataire pendant plusieurs années, au début des années 2000. En contactant cet individu, nous pensions enfin pouvoir valider ou invalider aussi simplement que définitivement notre hypothèse de travail. Or lors du premier échange téléphonique (13 décembre à 11 h), notre correspondant nous a certifié qu'il n'avait jamais vu physiquement le père de Jean-Jacques Trogneux, n'avait jamais vu de photographies de lui, et que Jean-Jacques Trogneux ne lui avait jamais parlé de son père.
>
> Lorsque nous lui avons soumis notre hypothèse de travail, l'individu est resté songeur avant de se souvenir qu'à l'époque, Jean-Jacques Trogneux parlait souvent d'un jeune politicien qui allait casser la baraque et qu'il s'agissait sans doute d'Emmanuel Macron.
>
> Trois heures plus tard, nous avons été recontacté par le même individu qui, sur un tout autre ton, a affirmé que l'existence actuelle de Jean-Michel Trogneux était avérée, qu'il avait été bijoutier à Toulon, qu'il habitait 14, rue des Vergeaux, que Jean-Jacques Trogneux organisait d'ailleurs des fêtes au domicile de ce père qui ne souhaitait tout simplement pas apparaître en raison d'un cursus raté et d'un physique ingrat ("*un petit gros*").
>
> En outre, nous devions contacter une tierce personne qui nous en dirait plus. Cette tierce personne n'a pas répondu à nos sollicitations.

Ce témoin briefé fait apparaître un Jean-Michel Trogneux au "*physique ingrat*" de type "*petit gros*", qui sera repris par les agents élyséens Moadab et Blanrue (Annexe A 7) jusqu'à lui donner corps. Pareillement, la fiche geneanet de Jean-Michel Trogneux sur la fameuse base fraternelle.org, que l'on soupçonne d'être télécommandée par l'Elysée, insiste sur la bijouterie Gallice :

♂ **Jean-Michel TROGNEUX**

(Jean-Michel Henri TROGNEUX)

- Né le 11 février 1945 - Amiens, 80000, Somme, Hauts-de-France, France
- Âge : 77 ans
- Ancien dirigeant mandataire de la SAS Les Spécialités Picardes, Directeur, en 1973, de la bijouterie Gallice (13 Place Puget à Toulon)

Biographie

Jean-Michel Trogneux s'est porté acquéreur de la bijouterie Gallice de Toulon le 12 juin 1973 et il aurait résidé en Allemagne quelques temps à la fin des années 60.

Deux fausses pistes validées par l'Elysée : la bijouterie Gallice et le soi-disant Jean-Michel Trogneux "*petit gros*", embrassé par Emmanuel Macron le 7 mai 2022 (Brigitte l'avait ignoré, tweet...).

Cela illustre à quel point l'entourage des Trogneux et des Macron a tenté, discrètement, d'endiguer le flot des révélations, par une sorte d'infiltration afin d'officialiser des erreurs. Ainsi se termine l'histoire de la bijouterie Gallice de Toulon, alors que commence celle de la société Métal-Picardie à Blangy-Tronville : suite en Annexe A 33.

On a donc là des preuves que l'Elysée suit de très près le déroulement de l'enquête sur Jean-Michel Trogneux et fait son possible pour brouiller les pistes, même en appuyant, si l'occasion s'en présente, une fausse piste malencontreusement amorcée par les chercheurs. Toute la "*contre-enquête de Moadab et Blanrue*" va en ce sens (Annexe A 7). Et on peut s'interroger sur l'opportunité élyséenne de dévoiler la photo de classe préparatoire d'Emmanuel Macron (Annexe A 29). Ou à informer que André-Louis Auzière a été "*reclus en clinique psychiatrique*" tout en le faisant démentir par Tiphaine Auzière (Annexe D 10). Le 15 mai. Un correspondant présente ainsi la stratégie de l'Elysée pour maintenir le secret d'Etat :

> Nous sommes face à trois niveaux de désinformation :
>
> 1. Le premier niveau, c'est la presse people, qui représente une véritable inondation de mensonges à l'eau de rose, destiné à noyer le plus vertueux des chercheurs. Cela déborde même sur la presse politique ("Le Monde", "Le Figaro"...). Et ce n'est pas cher : ça fonctionne tout seul grâce à un collaborationnisme très développé dans notre pays, celui que notre ami Lionel Labosse considère sous l'angle scatologique...
> 2. Le second niveau, c'est le déni frontal, que nous avons subi cet hiver suite à la percée opérée par ces dames (Natacha Rey - Amandine Roy), la "*fake-news complotiste*", là aussi relayée de très bonne grâce par le monde merdiatique.
> 3. Le 3e niveau est déjà plus professionnel, et ne joue plus sur cet effet de caisse de résonance : il s'adresse directement au noyau dur de la brigittologie. C'est Blanrue et Moadab [Annexe A 7], probablement aussi ce Kots avec sa photo faussement datée [Annexe A 11], d'autres sûrement encore. Jusqu'à exploiter nos erreurs comme pour la bijouterie Gallice.
>
> Parallèlement à la désinformation (incluant le "trollage" sur Internet), il y a, symétriquement, la censure. Elle peut être utile au chercheur en lui désignant les bonnes pistes... Cependant, rien de tout cela n'est aussi efficace que le montage, très en amont et sophistiqué, opéré par Jean-Louis Auzière. Je crois qu'il est vraiment fort.

Photos Abaca, Starface, Sipa, Starface (lien)

21. (A) La grande soeur d'Emmanuel Macron, mort-née

A en croire la "légende" racontée dans les magazines people, Emmanuel Macron aurait eu une grande soeur mort-née. C'est ainsi raconté dans un article de France-Dimanche du 25 février 2017 :

> Emmanuel Macron : Le drame qui a hanté son enfance !
>
> L'énergique et charismatique candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, cache au plus profond de lui une tragédie familiale survenue peu avant sa naissance. [...]
>
> Quand on lit la biographie du Picard, on découvre qu'il est l'aîné d'une fratrie de trois enfants. Ce qui n'est pas tout à fait exact. En effet, dix mois avant de mettre Emmanuel au monde, Jean-Michel et Françoise ont vécu la plus cruelle des épreuves : perdre leur bébé. Une petite fille mort-née. Le couple aurait-il pu éviter ce terrible accident ? Il est possible qu'étant tous deux médecins, lui à l'hôpital de la ville et elle à la Sécurité sociale, cette question les ait hantés. Même si deux mois à peine après le drame, Françoise était de nouveau enceinte.
>
> Est-ce pour implorer la protection divine sur leur garçon à naître qu'ils l'ont appelé Emmanuel, qui signifie "*Dieu est avec nous*" ? C'est en tout cas un cadeau du ciel qui leur échoit ce 21 décembre 1977, à quatre jours de Noël. Mais si la vie reprend ses droits, la mort rôde toujours. Comme l'écrit Claude Askolovitch dans Vanity Fair : "*Françoise porte la blessure. Chaque mois de février, la douleur est lancinante. Retraitée aujourd'hui, elle exhale une souffrance en suspension que je ressens le jour où je la rencontre parce qu'elle veut me parler de son fils*". Comment un enfant qui succède à un bébé mort se construit-il ? [...]

Voici la fiche de cet enfant dans la généalogie presque officielle de la base geneanet fraternelle.org, et ce qu'est devenu son petit frère (son portrait officiel analysé par un tweet de BuzzFeedNewsFR) :

♀ Ne MACRON

- Née le 22 février 1976 - Hôpital Saint-Antoine, 184 Rue du Faubourg Saint-Antoine, - Paris, 75012, Île-de-France, France
- Décédée le 22 février 1976 - Hôpital Saint-Antoine, 184 Rue du Faubourg Saint-Antoine, - Paris, 75012, Île-de-France, France

Parents

- Jean-Michel MACRON 1951
- Françoise NOGUÈS 1950

Frères et sœurs

- ♂ Emmanuel MACRON 1977
- ♂ Laurent MACRON 1979
- xx

Demi-frères et demi-sœurs

Du côté de Jean-Michel MACRON 1951

- avec Hélène JOLY ca 1960
  - ♂ Gabriel MACRON 2005

Notes

Naissance

06h10

Sources

- *Personne: CdBdM 2021*
- *Naissance: Paris 12e, Année 1976, Acte n°530, 06h10*

Alors que, pourtant dans la même base, les dates de mariage (vers 1976) et de divorce (vers 2010) du couple Jean-Michel Macron / Françoise Noguès sont approximatives (Chapitre 17), nous avons pour cet enfant mort-né sans prénom un luxe inhabituel de précisions. Il est de sexe féminin, né et décédé le 22 février 1976 à 6 h 10 à l'hôpital St Antoine de Paris 12ème, enregistré à l'état civil sous le numéro d'acte 530.

Premier problème : le bébé ne serait pas né 10 mois avant Emmanuel mais un an et 10 mois avant. On se demande aussi pourquoi il serait allé naître à Paris. La maternité de l'hôpital St Antoine, fermée en 2012, n'était pas particulièrement réputée pour les naissances difficiles. Mais il y a encore beaucoup plus gênant...

Il existe des fichiers des personnes décédées en France, à l'usage du public. Un brigittologue ayant une bonne maîtrise de l'accès à ces données a cherché les enfants morts-né Noguès et Macron (même avec des approximations orthographiques). Il n'a trouvé que deux références : "*Macron, Philippe Marc Michel né à Croix le 20/09/1970 et mort le même jour à Lille*", "*Noguès, Sophie Joëlle Marie née à Rennes le 01/07/1974 et morte le même jour à Rennes*". Il a alors étendu sa recherche aux enfants morts avant leurs deux ans. Puis il a eu une attention particulière sur Paris 12ème en 1976 : il a trouvé 4 filles et 14 garçons dont les noms et prénoms ne permettent aucun rapprochement. Enfin, le 22 février 1976, sur toute la France : il n'y a eu que deux bébés (garçons) nés et morts ce jour, l'un dans la Meuse, l'autre à Lyon.

Il reste un enregistrement sans prénom, même si c'est rare. Il n'y a que 3 enfants mort-né sans prénom morts le jour de leur naissance en France dans les années 70 (qui n'ont rien à voir avec notre affaire). Il y aurait le cas, encore plus rare, d'un enfant mort-né non déclaré ou non reçu et traité par l'INSEE, qui dit qu'il peut y avoir des manques.

Cet enfant semble donc être fictif, mais pourquoi dire qu'elle aurait "*hanté son enfance*" ? Les témoignages sont contradictoires. Sylvie Bommel dont l'enquête est pourtant fouillée, dans son livre "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", ne dit pas un mot sur le grande soeur mort-née, comme Emmanuel Macron lui-même dans son livre de la campagne électorale :

> En 2017, dans son livre "*Révolution*, il consacre cinq pages à sa grand-mère Manette. Contre à peine une à ses parents. Et deux lignes à son frère Laurent, et à sa soeur, Estelle, juste le temps de mentionner qu'ils sont radiologue et néphrologue et qu'il était donc le seul de la famille à ne pas participer aux discussions médicales qui duraient des heures. Aucune mention non plus de son demi-frère Gabriel, né en 2005 de la seconde union de son père, et encore moins de la compagne de ce dernier, Hélène, psychiatre dans un hôpital d'Amiens (et un médecin de plus !). En revanche, il prend soin de citer le prénom des trois enfants de Brigitte et de leurs conjoints et de ceux de ses petits-enfants [...].

L'enfant mort-né permet d'accréditer que le couple des parents officiels d'Emmanuel aurait été constitué bien avant sa naissance, ce qui est rassurant pour le public et évite les recherches indiscrètes. Emmanuel a pour second prénom Jean-Michel, reprenant le prénom du grand frère de sa mère Françoise, médecin, qui aurait aidé sa soeur en cette période difficile. Manette, la mère de Françoise aurait aussi apporté une assistance précieuse, ce qui explique son attachement à l'enfant. Cela signifie que, en bas-âge, Emmanuel Macron se serait appelé Emmanuel Noguès... Restent, à mon avis moins probables, les autres hypothèses où Jean-Michel Macron aurait reconnu Emmanuel dès sa naissance, qu'il soit le père biologique ou pas.

Dans un article très récent, du 15 mars 2022, Jean-Michel Macron déclare que, sur la vie personnelle de son fils, "*trop d'inepties ont été racontées*". Il y en a dans le faisceau d'hypothèses présentées sur cette page, mais cela fait aussi plus de cinq ans que des inepties, présentées comme des certitudes, sont exprimées par le couple Macron, inepties que ses propres parents, frères, soeurs, cousins laissent dire, générant de multiples nouvelles inepties. Cela ne peut que s'aggraver car les mensonges, les dénis, les silences prennent de l'ampleur et sont de plus en plus connus, générant et multipiant de nouvelles inepties. Cela va devenir de plus en plus insupportable pour la famille proche, que le couple Macron a choisi de sacrifier sur l'autel de sa notoriété.

Revenons à l'enfant mort-né. Ce que Françoise Noguès (probablement briefée par sa grande amie Brigitte...) a raconté à Vanity Fair, repris dans dans plusieurs journaux, serait donc un conte pour faire pleurer les chaumières, inventé par Mimi Marchand et Brigitte Macron. A cette époque, février 2017, il fallait attendrir l'électorat et l'inviter à voter pour un candidat "*pudique sur son enfance*" - comme écrit dans l'article de France Dimanche - ayant vaincu cette terrible épreuve, tellement digne de confiance... Aujourd'hui, on sait qu'autour de Macron il y a partout des mensonges, aucune confiance n'est possible...

22. (A) Alger 1963

Le 29 mars, Amandine Roy a interviewé durant une >>>**vidéo**>>> de 2 h 2 mn (censurée par Youtube puis rétablie 7 mois plus tard) l'écrivain géopolitologue Morad El Hattab, que Richard Boutry avait accueilli pour "France-Soir" en janvier 2021 (entretien).

A droite, tweet de Facial.Cupping du 3 avril 2022

Comme pour les entretiens avec Natacha Rey, c'est beaucoup trop long et difficile à suivre. Il y a certes (vers le milieu) quelques révélations complémentaires sur la "*contre-enquête*" de Moadab et Blanrue (Annexe A 7) que l'on savait déjà bidonnée. Mais il y a surtout deux révélations vraiment nouvelles (aux minutages 1:19:45 et 1:44:26), que voici rassemblées, de façon très courte, en une seule :

>>>**video**>>> de 2 min 14

.

Commençons par la deuxième révélation. Dans son entretien, Morad El Hattab déclare que, selon le recensement préalable au service militaire en 1963, Jean-Michel Trogneux habitait alors à Alger, au 87, Boulevard Camille Saint-Saëns à Alger (aujourd'hui Bd Mohamed V), où il était étudiant. Il avait alors 18 ans.

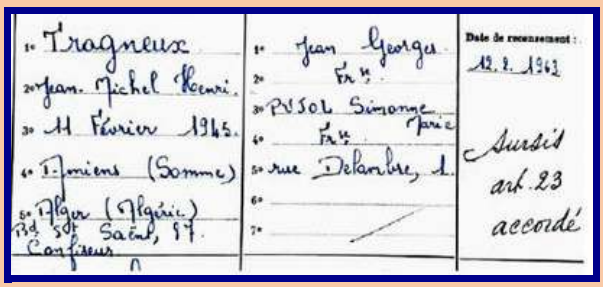

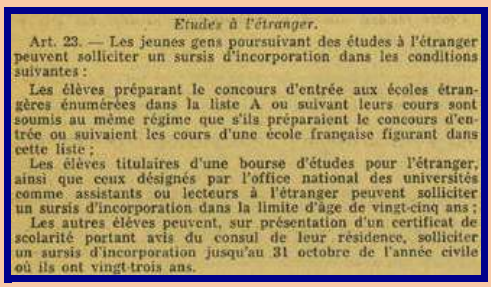
Etudes à l'étranger.

Art. 23. — Les jeunes gens poursuivant des études à l'étranger peuvent solliciter un sursis d'incorporation dans les conditions suivantes :

Les élèves préparant le concours d'entrée aux écoles étrangères énumérées dans la liste A ou suivant leurs cours sont soumis au même régime que s'ils préparaient le concours d'entrée ou suivaient les cours d'une école française figurant dans cette liste ;

Les élèves titulaires d'une bourse d'études pour l'étranger, ainsi que ceux désignés par l'office national des universités comme assistants ou lecteurs à l'étranger peuvent solliciter un sursis d'incorporation dans la limite d'âge de vingt-cinq ans ;

Les autres élèves peuvent, sur présentation d'un certificat de scolarité portant avis du consul de leur résidence, solliciter un sursis d'incorporation jusqu'au 31 octobre de l'année civile où ils ont vingt-trois ans.

Extrait du recensement. La mention "*Confiseur*" pourrait signifier que JMT habitait chez le confiseur de cette adresse, peut-être un ami de ses parents... Cela peut aussi vouloir dire qu'avant d'être placé à Alger, il avait commencé, ou mené un apprentissage de confiseur, sous la tutelle paternelle (années 1959-61). Le 87 Bd Saint-Saëns abritait un "*hôtel pension, location toute durée*" (annonce).

Or, justement, Brigitte a dit qu'elle a fait des études à Alger :

Article du 1er décembre 2017 sur le site algerie360.com (autre article).

> Brigitte, l'épouse du président français, Emmanuel Macron, visitera la Faculté centrale d'Alger (Université Benyoucef Benkhedda), où elle aurait des souvenirs. En effet, Emmanuel Macron effectuera, le 6 décembre prochain, une visite officielle en Algérie dans le cadre de sa tournée en Afrique. Selon nos informations, les autorités algériennes ont été informées de la volonté de la première dame de France de visiter la Fac centrale d'Alger, où elle aurait étudié. Actuellement, l'on a tout de même remarqué des travaux d'embellissement de l'université en question. Selon nos informations, les travaux ciblent plus particulièrement une salle que Brigitte Macron souhaiterait visiter.

Finalement, Brigitte Macron n'a pas fait le déplacement et la visite présidentielle à la faculté a été annulée in extremis (article).

On n'étudie pas à dix ans, l'âge qu'aurait eu en 1963 la Brigitte née en 1953. Une légende pourrait la faire étudier à Alger dans les années 70, mais toujours en dehors du monde réel. Le personnel de l'université a bien dû s'apercevoir qu'elle n'apparaissait pas dans leurs registres. Il est même possible que Jean-Michel n'y apparaisse pas non plus et que ce soi-disant passage à l'université soit du bluff ou un arrangement avec la réalité, comme le CAPES. Surtout que la date de 1963 interroge, un an après la difficile paix d'Evian !...

Toutefois, la suite présentée dans le Chapitre 25, avec le pensionnat et les photos, apporte une bonne crédibilité à un séjour de Jean-Michel à Alger, davantage en 1961-1962.

23. (A) Le précédent Obama

La première des deux révélations de Morad El Hattab (vidéo à l'Annexe précédente) est à mon avis la plus importante. Elle permet de mieux comprendre la "légende" Brigitte et le déni opéré par le couple Macron.

Lorsque j'ai commencé à étudier le dossier, en décembre dernier, j'ai trouvé une documentation en anglais de 66 pages sur Brigitte. Et j'ai eu la surprise d'y apprendre que Michelle Obama était, elle aussi, née homme. Sur le coup, j'ai fait une rapide recherche et comme rien ne me semblait évident et sûr, j'avais rejeté cette information.

Un aperçu du débat. A gauche Mickael Robinson, avec son ami Barack Obama (photo contestée, comparaison avec variante plus féminine qui serait l'original, le retoucheur est doué...). A droite Michelle Obama, née Robinson, avec son mari, président des Etats-Unis de 2009 à 2017. Est-ce la même personne ? Oui pour cet article, non pour celui-là. + Voir P.-S. 45.

Cela m'est revenu en tête quand il est devenu certain qu'Emmanuel Macron allait se représenter aux élections présidentielles. Comment, avec une telle casserole, est-il possible de croire que, pendant 5 années supplémentaires, les médias et la population vont continuer à considérer que Brigitte est une femme ? La seule réponse vraiment probante qui m'est apparue est celle-ci : parce qu'il y a eu le précédent Obama. Puisque le couple Obama a réussi à camoufler, avec la complicité des grands médias, que Michelle est née homme, le couple Macron doit lui aussi y arriver. Tout en faisant oublier que Brigitte est une pédocriminelle. Ce terme est employé par Morad El Hattab qui cite l'article 227-22 alinéa 1 (ici), en correspondance avec Wikipédia, on l'a vu. Ce n'est pas le cas pour Michelle Obama, la différence est essentielle.

Je ne sais pas si Michelle Obama est née homme et je m'en fiche, elle vit dans son coin, sans incidence sur nous. Par le survol rapide que j'ai fait (et je ne veux pas aller au-delà), je trouve troublant que Mme Obama ait été incapable d'apporter un démenti (c'est si facile : analyse ADN, prise de sang...) et il me semble qu'il y a moins d'éléments factuels que pour Brigitte (ce serait moins net aussi pour l'apparence physique) + voir P.-S. 45. Inversement, je sais ce qu'il en est pour Brigitte Macron et nous sommes des millions à être concernés par sa pédocriminalité et les méfaits de son conjoint. Il nous faut sortir d'une gouvernance basée sur leurs mensonges en tous genres. Elle nous a menés à une maladie mal soignée, à une piquouze généralisée aux effets non maîtrisés, à un apartheid et au désespoir de trop de soignants. Et l'endettement public, etc. Et ce couple pervers veut nous emmerder cinq ans de plus, "*jusqu'au bout*" ?

Le précédent est un gros atout pour Macron. Quelques articles, comme celui-là, y trouvent déjà un argument. Ceux qui le conseillent se sont appuyés probablement là-dessus, et plus précisément l'un d'entre eux, un conseiller très spécial. C'est ce que vient de nous révéler Morad El Hattab. Il ne pensait pas que Mimi Marchand (voir Annexe D 10) ait pu à ce point tout imaginer et il a cherché ailleurs. Voici ce qu'il a trouvé (propos légèrement transposés) :

> Je cherchais, dans ce scénario, qui pouvait avoir préparé cela avant. Je me disais, ce n'est pas possible, il y a un Américain dans la boucle. Or, j'ai trouvé une trace dans un article du journal "Le Monde" qui date de 2019 d'un homme qui s'appelle Joel Benenson. Il vient à Bercy [Paris, Ministère de l'économie] en 2015 lorsque Macron est ministre pour conseiller les Macron sur leur communication. Or qui est Joel Benenson ? Il est celui qui s'est occupé de la construction du couple Obama.

Autre témoignage de la rencontre Macron - Benenson de novembre 2015 (lien). Xavier Poussard parle aussi de cette visite [F&D498p6] :

> Réputé membre du Grand Orient de France [Challenges, 23 février 2019], c'est avec un carnet d'adresses assez fourni qu'Ismaël Emelien rejoint Emmanuel Macron à Bercy en 2014. Celui pour qui il oeuvre en coulisse depuis au moins deux ans le présentera même comme son "*plus proche collaborateur*" à l'influent "*spin doctor*" Joel Benenson lors de sa visite à Bercy, en novembre 2015. Introduit par le sarkozyste Julien Vaulpré via les réseaux de la French American Foundation, Joel Benenson arrive auréolé de ses succès aux présidentielles américaines de 2008 et de 2012, ayant ellaboré la stratégie consistant à vendre le couple Obama plutôt qu'un programme.
>
> Notons ici que les soupçons plus qu'étayés sur une transsexualité de Michelle Obama (cf. F&D 487] valent aujourd'hui à l'épouse de Barack Obama d'être recensée dans le registre des "*célèbres transgenres et travestis*" établi par le site Internet très informé sur la question doublegenre.wordpress.com [site en français].

A gauche, en février 2014, Emmanuel Macron, accompagnant François Hollande à Washington, avait dîné avec Joel Benenson [article avec liste des invités, photo Mark Wilson, Getty Images]. A droite, Joel Benenson, qualifié de "*Gourou d'Obama*" dans un article de Challenge, était à Paris en juillet 2019 [photo AFP].

"*Vendre un couple plutôt qu'un programme*" : c'est effectivement ce qui s'est passé en 2017, on en a eu l'illustration à de multiples reprises dans ce dossier. La stratégie Macron a été copiée sur la stratégie Obama. Joel Benenson l'a conçue, Brigitte Macron et Mimi Marchand l'ont mise en oeuvre, c'est ce qui apparaît désormais. "*Le couple présidentiel a très tôt participé, à l'aide d'une vaste campagne de communication, à sa propre mise en image et à sa propre peopolisation*" (article du site Acrimed du 5 juin 2017).
Joel Benenson était le chef de la stratégie dans la campagne d'Hillary Clinton en 2016 (article). Elle avait perdu.

24. (A) Lien possible entre Emmanuel Macron et J.-J. Trogneux

Nombreuses sont les familles avec des pères biologiques qui ne sont pas les pères déclarés, à un point tel que la législation française interdit les comparaisons d'ADN, sauf cas exceptionnels. Dans des familles au passé obscur, comme les Trogneux et les Macron, il est donc légitime de se poser des questions de filiation biologique. Ces filiations ne sont pas inconnues des familles, au moins des géniteurs, et sont conservées comme de lourds secrets plus ou moins partagés, avec éloignement ou amitiés conservées mais bancales.

De nombreux internautes ont été frappés par une forte ressemblance entre Emmanuel Macron époux de Jean-Michel / Brigitte et Jean-Jacques Trogneux fils de Jean-Michel (Chapitre 11) au point que certains, nombreux aussi, considèrent qu'ils sont demi-frères par leur père, ce qui signifie qu'Emmanuel serait le fils de Jean-Michel / Brigitte son épouse. C'est notamment la thèse du dossier NBI (Annexe A 37). Elle m'apparaît plausible mais j'y crois peu, extrêmement peu même, comme expliqué en Conclusion, à l'année 1977. La présente hypothèse, suggérée par une correspondante, Maria, donne une autre explication à la ressemblance physique : ils seraient cousins germains (ou à demi, un seul grand-parent commun et non deux). L'ancienneté de la liaison, 1950, et l'ignorance qu'aurait pu en avoir Jean-Michel Trogneux rendent la probabilité de ce schéma neveu-oncle meilleure que celle de fils-père, mais les indices allant en ce sens sont, on va le voir, actuellement peu nombreux et très fragiles. Voici l'hypothèse de Maria :

> Manette [Germaine Arribet, mariée Noguès, grand-mère d'Emmanuel] a pu avoir une relation avec Jean Trogneux [père de Jean-Michel / Brigitte], et ainsi donner naissance à Françoise [Noguès, mère d'Emmanuel]. Elle a pu en avoir la certitude du fait de l'absence de relations avec son mari pendant cette période. Françoise aurait alors eu une place à part. Par leur père biologique Jean Trogneux, avec qui sa mère Manette aurait gardé quelques liens, Françoise Noguès et Jean-Michel Trogneux auraient fait connaissance très jeunes. Cela explique à la fois leur longue amitié [Chapitre 24], la ressemblance entre Manu et Jean-Jacques et l'attitude de Manette lors de la liaison Brigitte-Manu. Quelque part, les fruits de son grand amour passager...

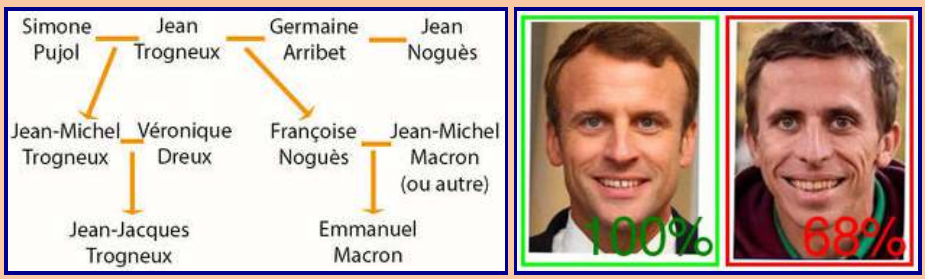

Hypothèse de cousinage expliquant la ressemblance entre Emmanuel Macron et Jean-Jacques Trogneux

A gauche : 60 % est faible pour une relation père-fils.
Au centre et à droite : Jean Trogneux pourrait-il être le père biologique de Françoise Noguès ? Faible encore.

Comme pour celle des demi-frères, cette hypothèse des cousins germains, quoique possible, m'apparaît peu probable pour deux raisons. D'abord la ressemblance physique entre Jean Trogneux et Françoise est passable (confirmé par Betaface ci-dessus), d'autre part nous n'avons pas d'indice laissant croire que Jean Trogneux, vivant à Amiens, et Germaine / Manette Arribet, vivant à 30 km, à Poix-de-Picardie (où est née Françoise) se soient connus en 1950 (Françoise est née le 8 décembre 1950). Ah si : quand Manette est allé acheter des macarons à Amiens !... Ou une relation associative, comme le Rotary Club... Un cousinage pourrait donc expliquer une ressemblance physique autant qu'une fratrie. Et cette notion de ressemblance est subjective et mène facilement vers des erreurs, comme pour la photo de la simili gay pride 1977.

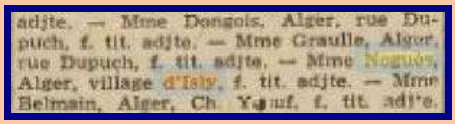
adjte. — Mme Dongois, Alger, rue Dupuch, f. tit. adjte. — Mme Graulle, Alger, rue Dupuch, f. tit. adjte. — Mme Nogues, Alger, village d'Isly, f. tit. adjte. — Mme Belmain, Alger, Ch. Yanuf, f. tit. adjte.

Le 15 mai. Germaine Arribet, qui avait obtenu son baccalauréat en 1935 (coupure de presse, lien) et qui s'était mariée avec Jean Gabriel Noguès en 1939 (Chapitre 17) est-elle partie enseigner en Algérie ? Serait-elle cette "*Mme Noguès" d'Alger nommée dans le village d'isly comme titulaire adjointe*", que mentionne une une coupure de presse, ci-contre, de l'Alger Républicain du 15 septembre 1945 (lien) ? Ainsi, une rencontre avec Louis Auzière est possible, puis par son intermédiaire avec Jean Trogneux. On a certes aucun indice fort d'une telle double rencontre entre Louis et Jean ainsi qu'entre Louis et Germaine, mais si Jean a fait venir son fils Jean-Michel à Alger vers 1961, c'est probablement qu'il y connaissait du monde...

[Photo de droite : Abaca]

25. (A) Les lieux de naissance et d'habitation des enfants Auzière

Le 12 avril, Chloé Frammery (fin du Chapitre 26), outre sa révélation sur le Royal Palace, en Alsace, a communiqué, sans preuve formelle, les informations suivantes, délivrées par un retraité de la Sécurité Sociale :

- il n'y a aucune trace d'un André (ou André-Louis) Auzière à la Sécurité sociale, ce qui confirme que c'est un personnage fantôme,
- il n'y a pas de mouvement sur la carte vitale de Jean-Michel Trogneux depuis 20 ans, ce qui confirme qu'il a changé d'identité,
- Catherine Audoy a travaillé à New-York et Los Angelès dans les années 80, ce que l'on savait déjà pour New-York.
- deux des trois enfants Auzière ont une annotation en marge de leur fiche d'état civil, sans en savoir plus. Cela signifie qu'ils ont été adoptés ou ont changé de nom, mais on peut estimer que tout autre cause, moins fréquente, est possible. Logiquement, les deux enfants en question seraient les aînés Sébastien et Laurence nés en 1975 et 1977, dans des conditions familiales similaires, Tiphaine étant née plus tardivement en 1984.

Parallèlement un correspondant nous a envoyé les documents suivants, déjà signalés par Sylvie Bommel :

- André Auzière est sur le bottin de Croix, de 1977 à 1983.
- Un Auzière (probablement André) est sur le bottin d'Issy-les-Moulineaux en 1975

52 r Ferdinand Buisson
AUZENAT D 3 r Marcellin Berthelot 644.25.45
AUZIAS M
6 r Jules Edouard Voisembert.. 644.64.86
AUZIÈRE A 1 r Claude Matrat..... 642.42.99
AVAGBO Mr Mme 10 av Jean Jaurès 645.19.23
AVAKIAN V 126 av Verdun..... 644.09.78

"AUTO ECOLE ST MARTIN
BOUSSEMART F.X.
28bis pl République..... (20) 72.11.79
AUZIERE André 5 résid Flandre (20) 98.04.78
AZAOUN Salh 24 r Chevreul..... (20) 70.49.15
BAAS J pomp fun 131 r Kléber

Bottins téléphoniques d'Issy-les-Moulineaux 1975 et de Croix 1977. Et extrait de celui de Croix 1983.

Les naissances ont lieu à Amiens, mais les annonces du "Courrier Picard" indiquent aussi le lieu d'habitation de la mère. Prenons le cas de Laurence :

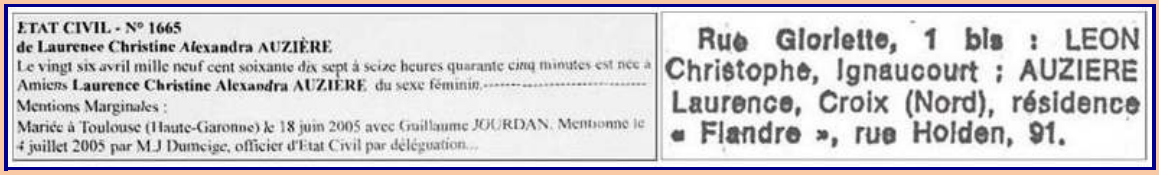
ETAT CIVIL - N° 1665
de Laurence Christine Alexandra AUZIÈRE
Le vingt six avril mille neuf cent soixante dix sept à seize heures quarante cinq minutes est née à Amiens **Laurence Christine Alexandra AUZIÈRE**, du sexe féminin.
Mentions Marginales :
Mariée à Toulouse (Haute-Garonne) le 18 juin 2005 avec Guillaume JOURDAN. Mentionné le 4 juillet 2005 par M.J Dumcige, officier d'Etat Civil par délégation...

Rue Gloriette, 1 bis : LEON Christophe, Ignaucourt ; AUZIERE Laurence, Croix (Nord), résidence « Flandre », rue Holden, 91.

D'un côté (état civil) elle est née à Amiens. De l'autre côté, dans le journal d'Amiens, elle est née au 1 bis rue Gloriette, qui est l'adresse d'une maternité d'Amiens, pour des parents habitant "*Croix (Nord), résidence Flandre, rue Holden, 91*". Il n'y a donc pas contradiction, le lieu de naissance est bien Amiens. C'est d'ailleurs ce qui est marqué sur la convocation de la plainte contre Natacha Rey. Et, pour le lieu d'habitation, cela correspond à ce qui est marqué dans les bottins.

Cela soulèvait une autre question : pourquoi, habitant la banlieue de Paris (Issy-les-Moulineaux) ou, plus tard, celle de Lille (Croix), leur mère est-elle venue accoucher à Amiens ? La réponse sera trouvée quelques semaines plus tard...

26. (A) Jean-Michel Trogneux aux USA en 1969

Nous l'avons vu en fin de Chapitre 8 : "*Dans sa troisième vidéo, Natacha Rey signale que Brigitte s'est rappelée avoir vécu seule aux Etats-Unis lors de l'alunissage de Neil Armstrong en 1969 (lien). Elle aurait eu 16 ans à l'époque, que faisait-elle seule là-bas à cet âge ? Jean-Michel, lui, avait 24 ans et ce séjour apparaît alors beaucoup plus vraisemblable*".
Ce 14 avril, une correspondante brigittologue m'envoie trois photos avec ce message :

> Je pense qu'il faut creuser la question du Stonewall Inn en 1969 et également la première gay pride en 70. Brigitte Macron a dit qu'elle était aux USA quand Armstrong a marché sur la lune…. Et à peine un mois plus tard…. Bref voici quelques photos de l'événement à Greenwich village au Stonewall Inn. Ca mérite selon moi des recherches plus poussées...

Le visage de Jean-Michel Trogneux n'apparaît pas sur ces trois photos, mais un brigittologue pourrait le trouver sur d'autres... La page sur les émeutes de Stonewall à New York donne des détails sur des événements ayant permis de créer les premières associations militantes de soutien aux homosexuels, avant la première marche des fiertés de 1970.

Deux autres photos : Stonewall Inn en 1969 (lien) et la première gay pride de 1970 à New York (lien).

"*Les questions lunaires de Snoopy...*", tweet de Facial.Cupping du 3 avril 2022.

Photo AFP de Ludovic Marin et dessin d'Ignace

27. (A) Jean-Michel Trogneux et le Music Hall Adam Meyer

Dans le cadre d'une >>>**vidéo**>>> de 1h 35 du 12 avril de "*Journalistes sans frontières*", Chloé Frammery révèle (à 15:40) qu'elle a appris, par un correspondant retraité de la Sécurité Sociale que, de 1984 à 1989, Jean-Michel Trogneux travaillait dans un cabaret, le Royal Palace de la commune de Kirrwiller, à 25 km de Truchtersheim (les autres révélations sont traitées dans l'Annexe A 25). Il n'y a pas de preuve matérielle apportée, mais cela apparait, de prime abord, vraisemblable, chronologiquement cohérent. La page Historique" du site du "*Royal Palace*" nous apporte les éléments suivants :

> En 1980, Pierre Meyer décide de créer une petite scène de spectacle dans la salle du restaurant familial qu'il vient de reprendre avec son épouse Cathy. Il y présente tout d'abord, une fois par mois, puis très rapidement tous les week-ends, des spectacles de sept artistes, recrutés à Paris. En 1989, il investit l'équivalent de 1,5 million d'euros dans la construction d'une scène de 200 m2 [...] En 1996, l'établissement fait peau neuve. Un nouveau complexe de 800 m2, rebaptisé le Royal Palace sort de terre [...]

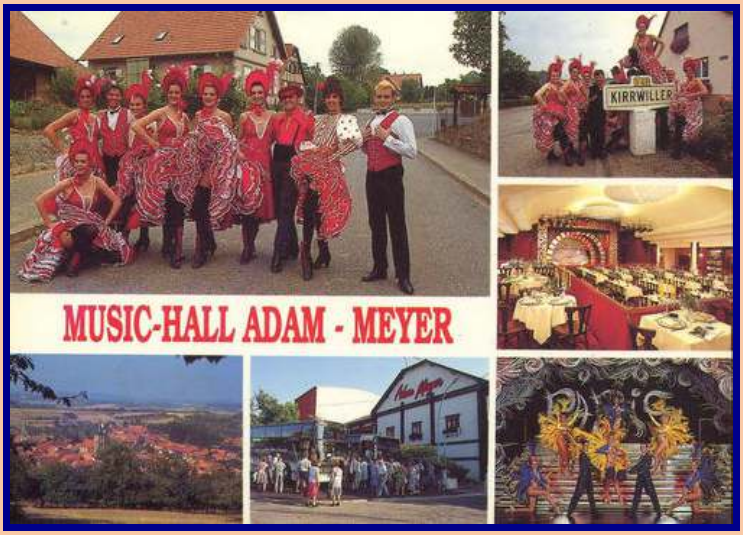

Cette carte postale nous montre les "*sept artistes, recrutés à Paris*". Aucune n'a une ressemblance marquée avec Jean-Michel / Brigitte Trogneux (comparaisons Betaface : 1 2 3 4).

Le 13 mai. il s'avère qu'à cette époque la vie agitée des années 1970 de Jean-Michel a été remplacée par une vie sage à Truchtersheim, une vie de mère de trois enfants et de professeur de français (Annexe A 36). Il apparaît donc très peu probable que Jean-Michel ait travaillé dans ce Music Hall. En plus, nous n'avons trouvé aucun nouvel élément le faisant croire. Est-ce encore une fausse piste habilement suggérée ou montée en épingle ?

Photos Jean-Marc Haedrich / Sipa et EPA (lien). 77 et 45 ans en 2022.

28. (A) La famille Trogneux, le tennis, Le Touquet et l'Algérie

Jean (Georges) Trogneux, le père de Jean-Michel, a été président du Tennis Club d'Amiens, président de la Ligue de Tennis de Picardie de 1964 à 1976 (lien) et, de 1971 à 1978 (il avait 62 à 69 ans), président fondateur du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) de Picardie, dont le siège fut d'abord situé à Amiens (lien). Le journaliste sportif Lionel Herbet dresse son portrait, repris sur une page du site picardie.franceolympique.com :

>
> Dans la foulée [de la création de la région sportive de Picardie], va se créer le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie. Le premier président est un grand Monsieur, issu d'une famille très connue dans la capitale régionale : Jean Trogneux qui est également le président de la Ligue de Picardie de Tennis. Nous avons connu cet homme d'une grande courtoisie, toujours souriant. Il incarnait un certain style aujourd'hui disparu.
> Jean Trogneux n'était pas un homme de terrain. Plutôt une personne faite pour évoluer à un niveau supérieur dans des sphères plutôt politiques [il a notamment été proche de Gilles de Robien, maire d'Amiens, député, ministre]. Jean Trogneux est resté en fonction jusqu'en décembre 1978. Il avait décidé de renoncer à ses fonctions deux ans avant que son mandat n'expire, avant les Jeux de Moscou. Des Jeux qui furent marqués par le forfait de certaines nations comme les Etats-Unis.

Ainsi, contrairement à ce que dit (ce jour 18 avril) la page de Wikipédia sur l'entreprise Jean Trogneux (extrait), ce n'est pas le fils Jean-Claude qui a tenu ce rôle, même s'il a aussi été président du club d 'Amiens, reprenant le flambeau, s'impliquant dans la vie publique amiénoise, contrairement à son frère Jean-Michel. C'est leur père Jean, de second prénom Georges. Son engagement dans le tennis est d'ailleurs très ancien. Lui-même était joueur de tennis. Il a disputé des tournois en double avec Léonce Deprez, qui fut champion des Flandres de tennis cadet avant de devenir maire du Touquet de 1969 à 1995 et de 2001 à 2008 et qui maria, en 1974 et en 2007, Brigitte Trogneux (avec quelles vérifications de légalité ?). Le couple Macron, propriétaire d'une belle villa au Touquet, dispose toujours du fort soutien de l'ancien maire (lien).

TENNIS

DE TOURNOIS EN TOURNOIS

Trogneux et Mlle S. Bricout gagnent à Merlimont-Plage

Le tournoi de Merlimont-Plage vient de se dérouler avec un gros succès. Il s'est terminé par la victoire de Trogneux dans le simple et celle de Mlle S. Bricout dans le simple dames. Résultats :

Simple, demi-finales : Dienne b. Ph. Barbier, 7-5, 6-1 ; Trogneux b. Deldique, 3-6, 7-5, 6-1.

Finale : Trogneux b. Dienne, 8-6, 6-4.

Simple dames, demi-finales : Mlle S. Bricout b. Mlle D. Stewart, 6-0, 6-2 ; Mlle G. Larcade b. Mme Ducornet, 6-3, 6-4.

Finale : Mlle S. Bricout b. Mlle G. Larcade, 8-6, 7-5.

Double, demi-finales : Trogneux-De Romance b. Aldebert-Bougon, 6-1, 6-0 ; Lips-Deldique b. Toucle-Bernard, 6-0, 6-2.

Finale : Lips-Deldique b. Trogneux-De Romance, 6-2, 8-10, 6-3.

Double mixte, demi-finales : Mlle S. Bricout-De Romance b. Mlle D. Stewart-M. Dupont, 6-3, 4-6, 6-4 ; Mlle G. Larcade-Deldique b. Mme Girard-Tonnele 6-0, 6-1.

Finale : Mlle Bricout-De Romance b. Mlle Larcade-Deldique, 6-2, 5-7, 6-4.

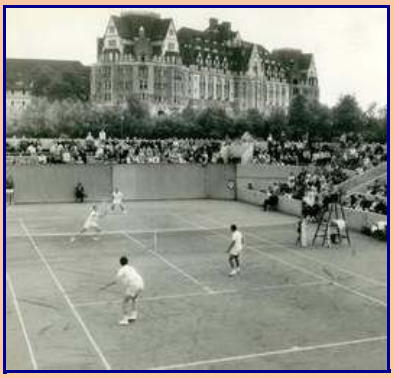

A gauche, "Le Figaro" du 31 août 1938 (lien). A droite, le court central du Touquet avant la seconde guerre (lien).

Jean Trogneux est aussi devenu président du club de tennis du Touquet en mars 1974. Cette passion pour le tennis a gagné la famille Trogneux. Une fille Trogneux a en effet participé à des compétitions à Amiens et à Alger, au moins de 1947 à 1950 :

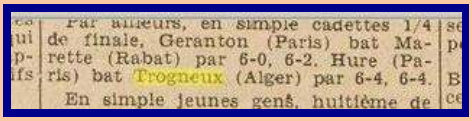

Par ailleurs, en simple cadettes 1/4 de finale, Geranton (Paris) bat Marette (Rabat) par 6-0, 6-2. Hure (Paris) bat Trogneux (Alger) par 6-4, 6-4.
En simple jeunes gens, huitième de

6-3, 6-4.
Jeunes filles : Mlle Darras (Paris) bat Mlle Trogneux (Amiens) par 6-2, 7-5.
En finale du double jeunes gens

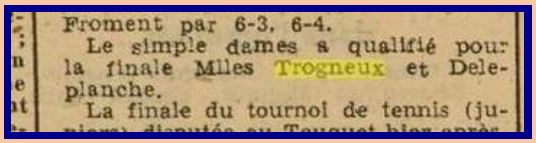

Froment par 6-3, 6-4.
Le simple dames a qualifié pour la finale Mlles Trogneux et Deleplanche.
La finale du tournoi de tennis (ju-

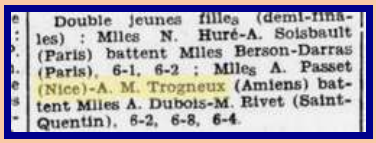

Double jeunes filles (demi-finales) : Mlles N. Huré-A. Soisbault (Paris) battent Mlles Berson-Darras (Paris), 6-1, 6-2 ; Mlles A. Passet (Nice)-A. M. Trogneux (Amiens) battent Mlles A. Dubois-M. Rivet (Saint-Quentin), 6-2, 6-8, 6-4.

"*Alger Républicain*", le 7 septembre 1947 (championnat de France à Roland-Garros), le 19 septembre 1948, le 20 août 1950 (Gallica) et le 17 septembre 1950 (lien). Aussi, pour cette dernière date, dans "*La Vigie Marocaine*" pour le championnat de France à Roland Garros (lien, extrait)

Quelle est donc cette demoiselle Trogneux ? Les initiales "*A M*" ne laissent guère de doutes : il s'agit de Anne-Marie, la fille de Jean, née le 9 juillet 1932. Elle a eu 14 ans en 1947 et 17 ans en 1950, ce qui est compatible avec les catégories cadets (14-15 ans) et juniors (16-17 ans). Bien que suivie dans un journal Algérien en 1950, elle n'est affectée à Alger que dans la première coupure de 1947. Et cela pourrait être une erreur car la veille, le 6 septembre 1947, un autre journal écrit "*Mlle Trogneux (Amiens) bat Mlle Tothe (Parts)*" (lien).

Si l'éventualité de la présence d'Anne-Marie Trogneux à Alger en 1947, apparaît mince, en ce cas avec son père ou un parent proche, vu son jeune âge, il apparaît certain que Jean-Michel y est au moins de 1961 (s'il est vraiment sur la photo de classe du début de Chapitre 25) à 1963 (à en croire la date du recensement militaire). Cela soulève de nombreuses questions. Par exemple : y-avait-il à Alger une pâtisserie associée à l'établissement amiénois de Jean Trogneux ?

J'ai cherché sur Généanet un frère ou un cousin de Jean (Georges) Trogneux qui serait parti en Algérie. Il avait un cousin germain (même grand-père Marc Trogneux), Ernest Trogneux, né en 1878, qui était pâtissier (lien). En 1905, lors de son mariage, il travaillait dans la pâtisserie de son demi-frère Jean (Arthur) Trogneux, le père de Jean (Georges) (annonce). Il a eu une fille Renée, née à Amiens en 1906, décédée à Salouël, dans l'Oise, en 1993, mariée à Amiens en 1935 avec Maurice Philippe (lien). Ont-ils vécu à Alger ?

- Ambroisine Horeillie "Aurélie" 1824-1888 & Inconnu ?
  - Marc Etienne Xavier 1852-1911 &1874 Maria (Voir Note) Duhamel 1851-1879
    - Adrienne Aurélie Maria 1875- &1906 Achille Antoine Pinard 1873-1950
    - Ernest Etienne 1878-1911/ &1905 Marie Jeanne Gabrielle Marchand 1886-1968
      - Renée Jeanne Virginie 1906-1993 &1935 Maurice Philippe
      - Jean Ernest Pierre 1908-1908
  - *Marc Etienne Xavier* 1852-1911 &1879 Olympe Elvire Pagniez 1858-1948
    - Arthur Etienne Jean Baptiste 1881-1951 &1908 Marguerite Lucie Charlier 1884-1973
      - Jean Georges 1909-1994 &1931 Simone Marie Madeleine Pujol 1913-1998

Les deux excellents joueurs Trogneux et Lacarrière, engagés dans notre tournoi de tennis.

En complément, d'autres coupures de journaux avec des compétiteurs de tennis nommés Trogneux (Jean et Anne-Marie) : 1 (1929) 2 (1931) 3 (1933) 4 (1934) 5 (1934, photo ci-contre) 6 (1935) 7 (1936) 8 (1936) 9 (1937) 10 (1938) 11 (1938) 11 (1939) 13 (1939) 14 (1939) 15 (1940) 16 (1942) 17 (1942) 18 (1943) 19 (1943) 20 (1947) 21 (1948) 22 (1950). Jean (Arthur) Trogneux, le père de Jean le champion de tennis était un champion du jeu de boule ferrée (coupures : 1 (1934) 2 (1934) 3 (1935) 4) (1936). Jean-Claude Trogneux, Le fils aîné du tennisman, frère de Jean-Michel, s'adonnait au cyclisme (article).

Tout cela amène d'autres interrogations. Les enfants Trogneux ont ils été envoyés à Alger pour échapper aux conséquences de la guerre ? Amiens a été détruite en 1940, à la Libération en 1944, il fallait tout reconstruire dans le centre-ville... La famille a-t-elle eu des relations dans le millieu aristocratique-colonial à Alger ? En particulier Jean Trogneux y a-t-il connu Louis Auzière, qui y a séjourné de 1943 à 1945 (cf. Annexe A 18) ? On sait que Jean-Michel a eu une nièce morte jeune (Annexe A 11). Serait-elle une fille d'Anne-Marie née à Alger ?

Le 20 avril. Un correspondant nous apporte des précisions sur les années de la seconde guerre mondiale à Amiens :

Jean-Michel Trogneux a-t-il été conçu sous les bombardements américains ? Si on remonte 9 mois avant sa naissance, on obtient mai 1944. Et c'est justement à cette période que les américains ont bombardé la ville, qui avait déja été bombardée en 1940. Cette page raconte le bombardement d'Amiens le 27 mai 1944 par les américains, 4000 maisons avaient été détruites.
On remarque que les établissements Trogneux sont restés ouverts pendant l'occupation Allemande (annonces : 1 (1940) 2 (1943) 3 (1943) 4 (1944) 5 (1944) (le 18 rue Duméril est actuellement le 12 place notre Dame). Et Jean Trogneux faisait toujours des compétitions de tennis. Pourtant, il y avait eu la bataille d'Amiens du 20 mai au 8 juin 1940. Du 20 mai 1940 au 31 août 1944, Amiens avait subi quatre années d'occupation par la Wehrmacht avec son cortège d'humiliations, pénurie, restrictions, spoliation, stigmatisation, répression, déportation et extermination. Elle fut libérée par les Britanniques et les FFI, le 31 août 1944. 25 % de la ville furent détruits dont 60 % du centre-ville. La population fuyant la ville, il ne restait que 5 000 habitants environ sur une population de 95 000 en 1939 (page Wikipédia). La famille Trogneux, en partie, avait-elle fui cet enfer ? Peut-être à Alger ?

Renaud Dély et Marie Huret ont publié en 2020 le livre "*Les Macron du Touquet-Elysée-Plage*". On y lit : "*J'ai d'abord sympathisé avec les parents de Brigitte, des commerçants bourgeois aisés ; ensuite c'est avec les garçons Jean-Claude et son frère Jean-Michel que j'ai tissé des liens », confie Jacques Noyer, 93 ans, curé doyen du Touquet, promu évêque d'Amiens (1987-2003)*" (lien).

29. (A) Emmanuel Macron à l'école primaire et en 6ème

Jean-Michel Macron ouvre la porte de la maison où a grandi son fils Emmanuel.
La présence de deux adultes et le nombre important d'élèves signifie-t-il qu'il y a réunion de deux classes ?
Emmanuel Macron, en bas à droite, en cours préparatoire (1983/1984) à l'école Delpech d'Amiens.

Ce 19 avril, le journal "*L'Alsace*" a publié un article sur Jean-Michel Macron, le père d'Emmanuel. Celui-ci a communiqué une photo de classe de son fils en cours préparatoire. Alors que l'on s'étonnait de ne pas l'avoir de photo en milieu scolaire avant la classe de cinquième, c'est là un élément qui pourrait aller à l'encontre de l'hypothèse, exprimée en Annexe A 14, selon laquelle "*Emmanuel pourrait ne pas avoir été à l'école primaire, ayant été instruit à domicile par sa grand-mère*".

Toutefois, même si cette photo apparaît très vraisemblable, le doute n'apparaît pas levé. Un correspondant me signale que "*A l'époque Germaine Arribet* [sa grand-mère Manette] *avait 67 ans et je pense qu'après cette année de CP, il a été scolarisé à la maison et élevé par la matriarche*". C'est plus clair au collège et au lycée La Providence d'Amiens. Gérard Banc, ancien professeur, a réalisé l'album des 150 ans de l'association des anciens élèves de la Providence, en date du 26 mai 2018, dont sont extraites les photos d'Emmanuel en 5ème (Chapitre 17) et en 6ème, ci-contre (reprises dans d'un lien TV RTS).

Il n'en reste pas moins que les interrogations soulevées par Xavier Poussard sont donc toujours d'actualité. Outre ce qui a déjà été repris dans le Chapitre 17 et les annexes A 10 et A 14, ajoutons :

[F&D500p4] Cette relation [entre Emmanuel et sa grand-mère] s'apparente à de l'instruction en famille, aujourd'hui violemment combattue par le gouvernement.
[F&D499p10] Dans "*Les Macron*" [Fayard 2017], il est indiqué qu'Emmanuel Macron a été scolarisé à l'école élémentaire de son quartier, l'école Delpech. Aucune photo de classe de ces années d'école primaire n'est connue [maintenant on en connaît une]. Puis, lors de son entrée au collège, l'enfant aurait été scolarisé à La Providence où il se serait tout de suite lié à Renaud Dartevelle [lien], le principal témoin de ces "*vertes années*" qui évoque toutefois une "*relation assez superficielle*", tout en précisant à Hervé Algalarrondo avoir été reçu "*chez ses parents*". Au sujet de de ces années de collège, il a été rapporté que Macron a effectué son stage de fin de troisième à Paris, dans l'édition, chez Bordas. Et c'est à l'occasion de la remise de son rapport de stage qu'il aurait tapé dans l'oeil de "*Brigitte*"...

Mais le plus étonnant, exceptionnel même, est ailleurs : on ne connaît aucune photo d'Emmanuel avec un membre de sa famille avant l'âge adulte. Pourquoi ? Compte-tenu des photos où il est plus jeune (Annexe A 15), une correspondante se demande si, en son jeune âge, il n'était pas considéré comme une fille. La réponse me semble davantage être dans sa relation étroite avec sa grand-mère Manette (Annexe A 14).

30. (A) Quel rôle a joué Jean-Louis André Auzière ?

Au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier, la personne Jean-Louis Auzière, André pour son second prénom, a pris de l'importance. Sa probable présence à Alger vers 1962 avec Jean-Michel Trogneux, sa présence comme marié sur la photo du premier mariage de Brigitte "Trogneux", les interrogations sur son neveu André(-Louis), sa plainte pour diffamation contre Natacha Rey, avec le concours de l'avocat de "Brigitte", en font un complice actif et essentiel de la tromperie "Brigitte Macron".

Jean-Louis André Auzière, peut-être en Algérie vers 1962, au mariage de 1974, et récemment.
A droite une copie intégrale de son acte de naissance avec en mentions marginales le 1er mariage en 1966 avec Susan Spray, le divorce en 1996, le 2ème mariage avec Catherine Audoy en 2003.

Jean-Louis André Roger Auzière est né à Meudon le 28 février 1943. Son père est Marius Alexandre Auzière né à Paris 9ème le 17 février 1893, âgé d'un peu plus de 50 ans, sa mère est Germaine Marie Bary, née à Paris 18ème le 4 avril 1896, âgée de presque 47 ans. Comme on l'a vu en Annexe A 18, le nouveau-né a alors pour frères et soeurs Louis 26 ans, Suzanne 24 ans et Marcelle 20 ans.

L'âge de la mère, enceinte à 46 ans, interroge. A 46 ans, après un an d'essai, autour de 10 % des femmes ont un enfant (source). Cela ouvre l'éventualité d'une mère biologique ayant refusé l'enfant. Peut-être sa fille Marcelle, qui a "*a choisi son mari par défaut, son premier choix étant mort à la guerre*" (lien). Marcelle est enterrée avec ses parents Marius et Germaine à St Jean de Bournay (photo, lien). A cause de sa naissance tardive, Jean-Louis a pu être très sensible aux problèmes familiaux de Jean-Michel et de sa petite soeur née tardivement. Toujours est-il que Jean-Louis fut très proche des enfants, de son âge, de son frère Louis, sorti major de l'Ecole Coloniale en 1935 (coupure de presse), ayant suivi un plan de carrière à travers l'Afrique de 1940 à 1963. Parmi les six enfants de Louis figure le fameux André(-Louis), premier mari de "Brigitte", censé être né à Eséka au Cameroun, un autre 28 février que Jean Louis, celui de 1951. Nous soupçonnons qu'il ait été substitué à une fille que nous avons prénommée Proba puis Brigitte dans le Chapitre 27. Nous y avons considéré que Jean-Louis se faisait souvent nommer par son second prénom, André, ce qui explique la confusion. Nous y reviendrons. Auparavant, suivons, avec Xavier Poussard, la carrière professionnelle de cet André, premier mari fictif de Brigitte Macron, puis la carrière de Jean-Louis.

André Louis Auzière (ou André-Louis) [F&D501p6]
Il est cadre de banque au Crédit du Nord à Lille, puis directeur de la Banque française du commerce extérieur à Strasbourg. ("*Comme s'il n'avait pas existé*", cf. Chapitre 9).

Jean-Louis André Roger Auzière [F&D501p9] :
Contrairement à André, les sources ne manquent pas pour écrire la biographie de Jean-Louis, André, né le 28 février 1943 à Meudon (Hauts-de-Seine), soit le même jour – un 28 février – qu'André Louis. Après des études de droit et de langues étrangères, Jean-Louis Auzière a fait carrière dans l'industrie du luxe, où il a occupé successivement des postes de directeur commercial et marketing chez Fabergé (1972-1978), puis chez Revlon (1978-1981), avant de rejoindre les Parfums Grès comme directeur général (1981-1987). Toujours dans le même secteur, il a lancé et présidé Indipar à Jouy-en-Josas (Yvelines), tout en intégrant diverses organisations professionnelles, ayant ainsi été secrétaire général de la Fédération des cristalleries et verreries à la main et mixtes et du Comité des Arts de la Table. Conseiller du commerce extérieur de la France (1983 et 1996), chevalier de l'ordre du Mérite (2012), il a prêté serment devant la Cour d'appel de Caen en février 2021, devenant ainsi conciliateur de justice dans la juridiction de Lisieux (Calvados).

On m'a fait parvenir des documents divers concernant André(-Louis) Auzière, les voici :

- 1951, un extrait d'acte de naissance d'André Louis Auzière.
- 1974, un extrait d'acte de mariage d'André avec Brigitte. Aussi en extrait de tables décennales (en 2 pages, marié et mariée).
- 1984, un extrait d'acte de naissance de Tiphaine Auzière.
- 1992, un document de 20 pages avec la signature d'André, "*dépositaire des fonds versés*" en page 20 (lien).
- 2001, un document de 33 pages avec la signature d'André, "*directeur régional adjoint de Natexis Banques Populaires*" en page 6 (lien).
- 2003, un document de 7 pages sur une vente après héritage d'un appartement, sans signature, avec indication d'André Louis et sa date de naissance en page 4.
- 2004, un document de 17 pages d'Information pour les professionnels de santé avec la signature d'André, représentant Natexis Banques Populaires, en page 14 (lien).
- 2012, un document de 62 pages de statuts d'une SCI avec la mention d'André et "Brigitte", sans signature en page 41 (lien).

Et aussi un document de 1996 de 14 pages avec la signature de Jean-Louis, "*cédant*" en page 7 (lien), ce qui permet de comparer les signatures d'André et Jean-Louis.

Nous avons la quasi certitude qu'André Auzière n'existe pas, à cause notamment de la photo du mariage, du fait que "Brigitte" soit née homme, qu'on n'a pas de photo de lui, sinon celle de quelqu'un d'autre avec la tondeuse à gazon etc. Parmi les documents présentés ci-dessus, ceux de la naissance et du mariage ont pu faire l'objet d'une falsification récente avec les moyens de l'Etat. Cela apparaît beaucoup plus difficile à réaliser pour les cinq documents suivants, de 1992 à 2014.

Nous avons vu au Chapitre 27, notamment pour le bottin téléphonique, que Jean-Louis se faisait nommer de son second prénom André. Cela pourrait faire illusion pour les documents de 1992, 2003, 2014, peut-être avec un faux acte de naissance. Mais les documents de 2001 et 2004 interrogent encore, montrant l'existence d'un André Auzière banquier dans l'exercice de son travail. Tel un agent secret ayant deux identités professionnelles, Jean-Louis aurait-il pu, de temps en temps, avec l'appui de sa hiérarchie, travailler pour une banque ? On dépasse là le cadre de notre affaire et il y a lieu de s'interroger sur le but poursuivi. Cette carrière professionnelle est pourtant aussi fantomatique que le rôle d'époux de "Brigitte" et père des trois enfants Auzière, comme le signale Xavier Poussard [F&D501p7] (tweet de Jol Vil du 18 mai) :

> Dans les archives du secteur bancaire, André Auzière a laissé encore moins de traces que dans les mémoires. Pas un rapport, pas un colloque, rien qui ne le fasse exister [sinon, maintenant, ces deux documents de 2001 et 2004].[...] A part l'épisode de la tondeuse à gazon précédemment relaté, les mémoires sont blanches. On se croirait dans un épisode de Black Mirror où les officines du Président auraient trouvé le moyen de pénétrer dans les cerveaux de ses anciennes connaissances pour tout y effacer. Plus qu'un "*fantôme*", André-Louis ou André, Louis Auzière serait-il un personnage fictif ? Non, conclut toutefois Sylvie Bommel qui se réfère à un document (non reproduit), un acte de mariage qui "*précise qu'André est stagiaire hors cadre (statut qui, en jargon bancaire, correspond à cadre débutant) [...]*".Ce document a-t-il été créé a posteriori et placé opportunément sur la route de Sylvie Bommel ?

Oui, il y aurait eu des documents créés a posteriori, surtout pour le cadre familial, mais d'autres dans le cadre professionnel interrogent sur une vie professionnelle double en légers pointillés... Le personnage d'André Louis Auzière, avec son métier de banquier, a probablement été créé vers 1988 (cf. Chapitre 27), il fallait lui donner un minimum de consistance... Et les familles Trogneux et Auzière ont de solides appuis.

Ce qui précède, avec la notion d'agent secret, a fait réagir un correspondant qui nous apporte cet éclairage :

> Je penche pour quelque chose lié aux services secrets pour une mission ponctuelle qui correspond à l'inversion de l'ordre des prénoms. Des fois ils utilisent aussi la suppression d'une lettre dans le nom ou le remplacement d'une lettre par une autre. Aussi garder la date d'anniversaire. Ce n'est pas une "*légende*" à proprement parler mais ça évite le recoupement et si la couverture tombe, cela permet d'invoquer l'erreur ou le nom d'usage sans embarras.
> Le fait que Jean-Louis Auzière ait été Conseiller du commerce extérieur de la France (1983 et 1996) pourrait correspondre à des fonctions occupées en parallèle "*under cover*" et "*a minima*" à la BFCE c'est à dire Natixis, sous une identité légèrement modifiée.

Le 8 mai. Le parcours à travers la France de Jean-Louis Auzière et son double André Auzière peut être retracé à travers les annuaires téléphoniques. Voici les relevés recueillis.

André Auzière dans les bottins téléphoniques

Années	Personne - Commune - Rue
1975 ~~1977~~	Auzière A - Issy-les-Moulineaux - 1 rue Claude Matrat
1977-1984 ~~1985~~	Auzière André - Croix - 5 résid. Flandre
~~1982~~ 1983-1985 ~~1986~~	Auzière André - Strasbourg - 26 rue Lorraine Meinau
~~1983~~ 1984-1990 ~~1991~~	Auzière André - Truchtersheim - 4 rue des coquelicots
~~1990~~ 1991-2002	Auzière André et Brigitte- Amiens - 17 rue St Simon
2003-2004 ~~2005~~	Auzière André et Brigitte- Amiens - 66 bis rue Boucher de Perthes

La double présence d'André(-Louis) Auzière à Croix et Strasbourg en 1983-1984 et à Truchtersheim et Strasbourg en 1984-1985 (donc triple en 1984) retient l'attention. C'est l'époque où il est censé travailler à la banque BFCE (Banque Française du Commerce Extérieur, à rapprocher de Jean-Louis, conseiller du commerce extérieur) de Strasbourg, travail qui apparaît bien réel (pour Jean-Louis...). On constate aussi un parallélisme entre les parcours de Jean-Louis André Auzière et celui de sa nièce Brigitte Auzière, qui, au moment de la naissance de ses enfants à Amiens, habitait en 1975 à Issy-les-Moulineaux, pour Sébastien, en 1977 et 1984 à Croix, pour Laurence et Tiphaine. La lecture au premier degré des annuaires laisse donc croire que André Auzière et sa femme Brigitte ont continuellement habité ensemble de 1975 en 2004, sauf qu'il y a deux confusions, celle de Jean-Louis avec André, celle de la nièce Brigitte Auzière avec l'autre Brigitte qui deviendra Brigitte Macron, comme expliqué au Chapitre 31 de conclusion.

Le 15 mai. Jean-Louis Auzière a le goût des beaux objets et des arts, il apparaît probable qu'il ait réalisé, pour les voeux de l'année 1969 un petit livre original son le nom d'artiste André Auzière :

A gauche, un livre récent d'Odette Ducarre, aux éditions Robert Morel, présentant le livre d'André Auzière (lien). A droite, deux pages de ce livre. Il faisait partie de la "*Collection O*" : "*Livres ronds, créés par Odette Ducarre, 96 pages, 6 cm de diamètre, reliés par un anneau de laiton de 3 cm de diamètre, brevet déposé pour tous pays*" (lien).

La multiplicité des pays traités, avec ci-dessus une connaissance particulièrement précise du Cameroun, désignent le fils de Marius et petit-frère de Louis, qui ont parcouru l'Afrique. Cela montrerait que déjà en 1969, Jean-Louis se faisait appeler André Auzière.

31. (A) Le père Auzière était officier du renseignement en Tunisie

Nous n'en avons pas fini avec les Auzière et l'Algérie. Après avoir évoqué dans l'Annexe précédente la possibilité que Jean-Louis Auzière, le grand copain de Jean-Michel Trogneux, ait été agent secret, nous avons eu la surprise de découvrir que son père Marius Auzière, avait été "*officier interprète et du chiffre*", donc agent du renseignement militaire et des services secrets à Bizerte en Tunisie :

Officiers interprètes et du chiffre.

Par décret en date du 29 juin 1937, ont été promus dans la réserve de l'armée de mer (corps des officiers interprètes et du chiffre) par application de l'article 24 du décret du 25 juillet 1933 :

Au grade d'officier de réserve interprète et du chiffre de 1re classe.

Les officiers de réserve interprètes et du chiffre de 2e classe :

M. Esteva (Maurice), Cherbourg.

M. Auzière (Marius-Alexandre), Bizerte.

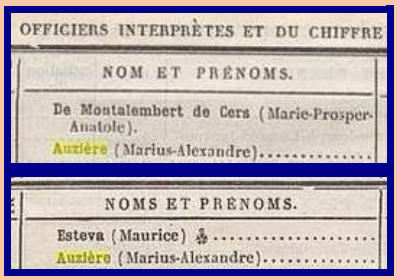
OFFICIERS INTERPRÈTES ET DU CHIFFRE

NOM ET PRÉNOMS.

De Montalembert de Cers (Marie-Prosper-Anatole).

Auzière (Marius-Alexandre).....

NOMS ET PRÉNOMS.

Esteva (Maurice) .....

Auzière (Marius-Alexandre).....

A gauche, Journal Officiel de la République française du 2 juillet 1937 (lien).
Au centre, annuaires de la Marine 1933 et 1939. La présence est continue de 1927 à 1939 (lien).
A droite, Germaine Bary et son mari Marius Auzière (lien généanet)

Sur Généanet et au recensement de 1936, Marius est noté expert-comptable, une autre façon d'aimer les chiffres. Agathe Couderc, dans un article intitulé "*Renseignement technique et secret militaire : le Chiffre français pendant les premiers mois de la Grande Guerre*", explique : "*Le service du Chiffre est chargé de protéger les messages alliés contre toute lecture ennemie. Il a aussi pour mission de percer les codes ennemis et de rendre lisibles les messages chiffrés interceptés par les services d'écoutes et de TSF.*", avec en conclusion : "*la culture du secret, propre aux activités du renseignement en général, est passée dans les moeurs du Chiffre* ".

Marius Alexandre Auzière (1893-1975) avait épousé Germaine Marie Bary (1896-1979), couturière, en pleine Première Guerre mondiale, le 20 avril 1915 à Paris 11ème. La mère de Germaine Bary, Willhelmine Anna Steuer, était née en Allemagne et avait épousé Achille Bary en 1885 à Paris (lien). Cela induit-il que Marius avait une connaissance de la langue allemande ? On a vu en Annexe 18 que la famille de Marius et Germaine habitait Meudon en 1936, là où est né Jean-Louis en 1943.

Bizerte est à environ 780 km d'Alger par la route et Marius n'avait pas de raison de les parcourir avant la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci a chamboulé toute l'organisation en place. L'activité au "Chiffre" exercée par Marius Auzière était hautement sensible. Il a pu être en lien avec les alliés américains et donc les services secrets américains. De plus, Alger a été en 1944 le lieu d'établissement du Gouvernement provisoire de la République française (lien). Les activités liées au renseignement et les liens avec les alliés américains ont dû être très intenses à ce moment-là. Marius, qui avait 50 ans, a pu s'installer à Alger, rejoint par son fils Louis de 1943 à 1945, comme on l'a vu dans son plan de carrière (repris ci-dessous). Celui-ci s'était installé à Alger (probablement au 12 rue Mulhouse, petite annonce de recherche de bonne, lien) comme administrateur-adjoint des services publics (coupure de presse, lien). Le père et le fils ont pu oeuvrer ensemble, partageant des contacts dans le renseignement. Avec quelques restes pour le dernier-né Jean-Louis...

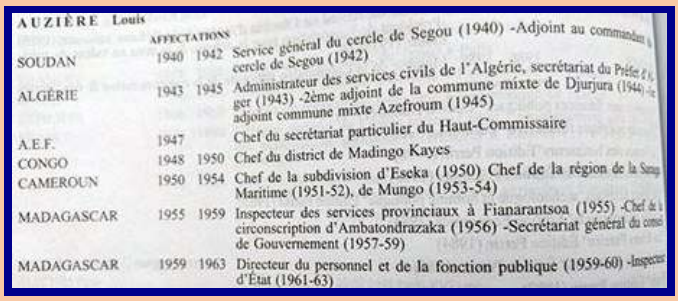
AUZIÈRE Louis

	AFFECTATIONS	
SOUDAN	1940 1942	Service général du cercle de Segou (1940) -Adjoint au commandant du cercle de Segou (1942)
ALGÉRIE	1943 1945	Administrateur des services civils de l'Algérie, secrétariat du Préfet d'Alger (1943) -2ème adjoint de la commune mixte de Djurjura (1944) -1er adjoint commune mixte Azefroum (1945)
A.E.F.	1947	Chef du secrétariat particulier du Haut-Commissaire
CONGO	1948 1950	Chef du district de Madingo Kayes
CAMEROUN	1950 1954	Chef de la subdivision d'Eseka (1950) Chef de la région de la Sanaga Maritime (1951-52), de Mungo (1953-54)
MADAGASCAR	1955 1959	Inspecteur des services provinciaux à Fianarantsoa (1955) -Chef de la circonscription d'Ambatondrazaka (1956) -Secrétariat général du conseil de Gouvernement (1957-59)
MADAGASCAR	1959 1963	Directeur du personnel et de la fonction publique (1959-60) -Inspecteur d'État (1961-63)

Louis Auzière, son plan de carrière.

— M. Auzière (Louis), administrateur adjoint de 1re classe des colonies, nouvellement affecté au territoire, est nommé chef du district de Madingo-Kayes, en remplacement de M. Hubert (Jacques), sous-chef de bureau d'Aministration générale, admis au stage de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer.

Il exercera cumulativement avec ces fonctions celles d'agent spécial.

Sa nomination au Journal officiel de l'Afrique Equatoriale Française du 15 novembre 1947 (lien)

Louis Auzière, fils aîné de Marius et grand frère de Jean-Louis, était un "*agent spécial*" de la France connu pour ses mauvais coups colonialistes, notamment contre l'UPC au Cameroun quand il truquait les élections, comme on l'a vu en l'Annexe A 18. Les Auzière seraient-ils agents secrets de père en fils ? De Marius à Louis ? Et pourquoi pas de Marius et Louis à Jean-Louis ?

32. (A) 1991, Brigitte Macron a-t-elle obtenu son CAPES à Strasbourg ?

Ce 25 avril, on me communique des documents qui éclairent le passage de Brigitte Macron, alors nommée Brigitte Auzière, à Strasbourg au lycée Lucie Berger. Le sujet a déjà été traité en Annexe A 5, avec des documents falsifiés qui mettaient en doute la "légende" qui veut que Brigitte Auzière ait, durant plusieurs années, été professeur de lettres dans cet établissement, alors qu'elle habitait la commune de Truchtersheim.

Un extrait d'un "*Bulletin des anciennes élèves et des amis du collège Lucie Berger*", daté de mars 1992, nous apprend qu'à la fin de l'année scolaire 1990/1991, Brigitte Auzière a obtenu son CAPES ("*Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré*") de Lettres Modernes. Le doute que nous avions à ce sujet est donc levé.

Sachez que les enseignants du Collège sont actifs et que les élèves sont toujours encouragés au travail persévérant. Les résultats de fin d'année en témoignent :
- au Brevet des Collèges : 86,6 % de réussite
- au Baccalauréat : 83,3% de réussite (6 mentions Bien, 19 mentions Assez Bien).

Les professeurs ne sont pas en reste : soutenance de thèse (Mlle Christine WAGNER), études de théologie (M. Michel BOURLIER), CAPES de lettres modernes (Mme Brigitte AUZIERE) et agrégation de lettres classiques, (M. Marc PETER) ont couronné une année très studieuse.
En terminant ce trop bref résumé de dix mois de vie intense, je

Cela signifie que Brigitte Auzière avait probablement réussi les épreuves écrites et orales du CAPES en juin / juillet 1990. L'année scolaire suivante 1990/1991, elle était professeur stagiaire. La photo ci-dessous la montre avec ses collègues, eux aussi stagiaires à en croire leur âge :

Plus surprenant, une liste des anciens professeurs nous apprend que Brigitte Auzière aurait enseigné à "*Lucie Berger*" de 1984 à 1991. A quel titre ? Pour effectuer quelques remplacements ? La "légende" officielle ne la faisait commencer qu'en 1986. Les doutes émis en Annexe A 5, ne nous permettent pas, actuellement, de croire qu'elle était professeur à temps plein durant tant d'années.

STAHL	Suzanne	institutrice	1931	1977
BRUNEL	A. Elisabeth	lettres	1958	1975
AUZIERE	Brigitte	lettres	1984	1991
EYER	Catherine	lettres	1993 -	1996

C'est ensuite à la rentrée de septembre 1991 que, titularisée, Brigitte Auzière, née Jean-Michel Trogneux, commence à enseigner à Amiens, à "*La Providence*" (Chapitre 15 et Annexe A 10).

Il reste toutefois un sujet d'étonnement sur ce CAPES : il est dans les lettres modernes alors qu'il était censé porter sur les lettres classiques, comme l'indique un article de 2018 rédigé par Olivier Pichon pour eurolibertes.com, s'interrogeant davantage encore :

> Après des études de lettres classiques et un master en ces matières (mémoire portant sur "*L'amour courtois*"), elle passe brillamment son CAPES de lettres classiques, ce qui lui permet d'enseigner le français au prestigieux Lycée La Providence d'Amiens. [...] Dans le détail, on trouve plusieurs variantes mineures. [...] L'un des médias écrit : "*Diplômes de Brigitte Macron : agrégée de Lettres Classiques*".
>
> DISCUSSION - Le flou sur les dates. On a beau chercher :
> - On ne trouve nulle part la date à laquelle Brigitte Macron a été recrutée à La Providence, ni la date précise où elle y a cessé ses fonctions ;
> - On ne trouve nulle part la date à laquelle elle aurait obtenu le CAPES de Lettres Classiques ;
> - On ne trouve nulle part la date à laquelle elle aurait obtenu le titre d'agrégée de Lettres classiques.
>
> [...] En cherchant sur internet de façon exhaustive, on apprend de façon certaine que Brigitte Trogneux est titulaire non pas du CAPES, mais du CAFEP. [...] Or, le concours du CAFEP [Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé] n'a été créé qu'en 1995.

Dans ce fatras d'informations, on en arrive à se demander si celle du bulletin de mars 1992 est vraiment fiable... Certes, les recherches évoquées par Olivier Pichon portaient sur le CAPES de lettres classiques alors que c'était celui de lettres modernes... On a d'ailleurs vu en Annexe A 6 que le site de l'Elysée indique un CAPES de lettres modernes (extrait). Il est même écrit que "*elle débute sa carrière à Paris puis Strasbourg*". Ah, Paris ?

Une fois admise au concours (écrit-oral) du CAPES en juillet 1990, Brigitte aurait dû rejoindre le corps des enseignants du public et faire son stage dans un établissement public. Le collège Lucie Berger est privé. La photo toutefois interroge et porte à croire qu'il s'agit bien de professeurs stagiaires. En fait, il semble bien que Brigitte Auzière ait obtenu un CAFEP, aussi appelé CAFEP-CAPES (lien), ou plutôt un équivalent d'avant 1995, car il est confirmé qu'il n'existait pas avant 1995 (lien). Le bulletin de mars 1992 aurait utilisé le sigle CAPES parce qu'il est mieux connu du public et parce que ce serait un équivalent. Mais stricto sensu, Brigitte Macron n'aurait pas le CAPES de lettres modernes. Et même pour le CAFEP, il reste de gros doutes d'après Sylvie Bommel (lien vidéo à 3 mn 55), en plus de la date inférieure à 1995.

Le 27 avril. Un correspondant m'apporte probablement la solution, Brigitte aurait un CAER (Concours d'Accès aux Echelles de Rémunérations) selon cet extrait d'un article d'Yves Verneuil intitulé "*La formation des enseignants du privé depuis la loi Debré – le professionnel et le confessionnel –*". Ainsi, il n'y a ni CAPES ni CAFEP mais un CAER érigé, sans le dire, en équivalent CAPES par le bulletin de mars 1992. Le CV de Brigitte Macron sur le site de l'Elysée apparaît donc faux. Quant à la Maîtrise de lettres sur "*L'amour courtois*", aucune trace n'en a été trouvée jusqu'ici.

33. (A) 1973-1984, Jean-Michel Trogneux gérant de Picardie Métal

Nous avons vu en fin d'Annexe A 20 comment nous avons appris que Jean-Michel Trogneux était devenu gérant de la société Picardie-Métal "*à compter du 12 juin 1973*" sur cette annonce extraite du "*bulletin des annonces civiles et commerciales*" de 1973 :

Créations d'établissements.

1693 — R. C. 73-B 62. PICARDIE-METAL, S. A. R. L. au capital de 20 000 F. en numéraire. Siège social : Blangy-Tronville, rue du Mail. Objet et activité réellement exercée : façonnage, transformation, mise en vente de tous matériaux, notamment le fer. Durée de la société : 99 ans, à compter du 12 juin 1973. Gérant : TROGNEUX (Jean-Michel-Henri). Français, demeurant au siège. Cette société se constitue et crée un établissement, à compter du 12 juin 1973.

91.15.38 Delcambre.
91.15.61 Nowak G.
91.16.27 Dubromelle J.-P.
91.16.81 Trogneux J.-M.
91.16.70 Alcoulombre P.
91.16.82 Nuel A.
91.17.36 Sangnier G.

Autre annonce. Annuaire de 1976. Autre annuaire de 1979.

Blangy-Tronville est une commune de la Somme située à 10 km d'Amiens. Le dossier de societe.com sur l'entreprise Picardie Métal est presque vide, la date de création en 1973 est même ignorée (et remplacée par 1900). L'essentiel étant indiqué dans l'extrait ci-dessous :

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

PICARDIE METAL, société à responsabilité limitée a été en activité pendant 83 ans.
Établie à BLANGY-TRONVILLE (80440), elle était spécialisée dans le secteur d'activité de la fab. de quincaillerie.
Societe.com recense 1 établissement et aucun événement.
La société PICARDIE METAL a été fermée le 25 décembre 1984.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Dénomination	PICARDIE METAL
Adresse	RUE DU MAIL 80440 BLANGY-TRONVILLE
SIREN	731 720 629
SIRET (siege)	73172062900013
Activité (Code NAF ou APE)	Fab. de quincaillerie (2111)
Forme juridique RCS	Société à responsabilité limitée

Blangy-Tronville, rue du Mail (Street View 2017, lien)

Ainsi, de 1973 à 1984, Jean-Michel Trogneux aurait vendu de la quincaillerie. tel serait le métier d'artisan, ayant "*un contact régulier avec le public*", dont se réclame la transsexuelle Véronique en 1977 (Annexe A 19). C'est moins surprenant quand on considère que Anne-Marie Trogneux, la championne de tennis, soeur aînée de Jean-Michel, s'est mariée avec Gérard Boulogne, négociant en matériaux et équipements divers (lien). Et aussi quand on connaît le propriétaire du terrain de l'entrepôt Picardie-Métal :

La propriété de Blangy appartient à Jean (Georges) Trogneux et à son épouse Simone Pujol, comme l'indique Un annuaire d'avant 1973, "*Trogneux J confis av Mail*", l'abonné ayant pour métier confiseur, ce sont bien les parents de Jean-Michel, les pâtissiers d'Amiens. Ils résidaient là occasionnellement, dans une villa sur un vaste terrain de 3.142 m2 doté d'un entrepôt. En 1973, le couple y installe leur fils cadet Jean-Michel, âgé de 28 ans, rentrant peut-être des USA, qui monte, ou se voit proposer, un projet de commerce de quincaillerie, dont on peut supposer qu'il correspond à une qualification acquise antérieurement (Chapitre 25). Logé à bien plaire par papa-maman à Blangy pendant la première année, un bail est établi en mai 1974 pour 15 ans au profit de Picardie Métal.

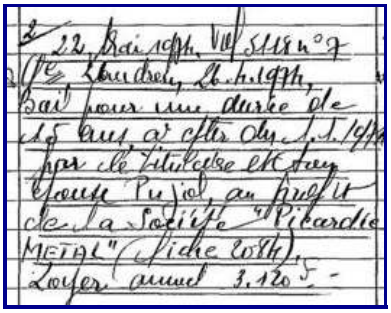

Bail de Picardie Metal avec Jean Trogneux, extrait des hypotheques

Le domaine, est subdivisé en parcelles plus petites en 1983, preuve de l'arrêt de la société Picardie Metal à cette date (elle est dissoute l'année suivante). Cette subdivision ressemble à une entreprise de lotissement, pour vendre ou louer à plusieurs tiers. L'entrepôt (parcelles 139 et 142) est vendu à la SCI Blangy-Tronville dès 1983.

A gauche l'entrepôt de Picardie Métal. A droite, le cadastre, au bout de la rue du Mail, avec la division de 1983 (lien) (c'est le total des surfaces de ces parcelles qui fait 3.142 m2) + vue par Google Map (lien).

Et si cette gérance était une couverture ? Pendant ses 10 années d'existence, cette société semble avoir eu une une activité concrète puisque l'annuaire de 1976 signale (ci-contre) un "J. Delarue", représentant de Picardie Métal. Apparemment Jean Delarue décédé à Amiens en 1993 (lien).

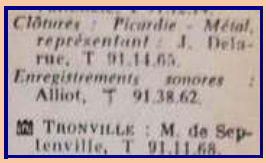
Clôtures : Picardie - Métal, représentant : J. Delarue, T 91.14.65.
Enregistrements sonores : Alliot, T 91.38.62.
TRONVILLE : M. de Septenville, T 91.11.68.

Le mariage de Jean-Michel Trogneux avec Véronique Dreux le 24 novembre 1980 à Blangy-Tronville est une confirmation de son implantation en cette commune. De même, la fermeture de cette société en 1984 est très cohérente avec la naissance des derniers enfants de Jean-Michel en janvier et février 1984, avec les débuts du professorat de Brigitte Auzière et son emménagement à Truch. Finalement, avec aussi la proximité d'Amiens, l'épisode Picardie Métal s'intègre donc de façon cohérente dans la biographie de Jean-Bri.

34. (A) En 1988, Jean-Michel était déjà devenu Brigitte...

En ce qui concerne les biens et droits immobiliers sis au TOUQUET-PARIS-PLAGE, 67, rue Saint Louis :

Ces biens et droits immobiliers dépendent de la communauté des époux LESSELIN-DUPUY par suite de l'acquisition qu'ils en ont faite de :

1°) Monsieur Jean Georges TROGNEUX, confiseur, né à AMIENS, le 23 avril 1909, et Madame Simonne Marie Madeleine PUJOL, son épouse, née à AMIENS, le 17 août 1913, demeurant ensemble à AMIENS, 1 rue Delambre,

2°) Et Madame Brigitte Marie Claude TROGNEUX, professeur de français, née à AMIENS, le 13 avril 1953, demeurant à TRUCHTERSHEIM (Bas Rhin), 4, rue des Coquelicots, épouse de Monsieur André Louis AUZIERE,

Aux termes d'un acte reçu par Me BAYART, Notaire à BOUTTENCOURT, en date du 4 juin 1988.

Cette acquisition a eu lieu aux conditions ordinaires et de droits en pareille matière et moyennant un pris payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une copie authentique de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de MONTREUIL SUR MER, le 13 juillet 1988, volume 6536 numéro 26.

Le document ci-dessus, dont nous n'avons saisi la portée que le 9 mai 2022, est extrait de la page 41 sur 62 du document de 2012 en Annexe A 30. Il montre que, le 4 juin 1988, Jean-Michel Trogneux était déjà devenu sa soeur Brigitte Trogneux et que son père Jean Georges le savait.

Auparavant, nous placions cette substitution à la date postérieure de l'été 1990, entre le tract électoral de 1989 avec photo de Brigitte Auzière, la première Brigitte, et la rentrée scolaire de septembre 1990 avec la seconde Brigitte Auzière née Trogneux. Comment conciler ces informations contradictoires. ? Considérer que cette information, rédigée dans un document de 2012, serait fausse apparaissait très peu probable, tant ce serait alors très habilement réalisé. Cela nous a amené vers une nouvelle compréhension : considérer que Brigitte Trogneux serait en photo sur le tract de 1989 et qu'elle aurait commencé à enseigner au lycée "Lucie Berger" de Strasbourg avant 1990, comme le veut la "légende". En ce cas la double transformation de Jean-Michel en Brigitte et de Brigitte Auzière en Brigitte Trogneux aurait eu lieu entre 1984 et 1986, entre la naissance de Tiphaine et la première rentrée scolaire certaine de la nouvelle enseignante.

C'est sur cette nouvelle base que nous avons analysé plus précisemment le tract de 1989 et la présence d'une ou des deux Brigitte Auzière à "Lucie Berger", en Annexe A 36. Quant à l'implication des parents Trogneux, nous verrons en Annexe A 43 qu'elle est bien plus ancienne que 1988...

35. (A) Jean-Bri-Bri : une personne, trois identités !

Comment vit une personne quand elle a deux identités, en ce cas une masculine et l'autre féminine ? Brigitte a emprisonné Jean-Michel dans un coin de son cerveau et elle vit en l'ignorant. Pourtant il est là, puisqu'il n'est pas mort... Et il y a son souvenir, les traces qu'il a laissées... et cela permet des comparaisons, la découverte d'extraordinaires similarités, tant physiques que biographiques. Si en façade une personne peut avoir deux identités, elles ne peuvent qu'être extraordinairement proches, jusqu'à enfreindre la Loi. En voici de nouvelles caractéristiques.

1. **Les cartes d'électeurs**

   Sur le site en ligne du service public, on trouve ces deux attestations d'inscription sur les listes électorales, preuves d'une fraude :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATTESTATION D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En date du 10 février 2022,

Jean-Michel, Henri TROGNEUX,
né le 11 février 1945

Numéro national d'électeur
(à fournir pour donner ou recevoir une procuration)

est inscrit sur la liste électorale de la commune d'
Amiens (80)

et vote au bureau n°0003
03 MADELEINE MICHELIS LYCEE
Rue Vincent Auriol Lycée à AMIENS (80000)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATTESTATION D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En date du 10 février 2022,

Brigitte, Marie-Claude TROGNEUX,
née le 13 avril 1953

Numéro national d'électeur
(à fournir pour donner ou recevoir une procuration)

est inscrite sur la liste électorale de la commune de
Le Touquet-Paris-Plage (62)

et vote au bureau n°003
BUREAU 3
Hôtel de Ville - Salle Mariages à LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
(62520)

2. **Les numéros de Sécurité Sociale**

   Jean-Michel a un numéro de Sécurité Sociale (SS) attribué à sa naissance. Mais Brigitte ? Si ce numéro SS existe, il faut le comparer avec le numéro de son acte de naissance afin de vérifier la **cohérence** des deux numéros correspondent.

   L'acte de naissance de Brigitte Marie Claude Trogneux (début du Chapitre 28) indique un numéro d'acte 640, ce qui veut dire que 640 enfants sont nés dans cette commune entre le 1er janvier 1953 et le 13 avril 1953. Il y a eu donc environ 180 naissances par mois cette année-là à Amiens et son numéro d'ordre dans le mois d'avril 1953 devrait se situer autour de 80. Ce numéro d'ordre mensuel de naissance est présent dans le numéro de SS, de la forme "*2 53 04 80021 xxx*", ce sont les trois chiffres xxx (80021 correspondant à Amiens, la commune de naissance, cf. page Wikipédia) (les deux derniers chiffres ne comptent pas, c'est pour vérifier, lien).

   Le numéro de SS de Brigitte doit exister, sinon ce serait illégal. Son numéro xxx doit être supérieur à 80 pour ne pas créer de doublon.

   Complément du 23 avril. Suite à la publication de ce qui précède, il apparaît que le numéro de SS de Brigitte Macron répond aux deux critères de cohérence et de non-doublon présentés ci-dessus.

   Le 24 mai. La validité de ce numéro de sécurité sociale et de ce numéro d'acte de naissance (et la copie d'acte vue au Chapitre 28 Partie 2) semble être une validité réelle, confirmant la nouvelle hypothèse selon laquelle Jean-Michel a eu une jeune soeur Brigitte en 1953. Le décès non déclaré (ou effacé...) aurait permis la réactivation de cette identité. La même personne, dont le rôle est essentiel au plus haut sommet de l'Etat français, dispose donc de deux dossiers de sécurité sociale, de deux droits de vote...

   Le 7 septembre. En commentaire de la version 4 de l'arbre généalogique de fin de Conclusion, nous signalons que Jean-Bri a endossé une troisième identité, celle de Brigitte née Auzière, qui, de père, l'a transformé en mère de ses enfants. Jean-Bri-Bri est un vrai aspirateur d'identités ! Si la vraie mère est demeurée vivante, ce que tout porte à croire, cela impliquerait qu'il a fallu soit lui fabriquer une nouvelle identité, soit, par un jeu de chaises musicales, usurper derechef une autre identité...

3. **Jean-Michel et Brigitte portent plainte ensemble contre Natacha Rey**

   En début de Chapitre 26, nous avons vu le document qui informe Natacha Rey qu'elle est assignée en Justice par cinq personnes, qui n'en font que quatre, puisque Jean-Michel et Brigitte, l'un et l'autre, y sont désignés. A supposer que cette assignation soit traitée, la Justice française gobera-t-elle une telle tromperie, ou, ayant établi la vérité, lancera-t-elle une nouvelle procédure pour induction de la justice en erreur ? Et davantage...

36. (A) Les vraies nouvelles d'Alsace et le tract de 1989

Cette Annexe fait contrepoids à l'Annexe A 5 où certaines nouvelles alsaciennes paraissaient fausses et mettaient en doute ce que raconte la "légende", qui, de 1984 à 1990, fait habiter la future Brigitte Macron à Truchtersheim et la fait enseigner le français au collège-lycée "Lucie Berger" à Strasbourg.

Rappelons ci-dessous le tract de mars 1989 et la photo extrapolée déjà montrés au Chapitre 7. Nous avons estimé au Chapitre 27 que cette personne était Brigitte Auzière, la nièce de Jean-Louis Auzière. Mais ne serait-ce pas plutôt la future Brigitte Macron ? Le document de 1988 montré dans l'Annexe A 34 allait en ce sens. La comparaison Betaface ci-dessous, de 75% et 74%, montre qu'elle pouvait aussi être attribuée à la deuxième Brigitte :

Il existe une autre version de ce tract, parue dans le documentaire de FR 3 "*Brigitte Macron, un roman français*". La photo y est de meilleure qualité et la même comparaison Betaface passe, avec ce cliché, de 75 à 86% et de 74 à 79% :

On s'étonne que dans la version du site FR3, tract et liste mentionnent les professions alors que dans le téléfilm FR3, tract et liste ne les mentionnent pas. Les documents du téléfilm semblent triturés, peut-être pour anonymiser. Et n'oublions pas que le tract semble ne subsister qu'en un seul exemplaire connu, donc avec une photo modifiable....

Par ailleurs, nous avons essayé de reconstituer les années de présence du professeur de français Brigitte Auzière à "Lucie Berger", à l'aide de photos du corps enseignant dans les années 1984-1990. Nous disposons d'images non datées du téléfilm de FR3 "*Brigitte Macron, un roman français*" et de photos datées publiées dans deux bulletins des "*Anciens et des Amis de Lucie Berger*", la page 8 sur 40 du bulletin 2018 (lien), avec l'année 1984-1985 et la page 33 du bulletin 2021 (lien), avec les années 1983-1984, 1984-85, 1985-86 et 1990-1991. Or les deux photos de 1984-1985 ne sont pas les mêmes, la première sans Brigitte Auzière, la deuxième avec. Le téléfilm nous apportait une autre photo non datée, que nous savons dater de 1989-1990 (photo entière avec date). En décalant d'une année les photos 2 et 3 du bulletin de 2021, pour éviter la photo en double, nous obtenons, avec quelque incertitude sur la datation des trois photos centrales :

1983-1984, 1984-1985, 1985-1986

1986-1987, 1987-1988 inconnue, 1988-1989 inconnue, 1989-1990, 1990-1991

Brigitte Auzière est absente des deux premières photos et présente sur les suivantes. Si l'on peut encore avoir des doutes sur l'année 1984-1985, il apparaît maintenant avéré qu'elle a enseigné à Lucie Berger de 1985 à 1990. Et il s'agit bien là de la Brigitte Auzière née Trogneux. Comme la coexistence des deux Brigitte Auzière apparaît très peu probable, ce serait donc Brigitte Trogneux, future Macron, qui serait sur le tract de 1989.

Cela nous a amené à sensiblement corriger le Chapitre 27 Partie 2. Ce n'est pas en 1990 que Jean-Michel est devenu Brigitte, c'est entre février 1984 (naissance de Tiphaine le 30 janvier) et août 1985 (rentrée scolaire de début septembre 1985). Cette date d'août 1985 peut à la rigueur être avancée à août 1984 (selon la datation du bulletin de 2021) ou reculée à août 1987 (à cause des deux photos manquantes, 1987-1988 et 1988-1989).

Un tel recul serait conforme à la "légende" de Brigitte Macron selon laquelle elle n'aurait commencé à enseigner qu'en 1986 (selon Wikipédia, notamment). Sylvie Bommel dans son livre "Il venait d'avoir 17 ans" va dans le même sens, avec une entrée progressive dans le métier :

> Elle apprend que le collège de Truchtersheim cherche à remplacer un professeur de français qui doit s'absenter quelques semaines, ni une, ni deux, Brigitte est partante. Elle qui n'a jamais donné un cours particulier, découvre qu'elle aime enseigner et, mieux encore, qu'elle est douée. Les élèves l'adorent. Brigitte s'est trouvé à la fois un public et un métier.
>
> Sans CAPES, impossible cependant de décrocher un poste de titulaire dans un établissement public. Par chance, les écoles privées abondent au pays du Concordat et des cigognes. Brigitte est recrutée par le collège protestant Lucie Berger, situé dans la Petite France, charmant quartier de la capitale alsacienne au bord de l'Ill.

Ce récit, les deux photos notées 1984-1985 et les deux photos manquantes jettent donc un doute sérieux sur un début à "Lucie Berger" dès 1984. Tout n'est certes pas faux dans la "légende" alsacienne, mais tout n'y est pas exact pour autant. Rappelons enfin que le site de l'Elysée présente une autre version (la troisième...) : "*elle débute sa carrière à Paris puis Strasbourg*" (extrait).

37. (A) Le dossier NBI, ses forces et faiblesses

Ce dossier était initialement positionné, le 11 février dernier, en début du Chapitre 26, maintenant éclaté. Il aurait alors pu être positionné en Annexe A 8. A la mi-septembre 2022, avec quatre mois de recul sur sa version 2 datée d'avril, il garde un grand intérêt et il est cité dans plusieurs parties de ce dossier, notamment pour l'intégralité de l'Annexe A 16. Il a aussi vieilli, pour ne pas avoir pris en compte les derniers apports documentaires.

Le 11 février 2022, un nouveau dossier a été publié, à l'occasion de l'anniversaire (77 ans) de Jean-Michel devenu Brigitte Trogneux, sur la messagerie sécurisée Telegram. Ce document, que nous appelons "*dossier NBI*", peut être téléchargé en cliquant sur ce lien-titre :

La face cachée des Macron (au format pdf, 9 Mo), maintenant en version 2 du 8 avril, avec 91 pages (au lieu de 54).
Dossier réalisé par NBI (No Brain Inside, "*un groupe de réflexion citoyen*") et L'Ermite ZeQeFan. Pas de version 3 publiée.

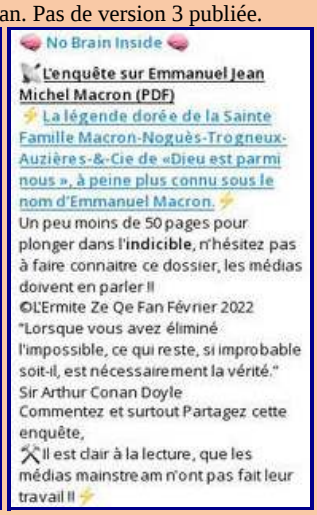

Ci-dessus, illustration de la page 1 et présentation. Ci-dessous, image signée NBI.

Alors que l'identité masculine de Brigitte jeune semble désormais être un fait acquis pour les connaisseurs du dossier, l'analyse porte principalement sur les Macron. Comme le suggère l'image de couverture, ce dossier NBI va dans le sens d'un lien de paternité entre Jean-Michel et Emmanuel, donc une des hypothèses ici développées dans le Chapitre 23, à laquelle nous ne croyons guère. Une hypothèse oncle-neveu, développée en Annexe A 24, nous apparaît un peu plus plausible. Les auteurs font une analyse serrée des entretiens alimentant la légende, notamment ceux des parents d'Emmanuel pour, au-delà de leur étonnante évolution, en faire ressortir des éléments caractéristiques permettant de s'approcher de la réalité cachée. Par un cheminement différent de celui ici développé, en s'appuyant notamment sur d'étonnants propos de Françoise Noguès à l'égard de Brigitte (page 27 : "*l'amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les mêmes priorités, on se dit tout* "), ils argumentent que Jean-Michel Trogneux et Françoise Noguès se connaissent depuis longtemps, probablement avant la naissance d'Emmanuel. Nous n'y voyons donc pas un élément nouveau tangible nous faisant abandonner le scénario décrit dans ce dossier, moins "*indicible*"

L'analyse donne trop d'importance à une mauvaise datation (1958/1959) de la photo de famille et à un élément certes nouveau, mais fragile : l'indication (page 15) dans un article que Jean-Michel Macron "*est aujourd'hui divorcé de Françoise Noguès, la mère du Président, avec qui il a eu deux enfants, Laurent et Estelle*". L'absence du mot "*autres*" dans "*deux autres enfants*" apparaît être une maladresse de rédaction d'un journaliste qui ne doit avoir qu'une idée superficielle de la situation.

Ce qui est conforté, c'est la quasi absence du père officiel, Jean-Michel Macron, dans l'éducation d'Emmanuel, élevé probablement par sa grand-mère Manette et, un peu, par sa mère Françoise Noguès, apparemment davantage occupée par son foyer officiel, avec son mari et ses deux autres enfants, Laurent et Estelle, qui ignorent pratiquement l'existence d'Emmanuel.

Quant au récit du début du dossier, sur un Arthur Macron assassin en 1938 de sa fiancée, il est intriguant mais le lien de parenté avec Emmanuel ne peut qu'être très éloigné (notamment en considérant les arbres 4 et 52 de cette page).

En résumé, ce dossier ébranle encore davantage la "légende" de Brigitte Macron, en décrivant, d'une plume alerte, l'invraisemblance de ses faiblesses. Il insiste aussi sur une possible liaison père-fils entre Jean-Michel Trogneux et Emmanuel Macron, mais sur la base d'une argumentation faible, presque par volonté d'aborder "*l'indicible*". Il manque notamment la construction d'un véritable scénario qui conforterait cette hypothèse, que de futurs indices peuvent encore valider. Toutefois, les nouvelles découvertes, depuis avril, ne vont pas en ce sens...

38. (A) Jean-Michel Trogneux à Beauvais

"*Dans Le Courrier Picard, à la date du 15 novembre 1982, est annoncée la naissance de Jean-Jacques Trogneux, fils de Jean-Michel Trogneux et de madame, née Véronique Dreux. Deux adresses sont mentionnées : le 1, rue Delambre à Amiens (fief des Trogneux) et le 17, rue Saint-Pierre à Beauvais où Véronique Dreux a tenu la boutique "Tentations" entre 1981 et 1987*" [F&D503p4]. Un autre faire-part (ci-dessous) sera publié dans Le Courrier Picard pour annoncer la naissance d'une soeur de Jean-Jacques, Valérie Trogneux, née le 20 février 1984 à Amiens, avec la mention des deux mêmes adresses.

1542 – R. C. S. Beauvais B 321 629 396. TENTATIONS, S.A.R.L., au capital de 50 000 F. Siège social : 17, rue Saint-Pierre, Beauvais. Gérante : Mme TROGNEUX, née DREUX (Véronique, Christine, Dominique). Cette société se constitue et crée un fonds de confiserie, spécialités fantaisies, mercerie, confection homme, dame et vente de tissus au détail et de tous accessoires de mode et de confection, 17, rue Saint-Pierre, Beauvais, à dater du 5 mai 1981.

TROCHERY André bât D Beausejour - - (4)445.06.33
TROCME Marie-Christine 22 all Tilleuls (4)445.72.15
TROGNEUX Jean-Michel 4 r Saint Pierre (4)445.50.27
TROIS SUISSES FRANCE

Jean-Jacques TROGNEUX
a la grande joie de vous annoncer la naissance de sa petite sœur
Valérie
Maternité Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
1 bis, rue Gloriette, Amiens

Jean-Michel TROGNEUX et Madame, née DREUX
17, rue Saint-Pierre, Beauvais
1, rue Delambre, Amiens

1981, naissance de la société "*Tentations*" [F&D503p8], 1982 annuaire téléphonique, 1984 faire-part de naissance

En 1982, Jean-Michel Trogneux est présent sur le bottin de Beauvais à l'adresse 4, rue St Pierre, de l'autre côté de la rue où se trouve le magasin "*Tentations*" de confiserie et de mercerie de son épouse Véronique Dreux, au numéro 17. Ils habiteront ensuite à ce n°17 (faire-part de naissance en 1984, ci-dessus). Il est donc probable qu'après le mariage du 24 novembre 1980 à Blangy-Tronville, le couple se soit installé là pour gérer cette boutique créée en mai 1981. Cela durera jusqu'en 1984 au plus tard pour Jean-Michel, et jusqu'en 1987 au plus tard (fermeture de l'établissement, lien) pour Véronique, avec le divorce le 17 juin et la fermeture de la boutique.

Nous poursuivrons en Annexe A 47 la présence Jean-Michel Trogneux, et davantage encore celle de son épouse et ses enfants, à Beauvais et sa banlieue.

Lieux de vie de Jean-Michel Trogneux

Beauvais, préfecture de l'Oise, est à 66 km au sud d'Amiens, à mi-chemin de Paris. En mars 1984, Jean-Michel habite Beauvais avec son épouse Véronique Dreux et leurs deux enfants Jean-Jacques et Valérie Trogneux. Ses trois autres enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine Auzière habitent Croix, à côté de Lille, avec leur mère Brigitte Auzière. Courant 1984, ou un peu plus tard, Jean-Michel s'installe à Truchtersheim, à côté de Strasbourg, avec ses trois enfants Auzière, et se fait désormais passer pour leur mère... Et les voyages à Honfleur (Annexe A 42).

39. (A) **2007, Jean-Michel signe Brigitte Trogneux : une gaffe ?**

Vous trouvez ci-dessous une signature "B Trogneux" en date du 25 mai 2007. Elle est réalisée de la même main qu'une note namuscrite et qu'une signature de Brigitte Macron en 2017, comme en témoigne l'analyse de l'écriture :

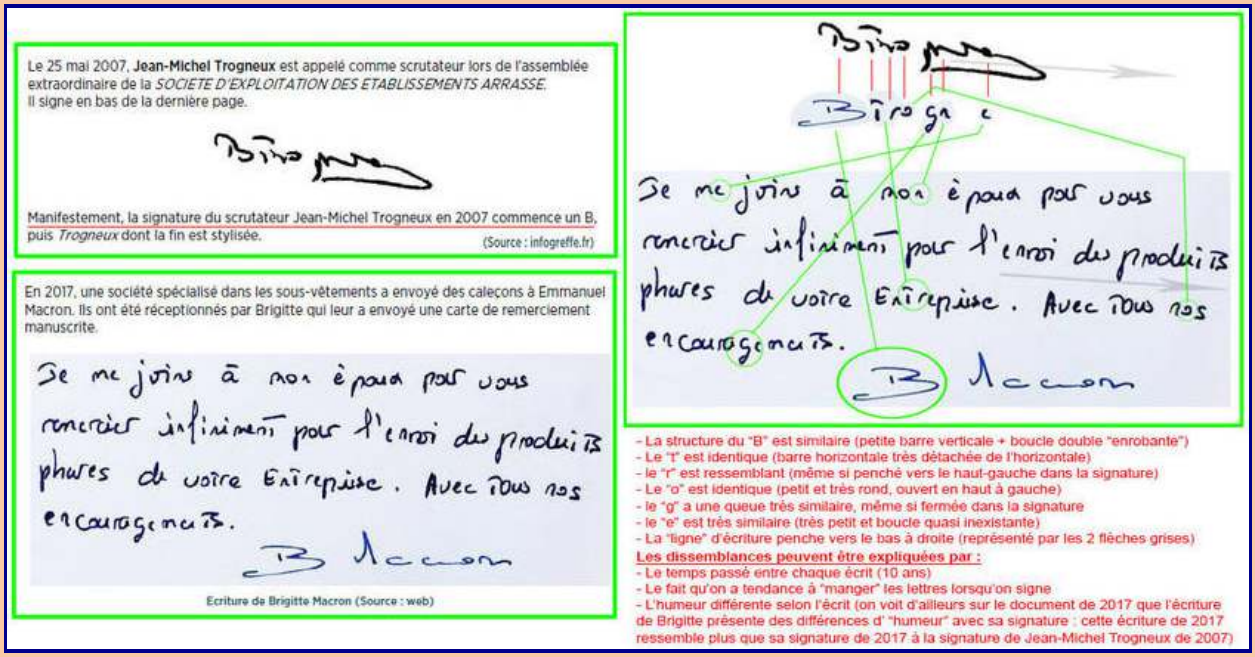

Jusque-là, tout apparaît normal puisque "Brigitte Trogneux" est censé être le nom de jeune fille de "Brigitte Macron" et, puisque le 25 mai 2007, après son divorce avec André-Louis Auzière et avant son remariage avec Emmanuel Macron, elle est effectivement Brigitte Trogneux.

La première signature s'avère pourtant exceptionnelle parce qu'elle apparaît sur un document dont Brigitte Trogneux ne devrait pas être signataire ! Il s'agit du rapport original (déposé à Infogreffe) de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2007 de la "*Société d'Exploitation des Etablissements Arasse*", avec la signature des deux scrutateurs désignés Jean-Michel Trogneux (2) et Jean-Alexandre Trogneux (1). Ci-dessous en A, on observe bien leurs deux signatures (1, 2), mais, juste avant celles-ci, surgit celle de Brigitte Trogneux (0), pourtant nulle part citée dans le document et qui n'est pas signalée présente à la réunion. Il existe un deuxième exemplaire de ce compte-rendu, le rapport duplicata, lui aussi soumis à la séance de signatures autographes. Mais, sur ce duplicata, tout redevient normal, avec deux signatures pour les deux scrutateurs, ci-dessous en B.

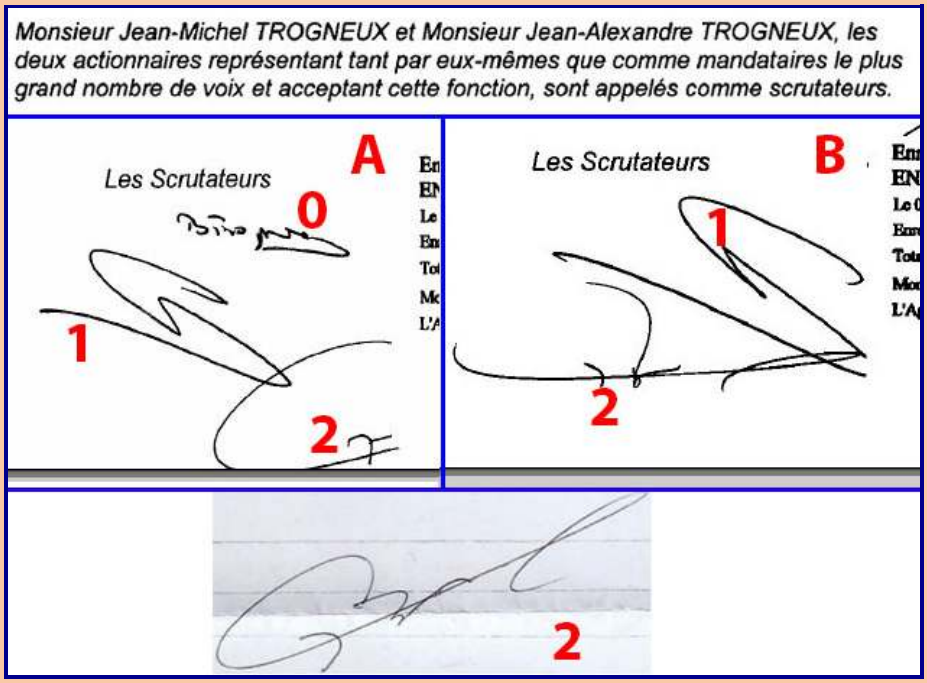

A gauche, la signature "2" de Jean-Michel Trogneux est raccourcie. La voici entière, sur l'acte de mariage de 1980.
On remarque que le J et le M enlacés forment un B, ce qui ressemble étrangement à un aveu révélateur...

Nous avons cherché une explication, et celle-ci nous semble la plus vraisemblable :

> Cette assemblée générale de la société Arasse, entreprise familiale, se déroule en son siège social, dans une pièce de la rue des Vergeaux à Amiens. Nous sommes le 25 mai, les vacances approchent, l'atmosphère est détendue. Les participants, membres de la famille Trogneux, se connaissent très bien, personne n'est gêné du fait que Jean-Michel soit présent sous l'aspect de Brigitte. Nous sommes en 2007, cela fait environ 25 ans que toute la famille est au fait. La réunion se déroule sans anicroche, toutes les bonnes dècisions sont prises sans conflit, et on passe graduellement en mode pré-apéro, gags et vannes commençant à coloniser le sérieux du notaire.
>
> Le moment des signatures se présente en pleine transition apéritive. On glisse un stylo dans la main droite de Brigitte, qui garde son verre de mousseux à la main gauche. Elle signe, comme elle a tant l'habitude de le faire en tant que professeur. C'est alors que le trésorier, qui, lui, est resté sur son premier verre, s'aperçoit que Jean-Michel s'est trompé de versant et qu'il a apposé par mégarde sa signature féminine.
>
> Sapristi ! Que faire ? On prend rapidement la décision de se borner à demander au scrutateur maladroit d'ajouter, en reprenant momentanément ses esprits, son ancienne griffe Jean-Michel. Il reste peu de place, tant pis si ça déborde en marge. Et pour le duplicata, plus de gaffe, on reste sur deux signatures... Personne ne fera attention à ce détail, pense-t-on alors.

Que ceux qui ne croient pas que Brigitte et Jean-Michel sont la même personne fournissent une explication plus plausible que celle-là...

40. (A) La mère d'Emmanuel Macron : surtout des fausses pistes...

L'hypothèse qui suit était proposée en début de Chapitre 23. Elle reposait sur la présence de Jean-Michel Trogneux sur la photo de ce que l'on a considéré au début comme la gay pride de 1977. Quand cette présence s'est révélée fausse, d'autant que ce n'était pas vraiment la première gay pride, cette hypothèse ne pouvait être que rejetée. La voici pour mémoire.

Sur la photo de gauche, la braguette, fièrement mise en avant, apparaît rembourrée, la pomme d'Adam n'est pas très apparente, il n'y a pas de trace de barbe et sur la photo de droite la poitrine apparaissait discrète. Surtout, la ressemblance entre la photo de gauche et celle du centre apparaît assez frappante pour que l'on se pose la question de la confusion d'identité des deux personnes.
Il s'est alors enclenché une réflexion qui a mené à l'ouverture de cette nouvelle hypothèse.

Hypothèse rejetée (après rejet de la photo de 1977)

Cette comparaison de photos est restées 2 ou 3 jours sans vraiment accrocher. Notamment, je ne l'ai pas publiée dans l'Annexe, elle me semblait saugrenue. Et puis, Lionel Labosse l'a publiée le 28 janvier sur sa page titrée "*#Brigittegate : documents d'analyse et de comparaison*". Lionel était prudent : "*Personnellement je n'ai pas trop d'avis sur ces documents, ou si j'en ai je souhaite ne pas influencer le lecteur en les exprimant. Certains sont convaincants jusqu'à preuve du contraire, d'autres sans doute le sont moins...*". Suite a la remarque d'un internaute, un échange s'est enclenché explorant vraiment les conséquences d'une même identité de personne. Le saugrenu est alors devenu plausible... Et Lionel a ajouté sur sa page que cette comparaison pourrait être "*une bombe, ou un pétard mouillé*".

En effet supposer que la mère d'Emmanuel Macron, Françoise Noguès, soit cette personne de la gay pride, implique que :

- Jean-Michel Trogneux et Françoise Noguès se connaissent depuis très longtemps, au moins 1977, date de cette photo,
- coïncidence troublante, Emmanuel est justement né en 1977, une année où, en conséquence, sa mère était enceinte,
- la personne sur la photo ne semble pas enceinte, ou serait en début de grossesse ou après celle-ci. Qu'en est-il en réalité ? La photo date du 25 juin 1977, Emmanuel est né le 21 décembre 1977. Sa mère serait donc enceinte de trois mois. C'est possible...
- un enfant élevé par une mère qui se prend pour un homme peut ne pas avoir de photo de famille, pas de photo avec sa mère-père, et c'est le cas d'Emmanuel, on l'a vu au Chapitre 17 où c'était une forte interrogation.

J'ai trouvé ce dernier point particulièrement convaincant. En effet le mystère de la jeunesse opaque de Brigitte avait été résolu par la question "*Si c'est un homme ?*" [F&D501p9] résultant de la rencontre de Xavier Poussard et Nathacha Rey. Là, en symétrie, le mystère de l'enfance opaque d'Emmanuel se résoudrait par la question "*Si sa mère se comportait comme un homme ?*".

Nous nous sommes alors posé la question de savoir : "*quel obstacle y-a-t-il à cette hypothèse d'une mère ayant l'apparence d'un homme ?*" Sur le coup, notre petite équipe citoyenne a répondu aucun, d'où le premier titre. Deux jours plus tard, le 31 janvier (en fait la veille au soir), nous avons trouvé cet obstacle :

Françoise Noguès apparaît plus petite que la manifestante de 1977. L'utilisation potentielle de talons ou une pente de la rue ne permet pas d'en être sûr. Autre indice, la poitrine de Françoise Noguès est moins "*discrète*" qu'estimée sur la photo comparative précédente. Il est donc probable qu'elle ne soit pas sur la photo de 1977 et que la ressemblance des visages soit fortuite.

Un peu plus loin, dans le même Chapitre 23, une autre hypothèse avait été énoncée, sans grande conviction. Elle portait aussi sur la mère d'Emmanuel Macron et sur la photo de la simili gay pride 1977. Pour la même raison que l'hypothèse précédente, elle fut rapidement rejetée. La voici donc, elle aussi, pour mémoire.

Après l'ajout précédent du 29 janvier, voici celui du 6 février, avec ces comparaisons de photos :

La femme au tambourin de 1977 et Françoise Noguès, la mère d'Emmanuel Macron en 2017. Des ressemblances, notamment la même moue sur les photos de gauche et de droite, et aussi des différences potentielles comme le lobe de l'oreille, la taille plus petite en 1977.

On arrive là à comparer la mère d'Emmanuel Macron avec une participante de la gay pride 1977 autre que celle du début de ce chapitre. Si la comparaison apparaît meilleure, elle demeure incertaine. Le lecteur pourra en juger, comme il pourra juger des éléments complémentaires apportés le 12 février dans le chapitre suivant.

Hypothèse rejetée (après rejet de la photo de 1977)

Deux photos (1 2 2 bis) de la gay pride de 1977, déjà signalées au Chapitre 14.

Il n'apparaît cependant pas inutile de rappeler ces deux hypothèses rejetées, car elles essayaient de mettre en valeur le rôle de Françoise Noguès. Il se pourrait en effet que la mère d'Emmanuel Macron connaissait depuis longtemps Jean-Michel Trogneux et qu'elle a probablement connu le pasteur Doucé, comme cela a été expliqué dans le Chapitre 24. Mais, au-delà de quelques indices et d'une autre hypothèse développée dans l'Annexe A 25, nous n'avons rien trouvé de vraiment probant qui autoriserait à impliquer Mme Macron-Noguès dans les falsifications biographiques de Jean-Michel Trogneux. .

41. (A) Interrogations sur les trois enfants Auzière

Cette Annexe, créée à la mi-février 2022, a d'abord été créée en Chapitre 26, sous le titre "*Les trois enfants Auzière de Brigitte sont-ils nés aux Etats-Unis ?*". Le 12 avril, suite à la création du Chapitre 27 avec les "*scénarios Proba*", la mère supposée des trois enfants Auzière, Sébastien, Laurence et Tiphaine, n'est plus supposée être Catherine Audoy mais Proba / Brigitte Auzière, ce qui mené à une réécriture partielle.

Puis, à la mi-février, le #Brigittegate a connu de nouveaux soubresauts. Alors qu'Emmanuel Macron reculait encore sa déclaration de candidature aux élections présidentielles, une action en Justice était déclenchée contre Natacha Rey et celle qui, la première, l'a interviewée le 10 décembre dernier, Amandine Roy. Une plainte, annoncée deux mois plus tôt, arrivait enfin. Elle comportait cinq plaignants, Brigitte Macron née Trogneux, son frère (!) Jean-Michel Trogneux et ses trois enfants Sébastien, Laurence et Tiphaine Auzière. On remarquait que tous étaient présentés avec leurs dates de naissance à Amiens :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

ASSIGNATION DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

A LA DEMANDE DE

Madame TROGNEUX Brigitte épouse MACRON
Née le 13 avril 1953 à AMIENS (80)

Monsieur TROGNEUX Jean-Michel
Né le 11 février 1945 à AMIENS (80)
14 rue des Vergeaux
80000 AMIENS

Monsieur AUZIERE Sébastien
Né le 1er septembre 1975 à AMIENS (80)

Madame AUZIERE Laurence
Née le 26 avril 1977 à AMIENS (80)

Madame AUZIERE Tiphaine
Née le 30 janvier 1984 à AMIENS (80)

Notons que l'adresse à Amiens indiquée de Jean-Michel Trogneux est une simple boîte aux lettres dans un immeuble où personne ne connaît ce monsieur (voir Annexe A 8). Autre sujet d'étonnement : le contenu de la plainte. Il soulage Natacha Rey (détails en Annexe D 7) et conforte même son enquête (et maintenant celle de tous les brigittologues...). En effet, il ne lui est nullement reproché de mentir (diffamation etc.), mais seulement de s'introduire dans la vie privée des plaignants. Alors qu'ils ont étalé leur vie mensongère au grand public, alors que Natacha Rey ne se sert que de documents publics (comme nous le faisons aussi sur la présente page), sans jamais avoir soudoyé un cambrioleur pour s'accaparer un vieil album photo... On voit difficilement cette plainte aboutir, il semble s'agir davantage de faire peur aux journaux qui prendraient le relais. Et, effectivement, les médias courageux semblent rares...

Le 18 février, lendemain de la connaissance de cette plainte, Natacha Rey a révélé les questionnements suivants sur le lieu de naissance des trois enfants Auzière (à l'époque on croyait que Catherine Audoy était la "*probable mère*", qualifiée ici de "*véritable mère*") :

> Je soupçonne depuis longtemps les enfants Auzière d'être nés aux Etats-Unis, plus précisément à New York, où a résidé l'ex hôtesse de l'air et artiste peintre Catherine Audoy (la véritable mère) Pour la version officielle, Tiphaine serait née à Amiens en 1984, alors qu'à l'époque ses parents étaient censés vivre à Strasbourg. Elle a dû obtenir un certificat de nationalité française avant de passer le concours d'avocat en 2009, procédure qui ne se justifie que lorsqu'il y a un doute.
>
> Je suis à peu près certaine qu'elle a la double nationalité franco-américaine, comme son frère et sa sœur. Le fait que la nationalité des 3 enfants Auzière ne soit pas mentionnée sur l'assignation au tribunal, alors que celle de Brigitte Macron et son double Jean-Michel Trogneux est précisée, ne fait que conforter mon opinion.

Pourtant, la meilleure connaissance que nous avons des faire-parts et du contexte accrédite plutôt que Tiphaine est née à Amiens, dans des conditions similaires à son frère et sa soeur.

Du côté du site geneanet de fraternelle.org, le plus richement renseigné, déjà consulté au Chapitre 7 et au Chapitre 17, la fiche de Sébastien est vide, sa présence est seulement signalée, sans même son prénom. Par contre la fiche de Laurence est bien remplie et la fiche de Tiphaine est d'une surabondance rare. Dans ces deux derniers cas, la précision sur la naissance va carrément jusqu'à citer l'acte, son numéro et ses mentions marginales :

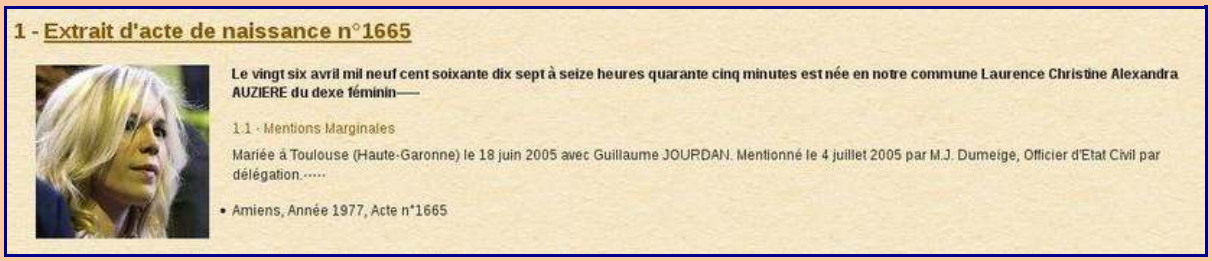
1 - Extrait d'acte de naissance n°1665

Le vingt six avril mil neuf cent soixante dix sept à seize heures quarante cinq minutes est née en notre commune Laurence Christine Alexandra AUZIERE du dexe féminin——

1.1 - Mentions Marginales

Mariée à Toulouse (Haute-Garonne) le 18 juin 2005 avec Guillaume JOURDAN. Mentionné le 4 juillet 2005 par M.J. Dumeige, Officier d'Etat Civil par délégation.·····

• Amiens, Année 1977, Acte n°1665

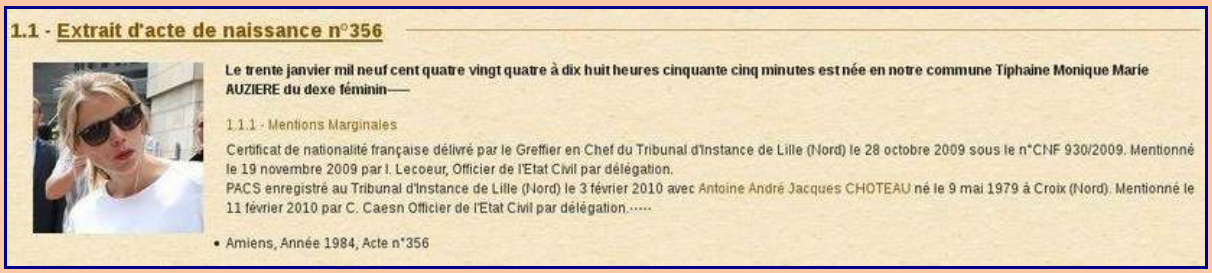
1.1 - Extrait d'acte de naissance n°356

Le trente janvier mil neuf cent quatre vingt quatre à dix huit heures cinquante cinq minutes est née en notre commune Tiphaine Monique Marie AUZIERE du dexe féminin——

1.1.1 - Mentions Marginales

Certificat de nationalité française délivré par le Greffier en Chef du Tribunal d'Instance de Lille (Nord) le 28 octobre 2009 sous le n°CNF 930/2009. Mentionné le 19 novembre 2009 par I. Lecoeur, Officier de l'Etat Civil par délégation.
PACS enregistré au Tribunal d'Instance de Lille (Nord) le 3 février 2010 avec Antoine André Jacques CHOTEAU né le 9 mai 1979 à Croix (Nord). Mentionné le 11 février 2010 par C. Caesn Officier de l'Etat Civil par délégation.·····

• Amiens, Année 1984, Acte n°356

Voilà de quoi clouer le bec à tous ceux qui contesteraient ces actes ! Mais diantre, pourquoi se prémunir contre une telle contestation si improbable ? Comme signalé auparavant, on peut mettre ce que l'on veut sur sa base Généanet, inventer des actes leur numéro, leur contenu... Finalement, l'apport de telles précisions alimente le doute plutôt que de l'éloigner.

Toutefois, pour Tiphaine, la manipulation est moins soupçonnable (ou plutôt moins bien réalisée ?) puisqu'il est écrit : "*Certificat de nationalité française délivré par le Greffier en Chef du Tribunal d'Instance de Lille (Nord) le 28 octobre 2009 sous le n°CNF 930/2009. Mentionné le 19 novembre 2009 par I. Lecoeur, Officier de l'Etat Civil par délégation*". Pourquoi donc attribuer un acte de nationalité française à quelqu'un né à Amiens de parents français ? Alors que, comme le dit Natacha Rey, ses parents étaient censés vivre près de Strasbourg ? Et pourquoi l'indiquer sur Généanet ? Là, on y perd son latin... Et c'est probablement voulu.

Etant antérieure à ces interrogations, l'hypothèse de Natacha Rey apparaissait, à la mi-février, cohérente. On croyait, sur la base du chapitre 10, que Catherine Audoy était probablement la mère biologique des trois enfants Auzière. Hôtesse de l'air, souvent à New York, elle avait pu accoucher dans cette mégalopole ou à Amiens, peut-être pas au même endroit pour les trois enfants.

On se rend compte ainsi que les trois enfants Auzière ont subi, eux aussi, une vie tordue, avec des zones opaques. Ils entretiennent donc, bon gré mal gré, la légende mensongère qui entoure le président de la République. Ils pourraient se rebeller, comme l'a fait récemment le demi-frère du président canadien Justin Trudeau (voir Annexe D 5), mais ont préféré, jusqu'ici, s'enfoncer dans le déni.

Le 12 avril. La mère probable n'est plus Catherine Audoy mais Proba / Brigitte Auzière, double de André-Louis Auzière, comme Brigitte Trogneux est double de Jean-Michel Trogneux. Les voyages de la mère aux USA apparaissent beaucoup moins probables.

Le 14 mai. Même Tiphaine, finalement, semble être effectivement née à Amiens. L'interrogation sur les naissances se porte dorénavant ailleurs : la mère était-elle Brigitte Auzière, le père était-il déclaré ?

42. (A) Honfleur, lieu de rencontre des couples Auzière et Macron ?

Article du Parisien en date 1er novembre 2018 :

> Le couple présidentiel est à Honfleur (Calvados) où le chef de l'Etat s'est offert un petit bain de foule après avoir déjeuné au Bistro des Artistes dans la vieille ville. Interrogé par les journalistes pour savoir s'il était fatigué comme l'ont sous-entendu plusieurs de ses proches, Emmanuel Macron a balayé toute baisse de forme. "*Je ne lâche rien, je suis simplement comme tous nos concitoyens je suis attaché à l'équilibre de ma famille et aux habitudes que nous avons*, a-t-il expliqué au micro de BFMTV. *Cela fait plus de 20 ans que je viens dans ce même café et je continuerai à le faire. J'étais là quand je faisais campagne, j'étais là l'année dernière, je continuerai à l'être*".

[photos du 31 octobre 2019, ci-dessus à gauche et ci-dessous : Laurent Salmon, KCS Presse, lien]

Ce serait donc depuis au moins 1997 qu'Emmanuel et Brigitte se retrouvent à Honfleur. Pour quelle raison ? Que se passe-t-il donc à Honfleur ? Pourquoi s'y attacher à ce point ? En 1997, Emmanuel avait 20 ans, c'est plutôt Brigitte qui l'a amené là. Elle devait y avoir une ancienne attache ? Laquelle ? A défaut de trouver pour Brigitte, posons la question autrement : qui vient voir Jean-Michel Trogneux tous les ans à la Toussaint ? La personne, hors de sa famille, qui lui est la plus importante... Voilà, vous brûlez : c'est son grand copain Jean-Louis Auzière !

Jean-Louis Auzière dirige la société TOSCA, dont le siège social est à Honfleur (liens : 1 2 3). Son épouse Catherine Audoy est membre de l'association "*Contre-Courant*" des artistes-plasticiens de Honfleur (lien). Ils habitent à Touques, à 15 km de Honfleur.

TOSCA, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le SIREN 495324766, est en activité depuis 15 ans. Localisée à HONFLEUR (14600), elle est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail d'autres équipements du foyer. Sur l'année 2008 elle réalise un chiffre d'affaires de **58 000,00 €**. Societe.com recense 2 établissements ainsi qu' un mandataire depuis le début de son activité, le dernier événement notable de cette entreprise date du 10-04-2007. **Jean-Louis AUZIERE** est gérant de la société TOSCA.

AUZIERE Catherine

Contre-Courant
Association d'artistes plasticiens
HONFLEUR
contrecourant.honfleur@gmail.com
www.contre-courant.org

Catherine AUZIERE n'a jamais imaginé sa vie sans le dessin et la peinture : c'est son oxygène. Elle a vécu et travaillé à New-York et en Extrême-Orient avec une constante: la peinture et le dessin artistique. Les visages, les regards la fascinent encore et toujours.
Avec son refus de creuser le même sillon et son goût pour l'école buissonnière, sa peinture évolue au fil du temps.
L'humain ou l'animal n'est jamais loin de sa peinture actuelle: un travail qui est le fruit de ses rencontres culturelles, ses œuvres dégagent sa musique émotionnelle personnelle.

Nous n'avons aucune preuve de ces rencontres, mais croyez-vous qu'il y ait, là, une coïncidence ? Si vous n'y croyez pas, vous conviendrez que ce nouvel indice s'ajoute à ceux montrant la véracité de ce que raconte le présent dossier.

A gauche, le couple Auzière chez lui, à Touques, sur la Côte fleurie (fin d'Annexe D 18).

43. (A) Fictions et réalités du mariage de 1974, partie 1 sur 2

Depuis janvier 2022, nous nous sommes interrogés sur le mariage d'André Louis Auzière et de Brigitte Trogneux, le 22 juin 1974 au Touquet. Avait-il eu lieu ? Si oui, dans quelles circonstances ? Que penser de la photo retouchée publiée dans la presse ? Car on a acquis la certitude, en Annexe A 9, qu'un montage a été effectué sur cette photo. Notre réflexion a continué, de nouveaux indices sont apparus et notre opinion a évolué. D'abord fin juillet, avec la partie 1 ici présentée, puis fin août avec la partie 2 présentée ci-dessous. Le 29 juillet 2022, nous avons appris l'existence d'exemplaires des "*Echos du Touquet*" traitant du mariage, le 22 juin 1974, d'André Louis Auzière et de Brigitte Trogneux, distincts de ceux de la BNF (page du 28 juin et page du 12 juillet, avec la photo d'un autre mariage, qui permet une comparaison). Même si l'on n'écartait pas encore l'hypothèse d'une falsification des exemplaires de bibliothèque, nous avons dés lors remis en cause la fausseté de ce mariage, que nous avions avancée jusque là.

Nous disposions en effet d'un extrait d'acte de mariage de 1974 et de son inscription dans les tables décennales (Annexe A 30). Si ce mariage avait bien eu lieu, le trucage de photo ne pouvait que dater de celui-ci. Donc le mariage n'avait nullement été imaginé rétrospectivement en 1984. Il aurait été imaginé dès 1974 et aurait même pu être vraiment célébré et inscrit dans l'état civil. Un tel scénario, dont il resterait à préciser les contours, était-il possible ? Il nous a semblé que oui, et je l'ai présenté ici aux lecteurs de ce dossier, le soumettant à leur sagacité (aucune objection ne fut soulevée). Je poursuivais ainsi :

Ci-contre, un rappel de la photo de mariage, avec en rouge les anomalies présentées par Natacha Rey dans une de ses vidéos. Appelons BT53 Brigitte Trogneux née en 1953, JMT son frère Jean-Michel Trogneux, JLA Jean-Louis Auzière, le grand ami de JMT, BA Brigitte Auzière, la nièce de JLA, ALA André Louis Auzière, le marié de 1974, soi-disant neveu de JLA (cf. arbre généalogique vu précédemment).

BT53 est décédée début 1961 comme on l'a compris en Chapitre 28. Ses parents, frères et soeurs, n'ont pas accepté sa mort et ne l'ont pas déclarée. Pour les proches, ils ont inventé un conte selon lequel elle serait vivante, partie étudier à l'étranger (Algérie, USA ? BT53 serait-elle censée accompagner JMT ?). Le temps passant, il leur faut montrer une preuve forte de son existence.

C'est là qu'intervient JLA. Il a sa nièce BA qui est, depuis quelques temps, en couple avec JMT et qui voudrait l'épouser et en avoir des enfants. Avec sa connaissance des services secrets (Annexe A 31), il imagine un mariage rocambolesque qui permettrait de satisfaire à la fois sa nièce et les parents Trogneux. BA sera la mariée, servant de clone de BT53 pour ce mariage montré de façon ostentatoire au petit monde touquettois, qui n'a eu l'occasion de connaître ni BA ni BT53 et ne peut pas s'apercevoir de la substitution. Et JLA jouera le rôle du marié, tenant le rôle du marié ALA et, par délégation, celui du partenaire réel de BA, c'est à dire JMT. Ce dernier est présent à la cérémonie comme frère déclaré de la mariée et son témoin. Les parents Trogneux sont satisfaits : leur fille cadette est "ressuscitée" et les futurs enfants du couple fictif ALA-BT53, en réalité ceux de JMT-BA, seront leurs petits-enfants. Ils pourront continuer à faire croire à l'existence de leur fille BT53, personne n'ira vérifier, puisqu'elle habite loin, à Croix en banlieue lilloise. Mais, de temps en temps, les petits-enfants seront montrés. BA est, elle aussi, contente : elle ne sera pas mère célibataire, elle a, socialement, un mari, ses enfants auront, socialement, un père, personne n'ira vérifier son nom de jeune fille, ni ne se doutera que JMT, qui partage de temps en temps sa couche, n'est pas ALA.

Cette solution, tordue et difficilement imaginable, mais finalement, à sa façon, géniale, est acceptée. Le maire du Touquet, Léonce Deprez, fait tout pour satisfaire son grand copain de tennis Jean Trogneux (Annexe A 28). La photo est retouchée avec les moyens de l'époque. Et l'arrivée, dès l'année suivante, du premier des petits enfants du couple consolide le subterfuge. Les amis et connaissances, voire des brus et gendres des parents Trogneux, y croient...

Du coup le mariage a-t-il vraiment eu lieu ? Probablement, avec enregistrement dans l'état civil, le maire n'étant pas regardant... L'extrait d'acte de mariage serait donc authentique. Le divorce tardif mettant fin à cette union s'intégre, lui aussi, au scénario. Léonce Deprez a été maire du Touquet de 1969 à 1995, puis à nouveau de 2001 à 2008. Entre 1995 et 2001, il ne pouvait pas prononcer le divorce. Avant qu'il termine son dernier mandat, il était le (meilleur) complice, indispensable, pour acter le divorce de l'union de 1974 avant de déclarer, en 2007, le mariage d'Emmanuel et Brigitte. Quant au décès de ALA en 2019, les moyens de l'Etat ont permis de l'inventer et de l'inscrire dans l'état civil pour parachever les manipulations des parents et du maire.

Finalement, ce n'est pas JMT qui, le premier, a voulu réincarner BT53, ce sont ses parents, avec le décès non déclaré et le mariage de 1974. JMT n'a fait que les soutenir de 1961 à 1984. En 1984/1985, avec la disparition de BA, il a réussi à conférer, en plus de son existence administrative, un véritable corps à sa soeur, exauçant à la fois la volonté de ses parents et son désir propre de changer de sexe... Dans ce nouveau scénario, le rôle des parents Trogneux devient moteur. La complicité du maire du Touquet est essentielle : il couvre à la fois le mariage, le divorce et le remariage, permettant les falsifications, ou plus précisément les non vérifications d'identité.

Une question reste en suspens. Qui est la mariée de la photo de 1974 ? BA ou Susan Spray (première épouse de JLA) ? Cette dernière n'aurait probablement pas accepté et, à revoir l'Annexe A 9 (surtout, à la fin, l'analyse des ombres portées), l'image de la mariée ne proviendrait pas de la même photo que celle du marié. Est-ce que ce serait alors BA, dont on aurait enfin une photo ?? Ou est-ce que ce serait une photo d'une troisième personne, probablement Monique Trogneux, soeur de Jean Michel (forte ressemblance Betaface de 82%, ci-contre), en provenance de son mariage en 1963. Elle aurait accepté. Cette photo a pour but de bluffer, sa légende aussi. La mention du mariage religieux est-elle aussi un bluff ? Ou le curé est-il aussi complice ? Et le mariage s'est-il déroulé en aussi grande pompe que le laisse croire l'article ? La parution tardive, 6 jours après la cérémonie, effaçait les points de repère, l'absence des prénoms aussi. Du bluff oui, mais jusqu'à quel point ?

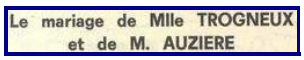

Quant à l'étrange absence des prénoms dans le titre de la photo, elle pourrait s'expliquer ainsi : c'est avant tout un mariage Trogneux-Auzière, car il est à la fois celui de ALA avec BT53 et celui de JMT avec BA. Il suffit, par un jeu de photocopies, d'inverser "*Auzière*" et "*Trogneux*"... Autre signification : ce seraient JLA et Monique Trogneux sur la photo. Et encore : ce serait un message codé pour les futurs brigittologues !

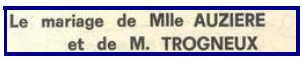

Globalement, cela reste juste et c'était une avancée notable dans la compréhension de l'affaire : nous avions découvert le rôle primordial de Jean et Simone Trogneux à vouloir réincarner leur fille cadette. Quant aux questions posées, elles ont, pour la plupart, perdu leur pertinence, cat nous y avons apporté des réponses dans l'Annexe A 48, seconde partie de celle-ci, avec l'adoption d'une nouvelle hypothèse pour la personne jouant le rôle de la mariée sur la photo.

44. (A) La logique du présent scénario Jean-Michel - Brigitte

Le scénario présenté en ce dossier, notamment en sa Conclusion, est une vue de l'esprit. En le survolant, un contradicteur peut considérer qu'il s'agit de divagations sans véritables preuves.

Pas de preuve du décès de l'enfant Brigitte Trogneux en 1961, pas de preuve de la disparition de Brigitte Auzière vers 1984, ni même de son existence, jusqu'à en trouver une au Chapitre 30. C'est vrai, mais c'est justement le noeud de cette affaire : tout a été fait pour que ces preuves soient impossibles à dénicher. Ce camouflage, depuis plusieurs dizaines d'années, reste efficace. Les quelques personnes qui le connaissent restent murées dans le silence de leur complicité.

Toutefois, sauf à s'indigner de la non-croyance en la version officielle à l'eau de rose, comme l'a fait l'ancienne ministre Roselyne Bachelot ("*C'est infect*", ci-contre photo de Stéphane Lemouton, article), des faits bien réels sont là pour prouver l'existence de failles profondes dans les biographies de Jean-Michel et Brigitte Trogneux et dans celle de André Louis Auzière. Rappelons-les :

- On ne sait presque rien de la jeunesse de Brigitte Macron. Les trois photos que l'on nous a montrées sont celles de trois autres enfants (Chapitre 7). Nous n'avons des traces certaines de sa vie qu'à partir de 1984.
- On ne sait presque rien de Jean-Michel Trogneux depuis 1984. Nous ne connaissons guère que la présence de sa signature sur quelques documents ou de son nom sur des annuaires. Cette disparition de Jean-Michel en 1984-1985 quand Brigitte apparaît n'a aucune explication officielle.
- On ne sait presque rien du premier mari de Brigitte, André Louis Auzière. Les trois photos qui lui sont officiellement attribuées sont celles de trois autres personnes qui ont été identifiées (Chapitre 9).

Roselyne Bachelot balaye tout cela d'un revers de main, mais nombreux sont ceux qui réfutent les fariboles officielles pour s'appuyer sur un scénario qui explique la réalité des faits, quitte à ne pas être tout à fait sûrs. Et le Tableau des hypothèses retenues montre que nous ne le sommes pas. Notre jugement est nuancé et est susceptible d'évoluer, comme il a évolué durant les mois de réalisation de ce dossier en 2022.

(Ignace)

Avec ces premières observations, Natacha Rey et Xavier Poussard en ont déduit, en 2021, que Jean-Michel s'était transformé en Brigitte. Et tous ceux qui avaient des doutes et interrogations les ont suivis. Et cela a commencé à faire du bruit. Le manque de réaction officielle, sinon un déni obtus à la mi-janvier 2022, a confirmé les déductions. Il est aussi arrivé, à la mi-janvier, une confirmation prouvée par une analyse technique de comparaison des spectres vocaux : Brigitte Macron et la transsexuelle Véronique, interviewée en 1977, sont la même personne (encadré rouge).

Nous avions donc, dès le début de ce dossier, en janvier 2022, une assise solide des faits considérés comme sûrs : Jean-Michel est devenu Brigitte, André-Louis n'a pas existé, la jeunesse de Brigitte est fabriquée. Mais autour de ce socle, nous avions d'autres hypothèses à confirmer : l'identité des personnes présentes sur la photo de famille des années 1950 (Chapitre 6, Annexe 11), celle de la mère des trois enfants Auzière (Chapitre 10), la bijouterie Gallice de Toulon (Annexe A 20), la présence de Brigitte dans un lycée de Strasbourg (Annexe A 5)...

En ce même mois de janvier 2021, l'Elysée a indirectement montré quelques pièces nouvelles, actes d'état civil (Annexe A 7, Annexe A 30). Sur le coup, devinant leur provenance, nous avons cru à des faux. Le temps passant, nous nous sommes rendu compte que nous avions tort de contester certains d'entre eux. Xavier Poussard a eu raison de dire que la difficulté était de distinguer le vrai du faux. De mai à juillet 2022, notre perception a évolué en attribuant davantage de réalité à des documents de l'Elysée. Voici les principaux :

- La photo de famille des années 1950 est véridique, elle présente les parents et leurs six enfants. Cela signifie que Brigitte Trogneux enfant a bien existé en tant que fille, que Brigitte Macron, née Jean-Michel Trogneux, a usurpé son identité. Et que cette petite fille est probablement morte jeune de façon dramatique, Brigitte Macron semble y faire allusion, mais évoquant le décès d'une nièce (Chapitre 28).
- L'acte de mariage en 1974 est véridique. Il a bien été enregistré dans l'état civil, à l'époque. Et, aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est compatible, pour le couple ayant engendré les enfants issus de ce mariage, avec l'inexistence du père et avec la masculinité de la mère (Annexe A 43). Cela signifie que les parents Trogneux étaient consentants et ont donc fait croire que leur fille Brigitte était encore vivante.
- Brigitte Macron, née Jean-Michel, mariée à André Louis, a bien été enseignante à Strasbourg (Annexe A 36).

Ce faisant, notre enquête a pris deux virages décisifs. D'abord le 11 avril, avec la version 21.0 (Chapitre 27), la découverte de l'existence de Brigitte née Auzière comme mère des trois enfants. Puis le 27 mai, avec la version 24.0 (Chapitre 28), la révélation que Jean-Michel avait pris l'identité de sa soeur défunte. Depuis, chaque nouvel élément est venu s'intégrer facilement dans la trame que l'on avait alors imaginée dans les grandes lignes, permettant d'être de plus en plus précis. Cette intégration aisée des nouveaux apports documentaires est un symptôme encourageant.

Le point le plus délicat, en septembre 2022, reste la mère des trois enfants Auzière. En plusieurs étapes, dans le Chapitre 27 et dans le Chapitre 30 nous avons compris qu'elle s'appelle Brigitte Auzière et qu'elle est une nièce de Jean-Louis Auzière, l'ami Jean-Michel Trogneux. D'autres raisons, non encore évoquées vont dans le même sens :

Autres indices montrant que Brigitte née Auzière, la mariée de 1980, est une nièce de Jean-Louis Auzière

- En tant que témoin, Brigitte née Auzière a montré un papier d'identité la désignant ainsi. Et si c'était une fausse pièce d'identité ? Si tel était le cas, la forte implication de la famille Auzière dans le mariage de 1974 serait incompréhensible.
- On a vu que le personnage fictif d'André Louis Auzière ne peut qu'être fabriqué à partir d'elle : les mêmes parents, la même naissance à Eséka... A l'inverse, une création ex nihilo d'André Louis Auzière aurait signifié, pour ses parents fictifs Louis et Renée Costes, d'avoir accepté de figurer dans le mariage et de prétendre avoir un enfant de plus. Six et non plus cinq. Tout ça pour plaire à un copain du petit-frère Jean-Louis ? Ils l'ont fait sur la demande insistante de leur fille Brigitte. La considérer comme un garçon, de façon fictive, était beaucoup plus dans leurs cordes : en remplaçant une fille par un fils, ils restaient à cinq enfants. La connaissance des services secrets qu'avaient Louis et de son père Marius a permis de mesurer les risques pris et de les considérer comme gérables.
- De plus, pour Brigitte Auzière, elle-même, cela lui permettait de se faire appeler, une fois mariée, de la même façon qu'elle était appelée auparavant, lui facilitant la vie.

Nous gardons donc l'intime conviction très ancrée que l'identité de jeune fille de la mère est Brigitte Auzière, fille de Louis et Renée Costes. Il serait très surprenant que de nouveaux indices puissent venir ultérieurement le contredire.

Comme dans une enquête policière, nous avons intégré tous les faits connus dans notre scénario de conclusion. Il est certes compliqué, mais il est cohérent. Nous n'en connaissons pas d'autre aussi complets et nous doutons qu'il puisse y en avoir un autre très différent. A moins que Roselyne Bachelot sache faire preuve d'une meilleure logique...

45. (A) La fluctuante défense de l'Elysée face aux réalités tenaces

Les accusations portées à l'encontre de Brigitte Macron depuis 2021, notamment celle d'usurpation d'identité, sont très graves et mettent en cause la complicité du président de la République lui-même, ainsi que celle des parents Trogneux, frères et soeurs encore vivants, et celle des trois enfants Auzière. Devant de telles accusations, si elles étaient infondées, n'importe qui porterait plainte pour diffamation. Non : ni Brigitte Macron ni quiconque de sa famille très proche ne l'a fait jusqu'ici. Seul le couple Auzière y est allé, pour ce qui le concerne directement (Annexe D 18). La seule plainte déposée par Brigitte, ses enfants et son frère Jean-Michel, l'a été pour atteinte à la vie privée (Annexe D 7). C'est une fanfaronnade, par la fragilité du motif (une vie privée tellement publique) et par la double implication de Jean-Michel et de Brigitte.

Les seules réactions officielles sont deux entretiens télévisuels de Brigitte Macron, remontant à la mi-janvier 2022 (Chapitre 14). Devant des intervieweurs complaisants, elle a joué la carte de la victimisation et de l'innocence outragée, allant jusqu'à se comparer à un adolescent harcelé à l'école. Elle a raillé des propos qu'elle suggère être sulfureux et complotistes. Comme pour le Covid, il ne faut surtout pas s'informer par soi-même, aller sur Internet et chercher la vérité... On vient de voir, à l'Annexe précédente, que l'amie Roselyne Bachelot joue sur le même registre ("*C'est infect*"), comme toute la presse people et bien au-delà (*Libération* en Introduction ou "Le Monde" en Annexe D 19). En désignant deux horribles mégères, Natacha Rey et Amandine Roy, comme uniques responsables de cette rumeur nauséabonde, Brigitte Macron a trompé son auditoire en lui faisant croire qu'il n'y a rien de sérieux et que ça ne concerne que les acharnés des réseaux sociaux. Les grands médias minimisent aussi l'impact des révélations (14.000 tweets pour "Le Monde", c'est tout), même si certains vont un peu plus loin, en citant *Faits & Documents*. Evoquer une revue payante qui se veut confidentielle, en la classant d'extrême drouâte, est moins gênant que, par exemple, donner l'adresse web, accessible à tous, du site d'un généalogiste.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, un tel déni primaire a, jusqu'à présent, à peu près fonctionné. L'écho de ces révélations, même s'il est très important et s'il a touché une bonne partie de la population française, et une partie de la population mondiale aussi, reste dans le non-écrit et le non-parler médiatique, pour ce qui concerne le fond du dossier. Même des sites très critiques, comme "France-Soir" ou "Le Courrier des Stratèges" (avec hésitation, Annexe D 26) n'osent s'engager dans une contestation résolue de la doxa, comme si l'apocalypse allait se déclencher contre eux s'ils rompaient l'omerta. Plus que le déni élyséen, c'est le silence médiatique qui cache les vérités. Les soucis rencontrés par Natacha Rey (les deux plaintes) et Xavier Poussard (Chapitre 5), puis Eric Verhaeghe (fin Annexe D 26), font peur...

"Jean-Michel Trogneux" : Brigitte Macron assigne deux femmes ayant propagé cette rumeur transphobe

La Première dame fait l'objet de rumeurs transphobes qui l'accusent d'être un homme, depuis déjà plusieurs mois. Brigitte Macron a décidé d'assigner deux femmes ayant propagé la rumeur.

Brigitte Macron ne laissera pas impuni les accusations dont elle est victime depuis plusieurs mois. Dès novembre 2021 sur les réseaux sociaux, des messages portant la mention "Jean-Michel Trogneux" visent la première dame. Ces derniers suggèrent qu'elle est en réalité une femme transgenre. Un vaste complot aurait ensuite vu le jour pour tenter de cacher à l'état civil ce prétendu changement de sexe.

Au plus fort des rumeurs, la première dame avait annoncé : "Si je ne fais rien alors que ça fait quatre ans que je suis contre le harcèlement, je ne suis pas audible". C'est chose faite depuis ce jeudi 17 février date à laquelle il a été relayé dans la presse l'assignation de deux femmes ayant propagé ces fausses informations, selon une information de M6.

18 février 2022, un journal régional, *Le Midi Libre* (lien). L'assignation n'évoque ni la transsexualité (transidentité pour Wikipédia), ni la transphobie, qui est pour Wikipédia une "*aversion envers les personnes transgenres*". On peut avoir une aversion envers les mensonges...

Comme nous l'avons vu en Annexe A 7 (Moadab et Blanrue) et en fin d'Annexe A 20 (bijouterie Gallice), l'Elysée a activé un autre niveau de défense, plus indirect. Il a pour but, surtout auprès des brigittologues, de brouiller les pistes, imaginer des documents falsifiés ou des ressemblances troublantes, pour que se créent des versions contradictoires... Bref semer le doute, complexifier et fragiliser le dossier.

En ce début d'août 2022, nous nous rendons compte que des modifications ont été apportées à la base fraternelle.org de Généanet. Comme l'explique sa fiche Wikipédia et, moins clairement, son site baptisé "*La maison du peuple*", La Fraternelle est une association regroupant des francs-maçons. Comme déjà signalé, cette base nous semble plus ou moins téléguidée par l'Elysée, la fiche de Brigitte Macron étant particulièrement dithyrambique. On y lit que " *En France, ses apparitions déclenchent des « Brigiiiiiiiitte » enthousiastes*"... Pas un mot sur sa potentielle masculinité, il est même écrit par deux fois qu'elle est "*de sexe féminin*". La Fraternelle est donc "*brigittolâtre*" et il est curieux de suivre l'évolution de cette base. Justement, la fiche de Jean-Michel Trogneux, déjà présentée en Annexe A 20, vient d'être modifiée en juin ou juillet 2022. Elle est beaucoup plus étoffée...

Etrangement, tout tourne autour de la question "*Est-ce que Jean Michel Trogneux est réellement introuvable ?*" et le texte prend même des informations sur Faits & Documents en réussissant à éluder que Jean-Michel se serait transformé en Brigitte ! Avec pour conclusion : "*Jean Michel Trogneux était donc en vie en 2007*. ... ", en oubliant qu'en 2022 il a, de notoriété publique, porté plainte contre Natacha Rey (en le mentionnant, il faudrait en expliquer la raison...). Outre la bijouterie Gallice, encore associée à Jean-Michel, des contre-vérités flagrantes y sont assénées : Généanet serait "*alimenté par n'importe quel utilisateur qui aurait souscrit à une offre premium*" (premium ou pas, chacun peut ouvrir et gérer une base, mais sans pouvoir toucher à celles des autres) et "*n'importe quel utilisateur premium peut modifier une page*", laissant croire que Natacha Rey aurait piraté le site de La Fraternelle !! De plus, c'est gênant pour une page généalogique, Jean-Michel n'aurait pas été marié et n'aurait pas eu d'enfant...

Ci-dessous, la fiche avant modification et, ci-contre, après.

On a donc là une nouvelle stratégie, qui consiste à répondre à la seule question "*Où est Jean-Michel Trogneux ?*", en gommant que celui-ci soit devenu Brigitte (mais en nous épargnant quand même le "*petit gros*" de Moadab, Annexe A 7...). Cela montre, pour le moins, que l'affaire continue à se propager et que l'Elysée est contraint de reculer un peu... en attendant que, sous la pression populaire ou étrangère, la digue médiatique finisse un jour par lâcher...

46. (A) 1974-1984 Interrogations sur la famille Auzière-Trogneux

Nous avons vu en Annexe A 44 que le mariage de 1974 impliquait en réalité deux couples : celui, fictif, enregistré à l'état civil et celui d'une famille réelle, ayant vécu brièvement à Issy-les-Moulineaux, puis, plus longuement, à Croix dans la banlieue de Lille, jusqu'en 1984. Les trois enfants sont nés à Amiens : Sébastien, Laurence et Tiphaine, le premier quand la mère habitait Issy-les-Moulineaux, en 1975, les deux autres quand elle habitait Croix en 1979 et 1984. Deux familles, alors, coexistent :

1. La famille officielle A - T (au sens de l'état civil du mariage truqué de 1974), avec pour père la personne fictive André Louis Auzière, représentée soit par Jean-Louis Auzière (cas du mariage), soit par Jean-Michel Trogneux (cas voisinage), et avec pour mère la défunte Brigitte née Trogneux, représentée (dans quelle mesure ?) par Brigitte née Auzière.
2. La famille biologique T - A, constituée des parents biologiques : Jean-Michel Trogneux et Brigitte née Auzière.

Ces deux familles ont vécu en même temps, l'une s'effaçant derrière l'autre selon le contexte. En particulier, nous nous sommes interrogés sur la naissance des trois enfants. Ils sont nés et ont grandi dans la famille biologique. Mais officiellement, ils pouvaient être nés dans chacune des deux :

1. dans la famille A - T officielle du mariage, si la mère déclarée est la défunte Brigitte née Trogneux et si le père déclaré est le fictif André Louis Auzière. Les enfants ont alors le nom Auzière du père. La présentation de l'acte de mariage de 1974 aurait permis ce subterfuge. Nous avons progressivement opté pour cette option.
2. dans la famille T - A mi-biologique, si la mère déclarée est Brigitte née Auzière et si le père n'est pas déclaré. Les enfants ont alors le nom Auzière de la mère. Autre possibilité : la mère et le père sont déclarés et l'enfant porte le nom de sa mère, mais ce n'était possible qu'à partir de 2002 (lien). Et un entre deux : le père ne reconnaît pas l'enfant à la naissance, mais plus tard, l'enfant gardant alors le nom de la mère. Nous ne croyons plus en cette option, depuis la découverte de la signature "*B. Auzière née Trogneux*" (Chapitre 29). Après son mariage, Brigitte née Auzière a continué à mentir en se présentant comme Brigitte née Trogneux.

Tout montre, le lieu, le faire-part, la photo montre que les parents Trogneux sont présents au mariage de 1974. C'est sous leur pression, sous celle aussi de son oncle Jean-Louis, guidé par son ami Jean-Michel, que la mariée endosse alors l'identité de leur défunte fille Brigitte.

En 1984, après la naissance de Tiphaine, Jean-Michel, le père, se transforme en la mère, laquelle s'efface. Une nouvelle famille apparaît, la troisième, succédant aux deux autres, avec les mêmes trois enfants Auzière. Jean-Michel Trogneux, sous sa nouvelle apparence féminine, a cette fois pris l'identité officielle de sa défunte soeur Brigitte Trogneux. Il remplace ainsi, dans ce rôle, Brigitte (mariée) Auzière, la mère de ses trois enfants, prenant son nom de Mme (mariée) -Auzière. Le rôle du père fictif André Louis Auzière est, par courtes intermittences (pour tondre ostensiblement le gazon, au point de se blesser, lien...), tenu par Jean-Louis Auzière. Le cadre de vie a complètement changé, on est en Alsace, à Truchtersheim, où personne ne connaît l'antériorité de cette famille, d'apparence banale et sympathique.

Cette métamorphose de père en mère en 1984, après la naissance de Tiphaine, s'est accomplie en même temps que l'effacement de la mère biologique des trois enfants Auzière. La disparition de celle-ci est d'autant plus difficile à percer qu'elle a finalement commencé, en partie, dès 1973, quand elle a accepté d'être la fiancée Brigitte "née Trogneux" (fin de l'Annexe A 48). Elle commençait, dès cet instant, à s'effacer. C'était il y a 50 ans, il n'est pas étonnant, avec l'omerta familiale, que l'on ait tant de mal à prouver et même à imaginer son existence.

Il est possible que la famille Trogneux ait eu d'autres secrets de famille ayant pu, en quelque sorte, préparer celui-là. On en devine au moins un : Marc Trogneux, né en 1852, l'arrière-grand-père de Jean-Michel et Brigitte, est né de père inconnu (arbre). Qui connaissait son père ? Cela s'est-il transmis de génération en génération ?

47. (A) En 1983, Jean-Michel Trogneux habitait La Neuville-sur-Oudeuil

Nous avons vu en Annexe A 38 qu'en 1982, les époux Trogneux, Jean-Michel et Véronique née Dreux, habitaient Beauvais, au 17 rue St Pierre, et y tenaient une boutique de confiserie et de mercerie, "*Tentations*".

Rue Saint-Pierre à Beauvais. Dans les années 1980 la boutique "*Tentations*" était sur le trottoir d'en face [carte postale]. Maintenant, elle se tiendrait au niveau du restaurant à la tenture rouge [Google Street].

La seconde surprise du document notarié du 27 mars 1985, présenté au Chapitre 29, est l'adresse d'habitation de Jean-Michel Trogneux : il n'habite plus à Beauvais, mais à côté, à 16 km au nord, à La Neuville-sur-Oudeuil, au n° 10 de la rue Boulanger. Et c'est une belle propriété, ou location :

Une telle habitation laisse supposer une certaine aisance financière. Cela nous ramène à la remarque exprimée en fin de Chapitre 11, indiquant que Brigitte Macron avait une retraite confortable, bien supérieure à ce que l'on peut attendre d'un enseignant. En ses années de jeunesse, Jean-Michel, avant de devenir Brigitte, gagnait bien sa vie. La boutique "Tentations", bien placée dans le centre-ville, a pu avoir du succès, notamment dans les entreprises.

A gauche, annonce dans la rubrique "Confiserie" des pages jaunes des annuaires de la Somme en 1984 et 1985. Avant 1984, elle n'y était pas. A partir de 1986, la boutique est absente des annuaires. Au centre, mention dans les pages blanches de 1984, aussi de 1981 à 1983. A droite, Véronique Dreux, qui fut Madame Trogneux de 1980 à 1987, à Beauvais et La Neuville-sur-Oudeuil

Comme nous l'avons fait en Annexe A 30 pour André Auzière, voici un tableau qui montre notre connaissance des inscriptions de Jean-Michel Trogneux dans les annuaires téléphoniques :

Jean-Michel Trogneux dans les bottins téléphoniques

Années	Personne - Commune - Rue
~~1970~~ 1971	Trogneux J. confis - Blangy-Tronville - Av Mail (il s'agit de Jean, le père de Jean-Michel)
1972-1978 ~~1979~~	Trogneux J-M. confis - Blangy-Tronville - Av Mail
~~1981~~ 1982 ~~1983~~	Trogneux Jean-Michel - Beauvais - 4 r Saint Pierre
~~1982~~ 1983-1988 ~~1989~~	Trogneux Jean-Michel - La Neuville-sur-Oudeuil - r Boulanger
~~2002~~ 2003-2005...	Trogneux Jean-Michel - Amiens - 14 rue des Vergeaux

La présence de Jean-Michel Trogneux à La Neuville sur le bottin ne signifie pas qu'il y vivait de 1983 à 1988. On peut tenter de reconstituer ainsi la suite chronologique des événements :

- En 1982, tout va bien dans le couple. Jean-Jacques vient de naître, un autre enfant est envisagé, il faut s'agrandir, le couple s'installe à La Neuville et cela apparaît dans l'annuaire de l'année suivante, 1983.
- En 1984, après la naissance de Valérie, le deuxième enfant, tout se gâte. Jean-Michel quitte femme et enfants et s'en va vivre à Truchtersheim avec les enfants qu'il a eu d'une autre femme. Une procédure de divorce est ensuite engagée, qui aboutira en 1987. En attendant Mme Trogneux et les enfants Trogneux gardent l'entrée Trogneux de l'annuaire.
- On retrouve l'épouse de Jean-Michel dans le bottin téléphonique de la Somme, à Amiens, en 1986 et 1987, sous le nom de Véronique Trogneux, au 14 rue André Chénier (extrait 1987), ni avant, ni après (ou alors sous son nom de Véronique Dreux ?). C'est donc en 1985, à l'approche de son divorce, qu'elle aurait emménagé à Amiens, peut-être de façon alternative, car elle vivrait aussi à La Neuville.
- En 1987, après le divorce du 17 juin, Mme Trogneux, probablement redevenue Mme Dreux, déménage (peut-être même avant), mais tarde à modifier l'annuaire qui, en 1988, garde encore l'entrée Trogneux sur La Neuville.
- A partir de 2008, elle est gérante d'une société immobilière à Propriano (Corse) (lien).

La rue André Chénier à Amiens est en prolongation de la rue Delpech, pas très loin de La Providence et à côté de l'école maternelle André Chénier. A droite, devant l'immeuble du n°14, se trouve une camionnette "Jean Trogneux"... [photos Google Street]

48. (A) Fictions et réalités du mariage de 1974, partie 2 sur 2

Le 26 août. Le mystère de l'étrange mariage de 1974 continue à s'éclaircir. Nous en étions arrivés dans l'Annexe A 43 à démêler le vrai et le faux, les deux se côtoyant étroitement. Deux nouveaux éléments sont intervenus depuis, qui permettent une approche plus précise. Le premier est présenté dans le Chapitre 29, il s'agit de l'acte notarié de mars 1985 où sont présents à la fois Jean-Michel Trogneux et sa soeur Brigitte, pour la dernière fois réincarnée par Brigitte née Auzière, avant sa disparition. Le notaire, qui avait déjà acté le mariage de 1974, Maître Hervé Laudren, la reconnaît bien.

Ensuite, nous découvrons que le mariage d'André Auzière et Brigitte Trogneux a également été affiché dans le journal "*La Voix du Nord*" du 30 juin - 1er juillet 1974, au moins dans deux éditions : celle de Boulogne sur Mer (page) et celle de Montreuil sur Mer (page), avec la même photo, mais une présentation légèrement différente de celle des "*Echos du Touquet*" (Annexe A 9) :

Le mariage de Mlle Brigitte Trogneux et de M. André Auzière

En l'église Ste-Jeanne-d'Arc a été célébrée la messe de mariage de M. André Auzière, stagiaire hors-cadre, fils de M. et Mme Louis Auzière, commissaire aux Comptes, avec Mlle Brigitte Trogneux, fille de M. et Mme Trogneux, président du Touquet-Tennis-Club.

C'est l'abbé Herreman, curé de la paroisse « La Providence », à Amiens, qui présidait cette célébration, en présence de nombreux amis des deux familles et des témoins, MM. Jacques Naudy et Georges Costes pour le marié et MM. J.-C. et J.-M. Trogneux, pour son épouse.

Nous présentons nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et tous nos compliments à leurs parents.

(Ph. « La Voix du Nord »).

Cette publication élargie n'est pas étonnante, nous avons vu en Annexe A 43 l'ostentation de ce mariage m'as-tu-vu. Cette fois, les prénoms des mariés sont indiqués dans le titre et on apprend, détail très significatif, que l'union religieuse a été prononcée par l'abbé Herreman venu d'Amiens, proche de la famille Trogneux, très compatissant, au point sans doute de se faire complice de ce mariage fabriqué. Les témoins du marié, Jacques Naudy et Georges Costes, sont de la belle-famille de Jean-Louis Auzière, son épouse Renée Costes étant fille de Louis Costes et Joséphine Naudy. Ils ne connaissent donc pas Brigitte née Auzière, nièce de Jean-Louis, et ne sont probablement pas au courant de la supercherie qui a transformé celle-ci en Brigitte née Trogneux.

La publication de la photo du mariage de 1974 a donc été beaucoup plus large qu'on ne l'a cru au premier abord. Cela ne remet pas en cause que la photo soit modifiée (Annexe A 9), mais il y a désormais lieu de se demander si ce trucage ne pourrait être qu'anecdotique, causé par une difficulté contextuelle, par exemple de n'avoir pu réunir ensemble les personnes présentes sur la photo, ou parce que l'une d'entre elles avait une pose dérangeante... Car la large diffusion augmente les risques de reconnaissance. Par exemple le notaire risquerait de ne pas reconnaître la mariée venue le voir pour le contrat de mariage. Et si Monique était la mariée de la photo, elle risquerait aussi d'être reconnue. Il apparaît donc désormais probable que la mariée de la photo soit Brigitte née Auzière elle-même.

La probable mère des trois enfants Auzière

Désormais, on sait pourquoi le mariage de 2007 ne pouvait être célébré qu'au Touquet, avec ce maire-là !

[reprise d'un article de "Gala" 2020] Pour ses secondes noces, elle a choisi le même lieu que pour ses premières noces, le Touquet, la même salle des mariages. [...] Et c'est le même maire qui officie. "*Ce choix me trouble*", écrit Sylvie Bommel. "*Pourquoi s'exposer ainsi à des rapprochements périlleux ?*" De son côté, Marie Huret, autrice, avec Renaud Dély, d'un autre ouvrage sur le couple, "*Les Macron du Touquet, Elysée-Plage*" revient sur cette "récidive nuptiale", à nouveau contée dans les colonnes du magazine "Gala", en kiosque mercredi 3 juin. "*Transgression ou pied de nez au passé ?*"

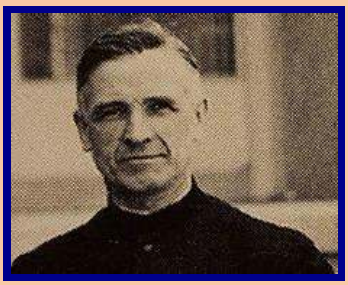
Comparaison Betaface : de 74 à 61 %. En Annexe B 3, la comparaison de Brigitte Macron avec ses enfants varie de 77 à 66 %.
A droite, Pierre Herreman, jésuite, aumônier au Lycée "La Providence", membre de l'équipe de direction.

D'autres raisons peuvent être invoquées pour expliquer le trucage de la photo. Par exemple l'absence des parents du marié fictif André Louis, qui sont le frère, Louis, et la belle-soeur, Renée Costes, du marié de la photo, Jean-Louis. Mais l'explication la plus simple est probablement la meilleure : le photographe était un professionnel exigeant ayant la volonté d'avoir une photo idéale, composée à partir de photos ne lui plaisant pas intégralement... Rien n'indique que les divers éléments de l'image n'aient pas été photographiés le même jour. La luminosité générale semble être la même. Nous avons donné trop d'importance au trucage de cette photo. Ce ne serait, finalement, qu'une photo arrangée, comme savaient le faire des professionnels de l'époque. Et puis, modifier des personnages signifierait prendre le risque que des personnes, présentes à l'une des cérémonies, s'en offusquent. L'affaire a été trop bien préparée, un tel risque n'aurait pas été pris.

Comme pour la photo de famille de fin 1954, qui a peut-être été retouchée aussi, on arrive à la conclusion que, hormis des retouches ciconstancielles anecdotiques, la photo est véridique. Le photographe a pris trois ou quatre photos du groupe. Il veut que chacun soit bien positionné avec un visage avenant, il prend un personnage d'une pose pour l'ajouter à une autre...

La retouche des épreuves photographiques au temps de l'argentique était habituelle chez les photographes de métier. Liens : 1 2 3. Ainsi pour la photo de famille de fin 1954, Jean-Michel pouvait être absent au moment de la prise et avoir été ajouté grâce à une photo de lui de la même époque. Et la fillette Brigitte pouvait avoir une mauvaise pose et être remplacée par un extrait d'une autre photo du groupe. Cela reste, pour notre enquête, anecdotique, accessoire...

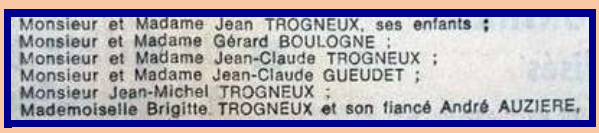
Monsieur et Madame Jean TROGNEUX, ses enfants ;
Monsieur et Madame Gérard BOULOGNE ;
Monsieur et Madame Jean-Claude TROGNEUX ;
Monsieur et Madame Jean-Claude GUEUDET ;
Monsieur Jean-Michel TROGNEUX ;
Mademoiselle Brigitte TROGNEUX et son fiancé André AUZIERE,

Complément de fin septembre. Le 26 janvier 1974, à l'âge de 90 ans, décédait Marie-Louise Bertin, mariée Pujol, la grand-mère maternelle de Jean-Michel Trogneux. André Auzière est cité sur le faire-part, en tant que fiancé de Brigitte Trogneux. Les fiançailles ont donc eu lieu en 1973 ou en janvier 1974. On reconnaît, déjà là, le côté "m'as-tu-vu" du mariage...

49. (A) Les cinq Brigitte Trogneux et Auzière : une puis quatre

Cette Annexe était à l'origine en position A 41 sous le titre "*Les cinq Brigitte Trogneux et Auzière, une puis quatre*", créée fin mai 2022. Elle a été réécrite début septembre 2022, en prenant en compte les nouvelles avancées de l'enquête.

Selon notre scénario, il y aurait eu, impliquées dans le Brigittegate, au sens de l'état civil et du langage parlé, cinq Brigitte Trogneux ou Auzière, lesquelles ont été incarnées par quatre personnes. Comme il est facile de se mélanger les Brigitte, le rappel qui suit peut être bienvenu. Il permet aussi de déceler entre elles des liens qui n'ont pas été explicités. Attention toutefois, le lecteur risque d'attraper le tournis.

Au tout début, c'est simple, il n'y a que deux Brigitte, toutes deux nées en 1953, à coup sûr pour la première, probablement pour la seconde :

1. **1953-1961, Brigitte née Trogneux** née à Amiens, soeur cadette de Jean-Michel Trogneux, est décédée début 1961. Elle est Brigitte n°1.
2. **1953-2019, Brigitte née Auzière**, probablement née à Eséka au Cameroun, nièce de Jean-Louis Auzière, a eu trois enfants avec Jean-Michel Trogneux de 1975 à 1984, puis s'est éclipsée, comme disparue. Sa date de décès pourrait être celle, en 2019, de son jumeau fictif André Louis Auzière. Elle est Brigitte n°2.

On peut considérer que la Brigitte n°2 apparaît dans ce récit à cause du décès de la n°1. Vers 1973, Jean-Michel Trogneux reste en effet affecté par le décès de sa soeur cadette, au point d'être très attiré par les Brigitte. Ce prénom est un critère de choix, parmi d'autres, puisqu'il épousera plus tard une Véronique. Il n'a pas voulu se marier avec cette Brigitte n° 2, Auzière, qui n'est donc pas devenue madame Brigitte Trogneux.

Dès le décés de la Brigitte n°1, ça se complique : sa famille la maintient artificiellement en vie. Tant que c'est par la parole, voire par des documents écrits, cela peut encore aller. Mais ça se corse en 1974, quand apparaît une Brigitte n°3. Attention ! On attaque le plus dur :

3. **1974-1985, Brigitte Auzière née Trogneux**. Un subterfuge permet de marier officiellement Brigitte n°1 avec un mari imaginaire, André Louis Auzière (Annexe A 43). Brigitte n°2 est la pièce maîtresse de cet artifice : elle accepte de renoncer pleinement à sa véritable identité et d'endosser, dans toute la mesure du possible, celle de Brigitte n°1, fille de Jean et Simone Trogneux. Moyennant, bien sûr, des gratifications... Elle devient Brigitte n°3, égale à Brigitte n°1 + Brigitte n°2 = **Bri-Bri**. Apparue en 1974, cette Brigitte n°3 fera une dernière apparition en mars 1985 pour un acte notarié (Chapitre 29). Ensuite, elle devient... On ne sait pas... Peut-être une Brigitte Mystère...
4. **1984-maintenant, Brigitte Auzière, puis Trogneux, puis Macron, née Trogneux**. En 1984, Jean-Michel (J-M), devient femme sous l'identité de sa soeur. En même temps, de père de ses trois enfants Auzière, il devient leur mère, Brigitte n°2. Ainsi Brigitte n°4 est J-M + Brigitte n°1 + Brigitte n°2 = **Jean-Bri-Bri**. Pour les grands-parents Trogneux, Jean et Simone, peu importe que les enfants de Brigitte n°3 soient devenus ceux de Brigitte n°4, puisqu'ils les ont toujours considérés comme étant les enfants de Brigitte n°1. Vous suivez ?

On a donc une Brigitte n°4 qui ne s'est pas mariée en 1974, puisqu'elle n'existait pas encore, mais qui, en 1984, s'est retrouvée administrativement transformée en cette mariée, Brigitte n°1 ! Raymond Devos se délecterait d'une telle situation... Jusqu'au divorce de 2006, le nom couramment utilisée de Brigitte n°4 était son nom de femme mariée, **Brigitte Auzière**. En 2006, divorcée, elle devient Brigitte Trogneux, par son nom d'état civil (de "jeune garçon", en l'occurrence) n°1. Puis, en 2007, à cause de la primauté du nom de "femme mariée", elle devient Brigitte Macron. Cachant ses identités J-M et Brigitte n°2, elle fait croire qu'elle est seulement Brigitte n°1.

On est alors en plein emballement : c'est la même personne, Brigitte n°1, décédée, qu'on a fait revivre par le biais de deux usurpations d'identité successives, les Brigitte n°3 puis n°4. Et cette dernière est un homme ! Pire : cet homme n'est ni le marié de l'acte de mariage de 1974, ni la mariée ! Il n'est, administrativement, ni le père ni la mère de ses trois enfants. Il incarne à la fois sa soeur défunte et la mère disparue de ses enfants : la Brigitte n°4 est la continuation des Brigitte n°1 et n°2. Seuls les proches membres de la famille Trogneux qui ont connu ces antécédents le savent. Et ils le taisent.

Finissons, en reposant nos méninges, avec le cas de Brigitte n°5, qui est, lui, simple et banal :

5. **1990-maintenant, Brigitte Trogneux née Poillion**. Elle est l'épouse Jean-Claude Trogneux, le frère de Jean-Michel.

Comme pour Brigitte n°2, on peut se dire que la n°5 est, elle aussi, quelque peu liée à la n°1. Jean-Claude a pu, lui aussi, être très marqué par le décès de sa petite soeur Brigitte n°1. Il a, lui aussi, pu être attiré par les femmes portant ce prénom,. Là aussi avec mesure, puisque sa première épouse était prénommée Danièle.

On se rend compte ainsi que la première de ces cinq Brigitte a pu amener dans ce récit les quatre autres. Toute cette histoire vient du refus des parents Trogneux d'accepter la mort de leur fille cadette. Un effet papillon...

Deux signatures de Brigitte n°3 Bri-Bri (1980 et 1985), puis deux autres de Brigitte n°4 Jean-Bri-Bri (2007 et 2017) et une de Brigitte n°5. Des deux premières Brigitte, nous n'avons pas de trace manuscrite.

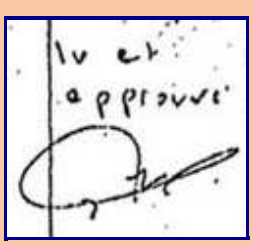

Puisque l'on est dans les écritures, comparons, à gauche, l'écriture de Jean-Michel Trogneux, dans l'acte du 27 mars 1985, vu au Chapitre 30, avec l'écriture, à droite, de Brigitte Macron en 2017, montrée en Annexe A 39. La ressemblance n'est pas frappante, la dissemblance non plus. Certaines lettres apparaissent assez proches, d'autres différentes. 32 ans séparent ces deux échantillons, très réduits, aux contextes éloignés. Jean-Bri-Bri a pu travailler une écriture distincte et c'est effectivement le cas, comme la plupart d'entre nous savent le faire : l'écriture de gauche est scripte, celle de droite est cursive, ou semi-cursive. Un graphologue pourrait-il donner un avis ?

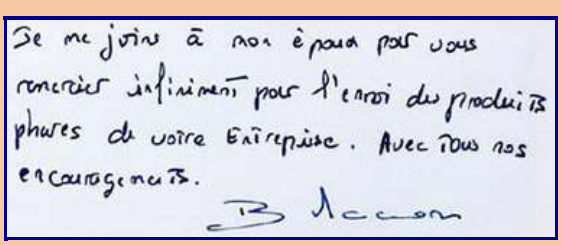

50. (A) Politique : de Deprez à Macron en passant par les Trogneux

Nous avons beaucoup parlé de Jean-Louis Auzière et de l'aide qu'il a apportée à son ami Jean-Michel Trogneux. Un autre soutien fut essentiel, celui d'un grand ami de son père Jean Trogneux : Léonce Deprez. Nous allons voir que l'influence de ce dernier fut bien plus étendue que les deux essentiels "coups de pouce" de sa part qui légitimèrent les mariages de 1974 et de 2007. Le premier permit aux parents Trogneux d'avoir, de 1975 à 1984, trois petits-enfants de leur fille décédée en 1961 (oui, on peut le voir sous cet angle) et le second leur permit d'avoir, en 2017, un gendre président de la République. Pas mal, comme "coups de pouce"... Cela n'a pu se faire qu'en trichant : la mariée de 1974 notée sur l'état civil était décédée et la mariée officielle de 2007 était la même, toujours décédée, et, cette fois-ci, représentée physiquement par un homme? Ce qui, à l'époque était illégal.

Léonce Deprez en 1978, quatre ans après le mariage de 1974, et en 2005, deux ans avant le mariage de 2007.
Photos MaxPPP (lien) et WikiPasdeCalais (lien).

Léonce Deprez, né en 1927, décédé en 2017, a signé là deux sacrés exploits, lui qui, en sa jeunesse, en avait signé d'autres, de nature sportive. Gardien de but de l'équipe de football aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952, il était auparavant, avant-guerre, un tennisman de renom, aux côtés de Jean Trogneux (Annexe A 28). C'est là que commence leur complicité. Ils se retrouvent régulièrement au Touquet. Alors que Jean va rester, à la chocolaterie d'Amiens, dans la tradition familiale, Léonce, directeur d'une imprimerie, va prendre une large envergure politique. Que sa page Wikipédia la présente ainsi : "*Elu premier adjoint au maire du Touquet-Paris-Plage en 1965, il est élu maire en 1969 et le demeure jusqu'en 1995. Élu député du Pas-de-Calais en 1986 et réélu jusqu'en 2007, il est secrétaire de l'Assemblée nationale et secrétaire de la commission des affaires économiques. Président du groupe d'études tourisme, il est chargé de mission en 1994 auprès du ministre Bernard Bosson pour le développement de l'économie touristique 4 saisons. Il est membre du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de 1986 à 2002, vice-président entre 1992 et 1998 et président de la commission du plan et d'aménagement du territoire de 1994 à 2001. Il est enfin de nouveau maire du Touquet-Paris-Plage entre 2001 et 2008*".

Le Touquet-Paris-Plage, station balnéaire de 4.300 habitants, accueille jusqu'à 250.000 personnes l'été. A gauche, l'hôtel Westminster où se retrouvèrent les invités du mariage de 1974 (lien) et ceux du mariage de 2007 ("*champagne à flots*", lien) (photo de la page Wikipédia du Touquet). Au centre, la villa dont a hérité Brigitte Macron, s'appelle Monejan (lien), d'après les prénoms de ses parents Simone et Jean... ... et d'après Jean Monnet, qui a donné son nom à l'avenue principale du Touquet (elle est coloriée en jaune, la villa Monejan est en haut à gauche, la plage est en bas, plan Google Map)

La politique défendue par Léonce Deprez était européiste et mondialiste, dans le sillage de Jean Monnet (1888-1979), sous influence américaine (lien). En 2014 sur un article (lien) de son blog, Léonce Deprez en appelait à une "*gouvernance européenne* et, au-delà, à une "*gouvernance mondiale*", bref à une sorte de Great Reset... Avec un trait d'humour involontaire : pour lui, le but était de stopper les élus qui "*continuent de mener leur carrière politicienne, c'est-à-dire de penser obsessionnellement à eux, plutôt qu'aux Français*", travers dans lequel sont tombés Léonce lui-même ainsi qu'Emmanuel, celui des politiciens accrochés au pouvoir. Le dernier article de son blog, du 18 février 2015, est intitulé "*Courage Emmanuel !*", comme une sorte de passage de témoin à celui qui était alors le nouveau ministre de l'Economie...

Cette continuité dans les politiques défendues par Jean Monnet, de Léonce Deprez à Emmanuel Macron, est passé par les Trogneux. On a déjà vu l'influence de Brigitte Macron sur la politique du "*et en même temps*" de son mari (Chapitre 27 et Annexe D 22) et sur sa propension à utiliser, comme lui, les inversions accusatoires. C'est elle qui a façonné l'identité politique d'Emmanuel, dès ses 15 ans. Elle est la première qui en tire les ficelles, ce que confirment de nombreux témoignages et de multiples couvertures de magazines, l'illustration de ce dossier en fait foi. C'est peut-être elle qui a soufflé à son mari le nouveau nom de son parti politique, "Renaissance", reprenant l'appel d'un article (lien) de Léonce Deprez sur son blog.

Outre ces influences bien marquées, d'autres appuis plus discrets ont facilité la carrière politique de Macron, là encore par l'intermédiaire de Brigitte et des Trogneux. Nous avons vu ses liens avec les Jésuites du collège-lycée de la Providence, notamment l'abbé Herreman présent au mariage de 1974 (Annexe A 48), et ses liens avec des parents de "*la haute*", au lycée Franklin de Paris (Chapitre 16).

De nombreux indices mènent aussi vers les francs-maçons, possiblement par le truchement de Léonce Deprez (les imprimeurs du Nord étaient liés à la franc-maçonnerie, lien). Leur manie du secret est telle qu'il est délicat d'avancer dans cette direction sans se faire considérer comme des complotistes (à l'instar de cet article de La Dépêche). Outre le symbole de la pyramide du Louvre, le portrait officiel du président Macron regorge de symboles qui ne laissent aucun doute : posture de verticalité avec les deux piliers que forment les bras et, surtout, deux symboles maçonniques disposés de chaque côté et, à chaque fois, doublés : le coq et son reflet et l'horloge à double cadran. "*Dans le cabinet de réflexion, lorsque le profane lève les yeux, il voit ce coq, symbole solaire, qui lui annoncera la fin de sa nuit éternelle et le triomphe de la lumière sur les ténèbres*" (lien). On note aussi la présence sur le bureau d'Emmanuel Macron d'une pierre brute et d'un cube surmonté d'une pyramide ou "*pierre cubique à pointe*" qui sont des symboles maçonniques ("*Il est d'usage dans certaines loges de poser deux pierres près du tableau de loge, l'une d'elles grossièrement équarrie, l'autre taillée en forme de cube*") (lien). Nous avons aussi parlé plusieurs fois dans ce dossier, notamment en Annexe A 45, de la base Généanet de l'association franc-maçonne La Fraternelle, et son solide appui à la "légende" Brigitte Macron. Quelques articles de presse vont dans le sens d'un solide soutien (1 2 3), d'autres en sens inverse (1 2), sachant qu'il y a plusieurs loges et divers jeux de pouvoirs... Si le Young Global Leader Macron (Annexe D 5), dans son ascension, a bénéficié de solides soutiens outre-Atlantique, il en avait de solides en France, aussi.

Emmanuel Macron et la symbolique franc-maçonne. Ce n'est pas vraiment discret... Sur le bureau sont placés trois volumes de la Pléiade : les mémoires du Général de Gaulle-, les œuvres de Stendhal, dont "Le Rouge et le Noir" et "Les Nourritures terrestres" d'André Gide (article). Ce dernier ouvrage, d'un écrivain prix Nobel, au parcours atypique, controversé pour sa pédophilie (cf. sa page Wikipédia), rappelle ses jeunes lectures, aux côtés de sa grand-mère Manette (cf. Annexe A 14).

Revenons à Léonce Deprez avec un " *projet d'avenir d'intérêt exceptionnel pour Le Touquet*" qu'il élaborait dans un "*point du 27 avril 2011*" : "*enrichir le Nord-Pas de Calais du cadre d'un Davos du Nord-ouest de l'Europe*". Ah, Davos et ses Young Global Leaders... Une antenne du futur gouvernement mondial au Touquet, un rêve que Macron a pu partager et qu'il se doit de nourrir aujourd'hui pour Paris...

51. (A) Quand Brigitte achète avec l'argent de Jean-Michel...

Le 13 novembre 2022. Nous avons appris fin août dernier, en Annexe A 47, que Jean-Michel Trogneux et Véronique Dreux habitaient en 1983 une villa au 10 rue Boulanger à La Neuville-sur-Oudeuil. Nous apprenons maintenant que les deux époux en étaient propriétaires , l'acte de vente étant daté du 27 juillet 1982. Leur divorce a été pris en compte le 6 juillet 1988, avec un partage attribuant à l'époux une part beaucoup plus importante qu'à l'épouse. Le 19 décembre 1990, la vente a été actée. C'est ainsi que Jean-Michel Trogneux a récupéré une grosse somme d'argent.

En l'Annexe A 30, nous avons vu que, sur les annuaires téléphoniques, André Auzière et son épouse Brigitte Trogneux habitaient à Amiens au 17 de la rue Saint Simon à partir de 1991. Brigitte Trogneux, avec son mari André Louis Auzière et avec la garantie de la Banque Française du Commerce Extérieur chère aux Auzière, a acheté cette maison le 29 juin 1991. La revente s'est faite en 2002, Brigitte habite alors en 2003 et 2004 au 66 bis rue Boucher de Perthes à Amiens (d'après les annuaires téléphoniques), avant de rejoindre Emmanuel Macron à Paris. D'où venait la grosse somme permettant l'achat de 1991 ?

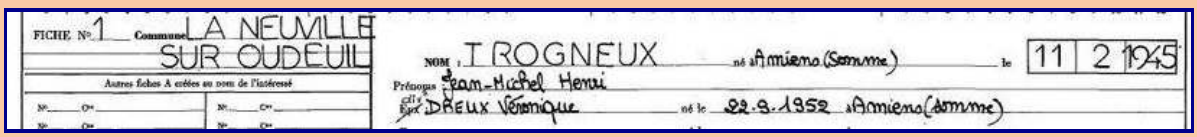
FICHE N° 1 Commune LA NEUVILLE SUR OUDEUIL
Autres fiches A créées au nom de l'intéressé
NOM : TROGNEUX né à Amiens (Somme) le 11 2 1945
Prénoms : Jean-Michel Henri
Epx : DREUX Véronique né le 22.9.1952 à Amiens (Somme)

L'entête d'un relevé de la vente de la maison de Jean-Michel...

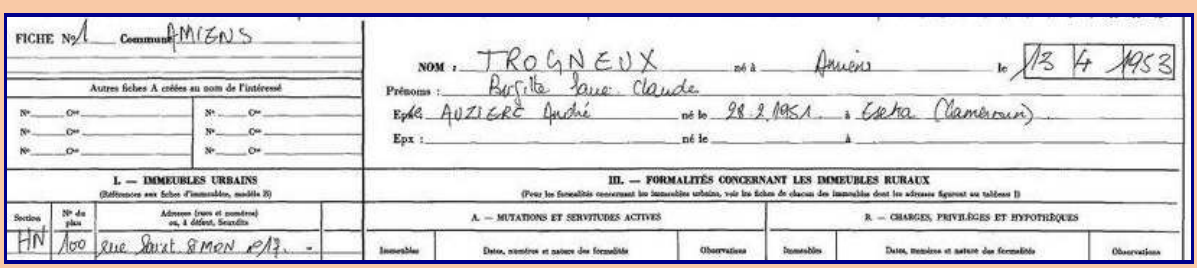
FICHE N° 1 Commune AMIENS
Autres fiches A créées au nom de l'intéressé
NOM : TROGNEUX né à Amiens le 13 4 1953
Prénoms : Brigitte Jeanne Claude
Epx : AUZIERE André né le 28.2.1951 à Eschia (Cameroun)
I. — IMMEUBLES URBAINS
III. — FORMALITÉS CONCERNANT LES IMMEUBLES RURAUX
A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES
B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES
Section HN | N° du plan 100 | Adresse (rues et numéros) ou, à défaut, Lieudits : rue Saint SIMON n°17

... et l'entête d'un relevé de l'achat de la maison de Brigitte, huit mois plus tard.

En 1984/1985, Jean-Bri-Bri avait changé d'habitation, quittant sa maison de la Neuville-sur Oudeuil (à gauche), quittant aussi son épouse de 1980 et leurs deux enfants, pour aller habiter à Truchtersheim avec les trois anfants Auzière du mariage arrangé de 1974. Après le divorce prononcé en 1987, iel a vendu la maison de Neuville en 1990 pour acheter en 1991 une maison à Amiens (à droite) qu'iel est venu habiter avec ses trois enfants Auzière.

Il n'y a guère de doute que c'est l'argent obtenu par Jean-Michel dans la vente de sa maison de la Neuville-sur-Oudeuil qui a servi à l'achat par Brigitte de la maison d'Amiens, six mois plus tard. C'est "normal" quand on sait que Jean-Michel et Brigitte sont la même personne. C'est "anormal" et même, probablement, "délictueux", quand on considère que Jean-Michel et Brigitte sont deux personnes administrativement distinctes. Comment l'argent est-il passé de l'un à l'autre ?

Il y a, là, une nouvelle preuve, ou pour le moins un indice très probant, que Jean-Michel et Brigitte sont la même personne. Mais les sourds, aveugles et muets le resteront...

35. Annexes B : comparaisons complémentaires

Voici quelques éléments graphiques de comparaison que chacun pourra juger. Quelques thèmes divers sont aussi abordés.

1. (B) Jean-Michel Trogneux et Brigitte Trogneux, mariée Macron

Comparaison Betaface : 64 % (il n'est pas sûr que ce soit Jean-Michel à gauche, cf. Chapitre 14)

2. (B) Photos d'enfance de Brigitte et photos de ses filles

C'est plus évident pour Tiphaine que pour Laurence...

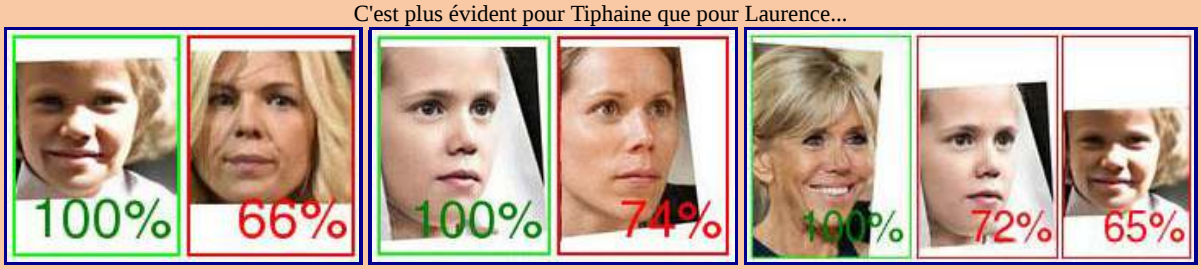

3. (B) Brigitte et ses enfants

Comparaison Betaface entre Jean-Michel / Brigitte et ses enfants : entre 77 % et 66 %

4. (B) Françoise Noguès (mère d'Emmanuel) et sa mère Manette

Comparaison Betaface entre Germaine (Manette) et sa fille Françoise Noguès : 65 à 66 %.
Ceci est une sorte d'étalonnage pour un véritable lien parent-enfant.

5. (B) Véronique la transsexuelle et Brigitte

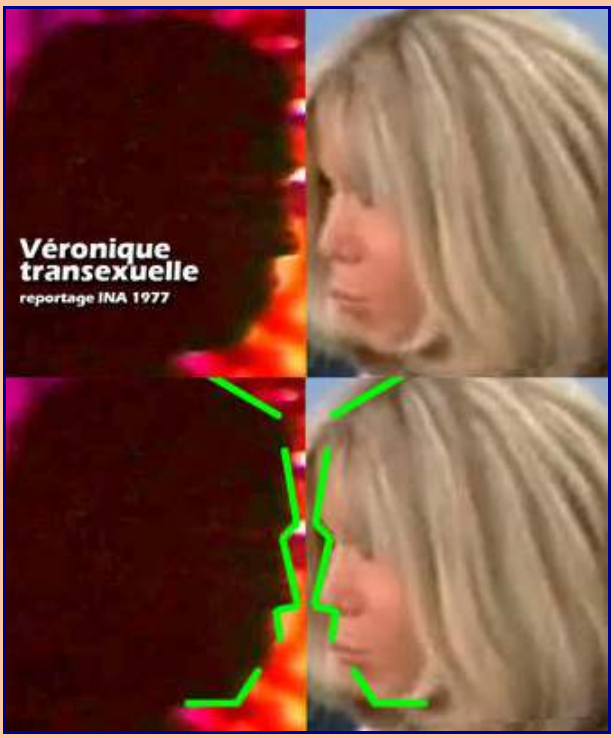

Apparemment, une opération de chirurgie esthétique sur le nez (rhinoplastie)...
Et d'autres plus récentes, notamment à l'été 2019 (article).
Il est aussi possible de réduire les mâchoires, les pommettes... Article INA avec vidéo.

(et toujours l'inversion accusatoire...)

6. (B) André-Louis et Jean-Louis Auzière

7. (B) Ressemblances rejetées

Comparaison Betaface entre Brigitte et son presque sosie de la simili gay pride de 1977 : 68 % (fin du Chapitre 14).
Entre Françoise Noguès et ses deux vagues sosies de la simili gay pride de 1977 : 69 % et 66 % (Annexe A 40)
(et l'écart pupillaire de Françoise Noguès est plus large).

8. (B) Jean-Michel Macron , Emmanuel Macron et Joseph Doucé

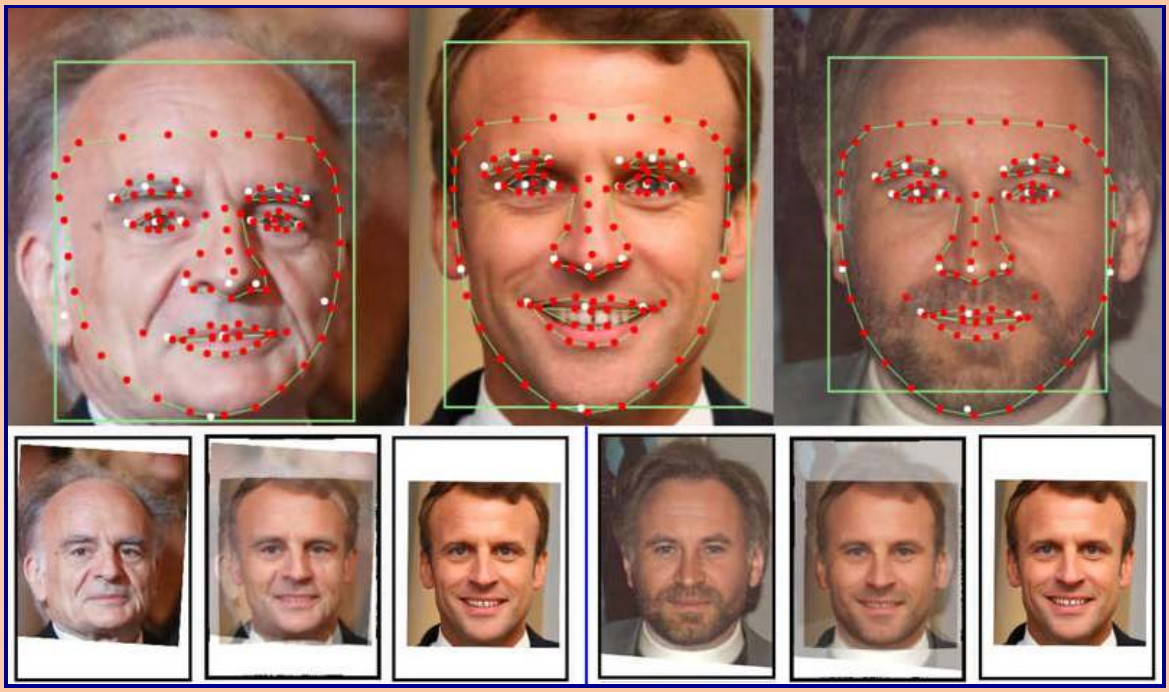

Jean-Michel Macron / Emmanuel Macron / Joseph Doucé

9. (B) Fossette et diastème (Joseph Doucé et Emmanuel Macron).

Au chapitre 23, la comparaison faciale de Joseph Doucé avec Emmanuel Macron interroge sur la fossette au menton du premier et le diastème (gencives écartées) du second, caractéristiques considérées souvent comme héréditaires, que l'on trouve chez l'un et pas chez l'autre.

Page Wikipédia sur la fossette : "*Souvent les parents ayant des fossettes vont le transmettre à leurs enfants*". Page Wikipédia sur le diastème ("*écartement entre deux dents*") : " *Il peut être congénital ou acquis*". Comme d'autres caractéristiques héréditaires décrits sur cette page, la transmission de parents à enfants n'est pas systématique : "*Il est possible pour les parents avec fossettes d'avoir des enfants sans fossettes et les parents sans fossettes d'avoir des enfants avec fossettes*". Pour la valeur de l'hypothèse de paternité présentée, on peut tout de même regretter qu'Emmanuel n'ait pas de fossette et que Joseph n'ait pas de diastème...

Une brigittologue nous dit : "*Le diastème de Macron n'est pas évident sur ses photos, à douze ans. Il a dû porter un appareil dentaire, et le résultat a abouti à un élargissement général de la mâchoire. D'ailleurs j'ai des doutes sur l'hérédité de ce caractère : mon mari avait les incisives très écartées, comme:personne dans ses ascendants et curieusement elles se sont resserrées avec l'âge. Nos enfants n'ont pas de diastème*". Donc le diastème était moins significatif que la fossette et, avec les fréquentes interventions des dentistes, sa portée héréditaire a beaucoup diminué...

10. (B) L'envers du décor

Commentaire de tweet du 4 mars : "*Ce que j'aime le plus chez les Macron-Trogneux, c'est leur naturel et leur spontanéité. Des gens simples et vrais, sans calcul.*"

Tweet du 20 avril. "*A gauche la photo diffusée dans la presse française par l'agence Bestimage de Mimi Marchand. A droite la photo prise par un photographe étranger.*" Y'aurait-il retouche sur les deux images ?

11. (B) **Pirouettes sexuelles** (Reprises de tweets)

12. (B) Brigitte, son rasage de près et autres masculinités

Le Chapitre 13 montre les nombreuses caractéristiques masculines de Brigitte Macron. Certaines, au tout début de ce chapitre, n'y sont évoquées que brièvement. Je les présente ici à nouveau, de façon plus développée. Les illustrations et remarques viennent de tweets (sauf 2).

1. **Genou vers l'extérieur**

Bien que cette opinion soit apparemment assez répandue, je n'en ai pas trouvé confirmation sur la Toile.

2. **Bas du visage développé**

La face peut être divisée en 3 parties , l'étage ou tiers supérieur jusqu'aux yeux, le tiers moyen jusqu'à la base du nez, l'étage inférieur jusqu'à la pointe du menton (lien). Chez la femme l'étage inférieur est beaucoup moins développé que chez l'homme , comme on peut parfaitement le voir sur un squelette . Le maxillaire inférieur (mâchoire inférieure) est nettement plus développé chez l'homme , ce qui fait l'effet mâchoire carrée typique des personnages de BD Buck Danny, Blueberry, Bob Morane, Thorgal...etc. ; a contrario des héroïnes Laureline dans Valérian, Aaricia dans Thorgal, Yoko Tsuno, Natacha l'hôtesse de l'air...

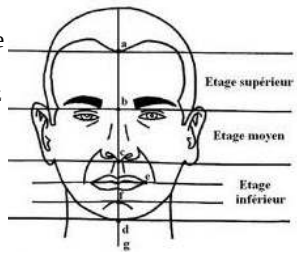

Sauf cas d'une femme ayant un visage particulièrement allongé, cela est constant. Même s'il y a une chirurgie pour casser l'angle du maxillaire inférieur et/ou diminuer le relief du menton, la longueur de l'étage inférieur reste inchangée, peu ou prou. C'est ce qui donne cette allure étrange à Brigitte Macron, et la raison des perruques (et non extensions) qui vont aux épaules.

C'est, à mon avis [celui de la brigittologue Maria, qui parle ici], la façon la plus simple de reconnaître si un crâne est celui d'un homme ou d'une femme, par simple proportion.

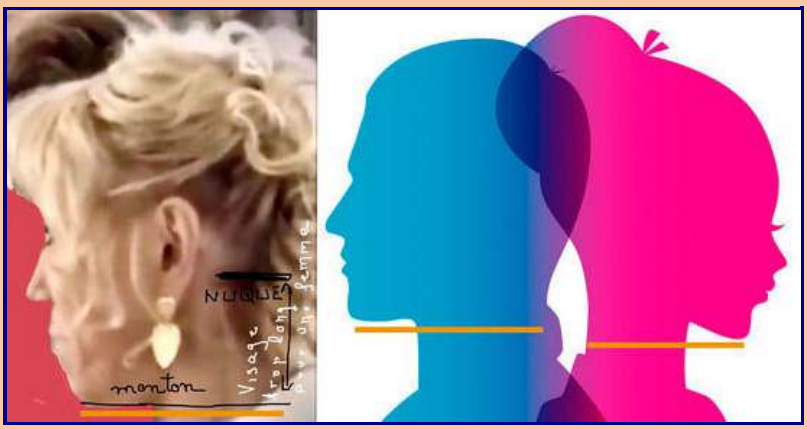

Epaisseur du visage, nuque haute...

3. **Longueur des doigts, indice de Manning**

L'indice de Manning" (ou indice 2D:4D ou encore ratio digital) est donné par le calcul du rapport entre la longueur de l'index et celle de l'annulaire de la main droite posée à plat. Le ratio entre ces deux doigts présenterait un dimorphisme sexuel : bien que la longueur absolue de l'index soit en moyenne plus courte chez les femmes, la différence de longueur entre index et annulaire est en moyenne plus grande chez les hommes que chez les femmes. L'indice de Manning est un moyen de différencier un homme d'une femme dans une première approche rapide, à confirmer par d'autres méthodes.

4. **Pilosité**

Ces photos (à agrandir en cliquant dessus) et d'autres montrent que Brigitte Macron est toujours rasée de près... C'est net aussi sur cette photo de l'AFP dans un article de Marianne du 12 novembre 2021 :

5. **Traces d'incisions d'une opération de la pomme d'Adam**

Ce n'est pas visible sur toutes les photos, mais certaines sont troublantes...

Tweet du 1er avril 2022.

En accord avec le début du Chapitre 13, concluons ainsi : prises isolément, ces caractéristiques masculines ne suffisent pas à dire que Brigitte est une femme. Mais en les prenant toutes ensemble (celles du Chapitre 13 et de cette Annexe), si elle était née femme (on a vu que tel n'est pas le cas), elle serait un phénomène extrêmement rare !! On comprend que Natacha Rey ait commencé par s'appuyer sur ces constats très étonnants.

13. (B) Pamplemousses, oranges et citrons

Chute de faux sein

Un correspondant m'écrit : "*Par pitié, dites-moi que c'est un photo-montage... Comment une personnalité pourrait-elle se remettre d'un tel dérapage ?*" Cette photo est celle numérotée 10 sur 13, signée Dominique Jacovides / BestImage, dans le diaporama d'une page du site de "Gala", parue fin août 2019. La photo n°12 est du même type. Cliquez sur l'image pour les voir. + la photo n°1, de JB Autissier, que l'on retrouve ci-dessous ("*très chic "Gala*"").

P.-S. : Rechute le 6 juin 2024, en présence de la reine Camilla. Photos : 1 2. Vidéo de 29 secondes.

A gauche, d'après Edika, couverture de Fluide Glacial n°302, août 2001.

Le 19 mai. Les fameuses Perruques Jaunes (aussi en Annexes D 4 et D 11) viennent de réaliser le 4ème épisode de leur série "*Au pays de Jean-Briche*", en >>>**vidéo**>>> de 15 mn 51 (+ générique en mp3 de 36 secondes). Par Coccyx Grue et Mimi Makrell, titre "*Oranges & pamplemousses*", image ci-dessus.

14. (B) Et le petit oiseau ?

Jean-Michel Trogneux est prétexte à s'instruire en ces temps où le mot "*iel*" est ajouté au dictionnaire et où les personnes transsexuelles peuvent participer au concours de Miss France. Une "*première dame de France*" transgenre revendiquée, fière de l'être, aurait pu servir la cause à travers le monde. Mais là, c'est loupé, on est en plein déni honteux et offusqué, transphobe même, sous couvert de mensonges d'Etat et de vile complaisance des médias. Il est vrai que l'atteinte sexuelle sur mineur n'arrange pas le tableau. Bref, au-delà de ce coup foireux, il faut nous adapter et nous instruire pour mieux comprendre. Justement, ce 20 mai, un tweet est venu nous éclairer, sachant qu'il ne s'applique peut-être pas à iel (ou ielle, zut, comment choisir ?), car on ne connaît pas son degré de transformation :

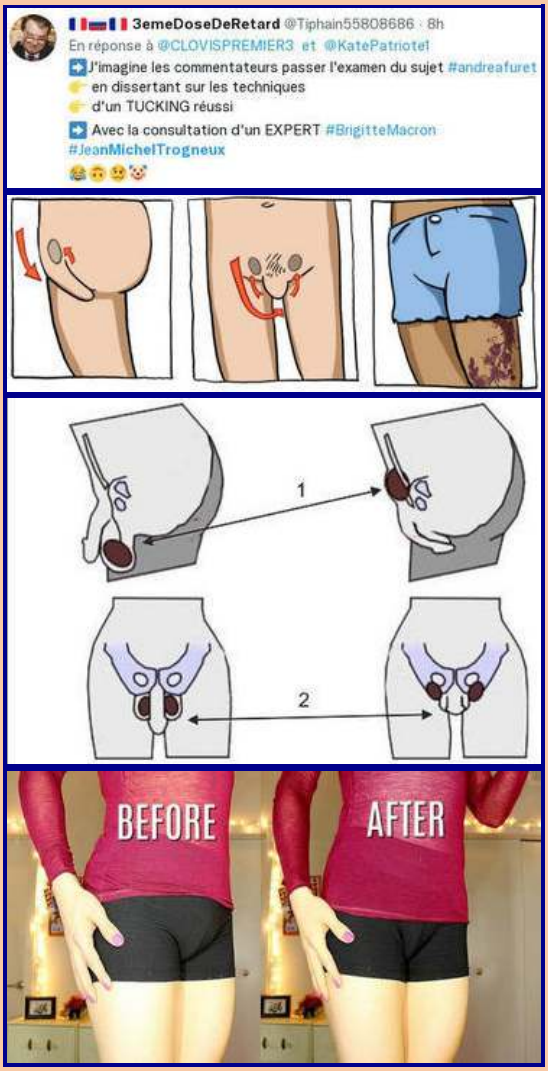

On y apprend un nouveau mot, "*tucking*". Continuons à nous instruire avec l'introduction de la page Wikipédia qui lui est dédiée (aussi un site de sous-vêtements, Effeuillantine) :

> Le tucking est une technique où un individu cache la forme de son pénis afin qu'il ne se voie pas à travers ses vêtements. Cette pratique est souvent utilisée par des femmes transgenres. Il y a des effets secondaires liés à la fertilité causés par le tucking, tels qu'un nombre de spermatozoïdes réduit. Certains types de vêtements sont prévus spécialement pour dissimuler le pénis, tels que les gaffs ou les boxers.

15. (B) Brigitte Macron vue par Olivier Probst

Le site d'Olivier Probst est présenté en Annexe C 1. Ce 1er juin 2022, je découvre que son auteur a fait des ajouts concernant Brigitte Macron, sur sa page intitulée "*1984 au meilleur de l'immonde*". En voici des extraits.

Sans compter sur les 62 .400 euros par an engagés sur les deniers publics en frais de coiffeur et de maquilleur pour assurer le ravalement de façade qui s'impose, une peau lisse et un cuir chevelu bien luisant au couple présidentiel. Soit, l'équivalent de 4 smics par mois pour la mise en plis de Brigitte. Parce qu'après tout Bel Ami, **VOUS** et votre cougar à l'élégance postiche, votre pimbêche qui parade en Prada, votre "cagole peroxydée", pour reprendre les qualificatifs du "Financial Times", le valez bien !

On peut dire que c'est vraiment le bouquet, d'autant que votre Brigitte nous joue aux bonnes Samaritaines, avec une charité ostentatoire absolument dégoulinante d'hypocrisie, dans une piètre pièce de théâtre de boulevard, via son opération de com des "pièces jaunes". Ainsi, elle n'hésite pas à faire appel à la solidarité et à la générosité nationale de la vile populace, pour qu'elle contribue de par sa misérable obole à redorer à peu de frais votre image ternie, à maintenir tant bien que mal en place votre stature, à perpétuer toute votre imposture.

L'union de ce fort douteux duo, que l'on nous a dépeint comme une belle romance, une touchante et exceptionnelle idylle fusionnelle, un hymne déchirant à la différence, une bouleversante love story à l'eau de rose, aussi passionnée que décomplexée, où l'amour se défie des convenances, alors qu'elle n'est qu'un sommet d'indécence hors de toute bienséance, fut en effet selon le point de vue, aussi précoce que tardive et aurait dû en toute logique, tomber sous le coup de la loi… Mais de loi, il ne saurait en être question pour ces gens de bien au-dessus de tout soupçon ! Pourtant, il ne s'agit point d'une faute mineure, lorsqu'au détour d'une bien mauvaise pièce de théâtre, dans un concours de circonstances plus qu'aggravantes, on se laisse tenter par la providence et que l'on éprouve soudainement une aussi irrésistible qu'épouvantable attirance pour le jeune épouvantail qui déclame son texte sur les planches, que l'on se voit frapper par un coup de foudre éclair pour notre juvénile **Jupiter**. Non décidément, ce n'est pas chose banale lorsque l'on fait la cour au lieu de dispenser ses cours et que l'on se surprend à séduire en coulisses, derrière les rideaux, un de ses élèves, un jeune jouvenceau encore puceau de 14 ans, pour accueillir ce cuistre entre ses cuisses, alors que l'on est soi-même dans la fleur de l'âge, celui d'en être sa maman de 39 ans et qu'un fossé de 25 ans d'âge nous sépare !

16. (B) Balance ton porc : Pierre Abélard versus Jean-Michel Trogneux

Comme en ce début octobre 2022, l'actualité Jean-Bri-Bri est calme, je me suis plongé à nouveau dans un dossier voisin que j'avais travaillé en mai 2015 : la généalogie maternelle d'Héloïse d'Argenteuil (1092-1164), l'éternelle amoureuse de Pierre Abélard (1079-1142). Ce dernier était un célèbre théologien parisien, grande figure intellectuelle de l'époque de la première moitié du XIIème siècle. Héloïse est en effet, pour moi, une cousine, et même une tante et je m'étais penché sur le mystère de ses parents, de même que je me penche maintenant sur le mystère du début de vie de Brigitte Macron, autre cousine. Le hasard de mes recherches sur la grande Toile m'a fait découvrir un article de 2020 intitulé "*Héloïse, #balancetonporc !*" (#metoo). Le site, rédigé par un collectif, s'appelle "*Actuel Moyen âge*". Il transpose en notre monde contemporain les problématiques passées. Oublions les travers de telles comparaisons et admettons même les conclusions qu'en tirent les auteurs : Abélard serait un "*prédateur sexuel*", un "*amant manipulateur et abusif*", un "*mari violent et violeur*". La comparaison avec Tristan et Yseult ou avec Roméo et Juliette en prend un sacré coup... Admettons donc, mais comparons avec Jean-Michel Trogneux et son amour avec Emmanuel Macron. Ou même, en se basant sur la "légende" médiatique, comparons avec Brigitte Trogneux et Emmanuel Macron. Dans les trois cas, que nous appelerons Abélard, JMT et BM, on a une aventure amoureuse entre un professeur mature et un de ses jeunes élèves.

1847. Diptyque Abélard & Héloïse, Léon-Marie-Joseph Billardet, musée d'Arts de Nantes (lien)

Commençons par l'âge des protagonistes lors de leur première rencontre. Dans le cas JMT, on a vu que le professeur a 47 ans et l'élève 14 ans, dans le cas BM, ils ont 39 ans et 15 ans (souvent relevé à 17 ans). Dans la cas Abélard, ils ont 36 ans et 23 ans, en 1215. Surtout, Héloïse est une jeune femme déjà mature puisque, comme l'indique sa page Wikipédia : " *par sa haute stature, son rang, son engagement dans des études, chose inouïe pour une femme, plus encore son audace de les consacrer à un domaine non religieux, lui valent d'être une des personnalités les plus en vue de Paris. Son intelligence et ses connaissances en latin, grec et hébreu, spécialement celle des auteurs antiques, encore ignorés de l'enseignement officiel, étonnent. Ses chansons reprises par les goliards en font la figure féminine d'une jeunesse étudiante qui s'émancipe*". Elle dispose de moyens de défense.

Autre élément de comparaison : les aveux et confidences. L'article accusateur souligne qu'Abélard se décrit lui-même comme un prédateur sexuel, un "*loup affamé*" qui convoite une "*tendre brebis*". Dans le cas JMT, tout est nié par une omerta complète. Et pour le cas BM, c'est le jeunot de 14 ans qui a séduit sa prof. D'un côté la sincérité, de l'autre le déni complet et l'inversion de l'agresseur.

Ces deux critères-là suffisent à nous rendre compte à quel point les cas JMT et BM sont beaucoup plus graves que le cas Abélard : une proie beaucoup plus faible, une différence d'âge beaucoup plus forte, une perversité beaucoup plus accentuée, car non assumée et mensongère quand l'autre était reconnue, à la fois par l'agresseur et l'agressée. Mais ce n'est pas tout, voici ce qu'a écrit Abélard, une quinzains d'années après les faits :

Je ne pouvais assez admirer la simplicité de Fulbert, et je fus aussi stupéfait que s'il avait livré une tendre brebis à un loup affamé ; car non seulement il me chargeait d'instruire sa nièce, mais il me donnait mission de la châtier et de la châtier fortement : et qu'était-ce autre chose qu'ouvrir à mes voeux toute leur carrière, que m'offrir lui-même le dernier moyen de vaincre, quand bien même je répugnerais à le saisir ; et, au cas où je ne pourrais toucher Héloïse par mes discours caressants, de la fléchir par les menaces et par les châtimens ? Mais deux choses détournaient facilement Fulbert de tout soupçon et de la crainte d'aucun danger : la vertu de sa nièce et la réputation si bien établie de ma continence.

Tableau de Jean-Baptiste Goyet, 1829.

Ainsi, contrairement à Emmanuel dont les parents étaient très réticents, le tuteur d'Héloïse a, en quelque sorte, naïvement, poussé sa nièce à subir les assauts amoureux de l'ecclésiastique Abélard. Mais c'est par ses "*discours caressants*" que l'enseignant a séduit l'étudiante majeure. Le site "Actuel Moyen âge" a travesti la vérité historique. Abélard n'était pas un "*porc*" (ni, pour autant, un adepte de "*l'amour courtois*", il y eut du sadomasochisme...) et la sincérité du couple historique n'a rien à voir avec les mensonges du couple élyséen.

Ajoutons que la découverte récente de nouvelles lettres des amants tragiques, réunies dans l'ouvrage "*Lettres des deux amants*" (2005, lien), fait dire à Sylvain Piron, en son introduction : "*Contrairement à ce qu'Abélard prétend dans son récit autobiographique, il n'a pas simplement cherché à séduire une jeune fille pour assouvir ses désirs, guidé par l'orgueil et la luxure. Son désir a dû emprunter les habits de l'éloquence et de la poésie et leur liaison s'est d'abord nouée autour d'un échange intellectuel et littéraire de haut vol. [...] C'est bien elle qui, à chaque étape, relance la discussion, avec toujours de nouvelles exigences, intellectuelles et affectives, auxquelles son amant ne répond le plus souvent qu'imparfaitement*". L'historien américain Contant Mews va dans le même sens : "*Le philosophe a probablement accentué ses mauvaises intentions dans ce récit apologétique*". Il semble donc qu'Abélard ait noirci son propre comportement...

Brigitte Macron et d'autres personnalités ont prêté leurs visages à la campagne "Just because I am a Woman" pour sensibiliser contre les violences faites aux femmes, le 16 janvier 2020 à Milan

La perversité de Brigitte Macron et sa manie de l'inversion accusatoire l'amènent à se considérer comme une femme battue. On l'a déjà vu ailleurs (notamment en Annexe A 17 et dans son interview de janvier 2022 Chapitre 14) : elle se considère comme une victime de harcèlement (Photo BestImage, liens : 1 2 3)

Alors que les médias politiques se déchaînent sur les cas des députés Adrien Quatennens et Julien Bayou (article), contre qui aucune plainte n'a été déposée en ce début octobre, ne doit-on pas estimer incompréhensible, injuste et indigne que les professionnels de la politique et du journalisme se taisent devant le cas pourtant avéré de Brigitte Macron ? Même en ne s'en tenant qu'à la "légende"... Quel député, quel journaliste aura le courage de le dénoncer ? Brigitte Macron va-t-elle continuer à être intouchable ? Avec, en plus un secrétaire général de l'élysée, Alexis Kohler, mis en examen (article), et un garde des sceaux, Eric Dupont-Moretti (article), traduit devant la Cour de Justice de la République, sans attendre le vote du budget, qu'attendent les députés pour voter une motion de censure contre cette gouvernance dévoyée qui, encore, s'obstine à refuser de réintégrer les soignants suspendus ?

N'oublions pas qu'Abélard était, en son temps, un maître à penser très respecté. L'élaboration même de ce dossier est en pleine conformité avec sa formule : "*En doutant, nous venons à la recherche, et en cherchant, nous percevons la vérité*". Ou en plus court : "*Le doute amène l'examen et l'examen la vérité*". En extrapolant, en arriverait-on à "*Je doute donc je suis*", ce que René Descartes a exprimé autrement ? Car véritablement penser n'implique-t-il pas de douter ?

Sur le clip "Emmanuel Macron, le candidat", diffusé le 4 mars 2022, on voit dans le bureau d'Emmanuel Macron, la superposition d'un dessin de l'incendie tiré de la publication des pompiers de Paris "Allo dix-huit" (hors-série mai-juin 2019), d'une voute étoilée, puis d'une maxime : "*Ceux qui pensent que c'est impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui essaient*". [F&D512p12]

Ceux qui veulent que ce soit impossible sont priés de cesser de museler ceux qui essaient de montrer la vérité.

36. Annexes C : Macron et Covid

Ces Annexes C sont une continuation de la page voisine sur le Covid (**ficher pdf**) et du Chapitre 21. Rappelons que les mensonges sur Brigitte Macron et sur le Covid sont de même nature, concomitants et imbriqués, ce qui justifie de les traiter dans le même dossier.

"***Quand on appelle santé publique le fait de ne pas soigner des gens, nous sommes dans un langage mensonger***" Ariane Bilheran (lien).

1. (C) Vaxxination, le crime parfait

28 janvier 2022. Je découvre tardivement le site d'Olivier Probst, que je trouve remarquable. Je lui consacre donc cette annexe ainsi que la suivante. Il illustre ce que j'ai écrit au Chapitre 21 : "*De tous bords, [...] nous nous sommes retrouvés à [...] construire un front commun*", à acquérir une culture commune. Nous, les 74 personnes mises en vignette au Chapitre 14, Olivier Probst, Lionel Labosse, moi, les manifestants du samedi et des millions d'autres personnes en France et bien davantage à travers le monde, constituons désormais une force nouvelle très résolue qui permettra, dans un terme plus ou moins long, de mettre à bas les comploteurs. "*Vaccination COVID-1984, Le crime parfait*" est le titre d'un livre de 552 pages, repris dans une >>>**vidéo**>>> de 2h 42 sur un texte dit par une voix féminine de synthèse et repris sur très longue page, dont voici quelques extraits :

L'opération COVID a été lancée comme une Blitzkrieg psychologique fulgurante, comme une guerre médiatique brutale pour créer un choc initial, suivit dans la foulée d'un confinement immédiat, de l'enfermement des populations. Les instigateurs de cette pandémie ont une connaissance poussée de la psyché humaine, des mécanismes de la psycho trauma et de la suractivation du système limbique grâce à un matraquage médiatique sans précédent couplé avec une censure inédite. [...] "*La peur et l'anxiété, couplée à l'isolement humain décompensent psychologiquement les individus et ils ont une panne… Ils ne sont plus capables d'une pensée rationnelle. Une psychose globale est en cours et les gens se tourneront alors vers toutes fausses promesses qui réduiront la douleur émotionnelle qu'ils ressentent à cause de la peur. Vous pouvez donc leur faire miroiter un faux vaccin et ils y croiront, parce qu'ils ne veulent plus ressentir la douleur. Si vous remettez en question ce récit, ils deviennent agressifs, parce que vous les ramenez à cet état de douleur émotionnel dans lequel ils ne veulent pas se trouver. Ils ont littéralement perdu la tête, et les gens qui ont élaboré tout cela sont absolument diaboliques, mais aussi très brillants !*" - Dr. Zelenko.

"*Le confinement est une arme de destruction massive.*" - Jean-François Toussaint, Directeur de l'institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport. [...] Le Pr. Jean-François Toussaint, invité de Cnews, s'exprimant au sujet de ces mesures iniques entreprises par le Gouvernement, notamment la mise en place d'un Couvre-feu renforcé, n'a pas hésité à parler de sacrifice de masse : "*On est plus sur des mesures qui ressemblent à celles que les Incas prenaient face au solstice et face aux grandes catastrophes climatiques, en sacrifiant leurs plus beaux adolescents !*" L'image du sacrifice n'est pas ici outrancière ou hors de propos, puisque toutes ces mesures ne s'appuient en réalité sur aucun fondement scientifique véritable et sont contraires à toute raison. Elles sont des mesures politiques volontaires, dont les instigateurs sont pleinement conscients de ce qu'ils mettent en oeuvre. La sédentarité et la dégradation psychologique liée à l'isolement contribuent en réalité à l'effondrement du système immunitaire. On peut d'ailleurs légitimement se demander si pendant le premier confinement, le fait d'avoir enfermé dans la plus grande promiscuité les personnes malades contaminées, avec celles qui sont saines n'était pas en fait le meilleur moyen de créer de nouveau foyers de contagion au sein même des familles et d'accroître ainsi la transmission du virus au sein de la population…

Aussi, pourquoi ne pas avoir tout simplement réquisitionné toutes ces cliniques, avec 115. 000 lits de disponibles ? Pourquoi ne pas avoir eu recours aux médecins réservistes et aux étudiants de fin de cycle pour éviter d'avoir à bloquer l'entièreté du pays ? En effet, en temps de guerre, si guerre il y a, comme le pantin qui nous sert de Président n'a eu de cesse de le scander d'un ton martial à six reprises : On Réquisitionne ! Enfin, pourquoi ne pas avoir eu recours à la médecine ambulatoire de ville afin d'éviter tout effet de saturation du système hospitalier ? De plus, pourquoi ne pas avoir concentré tous les efforts sur les plus exposés au virus dans la société, à savoir, les plus fragiles et les plus âgés, au lieu de saborder de manière suicidaire, voire méthodique le pays tout entier ?

Au passage, pour ceux qui savent lire, il est même inscrit en toutes lettres par les fabricants sur leurs boîtes de masques qu'ils ne sont pas des dispositifs médicaux et qu'ils ne protègent en rien contre les attaques virales ! Juridiquement, les fabricants de masques ne veulent certainement pas être tenus pour responsables en cas de contamination à de la Covid-19… C'est une garantie pour eux de ne pas être condamnés en justice dans le cas de dépôts de plainte. Dans ce monde, l'argent ne ment pas. "*Aucune étude ne prouve une quelconque utilité du masque pour prévenir les maladies respiratoires virales, que se soit en intérieur ou en extérieur. Point final !*" – Le Pr. Denis Rancourt Il existe au moins une douzaine d'études scientifiques qui ont démontré que les masques n'ont aucun intérêt pour arrêter la propagation des virus respiratoires. Une méta-analyse publiée par le CDC en mai 2020 n'a révélé "*aucune réduction significative de la transmission de la grippe avec l'utilisation de masques faciaux.» Une autre étude portant sur plus de 8 000 sujets a révélé que les masques «ne semblaient pas être efficaces contre les infections respiratoires virales confirmées en laboratoire ni contre les infections respiratoires cliniques.*" Pire que cela, portés plusieurs heures durant, les masques se salissent et deviennent de véritables boîtes de Pétri ambulantes, des bouillons de culture et des nids à bactéries, des cloaques microbiens, ils nous font respirer nos propres miasmes en circuit fermé et deviennent rapidement un terrain favorable à l'amplification des micro-organismes. De plus, ils appauvrissent la quantité d'oxygène que le sang distribue aux tissus et au cerveau, d'où le risque accru de développer des hypoxies avec de possibles graves séquelles physiologiques ultérieures. Les masques impliquent aussi un risque d'auto-contamination, car ils sont proches des muqueuses des yeux et de la bouche et sont bien souvent mal manipulés par des mains potentiellement contaminées. Ils sont la source de maux de tête et de difficultés respiratoires. Les masques n'ont jamais été conçus pour être portés dans de telles conditions

Mais, le plus extravagant au sujet de ces tests RT-PCR reste encore le fait que leur sensibilité a été considérablement amplifiée, ce qui les rend beaucoup plus facilement positifs. Ils se comportent comme des zooms qui à mesure qu'on les amplifient deviennent de plus en plus flous. En France, ils montent jusqu'à 50 cycles. Or, tous les spécialistes s'accordent à dire qu'à 60 cycles, absolument tout le monde aurait le coronavirus. Tous les tests RT-PCR effectués avec un seuil d'amplification CT de 33 cycles ou plus sont donc invalides et tous les soi-disant "cas positifs" confirmés et enregistrés dans les bases de données au cours des 14 derniers mois seraient par conséquent erronés. Ces tests sont aussi tellement sensibles qu'ils détectent des particules de virus inactives ! Selon de nombreux virologistes, il serait impossible de détecter du virus vivant au-delà de 33 cycles. [...] Le Dr. Michael Yeadon, l'ancien vice-président et directeur scientifique de "*Pfizer*", affirme à ce sujet : "*Cette idée que l'on peut être malade, même si vous n'avez aucun symptôme et que vous pouvez être une menace virale respiratoire pour quelqu'un d'autre, même si vous n'avez aucun symptôme. Ça a aussi été inventé en 2020, c'est tout simplement inédit et ça défie le bon sens aussi.*" Donc pourquoi terroriser tout le monde sur cette base dans les médias, si ce n'est pour plonger l'ensemble de la population dans une forme de paranoïa aiguë, en postulant que tout le monde représenterait une menace et un danger potentiel pour sa santé…

Comme le rapporte le professeur et épidémiologiste Laurent Toubiana, qui a élaboré tout un rapport d'expertise pour les tribunaux relatif aux anomalies béantes de cette épidémie, la communication a été essentiellement axée sur un nombre cumulé de cas, ce qui n'a jamais été un facteur déterminant pour juger de la gravité et s'assurer du bon suivi d'une épidémie. D'autant plus si les cas dits "*positifs*" supposés, sont cumulés avec les cas bien réels dans le décompte de la maladie comme le précise bien le site du CDC. Il n'est pas représentatif, c'est un nombre qui ne fait qu'augmenter, même si entre-temps, bon nombre de contaminés par le virus sont sortis de la maladie. Il faudrait uniquement comptabiliser les nouveaux cas de malades, prendre en compte le taux d'incidence et la vitesse de propagation du virus. De même, lorsque nous sommes passés d'une année à l'autre, ils ont cumulé le nombre de malades des deux années au lieu de repartir à zéro en réinitialisant le décompte. Tout a donc été fait pour gonfler outrageusement les chiffres rapportés. De plus, il faut savoir que d'après les travaux de Laurent Toubiana, au pire de la crise, nous avons eu au maximum sur une semaine 140 malades pour 100.000 habitants en mars 2020 et depuis ce chiffre ne fait que baisser avec 31 malades en août 2021 pendant la 5ème vague ! Il a précisé aussi que pour la grippe saisonnière (qui a d'ailleurs disparu) le pic pouvait atteindre 600 /100.000 habitants. Cherchez l'erreur !

Pour ce qui est de l'"Ivermectine", elle serait en traitement précoce, efficace à 85 % pour diminuer le taux de mortalité de ce virus et qui plus est, il s'agit d'une molécule largement connue, sur laquelle on a tout le recul nécessaire. Ce médicament éliminerait le coronavirus à 99 %, comme cela a été confirmé lors d'études de micro-organismes. Que demander de plus? En Inde, où le gouvernement a décidé de passer outre les préconisations de "l'Organisation mondiale de la santé" de ne pas utiliser l'"Ivermectine", les résultats contre le variant indien ont été immédiats, avec une chute spectaculaire du nombre de cas et de décès. Plus d'une vingtaine de pays utilisent l'"Ivermectine" avec grand succès.

Gardons aussi bien à l'esprit que les effroyables chiffres de la mortalité pronostiqués à l'origine par les instances officielles se sont révélés au final parfaitement faux, avec 500.000 morts brandis pour la première vague, qui se sont révélés à l'arrivée n'être que 35.000... Quant aux 400.000 morts annoncés pour la seconde vague, ils se sont soldés au final par 25. 000 ! Il est bien aisé de brandir de tels astronomiques chiffres pour sidérer les esprits afin de justifier des mesures sanitaires exceptionnelles et d'affirmer par la suite que les mesures prises ont été efficaces, car elles auraient évité l'hécatombe tant annoncée. Olivier Véran n'est pas en reste dans cette campagne de peur, avec sa formule choc : "*le Covid-19 c'est, un malade toutes les deux secondes, une hospitalisation toutes les trente secondes, un mort toutes les 4 minutes.*". A en croire les miteux mensonges de ce misérable croque-mitaine de pacotille, si cela était vrai alors, un malade toutes les deux secondes, cela reviendrait à 1.296.000 malades par mois, tandis qu'une hospitalisation toutes les 30 secondes, cela reviendrait à 86.000 hospitalisations par mois et enfin un mort toutes les 4 minutes, cela reviendrait à 10.800 morts par mois ! Le mensonge éhonté est un mode de gouvernance pour ce gouvernement. Manifestement, nous sommes face à un pouvoir terroriste, qui gouverne et impose ses mesures par la peur. Pourtant, une étude des chercheurs d'Oslo démontre qu'en réalité, il n'y a même pas eu en 2020 de surmortalité notable observable suite au Covid-19, ce qui contraste singulièrement vis-à-vis du discours de peur ambiant. Dans ces conditions, peut-on dès lors encore raisonnablement parler de pandémie ?

Comme dirait le chanteur Jacques Higelin : "*Ceux qui ont peur de mourir ont souvent peur de vivre. Ils respirent prudemment en attendant la fin.*" Quel est au juste le sens d'une vie coupée de tout ce qui en fait la valeur, de ce qui la rend si précieuse, unique et authentique, à savoir : les émotions, les rires et les sourires, l'insouciance, l'amour, le partage, les rencontres, l'évasion, les découvertes, les loisirs ? Désormais, nous sommes plongés dans un programme de mort, conduits par ces élites psychopathes, soi-disant philanthropes dans une société ultra-contrôlée, artificielle, aseptisée et déshumanisée, de plus en plus privée d'amour et de relations humaines authentiques. En fait, ce dont ils ont le plus peur, c'est de l'amour, car il permet de créer un monde qui leur échappe et qu'ils ne peuvent contrôler.

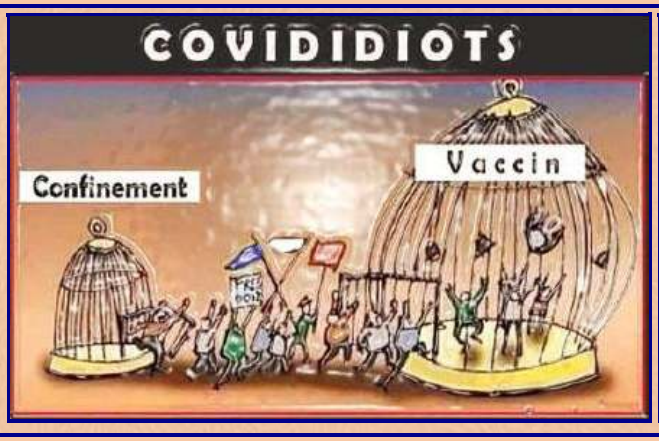

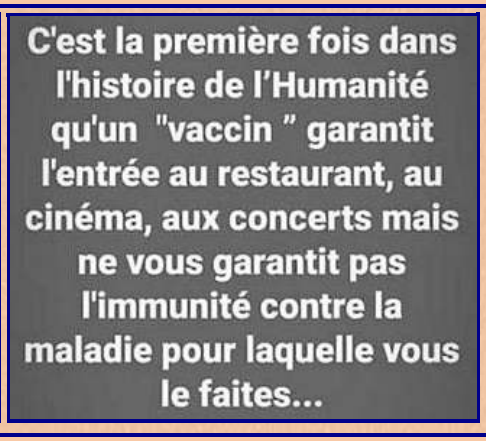

2. (C) Ode à Macron Méphisto

Je suis maintenant ému de vous présenter cette >>>**vidéo**>>> de 18 mn 03 (90 Mo) titrée "*Ode à Macron Méphisto*" // copier-coller pdf : https://pressibus.org/gen/trogneux/ode.mp4 //. Elle est à couper le souffle. Olivier Probst en est l'auteur complet, avec un texte et des illustrations que vous retrouvez en intégralité sur cette **page**. Jean-Michel Trogneux n'y est pas présent, mais on le sent en arrière-plan derrière sa créature... Visionnez et faites découvrir autour de vous. Ci-dessous, le début et des extraits.

MACRON, VOUS qui parlez de "*faute morale*" pour les non-injectés... C'est sans doute le plus bel hommage que pouvait rendre le vice à la vertu. **VOUS** qui depuis le début de votre quinquennat détruisez méthodiquement le pays en le dépeçant pour le livrer au rabais aux vautours et aux charognards de la haute finance, **VOUS** qui nous dépouillez de notre histoire, quand ce n'est pas pour lui faire injure... **VOUS** qui de félonie en trahisons nous avez privé de nos plus beaux fleurons industriels, de nos secteurs stratégiques nationaux comme Alstom ou les chantiers navals de Saint-Nazaire.

VOUS qui de surcroît avez fait bloquer les nombreux traitements précoces efficaces, sans risques potentiels et peu chers, comme l'Ivermectine ou l'hydroxychloroquine, pour nous imposer à marche forcée, quoiqu'il en coûte et en dépit du bon sens cette injection hasardeuse que l'on nomme abusivement à des fins de manipulation et de tromperie "*vaccin*", cette obscure soupe chimique concoctée à la va-vite dans les chaudrons de Big Pharma, avec des effets secondaires potentiellement dévastateurs et qui a déjà causé un nombre de morts inédits dans toute l'histoire vaccinale ; Force est de constater que les seuls anticorps qu'il nous faudrait de toute urgence développer pour protéger notre corps social sont ceux visant à nous prémunir et nous immuniser de la corruption endémique de ce système manifestement vérolé jusqu'à la moelle !

Oui, c'est bien **VOUS**, ce parjure sans vergogne qui n'a plus ni visage ni honneur, ce président fantoche, ce vil pantin de la haute finance qui de par ses incessants reniements ferait rougir de honte la marionnette Pinocchio, qui tout au long de cette crise n'a eu de cesse de nous trahir et de nous manipuler au dernier degré… C'est bien vous qui avez érigé le mensonge comme mode de Gouvernance et élevé l'hypocrisie au rang d'art. Force est de constater que de variants en variants, la seule chose qui reste invariable chez vous est votre propension innée aux mensonges éhontés. Vous êtes le champion incontesté du double-discours, de la double éthique à géométrie variable et de l'injonction paradoxale. Comble de l'audace, **VOUS** vous êtes érigé à la tête du Ministère de la Vérité, pour lutter contre les "*Fake News*", alors même que vous en êtes le roi incontesté.

Pensez-**VOUS** sérieusement que la myriade exponentielle des cocus de la vaccination, qui ne constatent la réalisation d'aucune des belles promesses qui leur avaient été faites, mais souffrants parfois au plus profond de leur chair d'effets secondaires ravageurs, ou constatant autour d'eux la disparition subite d'êtres chers, continueront éternellement à avaler les couleuvres de McKinsey et les boas constrictors des mensonges éhontés de Big Pharma ? On peut légitimement en douter, l'hypnose à ses limites et le réveil après la gueule de bois risque d'être violent.

VOUS êtes de très loin le virus le plus destructeur qui soit jamais rentré dans nos vies.

[photo BelgaImage]

3. (C) Omicron moins dangereux que le vaxxin chez les jeunes

6 février. En France, le Covid en son variant Omicron si terrrible qu'il a provoqué la quasi-obligation de passe vaccinal, le pic épidémique est derrière nous et voyez comme il a été gentillet et comme a été épouvantablement craignos le mensonge élyséen qui en a fait un prétexte :

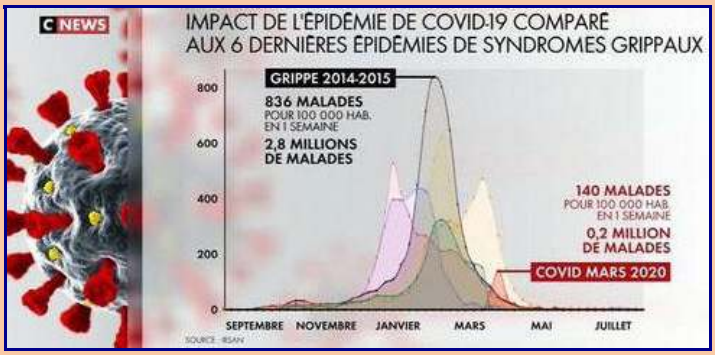

Covid-Omicron est bénin et le vaxxin est dangereux, provoquant notamment des problèmes cardiaques, même chez les jeunes.
En conséquence, nombreux sont ceux qui essayent de contracter la maladie pour échapper à pire.
+ article du 14 février de Laurent Toubiana montrant la désinformation du "Monde" et de l'AFP sur ce graphique.

4. (C) Luc Montagnier, un prix Nobel lanceur d'alerte

27 juillet 2022. Il semble bien que Luc Montagnier ait eu raison sur l'origine humaine du Covid et son lien avec le SIDA, la Chine lui donne raison. C'est qu'explique un article où on lit ces deux phrases étonnantes : "*Le déni du lien entre Covid et SIDA finira par tomber*" et "*Le Covid a été créé pour les vaccins et non les vaccins pour le Covid*". Comment nos autorités médicales et politiques ont-elles pu, à ce point, dédaigner ce grand scientifique ?

10 février 2022. On a appris hier en début d'après-midi que le professeur Montagnier, lauréat du prix Nobel de médecine en 2008, est décédé le 8 février à l'âge de 90 ans. Cette information ne devrait pas être mentionnée ici. Elle y est toutefois parce qu'elle a été gommée dans tous les grands médias, qui, avant d'ignorer le vieil homme, l'avaient maintes fois méprisé ("*paria*" pour "Le Monde", "*lent naufrage*" pour Le Figaro, "*propos erronés*" pour cet extrait de Wikipédia). Ils ne veulent pas que les Français sachent que l'un de leurs plus grands scientifiques a demandé à de multiples reprises (notamment lors de son appel du 7 août 2021) l'arrêt de la vaxxination de masse. On en est encore à faire croire qu'il y a unanimité chez les scientifiques pour injecter tout le monde. Dans son livre "*Vaccination COVID-1984, Le crime parfait*", Olivier Probst parle ainsi de cet éminent lanceur d'alerte :

Le grand scientifique Luc Montagnier expose les dangers de cette vaccination qui fait croire qu'elle lutte contre la pandémie. Or, c'est précisément le contraire, elle la nourrit ! De plus, le virus variant résiste à la vaccination : "*Les nouveaux variants sont créés par la sélection des anticorps produits par la vaccination.*" Il a aussi déclaré que les variants sont générés par les vaccinations : "*C'est une énorme erreur, c'est une erreur scientifique et une faute médicale inexplicable, l'histoire fera le bilan un jour de tout ça, car c'est effectivement la vaccination qui a créé le variant.*"

Sur mon journal Covid, j'écrivais ce qui suit à la date des 17 novembre et 12/13 décembre 2021. Je me souviens avoir été touché par la sollicitude du Prix Nobel à s'intéresser au cas de Mauricette, l'épouse de Marc Doyer, victime de la terrible maladie de Creutzfeldt-Jakob (ou "*de la vache folle*"), qui avait pratiquement disparu et qui réapparaît maintenant. C'est une maladie à prions, conséquence de la vaxxination qui avait été prévue par plusieurs scientifiques (article du 14 septembre 2021 et article du 13 février 2022).

17 novembre. Le professeur Luc Montagnier tire la sonnette d'alarme une fois de plus. "*La première phase, c'est les effets secondaires assez communs mais qui ne durent pas très longtemps mais qui donnent déjà des morts*", explique-t-il. "*Vous avez ensuite les effets cardio-vasculaires", continue le biologiste. "Et maintenant, vous avez l'effet des prions*", explique le professeur Luc Montagnier. "*Ce sont d'autres morts qui arrivent, et ces gens sont morts de la maladie de Creutzfeldt-Jakob*", explique le professeur Luc Montagnier au micro d'André Bercoff. "*Cette maladie est très rare, normalement, quand elle est sporadique, c'est un cas sur un million*", explique-t-il. "*Là, c'est un groupe de 7 personnes indépendantes les unes des autres avec des médecins différents qui sont atteints de cette maladie. Le facteur commun est qu'ils ont été vaccinés par deux doses de vaccin Pfizer*". Cela rejoint ce que j'écrivais le 12 novembre - 1, sauf qu'on est donc passé de 6 à 7 morts de la maladie de la vache folle en France. Article, vidéo de 48 mn.

Le 12 décembre - 1. Les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob semblent oubliés. Je suis allé lire les tweets de Marc Doyer. Ca continue à augmenter en France, on est maintenant arrivé à une dizaine de cas avérés. Et aussi un cas en Belgique, un en Israël, "*Le scandale dépassera bientôt les frontières de la France*". Un scandale très étouffé chez nous... P.-S. du 13 décembre : Marc Doyer et le Pr Luc Montagnier sont intervenus ensemble sur Radio Courtoisie (article avec vidéo de 24 mn). Huit cas sont avérés, le Pr Montagnier estime que c'est "*une bombe à retardement*" et appelle, une nouvelle fois, à cesser de vacciner.

Photo du 22 février 2022 lors des obsèques de Luc Montagnier. Les lanceurs d'alerte peuvent exagérer ou les faits peuvent leur donner tort, et c'est à espérer. Mais il fallait alerter pour que ça n'aille pas plus loin...

Hommages (de la part des exclus) en date d'hier : tweet de Marc Doyer, vidéo de 2 mn 23 de Ricardo / Richard Boutry et article de "France-Soir". Et un article du 9 avril 2021, qui reconnaît qu'il a "*fallu attendre un an, douze longs mois, pour qu'une thèse ignominieusement complotiste* [promue en premier par Luc Montagnier] *soit jugée aujourd'hui crédible*". Aujourd'hui, Alexander Doyle, interroge : "*L'AFP et les médias de masse ont-ils reçu l'ordre d'effacer le Professeur Montagnier de l'Histoire ?*" (article). Pierrick Tillet aussi : "*L'incroyable faillite des médias mainstream*" (article, reprenant les hommages d'Edgar Morin et Didier Raoult). La ségrégation est toujours active dans les mass médias qui estiment que la science délivre une vérité unique qu'on ne doit jamais remettre en question.

P.-S. du même 10 février : "Le Monde" (suivi par l'AFP et autres journaux) s'est quand même décidé à publier un article à 17 h 12. Sans surprise, pour les prises de position récentes du défunt, seules les critiques à son encontre y sont notées, comme s'il était le seul scientifique à ne pas suivre la doxa vaxxinale. Rappelons que, début décembre 2021, plus de 60.000 scientifiques à travers le monde ont demandé haut et fort l'arrêt de la vaxxination de masse (article), en accord avec Luc Montagnier, et que les grands médias l'ont tu.

5. (C) La fin du passe vaxxinal : une victoire à l'arraché

Le 3 mars a été annoncé pour le 14 mars la fin, ou plus exactement la "*suspension*", du passe sanitaire devenu vaxxinal, annoncé le 12 juillet 2021. Presque huit mois d'apartheid pour un prétexte que l'on savait fallacieux, on en sort enfin... Pour quelles raisons ? A mon avis, celles-ci :

Hommage aux non-vaccinés par Fernando López-Mirones

- Des défilés tous les samedis après-midi dans les grandes villes de France, rassemblements pacifiques, sympathiques de gens de tous horizons partageant le même refus d'un totalitarisme aux allures démocratiques. Et la fierté d'avoir refusé à irradié le reste de la population qui a compris qu'étaient justifiées nos dénonciations de la gravité exagérée duCovid 19, de l'obstination insensée du gouvernement et de la bêtise médiatique.
- On a retrouvé ce même refus partout dans les autres pays obéissant à Big Pharma, écartant les traitements précoces, accumulant ainsi des morts inutiles d'une maladie Covid mal soignée.
- Il s'y est ajouté un début de reconnaissance des victimes de vaxxins, beaucoup plus nombreuses que pour les vaccins habituels (dernière victime potentielle : Jean-Pierre Pernaut, article).
- Et, après des mois et des mois, cela a conduit la population à se mettre à refuser les dangereuses injections. Alors que 79 % des Français s'étaient fait piquer deux fois de décembre 2020 à septembre 2021, seuls, d'octobre 2021 à février 2022, 53 % d'entre eux ont accepté la troisième dose et seuls environ 5 % des parents ont accepté que leurs enfants de 5 à 11 ans soient vaccinés.
- Et tous les pays ont supprimé les contraintes, la France a été un des tous derniers à le faire, il fallait, heureusement, suivre les autres...

Ce n'était donc plus tenable pour le gouvernement et pour un président de la République qui voulait se représenter aux élections. Emmanuel Macron a été contraint, au moins provisoirement, de cesser d'emmerder les non vaccinés, même s'il est prêt à recommencer.

La vaxxination forcée en France, au 2 mars 2022, d'après CovidTracker

Big Pharma, l'OMS et les gouvernants de la plupart des pays riches étaient prêts à forcer "Le Monde" entier à se fait piquouzer pour une maladie de type grippal. Les résistants à travers la planète, du Canada à l'Italie, de l'Australie au Brésil, ont fini par vaincre, mais difficilement et d'une façon qui n'est pas vraiment nette à ce jour. En premier lieu, en France, les soignants sont encore soumis au passe vaxxinal et il nous faut exiger la réintégration du personnel suspendu, c'est une raison suffisante pour continuer à manifester.

Il est à espérer que les autres verrous tombent, que l'on reconnaisse pleinement les bienfaits des traitements précoces et les méfaits des vaxxins. Et que l'on tire les conséquences de cette crise mondiale de deux ans en refusant les masques d'asservissement, les contrôles par QR Code et tous les apartheid, en allant vers un retour à la liberté et à la diversité d'expression, vers une médecine libérée des enjeux financiers, une Justice indépendante... D'autres avis :

- article de Pierrick Tillet "*Une victoire de la résistance*", se terminant par "*Une guerre se gagne aussi à l'usure*".
- article d'Eric Verhaeghe titré "*Du Covid à l'Ukraine : les ingrédients changent, les ficelles mondialistes restent*" avec en introduction : "*Brutalement, l'Ukraine semble avoir remplacé le COVID dans la préoccupation majoritaire... [...] Alors que le danger militaire prend forme, la caste au pouvoir entend bien en faire un récit sur les mêmes bases que le COVID, pour en obtenir les mêmes bénéfices : obéissance des peuples, extension du pouvoir élitaire, restriction des libertés. Mais aura-t-elle les moyens de ses ambitions ?*". Puis : "*Alors que le danger militaire prend forme, la caste au pouvoir entend bien en faire un récit sur les mêmes bases que le COVID, pour en obtenir les mêmes bénéfices : obéissance des peuples, extension du pouvoir élitaire, restriction des libertés. Mais aura-t-elle les moyens de ses ambitions ? Chic ! un nouveau motif pour imposer des mesures d'urgence et un gouvernement d'exception ! Chic, une menace à mettre en scène pour continuer la séance d'hypnose grâce à laquelle le père de la Nation flatte son électorat bourgeois apeuré et justifie l'accroissement de ses pouvoirs.*".

Oui, messieurs Tillet, Verhaeghe et autres, Macron garde son pouvoir nocif et c'est aussi de votre faute pour avoir refusé de dénoncer tous les mensonges d'un couple élyséen pervers qui continue de chloroformer la population avec une légende exagérément inventée et insuffisamment éventée.

Le 11 mai. Alors que l'on apprend que les masques ne seront - enfin - plus obligatoires dans les transports publics à partir du 16 mai, alors qu'ils restent obligatoire pour les personnes très âgées et leurs familles en maisons spécialisées (jusqu'où ira le harcèlement ?), je signale que j'ai développé, en Annexe D 26, le propos tenu début mars dans la phrase précédente pour en tirer une conclusion sur la crise Covid.

Le 3 juillet. La possibilté de rétablir le passe vaccinal après le 31 juillet, sans nouvelle loi, s'éloigne, au regret de certains observateurs et médias, comme France Info (lien). Il est vrai que la situation Covid était du même ordre il y a un an, lors de l'établissement du passe, mais la situation politique post-élections change tout : Macron a perdu sa toute puissance, ouf... Dans la population, la psychose reste présente et le masque, recommandé par les plus enragés (comme Patrick Pelloux, article du 6 juillet, tweets), revient, bien qu'il ne soit pas obligatoire. Qui sait que le masque pour le grand public a aggravé la situation sanitaire (cf. Annexe C 19) ? Et toujours le silence sur les traitements précoces...

6. (C) La haine d'Emmanuel Macron envers les non-vaxxinés

La haine du président de la République à l'encontre des non-vaxxinés est profondément ancrée en lui. Nous avons vu au chapitre 19 qu'il avait exprimé par écrit, le 4 janvier 2022, sa volonté de vouloir les emmerder à fond. J'apprends tardivement, ce 7 mars, qu'un peu avant, "Le Canard Enchaîné" du 29 décembre avait révélé ces propos présidentiels du 27 décembre avant le Conseil de défense sanitaire : "*Dès lors que nous prenons des mesures qui touchent les vaccinés, nous nous éloignons de notre stratégie et de la ligne qu'on suit depuis le début : faire peser les contraintes sur les non-vaccinés reste notre boussole absolue*".

Est-il possible que 30 % des Français veuillent voter au premier tour des présidentielles d'avril pour un tel ségrégationniste ? Qui utilise un prétexte sanitaire pour assouvir ses pulsions ? 30 % de électeurs soutiendraient à ce point l'apartheid, qui n'est que suspendu ce 14 mars 2022 et qui reviendra probablement si Macron est réélu ? Et après les non-vaxxinés, quelle autre catégorie de la population sera-t-elle exclue selon les humeurs de ce psychopathe ?

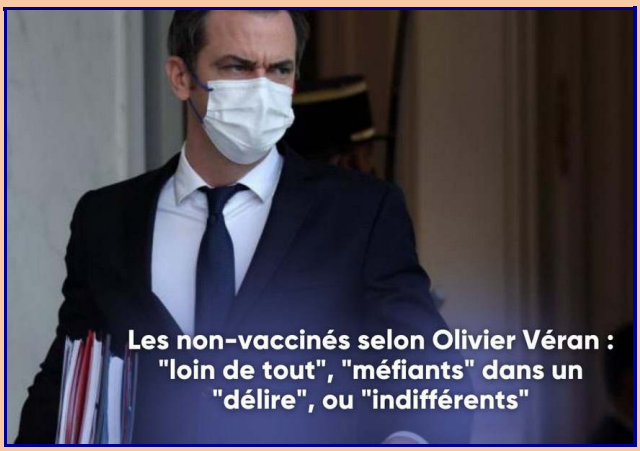

Le 29 décembre 2021, le ministre de la santé Olivier Véran appliquait les consignes données deux jours plus tôt par Macron (article). C'est le 12 juillet 2021 qu'avait été instauré l'apartheid et lancé "*la Traque aux non-vaccinés*" (article du journal suisse "*Le Temps*").

7. (C) Refus de soigner et volonté de risquer un empoisonnement

Les numéros 482 à 489 de "*Faits & Documents*", parus de mai à octobre 2020, traitent de "*La vraie chronologie du Coronavirus*" jusqu'à juin 2020. J'en extrais ici quelques éléments et j'y ajoute quelques propos que j'ai tenus sur ma page voisine (PV) Covid (juillet 2021 à janvier 2022).

1. 19 octobre 2019 [PV 1er novembre - 5]. "*Il apparaît que, dès octobre 2019, le tout puissant Anthony Fauci était dans les starting-blocks pour lancer à la va-vite des vaccins à ARN messager sans avoir besoin de longues années de test. Avec Bill Gates et autres, il attendait le bon moment. Quitte même à l'aider à surgir ?*" Je faisais référence à un article du journaliste Guy Boulianne titré "*En 2019, Anthony Fauci proposait de contourner les essais cliniques de vaccins à ARNm et, avec l'aide d'une crise perturbatrice, de les lancer sur le marché sans avoir besoin de dix ans de tests*". Cet article présentait une transcription de la conférence "*Universal Flu Vaccine*" (vaccin universel contre la grippe) du 29 octobre 2019 organisée par le groupe de réflexion économique indépendant, Milken Institute, lors du Sommet 2019 sur l'avenir de la santé à Washington. Il y avait là déjà la volonté d'administrer de façon massive un vaccin expérimental dont on ignorait les effets à moyen et long terme. Avec le risque d'empoisonner toute une population. Ajout du 24 juillet 2022 : article "*Le bureau de l'Académie de Médecine expose sa complicité d'empoisonnement en bande organisée*".

29 octobre 2019. Anthony Fauci est le troisième à partir de la gauche.

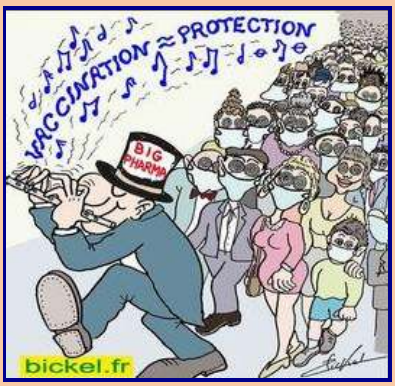

2. 13 janvier 2020[F&D482p3]. "*En vente libre depuis des décennies, recommandée depuis au moins depuis 2004 en Chine contre le coronavirus, l'hydroxychloroquine (HCQ), commercialisée sous l'appellation "Plaquenil", est étrangement classée par la ministre de la santé Agnès Buzyn et par le directeur général de la santé Jérôme Salomon parmi les "substances vénéneuses", c'est-à-dire disponibles uniquement sur ordonnance*". Alors que l'on savait depuis le 4 janvier qu'une épidémie commençait en Chine, le gouvernement français a ainsi interdit aux citoyens de se soigner par eux-mêmes avec un médicament qui s'est révélé très efficace là où il n'a pas été interdit d'emploi (Sénégal etc.). Il en fut de même pour l'ivermectine plus tard, même après qu'elle eut montré son efficacité en Inde (cf. début du Chapitre 21, témoignage).

3. 29 janvier 2020 [F&D482p12]. "*Dans ses lignes directrices, l'OMS indique que : "Il n'est pas nécessaire de porter un masque" pour les personnes qui ne présentent pas de symptômes respiratoires "car aucun élément n'indique que les masques protègent les personnes qui ne sont pas malades.*" Ce sont les gouvernements qui ont poussé à l'utilisation massive des masques (même en plein air !), de façon à imposer un signe de soumission visible. Or, quoiqu'en disent certains scientifiques dévoyés, l'emploi généralisé des masques est davantage nocif, en matière de santé et d'environnement, que bénéfique. De nombreuses études le prouvent, 79 recensées en octobre 2021 (article), 167 en janvier 2022 (article).

4. 12 février 2020 [F&D483p5]. "*Président du Comité Consultatif National d'Ethique et futur président du Conseil Scientifique de l'Elysée, Jean-François Delfraissy s'exprime dans la Matinale de RMC à propos du coronavirus : "On est sans traitement, on est sans vaccin et on n'aura pas de vaccin avant un an". Personne ne comprend à ce moment là qu'il vient de définir la stratégie de gestion de l'épidémie en France pour les mois à venir*". Effectivement, la propagande médiatique n'aura de cesse de nier l'existence de traitements et faire croire que la seule solution vient d'un vaccin accepté à la va-vite...

5. 12 mars 2020 [F&D484p10]. "*Une note confidentielle prédit que la France compterait un demi-million de morts du coronavirus. Cette note, une "modélisation", émane de l'Imperial College de Londres et des services de l'épidémiologiste Neil Ferguson, dont le bras droit, Simon Cauchemez, directeur de l'unité de modélisation de l'institut Pasteur pousse également au confinement depuis le conseil scientifique de l'Elysée qu'il a rejoint.* [...] *Problème, Neil Ferguson est surtout connu pour s'être toujours trompé. Le "maître du désastre" comme le surnomment ses pairs avait ainsi convaincu en 2001 le premier ministre Tony Blair de faire abattre 6 millions de bovins pour stopper l'épidémie de fièvre aphteuse, une décision qui, avec un coût de dix milliards de livres sterling, est aujourd'hui considérée comme aberrante*" (suit une liste de prédictions aussi fausses...). On retrouve là un mécanisme activé à plusieurs étapes de la crise Covid, avec surtout les prédictions bidonnées de l'institut Pasteur : faire peur pour imposer de fortes restrictions de libertés, jusqu'à l'apartheid contre les non-obéissants. A chaque fois le pouvoir politique s'est appuyé sur les prévisions les plus catastrophiques en sachant qu'elles étaient bidonnées. "*Lila Bouadma, membre du Conseil Scientifique, épouvantail apeuré et faisant peur sous son masque, déclarait sur BFMTV le 27 août 2021 que, à la rentrée, "il y aura 50.000 contaminations d'enfants par jour" (article)*" [PV 23 septembre - 1].

6. 16 mars 2020 [F&D484p11+485p3]. "*Si la quarantaine locale est une mesure classique, jamais dans l'histoire médicale une population saine n'a été intégralement confinée*". "*Emmanuel Macron annonce le confinement total du pays. Pendant sa trop longue allocution, il répète six fois que "nous sommes en guerre" contre le coronavirus, tout en prenant un air grave pour affirmer : "Le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant*". On sent qu'il a en tête le Great Reset...

16 mars 2020. Sidérer et confiner. Ne pas soigner et attendre que ce soit grave pour aller à l'hôpital.

7. Fin mars 2020 [PV 24 septembre - 3]. Alors que la période d'incubation est d'une dizaine de jours, le confinement durera huit semaines. Le pays est à l'arrêt, la dette se creuse au son du "*Quoiqu'il en coûte*" présidentiel. Les habitants sont cloîtrés, s'ils attrappent le coronavirus (qui devient Covid), on leur recommande de prendre du doliprane, qui aggrave la maladie. On prétend qu'il n'y a pas de traitement en provoquant de fausses études (en appliquant un traitement mal dosé ou un traitement précoce à des malades gravement atteints...). On a ainsi amplifié l'épidémie, qui aurait pu être gérée comme en 1969 la grippe de Hong Kong. Comme toute maladie, il faut soigner le plus précocement possible, on a fait le contraire. Les médecins intervenaient peu, les cliniques privées pratiquement pas, les hôpitaux refusaient d'admettre les patients pas assez gravement malades, ce qui a provoqué la mise en examen de la ministre de la santé Agnès Buzyn, en septembre 2021. Propos d'un avocat de la partie civile : "*Depuis quand, quand on appelle le Samu ou quand on va aux urgences et qu'on explique qu'on a 41, 42 de fièvre, qu'on vomit et qu'on a de la diarrhée, on refuse les gens ? Depuis quand en France on refuse de soigner les gens quand ils sont malades ?*" (>>>**vidéo**>>> de 47 mn).

8. 28 mars 2020. [F&D486p5]. "*Par décret, est autorisée la "prescription hors AMM dans le cadre du Covid-19" du rivotril, un médicament habituellement administré avec parcimonie dans des cas extrêmes d'agonie, ce qui revient donc à une légalisation temporaire de l'euthanasie. Après la circulaire du 19 mars privant les personnes âgées de réanimation, puis le blocage du protocole Raoult, le gouvernement franchit un nouvel échelon dans ce qui s'apparente à une stratégie de l'explosion du nombre de morts*".

Il y a eu des comploteurs et, en France, le Global Young Leader Emmanuel Macron, expert en mensonges, manipulations et poudre aux yeux, est de ceux-là.

Le 7 juillet 2022. Plus le temps passe, plus les statistiques montrent l'efficacité des traitements précoces et la dangerosité des vaxxins. Un article montre que, hors des pays riches, "*par million d'habitants les mortalités constatées dans les pays africains adeptes des traitements précoces sont 200 à 400 fois inférieures à celle du Pérou confirmant la catastrophe sanitaire du tout vaccin*", pratiqué par ce pays. Le lendemain 8 juillet, surprise, "Le Figaro" se rend compte que ce qu'il a raconté durant deux ans sur le Covid était faux, sans le dire expressément et s'en excuser. "France-Soir" (article) s'en réjouit ! Je suis plus réservé, les traitements précoces ne sont pas vraiment abordés, les soignants non réintégrés aussi. Et je crains que ce ne soit qu'une exception passagère à la règle toujours générale du déni médiatique.

8. (C) Les révélations étouffées d'Alexandra Henrion-Caude.

En Annexe C 4, j'ai présenté Luc Montagnier, un grand scientifique français qui a eu le courage d'affronter la vindicte médiatique. Il n'est pas la seule sommité scientifique en France à s'opposer à la doxa officielle, les plus connus sont Didier Raoult, Christian Perrone, Christian Velot, Laurent Toubiana et quelques autres, dont Alexandra Henrion-Caude. Cette généticienne, internationalement reconnue, est victime de maintes attaques reprises sur sa page de l'encyclopédie, Wikipédia, gardienne de la bien-pensance. Tout y passe sans nuance : "*catholicisme intégriste*", "*extrême droite*", "*complotiste*", "*fausses informations*", "*sectaire*", "*anti-passe sanitaire*", "*covido-sceptique*". Pourtant elle avait raison quand elle affirmait que les vaxxins étaient dangereux, ce que la pharmacovigilance et des statistiques ciblées, notamment sur les accidents cardiaques, confirment. Ce que refuse toujours d'admettre Wikipédia (complice de comploteurs, pro-passe sanitaire, pro-vaxxins, pro-Macron, pro Big Pharma, fausses informations jusqu'à prétendre sans le moindre doute que Brigitte Macron est née femme, etc.). Pareillement elle a dénoncé le scandale de l'interdiction des traitements précoces, toujours nié par Wikipédia alors qu'aux Etats-Unis il y a un "*scandale ivermectine*" et un procès approche (article du 13 mars). La française Dominique Costagliola est suspectée d'être impliquée dans cet acte criminel (article).

Elle s'est engagée dans les manifestations citoyennes. Même ceux qui ne partagent pas ses idées sur l'avortement ou sur la religion en font une référence, autant pour ses qualités scientifiques qu'humaines.

Dans sa chronique présentée en Annexe C 1, Olivier Probst parle à plusieurs reprises d'Alexandra Henrion-Caude, notamment quand elle élève le débat au niveau de notre façon de vivre :

«Il faut prévenir les hommes qu'ils sont en danger de mort, la science devient criminelle.» – Albert Einstein en 1946
«Parce que je connais tout le potentiel de l'ARN, l'administrer à des individus sains me paraît de l'ordre de la folie.» – Alexandra Henrion Caude, généticienne et spécialiste de l'ARN.
«La limite pour arrêter un programme de vaccination, c'est 20 à 25 décès et aujourd'hui, en mai 2021, nous avons plus de 4 000 décès» – Pr. Mc Cullough

Comme le dit avec pertinence la généticienne Alexandra Henrion-Caude, dans un renversement extraordinaire, nous sommes tous présumés malades et contagieux, nous avons perdu d'office notre droit d'être présumé sain. Nous serions tous des malades en puissance qui s'ignorent, à l'image de la pièce de théâtre classique "*Knock ou le Triomphe de la médecine*" de Jules Romains. Un peu comme si en justice, la présomption d'innocence était définitivement bannie et que nous serions d'office considéré comme des criminels en puissance… Quelle société peut encore fonctionner sur un tel postulat ? Porter le masque, c'est accepter d'être présumé malade. Paradoxe des paradoxes dans cette pseudo-pandémie, si d'un côté on présume que tout le monde est malade même les personnes saines, de l'autre côté, on se refuse à traiter les vrais malades !

A la retraite de l'INSERM, la chercheuse relaie les dernières découvertes. Accompagné par deux vidéos d'entretien, un article du 14 mars 2022 titre "*Une séquence brevetée par Moderna retrouvée dans l'ARN du SARS-CoV-2 ! L'analyse de Alexandra Henrion-Caude*". Extraits :

Dernièrement, c'est une étude internationale parue dans Frontiers in Virology qui a attiré son attention, publiée par plusieurs scientifiques qui se sont étonnés de la présence de la séquence PRRA dans l'ARN du SARS-CoV-2 et qui se sont interrogés sur le pourquoi de cette insertion. Les scientifiques de l'étude ont fait un blast. C'est-à-dire qu'ils ont "*cherché l'homologie avec tout plein de séquences qui existent*", autrement dit, la ressemblance avec d'autres séquences accessibles à tous dans des bases de données publiques. Ils ont alors découvert que la séquence PRRA correspondait à la séquence ID11652 brevetée en 2017 par Moderna, sous la référence US 958 7003. Parmi les 13 inventeurs, Stéphane Bancel, P-DG de Moderna, laboratoire pharmaceutique qui, rappelons-le, fournit à l'international des vaccins contre la Covid-19...

Que ceux qui ont l'habitude d'utiliser le terme « conspirationnistes » à tout-va soient rassurés. Cette information a circulé parmi les médias mainstream tels que le journal américain Daily Mail. Le 24 février 2022, Stéphane Bancel a répondu à une journaliste de Fox News qui lui demandait pourquoi une séquence brevetée par son laboratoire pharmaceutique avait été retrouvée dans l'ARN du SARS-CoV-2 que « les scientifiques sont en train d'analyser si ces données sont réelles ou non ». Il n'exclut pas « l'hypothèse de la fuite de laboratoire par accident » et du virus qui se serait échappé de celui de Wuhan en Chine pendant des recherches sur les gains de fonction. S'il avait prononcé ces paroles au début de la crise Covid, aurait-il été censuré comme l'a été Alexandra Henrion-Caude ?…

En tout cas, on peut s'étonner qu'une telle info, si elle n'est pas tue, ne fasse pas la une des journaux…

Fin juin 2022, Alexandra Henrion-Caude estime que "*La baisse de la fertilité chez les vaccinés est de plus en plus probable*" (article).

9. (C) Combattre le monstre techno-sanitaire.

Le 15 mars. Hier l'obligation du port du masque dans les boutiques est enfin tombée. Après deux ans d'absence, je suis dont retourné chez un marchand de journaux feuilleter les derniers magazines parus et j'en ai acheté trois. Ils sont ci-dessous : Nexus, Métal Hurlant, La Décroissance, avec rappel du numéro de septembre dernier pour rester dans le fil Macron et le titre de cette annexe.

En 1974, je votais pour la première fois et c'était pour René Dumont, premier candidat écologiste aux élections présidentielles, recueillant 1,32 % des votes. Les travaux du Club de Rome et les premières centrales nucléaires éclairaient l'avenir d'un voile très sombre, il fallait sortir le plus vite possible de notre croissance infinie dans un monde fini. Cinquante ans plus tard, cinquante années perdues à surconsommer au détriment des générations futures, le constat reste le même, en plus pressant. Si des écologistes, notamment avec le journal La Décroissance restent dans le droit fil de René Dumont et d'un journal comme La Gueule ouverte (couvertures), d'autres ont complètement dérivé, s'adaptant à un développement durable, allant même jusqu'à accepter les injections d'ARNm, tout en prétendant refuser les OGM (article "*Les vaccins contre Covid modifient l'ADN humain*"). Maintenant, Macron et l'Europe veulent que le nucléaire devienne une énergie verte... Quant aux jeunes, pour la plupart, ils sont paumés, ils défilent pour le climat et acceptent la propagande scientifique officielle GIEC & Cie, la conquête de l'espace, la surconsommation électrique (après le chauffage, les voitures !) et les contrôles par QR Code. Ils sont dans le "*en même temps*" de Macron et ses médias, qui consiste à bonimenter l'écologie en s'émerveillant devant le jet-ski (article) et les courses de formule 1.

Dans le dernier Nexus (le lien est celui de Wikipedia, qui n'aime pas cette revue, ce qui est bon signe... à ce propos, voir l'Annexe C 11) (le site, copieux, est régulièrement mis à jour), qui s'indigne du scandaleux refus de l'ivermectine (essentiel pour comprendre ces deux années de Covid, voir le début du Chapitre 21), je lis dans "*La chronique de la désobéissance fertile*" : "*Je dois confesser que ces deux dernières années m'ont particulièrement affecté et ont bouleversé l'appréciation que je me faisais de bon nombre d'humains. Je n'imaginais pas que la population se montrerait aussi docile face à une restriction de liberté aussi considérable. Je ne mesurais pas à quel point notre société craint la mort et la maladie. On fuit la mort comme on fuit la peste, et la simple évocation de cet état serait un sacrilège. Je ne réalisais pas à quel point la promesse transhumaniste était ancrée dans l'esprit des gens.*". Ce constat de Jonathan Attias est celui de tous les résistants anti-passe.

Le transhumanisme était un thème récurrent dans la revue de bandes dessinées de science-fiction Métal Hurlant (les couvertures), créée en 1975 et dont la nouvelle parution fait une rétrospective des premiers numéros, avec les souvenirs de son mythique rédacteur en chef Jean-Pierre Dionnet.

Début d'un jeune dessinateur, François Schuiten, dans Métal Hurlant n°13 (janvier 1977) : il enlève le masque (album Carapaces).
Dionnet : "*C'est un récit prophétique qui nous dit ce qu'est le Covid, qui oppose les forces de la vie à celles de la mort*".
Plus que des histoires d'humains, Schuiten racontera ensuite des légendes de Cités obscures (couvertures).

Dans Métal Hurlant, Chantal Montellier allait plus loin que le 1984 de George Orwell, elle arrivait à un 1996 pas si loin de notre 2022. Philippe Druillet (en couverture du numéro rétrospective) nageait dans le transhumanisme métallique. Cobalt 60 (un résistant devenu mutant) de l'américain Vaughn Bodé (au n°4) et Marseille (devenu Marseil) de Michel Crespin (au n°30) nous amenaient dans un monde post-atomique (qui ne peut pas être oublié, Macron et Poutine nous le rappellent). L'avenir était sombre, déshumanisé. Vouloir seulement faire une "*Ballade*" (le déjà classique Paul Gillon, au n° 82 bis) se terminait par une traque du "*techno-impérator*" (pire que les 135 euros d'amende de Macron...). Il pouvait toutefois y avoir un sursaut comme dans le "*Crux Universalis Eternity Road*" (au n°6) du jeune Enki Bilal "*et c'était grave, très grave pour l'autorité régnante*". Oui, il restait quelques portes de sorties, plus ou moins évanescentes, comme celle de La main verte de Nicole Claveloux. Les craintes des années 1975-1980 raisonnent de façon lugubre en ces années 2020-2022 : les non-vaxxinés et anti-passe devront-ils s'écarter de ceux qui se soumettent aux contrôles numériques et transhumanistes du monstre techno-sanitaire censé oeuvrer pour le bien de tous ? "*Tous vaccinés, tous protégés*"...

Nicole Claveloux, "*La main verte*" dans Métal Hurlant n°9, 1976. Deux non-vaxxinés...

Dernier numéro de "*La décroissance*" : après le sanitaire, les Macron & Cie sont capables d'instrumentaliser l'écologie à ce point...

10. (C) Socrate, Platon et Proctor contre les sophistes du Covid

Il y a longtemps que le rôle des médias dans la crise Covid me fait penser à l'allégorie de la caverne de Platon (-428 - -347). Mais je suis un scientifique, pas un littéraire ni un philosophe, et je ne savais pas comment traiter le sujet. Et voilà que l'occasion m'est donnée par la dispute entre deux philosophes, Mehdi Belhaj Kacem et son maître Alain Badiou. Dans une lettre (format pdf) de 38 pages présentée dans un article de "France-Soir" de ce 18 mars 2022, l'élève, qui fait partie des résistants, reproche au maître sa croyance en la doctrine Covid officielle. Et il y parle de Platon, de l'hypnose médiatique des ombres de la caverne. En modifiant légèrement son texte, pour m'adresser aux lecteurs et non à Badiou, je reprends ci-dessous ses propos. Vous comprendrez qu'il n'y a pas de doutes, Platon nous aurait accompagné dans les manifestations du samedi...

Illustrations et légende de l'article de Jean-Pierre Marongiu "*Le mensonge d'état ou l'allégorie de la caverne : Macron ou Platon ?*"
Quand Brigitte Macron s'agite sur l'écran, n'est-ce pas dans la réalité Jean-Michel Trogneux ? Autre illustration.

> tout le monde a au moins entendu parler du fameux "*mythe de la caverne*" du philosophe grec Platon. Résumons-le à gros traits : des êtres humains sont enchaînés au fin fond d'une caverne. Ils représentent, métaphoriquement, l'ignorance où est plongé le commun des mortels. Ils n'ont jamais vu le soleil, dont ils ne reçoivent que des rayons très affaiblis. Un feu dans leur dos projette sur les parois de la caverne des ombres, tant d'eux-mêmes que des objets environnants, qu'ils prennent pour la réalité elle-même; ils dodelinent du bonnet comme des débiles, en suivant les mouvements de ces ombres. Ils représentent donc, selon Platon, l'état d'hébétude cognitive où est plongée l'écrasante majorité de l'humanité.
>
> Quel est, sur cette bonne base, le travail du philosophe ? Il est de défaire ces prisonniers de leurs chaînes, et de les guider vers le soleil de la Connaissance vraie, métaphorisée par le Soleil; et qui est, dans la réalité, les Idées intelligibles de la Philosophie, armée notamment des Mathématiques. Ce qui s'appelle, incidemment : la liberté.
>
> Bien sûr, une telle démarche est risquée. Le prisonnier peut, dans un premier temps, ne pas supporter la libération, c'est-à-dire l'éblouissement de la Vérité. Il pourra préférer revenir à son ancienne condition, et donc avoir fait perdre son temps au Philosophe préposé au Réveil des Consciences. Pire, il pourra s'en prendre à celui qui, prétendant le libérer, l'aura violenté dans ses superstitions obscurantistes. Mais la chose peut aussi très bien se passer, et le prisonnier se libérer pour de vrai; illuminé par les Idées adéquates du Soleil du Savoir authentique, il peut revenir dans la caverne dans le but de libérer plus qu'à son tour ses semblables. Rien n'est, en somme, joué d'avance. Mais enfin, c'est à ses risques et périls qu'on se lance dans la tâche de réveiller les prisonniers captifs de mirages cognitifs, vocation principale de la philosophie.
>
> Quelle serait la version moderne, à point nommé, du prisonnier de la caverne? Ne serait-ce pas, par exemple, comme on dit en français, la figure du beauf affalé dans son canapé après une journée de travail ingrat, pour consommer sans discontinuer, l'oeil rivé à son téléviseur géant écran plat "*le torrent chronique des informations informes*" ? Réponse : oui, nous tenons bien là une version moderne du bon vieux prisonnier de la caverne. [...]
>
> La vérité est que nous avons vécu, depuis deux ans, dans le plus gigantesque canular qui ait jamais été perpétré à l'encontre de l'humanité : au simulacre le plus grossier à avoir jamais assombri la vue de nos congénères. Ce simulacre possède un nom, "*pandémie*", et une marque déposée, "*Covid 19*". Je mets le mot "*pandémie*" entre guillemets depuis plus d'un an. Et, depuis de longs mois désormais, je n'appelle même plus ça une "*pandémie*", mais un test de QI ; là aussi le plus contraignant qui ait jamais été soumis aux capacités cognitives de l'homo sapiens. La bonne nouvelle, c'est que ce test est profondément "*égalitaire*" et que j'ai rencontré des paysans corréziens comprendre parfaitement de quoi retournait la situation que nous vivions depuis deux ans, et des Bac+12 se fourvoyer dans les grandes largeurs sur le même sujet.

L'allégorie (mot plus juste que mythe) de la caverne avait déjà été introduite par Socrate (-470 - -399) afin de faire comprendre à ses interlocuteurs la nature de l'Idée de Bien. Elle " *fonctionne sur une opposition entre la demeure souterraine (sans lumière) et le « monde d'en haut », celui où la lumière naturelle brille. Le premier lieu est celui de l'enfermement, de l'ignorance et des apparences, quand le deuxième est celui de la liberté, du savoir, du réel*" [Wikipédia]. Cette allégorie est liée au contexte politique et éthique de La République athénienne, alors en déclin (corruption, injustice, privations de libertés...). Une situation proche de la nôtre...

L'américain Robert Proctor [photo ci-contre], historien des sciences, a développé l'étude de cette "*production culturelle de l'ignorance* " une nouvelle forme de désinformation et de censure systématique de la vérité impliquant d'éminents scientifiques appointés par l'industrie. Pour la décrire, il a forgé le mot agnotologie (articles : 1 2). C'est " *une discipline aux confins de la philosophie, de la sociologie et de l'histoire des sciences dont l'objet est l'étude des moyens mis en oeuvre pour produire, préserver et propager l'ignorance, mais aussi l'étude de l'ignorance elle-même*". En ce qui concerne le Covid, on peut l'employer pour décrire le refus d'adopter les traitements précoces et pour le refus de reconnaître les effets des vaxxins enregistrés en pharmacovigilance. Et aussi par l'emploi d'études mathématiques prévisionnelles frauduleuses ayant conduit aux confinements et passes sanitaires : le mathématicien Vincent Pavan les dénonce vigoureusement (article).

Un correspondant compare les visions de Platon et Proctor et adapte l'allégorie de la caverne aux réalités actuelles :

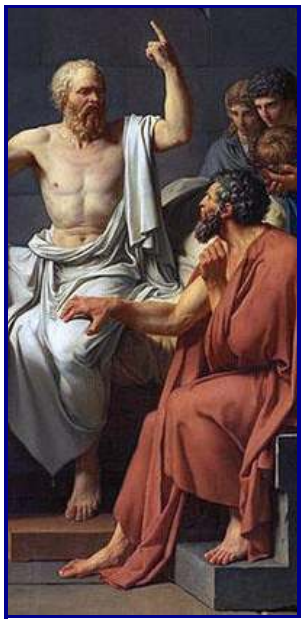

Dans l'allégorie de la caverne, le monde de la culture et de la philosophie est complètement séparé du monde des croyances et superstitions ; il n'y a pas de relation ou de filiation entre la sphère des lumières et du savoir rationnel et la sphère obscurantiste de l'irrationnel. Au fond de la caverne, les hommes enchaînés de la tête aux pieds depuis leur enfance élaborent seuls leurs idées fausses sur les ombres. Tandis que dans "*La production culturelle de l'ignorance*" pour le monde contemporain, les idées fausses propagées par les médias vers les masses sont élaborées par des personnes à haut niveau d'étude et bien souvent par des sommités scientifiques. En référence à la Grèce ancienne, à Platon et à Socrate [ci-contre, tableau de David, 1787] les sophistes, ("*personnes utilisant des sophismes, des arguments ou des raisonnements spécieux pour tromper ou faire illusion*"), on a pour les sophistes d'aujoud'hui, invités sur les plateaux télé, d'éminents scientifiques, des médecins et experts en tous genres bardés de titres et diplômes.

Comme le déplore Mehdi Belhaj Kacem au sujet des intellectuels de son rang, il faut faire le triste constat qu'ils se sont mis en masse au service de Big Pharma et de la finance pour imposer l'imposture "*pandémique*" et la coercition vaccinale avec un produit biotechnologique inefficace et dangereux. L'effectif des scientifiques et intellectuels lucides, courageux et critiques est malheureusement resté trop clairsemé. Si le savoir s'est spontanément mis au service du pouvoir économique, le pouvoir politique n'a pas hésité à brandir les menaces administratives pour s'assurer au moins le silence ou la neutralité de beaucoup d'universitaires. Malgré la prise de conscience de l'imposture, la masse des sophistes diplômés s'est maintenue compacte et écrasante pour attiser dans les cavernes les grandes peurs historiques de la contagion et le spectre de la mort permettant ainsi la prolongation et l'extension de la campagne de vaccination, même quand son inefficacité est devenue de plus en plus évidente. Mobilisés sur les plateaux télé, ils ont stigmatisé les non-vaxxinés comme cause de la contagion et ont tenté d'imposer à tous les injections d'ARNm expérimental, jusqu'aux nourrissons...

Mehdi Belhaj Kacem (entretien >>>**video**>>> de 45 mn 33) et Alain Badiou

Pour le reste, Mehdi Belhaj Kacem s'adresse à Badiou comme on s'adresse à un proche sous l'emprise des ombres de la caverne. Extraits :

N'avez-vous pas, ne serait-ce que l'espace d'une minute, commencé à trouver pour le moins suspect que, 24 h sur 24, les médias ne nous parlent plus que du "Covid 19", qui ne tuait pas plus qu'une grippe saisonnière, et même plutôt moins? N'avez-vous pas trouvé quelque peu étrange que la très recommandable Agnès Buyzin (aujourd'hui grassement salariée par Bill Gates) interdise l'hydroxychloroquine dès janvier 2020, le second médicament le plus utilisé au monde depuis 70 ans, en particulier en Afrique? Puis l'interdiction de l'Azithromycine, de l'Ivermectine, et même, depuis peu, de la vitamine D (au prétexte que ce serait un "perturbateur endocrinien") ? Que, pour la première fois de toute l'histoire de la médecine, on interdise aux médecins et de soigner, et de prescrire? Qu'on continue, au sein de la pire "*pandémie*" qui fut jamais, à fermer des lits d'hôpitaux par milliers (plus de 17.500 sous l'ère Macron) ? Que notre président, en pleine "*pandémie*" ravageuse de toutes parts, n'alloue pas un centime de plus à l'hôpital public, mais près de 3 milliards d'euros aux médias de masse, dont 500 millions tout récemment? Et tant d'autres "*détails*", de plus en plus douteux, de plus en plus anti-scientifiques, de plus en plus irrationnels; et dans lesquels vous aurez donné, tête totalement baissée. [...]

En appelant à la vaccination obligatoire, votre responsabilité est cette fois directement engagée. C'est aussi pour que vous portiez celle-ci en connaissance de cause, ainsi que tous les autres intellectuels ayant cautionné les absurdes mesures gouvernementales des deux dernières années, que j'écris cette lettre ouverte. Aucun de vous ne pourra plus dire : "*je ne savais pas*". Aucun.

Je ne connaissais pas Mehdi Belhaj Kacem et je suis enchanté d'avoir fait sa connaissance avec ce texte et une lettre qu'il a écrite au maire de sa commune corrézienne. Il est sûrement un digne successeur de Platon, il est une voix qui mérite d'être écoutée, retenons son nom... Alain Badiou n'est pas le seul "*philosophe*" à avoir sombré en approuvant l'apartheid : Raphaël Enthoven (article), Michel Onfray (article) et Noam Chomsky (article) sont de ceux-là. Ils font bien sûr silence sur les traitements précoces et les effets vaxxinaux dangereux...

11. (C) Wikipédia complice de comploteurs et complotiste

Nexus, dans son son dernier numéro présenté ci-avant en Annexe C 9 a une troisième page de couverture titrée "*Wikipédia veut me tuer*" (repris en cet article) :

Le magazine explique qu'il a déposé plainte en 2017 pour diffamation contre X et la Wikimedia Foundation, qu'un non-lieu a été prononcé, confirmé en appel, mais il a été cassé par la Cour de cassation en 2018 et la plainte est en cours d'instruction.

Chacun connaît Wikipédia, une encyclopédie collaboratrice qui s'est imposée au monde entier sur Internet. De très nombreux contributeurs ont fait un travail remarquable. J'y fais moi-même référence très souvent. Toutefois cela doit se faire avec circonspection. J'ai ainsi évoqué au Chapitre 5 le mépris de l'encyclopédie envers la revue "*Faits & Documents*", en estimant que c'était le point de vue de l'establishment. Pareil pour les Annexes relatives à Luc Montagnier et Alexandra Henrion-Caude. J'ai aussi signalé à quel point Wikipédia prenait pour vérité ferme la "légende" de Brigitte Macron, en s'appuyant sur les revues people. Et pour Nexus, sans encore avoir eu connaissance de ce différent, j'avais écrit, entre parenthèses : "*Wikipedia n'aime pas cette revue, ce qui est bon signe...*".

Les lobbies ont mis la main sur cette encyclopédie. Il suffit de s'en tenir aux références sur lesquelles s'appuient les articles. Un journal comme "Le Monde" ne dit que des vérités. Toute information contraire ne peut être que fausse. Donc plutôt que d'admettre qu'il y a deux explications potentielles d'un même fait, Wikipédia estime que celle des grands médias est juste et que l'autre est fausse. Et comme cela pourrait ne pas suffire, s'y ajoutent les accusations ou amalgames de complotiste, extrême drouâte, antivax etc.

L'introduction de la page Nexus est à ce titre caractéristique : "*Nexus est un magazine bimestriel australien consacré aux pseudosciences, à la géopolitique, aux médecines non conventionnelles, aux théories du complot et au révisionnisme historique notamment. [...] Le magazine est accusé par différents intellectuels de pratiquer la désinformation en promouvant notamment les pseudosciences et les théories du complot ainsi que, dans sa version anglophone, l'antisémitisme et le négationnisme*". La dernière phrase est effarante : il suffit que 3 ou 4 intellectuels aient porté ces accusations... La confusion entre les éditions française et australienne est générale, les commentaires dits "*négatifs*" sont nombreux. En plus, ça devient marrant, les deux commentaires dits "*positifs*" sont en fait négatifs car l'un est énoncé par un "*reconverti dans le conspirationnisme*", vlan, et l'autre est le directeur (néo-zélandais !) d'un "*magazine conspirationniste*", vlan ! A ce niveau là, ce n'est plus une encyclopédie, c'est un article d'opinion allant jusqu'à la diffamation. Le dépôt de plainte est justifié. Et il le serait dans de nombreux autres cas, mais il est très difficile de s'engager dans cette voie (articles : 1 2)...

Wikipédia va jusqu'à considérer comme détenteur de la vérité le site "*Conspiracy Watch*" (Observatoire du complotisme) (sa page Wikipédia est élogieuse, évidemment) dirigé par le pseudo-journaliste Rudy Reichstadt. Il a été jusqu'à imaginer qu'il y aurait une "*complosphère*" (Wikipédia dirige ce terme vers la page "*Théorie du complot*") et que tout ce qui n'est pas conforme à la doxa en fait partie... Donc quelqu'un, comme moi, hors collectif, qui forge ses opinions seul à partir de sources d'informations variées serait un membre de cette "*complosphère*". Rudy Reichstadt a ainsi inventé un grand complot mondial, validé par les médias et Wikipédia, il est paradoxalement le premier des complotistes. Voici un article sur cet "*anti complots complotiste*". Pour "Le Monde", William Audureau (grand pourfendeur de RéinfoCovid) est du même genre, comme l'explique un article de "France-Soir", journal évidemment complotiste, c'est écrit en introduction de sa page Wikipédia.

Cette encyclopédie distribue les bons et les mauvais points, orientant ainsi l'opinion de ses lecteurs. C'est devenu un ouvrage propagateur de la doxa des gouvernants occidentaux. Cela n'a pas que des inconvénients, la compréhension est plus facile, le lecteur a moins besoin de réfléchir. J'ai été formé par l'encyclopédie Bordas, seule encyclopédie du XXème siècle créée par un seul homme, Roger Caratini (1924-2009). C'était aussi un ouvrage partial, mais l'auteur ne s'en cachait pas, contrairement à Wikipédia.

Revenons au Covid et à la doxa sanitaire soutenue par Big Pharma et l'Organisation Mondiale de la Santé, OMS (largement financée par Bill Gates, article, opinion de Didier Raoult). Voyez ce titre d'article du 26 octobre 2020, Wikipédia collabore avec l'OMS :

A droite image d'un tweet du 19 mars. En début 2020, l'OMS était opposée au port du masque par le grand public.
Sous la pression de Big Pharma & Cie, elle a changé d'avis (article).

Du coup on trouve dans l'encyclopédie des pages lénifiantes sur Big Pharma ou Pfizer, une autre plus critique, étonnamment, sur l'OMS. Tout juste y-a-t-il pour Pfizer la présence de deux petites "*controverses*" et l'indication de démêlées judicaires, "*un total de 6,171 milliards de dollars d'amendes*". Il est vrai qu'un jugement de tribunal est incontournable, mais toutes ces condamnations sont traitées de façon plus brève que les accusations contre Nexus...

Vous pouvez chercher une page "*Les malversations de Big Pharma*", vous ne la trouverez pas, mais Wikipédia publie une page carrément titrée "*Théorie du complot de Big Pharma*". Elle est assez prudente, le Covid n'est pas traité, mais le simple fait d'estimer qu'il y a "*une théorie du complot*" (ce n'est même pas au pluriel) est révélateur, comme l'est la phrase d'introduction " *Cette théorie incite notamment la population à éviter la vaccination*". Donc si vous refusez un vaccin (quel qu'il soit...) vous devenez adepte de la théorie du complot de Big Pharma (une variante de la "*complosphère*"...). Comme quoi Wikipédia aussi invente un complot et est complotiste... tout le monde finalement est complotiste et complice de comploteurs. D'autant plus que les complots existent... Vaut-il mieux alors dénoncer un complot et être complotiste ou le taire ou le nier et être complice des comploteurs ? Un lanceur d'alerte (page très positive) n'est-il pas, par nature, un complotiste (donnant sur la page très négative "*Théorie du complot*" et non sur une page "*dénonciateur de complot*" qui n'existe pas) ?

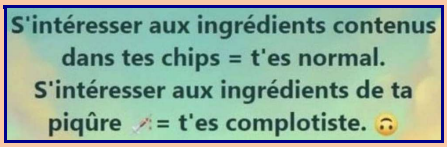

Dans l'autre sens, vous pouvez chercher le fameux mensonge d'Etat tant répété "*Tous vaccinés, tous protégés*", il n'est même pas cité dans Wikipédia. Pour cette organe d'opinion, il est impossible qu'un gouvernement macronien profère une telle énorme "*fake news*"... Les non-dits de ce type sont légion.

La page sur l'ivermectine est affligeante. Ses dangers sont mis en exergue et largement développés, ses bienfaits sont minimisés et rapidement traités, souvent au conditionnel. Les succès de ce médicament contre le Covid, notamment en Inde ou au Japon, sont ignorés. Seul l'avis de l'OMS prime avec une page sur la "*controverse*", minimisant systématiquement les études positives et ne montrant même pas les résultats statistiques très probants dans les nombreux pays l'ayant utilisé, qui, à la fin, sont quand même, rapidement cités. Il n'est pourtant pas facile d'agir ainsi contre l'avis de l'OMS. On se demande alors pourquoi tant de pays ont adopté un traitement si mauvais ! En prenant ainsi position contre l'ivermectine, Wikipédia, comme l'OMS, comme Macron, comme les grands médias, a indirectement provoqué des morts de personnes qui ont cru qu'il n'existe pas de traitement. Et ce n'est pas être complotiste de le dire, c'est seulement se référer aux faits transcrits dans les statistiques de décès Covid tels que présentées au début du Chapitre 21.

Le 21 avril. Parution d'un article intitulé "*Un service secret allemand opère 17.000 modifications sur Wikipedia*". Article du 30 mai 2022 : "*Wikipédia est-il une encyclopédie ouverte ou une opération secrète de désinformation ?*".

12. (C) Vaxxins Covid et variante de maladie de Creutzfeldt-Jakob

Le 1er novembre 2021, dans mon journal Covid j'écrivais ceci :

En France, les professeurs Montagnier, Vélot, Henrion-Caude, et de nombreux autres à l'étranger l'avaient prédit : la protéine Spike, activable par les vaccins, se révèle toxique pour l'organisme. Mais, beaucoup plus grave, des scientifiques se sont inquiétés sur le rôle possible des brins d'ARN messager trafiqués dans la création de prions (protéines infectieuses) (article avec les professeurs Stéphanie Seneff et Joseph Mercola). Les premiers cas sont apparus récemment. L'un d'eux est un peu médiatisé en France, il s'agit de Mauricette, l'épouse de Marc Doyer, qui a témoigné sur "Cnews", "France-Soir" et ailleurs (articles : 1 2 3 4). Après avoir été vaccinée, elle a été atteinte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, communément appelée "*maladie de la vache folle*". Et il y a d'autres cas, apparemment très rares mais extrêmement préoccupants. Plus il y aura d'injections, plus il y aura de cas...

Le 12 novembre, je sais que ce que je vais y écrire sera ma plus importante chronique et pour cela, je l'écris en rouge. J'estime en effet que nous sommes à un tournant où il devient indispensable d'arrêter au plus vite la vaxxination. Je l'explique ainsi :

En France, l'omerta est enfin brisée sur une chaîne de TV, CNews, avec l'animateur Pascal Praud. "*Il a décidé de donner la parole, tous les vendredis, à ceux qui sont confrontés aux effets secondaires directement ou indirectement. L'animateur confesse recevoir des milliers d'appels de Français voulant témoigner. Voici le témoignage poignant d'Éric Lefèvre, dont l'épouse Stéphanie, 48 ans, est décédée après avoir été vaccinée. Elle était en très bonne santé, sans aucune comorbidité. Fin août 2021, elle se fait vacciner avec les deux doses Pfizer. Suite aux injections, elle ressent des symptômes : vertige, perte d'équilibre… Les spécialistes mettront un nom sur ces symptômes : la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MJC) qui emportera cette maman de deux enfants en moins d'un mois. Elle est décédée le 10 novembre 2021.*". Son mari : "*Il y a très peu de cas en France et là on constate, puisqu'on se réunit avec un collectif, qu'en quelques jours on a identifié cinq cas*". On en avait vu un le 1er novembre. Article. Le dernier cas de vMCJ (forme de Creutzfeldt-Jakob) remonte à 2019... Il y avait eu un cas en 2013 et un autre en 2014... Ensuite il faut remonter en 2009 avec 2 cas (relevé).

Il est 21 heures ce 12 novembre et je décide de donner une importance particulière à ce que j'ai écrit cet après-midi. J'estime que cette information est capitale, davantage que chacune de celles qui précèdent. "*La maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) est une dégénérescence du système nerveux central caractérisée par l'accumulation d'un prion (forme anormale d'une protéine qui peut transmettre la maladie). La période d'incubation se compte en années, voire en décennies avant qu'apparaissent des troubles de l'équilibre et de la sensibilité, puis une démence. L'issue est systématiquement fatale à échéance d'approximativement un an.*" (page wikipédia). Les autorités tergiversent depuis des mois pour prétendre qu'il n'y aurait pas de morts avérés des "*vaccins*" Covid, seulement des concours de circonstances, même s'il y a eu des milliers de morts suspectes (déclarées ou pas) en France (cf. 1er nov. - 6). Là il n'y a aucun doute, le fait que cette maladie soit quasiment inexistante en France et qu'il y en ait eu au moins six malades en peu de temps suite aux injections Pfizer montre qu'à coup sûr le produit Pfizer en est responsable. D'autant plus que d'autres cas ont été détectés, notamment aux USA. Et les victimes sont des personnes jeunes sans comorbidité, en bonne santé. Alors plutôt que de continuer à promouvoir la 3ème dose et provoquer volontairement de nouvelles morts pour cette cause et d'autres, l'urgence est de tout arrêter. Jamais il n'a été aussi flagrant que ces injections sont des poisons et ceux qui refusent de les arrêter alors qu'ils en ont le pouvoir ne peuvent qu'être considérés comme des criminels. Sauf à prouver que cette information des six cas est erronée.

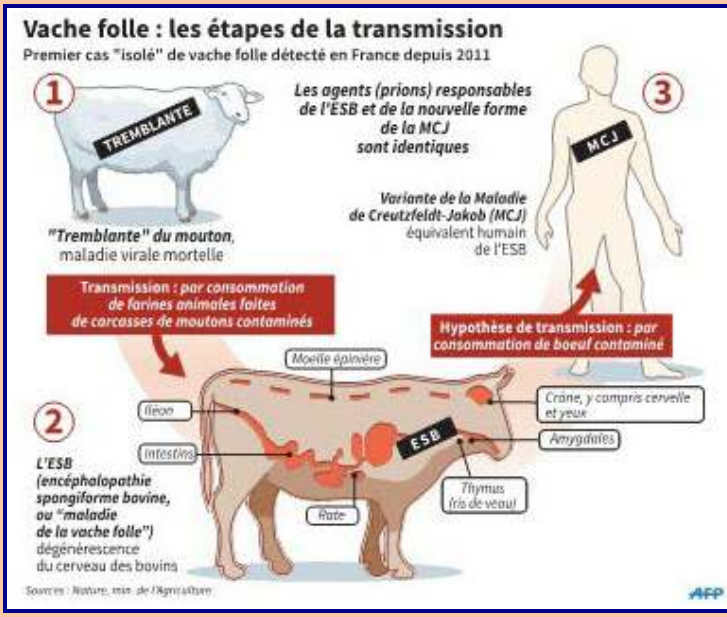

La maladie de Creutzfeldt-Jakob des humains est l'équivalent de la tremblante des ovins et de l'encéphalopathie spongiforme bovine ou maladies de la vache folle des bovins, avec un schéma de transmission décrit ci-contre.

Apparue en 1986 dans des troupeaux bovins anglais, elle a atteint un maximum de 37.280 bovins en 1992 dans ce pays, se propageant en Europe et quelques autres pays. La transmission à l'homme est découverte en 1996, 232 cas seront diagnostiqués à travers le Monde [article].

Ces cas sont analogues aux cas récents détectés après injection d'ARNm, sauf que la période d'incubation est beaucoup plus courte.

Pour moi, les statistiques avaient parlé, le nombre de cas recensés écartait le hasard, il ne pouvait qu'y avoir une cause commune et la seule qui soit plausible était la vaxxination. Les pouvoirs publics se devaient d'en tirer les conséquences. Soutenus par des scientifiques sophistes gagnés par l'agnotologie (cf. Annexe 10), ils ont préféré s'obstiner dans le déni. Quatre mois plus tard, les cas se sont multipliés, aucune autre cause plausible n'est apparue et le déni demeure, de plus en plus infondé. Un long article fait le point sur ce scandale. En voici le sommaire avec titres et sous-titre de chapitres :

Maladie de Creutzfeldt-Jakob postvaccinale, une épidémie dans l'épidémie ?

- La réponse du corps médical : écoute-t-on les bonnes personnes ?
  - « Il y a visiblement un sujet commun au niveau mondial »
  - Un faisceau d'indices en faveur d'un possible lien
  - Que répondent les autorités sanitaires et le corps médical ?
- Epidémiologie de la maladie : est-il trop tôt pour s'inquiéter ?
  - Plus de cas suspects relevés en quelques semaines qu'en 27 ans
  - Et si ce n'était pas le hasard ?
  - « On ne remet pas en cause la vaccination »
- Exclusion du rôle du vaccin : sur quelles bases s'est fondée l'ANSM ?
  - Un risque théorique mais jugé minime par l'Agence européenne des médicaments
  - Le principe de précaution a-t-il été respecté ?
  - L'exclusion du vaccin s'est faite sur un seul critère : le délai d'apparition de la maladie
  - Aucune cause alternative n'est avancée par l'ANSM
  - La surveillance épidémiologique de la maladie en question
  - L'ANSM a exclu deux critères majeurs, sémiologiques et bibliographiques
  - L'ANSM ne sait pas, donc elle exclut formellement le rôle du vaccin
- Mécanisme d'action des injections : les scientifiques alertent depuis plus d'un an sur ce risque
  - Toxicité des nanoparticules lipides
  - Perturbation de la barrière hématoencéphalique
  - Identification d'une région de type « prion » dans la protéine Spike
  - Optimisation des codons et altération de la conformation des protéines
  - Quantité et qualité de l'ARN messager
  - Persistance de la protéine Spike dans l'organisme
- Les autorités sanitaires ont choisi : sacrifier les Français plutôt que le vaccin
  - Mensonge par omission : peut-on parler de mise en danger de la vie d'autrui ?
  - Irresponsabilité juridique des laboratoires : qui dédommagera demain les Français ?
  - Le principe de précaution est-il aujourd'hui respecté ?
  - Vacciner, vacciner, vacciner, quoi qu'il en coûte
- Conclusion

Suivent un avertissement et une note :

Avertissement
Une étude publiée en preprint depuis la rédaction de cet article, cosignée par la neurologue C. Moret Chalmin, le Pr L. Montagnier et le mathématicien J.-C. Pérez vient confirmer l'hypothèse que nous soutenons ici : « Vers l'émergence d'une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob neurodégénérative : Seize cas de MCJ déclarés quelques jours après un "vaccin" COVID-19 ». Les conclusions de cette étude seront présentées lors du 16e Congrès mondial des controverses en neurologie (CONy) qui se tiendra virtuellement à Londres du 24 au 27 mars 2022.
Note
On rappellera que Luc Montagnier et Alexandra Henrion-Caude avaient annoncé avoir découvert, lors du séquençage du génome du SARS-CoV2 réalisé peu de temps après sa mise à disposition : pour le premier, des séquences de HIV et de malaria ; pour la seconde, une séquence présente au niveau du site de clivage de la furine, retrouvée à l'identique dans un brevet déposé par Moderna en 2016, comme le confirme un article paru le 21 février 2022 dans la revue Frontiers of Virology qui démontre que la probabilité d'une origine naturelle du virus contenant une telle séquence brevetée est statistiquement nulle.

Dans sa page sur la crise de la vache folle, Wikipédia rappelle l'énorme émoi médiatique, aussi éthique et philosophique, mettant en cause le personnel politique, de cette crise en 1996. Et maintenant, alors que le nombre de cas détectés apparaît être du même ordre, en plus clairsemé géographiquement, rien ou presque rien. Cette crise avait débouché sur une décision forte : interdire les farines animales aux bovins.

4 mai. Marc Doyer annonce par un tweet le décès de son épouse Mauricette, décédée de variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.
17 juin : entretien avec Marc Doyer, qui lance un "*Appel à la liberté, à la vie...*". Et article sur le rassemblement du 18 juin. 22 juin : article de Patrice Gibertie faisant le point, avec plus d'une centaine de cas répertoriés en France. 6 juillet : article "*Une étude française établit un lien entre la maladie mortelle de Creutzfeldt-Jakob et les vaccins Covid*". 22 août : article sur une étude supprimée aux USA.

13. (C) Le McKinsey boy Macron face au McKinseyGate

A plusieurs reprises dans ce dossier, le cabinet américain de conseil en stratégie McKinsey & Company a été évoqué, notamment en début du Chapitre 22. Avec les Young Global Leaders à la manoeuvre (cf. Annexe D 5), le rôle de cet organisme multinational a été essentiel pour répandre la paranoïa Covid à travers la planète. Un infernal jeu de surenchères entre les pays comploteurs a permis d'ériger cette "*pandémie*" en une catastrophe dépassant le cadre sanitaire. Les autres pays, ceux qui n'ont pas joué à ce jeu de Big Pharma, ont été en très grande partie épargnés par la maladie, on l'a vu dans les statistiques présentées en début du Chapitre 21.

Sur McKinsey, pour une fois, la page Wikipédia est assez critique avec un chapitre sur le "*Scandale sanitaire des opioïdes*" (pas du Covid, voyons, les scandales c'était avant...), un sur des "*détournements de fonds en Belgique*", un autre sur des "*Poursuites pour racket / falsification de documents*". En 2020, la firme compte 33 000 salariés dont 18 000 consultants. Près de 140 nationalités sont présentes au sein du groupe. En France, McKinsey dispose de 470 conseillers en 2019, issus des grandes écoles françaises.

Un autre chapitre porte sur des "*Accusations de fraude fiscale en France*" : "*En mars 2022, la commission d'enquête sénatoriale sur les cabinets de conseil constate que « McKinsey n'a payé aucun impôt sur les sociétés en France depuis dix ans ». De plus, le directeur associé et responsable du secteur public chez McKinsey, Karim Tadjeddine, est suspecté d'avoir fourni un faux témoignage, lors d'une audition sous serment le 18 janvier 2022. Cette accusation fait suite à des faits similaires en Norvège.*" C'est ainsi qu'est né ce qui est appellé le McKinseyGate.

A lire l'article du "Monde" du 25 mars intitulé "*Macron se dit « choqué » de l'optimisation fiscale pratiquée par le cabinet McKinsey, Attal appelle l'administration à recourir au conseil « avec parcimonie »*", on peut s'esclaffer. C'est d'ailleurs ce que fait le site baslesmasques.com avec un article ainsi illustré :

Au centre Macron lors d'un colloque organisé par l'Institut Montaigne et le McKinsey Global Institute le 23 juin 2016. (MAXPPP).
A droite, affiche électorale détournée.

France Info a publié un article un peu plus mordant (photo ci-dessus au centre) titré "*Covid-19 : on vous résume la polémique autour de McKinsey, le cabinet qui conseille le gouvernement sur la stratégie vaccinale*". Mais il y a un trémolo : "*Elle n'est pas la seule à intervenir*". Et des témoignages compréhensifs "*Vous avez une crise, un confinement, plus le vaccin à gérer... Il est évident que nous avons besoin d'une aide extérieure*", "*D'une manière générale, le recours à des cabinets de conseil ne me choque pas trop*". Même quand c'est une pieuvre multinationale qui répand une crise mondiale pour les intérêts de Big Pharma ?...

Fils et père

Un article de "France-Soir", bien qu'assez sage, parle tout de même de "*putsch progressif*", de "*la mainmise du cabinet de conseil américain McKinsey sur la mise en oeuvre de la politique vaccinale en France*", et pose la question d'un "*péril pour la souveraineté et la sécurité de la France ?*"

Il faut aller ailleurs pour mesurer l'étendue des dégâts. Par exemple sur le site freelanceinfos.fr, un article titré "*McKinsey Gate & Macron : les costumes de Fillon, c'était de la rigolade...*" pour bien faire comprendre que ce scandale est plus important que celui qui a écarté François Fillon de l'élection présidentielle de 2017. Il est rappelé le rôle joué par McKinsey dans cette campagne de 2017 pour que son poulain soit élu. Son président est d'ailleurs un proche de Macron, c'est lui qui a menti devant la commission d'enquête du Sénat... Au delà, c'est toute l'influence des Etats-Unis et de sa CIA sur l'Europe qui se renforce (article du 30 juin 2022).

Cette affaire permettra peut-être d'éveiller quelques consciences endormies, mais tant que le scandale Covid ne sera pas reconnu, les grands médias ne peuvent que remettre le couvercle sur un accident de parcours qui reste gérable... Le McKinseyGate est d'autant mieux contrôlé qu'il y a un an, on savait déjà que l'impôt n'était pas payé, Xavier Poussard le signalait [F&D496p9] d'avril 2021, en reprenant un article du "Monde". Et il ajoutait d'autres informations qui, aujourd'hui encore, restent étouffées :

L'ombre de cette multinationale du conseil aussi opaque que tentaculaire plane sur le parcours d'Emmanuel Macron depuis la Commission Attali [en 2007] jusqu'à l'organisation de la campagne de vaccination (comme révélé par Politico, 6 janvier 2021), en passant par la vente d'Alstom, mais aussi celle de Technip, sans oublier l'élection présidentielle de 2017, point d'orgue de cette collaboration. Dans les MacronLeaks, on identifie en effet "*une vingtains de salariés du cabinet très actifs. Des partners ("associés") aguerris comme des jeunes enthousiastes. Pour écrire le programme du candidat comme pour gérer l'intendance*" (McKinsey, un cabinet dans les pas de Macron, 6 février 2021 [lien]). [...]

Du point de vue opérationnel, la candidature d'Emmanuel Macron peut, dans une certaine mesure, être considérée comme un produit livré en kit par McKinsey & Company.

[collage de Camille Durand pour l'article pré-cité du "Monde"]

Et en 2022, est-ce encore McKinsey qui rédige le programme de la marionnette Macron ?

Le 13 mai. Le McKinseygate n'est plus d'actualité, mais les révélations continuent, sur le rôle du cabinet McKinsey dans la campagne de vaxxination mondiale de l'OMS (articles : 1 2) et sur les directives du ministère français de la santé, en lien financier avec Pfizer (article). Septembre 2022 : on apprend que l''Etat a passé un nouveau méga-contrat avec McKinsey (article).

14. (C) **La désinformation jusque chez les libraires, le chaos effacé.**

Après deux années de privations, on peut enfin retourner sans masque chez les libraires. Ceux-là n'ont pas été brillants durant la crise, appliquant servilement les contraintes gouvernementales. A supposer qu'ils n'aient pas eu le choix, ils pourraient maintenant présenter les ouvrages des lanceurs d'alerte. Dans une ville de province, je suis allé dans la plus grande librairie. J'ai cherché le rayon Covid, je ne l'ai pas trouvé... Je suis alors allé à côté, à la FNAC... J'ai cherché, cherché... en vain. Ayant du mal à le croire je me suis dirigé vers le vendeur, un jeune homme en bonne santé. Je lui ai demandé pourquoi il portait un masque. Il a bafouillé je ne sais trop quoi en parlant de recommandations, il n'avait pas trop l'air de savoir. Je lui ai demandé s'il y avait un virus dans l'air. Silence. Peut-être le Covid ? Silence. "*C'est justement ce que je suis venu vous demander, avez-vous un rayon Covid ?*". Il m'a alors dirigé vers un coin en me montrant cette demi-étagère où il n'y avait que deux livres sur le fameux coronavirus, l'un sur le "*Covid long comment s'en sortir*" (sans le vaxxin...), l'autre, plus loin, sur "*La révolution de l'ARN messager*" (avant ou après le Covid ?) et c'est tout !

A droite, le livre de Robert Kennedy Jr qui décrit les méthodes des comploteurs de Big Pharma pour ceux qui n'y croient pas ou ceux qui veulent en savoir davantage... (analyse, larges extraits, pdf de 154 pages illustrées)

Donc on a eu durant deux ans une maladie soi-disant extrêmement dangereuse au point de rendre quasiment obligatoire la vaxxination pour tous et il n'y a pratiquement pas de livres qui en parlent. Aujourd'hui encore, on nous emmerde avec des masques, des soignants sont privés de leur travail pour une maladie qui en librairie n'existe pratiquement pas...

Je cherchais le livre de Robert Kennedy Jr, au moins pour le feuilleter... C'est un grand succès aux USA, mais il est peu connu en France. J'aurais pu argumenter pour que le libraire en expose quelques uns. Mais cette profession me semble tellement muselée... Aux caisses, le personnel ne l'était pas, ouf...

Ce phénomène semble assez généralisé, si bien qu'un correspondant m'a communiqué, le 8 avril, le propos suivant :

> Que les libraires, qui, à leur grand détriment, se sont emmurés dans les rituels covidistes pendant deux ans ne mettent pas en vente les nombreux ouvrages sortis sur ce sujet (Perronne, Raoult, Kennedy, Fouché etc.) laisse perplexe ! Contrairement aux me(r)dias de grand chemin, ils ne sont pourtant pas directement financés par les milliardaires. Il s'agit apparemment d'un phénomène d'auto-censure, d'une grande portée concernant l'avenir incertain de la branche. C'est un aspect peu remarqué du suicide culturel en cours de l'Occident...

Le 20 mai. Je suis retourné dans la plus grande librairie de ma ville (avant la Fnac). N'y trouvant pas à nouveau de livre sur le Covid, j'ai demandé de l'assistance. Il y avait deux ouvrages. L'un titrait sur le Covid long, oubliant apparemment que celui-ci n'existe qu'à cause de l'absence des traitements précoces (cf. entretien du Pr Raoult). L'autre est l'ouvrage de Laurent Toubiana "*Covid 19, une autre vision de l'épidémie*", que j'ai acheté. En s'appuyant sur une étude rigoureuse des chiffres officiels, l'auteur repositionne la gravité du Covid à un niveau largement inférieur à la grippe 2014-2015, en nombre de malades. C'est la façon inadaptée de traiter la maladie qui a provoqué le surplus de morts (95.000 en France de mars 2020 à décembre 2021, lien INSEE), à comparer aux 148.000 morts officiels (donc 50% =de sur-élévation). Sur la fin, il s'interroge :

> En mathématiques, la théorie du chaos étudie le comportement des systèmes dynamiques très sensibles aux conditions initiales, un phénomène généralement illustré pour le grand public, par "*l'effet papillon*". Pour de tels systèmes, des différences infimes dans les conditions initiales entraînent des résultats totalement différents, rendant en général toute prédiction impossible à long terme. Ainsi l'idée illusoire qu'il était possible de prévoir par simulation de modèles frustes, sur la base de paramètres estimés de manière approximative le nombre de décès dans une population était considérée par des scientifiques un peu sérieux comme une vaste blague. Après tout, comme s'interrogeait Milan Kundera : "*Mais qu'est-ce qu'être "sérieux" ? Est sérieux celui qui croit à ce qu'il fait croire aux autres*". C'est bien là le drame que nous avons vécu au cours de cette crise Covid, car les autorités ont voulu croire des personnes qui leur ont fait croire des chimères. Nous avons eu ainsi la catastrophe et le chaos.
>
>
>

L'auteur ne va pas au delà de ce point critique, mais on ne peut, bien sûr, que s'interroger sur ceux, hommes d'influence, entrepreneurs, politiques, scientifiques, journalistes, qui ont manipulé les chimères du chaos et sur la façon dont ils ont coordonné leurs actions. Maintenant, ils tentent de les effacer, jusque dans les rayons des librairies.

15. (C) Soignants, avocats, population soumis à un terrorisme d'Etat.

L'Etat macronien a terrorisé sa population en imposant des contraintes sanitaires inutiles, on l'a vu, avec ses soignants particulièrement ciblés, les non-vaxxinés aussi. Mais le spectre de la violence étatique s'exerce aussi sur certaines autres catégories de la population. Des artistes, commerçants, entrepreneurs obligés d'arrêter de travailler sous peine de sanctions financières fortes, auparavant les gilets jaunes avaient été combattus par des moyens surdimensionnés. Les journalistes aussi sont particulièrement contraints, les grands journaux étant mis sous respiration artificielle des subsides de l'Etat (liste). La Justice est également mise au pas, gare aux avocats qui s'en prennent aux mesures injustes de l'Etat.

Pour cela, la garde à vue de l'avocate Virginie de Araujo-Recchia a une portée symbolique très forte. Dans un communiqué (article), elle raconte comment le 22 mars elle a été réveillée par des policiers cagoulés qui l'ont enlevé devant ses enfants. "France-Soir" avait alors posté ce message angoissant :

A droite : en 2018, les gilets jaunes, le manque de moyens hospitaliers, la répression...

Six autres personnes ont été traitées de la même façon, dont le gilet jaune Sylvain Baron (entretien). Finalement, après 60 heures, elle a été relâchée, comme Sylvain Baron. Rien n'a été retenu contre eux, ce qui était prévisible s'il y avait eu une étude préalable. Le prétexte pour ainsi les intimider ? Le complot qu'aurait fomenté Rémy Daillet, un original qui s'est donné une importance qu'il n'a jamais eue (article). Virginie a été son avocate sur une affaire, Sylvain avait déjeuné avec lui... Cela ressemble à l'affaire de Tarnac qui avait fait un gros flop. L'Etat est complotiste et recherche des comploteurs à l'aveuglette...

Entre autres actions (liste), Virginie de Araujo a transmis au Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme en novembre 2020 un rapport intitulé intitulé "*Rapport Dictature 2020, Terrorisme d'Etat, atteinte aux intérêts fondamentaux et crime contre l'humanité*". Il semble que pour l'Etat macronien, cela méritait une sanction, une vexation pour l'intimider, elle et la profession pour une meilleure soumission au pouvoir en place. Extraits du communiqué :

> On observe une augmentation sensible du nombre de gardes à vues dans la période récente contre les avocats ou les journalistes. Faute de preuve sérieuse ou suffisante, la tendance étatique est donc à l'intimidation de ces deux professions, qui constituent pourtant l'un des fondements de toute Démocratie. [...]
>
> L'enquêteur m'a demandé de lui exposer les grands axes de mon "*idéologie*". Ce à quoi je lui ai répondu qu'il ne s'agissait pas d'idéologie mais de faits avérés et justifiés que je répertorie méticuleusement depuis deux ans. Toutes les audiences de la Cour internationale d'opinion publique/Grand Jury notamment, ont permis d'entendre les témoignages de certains des plus grands experts mondiaux en matière scientifique et médicale, en psychopathologie et psychologie, en histoire, économie, géostratégie ainsi que des témoignages de victimes du présent et du passé. J'ai d'ailleurs personnellement recueilli les témoignages de parents de victimes, soignants, pompiers français afin de les présenter au Grand Jury. Il s'agit d'expertise, de professionnels, de témoins, de victimes. Il ne s'agit pas d'idéologie. Le seul but étant ici la recherche de la vérité. [...]
>
> Certains médias ont fait état d'un "*dossier terroriste*" et, mon nom étant cité comme "*avocate représentant diverses figures des milieux complotistes*" ou encore de "*groupuscules extrémistes*", le caractère diffamatoire de cet amalgame n'aura échappé à personne. Je n'en resterai pas là car il s'agit de pure diffamation et d'intention de nuire mais je vais solliciter un droit de réponse.

Le 5 avril. Le vendredi 1er avril dernier, Me Virginie de Araujo-Recchia a porté plainte contre l'association La République en Marche (le parti politique d'Emmanuel Macron) pour le compte des associations citoyennes BonSens.org et AIMSIB (L'Association Internationale pour une Médecine Scientifique Indépendante et Bienveillante). Les plaignants accusent le parti politique d'Emmanuel Macron de "*dérives sectaires*", impliquant des faits "*d'abus frauduleux de l'état d'ignorance et de la situation de faiblesse*", ainsi que de "*complicité d'empoisonnement et de génocide*". Pour avancer cela, les associations et l'avocate s'appuient essentiellement sur les deux dernières années de gestion de crise, notamment sur les mesures liberticides, le contrôle de l'information et "*l'hypnose collective*". Article. La garde à vue de l'avocate avait-elle pour but de reculer le dépôt de cette plainte ?

16. (C) Conséquences des "vaccins" Covid : les morts et handicapés.

Les gouvernements qui ont contraint leur population à se faire vaxxiner cachent les conséquences parfois désastreuses des injections sur des personnes en bonne santé qui n'auraient rien eu à craindre du Covid si elles avaient été traitées avec des traitements précoces interdits. Le mot pharmacovigilance est pratiquement absent des grands médias, on cache les terribles dégâts d'une politique sanitaire criminelle.

La page 11 du numéro de "France-Soir" du 1er avril présente le bilan Covid avec les chiffres cachés de la pharmacovigilance en Europe, suivi du témoignage du cardiologue américain Peter McCullough :

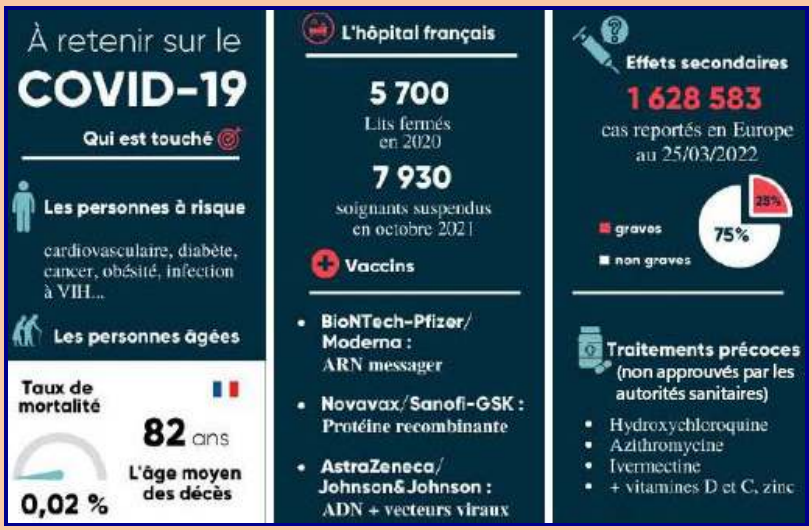

Les mensonges proférés pendant la crise Covid, et leurs conséquences catastrophiques, vont rendre méfiante une partie de la population envers les médecins et aggravera celle existante envers les gouvernants et les médias. Les antivax risquent, notamment, de devenir anti-vaccins. Un article intitulé "*Inventer des diagnostics pour dissimuler les dommages causés par les vaccins – une escroquerie aussi vieille que la vaccination elle-même*" rappelle les méthodes et discours sur la polio, qui présentent de nombreuses similitudes avec les entourloupes Covid. Oui, la confiance envers le corps médical est profondément affectée.

L'incitation médiatique appuyée et prolongée (y compris en juillet 2022) pour inciter les femmes vaccinées à se faire vaxxiner a été telle que RéinfoCovid a publié un dossier titré "*Vacciner les femmes enceintes est une folie absolue*".

> Depuis le début de l'épidémie, le discours officiel veut que la réponse à la crise ait été similaire dans le monde entier. En d'autres termes, il n'existe pas de traitements précoces, les mesures de confinement et le port du masque sont des mesures nécessaires et, enfin, les vaccins sont la seule solution. En tant que cardiologue spécialisé en médecine interne et expert reconnu mondialement de la pandémie de Covid-19, je peux affirmer qu'il n'y a rien de plus faux, qu'il s'agit de propagande, et qu'il existe des traitements précoces. [...]
> Concernant la vaccination, non seulement son efficacité reste encore à prouver, mais elle a entraîné de nombreux effets secondaires (toujours non pris en compte dans la plupart des pays). [...] Le 12 juillet 2021, les affirmations péremptoires du président Macron n'avaient rien de scientifique (j'ai tout ce qu'il faut à portée de main pour le prouver), mais ont pourtant incité de nombreux Français à se faire vacciner. Nous avons eu le même message aux États-Unis : deux vaccins et vous récupérez votre liberté. Pour évoquer tous ces sujets, sans oublier les confinements et différents passeports vaccinaux, j'ai proposé d'être auditionné par le Parlement français. Ma proposition n'a pas été retenue, bien que j'aie témoigné lors d'auditions au Sénat américain en 2020 et 2022.
> Aujourd'hui, alors que près de 65 % de la population est vaccinée et que les courbes des cas oscillent encore, nous pouvons affirmer avec certitude que cette stratégie monolithique est erronée. Raison pour laquelle elle devra être examinée par la justice au cours des prochaines années.

En France, un rapport de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) indique, au 1er septembre 2022, 181.897 cas d'effets secondaires recensés dont 25 % graves, soit 45.474 cas graves. Il s'agit là de cas non avérés (sans lien causal prouvé avec les vaxxins, sauf exceptions) mais validés car sévèrement contrôlés. Il y a tous les autres cas non validés parce que attribués au hasard, ou pas assez caractéristiques, ou jugés bénins, ou parce que les personnes touchées ne savent pas les rattacher aux injections (notamment pour les décès brusques qui ne suivent pas rapidement l'injection) ou ne veulent pas se plier aux contraintes de la déclaration. Il y a une forte sous-déclaration (liens : 1 2). Ces chiffres sont à considérer comme des minimums. Les données statistiques permettront une meilleure perception, par exemple le surnombre d'incidents cardiaques, de thromboses... Graphiques extraits de ce rapport (lien vers d'autres) :

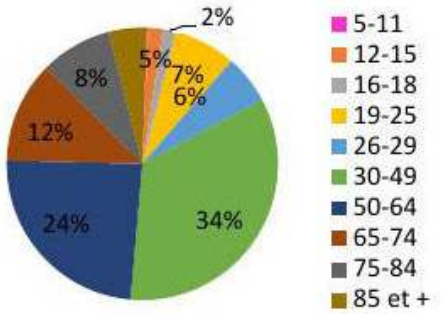

A gauche, répartition des effets indésirables selon l'âge. 54 % pour les moins de 50 ans, pour qui les risques Covid sont très faibles...

Un autre rapport de l'ANSM montre que, sur les 30.178 cas graves recensés en France pour le seul vaxxin Pfizer, au 25 août, on dénombre : 1544 décès (dont 544 d'origine inconnue), 1213 mise en jeu du pronostic vital, 9400 hospitalisations, 51 arrêts cardiaques, 1134 AVC, 1261 embolies pulmonaires, 286 fausses couches spontanées, 806 myocardites, 1163 péricardites, 1215 thromboses, 1719 troubles gynécologiques,

Un site recense quelques-uns des "*morts par vaxxination*".

Sur l'Espace économique européen (30 pays, hors GB), fin 2022, Eudravigilance recense officieusement 48.817, officiellement 11.448, morts suspectes des vaxxins Covid (liens : 1 2). Depuis la mi-2021, il y a sur-mortalité des jeunes en Europe et aux USA (article).

Comme le montre un rapport antérieur, , les femmes sont particulièrement atteintes par les effets secondaires, à 70% environ. Une table ronde s'est tenue en avril 2022 pour faire le point. Extraits de cette >>>**vidéo**>>> de 1 h 28 (bientôt 400.000 vues) : certaines femmes vont "*avoir des règles douloureuses durant toute leur vie, des douleurs très intenses, une incapacité durant quelques jours par mois*", "*Il y a des petites filles de 13 ans auxquelles on annonce qu'elles ne seront peut-être plus fertiles, qui suite à la vaccination n'ont plus de règles et ont une atrophie mammaire*"... Parce qu'elle voulaient faire du sport ou voyager, Macron et son passe sanitaire a gâché leur vie... Des plaintes sont déposées contre l'Etat, plus de 1.000 personnes actuellement. Le silence presque complet des grands médias est aussi criminel. Si le public avait dès le début été averti, s'il n'avait pas été poussé à se faire injecter des substances dangereuses, on n'en serait pas là... Les commentaires de cette page-vidéo Youtube sont impressionnants. En voici un caractéristique :

> Mon Dieu que je suis heureux de voir cette émission !!! Je suis sujet depuis ma 1ère injection pfizer à des crises de spasmophilie, ou quelque chose s'en rapprochant. La 1ère a été d'une violence extrême, 3 heures de convulsion ayant commencé 5 minutes après l'injection. J'étais au vaccinodrome de Lille Grand Palais et suis reparti sans avoir été admis aux urgences. Sans aucune preuve de ce qui m'était arrivé autre que la photo de la fiche de liaison du médecin du Sdis que j'avais exigé de prendre. Je me suis battu ensuite grâce à mon médecin pour que la pharmacovigilance accepte de prendre en compte l'incident. 4 autres crises depuis juillet, une forte prise de poids. Mon médecin qui me fait une ordonnance de contre indication au rappel vaccinal… sans effet et je me retrouve classé antivax et sans passe sanitaire au 15 février. Et un corps médical dans son ensemble qui m'ex²plique que c'est psychologique et qu'il ne peut y avoir de lien avec le vaccin. Hallucinant.
>
> Les bilans médicaux ne font état de rien de particulier et donc on me dit que je dois faire le rappel en faisant un peu de relaxation. Aveuglement général. La peur a pris la place de l'attitude rationnelle. Je suis furieux et inquiet de ce que pourraient être les suites pour ma santé. Ma conjointe est traumatisée par ces crises successives dont elle a été témoin. Elle n'est de ce fait pas vaccinée. Et donc nous sommes suspects aux yeux de la majorité, persuadée que nous sommes des complotistes. Je vais me rapprocher de ces collectifs. J'ai 50 ans et n'avais jamais eu ce type de problème de santé. Je n'avais surtout jamais douté de nos instances, politiques et gouvernementales, et jamais douté de notre système de santé. C'est désormais le cas. Et le lavage de cerveau médiatique pendant 2 ans a été surréaliste. Il a semé la peur et a fait bien plus de mal que le virus. Je veux rejoindre ces gens et me battre pour que cet aveuglement cesse.

Et, au fil du temps, de plus en plus de cas graves sont révélés. En Annexe C 12, on a vu les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob, une étude anglaise démontre l'augmentation du "*risque de caillots sanguins et de thromboses veineuses jusqu'à trois mois après l'infection, d'embolie pulmonaire jusqu'à six mois après, et d'un événement hémorragique jusqu'à deux mois après*" (article). Une étude américaine montre que "*Les morts foetales ont augmenté de près de 2.000 % depuis le début du déploiement des vaccins*" (article)... Et encore en ce mois d'avril 2022, en France, le gouvernement de Macron continue à interdire les traitements précoces et à pousser la population à se faire vaxxiner... C'est une mise en danger volontaire. Et les meilleurs soignants, ceux qui se sont rendus compte de cette catastrophe et ont refusé d'en être complices, sont toujours suspendus...

7 mai : parution d'un article intitulé "*Vaccins: "8 vaccinés sur 1 000 souffrent d'effets secondaires graves", selon une étude allemande*". 23 juillet : le ministère allemand ramène ce chiffre à 1 sur 5000 pour les cas déclarés et lance une alerte (article), alors qu'en France le ministre Véran annonçait, en janvier 2021, 1 effet indésirable léger sur 138.000 (article) !!

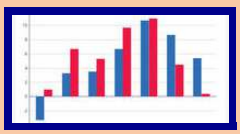

20 mai. Les statistiques de l'INSEE de 2021 viennent d'être publiés : " *D'août à décembre 2021, l'écart entre décès observés et attendus est devenu toutefois supérieur aux décès liés à la Covid-19*" (lien). Juste après la période de vaxxination massive. L'INSEE suppute évidemment d'autres causes, valables à d'autres époques, mais les chiffres statistiques confirment ceux de la pharmacovigilance : les vaxxins ont provoqué en France un surplus de mortalité. Un article du 21 mai précise que cette augmentation porte sur les moins de 55ans, graphique ci-contre. Et article "*Pfizer et les tests de sécurité. Fraude scientifique ?*". 11 juin : article intitulé "*Au moins 77 000 morts et 7,3 millions de notifications d'effets indésirables suite à la vaccination contre le COVID aux États-Unis, en Europe, au Royaume-Uni et en Australie*". 21 juin : tribune "*Les affets secondaires camouflés*" indiquant "*environ 30.000 décès en Europe*", "*1.788% d'augmentation des troubles de cycles menstruels, 732% d'augmentation d'AVC [...], plus de 60% de ces effets indésirables graves survenant le jour même de la vaccination*". Toujours sur la base des chiffres officiels de la pharmacovigilance... Au 30 juillet 2022, USA + UE : 76.789 morts et 6.083.773 blessés (article).

En complément au graphique de début du Chapitre 21 : un fichier pdf de 31 pages établissant un rapport de situation Covid planétaire au 2 juillet 2022, réalisé par le général Dominique Delawarde, qui montre à quel point les pays les plus vaccinés, sans traitement précoce, sont ceux qui ont eu la plus forte mortalité, avec le cas flagrant de Singapour (page 5) (lien). Et d'autres articles : 1 2 3 4 5 6 7 8 ("*Les effets indésirables sont 20 fois plus importants en moins de deux ans qu'en 50 ans de statistiques sur tous les autres vaccins réunis*").

17. (C) Une épidémie de coïncidences.

16 ans, 60 ans, 70 ans, deux accidents cardiaques, un mort de crise cardiaque parmi les personnes que je connais, ça fait beaucoup, mais ce n'est pas le vaxxin, c'est le hasard, ouf... C'est une coïncidence s'ils ont été injectés, d'ailleurs ce n'est pas déclaré à la pharmacovigilance... Voilà des mois et des mois qu'on nous tient ce discours et pourtant les statistiques sont parlantes. En voici deux.

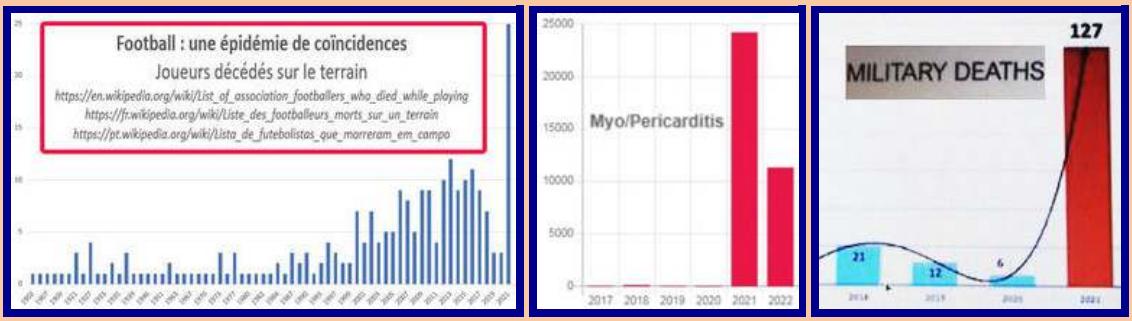

Le premier graphique est extrait d'un article du site Hashtable titré "*Une épidémie de coïncidences*". Les instances du football répertorient depuis longtemps les joueurs décédés sur le terrain. La moyenne des dernières années étaient de 5 environ par an. Et là, d'un coup, sur les 11 premiers mois de 2021, 25 morts. Et ça serait le hasard ! Déjà à la mi-août c'était flagrant avec trois cyclistes belges (article) et un article du journal Marianne osait écrire "*pas de données suffisantes*", "*En l'état actuel il n'y a pas d'éléments pour en faire une recommandation*", "*Quant au bénéfice coût-risques, il penche toujours très clairement en faveur du vaccin*", ben voyons certainement pas pour les jeunes en bonne santé ! La rédaction de ce magazine mettait en danger ses lecteurs en affirmant qu'il ne fallait pas écouter les médecins belges qui déconseillaient la pratique du sport à haute intensité pendant une semaine après l'injection... En janvier 2022, la liste des sportifs morts brusquement s'allonge (article).

Passons au deuxième graphique. Nous sommes maintenant à la mi-avril 2022, les statistiques américaines de pharmacovigilance référençant les accidents cardiaques (myocardites et péricardites) suite à une vaccination explosent en 2021 et 2022 (article de "France-Soir"). Et vous avez un journaliste criminel (mise en danger de personne, incitation à prendre un médicament dangereux pour la santé des personnes jeunes en bonne santé...) de FranceInfo, il s'appelle Thomas Pontillon, qui raconte que "*tout cela ne constitue pas une preuve. Le plus souvent, il y a une autre explication.*". Et étrangement, en France, contrairement aux USA, ça se passerait bien : "*d'après les autorités sanitaires, ces quelques cas de myocardites ne remettent pas en cause le rapport bénéfice-risque des vaccins, qui reste très largement favorable*". Le même discours que celui de Marianne dix mois plus tôt.

Le troisième graphique montre l'augmentation spectaculaire, en 2021, du nombre de morts dans l'amée américaine (lien).

D'accord les journalistes se réfugient derrière "*les autorités sanitaires*" qui sont davantage criminelles qu'eux. Mais ils ont un cerveau, leur métier est aussi d'investiguer, il n'est pas de rabâcher ce que raconte l'AFP macronienne. Et il faudrait donner caution à toute cette entreprise de désinformation pour cinq ans de plus ?

Le 31 mai. Des maladies graves, comme les cancers, ont été réactivées par la vaxxination. Il s'agit du phénomène ADE (Antibody-Dependent Enhancement), traduit littéralement par "*facilitation par les anticorps*". Chez certaines personnes, les vaxins semblent endommager progressivement le système immunitaire. Ce phénomène avait été identifié par une étude du 28 septembre 2021 (article). Les autorités on fait les sourds mais tout cela s'est confirmé. La conclusion d'un nouvel article suggère que, là encore, des coïncidences seront coupables :

> Les anticorps dirigés contre la protéine Spike contribuent et contribueront aux phénomènes d'ADE provoqués par une infection faisant suite à une vaccination. Cela peut se manifester par des affections auto-immunes et inflammatoires aiguës ou chroniques aggravant la sévérité de la maladie et la situation pandémique globale. Une chose est sûre, le gouvernement et le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) n'ont nullement intérêt à ce que l'effet ADE des anticorps facilitants puisse être mis en évidence dans les pays ayant pratiqué la vaccination à outrance comme la France.

"*Dans la première phase de la vaccination, seulement 5 % des lots ont été concernés par les accidents vaccinaux. Placebos, dosages et ingrédients différents. On ne le sait pas. Ce qui est certain est que depuis la troisième dose dite booster, les accidents paraissent plus fréquents, et plus rapides, même si on peut aussi distinguer des variétés géographiques, ce qui laisse supposer des différences dans les lots. Roulette russe…*" (article titré "*Céline Dion et Justin Bieber, mêmes destins tragiques après injections anti-covid*") (autre article sur Justin Bieber). + rapport OPESCT sur la pharmacovigilance.

18. (C) Une expérience de Milgram à très grande échelle.

J'espère que la crise Covid planétaire est finie, sauf sans doute dans quelques pays, comme la Chine et l'Australie, coincés dans leur absurde politique "Zéro Covid". On a vu avec le graphique du Chapitre 21 que de nombreux pays, surtout Africains, y ont échappé avec les traitements précoces dès le début et que d'autres, surtout en Asie, ont grandement limité les effets, en adoptant l'ivermectine vers septembre 2021. Ce simple constat d'une maladie dont les effets diffèrent selon les politiques nationales de santé signifie que ce n'est pas une pandémie au sens classique, avec des effets partout similiaires. Dans certains pays, dont la France, on en est arrivé à passer outre le code de Nuremberg en pratiquant des expérimentations médicamenteuses expérimentales forcées et dangereuses sur des millions d'êtres humains.

Pour y parvenir, les dirigeants de ces pays ont opéré une opération de sidération auprès des habitants pour qu'ils puissent accepter l'impensable. Ce furent le confinement, l'aggravation de la maladie par l'interdiction des traitements précoces, le masque obligatoire, la stigmatisation des résistants, l'apartheid... "*Moutons ! Moutons ! Gentils moutons ! Pour vous tondre il faut vous faire peur ! Il y a deux mois on vous disait que vous étiez trop stupides pour porter un masque... Maintenant on vous fait payer de très fortes amendes si vous ne portez pas les masques imposés par vos gentils bergers... Des masques qui vous coûtent un pognon fou ! Et vous vous taisez !*" s'exclamait Jean-Claude Meyer le 1er juin 2020 sur une page de son blog intitulée "*L'acceptation du confinement Covid19 relève du syndrome de Milgram !*".

Cette façon de conditionner une population et de la rendre dépendante de sadiques de bonne foi a été formalisée en 1963 par une expérience de Milgram, du psychologue américain Stanley Milgram. "*Cette expérience évalue le degré d'obéissance d'un habitant des États-Unis du tout début des années 1960 devant une autorité qu'il juge légitime et permet d'analyser le processus de soumission à l'autorité, notamment quand elle induit des actions posant des problèmes de conscience au sujet*".

Cécily de Villepoy, dans "*La Revue Dessinée*" n°32, hiver 2018

Le 8 septembre 2021, dans un article de son Yétiblog, Pierrick Tillet écrivait :

> En réalité, fort peu nombreux sont ceux qui parviennent à échapper à la grille hiérarchique de soumission à l'ordre établi. Dans sa fameuse expérience visant à évaluer le degré d'obéissance des citoyens, le Pr Milgram parvint à décider ses cobayes humains (rémunérés) à infliger des punitions sous forme de décharges électriques à des coupables désignés. En réalité, les expérimentateurs et les "coupables" étaient des acteurs et aucune décharge électrique n'était délivré. Mais les cobayes l'ignoraient et finirent malgré tout par obéir aux ordres ineptes qui leur étaient donnés.
> Seul, 15% d'entre eux refusèrent de s'exécuter. Regardez bien, c'est à peu près le pourcentage de Français qui résiste encore à la première dose de vaccin.
> Lorsque les vents auront tourné, lorsque le vieil ordre établi se sera totalement effondré (ce qui ne peut plus manquer d'arriver), ce sont eux, les résistants, qui imposeront le nouvel ordre, auquel se rallieront les masses soulagées. La seule tâche qui importe désormais aux résistants est de préparer ce nouveau monde, calmement, posément, patiemment. Leur heure approche.

Le problème avec Pierrick Tillet, et de nombreux autres, c'est que lorsque l'heure est arrivée pour les résistants de mettre à bas le vieil ordre et de rallier les masses soulagées, il a préféré céder à l'ordre établi et s'abstenir de voter contre Macron (article). Il a fait de ce 24 avril 2022 ce qu'il appelle lui-même, pour l'avoir voulu, un "*jour de honte*" (article). Le Pen n'aurait pas eu une majorité à l'assemblée, Macron l'aura probablement. Et pour une quelconque raison sanitaire, écologique ou guerrière considérée comme catastrophique par les médias serviles, il rétablira les muselières sur le nez et un apartheid à QR Code. Cela se prépare déjà pour l'automne prochain (article).

Quoiqu'il en soit, il apparaît que doucement une prise de conscience s'opère. Les données statistiques, le McKinseygate et d'autres révélations vont en ce sens. C'est trop lent, mais la vérité ne peut que s'imposer, même trop tard. Pour le Brigittegate aussi.

19. (C) Les masques pour tous ont aggravé la crise sanitaire.

Je l'ai dit à plusieurs reprises dans ce dossier, imposer le port du masque pour toute la population est sans effet sanitaire probant. Un masque chirurgical laisse passer des particules de 800 nanomètres, celles du Covid sont inférieures à 140 nanomètres (article), inutile d'aller plus loin pour comprendre, mais j'avais quand même indiqué des liens vers de très nombreuses études allant dans le même sens. Avec en plus le désastre écologique de millards de déchets. La désinformation est telle que les Français, pour la plupart, croient encore à l'utilité sanitaire de ce qui n'est qu'un moyen de soumission. On commence à avoir du recul et, finalement, j'étais trop modéré dans mes propos, car les pays qui ont imposé le masque ont aggravé la crise, comme le montrent les données statistiques aux Etats-Unis et sur plusieurs pays d'Europe (article). Une étude montre même que "*les masques sont responsables d'un plus grand nombre de décès Covid, selon une étude*" (articles : 1 2). Mais, même devant une preuve aussi probante, les moutons macroniens, tels les soumis de l'expérience de Milgram ou ceux de la grotte de Platon ou ceux du totalitarisme d'Orwell, sont à ce point hypnotisés qu'ils ne le croiront pas...

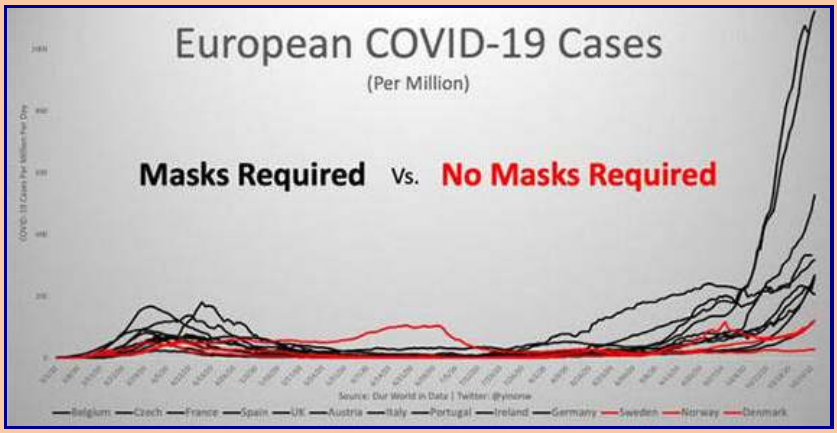

En noir les pays, dont la France, où le masque était obligatoire, en rouge ceux où il ne l'était pas. Et un tweet de Sivano Trotta rappelant les inutiles contraintes sanitaires de mai 2021 alors qu'en mai 2022 il y a deux fois plus de cas de Covid et aucune contrainte... "*Les personnes portant un masque conservaient inconsciemment les gouttelettes du virus dans leur masque et les réinhalaient dans leurs poumons*" (lien).

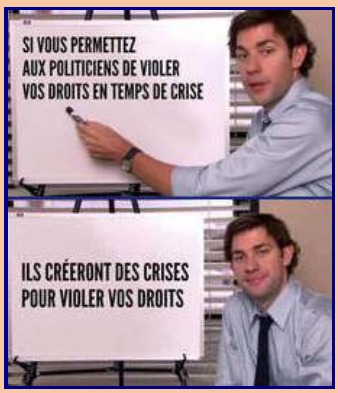

Interdire les traitements précoces, museler, obliger les injections expérimentales, confiner, interdire les déplacements, discriminer, ils sont prêts à inventer une autre crise pour recommencer.

"*Vacciner des enfants avec un vaccin qui n'empêche pas la transmission pour protéger des personnes qui sont déjà vaccinés restera dans les annales de la bêtise de la médecine*". Laurent Taubiana, épidémiologiste.

20. (C) Les traitements précoces et l'implication du couple élyséen.

Pour moi, comme pour presque tous les antivaxx Covid, il y a eu de 2020 à 2022 un "*crime contre l'humanité*" à l'échelle de nombreux gouvernements qui se sont mis d'accord, sous la pression de l'OMS, Big Pharma, Great Reset etc., pour interdire les traitements précoces et obliger à la vaxxination. Cela a provoqué des centaines de milliers de morts.

Pourtant, il aurait suffit simplement d'appliquer la loi. Les vaxxins Covid (qui sont des traitements expérimentaux et non des vaccins) n'avaient pas droit à une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) conditionnelle. Je l'expliquais en introduction de ma page voisine Covid, le 26 juillet 2021 et ,ce 25 mars 2022, la brigittologue Maria (oui Brigitte et vaxxinx Covid c'est la même lutte contre les mensonges d'Etat) apporte des précisions :

Les vaccins ont obtenu, au niveau européen, une AMM conditionnelle, qui comme son nom l'indique a été délivrée sous conditions :

1. de fournir les nombreuses données manquantes (enfants, femmes enceintes, personnes âgées de plus de 65 ans), et nombreuses autres données dont leur génotoxicité, oncogénicité, entre autres.
2. qu'il n'existe aucun traitement autre pour le covid ("*le médicament répond à des besoins médicaux non satisfaits*").
3. pour une durée de 1 an renouvelable.

On sait maintenant que le renouvellement conditionnel est passé à la trappe , que les essais sur les enfants sont en cours et n'ont commencé qu'il y a quelques mois, idem pour les femmes enceintes qu'on a commencé à vacciner bien avant les études officielles, lesquelles sont toujours en cours.De même pour les comorbidités qui n'avaient pas été inclues dans les essais de départ, ces vaccins ayant été testés sur des sujets en bonne santé....et les données manquantes manquent encore pour la plupart...
Donc AMM conditionnelle + les vaccins distribués en occident sont tous en phase expérimentale , en phase 3 plus exactement (3 sur 4). Normalement le développement d'un médicament est effectué par le laboratoire fabricant, à ses frais, et surtout les patients font l'objet d'une surveillance sérieuse (et ne sont pas relâchés dans la nature 1/4 d'heure après l'injection) . La pharmaco-vigilance actuelle est quasiment inexistante. Le suivi des sujets vaccinés = néant, alors que normalement il devrait y avoir un suivi régulier pour pouvoir passer en phase 4. Aucune des règles habituelles de développement d'un médicament (ou d'un vaccin) n'a été respectée. C'est l'opacité totale. Pour les maladies à prions, on ne peut évidemment rien exclure puisque la pharmacovigilance n'a pas été effectuée. Le Pr Montagnier en parlait et il n'est pas le seul. Il faut que les informations remontent , et en France comme dans de nombreux pays on ne fait pas d'autopsies, lesquelles donneraient des informations capitales . Voilà un rapide résumé des faits (ce n'est pas une opinion)

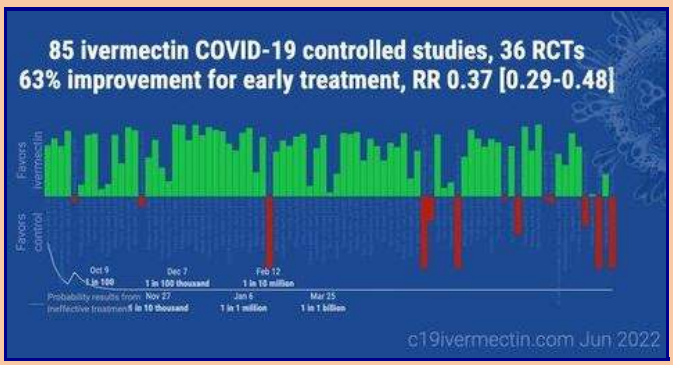

De nombreuses études montrent que l'efficacité de l'ivermectine en traitement précoce du Covid est meilleure que celle des vaxxins, ce que confirment les statistiques, notamment en Inde (source). Mais aucune étude n'a dit que c'est un traitement miracle, alors qu'on l'a dit pour les vaxxins ("*Tous vaccinés, tous protégés*"). A droite, interrogation sur l'assassinat, le 8 juillet 2022, de Shinzo Abe, l'ancien premier ministre japonais (tweet du 12 juillet ci-contre, article du 29 juillet).

Le 9 avril 2020, en un grand spectacle médiatique, Emmanuel Macron avait rendu visite à Marseille au professeur Didier Raoult qui contestait la politique sanitaire gouvernementale et préconisait l'emploi d'un traitement précoce, à base d'hydroxychloroquine et d'azithromycine. Derrière les formules de politesse, c'était un genre de "*baiser de la mort*", le gouvernement ayant poursuivi sa politique mortifère et le Pr Raoult ayant adouci ses critiques. Sous un titre raccoleur, les extraits de l'article qui suivent montrent l'implication de Brigitte Macron :

Brigitte Macron revient sur ses relations avec le professeur Didier Raoult et en profite pour tordre le cou à certaines rumeurs. Après avoir précisé que ni elle ni son mari n'ont été testés, car ils ne présentent aucun symptôme, l'épouse du Président affirme ne pas avoir "*emmené sa fille se faire soigner à Marseille par le professeur Raoult ni demandé au Président de s'y rendre pour le rencontrer*". Voilà qui est clair ! Ensuite, elle confie avoir effectivement reçu un appel du scientifique. "*Il a soigné plusieurs de mes amies et l'une d'elles lui a donné mon numéro*". Elle précise à nos confrères qu'il a rassuré sur l'état de santé de ces amies en question et qu'il a évoqué avec elle ce fameux traitement à la chloroquine. Toutefois, Brigitte Macron se garde bien d'émettre un avis sur son efficacité. "*Aucun traitement à ce jour ne marche*", conclut-elle.

Admirez la conclusion : elle "*se garde bien de donner avis*" et elle donne un avis catégorique !! Un avis erroné, puisque le traitement du Pr Raoult a fait preuve de son efficacité, notamment au Sénégal (au point d'être décoré, en remerciement, tweet) et en Côte d'Ivoire, comme on l'a vu au Chapitre 21. Ou l'Algérie (courbe ci-dessus, lien). Sur la foi de ces propos, il y a lieu de croire que le refus de Macron à utiliser les traitements précoces et ses ronds-de-jambe avec Raoult étaient d'abord ceux de la "*première dame*".

De même, dès le début, l'ivermectine avait été interdit (article) :

En France le problème a été réglé en amont : il n'y a pas d'étude sur l'ivermectine, elles ont été interdites pour que l'on ne sache pas. Malgré des résultats à quasi 100%, tant en prophylaxie qu'en curatif dans 2 Ehpads de la région parisienne au tout début de l'épidémie (Bernigaud et Loué), en pleine hécatombe dans les Ehpads, l'Inserm a refusé les études proposées, alors qu'il leur était si facile, avec des millions de cas, de faire une étude rapide, transparente, pour démontrer que cela ne marche pas ! Ils ne l'ont pas fait car il ne fallait pas savoir. Pourquoi ?

Deux ans plus tard, les langues commencent timidement à se délier. Dans un article de "France-Soir" du 31 mai 2022, le médecin Claude Escarguel s'exprime :

9 janvier 2021. Nous avons reçu trois coups de fil de la première dame de France, qui s'est intéressée auprès d'une de nos adhérentes pour [connaître] le traitement...
20 avril 2021. Nous avons les preuves d'enregistrements téléphoniques et de SMS illustrant que ce dernier [le président Macron] ainsi que Mme Brigitte Macron ont essayé de faire bouger les choses mais qu'ils se sont heurtés au "*système*" médical et à son potentiel "*d'emprise*" sur une population perdue mais aussi sur des médecins de ville tétanisés par les menaces planant en cas de "traitement" autre que le Doliprane.
26 janvier 2022. Nous avons des SMS de Macron. Des médecins dans notre groupe ont contacté des ministres de Macron. Des médecins dans notre groupe ont contacté Madame Macron et ont été en relation directe et permanente avec [elle]. Et Macron à un moment donné nous a envoyé un SMS, [via] un ancien ministre qui nous l'a rebalancé, donc on a ce SMS : "*Oui je suis tout à fait d'accord. Je pense que la piste du traitement ambulatoire précoce est une bonne piste. Mais le système est opposé. Je suis ça de près.*"
23 avril 2022. [Macron] a répondu à sa ministre. [Dans] un SMS que nous avons à [votre] disposition : "*Oui je suis d'accord avec cette façon de voir. Malheureusement le système est contre. Je m'en occupe*"...
5 mai 2022. Le docteur Alain Branchereau…a dit au président de la République : "*J'ai traité [avec] azithromycine/zinc, et je n'ai eu aucun décès*" À cette époque-là, nous avions envoyé par l'intermédiaire d'un médecin, qui soignait un de ses ministres, tous nos travaux à Monsieur Macron… On sait qu'on a pu compter en février 2021, parmi les complotistes, une personne célèbre qui était le président de la République ! Je vais vous lire la réponse, mail du président de la République à son ministre. C'est un mail qui est en notre main, nous le réservons au cas où France Inter s'amuserait à dire que c'est [une] fake news : "*Formidable. Je crois beaucoup à cela vraiment depuis longtemps. Mais le "système" y croit trop peu c'est fou. Je m'en saisis. Merci. Je vous embrasse.*" [Parallèlement] un de nos médecins qui était en relation directe avec Madame Brigitte Macron, témoignait qu'elle aussi avait autour d'elle beaucoup de gens qui étaient traités par traitement ambulatoire précoce et qui avaient été satisfaits des résultats.

"France-Soir" conclut en avançant que Macron aurait été "*complotiste*". Une autre lecture s'impose : **en complète connaissance de cause, en parfaite marionnette bicéphale du "*système*" (Big Pharma & Cie), dont il est partie intégrante, le couple présidentiel a obéi aveuglément au "système" et a participé au crime Covid contre l'humanité**.

Le 21 juin. Encore sur "France-Soir", dans un article avec vidéo, Tess Lawrie (ci-contre), chercheuse anglaise déplore "*l'impact énorme* qu'a eu l'interdiction de l'ivermevtine par l'OMS. "*Elle émet l'hypothèse qu'il n'y aurait "peut-être même pas de pandémie" avec l'approbation de traitements précoces*", rejoignant ainsi de nombreux autres chercheurs. Elle appelle à "*une nouvelle OMS*". Avant d'être l'échec du gouvernement français et des autres pays riches sous la coupe de Big Pharma, cette crise Covid a d'abord été un désastre provoqué par une Organisation Mondiale de la Santé dont il va falloir désormais fortement se méfier. Jusqu'aux médecins qui nous entourent, qui ont, aussi, souvent, failli....

21. (C) Les provax de 2022 deviennent-ils négationnistes ?

En décembre 2020, quand les vaxxins Covid sont arrivés, les citoyens se sont divisés en antivax et provax. Les premiers s'en tenaient au principe de précaution face à un remède qui n'avait pas fait ses preuves et dont ils craignaient des effets indésirables. Les seconds avaient confiance dans les laboratoires pharmaceutiques utilisateurs de la technologie "*ARN messager*" et dans les gouvernements et médias qui assuraient leur non dangerosité, ou tout du moins promettaient leur arrêt immédiat si une dangerosité avérée était détectée. A ce stade, déjà, les antivax ne pouvaient qu'avoir raison pour les personnes jeunes et en bonne santé qui avaient très peu à craindre du Covid. Pour les personnes à risque, dont celles âgées, les avis antivax étaient partagés entre ceux, très majoritaires, agnostiques, qui laissaient faire, et ceux, plus radicaux, qui les refusaient en attendant d'être sûr du succès de l'expérience.

Seul l'avenir dirait alors si les provax et antivax radicaux avaient raison ou tort. Il y avait pour cela un "*juge suprême*" : les statistiques d'hospitalisation et de décès, de type INSEE. Nous sommes en 2022, nous connaissons ces statistiques, en France et au niveau mondial pour chaque pays ayant beaucoup vaxxiné ou peu (voir graphique du Chapitre 21 et annexes C précédentes), et le jugement est très net, sans appel : les provax avaient tort et les antivax, agnostiques et radicaux, avaient raison. Le slogan "*Tous vaccinés, tous protégés*" est devenu la manifestation éclatante de ce que fut le mensonge gouvernemental français.

Les pays qui ont le plus vaxxiné sont ceux qui se démènent encore avec le Covid. C'est parmi nos parents et amis les plus vaxxinés que se trouvent ceux qui ont attrappé récemment le Covid (exemple en Australie). Plusieurs coureurs du Tour de France, à jour de leurs trois ou quatre piqures, ont dû abandonner, atteints par les symptômes du Covid. tout le monde le sait, l'échec de ce remède, présenté comme miraculeux (95 % de réussite !, article), est spectaculaire. Son effet est provisoire, il n'empêche pas la contamination. Il se dit encore qu'il empêcherait les formes graves, ce qui semble davantage causé par la moindre létalité des nouveaux variants. Parallèlement, les traitements précoces de type azithromycine et ivermectine, encore interdits en France, ont montré leur efficacité dans de très larges populations. Et la pharmacovigilance, tellement oubliée des médias, nous apprend la gravité et la multitude des effets indésirables. Ce n'est certes pas une hécatombe, mais c'est décelable dans les statistiques de mortalité et de certaines maladies graves. Ces données, pourtant gérées par des gouvernements souvent provax, ont parlé, elles sont catégoriques : les provax avaient tort, les antivax avaient raison. On le sait maintenant.

Le débat devrait donc être tranché. Il ne l'est pas. Certes, dans la population, de nombreux provax reconnaissent, pour le moins, que ces vaxxins n'ont servi que de poudre aux yeux. Et doucement mais sûrement, leur opinion a changé, ils comprennent même le rôle de McKinsey. Quelques médias commencent timidement à s'interroger. Mais chez les médias, autorités médicales et personnel politique, presque tous continuent à prôner le tout-vaxxin. Les sénateurs français, en particulier, font la sourde oreille (article), tout en s'interrogeant discrètement et hypocritement (article). Xavier Azalbert se montre pessimiste dans un article du 22 juillet 2022, dont voici des extraits :

> Les convives ont tous leurs vaccins à jour, sont contents et fiers d'être vaccinés, car "*cela leur a évité une forme grave*" ; une forme grave d'une Covid-19 qu'ils n'ont pas manquée de contracter à deux ou trois reprises, néanmoins, ceci malgré le slogan phare du ministère de la Santé accepté sans interrogations : "*Tous vaccinés, tous protégés*".
> Donc, aucun doute non plus sur le sujet. Pas la moindre question sur la communication évolutive pour ne pas dire changeante du gouvernement. Rien sur le fait que la politique sanitaire sous la forme unique d'une solution vaccination n'a nullement prouvé qu'elle a arrêté la contamination ou la transmission du virus. [...]
> Ce sont bel et bien des vrais mensonges qui sont utilisés pour couvrir les fausses vérités de certains qui contrôlent la bien-pensance.

Le directeur de "France-Soir" aurait dû présenter à ses contradicteurs quelques graphiques et données. Les démonstrations du statisticien Pierre Chaillot sont très probantes (article sur Agoravox, avec commentaires pertinents). Ceux qui sont encore provax semblent s'enfoncer dans un "*déni de faits historiques, malgré la présence de preuves flagrantes rapportées par les historiens, et ce à des fins politiques*" : c'est être négationniste. Paradoxalement, un de leur meilleur défenseur pourrait être Pierre Chaillot qui trouve très exagérés les chiffres officiels des décès en France... Mais comment un provax pourrait-il l'admettre ?

En cette fin de juillet 2022, Macron visite le Cameroun, le Bénin et la Guinée Bissau. Quel média dira qu'il y a eu là-bas 30 à 180 fois moins de morts du Covid qu'en France, par million d'habitants ? (courbes). Et que Macron est le premier responsable de ce surplus de morts français... Qui demandera aux autorités médicales françaises de prendre exemple sur ces pays ? + Autres comparaisons.

La succession de ces trois premières couvertures de Charlie Hebdo aurait pu montrer une prise de conscience progressive. Il n'en est rien, leurs dates, successivement 28 juillet 2021, 14 juillet 2021, 4 août 2021, montrent une grande confusion et un manque de conscience. Avec le grand écart : les prétendus défenseurs de la liberté ont accepté la vaxxination obligatoire et l'apartheid. Ce média, qui s'est tant moqué de l'épouse de Georges Pompidou, est resté sage face à Brigitte Macron : seule la couverture de droite a fait polémique (lien). De 2017 à 2022, elle a changé de signification...

37. Annexes D : évolution de la situation, le #Brigittegate

1. (D) Des médias et de la transphobie.

28 janvier 2022. Comme indiqué à la fin de l'introduction, Lionel Labosse participe à ce dossier (avec d'autres aidants qui préfèrent rester anonymes). Sur son site altersexualite.com, outre sa **chronique quotidienne** (après le 1er mars ici), il a ajouté une page reprenant des illustrations ici présentes, et d'autres, avec un texte dont voici l'introduction et un extrait :

> Mon premier article sur le #Brigittegate intitulé « Brigitte Macron : "*Et si c'était un homme ?*" a connu un certain succès, ayant été pendant une cinquantaine de jours le seul sur Internet à relayer l'enquête de Faits & Documents (plus de 230 000 vues à ce jour sur Profession gendarme pour les deux versions cumulées). L'affaire a fini par exploser avec la première entrevue de Natacha Rey diffusée le 10 décembre 2021. Les chiens de garde du journalisme d'État ont publié quelques réfutations relevant de ce que j'appelle "*fact-shaking*", que j'ai traitées dans un 2e article intitulé "*Le journalisme à genoux devant la "première dame homme de France*". *La créature de l'Élysée a fini par s'exprimer pitoyablement sur l'affaire auprès de journalistes dignes de la Pravda. Les journalistes continuent soit à se taire, soit à publier de minables dénégations. Le pire est le silence accablant des journalistes de la presse dite libre, ainsi que des stars de l'anticovidisme. La vie même de Natacha Rey étant menacée, Richard Boutry lui aussi étant persécuté par des procédés dignes d'une république macronière rien que pour avoir envisagé de l'interviewer, le fait de ne pas traiter l'affaire relève à mon humble avis de la non-assistance à, personne en danger. L'attitude des « journalistes » face aux lanceurs d'alerte est de pire en pire, mais cela ne nous apprend rien ; on l'avait déjà constaté dans leur absence de réaction lors de l'affaire Julian Assange. On ne demande à personne de titrer "Brigitte est un homme", juste d'évoquer l'enquête, qui constitue une information en soi, avec ses hypothèses et ses certitudes.*
>
>
>
> (liens : 1 2)
>
> *[...] Alain Beyrand s'est mis au boulot, en généalogiste amateur saisi dans son intime conviction, et a fourni une synthèse qui fera date dans cette enquête citoyenne contre le système médiatico-politique. Mon intérêt pour cette enquête provient de hasards convergents. D'une part je suis un anticovidiste de la première heure. J'ai entamé début mars 2020 la série de désormais 11 articles de chroniques du national-covidisme ; d'autre part je suis abonné à Faits & Documents, donc je n'ai pas perdu de temps à me demander si c'était un journal sérieux ; troisièmement je suis altersexuel (mot de mon invention), donc cette enquête me touchait particulièrement, et j'étais relativement expert dans ce domaine, et apte à distinguer ce qui relève de la transphobie et de l'homophobie, et ce qui relève de l'intérêt public.*

18 septembre 2022. L'enquête a avancé et nous permet d'avoir un autre regard sur l'accusation de transphobie. Voici le témoignage d'un correspondant :

> Nous racontons la biographie tourmentée d'un personnage lambda - au départ - de la bourgeoisie de province, qui traverse plusieurs crises graves de son existence, en 1961, en 1975-77, en 1984-5 et enfin en 1991 à Amiens, et à chaque fois qui parvient à se rassembler et à rebondir, pour parvenir, par un coup de chance extraordinaire, à être l'épouse d'un chef d'Etat ! Personnellement, j'ai une vraie admiration pour cet esprit combatif qui a su traverser des échecs retentissants et qui a arpenté sans relâche les routes du nord de la France pour écrire une destinée si originale qu'il pourrait, plus tard, devenir une figure historique, au même titre que Casanova, que Mesrine ou que sais-je. Hélas, la douleur (dans son entourage), la dissimulation et la tromperie étaient partout dans ce cursus, et l'ont poussé, dans la phase finale, dans la malfaisance, faute de moyens d'échapper à la toile d'araignée du mensonge, toile tissée par lui-même ! C'est cela, notre sujet d'étude.
>
> Qu'y a-t-il de transphobe à dévoiler et à démontrer qu'un transsexuel est parvenu au sommet de la société ? C'est ce que je ne parviens pas à comprendre. Soit, ceux qui manipulent ce terme n'ont pas compris l'ambiance sociale qui régne à l'Elysée, soit ils sont parfaitement au courant et veulent uniquement discréditer la fraction clairvoyante de la société française, c'est-à-dire qu'ils se placent en complices. Je ne vois pas d'autre explication. Je suis particulièrement étonné qu'aucun mouvement féministe, et pas même une féministe isolée, ne soit monté, à ma connaissance, au secours de Mme Macron, ni ne se soit offusqué de cette présentation biographique jusqu'à présent. Pourtant, si Mme Macron est véritablement une femme, alors c'est de la misogynie pure que de nier sa féminité. C'est même, pourrait-on insinuer, de la plus abjecte phallocratie que de prétendre qu'un parcours d'ascension sociale d'une telle envergure ne peut être accompli que par un mec... Vraiment il y a quelque chose qui cloche dans cette rumeur transphobe...

2. (D) Emmanuel Macron en mode repli sur lui-même.

1er février. Le couple Macron semble être paralysé par les révélations brigittesques et leur diffusion de plus en plus large dans l'opinion publique depuis le 10 décembre. Les antivax / antipass ont été les premiers à découvrir le dossier sur le sexe suspect de la première dame, puis, progressivement, l'information commence à se diffuser plus largement dans le grand public. Dans un premier temps, Macron a continué comme si de rien n'était. Le savait-il seulement ? Quelle était (est ?) l'ampleur du filtrage effectué par Brigitte et son entourage ? Brigitte, elle, se terrait. Puis elle a fait des sorties médiatiques vers le 10 - 15 janvier, dont celle indiquée dans le Chapitre 22. Mais sur le fond du dossier, elle n'a livré aucune réponse susceptible de mettre un terme aux questionnements soulevés par l'enquête. Devant une presse complaisante elle s'est seulement livrée à des gesticulations pour se plaindre d'être harcelée. Puis à nouveau silence. De son côté Emmanuel, lui en pré-campagne présidentielle, a quelque peu changé de comportement durant la seconde quinzaine de janvier, comme s'il avait peur qu'on lui demande où est passé Jean-Michel Trogneux. Il a refusé de répondre aux questions des journalistes en conférence de presse au parlement européen [article de RT France du 19 janvier]. C'est, semble-t-il, une grande première qui a heurté les journalistes européens. Les Français, eux, savent que les conférences de presse ont disparu depuis longtemps en Macronie. Et voici maintenant, grande première aussi, que sa Majesté voudrait refuser tout débat avec ses adversaires du 1er tour [article de Anthony Berthelier dans Huffpost]. Certes, il va continuer à se targuer de son esprit de dialogue devant des militants groupies sélectionnés, protégés par de nombreux policiers pour éloigner une foule qui risque de lui demander "*Où est passé Jean-Mimi ?*"...

Emmanuel Macron au Parlement européen : une conférence de presse sans questions... de la presse ?

Selon plusieurs sources dont France Info, il semblerait qu'à l'issue de l'intervention d'Emmanuel Macron au Parlement européen, celui-ci n'ait pas souhaité répondre aux questions des journalistes, tout en les invitant à un point presse.

Le Courrier des Stratèges

Macron candidat anti-sytème : l'ultime provocation du Président Mc Kinsey

Macron sera-t-il le candidat anti-système ? C'est ce que laisse entendre le "pitch" de son site Internet de campagne, "Avec vous 2022", dont nous reproduisons ci-dessous la présentation telle qu'elle apparaît sur Google. On y découvre que le "positionnement" marketing du produit Macron est celui de l'anti-système : il s'adresse à ceux qui ne se reconnaissent pas dans la campagne présidentielle, et propose, comme un candidat de la société civile, aux Français de faire entendre leur voix. On reconnaît ici la patte sans vergogne de Mc Kinsey et consors, qui suivent des lignes marketing en dépit du bon sens et des meilleures évidences.

HUFFPOST

Pour la présidentielle 2022, verra-t-on un débat avec Macron avant le premier tour?

La macronie est sceptique sur l'intérêt d'un débat avant le 10 avril, ce qui déplait aux adversaires du président sortant. Aucun prédécesseur d'Emmanuel Macron ne l'a fait.

FranceSoir

"Les devoirs passent avant les droits" : politiques et intellectuels accusent le gouvernement de "fascisme"

Une énième déclaration émanant du gouvernement fait polémique. Au cours d'une interview dans Le Parisien, Gabriel Attal a expliqué qu'Emmanuel Macron, s'il est réélu, projette de « *poursuivre la redéfinition de notre contrat social* ».

Pour le porte-parole du gouvernement, revoir le fondement politique du pays, son contrat social, passe par la mise en place de « *devoirs qui passent avant les droits, du respect de l'autorité aux prestations sociales* ». Dans le contexte du passe vaccinal, ces propos ont suscité de vives réactions au sein d'une partie de la classe politique et intellectuelle française.

« Une pensée réactionnaire que l'on n'avait plus entendu formuler ainsi depuis Vichy »

Dans Le Courrier des Stratèges, l'historien et ancien directeur général de l'ESCP Europe, Édouard Husson, a estimé que « *le porte-parole du gouvernement se réclame ouvertement d'une pensée réactionnaire que l'on n'avait plus entendu formuler ainsi depuis Vichy* ». Pour ce spécialiste de la période du nazisme, le projet politique du macronisme est un « *fascisme gris* », ce qu'il définit par « *un nouvel autoritarisme, qui s'appuie sur le "pouvoir gris", la partie la plus âgée de la population* ». Selon lui, cela fait donc d'Emmanuel Macron « *le candidat le plus dangereux pour la démocratie, celui qui met à bas les institutions républicaines dont la raison d'être est la défense des libertés individuelles et collectives.* »

Des propos qui font écho à la pensée de l'essayiste Idriss Aberkane, qui a lancé sur Twitter : « *C'est le principe d'une dictature fasciste que de détruire la Constitution au cri "les devoirs passent avant les droits"* ».

Articles précités de "RT France", "Le Courrier des Stratèges", "Huffpost", "France-Soir"

Quant aux médias, ils n'osent plus dire que c'est une rumeur et semblent pétrifiés. Faute d'ordre venu de leur tutelle Élyséenne, ils persévèrent dans l'omerta : on a, à la tête de l'État, un couple psychopathe-mythomane pervers et criminel (les morts des vaxxins et de l'interdiction des traitements précoces), mais chut, pour la sûreté de l'État il ne faut pas troubler sa vie privée et dévoiler ses mensonges et falsifications sur sa biographie... Depuis longtemps, il était prévu que Macron se présente à l'élection présidentielle début février. Apparemment, alors que pourtant les sondeurs le placent largement en tête, il retarde sa décision... Mais pourquoi donc ? Parallèlement, la propagande continue à battre son plein. l'inversion accusatoire reste un leitmotiv : Macron serait anti-système [article du courrier des Stratèges, le 31 janvier, par Eric Verhaeghe]. Et il montre son intention d'aggraver l'état de soumission qu'il a mis en place, les devoirs devant primer sur les droits, rien que ça... [article de la rédaction de "France-Soir" du 1er février].

Soucis supplémentaires pour le premier de cordée "*En Marche*", les Français ont cessé de suivre et se mettent à bouder sa vaxxination obligatoire et généralisée. Celle des enfants n'a pas pu s'enclencher selon les souhaits du conseil de défense sanitaire et les doutes sur l'efficacité des vaccins rendent peu convaincant l'impératif de la troisième dose. Comme s'ils commençaient à se rendre compte plus largement que toute cette mascarade officielle, politico-médiatique, est non seulement inutile sur le plan épidémique, mais s'est rapidement révélée dangereuse, coûteuse et sans réel bénéfice sur le plan de la santé publique. Que le Jupiter élyséen pourrait bientôt sauter...

22 septembre 2022. Ces propos sont bien sûr spécifiques à février dernier. Le "*repli sur lui même*" n'a duré que de janvier à mars et la prise de conscience des électeurs a été plus modérée qu'espérée alors. La sensation d'être dans une impasse reste très pesante. On est certes sorti de l'apartheid à la mi-mars, avant les élections, mais les soignants et pompiers non vaxx ne sont toujours pas réintégrés. Même si les invitations à se faire vaxxiner pour les plus de 60 ans perdurent, la population a oublié les démentes contraintes macroniennes d'il y a un an (jusqu'à masquer les écoliers et leurs maîtres !), alors qu'il y a davantage d'hospitalisés Covid aujourd'hui (127 par million d'habitants le 21 septembre 2021 et 190 le 21 septembre 2022, graphique). Remember...

3. (D) Toujours la sidération et l'omerta journalistique.

Quand en sortirons-nous ? J'apprends ce jour 3 février que, le 28 janvier, le supplément "Madame Figaro" du journal "Le Figaro" (groupe Dassault) a publié un article typique de la presse féminine de mode, s'extasiant béatement sur Brichel. Je n'en connais pas le contenu exact, sinon cet extrait. Le même jour, le site "Riposte laïque", classé à droite de la droite, a publié un article de Daphné Rigobert rendant compte de la façon suivante du sujet ici traité :

Le silence plutôt qu'un énième mensonge?

Pas davantage qu'elle n'a profité de ses deux récentes interviews sur TF1 et RTL pour enfin clarifier la situation, disant combien il lui était désagréable d'être niée puisque assimilée à son frère. Mademoiselle (?) Trogneux a encore délibérément fait le choix du silence, choix qui ne va pas interrompre les innombrables questionnements et investigations en cours, tant ce sujet passionne énormément de Français et des millions d'autres, ne pardonnant pas à son époux d'avoir affirmé vouloir "*emmerder jusqu'au bout*" les non-vaccinés et de les avoir déclarés non-citoyens.

Il y a décidément beaucoup de monde à la recherche de Jean-Michel… lequel pourrait s'inviter dans la campagne.

J'en retire les éléments suivants :

- Le questionnement sur la véritable nature sexuelle de Brigitte Macron est désormais très largement diffusé et le dossier connu. Il y a certes encore ceux qui croient à une rumeur, mais ceux qui connaissent l'existence du dossier sont probablement bien plus nombreux que le silence médiatique peut le laisser croire. Qui y a t-il justement de plus éloquent que cet étrange silence face à une affaire d'Etat ? A quoi sont réduits les journalistes ? Qu'est devenue leur prétention de "*contre-pouvoir*" ? Se considèrent-ils désormais comme des complices de Macron, sa garde rapprochée ? Cette presse pétrifiée est probablement une première dans l'histoire de la Vème République... Pourquoi ? La peur de représailles du pouvoir et des grands patrons ?... Pourtant les premiers journalistes à sortir de cette torpeur en tireraient une légitime fierté... L'interrogation porte aussi sur une frange de ces journalistes et relais qui pourraient s'exprimer, tels les sites France-Soir, Le Courrier des Stratèges, Le blog du Yéti, Le Libre Penseur, Réseau International, Résistance Mondiale. Qu'attendent-ils, eux ? Seuls les sites Profession Gendarme (à plusieurs reprises, reprenant des articles de Lionel Labosse), Marcel D (le 15 décembre ici), Qactus (les 16 décembre, 6 et 11 janvier) et Geopolintel (le 30 décembre ici) ont eu le courage d'exposer le dossier. Et les journalistes du "Canard enchaîné", vont-ils continuer longtemps à faire l'autruche, faisant honte à leurs prédécesseurs si courageux durant les deux premières guerres mondiales ? Va-t-il falloir attendre que la presse étrangère s'empare du #Brigittegate pour qu'il éclate enfin en France ? La vérité finira par émerger.
- Je trouve que la stratégie de Riposte Laïque (qui a déjà publié un article dont un extrait est repris en fin du chapitre 12) est assez fine et pourrait servir d'exemple à quelques sites mentionnés ci-avant. Cela consiste à faire celui qui s'exaspère des rumeurs récurrentes tout en alignant des éléments qui en montrent la pertinence, de telle sorte que le lecteur comprenne ce qui se passe et cherche à approfondir. Le risque est en effet que ce dossier sur la véritable identité sexuelle de la "*première dame*" soit classé "*extrême-droite*" ou "*complotiste*" ou même "*antivax*". Francis Lalanne a eu la bravoure de s'exprimer clairement dès décembre et s'est trouvé encore plus exclu qu'auparavant. Martine Wonner, Florian Philippot et d'autres craignent probablement le même effet. Ils pourraient demander que finisse cette mauvaise blague d'une première dame masculine et qu'on fournisse des preuves, une analyse de sang, de vieilles photos ou n'importe quoi qui mette fin à cette mascarade qui n'a que trop duré !
- Et aussi varier les questions, ne pas rester sur "*Est-elle un homme ?*" : "*Est-elle son frère ?*", "*Son frère Jean-Michel est-il encore vivant ?*" "*Pourquoi ne la reconnaît-on pas sur la photo de son premier mariage ? Peut-elle en communiquer une autre ?*", etc. Le présent dossier permet d'en poser une tonne, précises, vagues, détournées...
- L'information doit aussi circuler davantage : parlez-en autour de vous, montrez des comparaisons de photos, la vidéo de comparaison de voix, faites-en un sujet de conversation (sans forcer à convaincre, la révélation peut être progressive, dire que c'est vraiment troublant, qu'il est bizarre qu'aucune preuve inverse ne soit montrée ...), élargissez le sujet aux mensonges insupportables, au mépris des exclus, aux inversions accusatoires, à l'analyse du psychologue italien... donnez l'adresse de cette page, distribuez le pdf...

Nous savons qu'ils mentent. Ils savent qu'ils mentent. Ils savent que nous savons qu'ils mentent. Nous savons qu'ils savent que nous savons qu'ils mentent.
Et pourtant, ils persistent à mentir.

Alexandre Soljenitsyne.

4. (D) Craignos, les perruques jaunes !

6 février. Au début du Chapitre 22, j'ai rappelé que le 26 décembre dernier j'écrivais : "*on a aussi un sujet de rigolade, de raillerie, de quolibet, de grivoiserie et on aurait tort de ne pas se marrer sur le dos de ceux qui nous oppriment*". Et certains ne s'en privent pas. En provenance de la Chronique journalière de Lionel Labosse, voici quelques illustrations :

Opération Perruques Jaunes : Stop omerta, pour une commission d'enquête parlementaire... Page dédiée.
En prime, le 14 mars, la >>>**chanson-clip**>>> "*Les soeurs jumelles*" sur une musique de Michel Legrand.

Derrière ce côté Craignos amusant, un côté craignos très sombre est remué sur Twitter, à la suite de l'incarcération fin janvier de Jérémie Ladreit de Lacharrière, fils de l'homme d'affaire Marc Ladreit de Lacharrière, pour un affaire de pédopornographie avec récidive, malgré le soutien de Mimi Marchand. Ces deux dernières personnes sont proches du couple Macron, voici quelques tweets traitant de ce sujet : 1 2 3 4 5 6.

Le 2 avril. Les Perruques Jaunes continuent de sévir. Pour ceux qui aiment l'humour du genre Hara-Kiri et ceux qui veulent le découvrir, voici une >>>**vidéo**>>> de 54 secondes intitulée "*Exclusif : Jean-Brichèle Trognon distribue le programme électoral d'Emmanuel Macron*".

5. (D) Convois de la Liberté et Young Global Leaders.

7 février. La plupart des pays se sont débarrassés des contraintes prétextées par le Covid ou sont en train de le faire. Une poignée d'entre eux s'accroche à ce totalitarisme d'emprise sur les peuples. L'Italie, la France, l'Autriche, la Nouvelle Zélande, l'Australie, les Etats-Unis, le Canada... C'est dans ce dernier pays que la réaction populaire est actuellement la plus forte, avec un "*Freedom Convoy*" [Convoi de la Liberté] qui occupe la capitale Ottawa (article). Le premier ministre Justin Trudeau semble même être en fuite depuis plusieurs jours. En écoutant un interview de son demi-frère, Kyle Kemper, je me suis dit qu'un très proche d'Emmanuel Macron aurait pu tenir les mêmes propos. Voici la transcription d'un extrait de cet entretien, reprenant une >>>**vidéo**>>> de 3 mn 31 du site "*Le libre penseur*".

Kyle Kemper (KK) - Regardez ce que fait Toole [Erin O'Toole, adversaire politique de Trudeau] par rapport à ce que fait Justin. Ils sont tous les deux en train de pousser à la vaccination actuellement. Et je n'appelle même pas ça un vaccin, c'est un faux vaccin. Il ne fournit pas l'immunité, il n'arrête pas la transmission, par conséquent ce n'est pas un vaccin. C'est une biotechnologie expérimentale, nanotechnologie magnétique. Je ne suis pas intéressé.

*Journaliste (**J**) - Eh bien c'est intéressant que vous remontiez ça parce je vous ai, en quelque sorte, suivi sur Twitter et j'ai vu certaines des réponses que vous donniez, pas seulement à votre frère Justin Trudeau, mais aussi aux gens qui ont twitté à propos de lui. J'ai vu un tweet où vous disiez... Votre hashtag "faux vaccin" et votre réponse "Enquêtez sur le vaccin, suivez l'argent". C'est bien au-delà de Justin. Alors, ayant dit ça..., ma question pour vous est : insinuez-vous que votre frère, notre premier ministre, est une sorte de pion ? Etes-vous en train de dire qu'il est contrôlé. Quelles sont vos pensées à travers ce tweet ?*
KK - L'arnaque Covid est un phénomène mondialement orchestré pour... consolider le pouvoir et générer d'énormes profits, faciliter plus de transitions de richesses des pays vers les entreprises. Je ne sais pas comment quiconque peut nier cela. Le Canada a dépensé plus d'un trillion de dollars, plus d'argent que les montants de monnaie les plus insondables !

***J** - Et donc vous croyez que Justin Trudeau soutiendrait cela. Vous croyez qu'il soutiendrait s'il savait totalement quel était l'agenda ?*
KK - Je pense au fond de moi, que cela revient à la condition d'hypnose. Je crois vraiment qu'il croit que ce qu'il fait est une bonne chose même s'il sait que c'est l'agenda du Forum Economique Mondial [WEF]. Il croit que c'est la bonne chose à faire. Il croit le WEF, vous savez, la Grande Réinitialisation [Great Reset], l'agenda de la 4ème révolution industrielle. Vous ne posséderez rien et vous serez heureux et nous apportons un revenu de base universel. Nous imposons des devises numériques de banque centrale sur les gens. Nous mettons en place des systèmes de crédit social sur la population. Ce sont d'incroyables... rêves hystérico-tyraniques. Et à mon avis, ils les ont lentement mis en oeuvre. Et il faut plus que des gouvernements, les gouvernements sont juste un bras de cela. Regardez Big Tech, les médias, Big Pharma, tous travaillent ensemble dans cette géante, cette gigantesque farce. Il y a de la farce dans tout ce que nous voyons maintenant.

A gauche Kyle Kemper durant son entretien. A droite, même au Canada, on recherche Jean-Michel...
Un "*Convoi de la Liberté* " se prépare en France vers Paris (article) et en Europe vers Bruxelles (article).

Justin Trudeau et Emmanuel Macron, deux Young Global Leaders, entourés pas Bill Gates,
Global Leader of Tomorrow 1992, et Klaus Schwab, aussi ci-dessous, tirant les ficelles.

Revenons au Forum Economique Mondial, dirigé par Klaus Schwab, et ses exécutants, les Young Global Leaders. Lorsque l'épidémie de Covid a éclaté, plus d'une trentaine de ces comploteurs étaient des dirigeants mondiaux. Dont Justin Trudeau. Ajoutez la vice-présidente de Pfizer, le PDG de Moderna (le français Stéphane Bancel, en 2009) et plusieurs anciens de McKinsey (à qui Trudeau a fait appel, article). Sur les dix pays les plus vaxxinants en Europe, cinq sont dirigés par des Young Global Leaders (article, tableau). Boris Johnson, Mario Draghi, Ursula Van der Leyen, Christine Lagarde, Mark Zuckerberg, Volodymyr Zelensky, Jacinda Adern en sont. Le directeur général de l'OMS et le PDG des vaxxins Moderna aussi, bref un grand nombre de comploteurs Covid... Bien sûr, Emmanuel Macron en est (promotion 2012), Valérie Pécresse aussi (promotion 2002) (liste des Young Leaders américains et français), la seconde ayant probablement été choisie pour succéder au premier à la tête de la France. Complément.

Début juin 2022, en caméra cachée, Klaus Schwab déclare : "*Nous les avons tous dans nos sacs, les politiciens, les médias et surtout les experts et les scientifiques*" (article avec vidéo de 49 secondes). 8 juillet : Eric Verhaeghe estime que Elisabeth Borne, première Ministre, veut appliquer en France le programme du Great Reset (article).

6. (D) Brigolades, Poutine sait pour Jean-Michel....

8 février. Après la brigittologie (Annexe A 5), les brigolades ? Le couple présidentiel va-t-il longtemps faire les gorges chaudes aux quatre coins de la planète ? L'image de la France...

Informé du #Brigittegate, Poutine pratique la distanciation physique. D'après tweets brigolos.
Article du 11 janvier sur l'impact du Brigittegate en Russie. Article du 9 février sur la longueur de la table.

Et un gros effort pour essayer de réduire la distance sur cette photo du site de l'Elysée...

> Macron a été mis devant un choix : soit il acceptait un test PCR effectué par les autorités russes et était autorisé à se rapprocher de Poutine, soit il refusait et devait se soumettre à une distanciation sociale plus stricte. "*Nous savions très bien que cela signifiait pas de poignée de main et cette longue table. Mais nous ne pouvions pas accepter qu'ils mettent la main sur l'ADN du président*" , a déclaré l'une des sources à Reuters. [...] Jeudi, trois jours après la rencontre entre Macron et Poutine, le dirigeant russe a reçu le président kazakh Kassym-Jomart Tokayev. Les deux hommes se sont serrés la main et se sont assis l'un près de l'autre, séparés seulement par une petite table basse. [article du 11 février]

J'en conclus, au premier degré, que Macron oblige les Français à des contraintes drastiques mais que, lui, les refuse quand il va dans un pays étranger.

Lorsque Macron était en Russie, Poutine a fait raccompagner Macron par un homme en jupe. Une manière de lui dire "*Mon petit, je sais que ta femme est un transsexuel, je ne discute pas avec les gays, allez dégage*" [tweet du 11 février] (>>>**vidéo**>>> de 19 secondes). L'échec des négociations fut complet (article "*Le fiasco diplomatique d'Emmanuel Macron*"), la guerre éclata le 24 février.

Le 16 avril. J'ai trouvé d'autres tweets à propos de cette longue table sur un site russe. Du coup j'ai confectionné ce fichier pdf qui contient une trentaine d'images.

Le 20 septembre 2022, au siège des Nations Unies, à New York. Photo Lev Radin - Pacific Press, lien.
Celle qui n'a pas officiellement en France le titre de "Première Dame" a celui de "First Lady" à l'étranger.

7. (D) Plainte de Jean-Michel et Brigitte Trogneux ensemble...

17 février. Hier, Natacha Rey et Amandine Roy (qui interviewa Natacha le 10 décembre) ont reçu un acte de huissier de Justice leur annonçant qu'une plainte avait été déposée contre eux par Brigitte Macron, son frère Jean-Michel (!) et ses trois enfants, comme indiqué en Annexe A 41. Natacha Rey nous la présente de cette façon sur son compte facebook :

SCOOP SCOOP SCOOP SCOOP SCOOP ! VICTOIRE !
BRIGITTE MACRON ET LES AUZIÈRE PASSENT ENFIN AUX AVEUX !
+
Je vous annonce que la plainte qui avait été déposée contre moi pour "*diffamation*" par le cabinet de Brigitte Macron a été requalifiée au final de : "*atteinte à la vie privée*" et "*atteinte au droit à l'image*". Oui, vous ne rêvez pas ! Quelle satisfaction de voir mon enquête enfin reconnue à sa juste valeur, travail extrêmement sérieux, étayé de nombreuses preuves et arguments indémontables, et me voir ainsi lavée des accusations de "*fake news*", "*mensonges*", "*fausse rumeur*", "*calomnies*" et autres "*théorie foireuse*".
Apparemment, Brigitte Macron conseillée par l'inénarrable Jean Ennochi (le chasseur de fake news qui ment plus vite que son ombre !) a abandonné l'idée de m'intenter un procès sur le premier motif, sachant qu'elle était sûre de le perdre, au vu de tous les éléments dont je dispose (certains n'ayant pas encore été révélés) et toutes les interrogations légitimes auxquelles ils sont bien incapables de répondre, pour démonter ma thèse… ou plutôt la VÉRITÉ.

Un huissier de Justice s'est présenté hier à mon domicile et a déposé en mon absence un avis de passage dans ma boîte aux lettres, afin que j'aille récupérer des documents à son étude, en l'occurrence une assignation devant la 17ème chambre du Tribunal de Paris. 30 pages recto-verso. J'ai cru à une blague ou un délirium tremens en découvrant le contenu. Malgré les pressions intolérables et persécutions judiciaires que je continue de subir (affectant gravement mon état de santé), je n'ai pu m'empêcher d'éclater de rire - à l'instar de tous ceux qui l'ont lu - tant les accusations sont grotesques et relèvent du grand guignol.

Il n'est absolument plus question de "*transsexualité*", "*changement de sexe*", "*imposture*", "*dissimulations*", "*secret d'état*", "*biographie inventée de toutes pièces*", "*ex mari imaginaire*", "*photos truquées*" ou qui s'avèrent ne pas représenter les bonnes personnes comme sur celles de la communion, du tract de campagne ou du mariage… mais de diffusion de photos (appartenant au domaine public, que je n'ai donc pas prises à leur insu), d'agrandissement, colorisation, comparaisons à l'aide d'un logiciel de restauration ou de reconnaissance faciale... sans leur autorisation ! OUI, vous avez bien lu !

Ce n'est pas tout…. ! Si l'on ne me reproche pas d'avoir démontré que Jean-Michel était Brigitte et inversement (le point le plus important de mon enquête pourtant !), on m'accuse de façon tout à fait mensongère d'avoir épié ce dernier, d'avoir été intrusive, en cherchant à entrer en contact avec lui, en interrogeant son voisinage, les commerçants ou les gens du quartier, afin de savoir s'ils le connaissaient et s'il vivait bien dans cet immeuble du 14 rue des Vergeaux à Amiens, où PERSONNE ne l'a jamais croisé et ne le connaît (je peux vous le réaffirmer, puisque c'est la stricte vérité !), d'avoir prétendu que Tiphaine Auzière, Laurence Auzière et Sébastien Auzière n'étaient pas les enfants de Brigitte Macron, alors que je n'ai JAMAIS prétendu cela, bien au contraire, n'ayant jamais mis en doute la paternité de Brigitte, tant ses enfants lui ressemblent ! Méprise volontaire afin de jouer sur les mots et dénaturer mes propos ! Ceci relève de toute façon de ma liberté d'expression et d'opinion.

Aucune mention concernant le fait que je soupçonne une autre femme d'être la vraie mère des enfants, en revanche, son nom ne figurant nulle part. Maître Pinocchio a englobé Jean-Michel (qui n'existe plus que virtuellement) dans les plaignants, à la demande de B-M/J-M qui surfe illégalement sur les deux identités depuis longtemps, un transsexuel ne pouvant effacer toute trace administrative de son passé. Quand on vérifie de plus près, on se rend compte de certaines choses... Je n'en dirai pas plus pour le moment, mais sachez que d'autres dossiers sortiront avant juin.

[...] En tout, les Trogneux/Auzière me réclament plus de 50.000 € de dommages et intérêts pour avoir montré leurs photos publiques sur la chaîne YouTube d'une médium, laquelle est aussi assignée au tribunal en même temps que moi pour les mêmes motifs ! Vous jugerez par vous-mêmes.

En 2016, Emmanuel Macron avait besoin de faire du buzz pour préparer sa candidature à l'élection présidentielle. La presse people s'est pliée à la perversité d'un divorce grossier suivi d'une plainte bidon qui fit la Une de ces journaux le 21 septembre et qui, bien sûr, s'évapora ensuite...(lien). Le contexte est différent, mais la plainte contre Natacha Rey, davantage relayée, sonne pareillement faux...

Natacha Rey peut effectivement être rassurée et je ne serais pas surpris que la plainte soit retirée ou annulée après l'élection (l'audience est fixée au 15 juin). Il y a des précédents : 1 2. Je crois qu'en définitive elle s'adresse à d'autres personnes, les journalistes qui voudraient traiter l'affaire. Même si, les journaux cités ne sont pas directement l'objet d'une plainte, ils doivent comprendre que la famille Auzière est unie autour de cette notion de vie privée qui serait intouchable, même quand elle est mensongèrement publique. Après l'élection, une autre stratégie pourrait remplacer celle qui est invariable depuis deux mois : déni, déni, déni...

France-Dimanche, février 2022

Depuis une deuxième plainte a été déposée, voir en Annexe D 18 (avec un extrait de la première plainte). 16 juin. C'était seulement une audience de mise en état, avec échange de documents écrits, en préparation d'une future "*audience de plaidoirie*". La suite en Annexe D 27.

8. (D) Le Brigittegate est devenu un secret de Polichinelle.

21 février. Dans "*Faits & Documents*" n°504, Xavier Poussard fait un point sur l'écho rencontré par les divulgations sur Brigitte Macron :

> Alors qu'au bout de quatre jours le #JeanMichelTrogneux était "*supprimé des tendances par la modération de Twitter*" [il y eut] une amplification de la "*rumeur*" à l'international à partir du 20 décembre avec le Daily Mail suivi, deux jours plus tard, par l'agence Reuters pour une dépêche mondialement reprise. On peut ici souligner que d'un point de vue extérieur, il n'y a pas, en apparence de "*rumeur*" (une femme suspectée ou accusée d'être son frère) plus facile à "*débunker*". Il aurait suffi, pour éteindre immédiatement l'incendie, qu'un cliché de Brigitte Macron aux côtés de Jean-Michel Trogneux, seuls ou avec leurs enfants (à l'occasion d'un réveillon de Noël par exemple) soit publié par l'Élysée via un compte anonyme, et repris, sous le #JeanMichelTrogneux, par l'intégralité des comptes liés à La République en marche. On peut aussi s'étonner que Tiphaine Auzière ne soit pas montée au créneau, comme elle le fait systématiquement lorsque Brigitte Macron est moquée sur son physique [exemple].
>
> [...] Tandis que la dépêche de Reuters (22 décembre 2021) était reprise par la quasi-totalité de la presse internationale, la première chaîne d'information turque a Haber (21 décembre 2021) consacrait un sujet à l'affaire, tout comme la chaîne d'information étatique russe Rossiya 24 (ex-Vesti).
>
> [...] Depuis, l'"*affaire Jean-Michel Trogneux*" alimente les dîners en ville, en particulier dans le Tout-Paris gay, sur le thème "*sa perruque de travers*", "*un engin pareil*", etc. Partie émergée de l'iceberg, l'éclat de rire général sur le plateau de Laurent Ruquier (On est en direct, 15 janvier 2022), lors du passage de la comédienne espagnole Victoria Abril venue faire la promotion de la pièce de théâtre "*Drôle de genre*", l'histoire d'un homme politique de premier plan qui découvre que son épouse est transsexuelle : "*Aucun rapport avec la polémique du moment*" s'esclaffe Laurent Ruquier, rejoint dans un éclat de rire franc par Léa Salamé et, sous cape, par Stéphane Guillon et par Philippe Besson. On peut s'étonner que ce dernier, hagiographe du couple Macron ("*Un Personnage de roman*", Julliard, 2017), récompensé par une nomination au consulat général de France à Los Angeles (nomination retoquée par le Conseil d'État), ne se soit pas indigné de l'écho goguenard porté dans une émission phare du service public, à une rumeur aussi odieuse que violente.

Ainsi, le #Brigittegate est devenu un secret de polichinelle qui ne s'échange qu'entre gens de confiance, sans le partager ouvertement en public. Les humoristes se régalent ("*Emmanuel Macron, sa femme c'est Patrick Juvet*", Laurent Gerra le 3 janvier sur RTL), partout en France et à l'étranger, on se gausse de l'étrange madame Macron et de l'obstination du couple à nier ce qui maintenant crève les yeux à qui sait...

Et, très sérieusement, les informations médiatiques se déroulent comme si de rien n'était. Elles nous servent un Macron grand favori de l'élection présidentielle, super président, épatant tout le monde en France et à l'étranger. "*A force d'être repoussée, la déclaration de candidature d'Emmanuel Macron ressemble à un mirage : on croit l'apercevoir, mais elle s'évapore lorsqu'on s'en approche*" (article). Loin de ces basses contingences, il s'est donné pour mission d'éviter l'envahissement de l'Ukraine par la Russie. Les revers que lui inflige Poutine ne l'arrêtent pas, sa priorité reste de sauvegarder la paix en Europe...

"*Présider « jusqu'au dernier quart d'heure » : Emmanuel Macron, qui multiplie les consultations sur l'Ukraine, devrait repousser la question de sa candidature au plus près de la date limite fixée par le Conseil constitutionnel le 4 mars 2022, une échéance qui inquiète plusieurs de ses concurrents.*" (article). "*Mais le président de la République n'a que faire des jérémiades concurrentes.* [... Il laisse] *encore un peu plus les prétendants à son poste s'écharper pour accéder au second tour quand, lui, est conforté dans ses fonctions par tous les sondages avec environ 25% des suffrages au premier tour et autour de 55% des votes au second*" (article).

Candidat ou pas, Emmanuel Macron est assuré de tomber de son nuage artificiel et de trimballer une sacrée casserole... L'heure d'Edouard Philippe arrive-t-elle ?

Tweet de Facial.cupping, mars 2022.

9. (D) D'une campagne électorale à l'autre...

26 février. En 2017, la campagne électorale d'Emmanuel Macron reposait en bonne partie sur son histoire d'amour avec Brigitte. "*Comment les médias ont fabriqué le candidat Macron*", tel est le titre d'un article dont voici l'illustration de tête et des extraits.

Les quotidiens "Libération", "L'Obs", "Le Monde" et "L'Express" totalisent plus de 8.000 articles évoquant Emmanuel Macron de janvier 2015 à janvier 2017 ; à titre de comparaison, la totalité des articles évoquant Jean-Luc Mélenchon, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon dans les mêmes quotidiens et sur la même période de temps ne s'élève qu'à 7.400". [...]

Macron le romantique. Avis aux fayots et aux ambitieux parmi les lycéens : coucher avec sa prof de Français semble être un bon moyen pour faire la Une des médias pendant plusieurs semaines. C'est en tout cas ce que l'on pourrait penser au regard du nombre de couvertures et d'articles dédiés à la vie sentimentale du ministre. La presse people n'est pas la seule à s'être penchée sur la vie sentimentale du ministre. Le cas Brigitte Macron est devenu une question âprement débattue au sein de la presse politique. L'idylle du couple Macron, réminiscence d'une forme d'amour courtois à la française ? C'est ce qu'incitent à penser "Le Monde" ou "le Figaro", selon lesquels la relation entre Brigitte et Emmanuel Macron permet d'expliquer le succès du ministre de l'économie auprès de l'électorat féminin.

"Le Figaro Madame" : "*Brigitte Trogneux est ainsi devenue la caution "grand romantique" et "gendre idéal" du candidat. Bien loin de l'image classique du "séducteur politique" qui flirte avec le milieu artistique. Plus proche, donc, des Français et de l'électorat féminin*".
Le monde politique : "*A 16 ans, élève de première, lauréat du concours général de français, il est tombé amoureux de sa professeur, Brigitte Trogneux, mère de trois enfants et de vingt ans son aînée. Toute la France connaît aujourd'hui la romance qui plaît tant à l'électorat féminin*".
Libération : "*L'inversion des âges au sein du couple présidentiable en maillot de bain est à la fois signe de progrès égalitaire et de tradition maintenue*".

En 2022, les couvertures de magazines macronistes sont beaucoup moins nombreuses, le couple n'est plus mis en avant, Brigitte apparaît soucieuse, elle se fait discrète, "*dans l'ombre*"... Celle qui avait été séduite par un lycéen de 16 ans en classe de première est devenue une délinquante sexuelle qui a détourné un adolescent de 15 ans (Annexe A 10). L'écart d'âge, qui était de 20 ans est passé à 32 ans, et il reste de larges zones obscures à découvrir sur chacun des mariés de 2007... Avec ou sans le président sortant, qui retarde toujours sa décision, la campagne électorale est désormais très brouillée par une actualité imprévue : l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Macron trouve-t-il là l'occasion d'être candidat sans faire campagne ni débat, en se posant en rassembleur, au-dessus de la mêlée ?... En attendant le Covid est à l'arrêt en tant que maladie, pas en tant que prétexte, le passe vaccinal continue, les obsédés du masque sont toujours là...

Bien sûr la différence essentielle entre les campagnes de 2017 et 2022 est le bilan de Macron. Avec notamment une politique sanitaire de la France qui a coûté plus de 600 milliards d'euros (article), pour un résultat parmi les plus mauvais. Les médias n'en parlent guère...

10. (D) André-Louis Auzière : en parler, est-ce le faire exister ?

Ce jeudi 3 mars, la "*suspension*" du passe vaccinal est annoncée pour le 14 mars (article) et Emmanuel Macron déclare sa candidature à l'élection présidentielle (article). Quelle coïncidence... C'est ce même jour que paraissent deux articles sur la "*première dame*" dans "Paris Match" et "Gala". L'article de "Gala" se cantonne dans la désormais habituelle dénonciation non argumentée de la "*rumeur transphobe*". L'article de "Paris Match", signé Sophie des Déserts (en fait le paparazzi Sébastien Valiéla sous contrôle de sa directrice d'agence Mimi Marchand), sur la même trame, délivre quelques informations inédites :

> [Parlant de l'article du *Figaro Madame*"] Rien sur l'exercice du pouvoir, rien sur l'immonde rumeur la disant transsexuelle qui a enflammé les réseaux sociaux et médusé la presse étrangère. Elle a tout de même réagi sur RTL, pointant les dégâts dans sa famille, avant de relativiser : "*J'ai mis cinq jours et demi pour faire disparaître ces rumeurs avec un avocat rompu à l'exercice. Alors vous imaginez pour les autres...*"
> Brigitte Macron, toujours impeccable. First Lady haute couture, teint abricot, casque d'or finement tissé de ses extensions dont elle parle si naturellement, comme de ses faux cils qui ourlent ses yeux azur. [...]
> [Parlant de Mimi Marchand] "*Mimi*" a rendu tant de services - notamment pour empêcher les paparazzis, les fouïneurs de tabloïds, d'approcher son ancien mari, André-Louis Auzière... Il était devenu dépressif, reclus en clinique psychiatrique. La communicante a nettoyé sa trace sur Internet, mis en place, avec Alexandre Benalla, un système de surveillance aux portes de sa chambre jusqu'à sa mort, à Noël 2019.
> "*Mimi*" a toujours été loyale, respectueuse des archives photos du couple présidentiel, tôt numérisées par ses soins, généreuse avec leurs petits-enfants qu'elle couvre de cadeaux. On ne lâche pas une amie pareille.

Avec Mimi Marchand, dans le documentaire de BFM TV "*Brigitte Macron l'influente*" (>>>**vidéo**>>> de 52 mn 11, 2019).
Avec Alexandre Benalla, à qui elle envoyait des SMS (photo Ludovic Marin / AFP).

Ainsi, Brigitte trouve dégradant de porter une perruque, préférant prétexter des "*extensions*" (voir fin du chapitre 12) (l'avis de Natacha Rey, tweet du 5 mars), et elle trouve valorisant de demander à deux malfrats condamnés par la Justice à des peines d'emprisonnement, Mimi Marchand et Alexandre Benalla, de s'occuper des affaires privées de sa famille au frais des contribuables (au moins pour Benalla). N'y-a-t-il pas lieu, là, d'ouvrir une enquête judiciaire pour utilisation de fonds publics à des fins privées ?

Wikipédia sur Mimi Marchand : "*A la tête de plusieurs entreprises de paparazzi, elle travaille depuis le début des années 1990 pour de nombreux titres de presse dont "Gala", "Paris Match", Public, "Closer" et Voici. Sa personnalité, ses méthodes professionnelles et ses démêlés judiciaires lui valent une réputation sulfureuse*". C'est à elle que Brigitte demande une protection contre les paparazzis et c'est à elle qu'elle confie ses photos. Elle la laisse même sympathiser avec ses petits-enfants. Jean-Michel est décidément très tordu...

André-Louis Auzière "*dépressif, reclus en clinique psychiatrique*" : Brigitte nous livre là un scoop... Qui, en apparence, ne plaît pas à sa fille Tiphaine Auzière. Elle vient de publier ce tweet : "*Ne peux accepter qu'on porte atteinte à la mémoire de mon père. Les informations de @ParisMatch ce jour sont erronées. Mon père n'a jamais été "reclus dans une clinique psychiatrique" surveillé par un dispositif de sécurité*".

On verra si ce différent se gomme ou s'accentue, mais l'important est ailleurs : André-Louis Auzière a-t-il existé ? A cette question, dans l'état actuel de nos connaissances, nous répondons non. Et ni Brigitte, ni Tiphaine n'apporte la moindre information qui irait dans le sens inverse. Elles papotent comme s'il avait existé. Dans leur pièce de théâtre (la "*légende*"...), oui, mais dans la vie réelle ?

Voilà presque trois mois que cette affaire fait grand bruit sur l'Internet français (très peu à l'étranger), mais les lecteurs de "Paris Match" sont rassurés, le super-avocat a fait disparaître les rumeurs après cinq jours et demi d'intense travail...

11. (D) Brigolade : chanson "*Il venait d'avoir 14 ans*".

Le 5 mars. La chanson de Dalida "*Il venait d'avoir 18 ans*", sur une musique de Pascal Auriat et Jean Bouchéty, avait connu un beau succès en 1973. La voici réinventée par Coccyx Grue aux paroles et Marie-Line Weber au chant, sous le titre "*Il venait d'avoir 14 ans*" (sachant que ce serait plutôt 15 ans, cf. Annexe A 10) :

>>>**chanson**>>> mp3 de 2 mn 53.
// copier-coller pdf : https://pressibus.org/gen/trogneux/14ansMarieLineWeber.mp3 //

Mis en ligne le 18 mars : le >>>**clip**>>>, accrochez-vous !...

Marie-Line Weber : "*La vie est une farce à pleurer de rire et les années qui passent me donnent de plus en plus envie de rire, pour sécher peut-être les larmes du passé. Du rire aux larmes il n'y a qu'un pas.*"
Et ne manquez pas sa >>>**chanson/clip**>>> "*Nous on chante*" de 4 mn 02 avec plein de manifestants du samedi (réalisé par Martin Loizillon, acteur et coordinateur de ReinfoCovid Ile de France)...

Il venait d'avoir 14 ans

Il venait d'avoir quatorze ans
Il était beau comme un jeune faon
Un trait qu'on gomme
C'était l'hiver évidemment
Et j'ai compté en le lorgnant
Mes phéromones
J'ai mis de l'ordre à ma perruque
Sur mes nibards j'ai mis du stuc
Il a eu peur
Quand j'ai reluqué son minois
J'ai senti frémir mon surmoi
Pour ce mineur

Il venait d'avoir quatorze ans
C'était le plus bel argument
Pour le forcer
Nous n'avons pas parlé d'amour
Il ne savait rien de l'amour
Il s'efforçait
Je lui fis voir au cinéma
Mon meilleur film en grand format
Certains l'aiment chaud
Au creux d'un lit prémédité
J'ai dégusté, émoustillé
Cet artichaut

Il venait d'avoir quatorze ans
Mais il n'était pas innocent
Petite crapule
Et pendant qu'il se rhabillait
Lorgnant ses reins, je rigolais
Sans un scrupule.
J'ai tout fait pour le pervertir
Comment refuser d'investir
Tant de richesse
Il m'a dit « Ça m'a pas fait mal »
Ça restera dans nos annales
Un soir d'ivresse.
J'ai mis de l'ordre à ma perruque
Un peu de bromure sur mon truc
Par imposture
J'étais fier en le séduisant
Car j'avais trois fois quatorze ans

Le 1er avril. Une nouvelle chanson de Coccyx Grue, cette fois-ci sur une musique de Michel Berger, inspirée des paroles de Luc Plamondon, "*La chanson de Ziggy*" devient "***Jean-Bri, une prof pas comme les autres***". Voici l'interprétation de Marie-Line Weber :

Jean-Bri, une prof pas comme les autres >>>**chanson**>>> mp3 de 2 mn 58. Et, du 4 avril, le >>>**clip**>>> !!

Jean-Bri iel s'appelle Jean-Bri
Je suis fou de iel
C'était une prof pas comme les autres
On aime la thune, c'est pas d'notr' faute
Même si je sais
Vous nous aimerez jamais

Jean-Bri iel s'appelle Jean-Bri
C'est mon septième ciel
Iel m'a tendu un premier piège
Iel s'est j'té sur moi au collège
Iel m'a seul'ment dit
Que je lui faisais envie

Il était quatre heures de l'aprèm
Je séchais seul sur un problème
Un pensum de latin
Iel m'a dit : « Viens prendre un cachou »
Et iel m'a parlé de Michou
J'en ai ri iel a pleuré

(Mais) Jean-Bri iel s'appelle Jean-Bri
C'est ma seule maison
Sur sa tête y a d'la chirurgie
Moi j'vends la France pour Attali
On a fait la grande réinitialisation

Tous les soirs on se fait des teufs
Dans des endroits où les meufs
Ont des seins en silicone
Oui je sais on aime le pognon
Vous devrez vous faire une raison
Tentez pas de m'oublier... mais

Jean-Bri iel s'appelle Jean-Bri
C'est mon essentiel
C'était une prof pas comme les autres
On aime la thune, c'est pas d'notr' faute
Même si je sais
Vous nous aimerez jamais

C'est une production des Perruques Jaunes (Annexe D 4) (page).

Extrait du clip "*Nous on chante*". Image aussi d'une manifestation du samedi...
Wikipédia a créé une page "*Manifestations contre les mesures vaccinales de 2021-2022*" dans 22 pays.

Le 14 mai. Voici une autre de ces productions. La nouvelle chanson de Coccyx Grue est une reprise de "*Comme d'habitude*" créée en 1967 par Claude François, sur une musique de Jacques Revaux et Claude François, en s'inspirant des paroles de Gilles Thibaut et Claude François. Elle est renommée "***Encore cinq ans***". Marie-Line Weber est toujours, avec bonheur, au chant :

Encore cinq ans >>>**chanson**>>> mp3 de 4 mn 11. Et le >>>**clip**>>>.

Je me lève
Je prends mes pilules
Tu regardes tout droit
Comme d'habitude
Sur toi et quoi qu'il en coûte
Je recolle ta moumoute
Comme d'habitude
Ta main caresse ma perruque
Et tu me la poses
Comme d'habitude
Mais toi tu me tournes le dos
Comme d'habitude
Et puis je me déguise vite
Je sors de la chambre
Comme d'habitude
Toute seule je fais ma piqûre
J'avale ma mixture
Comme d'habitude
Sans bruit je quitte l'Élysée
Tout est bleu dehors
Comme d'habitude
J'ai froid, je redresse mon dos
Comme d'habitude

Encore cinq ans
Toute la journée
Je vais jouer à faire semblant
Encore cinq ans
Je vais sourire
Oui Encore cinq ans
Je vais « c'est-à-dire »
Encore cinq ans
Recevoir des roses
Encore cinq ans
Et puis le grand âge viendra
Avec son arthrose
Décrépitude !
Toi tu auras joué
Au conseil de défense
Comme d'habitude
Toute seule j'irai en clinique
Coudre mes reliques
Comme d'habitude
Mes larmes je les cacherai
Comme d'habitude

Mais Encore cinq ans
Même la nuit
Je vais jouer à faire semblant
Encore cinq ans
Tu règneras
Oui, Encore cinq ans
Je simulerai
Encore cinq ans
Tu emmerderas
Oui, Encore cinq ans
Encore cinq ans
Tu me démaquilleras
Encore cinq ans
Tu te coucheras…
Encore cinq ans
Devant les magnats
Encore cinq ans
Encore cinq ans
On fera semblant
Oui, Encore cinq ans
Jouer la comédie
Oui, Encore cinq ans
On fera semblant
Encore cinq ans…

Lionel Labosse a ouvert sur son site une page sur les "*chansons anticovidistes*", dont plusieurs autres de Marie-Line Weber.

12. (D) Emmanuel présent aux accouchements, quelle famille !

L'information a fait du bruit sur les réseaux sociaux fin janvier. Elle n'a pas été démentie dans l'article de "Paris Match" du 3 mars. La voici présentée le 2 février par les commentaires de Njama sur Agoravox :

Nouvelle révélation explosive ! Après les "*vapeurs*" de Brigitte (la "*charge mentale*" après la naissance de son 3ème enfant...) : "*Question : Il y a parmi vous des pères ou beaux-pères qui ont assisté à l'accouchement de leur(s) fille(s) ? C'est juste pour savoir si j'ai loupé un truc...*" [tweet de Maryline Maubois]

Cette question fait suite à une publication du 24 janvier 2022 d'un article de la revue people "Gala" : "*Brigitte Macron : quand mes filles ont eu leurs enfants Emmanuel était avec moi en salle d'accouchement*". Non mais comment est-ce possible !!! quelle famille ! La folle du château a-t-iel encore toutes ses facultés ? Excès d'hormones ? Cocaïne ?

Et ce n'est pas un fake puisque cette citation est reprise du dernier livre de Laurence Benhamou "*Le solitaire du palais*" édité chez Robert Laffont le 22 janvier 2022, journaliste AFP, une des deux accréditées par l'Élysée, livre qui retrace le quinquennat de E. Macron qu'elle suit partout depuis 2017.

Qui peut croire une seule seconde qu'un "*beau-père*" Emmanuel – amant de sa (supposée) mère, de l'âge de sa fille Laurence – aurait pu assister aux accouchements des filles de Brigitte, Laurence et Tiphaine ayant eu chacun 2 enfants, comme aux côtés de sa belle-fille épouse de Sébastien Auzière leur frère qui en a eu 2 également (?) !!!

De sources coutumières dans chaque famille nous savons que depuis simplement quelques décennies "*UNE SEULE personne*" peut accompagner une femme qui accouche, personne qui est le plus souvent le mari, ou le concubin, mais qui pourrait être la mère en cas de défection d'icelui, voire une autre personne "*désignée expressément par la parturiente*", sous réserve qu'elle serait elle-même consentante… n'importe quelle sage-femme ou obstétricien(ne) pourrait en témoigner.

Comment "*iel*" aurait pu oublier ces conditions d'admission en maternité très basiques ? Et / ou comment les 2 gendres ou la belle-fille auraient pu "*agréer*" un tel viol d'un *** moment le plus extrême d'intimité conjugale*** toute honte bue… pour le partager avec un beau-père, pièce rapportée !!!!!!!!!

Cette assertion "*quand mes filles ont eu leurs enfants Emmanuel était avec moi en salle d'accouchement*" est une des plus grand-guignolesques de ce dossier ! Elle relève de la psychiatrie !

Sur bien d'autres plans, l'attitude de Macron relève de la psychiatrie. Son mode de gouvernance très solitaire, comme le montre ce livre bilan du quinquennat (ce sera ultra-solitaire, avec seulement sa Macronella s'il est réélu), a provoqué de graves dérives guidées par sa haine irraisonnée envers certaines catégories de la population. On l'a vu par son exclusion des non-vaxxinés (Annexe C 6) et auparavant par la façon ultra-violente avec laquelle il a combattu les gilets jaunes (article). Sans compter le bilan le plus catastrophique de tous les présidents de la Vème République....

Rien n'arrête Jean-Michel : il donne même des détails sur son premier accouchement dans un article de "*Actu People*" du 13 septembre 2020. Quant à Emmanuel Macron, il disait en 2017 : "*Nous avons choisi de ne pas avoir d'enfant*" (lien). Er sa mère savait "*qu'il n'était pas grave, pas essentiel, que Manu n'ait pas d'enfants*" (même lien). En août 2022, un article de "Gala" a titré sur "*le gynécologue de Brigitte Macron*"...

13. (D) Jean-Michel Trogneux à la conquête du monde.

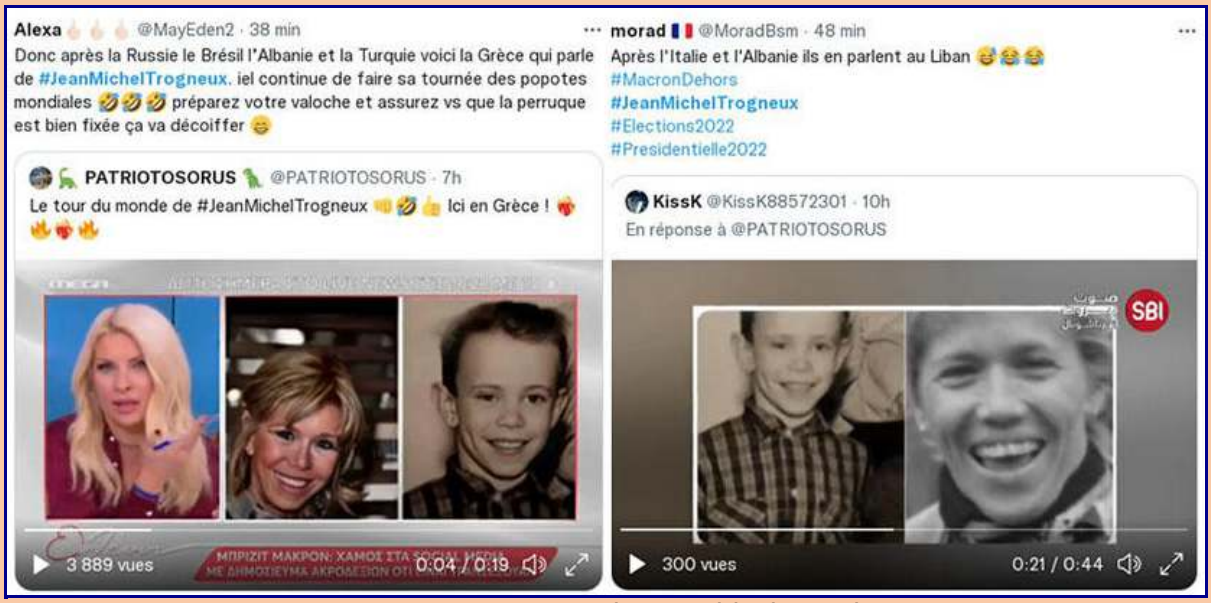

Tweets du 8 mars au matin avec extraits d'émissions télévisées en Grèce et au Liban

Italie, Albanie, Russie, Liban, Brésil, Turquie, Grèce, Portugal, Espagne, Chine... Le monde entier est parti pour savoir que Brigitte Macron est née Jean-Michel Trogneux et qu'elle ment effrontément pour le dissimuler... C'était prévisible mais le couple infernal n'en a cure et croit toujours pouvoir représenter la France... Quant aux Français, pour la plupart, chloroformés par leurs médias propagandistes, ils ne savent pas ou croient à une rumeur...

A gauche : tweet du 8 mars au soir : "*La Chine en parle dans son journal*". A droite : déjà en décembre... (lien, autre lien)

14. (D) **La notion de vérité lui est fondamentalement étrangère**.

Rappel du 4 janvier 2022 : "*Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc on va continuer de le faire, jusqu'au bout. C'est ça, la stratégie*". Signé Emmanuel Macron.

Comme on pouvait l'attendre, l'inversion accusatoire est au centre de la campagne électorale de l'élève de Macronella. Lui qui a commencé à pourrir la vie des enfants veut continuer à le faire, lui qui nous a interdit de décider par nous-mêmes, lui qui a institué la ségrégation, prétend vouloir réunir... Cela résonne avec ces propos de Xavier Poussard en décembre 2020 [F&D492p3] :

> Il est extrêmement pénible de se (re)plonger dans la biographie d'Emmanuel Macron, non pas parce qu'il lui arrive de mentir, mais parce que la notion même de vérité lui est fondamentalement étrangère. En effet, ses mensonges ne sont pas d'"*ordinaires*" petits arrangements avec la vérité, exagérations ou mensonges par omission. Dans son cas, il s'agit bien de ces gros mensonges que l'enfant cesse normalement de proférer lors de son entrée au collège. Le 1er février 2017 sur TF1, donc devant la France entière, Emmanuel Macron évoque ainsi Amiens en parlant de "*sa*" circonscription. Or chacun sait et peut facilement vérifier qu'il n'a jamais été élu et qu'il n'a jamais daigné se présenter à une quelconque élection jusque là.
>
> Jusqu'en 2012, le Tout-Paris l'a cru normalien. Il est d'ailleurs présenté comme tel dans les premiers portraits qui lui sont consacrés. Après vérification, il fut établi qu'il n'en était rien et qu'il avait raté deux fois le concours. Nous pourrions aussi parler de sa thèse de philosophie sur "*l'intérêt général*" [sic], dirigée par Etienne Balibar. Cette thèse n'existe évidemment pas et le disciple de Louis Althusser a indiqué à "*Marianne*" (10 octobre 2014) "*n'en avoir strictement aucun souvenir*".
>
> Dans "*Président cambrioleur*" (Fayard 2020), Corinne Lhaïk loue sa "*chutzpah*", un terme hébreu désignant l'impudence. Mais elle oublie de préciser que les mensonges d'Emmanuel Macron l'auraient disqualifié socialement depuis le début sans la protection de ses omnipotents parrains.

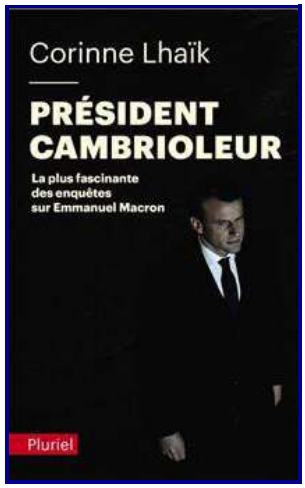

Et une autre anecdote [F&D495p11] :

> Emmanuel Macron a raconté partout qu'il avait été cueilli à froid pendant sa balade à vélo au Touquet (avec "*Brigitte*") par le coup de téléphone de François Hollande le 26 août 2014 lui annonçant la nouvelle de sa nomination au poste de ministre de l'économie. La veille, il répondait pourtant aux questions des journalistes du "*Point*" (parution le 28 août) pour ce qui deviendra son premier entretien accordé à la presse en tant que ministre...

15. (D) **La moumoute à Macron.**

A gauche l'évolution de la chevelure d"Emmanuel Macron (photo de gauche : 1 2]. A droite des internautes se payent sa tête (tweet).
Aux hashtags #Macron Menteur, #MacronNousPrendPourDesCons, #JeanMichelTrogneux s'est ajouté #MacrouteLaMoumoute.
Sans oublier #MacronEstUnPsychopate, #MacronLeFou, #MacronDegage, #MacronDehors et bien sûr #Brigittegate.
Et encore #MacronMauvaisPresident #MacronDestitution, #MacronDictateur, #MacronLeMytho...

Conseillé par Brigitte, experte en perruque et extensions (fin du Chapitre 12), redoutant de devenir comme le chauve Alain Juppé ou l'à-moitié blanchi Edouard Philippe (qui, eux, assument leur changement de physique), Emmanuel a ravalé sa façade pour mieux se faire réélire. Priorité à l'apparence. Des détails nous sont parvenus par le blog d'Etienne Duhamel. Après avoir honoré le mari de Brigitte d'articles titrés "*Loi Avia: Macron instaure en France une censure de l'Internet digne de la Chine*", "*Après 5 ans de Macron, la France au bord de la faillite*", "*Macron n'est pas de droite. C'est un communiste totalitaire*", il a publié ce 8 mars 2022, un article remarqué titré "*Emmanuel Macron porte une perruque*". Le voici en intégralité :

Après enquête, nous sommes en mesure d'affirmer qu'Emmanuel Macron porte une perruque depuis 2019. Plus précisément, un postiche à prix d'or de cheveux humains blonds ou bruns, selon la saison, qu'il colle sur la haut de son crâne et qui est changé tous les mois.
Le virage moumoute à été franchi en 2019 alors que sa calvitie devenait intenable par rapport à l'image d'homme dynamique, jeune et moderne qu'il souhaitait donner.
Très prochainement, nous allons agrémenter cet article de preuves visuelles de cette triste réalité.
La question du financement de ces perruques Macron est ouverte car les compléments capillaires qu'il utilise sont taillés sur mesure sur des têtes humaines pour ne pas faire tache et correspondre à peu près à sa situation capillaire antérieure, même si le gain en volume saute aux yeux, ainsi que la disparition de golfes extrêmement creusés.
Macron s'est bien gardé de nous parler de ce secret, ainsi que sa photographe "Soizig de la Moissonnière" (payée une fortune juste pour le photographier), qui essaye de nous faire croire qu'on a James Dean à l'Elysée alors que, sans artifices, on se rapproche plus de Sim ou d'Alain Juppé.

Pour revenir à nos hypothèses sur le père biologique d'Emmanuel Macron (Chapitre 23), la calvitie étant souvent héréditaire, Jean-Michel Macron était chauve, Joseph Doucé aussi, mais à un degré moindre.

Un lecteur me signale qu'après Louis XI, qui portait un couvre-chef, les rois de France ont tous eu recours à la perruque, ce que n'avait jamais fait un président de la Vème République. Même accessoire, il y a là un nouveau symbole qui montre que notre République agonise...

A gauche : "*Ils assument enfin ! Le nouvel ordre capillaire est en marche, Manu et Jean-mi vous expliquent tout dans leur nouveau livre...*" [tweet du 15 mars 2022]

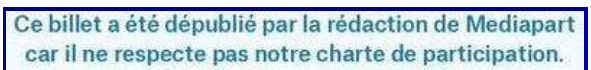

Le 15 mars. L'article précité d'Etienne Duhamel vient d'être censuré par Médiapart au nom de la liberté d'expression. Il y avait là un crime de lèse-majesté, un outrage au Roi...
Médiapart est devenu un gardien du pouvoir en place.
Sa censure d'un article de Laurent Mucchielli sur les effets indésirables des vaxxins avait provoqué l'indignation en 2021.
Aussi le témoignage d'Enzo Lolo. Là, c'est risible...

Début août 2022 (Ignace)

Le 17 mars, un article de Libération explique les causes de la censure, selon Médiapart : "*Comme on était occupés par d'autres sujets, comme les textes sur la guerre en Ukraine, on a décidé de ne pas consacrer beaucoup de temps à vérifier si c'était de vrais cheveux*", "*on a choisi de le dépublier pour fausses nouvelles*". En plus on nous prend pour des imbéciles qui croiraient que tout ce qui est publié par Médiapart serait vérifié et qui trouveraient que la comparaison de photos de 2018 et 2022 ne montrerait pas l'ajout de cheveux. Si ce n'est pas une moumoute ce sont des implants (et ça se serait sûrement vu...), ça ne change pas grand chose... Comment Médiapart a-t-il pu tomber si bas ?

16. (D) Tweets, brigolades, malice et hypocrisie....

Trois tweets brigolos de mars 2022. Au centre, on retrouve le sosie du chanteur Patrick Juvet.
A droite photo retouchée, la photo d'origine, de l'AFP / Mandel Ngan du 6 juin 2019, est reprise en partie ci-dessous à droite.

Même s'il devient plus difficile de poster un tweet dédié à #jeanmicheltrogneux (tweet), ce hashtag rencontre toujours un large succès et on y trouve quelques perles, surtout dans le genre humoristique.

Dans la classe politique et médiatique, la frilosité reste de mise, on ne se risque surtout pas à utiliser ce hashtag sacrilège. On sait mais on se tait, laissant parfois poindre un sourire, un sous-entendu, une touche de malice ou une hypocrisie marquée. Le 18 mars, Anne Hidalgo, maire de Paris, candidate socialiste à la présidence de la République, s'est essayée à une pique, assez peu dérangeante sur le fond puisque Brigitte est encore considérée comme une femme... Dans un entretien à "Closer", elle a évoqué son couple avec Jean-Marc Germain, leur différence d'âge de 7 ans, et en a profité pour tacler la "*femme*" du candidat Macron : "*Je ne me sens pas couguar*", "*Contrairement à d'autres, je n'aurais jamais pu tomber amoureuse d'un adolescent*".

Cette phrase a provoqué de vives réactions. Le socialiste Julien Dray a remporté la palme du meilleur chien de garde en tweetant "*Inadmissible et intolérable. Le Parti socialiste ne peut accepter et défendre une telle déclaration de Madame Hidalgo !*", et tant pis si, ce faisant, il estime admissible et tolérable le délit d'atteinte sexuelle sur mineur. Le chroniqueur Kevin Bossuet a été le plus ridicule en parlant d'une "*insulte vis-à-vis de Brigitte Macron qui est une femme respectable*" (tweet), là où il n'y a ni femme ni respectabilité. Les plus vicieux (comme Jérôme Godefroy, tweet) veulent couler la réfractaire pour indirectement menacer ceux qui voudraient cesser de s'incliner devant les mensonges et dissimulations présidentiels. Sur les forums et réseaux sociaux, les réactions sont bien différentes, souvent du genre "*Pour une fois je suis d'accord avec Hidalgo*"... Pas longtemps car dans ce monde où règne l'hypocrisie, il faut vite rentrer dans le rang. Le soir même de la publication, Anne Hidalgo s'est crue obligée de nier tout allusion au couple présidentiel (tweet, article).

Les gilets jaunes et le pompier pyromane en décembre 2018., l'anesthésiste en juin 2020.

17. (D) La brigittologue Isabelle Ferreira a-t-elle été noyée ?

Anna Summer avait publié le 18 février sur apart.tv un article où elle considérait comme "*fausse information*" que "*Brigitte Macron, née Trogneux, serait en réalité une femme transgenre dont le prénom de naissance était Jean-Michel*". Elle publie ce 23 mars, sur le même site, un article titré "*Isabelle Ferreira qui allait révéler des informations sur Brigitte Macron a été retrouvée noyée*". Le voici [avec une photo d'un article du 9 mai sur le site 1scandal.com et je colore, ci-dessous, en rouge une phrase qui interroge. Qu'en est-il exactement de cette "*obligation*" ?] :

C'est une disparition qui va faire couler beaucoup d'encre sur les réseaux sociaux. Après l'arrestation de plusieurs gilets jaunes chez eux ainsi que des avocats et des militaires, une citoyenne engagée vient d'être retrouvée à 400 kilomètres de chez elle, morte en plein hiver, par "*noyade*". L'un de ses amis témoigne, et c'est absolument bouleversant.

Isabelle Ferreira, citoyenne engagée, était sur le point, selon ses proches, de faire des révélations sur Brigitte Macron. Elle avait même rdv avec des journalistes pour une interview mais elle ne s'est pas rendu au rdv. Normal, elle était déjà morte, loin de chez elle, "*près du parking du barrage de la Rance, côté mer*".

Enfin c'est ce que raconte Ouest France [le 11 mars]. Oui, parce qu'elle a quand même eu le droit à son article dans un grand journal français, qui n'a pourtant pas l'habitude de consacrer des articles à chaque mort par noyade ou à chaque suicide. Mais passons. L'article précise bien "*qu'il s'agit d'une noyade*". Mais prend le soin de rajouter. "*Il pourrait s'agir d'un accident ou d'un suicide mais il n'y a aucune trace de l'intervention d'une tierce personne. Une autopsie a été pratiquée. Les résultats complets ne sont pas encore arrivés mais les premiers éléments permettent de confirmer que la noyade était récente. La femme était arrivée la veille à Saint-Malo où elle avait loué une chambre d'hôtel*".

Et pour que le narratif soit parfait, la journaliste rajoute qu'elle était dans une situation précaire (alors qu'elle venait de soi disant de payer une chambre d'hôtel et des transports), qu'une "*enquête a été confiée à la police pour retracer le parcours de cette femme, qui vivait en région parisienne, et les circonstances de son arrivée à Saint-Malo. Sa situation semblait être précaire. Elle était prise en charge par le Samu social à Paris*".

Selon ses proches, elle allait faire des révélations avec l'aide d'une journaliste sur l'affaire Jean-Michel Trogneux. C'est sans doute une simple coïncidence, un hasard. Mais si des milliers de citoyens se questionnent et enquêtent en ce moment même, ce n'est probablement pas pour rien. D'ailleurs, Amandine Roy qui est attaquée en justice par Brigitte Macron pour avoir interviewé Natacha Rey qui a expliqué penser que Brigitte était en réalité un transsexuel, a aussi rendu hommage à Isabelle Ferreira. Le plus surprenant, est l'un des sms envoyé par Isabelle en début d'année [le 19 janvier], maintenant publique. L'un de ses amis raconte aussi ce qu'il vient d'arriver. On vous laisse le soin de juger par vous-même.

> Je viens de trouver un truc ENORME !!! Les délais de prescription ont changé avec la loi Schiappa de 2018 et elle peut maintenant être accusée jusqu'à ce que Macron ait... 48 ANS !!! Il faut qu'une délégation de gilets jaunes écrive en grande pompe au procureur avec les médias et tout le bordel pour la faire mettre en examen.
> Le directeur du lycée de Jésuites du lycée de La Providence d'Amiens avait l'obligation de notifier le procureur, selon l'article 40 du code de procédure pénale [précisions : 1, 2] ; mais il ne l'a pas fait et ses parents se vantent de ne pas avoir porté plainte selon la Loi.

Plus étrange encore, le témoignage de la personne qui a été contactée par la police pour annoncer sa mort. Il publie :

> Ce mercredi 9 mars, la police de Saint-Malo m'appelle et m'annonce qu'Isabelle Ferreira est décédée, qu'elle m'a trouvé dans ses derniers contacts et qu'elle cherche sa famille. Elle se serait noyée, et ce serait accidentellement. **Je suis très étonné qu'elle soit allée soudainement à 400 km et soit allée se baigner en début mars**. Je ne pensais aux dangers des marées ou des vagues sur les promeneurs. En tout cas, son téléphone n'était donc pas abimé par la mer.
> Mes derniers contacts avec elles datent du vendredi 4 mars, où elle me téléphonait avant 9h pour que je vienne dans le 10e arrondissement filmer quelque chose dont elle ne voulait pas parler. Je lui ai dit que je n'ai pas le temps et elle me demande les coordonnées d'Olivier qui fait le site de manifestations Gilets Jaunes. Je communique à Olivier ses numéros de téléphone et à 12h10, je reçois son dernier texto : "*Merci Luca. T'es un vrai pote ! Gros gros bisous. Isa*". Avec Olivier, nous n'avions plus parlé de cela jusqu'à cette annonce. Il m'a dit qu'il avait appelé Isabelle en fin de matinée, et qu'elle lui a demandé de venir avec son téléphone pour filmer, et elle lui a donné rendez-vous devant le Grand Rex à 18h, mais aussi à 21h comme il ne pouvait que plus tard, avant qu'il ne la contacte pour annuler. Mais ni à lui ni à moi, elle n'a plus fait signe de vie dans l'après-midi. J'ai vu qu'au Grand Rex ce soir là, il y avait un spectacle de l'humoriste Paul Mirabel.
> Pourquoi a-t-elle disparu dès le vendredi après-midi ? Qui ont été les dernières personnes à lui parler, à la voir ? Ces temps-ci, elle était focalisée sur l'"*atteinte sexuelle*" de l'enseignante Brigitte Trogneux envers l'élève mineur Emmanuel Macron. Contrairement à ce qui est écrit dans l'article Ouest France, elle n'était pas hébergée par le Samu Social mais par la préfecture de police, suite en 2018 à des violences conjugales de son colocataire, né à Saint-Brieuc (à 70km de Saint-Malo).

La grande question que des centaines d'internautes se posent ce soir, c'est : "*que faisait Isabelle Ferreira à Saint Malo ?*" Et beaucoup s'inquiètent de voir disparaître de Twitter les hashtag #IsabelleFereira. Pire, celui-ci n'est déjà plus suggéré en frappe automatique, ce qui indique qu'il y a effectivement un problème quelque part. Mais où ? C'est la question.

Le 25 mars, le point de vue officiel est expliqué dans un article de France Bleu Bretagne. En peu de mots : "*Circulez, il n'y a rien à voir et Brigitte Macron est évidemment une femme*". + articles des 23 et 28 mars sur apar.tv : 1 2.

Le 3 avril. Rien de nouveau, ni dans un sens ni dans l'autre. Chacun pourra se faire une idée à la lecture des articles précités.

18. (D) Plainte de Jean-Louis Auzière contre Natacha Rey

En Annexe D 7, nous avions vu que Natacha et Amandine Roy étaient ciblées par une plainte pour atteinte à la vie privée, avec audience le 15 juin. Elle ont aussi reçu une autre plainte avec audience le 5 avril. Cette fois-ci, ce sont Jean-Louis Auzière et son épouse Catherine Audoy qui l'attaquent pour diffamation. Voici des extraits de ce qu'en a dit Natacha Rey le 22 mars sur son compte Facebook, réactivé après une censure d'un mois (avec historique perdu) :

> Comme vous le savez peut-être, j'ai reçu 2 assignations pour 2 procédures dont une aura lieu le 5 avril au Tribunal de Lisieux (1ère audience seulement et nous allons demander l'annulation ou le report pour différents vices de forme et anomalies) qui m'opposera au diabolique couple Auzière, protégé par l'Élysée. [...]
>
> Ces gros richards proches du pouvoir et des enfants Trogneux-Auzière osent me réclamer par l'intermédiaire de leur avocat, des dommages et intérêts astronomiques, pour avoir émis une hypothèse, parlé au conditionnel (il faut bien tenter de trouver une explication rationnelle au mystère Brigitte -Jean-Michel/André Louis Auzière, avec les indices que l'on a, vu que l'on nous a menti sur tout depuis le début) et énoncer quelques vérités implacables comme le fait que la photo de mariage de la dite "*Brigitte Trogneux*" est un truc photo, un montage plus grossier, un bidonnage GROS qui ne laisse aucun doute. [...]
>
> Mais la mauvaise foi et l'arrogance seront bien au rendez-vous dans ce procès du pot de terre contre le pot de fer ! S'ils pouvaient me faire foutre en taule, croyaient-moi qu'ils le feraient, tant que je les dérangerais ! J'ai déjà subi 2 gardes à vue TOTALEMENT illégales selon mon avocat, qui va demander réparation. Ils veulent la guerre, ils vont l'avoir, car je ne me calmerai pas, étant donné que je suis dans mon bon droit, n'ai commis aucun crime, aucun délit ! Ces corrupteurs et manipulateurs ne me font pas peur, ne m'arrêteront pas, et je leur réserve encore bien des surprises. [...]

Le 31 mars, Amandine Roy a présenté sur son site quelques pages des deux assignations :

1. 6 pages de la deuxième plainte avec audience le 5 avril. Jean-Louis Auzière et son épouse Catherine Audoy accusent Natacha Rey et Amandine Roy de les avoir diffamés, notamment parce que Natacha Rey estime que Catherine Audoy serait la mère porteuse des trois enfants de Brigitte. A mon sens, elle ne l'a exprimé qu'en tant qu'hypothèse en expliquant en quoi elle était très crédible. Si M. et Mme Auzière avaient accepté de répondre à ses questions, toutes simples, elle aurait pu s'exprimer autrement, elle n'a pas eu le choix et a agi en toute honnêteté sans intention de nuire. Quant à Amandine Roy, elle n'a fait qu'interviewer Natacha Rey.
2. 6 pages de la première plainte avec audience le 15 juin.

A mon avis, ce n'est pas un hasard si la deuxième plainte a lieu avant les élections. Le fait que Brigitte Macron soit née homme sera considéré hors sujet, alors que c'est la cause première de l'intérêt de Natacha Rey pour le couple Auzière. La Justice met donc la charrue avant les boeufs en traitant d'abord un à-côté sans Brigitte. Les grands médias se laisseront prendre au piège en associant diffamation et Brigitte Macron, alors que celle-ci sera gommée par les juges. Cette plainte a été rédigée sur la base d'un procès verbal de constat réalisé par un huissier agissant sur requête de Brigitte Macron. Elle est donc, indirectement, impliquée dans cette plainte. Connaissant son côté pervers, on peut même supposer que c'est elle qui l'a déclenchée, pour les raisons que je viens d'exprimer.

Pour la première plainte, je conserve mon avis de l'Annexe D 7, je pense qu'elle sera retirée ou annulée. Natacha Rey et Amandine Roy sont accusées d'atteinte au droit au respect de la vie privée et d'atteinte au droit à l'image, contre Brigitte Macron et ses trois enfants, habitués des magazines people, et contre Jean-Michel Trogneux, que l'on sera très intéressé à enfin connaître ! C'est du vent. Je crois que Brigitte Macron et son avocat ont ainsi élaboré une véritable stratégie pour obtenir des condamnations sur des à-côtés afin de dissuader d'autres journalistes d'aborder le fond du sujet.

Le 8 avril : j'apprends que l'audience du 5 avril a été repoussée sine die. Le 12 avril : j'apprends que l'audience est reportée au 11 octobre.

Le 23 avril. Je trouve que Natacha Rey est souvent maladroite, trop exaltée, mais elle est courageuse et bien plus honorable que les journalistes et bloggeurs qui se disent anti-Macron mais restent planqués et refusent de parler du pédo-criminel devenu première "dame" de France, co-responsable des dérives épouvantables de son conjoint. Natacha vient de publier ce communiqué : "*Des ordres venant du Ministère de l'Intérieur ont été donnés pour que je ne puisse plus m'exprimer sur les grands réseaux sociaux, tels que Youtube, Facebook, VK ou Twitter. Ce n'est pas grave, je n'en ai absolument pas besoin pour mener à bien ma mission*". Est-on encore dans un Etat de Droit quand on muselle des citoyens sans décision de Justice ? Sans même que la victime puisse se défendre ? Elle est où la liberté d'expression ? Alors que les mensonges macroniens s'étalent partout...

Le 2 mai. L'éclairage du nouveau Chapitre 27 confirme mon impression. La première plainte est accessoire, la seconde est plus sérieuse, car elle pointe une erreur très probable de Natacha Rey, que j'ai partagée avec de nombreux autres brigittologues : Catherine Audoy n'est en fait pas la mère des trois enfants Auzière et celle-ci est dans son bon droit de s'offusquer qu'on l'ait prétendu (sinon qu'il y avait d'autres moyens d'agir). Je pense qu'elle n'aura aucun mal à prouver qu'elle n'est pas la mère des trois enfants (analyse ADN, par exemple). Il reste que l'erreur est humaine, que Natacha Rey était de bonne foi et aurait corrigé ses propos si on lui avait dit la vérité, une vérité que les époux Auzière connaissent et persistent à cacher. En cela, la défense devrait se retourner contre eux.

TOUQUES **Un couple installé sur la Côte fleurie, victime collatérale des rumeurs autour de Brigitte Macron**

Catherine et Jean-Louis Auzière se retrouvent, bien malgré eux, au coeur des rumeurs transphobes autour de Brigitte Macron. Le couple installé à Touques a porté l'affaire devant la justice. Explications.

jusqu'à la fin des années 80, je peux vous confirmer que ce n'est pas un homme » explique-t-il. Natacha Rey prétend qu'André-Louis, décédé le 24 décembre 2019 à l'âge de 69 ans, n'a jamais existé et que l'homme présent sur les photos de mariage n'est autre que Jean-Louis Auzière. « Quand André-Louis s'est marié, j'avais 8 ans de plus et je travaillais en Allemagne. Il y a peut-être un petit air de famille mais de là à dire que nous sommes la même personne... » souligne l'intéressé. Natacha Rey pousse

L'article ci-avant du 10 mai 2022 du journal "*Pays d'Auge Infos*" relance le sujet des "*rumeurs transphobes*" en présentant Jean-Louis Auzière et Catherine Audoy comme des victimes, eux qui avaient déclenché la garde-à-vue de Natacha Rey de façon très inappropriée. A en croire les pages 11 à 13 de la "*Gazette de la Justice de Proximité*" du tribunal judiciaire de Lisieux d'avril 2021 (pdf), Jean-Louis Auzière serait pourtant un super-conciliateur. Pourquoi donc n'a-t-il pas demandé à un collègue de régler le litige ? C'est très révélateur du double visage de ce personnage. Le 19 mai, le journal "*L'informateur*" a repris l'article et son auteur, Julien Lagarde, y a ajouté un paragraphe faisant entendre la voix de l'avocat de Natacha Rey et indiquant que c'est une "Affaire Trogneux". Enfin un journaliste qui fait un effort d'information. C'est devenu tellement rare qu'il est bon de le souligner... Il n'a tout de même pas été jusqu'à se hasarder à indiquer le lien vers le présent dossier... Le 15 septembre : Le dossier a été renvoyé au 11 octobre, puis au 10 janvier 2023, puis au... (Annexe D 27 au 14 octobre).

19. (D) "Le Canard Enchaîné" et "Le Monde", deux façons de désinformer

Quand on se rappelle la place que "Le Canard Enchaîné" attribuait dans ses anciens numéros aux conjointes des présidents de la République, on s'étonne que Brigitte Macron soit si peu présente dans ses pages actuelles. Quand on se rappelle les moqueries sur le physique de certains hommes politiques (les talonnettes de Sarkozy...), on s'étonne du silence sur la moumoute de Macron. Les temps ont bien changé, le Canard traite le locataire de l'Elysée avec une déférence inhabituelle. Il sait très probablement que Brigitte et Jean-Michel Trogneux sont une même personne car, sinon, il n'aurait pas manqué de fustiger ceux qui propagent une telle idée. Il ne s'en était pas privé pour s'en prendre aux manifestants du samedi : "*Le plus souvent, leurs cortèges rassemblent un conglomérat indigeste où se côtoient bataillons d'extrême droite et d'extrême gauche, le tout agrémenté d'une sauce gilets jaunes et d'une farandole de complotistes de tous poils. Emportés par leurs délires, certains [...] énervés de la seringue [...] fake news*"... [extrait de L'Année Canard page 54 sur le mois de juillet 2021]. Macron a dû applaudir des deux mains, cela aidait à mieux maîtriser les syndicats et la gauche...

Continuons avec le "*grand écart*" des manifestants "*dénonçant à la fois les restrictions imposées aux libertés publiques depuis le début de l'épidémie et le passe sanitaire, qui vise à limiter ces restrictions*". Oui, vous avez bien lu, Le Canard disait à ses lecteurs que le passe sanitaire, c'est-à-dire l'apartheid, augmentait les libertés publiques ! Il pratiquait l'inversion accusatoire comme Macron... Toujours dans "*L'année Canard 2021*", il est titré "*Des antivax complètement malades*" (qualifiés d'"*énervés de la seringue*", encore l'inversion accusatoire), "*France-Soir, machine à délires*". Il n'y aurait pas de "*solution alternative*" aux vaxxins et "*Les effets indésirables se sont révélés infiniment plus rares que le nombre de victimes d'accidents de la route*", niant ainsi les chiffres de la pharmacovigilance (en 2021 d'un côté 86.821 cas recensés dont 22.600 cas graves selon l'ANSM, cf. Annexe C 16, de l'autre côté 2.947 morts et 67.141 blessés, lien).

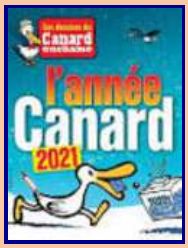

Fin mars 2022, le Canard a quand même changé de ton, il commence même à devenir complotiste. Il va jusqu'à unir sa voix avec les antivax et anti-Macron pour apprendre à ses lecteurs le rôle tenu par McKinsey, comme si c'était une nouveauté. Il reconnaît ainsi qu'il y a bien eu une sorte de complot dans les pays riches pour forcer à la vaxxination. Mc Kinsey en est un rouage important (Annexe C 13), c'est bien de le reconnaître, il faudra encore creuser pour révéler le rôle des Young Global Leaders (Annexe D 5), d'Anthony Fauci, Bill Gates, l'OMS, Big Pharma, les médias... Mais on est loin d'en être là, le Canard n'est pas encore prêt à se donner un grand "*Pan sur le bec*".

"*McKinsey : l'incroyable myopie du fisc français*" (rappel : "*Faits & Documents*" l'avait révélé dix mois plus tôt, mais c'est un journal banni), "*Les idées fisc de McKinsey*", "*La vaccination a déjà grippé le gouvernement*", les articles s'enchaînent. Voici une vidéo, reprise d'un tweet, montrant une révélation du Canard sur le rôle de Maël de Calan, consultant McKinsey (et soutien de Valérie Pécresse, article), dans la politique "*sanitaire*" du gouvernement français :

>>>**vidéo**>>> de 1 mn 46

Médiapart et d'autres médias font comme "Le Canard" en ignorant le Brigittegate. Et il y les autres, les quelques médias marginaux qui en parlent et les grands médias qui s'étranglent pour rejeter avec horreur la nouvelle considérée comme une rumeur évidemment fausse, assez souvent qualifiée de transphobe. J'en ai parlé en Annexe D 3. C'était surtout en décembre. cela s'est calmé depuis. Et voilà que "Le Monde" consacre le 31 mars, pour ses abonnés un article intitulé "***La première dame et Jean-Michel Trogneux, itinéraire d'une infox infamante***". Infamie est un mot que "Le Monde" n'a jamais prononcé pour qualifier la politique provax du gouvernement, qui a pourtant provoqué des milliers de morts à cause de manque de soins et d'injections dangereuses. Ce qui est infamant, ce serait de s'attaquer à un mensonge d'Etat... Quelle clairvoyance pour ce journal et ces journalistes ! Dans leur charte, ils se flattent d'être indépendants, d'oeuvrer pour une information de qualité, précise, vérifiée et équilibrée, de porter un regard critique, de faire écho au pluralisme d'opinions, de rejeter toute manipulation, d'éviter les approximations et les partis-pris etc. Du pipeau, c'est flagrant sur cet exemple ! Et sur la gestion de la crise Covid etc.

L'article se veut scientifique. Il est accompagné d'une twittosphère, une sphère de l'infamie, censée permettre de tout comprendre...

L'article commence fort, tout y passe : "*antisystème*", "*extrême droite*", "*ragot*", "*mécanique typique du complotisme*", "*fausse information*", "*rumeur infamante*", "*défouloir*", "*négativité*", "*antagonisme viscéral*", "*polémique de caniveau*", "*cracher son venin*". Il ne manque que "*antisémite*", "*anti franc-maçon*" et "*transphobe*". Les paroles de Brigitte Macron sont érigées comme des phares de la vérité et aucun fait n'est avancé sur son existence antérieure et sur celle de Jean-Michel Trogneux. C'est dans la droite ligne, en pire même, que l'article de ce même journal du 20 décembre dernier, titré "*Derrière la rumeur sur Brigitte Macron, la crainte d'une trumpisation des débats politiques en France*". On sentait alors qu'il ne fallait surtout pas que la campagne électorale soit atteinte par cette "*improbable boule puante*" qui empêcherait la réélection de Macron.

Le lecteur peu averti retiendra que cette agitation ne concerne qu'un bout de la twittosphère, "*4.500 premiers comptes à y participer*" et "*14.000 mentions de ce sujet*". Cela apparaît comme très marginal, le lecteur comprendra que c'est logique pour quelque chose d'aussi "*infamant*"... A ce point là, c'est une désinformation complète. Les chiffres réels sont beaucoup plus forts, au point que Twitter a appliqué une censure partielle en désactivant certains comptes (comme celui de Natacha Rey) et en stoppant les statistiques sur certains hashtags Trogneux ou Brigitte (d'où l'emploi du mot "*premiers*") (tweet). Et puis Internet ce n'est pas seulement Twitter, comme le laisse croire l'article, c'est notamment le Web. Voici les statistiques de consultation du présent dossier :

Les deux premières colonnes portent sur l'ensemble du site Pressibus. Pour ne s'en tenir qu'à la présente page (à partir du 22 janvier), on peut enlever 4.000 par mois pour les "*Visiteurs différents*" et 7.000 par mois pour les "*Visites*", ce qui est pris en compte dans le "*Total Arrondi*". Les colonnes suivantes présentent le nombre de téléchargements du dossier complet en français (possiblement téléchargé ailleurs), le nombre d'écoutes de la comparaison de voix (encadré rouge 1) et l'Ode à Macron Méphisto (Annexe C 2), vidéo émouvante qui montre à quel point Macron (sous influence de ses mentors Brigitte, McKinsey, Big Pharma & Cie) a été criminel dans la crise du Covid.

Mois	Visiteurs différents	Visites	pdf fr	Voix	Ode
Jan 2022	80 320	122 447	12 709	- 1 788	- 0
Fév 2022	85 490	135 056	9 347	- 6 651	- 9 683
Mar 2022	57 180	89 383	3 557	- 2 799	- 1 529
Avr 2022	68 177	122 212	4 095	- 2 648	- 914
Mai 2022	31 933	51 071	2 108	- 1 188	- 325
Juin 2022	49 208	67 666	1 291	- 1 376	- 222
Juil 2022	27 001	41 433	1 181	- 1 403	- 271
Aoû 2022	27 676	42 116	1 753	- 1 573	- 224
Sep 2022	50 689	73 219	3 990	- 3 973	- 240
Total	477 741	744 670	40 031	-23 399	- 13 407
Arrondi	440 000	- 680 000	- 40 000	- 23 400	- 13 400

"Le Canard Enchaîné", "Le Monde" et les autres grands médias entretiennent l'ignorance de leurs lectorats et auditoires.

Certains médias, comme Blast (avec cette >>>**vidéo**>>> de 6 mn 28) poussent la désinformation de façon un peu plus intelligente en s'appuyant sur quelques informations de Natacha Rey pour les nier à l'aide de la "*contre-enquête*" de Moadab et Blanrue (Annexe A 7), sans évoquer les éléments montrés par "*Faits & Documents*", le présent site et quelques autres, et surtout pas la comparaison de voix qui établit que Brigitte est la transsexuelle Véronique de 1977. C'est une façon classique de désinformer en ciblant des éléments fragiles (ici l'apparence physique), en effaçant les incohérences et en ignorant les éléments solides et concordants. En oubliant aussi la pédocriminalité. Avec de tels dénis, il n'est pas étonnant que, depuis décembre, l'information continue à se diffuser et gonfle même. Voyez comment j'ai commencé ce site le 22 janvier, voyez ce qu'il est devenu. Avec d'autres pôles de recherche, une enquête citoyenne (les "*brigittologues*") s'est constituée, les indices se sont accumulés, confortant notre opinion. Puisqu'on a maintenant une preuve que Brigitte Macron est née homme, cela continuera, même si certains éléments du scénario issu de l'enquête pourront être contestés, voire reconnus faux. Soutenir Macron en croyant, de bonne ou de mauvaise foi, que c'est une fake news conduira tôt ou tard à une impasse. La vérité finira par s'imposer.

Le hasard veut qu'en terminant cette Annexe en sa première version, je découvre le numéro exceptionnel, sur 16 pages, que "France-Soir" vient d'imprimer à 200.000 exemplaires et distribué gratuitement à travers le pays. Il est disponible en format pdf sur cette page.

"France-Soir" est un journal méprisé par "Le Monde" (article), Wikipédia (page), BFMTV (article) et d'autres médias pro-comploteurs, comme étant complotiste. A mon avis, c'est un site indispensable pour contrebalancer l'information partisane de ces grands médias subventionnés (liste des subventions) et se faire une idée par soi-même. A défaut de trouver mention de Jean-Michel Trogneux dans ce numéro du 1er avril, avec des signatures prestigieuses, on y lit ces propos du journaliste Alexis Poulin (entretien) :

Il y a cinq ans, les médias inventaient un personnage exceptionnel, Mozart de la finance, philosophe accompli, d'une intelligence hors du commun, énarque mais aussi comédien, fin politique, dynamique, jeune, riche et formidable.
Ce personnage n'existait pas. Derrière cette fiction, on ne trouvait qu'Emmanuel, un Français né sous Giscard, élevé dans la bourgeoisie de province, avec tout ce qu'elle comporte de précautions, de préjugés, de peurs et dont le seul fait exceptionnel fut un détournement de mineur. Crime transformé par la magie de l'asservissement médiatique et des collusions systémiques, en une romance passionnée et attendrissante ; la rencontre avec une future première dame préparée toute sa vie à ce rôle, ayant trouvé le partenaire rêvé.
Le mythe, à l'épreuve du réel, devint tragédie pour le plus grand nombre. La scène se transforma en arène, et la pièce en jeux du cirque. Emmanuel, devenu Macron, était en réalité un homme sans qualité.
Président, à l'issue d'un matraquage médiatique sans précédent, il ne conserve le pouvoir que par la violence et le soutien sans faille de l'oligarchie l'ayant fait roi.

Suite et fin de cet article en Annexe D 22.

Le 15 avril. L'article du Monde est en intégralité (avec d'autres articles) sur cette page. On y trouve ce propos de Pierre Lefébure : "*Personne ne peut faire usage d'une telle rumeur sans se discréditer lui-même*". C'est une menace à l'encontre de ceux qui refusent un mensonge d'Etat et "Le Monde" se fait le porte parole de ce terrorisme intellectuel à l'égard de ses confrères. C'est dénoncé dans cet article du journal Kairos.

20. (D) Macron, au-delà des mensonges, le cynisme

Après avoir refusé du débat avec les autres candidats, après avoir écarté toute rencontre avec les électeurs (ah si, celle avec les questions préparées, tweets), après avoir éloigné les journalistes aux questions dérangeantes, le candidat Macron s'est résolu à faire un seul meeting, un grand rassemblement le 2 avril à l'Arena de Paris La Défense, de capacité 40.000 places. 30.000 spectateurs d'après les grands médias (35.000 pour la radio FranceInfo). Rien n'arrête l'instaurateur de l'apartheid, il ne craint pas les mensonges les plus éhontés quand on sait à quel point il a fait le contraire de ce qu'il promettait. En voici un florilège à travers un assemblage de quelques tweets. Avec, à la fin, un scandale supplémentaire, s'ajoutant à une liste déjà longue (et ce scandale de distribution des plis électoraux est encore plus tordu : article). Et un bilan calamiteux. Et de nombreuses affaires, etc.

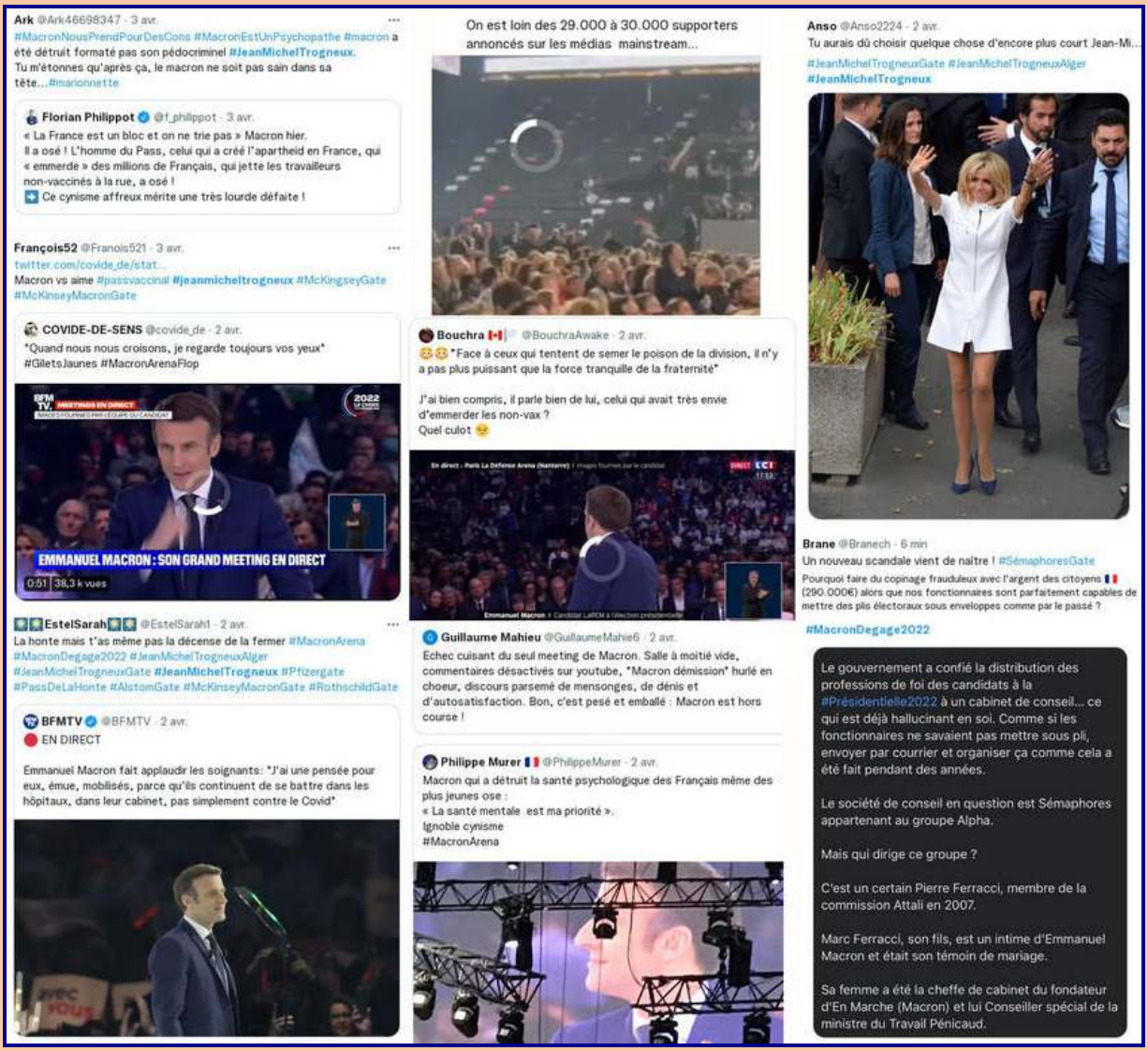

Extrait du compte-rendu d'Olivier Probst sur ce meeting (lien) :

> Avec un culot monstre, VOUS annoncez avec aplomb toujours l'exact contraire de ce que vous avez mis en œuvre. Ainsi, dans votre bouche, par une mystérieuse alchimie de bonimenteur, comme par magie, vos cuisants échecs se muent en franches réussites, vos trahisons à répétition ne sont plus que l'expression de bons et loyaux services rendus à la nation ; vos détournements de fonds publics, de l'optimisation fiscale ; la ruine de la nation devient contre toute raison bonne fortune ; l'austérité, une prospérité, l'escroquerie une altruiste philanthropie ; le vol, une charité ; les privatisations une œuvre de salubrité publique ; les coups de matraques, de douces et fraternelles caresses ; l'exploitation, une libération ; la destruction, une œuvre de création.

[photo Ludovic Marin, AFP, 7 mars 2022]

J'ajoute la leçon de "*compromis*" et de "*transparence*" doctement professée par le cynique président, reconduit aux présidentielles puis éconduit aux législatives, dans son discours télévisé du 22 juin 2022.

21. (D) Pour une réintégration immédiate des soignants suspendus

Le 5 avril. L'obligation vaccinale Covid n'est pas suspendue pour tout le monde, elle concerne toujours les soignants. Ceux qui ont été suspendus pour cette raison ne peuvent donc pas retrouver leur profession. L'élection présidentielle, avec ses deux tours, le 10 et le 24 avril, est une occasion de réintégrer immédiatement ces personnels en souffrance (article). Même les médecins à la retraite non vaxxinés sont pourchassés par l'Ordre des des médecins (tweet). Un article de "France-Soir" intitulé "*Les candidats et personnalités publiques qui défendent la réintégration des soignants suspendus*" fait le point pour départager les "*bons*" candidats des "*mauvais*" sur ce critère à mon sens primordial.

Se sont prononcés pour une réintégration immédiate : Nicolas Dupont-Aignan (c'est le seul à l'inscrire sur sa profession de foi), Marine Le Pen, Eric Zemmour, Jean-Luc Mélenchon. Et c'est tout pour cet article du 26 mars. Les autres candidats peuvent encore se prononcer en ce sens. Si j'en connais l'affirmation, je les ajouterai. Chacun autour de soi peut ériger cette volonté en priorité de vote.

A gauche les propos "envie de les emmerder" du 4 janvier 2022 (cliquez dur l'image), au centre la profession de foi d'avril 2022.

Ce qui est certain c'est qu'Emmanuel Macron ne veut pas cette réintégration. C'est lui qui a provoqué l'exclusion et il veut continuer "*jusqu'au bout*", il l'a écrit. Sa volonté électoraliste de rassemblement n'est que démagogie, mensonge, cynisme et perversion pour reprendre des mots utilisés à d'autres occasions dans ce dossier à l'encontre du couple élyséen.

Lorsqu'en déplacement, vous avez été interpelé en face à face avec l'une des 15 000 victimes de votre politique pseudo sanitaire, à savoir une soignante non-vacciné en pleurs, en totale détresse, implorant votre clémence pour avoir le droit de travailler, car n'ayant depuis des mois plus aucun moyen de subsistance, même pas le RSA, qu'avez-vous fait ? En monstre froid que vous êtes, **VOUS** avez alors eu l'indécence de lui dispenser une abjecte leçon de morale à deux balles dont vous avez le secret, lui parlant de manque de "courtoisie" et de "gentillesse", tout en lui assénant ces remontrances parfaitement déplacées avec une nonchalance et un ignoble dédain pour sa condition précaire dont vous êtes pourtant l'unique artisan et responsable, avant de procéder l'instant d'après comme si de rien n'était à quelques selfies tout sourire ! Insoutenable... [Olivier Probst, lien, article du 15 mars]

Le 21 juillet. En ces temps de canicule, les soignants et les pompiers manquent. Après avoir passé sous silence durant de longs mois l'existence même des personnels suspendus, le gouvernement, les médias, les syndicats et les organisations professionnelles réfutent que cela pose problème avec une mauvaise foi affligeante. Exemples : un article de France-Info et un article du Monde. Le nombre de suspendus y est estimé "*ridiculement bas*", "*infinétisimal*". Pourtant, à en croire les chiffres officiels, 2%, c'est beaucoup plus. Et toujours le silence sur les traitements précoces et les décès des vaxxins, les provax conservent leur monopole médiatique. + autre article du Monde et le 22 juillet Macron réussit a continuer à "*emmerder jusqu'au bout*" (article), les députés se sont faits berner (article).

22. (D) Vaincre l'extrême-centre est possible

Le 5 avril. Terminons la lecture (commencée en fin d'Annexe D 19) de l'article d'Alexis Poulin dans "France-Soir" du 1er avril :

> La répression sanglante du mouvement des Gilets jaunes et l'arnaque du "*Grand débat*" auraient dû alerter toutes les rédactions sur la réalité du pouvoir macronien. En lieu et place d'un réveil des consciences, le projet s'est renforcé, au travers de deux outils propres aux dictatures : censure et propagande. Cette nouvelle campagne reprend les codes de la précédente. Or, Macron n'a jamais gouverné. Il a géré le pays comme un consultant, à l'aide d'objectifs trimestriels, incapable de voir et comprendre ce qui lui est étranger, n'ayant eu de cesse d'humilier les Français. A quelques jours de l'élection présidentielle, la fabrique du consentement n'est pas loin de la surchauffe. Pourtant, un second tour sans Macron est possible. Il suffit de débrancher les télés.

Je n'y crois pas et pourtant je suis sûr qu'il est possible de dégager Macron au 1er tour. Mais en se remuant davantage qu'en débranchant les télés. Car il y a dans la population un immense ras-le-bol de la marionnette Young Global Leader. Certes, il a les grands médias à sa botte qui répandent sa propagande dans tous les foyers. Certes, les Français ont tellement été moutons durant des mois que le McKinseygate ne suffit pas à leur ouvrir les yeux, seulement un début de prise de conscience. Certes Macron a réussi à n'avoir pour principaux adversaires que ce qui est dénigré comme l'extrême drouâte et l'extrême gôche, ce qui le fait apparaître comme un parangon de modération. Et pourtant il est le leader de l'extrême-centre, un extrême dont on a subi des agressions sans équivalent depuis la seconde guerre mondiale. Souvenez-vous il y a moins d'un mois : tous soumis aux QR Code et les récalcitrants bannis. C'est le facho-centrisme comme l'a justement nommé l'historien Patrice Gibertie dans un article du 5 novembre 2011. Extraits (avec l'ajout d'un tweet) :

Le phénomène est historiquement ancien , les "*modérés*" n'en sont pas et ils se sont toujours méfiés du peuple qui vote mal , ils étaient bien peu nombreux dans les rangs de la Résistance en 39/45... Ils soutenaient Pétain comme en Allemagne le Zentrum de Von Papen ouvrit les portes du pouvoir à Hitler. [...]

[citation d'une étude du politologue britannique David Adler menée dans une centaine de pays et intitulée "*La dictature de la modération ? L'étude internationale qui montre que les centristes sont les plus enclins à se méfier de la démocratie*"] David Adler présente un résultat très original, troublant même tant il vient bouleverser la manière d'analyser la situation actuelle. Traditionnellement, on s'inquiète plutôt du déclin des valeurs démocratiques du côté des populistes ou des contestataires. Or, Adler montre que, s'il y a du souci à se faire, c'est plutôt du côté des électeurs modérés, ceux qui se placent au centre (pris ici au sens large, c'est-à-dire incluant le centre-gauche et le centre-droite). Les plus éloignés de la démocratie ne sont donc pas ceux que l'on croit. Adler parle du « paradoxe centriste » : les électeurs dont on pense qu'ils sont les mieux intégrés dans le système démocratique sont au contraire ceux qui y croient le moins. [...]

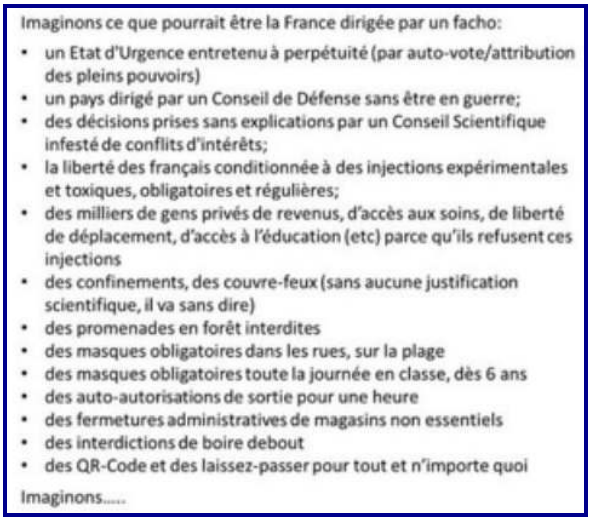

C'est l'autre résultat important de David Adler : il montre que, non seulement les centristes sont moins sensibles aux valeurs démocratiques, mais qu'en plus ils sont davantage demandeurs d'un pouvoir fort. Les centristes ne sont donc pas seulement éloignés de la démocratie ; ils ont bel et bien des velléités autoritaires. Cet attrait pour l'autoritarisme peut s'expliquer par une forme d'incompréhension par rapport aux élections : c'est le sentiment que le peuple ne suit pas, donc qu'il faut le ramener dans le droit chemin. On voit bien, depuis quelques années, que les résultats des urnes sont jugés décevants par une partie des élites. Le peuple vote mal.

Le succès des partis populistes conforte régulièrement cette méfiance. Les électeurs sont accusés de ne pas être fidèles aux valeurs démocratiques. Or, si on suit l'analyse d'Adler, c'est justement tout le contraire : c'est au nom de la démocratie que les électeurs se détournent des partis de gouvernement. Bref, c'est toujours la faute des électeurs, jamais celle des élites. Pourtant, dans une entreprise, si un produit ne se vend pas, on ne va pas s'amuser à dire que c'est parce que le client n'est pas à la hauteur. On assimile les électeurs qui votent mal à des fascistes en puissance alors que nombre d'entre eux aspirent au contraire à faire prévaloir les principes démocratiques. L'autre risque, plus important, est de discréditer la démocratie. La situation est assez cocasse : ce sont les partis contestataires qui se revendiquent de la démocratie (il suffit de voir le FN ou la France insoumise, lesquels ne cessent de réclamer des référendums) alors que les partis de gouvernement hésitent à utiliser le mot, préférant dénoncer le populisme et la démagogie.

Wikipédia présente une page fournie sur l'extrême centre. Napoléon Bonaparte, Elie Décazes, premier ministre de Louis XVIII, partisan du Juste Milieu sont cités. "*Les modérés de l'État d'extrême centre parlent d'union, de compromis pour la défense de l'intérêt national. Loin d'être partisans, ils disent défendre l'intérêt général, oeuvrant pour la stabilité de la société et de l'État. Il s'agit de réprimer les passions parfois déchaînées. Le contrôle de soi est considéré comme une caractéristique des classes supérieures. L'opposition entre la raison et le fanatisme justifie ainsi que les classes supérieures doivent contrôler exclusivement la puissance politique*". Les dates de 1793, 1799, 1814, 1815, 1851, 1886, 1940, 1958, 2017 sont considérées comme des prises de pouvoir de l'extrême-centre en France. Le "*Et en même temps*" de Macron (liens : 1 2) serait une résurgence du "*girouettisme*".

En ce livre de février 2022, Jean-Baptiste Gallen compare Macron et Décazes, qualifié d'inventeur du "*En même temps*". Ils ont prétendu dépasser les anciens clivages et se sont trouvés confrontés à la montée des extrêmes, suscitée par leurs menées. Sous-titre : "*La chûte d'un ambitieux (1818-1820)*". Lien, article.

La situation actuelle me rappelle celle du référendum sur la Constitution européenne de 2005. Tous les médias, tous les sondages matraquaient que le Oui l'emporterait. Dans le sens inverse il y avait eu une formidable mobilisation et le Non l'a emporté. Et même s'il y a eu le traité de Lisbonne, il n'y a toujours pas de constitution. Jospin en 2002, Sarkozy en 2012, Fillon en 2017 devaient aussi gagner, ils ont perdu. Là, à regarder les sondages, même s'il faut s'en méfier, la tendance est bonne : il y a un mois Macron 31%, Le Pen 15%, Mélenchon 11%, hier mardi Macron 26%, Le Pen 23%, Mélenchon 16%. Et dimanche ?

Imaginez que les abstentionnistes se mettent à voter, que les gens de drouâte, modérés ou pas, votent Marine Le Pen, que les gens de gôche, modérés ou pas, votent Jean-Luc Mélenchon, que les indécis et les écologistes votent aussi Mélenchon car c'est lui qui en a le plus besoin pour remonter Macron. Alors l'extrême-centre sera vaincu.

Mais pour cela il faut se bouger. Cesser de subir et être actif. Il faut que les abstentionnistes votent, que les gens de droite se débarrassent du Zemmour et du Young Global Leader Valérie Pécresse, que ceux de gauche abandonnent Anne Hidalgo et autres, que les écologistes abandonnent l'ARNmiste Yannick Jadot. C'est ce qu'on appelle le vote utile. Généralement je m'y refuse, mais là on est dans un cas exceptionnel.

A titre personnel (je rappelle que sur le fond je suis un électeur écologiste naviguant parfois à gauche ou à droite), je voulais voter Nicolas Dupont Aignan parce qu'il a été le seul à peu près correct dans la crise Covid. Je m'étais promis de ne pas voter pour le provax Mélenchon. Tant pis, il faut savoir ce que l'on veut, je voterai quand même pour lui. Il a quand même été anti-passe et il veut diminuer le nucléaire. De plus, j'ai peut-être convaincu un ou deux électeurs de Macron de voter Dupont-Aignan... Oui, essayons aussi de dissuader de voter pour l'extrémiste du centre.

N'oublions pas que les élections législatives sont plus importantes que l'élection présidentielle. En cas de cohabitation, c'est le Premier Ministre qui gouverne la France, ce n'est pas le Président de la République. Donc si Mélenchon ou Le Pen sont élus, il n'y a pas lieu de craindre que ce soit catastrophique puisque ni l'un ni l'autre, comme c'est parti, n'aura une majorité de députés à l'assemblée nationale.

Tweets de #MacronDehorsDesLePremierTour : encore des mensonges et une menace à peine voilée de réinstaurer l'apartheid...

Le 14 août. L'extrême-centre n'a pas été battu dès le premier tour, mais on peut estimer qu'il l'a été au second...

23. (D) Contre tout retour à un apartheid des QR-Codes

Le 11 avril. Comme c'était à craindre, les abstentionnistes ne se sont pas assez mobilisés et Macron a atteint son premier but, il a Le Pen comme adversaire au second tour. Les Mélenchon, Jadot, Hidalgo et Roussel tombent tête baissée dans le piège et voteront extrême-centre. On retrouve là tous ceux qui ont approuvé (avec plus ou moins de nuances) l'épouvantable politique sanitaire de Macron, ils sont prêts à recommencer. Sans la moindre hésitation, au second tour du 24 avril, pour la seule fois de ma vie, je voterai Marine Le Pen, qui n'est pas son père (comparaison Betaface 60 % ?) et qui ne risque pas d'avoir une majorité à l'assemblée nationale, contrairement à l'extrémiste Macron. Et vous, lecteur, voulez-vous vraiment que les soignants suspendus soient réintégrés dans deux semaines ? Repoussez-vous tout nouvel apartheid avec contrôle systématique par QR Code ?

Oooh, je suis choqué (et pourtant on en a vu trop et trop...), je viens de lire ceci, surligné en jaune à 19 h ce 11 avril (article) : un "*affectueuesement*" que "Le Monde" prend comme la défense d'une personne attaquée, encore une inversion accusatoire (à 19h 20, le titre a déjà disparu de la Une, j'ai eu le bon réflexe de faire une copie écran...). Et des millions de personnes votent pour ce psychopathe en sachant à quel point il ment !...

Le 15 avril. Entre les deux tours,Lionel Labosse avec sa perruque jaune devient notre première dame Jean-Brichèle pour une chronique titrée "*Macron vs Le Pen : La Peste ou l'Eczéma ?*", avec de courtes vidéos. Hé oui, l'extrême-centre est bien plus inquiétant que l'extrême drouâte diluée de drouâte non extrême. Lionel et moi avions voté blanc il y a cinq ans. Des millions d'électeurs de gauche et écolos ayant alors voté blanc, nul ou s'abstenant vont cette fois-ci voter pour Marine Le Pen. Et ils ne voteront pas pour son parti aux législatives, le Premier Ministre et son gouvernement ne seront pas de son bord, elle ne pourra pas appliquer sa politique.

Que ceux qui aujourd'hui veulent voter blanc ou nul ou s'abstenir se rendent compte que c'est redonner le pouvoir à Macron-Apartheid et repartir vers un totalitarisme de moutons masqués. Le parti-pris pris médiatique est épouvantable, les deux candidats ne sont pas du tout traités de la même manière. Mélenchon et Jadot sont aussi nuls qu'ils l'ont été avec la vaxxination de masse. Marine Le Pen, contrairement à Macron, n'a aucune chance d'avoir une majorité à l'assemblée nationale, ils le savent. Les insoumis et les écologistes auraient une chance de gouverner la France avec (et contre) Le Pen, pas avec Macron. Comment peut-on être d'aussi piètres stratèges ? Mélenchon et Jadot sont en train de se suicider : on se souviendra qu'ils ont soutenu Big Pharma, qu'ils ont nié les morts et handicapés des vaxxins (voir Annexe C 16) et qu'ils ont maintenu Macron au pouvoir. Non au fasco-macronisme des QR-Codes ! Réintégrons immédiatement les soignants suspendus !

Deux tweets. Celui de gauche est titré "*Conditions générales du vote Macron*", divisé en 6 parties : 1) Répression, mépris, mensonge et censure, 2) Apauvrissement et destructions sociales, 3) Trahison des Français 4) Mesures anti-écologiques 5) Désindustrialisation et dépenses démesurées, 6) Affaires relatives à Macron et à son entourage (quand on pense qu'on a un Ministre de la Justice mis en examen !).

16 avril. J'ai participé à une manifestation antifasciste cet après-midi avec mes slogans "*Macron Big Pharma Non, Macron McKinsey, Macron QR Code Non non non, Macron Apartheid Non, Non, Macron Facho Non non non, 5 ans ça suffit ! Réintégrons les soignants suspendus immédiatement !*". Ca n'a pas plu, mais j'ai continué, je suis antifasciste, on n'a pas à m'interdire cette manif. Derrière une banderole tenue par des moutons masqués d'un "*collectif ant-fasciste*", dire que Macron est de l'extrême centre ne passait pas. Il faut dire qu'ils ne savent même pas ce qu'est un apartheid, ne connaissent pas les chiffres de la pharmacovigilance, des pays qui ont échappé au Covid. Ils ne savent même pas ce qu'est la cohabitation dans la Vème République. Tout "antifa" qu'ils se prétendent, ils sont autant intoxiqués par la télé et leurs organes politiques mélenchonistes ou jadotistes que les Macronistes... On a vécu un totalitarisme sanitaire et ils ne s'en sont même pas rendu compte et sont prêts à ce que ça recommence. Ah on est beau avec des anticapitalistes qui aident à la réelection de Macron, la pire marionnette capitaliste qui soit. Il est un criminel, il a tué et handicapé des milliers de personnes victimes du Covid (refus des traitements précoces) ou victimes des vaxxins. Oui, Lionel a la bonne formule, Le Pen c'est de l'eczéma par rapport à la peste brune Macron, surtout que contrairement à lui, elle n'aura pas de majorité à l'assemblée nationale... Les abstentionnistes ou votants blancs/nuls sont des autruches, comme dans le dessin ci-dessus.

19 avril. Nous assistons à un battage médiatique intense pour nous faire croire à une catastrophe si Marine Le Pen est élue. C'était pareil en 1981 pour l'élection de François Mitterrand (article) et en 2005 pour le Non à la constitution européenne. L'avocat Régis de Castelnau déclare "*Ce chantage au fascisme est un mensonge et n'est que le masque de la peur des gens d'en haut, du bloc élitaire de perdre son emprise sur notre pays*" (article). Marine Le Pen veut réintégrer "*les 15.000 soignants expulsés comme des malpropres*" en leur versant les salaires "*dont ils ont été injustement privés*" (article). Et Youtube censure une vidéo sur "*L'effroyable traitement des soignants non vaccinés par le gouvernement Macron*" (article). Sur la radio FranceInfo, le gouvernement incite les femmes enceintes à se faire vacciner malgré le risque de fausse couche (cf. Annexe C 16), en répétant encore "*Tous vaccinés, tous protégés*". Et Macron continue de mentir effrontément sur le Covid (article). Et les autruches gardent la tête dans le sable...

21 avril. Ca y est, c'est le soulagement dans les grands médias, Marine Le Pen a été bien sage, elle est restée à sa place et Emmanuel Macron a déroulé son discours de gauche et écologique sans que ça choque. On n'est pas verni avec de tels irresponsables politiques. Oublié l'apartheid, McKinsey, les dizaines de milliers morts qui auraient pu être sauvés par les traitements précoces, les milliers d'estropiés des vaxxins. Le Pen et Mélenchon sont des moutons macroniens aveuglés par leur ego alors qu'ils auraient au moins pu s'allier pour remplacer la 5ème République par une 6ème République empêchant les dérives tragiques de l'actuel conseil constitutionnel. Je voterai Le Pen au 2ème tour avec autant de dégoût que j'ai voté Mélenchon au 1er tour.

24. (D) Une marche funeste vers cinq années de quolibets

A gauche photo AFP. A droite reprise d'un dessin de tweet accompagné de ce texte : "*Quand on sait combien Macron est adepte des symboles et qu'il la joue "joueur de Hamelin" version étatique pour son intronisation, tout parent devrait commencer à trembler. Car dans le conte de Grimm les enfants furent emmenés, et vivants, les parents ne les revirent... jamais* ".

Alors que France-Dimanche titrait "*Brigitte Macron : un grave malaise !*" (ci-dessus), voici le début d'un article de "France-Soir" intitulé "*Ode à la joie et marche solennelle avec les jeunes: la mise en scène très décriée d'Emmanuel Macron*" :

> Dimanche 24 avril, Emmanuel Macron a été réélu avec 58,7 % des voix. Il sera donc à nouveau le président de la France, "à défaut d'être le président des Français", et ce pour les cinq prochaines années. Pour son discours d'investiture, il est arrivé main dans la main avec son épouse, entouré par plusieurs enfants des membres de son équipe de campagne.
>
> Cette mise en scène, si elle a plu à certains, en a indigné bien d'autres. Notamment parce qu'Emmanuel Macron n'exclut ni le retour du passe vaccinal, ni même la vaccination obligatoire pour son prochain quinquennat, et pourrait donc obliger davantage de jeunes à se faire piquer. Une prise de position qui a été à l'origine des mesures liberticides successives, elles-mêmes ayant entraîné une considérable augmentation du taux de suicide chez les enfants lors de ces deux dernières années.
>
> Notons aussi que certains de ses collaborateurs (et amis) ont été accusés d'inceste, voire de pédophilie, comme Olivier Duhamel ou Claude Lévêque. En conséquence, cette proximité affichée d'Emmanuel Macron entouré par des jeunes, si elle rend bien à la caméra, sonne assez faux sur le papier. D'ailleurs, quelques internautes n'ont pas pu s'empêcher de relever la moue assez penaude de Brigitte Macron.

Tweets. Et quelques autres, premiers quolibets du nouveau quinquennat : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15.

Quelles seront les conséquences du déni du psychopathe pour ses proches et pour nous tous ?

2019, téléfilm de BFM TV (Annexe D 10). La "*vice-présidente*" a son portrait dans une salle de son palais.

25. (D) Sur fond d'inversions accusatoires, encore les harcèlements élyséens

Si le dernier lien (numéro 15) de tweets du chapitre précédent pointe vers un retour indirect de Mc Kinsey, c'est pour montrer que rien ne change en Macronie. Les moutons et les autruches le savent et continuent à s'en accommoder. Il fut un temps où une telle élection était suivie d'une grâce présidentielle, mais les soignants suspendus continuent d'être "*emmerdés*" "*jusqu'au bout*". Il faudrait une mobilisation politique pour les réintégrer, les Mélenchon, Pécresse, Jadot & Cie ont déjà oublié la crise hospitalière et médicale... Sans être inquiété, le couple présidentiel continue ses harcèlements en tous genres.

Et ce couple ose se présenter comme un adversaire déterminé des harcèlements ! Selon la technique d'inversion accusatoire présenté au Chapitre 22, il s'en prend aux harcèlements des réseaux sociaux ou à ceux contre les écoliers. J'ai déjà montré en fin d'Annexe A 17 à quel point Brigitte, coupable d'agression sexuelle contre un mineur (bénéficiant de la complicité de la direction du lycée La Providence d'Amiens qui ne porte pas plainte) veut, par son mari, "*criminaliser les relations sexuelles entre un adulte et un mineur de 15 ans*". On connaît bien l'écoblanchiment, voici la pédocriminalité-blanchiment au plus haut sommet de l'Etat français. Brigitte se fait l'hyper-championne de la dénonciation du harcèlement... pour être blanchie...

Avec les Macron, le corps enseignant est particulièrement harcelé, on l'a vu avec l'enfer des masques et des tests (avec des profs trop amorphes, les parents aussi...). En voici deux illustrations récentes avec ces tweets. Pour le premier admirez, une fois de plus, la maîtrise et l'énormité de l'inversion accusatoire : Macron veut asservir les enseignants et exclure ceux qui n'adhèrent pas à son projet (un apartheid contre les anti-projet...), et au nom de quoi le fait-il ? Pour "*plus de liberté*" !! Et le journaliste apathique ne réagit pas à cette entourloupe psychopathique.

Sur le deuxième tweet, reprenant l'entête d'un article de Médiapart, on voit Brigitte Macron donner des ordres à l'Education Nationale pour harceler un professeur qui ne lui plaît pas. Et pourquoi ? Parce que le professeur harcèlerait ses élèves... En fait, c'est l'inverse, une mère qui harcèle le professeur. Extraits de l'article :

> Elle envoie quinze courriels au professeur, parfois longs de trois pages, durant les vacances scolaires, ou bien tard le soir, fustigeant ses méthodes d'enseignement et son attitude. Elle ne comprend pas les mauvaises notes de sa fille en littérature. [...]
>
> "*Hier soir : sept courriels de votre part, dont un qui versait dans l'injure, et ce jusqu'à une heure du matin...*", écrit le professeur, en mettant en copie la cheffe d'établissement et son adjoint. Il prie la mère de s'adresser, désormais, à eux directement. Chez certain·es enseignant·es du collège Rembrandt- Bugatti de Molsheim, la méthode du cabinet de Brigitte Macron ne passe pas. "*La réaction du rectorat est disproportionnée, insiste une collègue de Didier Jodin, qui suit de près le dossier. Ce n'est pas le rôle d'une Première dame. Si elle voulait absolument réagir, elle aurait pu transmettre ce message au ministère. Là, au moins, on aurait suivi un schéma hiérarchique. Mme Macron n'est ni élue, ni ministre !*"

Ainsi, comme si ce professeur n'était pas assez agressé, Brigitte Macron en a rajouté une couche ! Toujours la perversité du couple Macron... Et une hiérarchie de l'Education Nationale qui néglige le prof d'en bas pour se plier aux quatre volontés d'en haut...

Ceci étant dit, l'article de Médapart gomme ce que je viens d'écrire, il banalise en donnant longuement la parole à la hiérarchie éducative, cela reste politiquement correct. Comme le dénonce Lionel Labosse dans un article de "*Profession Gendarme*" (avec le pdf de l'article intégral) : "*Le bobo lecteur aura sa dose homéopathique d'anti-macronisme après avoir reçu deux vaxins et quatre boosters d'anti-lepénisme. Cela me rappelle ma citation favorite de Bourdieu : « si l'on emploie des minutes si précieuses pour dire des choses si futiles, c'est que ces choses si futiles sont en fait très importantes dans la mesure où elles cachent des choses précieuses »*."

26. (D) Une vie fabriquée, étalée au public : considérée comme privée !

"*Enarque surdoué, ce jeune dirigeant très influent dans le monde social, veut démissionner en janvier de tous ses mandats, c'est à dire du MEDEF et de la présidence de l'APEC. [...] Pour l'auteur, "une aristocratie a dévoyé notre régime démocratique et l'a capté à son profit"*." (lien). Ainsi était présenté Eric Verhaeghe à la parution de son premier livre en 2010. Sans savoir cela, j'ai appris à le connaître en 2021 lors de la crise Covid sur le site "*Le courrier des stratèges*" qu'il anime. Lorsque les facho-centristes ont imposé l'apartheid en France en juillet 2021, nous avions besoin de repères pour nous motiver à sortir de cette période totalitaire. Eric Verhaghe fut l'un de ceux-là avec un article du 26 juillet titré "*Pourquoi le passe sanitaire va faire exploser l'épidémie et sera le Stalingrad de Macron*". Puis il nous a montré que notre bataille évoluait dans le bon sens, le 16 septembre article "*Stalingrad de Macron : seulement 1% des soignants non-vaccinés suspendu...*" et le 10 novembre article "*Stalingrad du Covid : Macron met un premier genou à terre !*".

Le stratège était brillant, la victoire nous tendait les bras, nous étions bien partis. Arrive l'affaire Brigitte à la mi-décembre. Comme je l'ai écrit dans l'Introduction, c'est Eric Verhaeghe qui me l'apprend. Ca tombe bien, Brigitte est le talon d'Achille de Macron, on va le mettre à terre, comme jadis les Troyens avec Achille. Et alors que l'on va gagner Stalingrad, que fait le surdoué ? Il disparaît presque de la lutte anti-Macron (l'Ukraine est plus importante...), oublié Stalingrad, fini.... Celui qui combattait la "*Caste*", comme il la nomme, fait corps avec elle. On devine sa pensée : "*Chuut, il n'y a pas de Brigittegate, ça va passer, on ne va pas frapper Achille Macron au talon (s'attaquer à la vie privée), ce serait indigne de nous, seulement la tête ou la poitrine*". Et les autres, dont Azalbert ("France-Soir"), Tillet ("Yéti blog"), Laïbi ("Le libre penseur"), de faire pareil...

La vie de Brigitte Macron, complètement mensongère, s'étale partout en France et il faudrait la considérer comme privée !! La France a une "*Première dame*" qui n'est même pas une dame et continuer à mentir en l'ignorant ferait honneur à la France ! Mais on est tombé sur la tête ! Comment la "*caste*" peut-elle à ce point mépriser les citoyens ! La vertu de l'exemple a été remplacée par celle du contre-exemple ! Le couple présidentiel a eu des pratiques illégales (faux papiers etc.) et une pédocriminelle habite l'Elysée au vu et au su de tous ("*délit d'atteinte sexuelle sur mineur*", comme l'écrit la très sage Wikipédia...) ! Voilà le pays dans lequel on vit !

Le temps a passé, Macron a été réélu avec le tapis rouge médiatique à ses pieds, "Le Canard" qui se tait, "Le Monde" qui ment (cf. Annexe D 11) et tous les autres... Et voilà qu'Eric Verhaeghe se rend compte que le peuple maugrée contre la première dame et que le mur du silence va finir par se fissurer. Continuer à se taire dérange quand même sa bonne conscience. Il en a une, c'est déjà ça, d'autres n'en ont pas. Il s'est exprimé dans un article du 1er mai "*L'affaire Jean-Michel Macron-Trogneux, un malaise démocratique français*". Rien que le titre est révélateur : cette affaire ne le choque pas (il sait que le dossier est solide et dit la vérité), il est seulement gêné que ça dérange le bas peuple, qui est vraiment mal éduqué pour oser s'attaquer au talon d'Achille, afin de faire tomber ce totalitarisme qui continue à le menacer (et martyrise encore les soignants suspendus)... Début de l'article :

> Après une longue réflexion, le Courrier a décidé de parler de l'affaire Jean-Michel Trogneux, qui occupe de nombreux esprits et de nombreuses conversations dans le plus parfait silence des médias subventionnés. Nous faisons le choix d'en parler à cause de cette discrépance entre les conversations en ville et le silence de la presse stipendiée par le régime et cartellisée par les milliardaires qui ont fait l'élection d'Emmanuel Macron. Il nous semble qu'il y a là l'indice d'une déconnexion qui résume à elle seule le malaise démocratique français.
>
> Jusqu'ici, nous n'avons jamais évoqué l'excellente, l'époustouflante enquête de Xavier Poussard et de son Faits & Documents, sur la légende des Macron, dont il démont(r)e avec talent et rigueur la forgerie complète. De mon point de vue, la principale révélation de cette longue enquête, très minutieuse, tient d'ailleurs à la mesure systématique de la distance entre le "narratif" officiel et les faits tels que des preuves incontestables permettent de les retracer. Mais, jusqu'ici, le Courrier a toujours considéré que la vie privée des élus n'était pas un sujet politique. Après tout, que Brigitte Macron soit suspectée d'avoir changé de sexe, et que des éléments convaincants, plausibles, tendent à étayer cette suspicion, qu'est-ce que cela peut bien changer à la politique ? Chacun fait ce qu'il veut dans sa vie privée, et cela ne regarde personne.
>
> **Une affaire dans toutes les conversations en ville**. J'ai récemment organisé un dîner à la maison et, à ma grande surprise, les six convives que j'avais invités ce soir-là (et qui ne se connaissaient pas entre eux) ont spontanément parlé des détails révélés par Xavier Poussard sur la vie privée de Brigitte et d'Emmanuel Macron. Et j'ai brutalement mesuré l'impact politique que cette affaire avait sur l'opinion publique ordinaire en France.
>
> Sur le fond, aucun convive n'était embarrassé par les soupçons d'homosexualité ou de transsexualité qui sont désormais étayés par des éléments circonstanciels publiés pendant plusieurs semaines et jamais attaqués par le couple présidentiel. En revanche, tous sont convaincus que le pouvoir macronien est fondé sur une logique de mensonges permanents. Il y a la mise en scène pour le petit peuple, relayée par des journaux aux ordres, et il y a la vérité, totalement différente de ce narratif. On ne pouvait trouver de meilleure preuve sur la rupture entre le peuple et la caste, qui tient notre système.

Verhaeghe a oublié les mots de Stéphane Hessel "*Indignez-vous !*". On n'a jamais eu matière à autant s'indigner ! L'excuse de la vie privée ne lui est pas propre, elle est partout autour de nous. J'entends même : "*Oui, d'accord, il a agressé un adolescent, mais comme ils s'aiment et se sont mariés, il n'y a pas eu de traumatisme*". Pas de traumatisme quand cet adolescent devient un psychopathe dangereux ? Avec des milliers de morts inutiles et un apartheid de huit mois ! Il faudrait se taire... et le laisser continuer ses exactions...

Tous les médias savent, on nage dans l'hypocrisie. Cela devient insupportable et nous sommes nombreux à être ainsi exaspérés. Après l'atmosphère 1942 du second trimestre 2021, j'ai l'impression que nous sommes entrés dans une atmosphère 1788 pré-révolutionnaire. Les gilets jaunes et Francis Lalanne l'avaient compris avant. Ah ça ira, ça ira, la "caste" à la lanterne !

Il nous restait une chance, malgré l'erreur stratégique de Mélenchon d'avoir soutenu la réélection de Macron. C'était qu'il devienne premier ministre et qu'il arrive à calmer les colères en les prenant en compte. Il a échoué, mais les électeurs ont tout de même sanctionné Macron. Au deuxième tour des élections législatives, il a perdu sa majorité de députés godillots. C'est enfin un frein à sa toute puissance. Avec une telle composition de l'Assemblée, l'apartheid de juillet 2021 n'aurait pas été voté. La réintégration immédiate des soignants suspendus serait un signe de la sortie de cinq années de Macronie absolue... L'extrême-centre semble avoir perdu le pouvoir.

Plus le temps passe, plus les Français savent que "*Tous vaccinés, tous protégés*" était un mensonge d'Etat, et semblent trouver cela normal... Avec un tel refus de la réalité, l'affaire Brigitte ne risque pas d'éclater. Je ne comprends pas que notre pays puisse à ce point s'habituer aux mensonges médiatiques...

Nous sommes à la mi-juillet 2022. C'est à la mi-juillet 2021 que l''apartheid avait été annoncé, alors que la situation sanitaire française était meilleure (courbe, 6.000 au lieu de 18.000 hospitalisations maintenant, tel est le résultat de la vaxxination) !! Qui en tire les conclusions ? J'avais alors entamé ma page Covid, dont la présente page constitue le second volet. Je me dressais avec de nombreux autres citoyens pour résister à cette ségrégation insupportable, à cette volonté totalitaire d'injecter à toute la population une substance expérimentale dangereuse. Nous refusions d'entrer dans une société ultra-sécuritaire contrôlée par QR-Code. Mélenchon & Cie s'en accomodaient, eux qui refusaient de manifester. Ils portaient les masques de soumission et présentaient les laisser-passer macroniens, début d'un flicage numérique généralisé, pour aller au restaurant ou en un lieu culturel.

On est difficilement sorti de cette période noire, des soignants suspendus sont encore dévastés (comme cette infirmière qui a disjoncté en agressant un pompier, article). Un début de prise de conscience, notamment avec le McKinseygate (Annexe C 13), s'est opéré dans l'opinion publique mais il reste beaucoup à faire pour que chacun se rende compte de l'énorme crime qu'a été l'interdiction des traitements précoces. Et la tromperie continuelle des inversions accusatoires (Chapitre 22) dans lesquelles nous baignons. Jusqu'à faire une campagne électorale sous le label "*Ensemble*", eux qui ont divisé la nation comme jamais auparavant depuis 1942 et 1685.

Toujours est-il que nous en sommes à peu près sortis et je suis relativement optimiste pour que l'on n'y retourne pas. J'ai apporté ma petite pierre pour élargir la prise de conscience et affermir la volonté de résistance. J'arrive au bout de mon engagement, qui aura duré un an. Merci à ceux qui continueront ouvertement la lutte. Malgré leurs faiblesses passagères (qui n'en aurait pas ?), je garde ma confiance envers les Verhaeghe, Azalbert, Tillet, Laïmi, Fouché, Boutry, Wonner, Kennedy Jr, Vigano, Shaw tous ceux dont j'ai tiré le portait au Chapitre 21, les autres, les nouveaux arrivants... Pour qu'il n'y ait plus d'apartheid en nos pays.

27. (D) De septembre à novembre 2022, journal du #Brigittegate

L'annexe qui précède peut-être considérée comme ma conclusion sanitaire, politique et médiatique. Finalement, le premier fautif est la sphère médiatique, à cause de son asservissement complet au pouvoir politique multinational (la "caste"...), au-delà de nombreux faux-semblants en tous genres. On le voit avec la présente affaire : des preuves et de nombreux indices montrent que Brigitte Macron n'est pas ce qu'elle prétend être et les médias les ignorent.

Le premier devoir d'un journaliste est pourtant inscrit dans la Charte de Munich : "*Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité*". Comment toute une profession a-t-elle pu à ce point ignorer le premier de ses devoirs ? C'est encore pire que la profession des soignants qui a ignoré son Primum non nocere ("*en premier, ne pas nuire*"), mais où, tout de même, de nombreux soignants se sont insurgés contre cette perte d'éthique professionnelle. Chez les journalistes, c'est la table rase, rien, ils sont devenus sourds, aveugles et muets, ils ont tout oublié. Et même les rares qui se réclament de cette Charte, comme Xavier Azlabert de "France-Soir" (article), se détournent en prétendant qu'ils ne comprennent rien à l'affaire Brigitte et en estimant que c'est accessoire. Qui donc réveillera cette profession qui, en ce début septembre 2022, et sur d'autres sujets très importants non abordés ici, apparaît pire que moribonde, carrément décédée ? Les journalistes sont devenus des propagandistes. Ah si, j'en connais deux véritables : Xavier Poussard et Natacha Rey (Chapitre 5) et en cherchant dans d'autres domaines, on en trouverait quelques autres, en dehors des grands médias. Soyons optimistes : à part vivre en Chine, on ne peut guère tomber plus bas, cela ne peut que s'améliorer...

Cette nouvelle annexe montrera, au fil des jours, l'évolution médiatique de ce qui aboutira un jour, proche ou lointain, à la révélation pleine et entière du secret d'Etat visant à dissimuler que Brigitte Macron est née homme.

- Le 1er septembre. Article du magazine "Public", intitulé "*Emmanuel et Brigitte Macron, rien ne va plus !*". "*Au cœur d'une rentrée chaotique pour son mari, la première dame voit ressurgir sa plus grande angoisse : son couple est à nouveau visé par des attaques personnelles...*". + tweet "*TPMP - Myriam Hebuterne, directrice déléguée de "Public" s'explique*".
- Le 2 septembre. Eric Verhaeghe publie un article "*Le dossier secret de Trump ne concernerait pas Macron, mais Brigitte, selon la télévision russe*". Même s'il considère encore que "*les allégations concernant la personnalité de Brigitte sont de simples hypothèses non vérifiées à ce stade*", il termine ainsi : "*Il devient urgent que Jean-Michel Trogneux apparaisse au grand jour*".
- Le 3 septembre. Nouvel article d'Eric Verhaeghe : "*Brigitte Macron n'aurait déposé aucune plainte pour diffamation dans l'affaire Jean-Michel*".
- Le 6 septembre. Après avoir été amené, menottes aux poignets, pour une longue garde-à-vue (article), suite à ces deux publications, Eric Verhaeghe, dans une une nouvelle intervention, déclare que c'était "*insignifiant*", "*Passons à autre chose*". Amen.
- Le 9 septembre. Déclaration de Natacha Rey : "*Jean-Michel Trogneux n'a eu besoin ni d'envoyer une copie de ses papiers d'identité, ni de se montrer au Tribunal. Ce sont les avocats qui règlent cette affaire de droit civil et non pénal, et chose extrêmement surprenante, le procès a lieu seulement par e-mail, notre avocat n'a même pas besoin d'être présente au Tribunal. Pas de vision-conférence, de simples échanges d'e-mails, y compris ses conclusions de défense.*". L'Elysée évite ainsi la comparution d'un des plaignants. Justice servile, jusqu'à quel point ?

- Le 12 septembre. Une vidéo de 57 mn est publiée reprenant des propos tenus lors de la première "Journée de la Liberté" à Auch, le 10 septembre. Natacha Rey y intervient à la 33ème minute :
  >>>**vidéo**>>> de 6 mn 30 (25 Mo) // copier-coller pdf : https://pressibus.org/gen/trogneux/compar/rey2022-09-10.mp4 //
  Elle déclare qu'elle a essayé d'aider Eric Verhaeghe lors de sa garde à vue, ce qui lui a valu, à elle aussi, une garde-à-vue de 7 heures, sur demande des deux conseillers de Brigitte Macron. Elle a ensuite reçu une plainte pour diffamation, celle annoncée depuis décembre, qui arrive enfin [pas sûr, voir plus loin]... Elle raconte cela avec un certain amusement, sous les applaudissements d'un public bon enfant. Ses avocats sont Maîtres Maud Marian et Carlo Brusa. Elle semble forte pour affronter les épreuves à venir. Elle confirme la préparation d'un livre, à compte d'auteur. Comme nous le faisons dans ce dossier, elle estime que la révélation des mensonges sur Brigitte aidera à mieux comprendre les mensonges Covid, autant énormes.

- Le 13 septembre - 1. Le site "Riposte Laïque" fait, de temps en temps, le point sur l'affaire, sous diverses plumes. Comme quoi, l'extrême droite sait mieux que l'extrême gauche et le centre modéré se dresser contre l'extrême centre. L'article, du 12 septembre, est intitulé "*Le tonton et la tata de Brichel, autres victimes des « infâmes » rumeurs*". C'est l'occasion de rappeler que, pour nous, les soupçons à l'égard de tonton Jean-Louis Auzière sont confirmés, mais que ceux à l'encontre de tata Catherine Audoy (selon lesquels elle serait la mère des trois enfants Auzière) sont rejetés. De plus, ni l'un, ni l'autre ne sont biologiquement tonton et tata de Jean-Bri-Bri : Jean-Louis est son grand copain, dont la deuxième épouse est Catherine. Ils sont tout de même grand-tonton et grande-tata des trois enfants Auzière, à cause de leur mère biologique, Brigitte née Auzière. Du coup, ils sont, tout de même, tonton et tata par alliance (hors état civil) du père biologique Jean-Bri-Bri. Leur plainte, la deuxième déposée contre Natacha Rey et Amandine Roy, est décrite en Annexe D 18. Autres articles de "Riposte Laïque" en ce mois de Septembre :
  - le 7 : article "*Bientôt la fin de l'arrogance du couple Macron* ",
  - le 9 : article "*Brichel : tout cela va mal finir*",
  - le 13 : article "*La fin de vie de Brichel se prépare en douce*",

- Le 13 septembre - 2. Un site d'un autre genre, people, parle régulièrement de l'affaire. En septembre, "Le Gossip" a publié :
  - le 1er : article "*Brigitte Macron, rien ne va plus, leur vie intime révélée*",
  - le 2 : article "*Brigitte et Emmanuel Macron, leur vie sexuelle sous les projecteurs, coup tordu de Donald Trump*",
  - le 2 : article "*Brigitte Macron tourmentée au Touquet, déballage intime, elle craint de nouvelles attaques*",
  - le 3 : article "*Emmanuel et Brigitte Macron en ébullition - détails sur leur vie amoureuse bientôt tévélés*",
  - le 3 : article "*Brigitte et Emmanuel Macron, "chantage", face à des informations préjudiciables*",
  - le 4 : article "*Brigitte Macron cap sur New York - explication franche avec Donald Trump trop bavard*",
  - le 4 : article "*Emmanuel Macron taraudé à Alger - Promesse faite à Brigitte "isolée" au Touquet*",
  - le 6 : article : "*Brigitte et Emmanuel Macron en panique, leur vie privée sexuelle dévoilée, la ministre brise le silence*",
  - le 13 : article "*Brigitte Macron, crainte d'un déballage intime, Donald Trump persona-non-grata à Londres*".

- Le 15 septembre. Comme en écho à ce qui est écrit en introduction de la présente Annexe, Eric Verhaeghe écrit un article titré "*Le cartel de la presse subventionnée renforce sa soumission à Macron*". Extraits : "*Dans quelle démocratie imagine-t-on des journalistes rencontrer le chef de l'Etat ou du gouvernement pendant deux heures, dans un cadre professionnel, et jurer ne pas répéter ce qu'ils ont entendu ?* ", "*C'est ainsi que Macron tient la presse : par la menace de les bannir loin du Palais s'ils ne se transforment pas en petits propagandistes*". Il aurait pu conclure "*Pas de risque qu'ils parlent de Jean-Michel Trogneux !*", mais une garde-à-vue lui a suffi... Il y a la carotte et le bâton.

- Le 17 septembre. Le Gossip : article "*Brigitte et Emmanuel Macron, retrouvailles sous tensions avec Donald Trump après un gros déballage*".

- Le 20 septembre. Natacha Rey, dans un entretien audio non archivé, déclare qu'elle n'a pas reçu de plainte pénale pour diffamation - celle déjà annoncée en décembre - mais seulement, il y a quelques jours, une annonce téléphonique que cette plainte devrait arriver. Sans commentaire...

- Le 23 septembre. Après son discours aux Nations Unies devant une salle presque vide (photo, article), Macron a bluffé, une fois de plus, à la télé CNN, à propos de son dossier dans le coffre-fort de Trump : "*I would be delighted to have more information*" ("*Je serais ravi d'avoir plus d'informations*") (photo, article). Puisqu'il n'y aurait pas de freins à la divulgation, qu'attend-on ? + article"Le Gossip" le lendemain.

- Le 26 septembre. "*Une influence monumentale sur son époux*" (article de "Gala"), au point de s'interroger : "*Aurait-elle pris du galon dans l'organigramme de l'Elysée ?*"et de se demander si cela colle à la charte de transparence de la "*Première Dame*" (article de "Putsch").

- Le 2 octobre. Avec un nouvel article intitulé "*Brigitte Macron de sortie avec le Président - Une particularité physique intrigue*", le site "Le Gossip" joue les naïfs, du genre Chaperon rouge : "*Oh Mère-grand, que vous avez de grands pieds !*". Ces "grandes pompes" sont bien sûr associées, sur twitter, à l'origine masculine de Jean-Bri-Bri (exemples : 1 2 3). Prochain épisode : le genou vers l'extérieur ou la longueur des doigts ou la barbe rasée (Annexe B 12) ? Les particularités physiques masculines de la "Première Dame" qui pique et triche sont si nombreuses...

- Le 6 octobre. "*J'ai entendu Brigitte Macron lui dire 'Ne soyez pas enfantin'. A un moment, il sautillait comme un enfant*" raconte Philippe de Villiers, à propos de Macron, dans un article de "Public". Il ajoute " *"Oui, il n'est pas fini !*", sans aller jusqu'à estimer que son adolescence a été très perturbée... Et plusieurs articles se penchent sur l'obséquieux journaliste Jacques Legros, qui raconte dans un livre qu'il s'est plié en quatre, en janvier dernier, pour aider Brigitte à parler de la fameuse "*rumeur transphobe*" : 1 2 3. C'était loupé, ce n'est pas enterré... On sent à lire ces articles que tout le monde médiatique sait... Quelle hypocrisie dégoulinante...

- Le 9 octobre. "*Elle est très en retrait depuis la réélection de son époux en mai dernier. Brigitte Macron, omniprésente lors du premier quinquennat, sort peu désormais de l'Élysée.*" (article de "La Dépêche"). Craindrait-elle qu'on lui demande : "Où est Jean-Michel ?" ?

- Le 14 octobre. Le journal "Pays d'Auge Infos" titre "*Rumeurs autour de Brigitte Macron : l'affaire ne devrait plus être jugée à Lisieux*" (article). "*Les avocats de la défense ont émis des doutes quant à l'impartialité de la juridiction, un des deux plaignants ayant occupé des fonctions en lien avec la Justice et le tribunal de Lisieux par le passé. L'affaire a donc fait l'objet d'un nouveau renvoi. Elle est reportée au 10 janvier prochain en vue d'un probable dépaysement de la procédure vers un autre tribunal*". La première plainte "*pour atteinte à la vie privée, atteinte au droit de personnalité et violation de droit à l'image*" est rappelée. La plainte fantôme pour diffamation, brandie depuis décembre dernier, ne semble toujours pas avoir pris corps...

- Le 21 octobre. Le journal Gala continue à rabâcher la "légende" Brigitte en un article sur le 15ème anniversaire de mariage du couple élyséen.

- Le 25 octobre - 1. Avec son ex-lycéen de mari, Brigitte Macron a rencontré le pape François (article), qui s'en est accomodé, comme il s'était accomodé de la paranoîa Covid, allant jusqu'a frapper une pièce de monnaie à la gloire de la vaxxination [article avec commentaire]. Ci-contre une photo (AFP) de Jean-Michel avec le pape (lien).

- Le 25 octobre - 2. Brigitte Macron perd son collaborateur le plus proche (article).

- Le 28 octobre. Tiphaine Auzière lance une chaïne Youtube de vulgarisation du droit en montrant une photo avec en arrière-plan le "petit gros" (Annexe A 7) censé être Jean-Michel, 77 ans, qui aurait repris du travail... (photo, article "Femme Actuelle").

- Le 10 novembre. L'Elysée continue à emmerder les antivax jusqu'au bout. C'est ce qui ressort des méthodes décrites dans cet article du "Courrier des Stratèges" : "*Une vague de répression impitoyable*", "*Un cabinet noir à l'Elysée ?*". Et les parlementaires laissent faire...

- Le 16 novembre. La page 1 du Canard Enchaîné présente un encart (à droite) indiquant que, malgré les appels gouvernementaux répétés, une nette majorité des Français ne veut plus des vaxxins. Seuls 30% environ des plus de 60 ans ont eu quatre injections et presque 0% des moins de 40 ans (graphique), le rejet est massif. Il n'y a presque plus de porteurs de masque dans la rue et dans les magasins. Un graphique montre que ce sont les plus vaccinés qui attrapent le plus le Covid. La situation au 2 novembre 2022 est pire qu'un an plus tôt, en nombre de personnes hospitalisées Covid (graphique), quand la situation était jugée catastrophique au point de mettre le pays sous apartheid (mot que les provax négationnistes réfutent). Avec aussi les chiffres de la pharmacovigilance (Annexe C 16), ces graphiques (de source quasi-officielle Covidtracker.fr et ourworldindata.org) le prouvent : les antivax avaient raison. Mais Macron & Cie s'entêtent dans leur faute : l'ivermectine est toujours interdite, les soignants et pompiers suspendus ne sont pas réintégrés (ils le sont en Italie et aux USA, sommes-nous les derniers ?), les hôpitaux cachent les statistiques (1 2 3), les médias s'enfoncent dans le déni...

- Le 25 novembre. Toujours aussi dépensière, Brigitte Macron à remplacé son directeur de cabinet démissionnaire (article), tandis que le magazine Gala parle à nouveau d'une "*odieuse rumeur*" (article), comme si être transgenre était une abomination.

Clôture de ce dossier 2022. Le présent dossier, ouvert le 24 janvier 2022, avec 22 chapitres, se clôt le 29 novembre 2022 avec 37 chapitres et 4 volumineuses annexes. J'ai bénéficié d'une liberté complète pour sa rédaction et d'aides précieuses de correspondants, que je remercie chaleureusement. Tous venaient avec un esprit constructif. J'ai personnellement peu enquêté, ce sont eux qui ont fait avancer le dossier. J'ai ordonné les infos et les ai mises en cohérence. C'est une enquête généalogique comme une autre, sauf que plutôt que d'aller chercher les sources écrites des bibliothèques et de la Toile, on me les a communiquées.

Notre compréhension des faits a donc évolué. Surtout sur trois points. Au début, nous estimions que Brigitte Trogneux née en 1953 n'avait pas existé, puis nous avons compris que Jean-Michel avait bien eu une petite soeur, tous deux étant sur la photo de fin 1954. Elle serait décédée vers 1961, sans que ce soit déclaré, ce qui a permis d'usurper son identité. Deuxième point, Catherine Audoy, épouse de Jean-Louis Auzière, l'ami complice de Jean-Michel, n'est pas la mère des trois enfants Auzière. Le père serait bien Jean-Michel, comme nous le pensions, mais la mère serait Brigitte Auzière, une nièce de Jean-Louis. Troisième point : la photo de la famille Trogneux au milieu des années 50 et la photo du mariage de 1974 ne sont pas truquées a posteriori, mais seulement retouchées, d'époque.

L'évolution de notre enquête a aussi été marquée pas des confirmations. Nous devinions que Brigitte était née homme, nous en avons eu une preuve par l'équivalence de son spectre vocal avec celui d'une transsexuelle (ici). Nous devinions que Brigitte Macron ne s'était pas mariée en 1974, nous en avons eu la confirmation par la différenciation des deux écritures manuscrites (là). Nous avons deviné l'existence de Brigitte Auzière, avant d'en avoir une preuve, en tant que témoin au mariage de 1980 (là).

En janvier, nous pensions qu'avec une telle affaire, Emmanuel Macron ne pourrait pas se représenter. Avec un appui insensé des médias aveugles, sourds et muets, les pires d'entre eux appuyant même les mensonges, il a réussi à se faire réélire avec des pouvoirs amoindris. Ne se défendant que pour reculer l'échéance, Brigitte Macron est restée intouchable, en dépit de son usurpation d'identité et de son détournement de mineur. Transparence et vérité sont occultées au point de ne plus exister pour la majorité de la population. Le totalitarisme d'apparence démocratique dans lequel nous vivons ne tient que par les médias chloroformés. La vérité devrait finir par percer, d'un seul coup ou progressivement, comme pour la crise Covid.

Je ne saurais oublier cette crise Covid 2021-2022, l'apartheid, les énormes mensonges. C'est aussi elle qui m'a amené sur ce dossier. Malgré leurs échecs patents, ils sont encore là, ceux qui ont provoqué de nombreuses morts inutiles en refusant les traitements précoces (voyez l'implication de Macron quand il les a refusés pour obéir au "système", Annexe C 20) et en obligeant tout le monde à la vaxxination. Quand reconnaîtra-t-on les victimes ? Victimes non pas du Covid, mais de fautes humaines qu'il faudrait ne pas reproduire.

Depuis fin août, ce dossier n'a guère avancé, comme si nous étions arrivés au bout de notre recherche. A notre niveau peut-être, mais il y a tant à révéler. Peut-être du côté des USA avec les documents saisis du coffre-fort de Trump ? Un nouveau numéro de "Faits & Documents" devrait être consacré à l'affaire. J'ai voulu l'attendre mais Xavier Poussard semble avoir du mal à avancer. Natacha Rey, elle, semble être restée au niveau de décembre 2021. Le moment est donc venu de clore ce dossier, au moins pour 2022. Je n'écarte pas quelques ajouts en post-scriptum, ni une véritable réouverture, mais l'essentiel me semble déjà révélé.

Alain Beyrand, le 29 novembre 2022

"*Vendre un couple plutôt qu'un programme*" : c'est effectivement ce qui s'est passé en 2017 (Annexe A 23)

D'après un tweet de James de Battrelos du 1er juillet 2022

- Version 1.0 du 24 janvier 2022 : Chapitres 1 à 22.
- version 2.0 du 25 janvier : ajout des Annexes 1 et 2.
- Version 3.0 du 27 janvier : réduction par 10 de la taille des fichiers pdf (français et anglais), ajout de l'Annexe 5.
- Version 4.0 du 28 janvier : ajout de l'Annexe 6, ajout de l'Annexe - 7.
- Version 5.0 du 29 janvier : ajout du Chapitre 23.
- Version 6.0 du 30 janvier : réorganisation des annexes, avant chronologiques (1, 2, 3...), maintenant thématiques (A, B, C, D).
- Version 7.0 du 31 janvier : réorganisation du Chapitre 23, avec nouveau titre.
- Version 8.0 du 6 février : ajout de l'Annexe D 4.
- Version 9.0 du 12 février : ajout du Annexe A 37 (ancien Chapitre 24).
- Version 10.0 du 16 février : ajout du Chapitre 24 (ancien 25).
- Version 11.0 du 18 février : ajout de l'Annexe A 41 (ancien chapitre 26).
- Version 12.0 du 23 février : ajout de l'Annexe A 10.
- Version 13.0 du 5 mars : ajout des annexes A 12, C 5, D 11.
- Version 14.0 du 6 mars : ajout de l'Annexe A 13.
- Version 15.0 du 13 mars : ajout de l'Annexe A 14.
- Version 16.0 du 24 mars : ajout de l'Annexe D 17.
- Version 17.0 du 30 mars : ajout des Annexes A 22 et A 23.
- Version 18.0 du 4 avril : ajout du Tableau des hypothèses, ajout de l'Annexe B 12.
- Version 19.0 du 8 avril : ajout du Chapitre 25 (ancien 27).
- Version 21.0 du 12 avril : ajout du Chapitre 27 (ancien 29).
- Version 20.0 du 11 avril : ajout du Chapitre 26 (ancien 28).
- Version 22.0 du 28 avril : réécriture de l'Annexe A 20, ajout de l'Annexe A 33.
- Version 23.0 du 1er mai: ajout de la deuxième partie du Chapitre 27 (ancien 29).
- Version 24.0 du 27 mai : ajout du Préambule (avec deux fichiers pdf) et du Chapitre 31 (alors 30), ajout des Annexes A 34, A 35, A 36, A 37 (devenue Chapitre 28), A 38, A 39, A 40, A 49 (ancien A 41), B 14, C 19, D 26, mises à jour du Tableau des Hypothèses, réorganisation partielle du dossier, avec corrections, pour prendre en compte les nouvelles probabilités d'hypothèses.
- Version 25.0 du 30 juillet : ajout de deux index après le Tableau des hypothèses remis à jour, ajout des Annexes B 15, C 20, A 42, C 21, A 43.
- Version 26.0 du 30 août : réécriture de l'Annexe A 49 (ancien A 41), ajout en fin de Chapitre 5, ajout des annexes A 44, A 45, A 46, A 47 et A 48, ajout du Chapitre 29 (ancien 30), réécriture partielle du Chapitre 31, mise à jour du Tableau des Hypothèses.
- Version gb 27.0 du 19 septembre :
  - complément à la Preuve n°2, ajouts en fin de Chapitre 19, en fin d'Annexe A 35, réécriture partielle de l'annexe A 41, ajout de l'Annexe D 27, ajout de commentaire en Annexe B 13, ajout de photo et commentaire en début de Chapitre 29
  - réorganisation : les chapitres 25, 27, 28, 29, 30 deviennent respectivement 24, 25, 26, 27, 29, l'Annexe A 37 devient le chapitre 28, le chapitre 24 devient Annexe A 37, l'Annexe A 41 devient Annexe A 49, le chapitre 26 devient Annexe A 41, et quelques ajustements mineurs
  - ajout d'un nouveau Chapitre 30 et du, en partie, nouveau Chapitre 32
- Version 28.0 du 29 novembre : ajout en fin d'Annexes D 1, A 49, D 2 et A 48, mise à jour des statistiques en Annexes C 16 et D 19, ajout d'une photo en Annexe A 48, ajout des Annexes A 50, B 16 et A 51
- Le 16 février 2023 : début des Post-Scriptum.

Ce dossier est sous licence Creative Commons by-sa.

Post-Scriptum

Sommaire des Post-Scriptum

1. 16/2/2023. Procès n°1 contre Natacha Rey : le verdict
2. 22/2/2023. Qui est la Brigitte du baccalauréat 1972 ?
3. 25/2/2023. Qui est la Brigitte du brevet 1969 ?
4. 9/3/2023. Procès n°2 contre Natacha Rey : l'annulation
5. 11/3/2023. Procès n°1 contre Natacha Rey : en appel
6. 16/3/2023. Procès n°3 contre Natacha Rey : les motifs
7. 2/4/2023. Démission du dir' cab de Brigitte Macron
8. 7/4/2023. Le Brigittegate s'étend hors de France
9. 16/5/2023. Georges Costes, oncle Auzière, chef des RG
10. 1/6/2023. Catherine A. n'est pas mère des enfants Auzière
11. 1/7/2023. Procès n°1 contre Natacha Rey : verdict appel
12. 18/7/2023. Détails du jugement en appel n°1
13. 28/7/2023. L'affaire Jean-Michel Trogneux sur Wikipédia
14. 16/8/2023. Décès d'André Auzière : en maillot de bain
15. 20/8/2023. André Auzière dans la banque Crédit du Nord
16. 29/8/2023. Correctif au Post-Scriptum précédent
17. 14/9/2023. Les médias français aveugles, sourds et muets
18. 3/10/2023. Harcèlements des obsédés de la vaxxination
19. 25/11/2023. La lâcheté des journalistes français de TV
20. 27/11/2023. Brigitte et le Dr Bui, qui féminise les visages
21. 30/11/2023. Brigitte a porté l'uniforme de Jean-Michel
22. 1/12/2023. Macronie : QR-Code, censure, face cachée
23. 13/12/2023. Une nouvelle photo de Jean-Michel enfant
24. 15/12/2023. Ni B. Macron ni B. Trogneux : la mariée 1974
25. 16/12/2023. Jean-Michel Trogneux vedette en Israël
26. 19/12/2023. Mise à jour du dossier des trois Brigitte
27. 21/12/2023. Désinformateurs et non informateurs
28. 23/12/2023. Fin d'année brigittologique : un peu d'humour
29. 12/1/2024. La doxa sur Brigitte Macron se maintient à flot
30. 14/1/2024. G. Attal, Macron boy et Young Global Leader
31. 30/1/2024. Donald Trump : son dossier "french president"
32. 15/2/2024. F&D, c'est sûr : Brigitte est née Jean-Michel
33. 19/2/2024. Jean-Louis Auzière est-il André Auzière ?
34. 20/2/2024. Procès n° 3 contre N. Rey: les motifs détaillés
35. 21/2/2024. La Macronie est-elle une démocratie ?
36. 27/2/2024. Prise de conscience dans les réseaux sociaux
37. 1/3/2024. Réactions : Tiphaine Auzière et chiens de garde
38. 3/3/2024. Daily Mail : Brigitte et son Manu de 15 ans
39. 4/3/2024. Les liens occultes de la Macronie
40. 5/3/2024. Tiphaine et sa mère biologique à Douai
41. 8/3/2024. Emmanuel Macron et les fadas
42. 12/3/2024. Candace Owens et le scandale insensé
43. 14/3/2024. Candace et les non-photos de Brigitte
44. 16/3/2024. Livre d'Emmanuelle Anizon sur les fadas
45. 23/3/2024. Michelle Obama et ses photos d'enfance
46. 25/3/2024. Jean-Louis et la naissance d'André Auzière
47. 27/3/2024. L'avocate Maud Marian et les trois procès
48. 11/4/2024. Le mystérieux André Louis Auzière
49. 20/4/2024. Preuve par analyse graphologique
50. 23/4/2024. La Brigitte n°1 et la Brigitte n°2
51. 4/6/2024. Les contre-feux de la Macronie
52. 7/6/2024. Les pieds de nez du funambule
53. 11/6/2024. Le taré qui bordélise le pays
54. 19/6/2024. L'urgence de destituer le psychopathe
55. 20/6/2024. Les preuves indirectes s'accumulent
56. 22/6/2024. Candace Owens, "shadow banning", huées
57. 26/6/2024. Les médias français davantage prudents ?
58. 2/7/2024. Marc Endeweld décrit le néofaciste Macron
59. 9/7/2024. Macron désavoué s'accroche au pouvoir
60. 12/7/2024. Alliance Candace Owens - Xavier Poussard
61. 24/7/2024. Brigitte et les souvenirs de Jean-Michel
62. 27/7/2024. Censure brigittologique
63. 3/8/2024. Brigitte et l'ouverture des Jeux Olympiques
64. 9/8/2024. Le scénario de Guerlasse et les trois Brigitte
65. 22/8/2024. Le grand diviseur et la fameuse photo
66. 29/8/2024. Injures de la "journaliste" Alba Ventura
67. 6/9/2024. Le couple Macron chez les Rothschild
68. 12/9/2024. Procès n°3 contre Natacha Rey : le verdict
69. 14/9/2024. Persécutions des découvreurs de vérités
70. 16/9/2024. Macron, ses papouilles qui nous font honte
71. 17/9/2024. Le processus de destitution est entamé
72. 19/9/2024. Alexandra, Brigitte et l'impact transgenre
73. 20/9/2024. Le couple Macron et Bernard Arnault
74. 22/9/2024. La galaxie Trogneux au XXème siècle
75. 2/10/2024. Brigitte a-t-elle été scolarisée avant 8 ans ?
76. 8/10/2024. Une troisième photo de la mariée de 1974
77. 13/10/2024. Brigittegate 3ème anniversaire, l'historique
78. 15/10/2024. Esbroufe dispendieuse à l'Elysée
79. 29/10/2024. La mère des enfants Auzière encore vivante ?
80. 15/11/2024. Que sait Donald Trump sur Brigitte Macron ?
81. 23/11/2024. Le glas commence-t-il à sonner ?
82. 3/12/2024. Xavier Poussard est viré de "Faits & Documents"
83. 13/12/2024. Plainte No 4 de Brigitte Macron contre 4 boucs émissaires
84. 16/12/2024. Dépôt d'une plainte contre Brigitte Macron (X)
85. 19/12/2024. Engrenage des mensonges, chez les Trogneux, dans les médias
86. 22/12/2024. Altération physique et mentale de Brigitte Macron
87. 27/12/2024. Confusion : la mère des enfants Auzière est-elle en vie ?
88. 29/12/2024. Bilan 2024, nos meilleurs voeux pour 2025 !
89. 6/1/2025. Natacha Rey, le vrai et le faux, révélations pour 2025 ?
90. 8/1/2025. L'hypothèse "Coupe-zizi" de N. Rey et de Emma devient crédible
91. 11/1/2025. Le scénario "Brigitte Macron = Coupe-zizi" apparaît probable
92. 12/1/2025. L'énorme gaffe du couple Macron

Liens brigittologiques

(plus ou moins régulièrement mis à jour)

- Pages Web : Le journal de Lionel Labosse et ses autres pages, Faits & Documents, La page du colonel de Guerlasse, Profession Gendarme, Le blog de Dominique Droin, Résistance & Réinformation, Palmarès de la chanson brigittologique, Brigittologie : visuels en vrac + 2, D.A.
- Fils Telegram : Perruques jaunes Enquete JMT, Où est Jean-Michel ?, La vérité diffusée
- Chaines YouTube : Jean-Dominique Michel, Verdi, Tribune Libre, Géopolitique Profonde (Mike Borowski) et ses directs,, Tocsin (Clémence Houdiakova), Le Média en 4-4-2, Lionel Labosse
- Chaines Crowdbunker : Perruques Jaunes
- Fils Twitter : Jol Vil, Faits & Documents Christian Cotten

1. Le 16 février 2023. Suite à la plainte présentée en Annexe D 18, le Tribunal de Lisieux a déclaré coupables, ce 14 février, Natacha Rey et Amandine Roy de diffamation à l'encontre du couple Jean-Louis Auzière et Catherine Audoy (article, photo ci-dessous). Il apparaît que Catherine Auzière aurait prouvé qu'elle ne pouvait pas être la mère des trois enfants Auzière, comme nous le pensons dans le présent dossier (Chapitre 27), depuis avril 2022. Bien sûr, des médias pratiquent l'amalgame pour prétendre ou suggérer que tout ce qui se dit sur la transsexualité de Brigitte Macron est faux et pour la considérer comme une victime (exemple).

Deux femmes ont été jugées à Lisieux (Calvados) mardi 10 janvier 2023 pour avoir propagé sur des rumeurs sur Brigitte Macron. Victime collatérale de cette affaire, un couple installé en Normandie a porté plainte. ©IG / actu Chartres

2. Le 22 février 2023. Nous apprenons qu Brigitte Trogneux aurait eu son baccalauréat en 1972, à Amiens, en série A, mention Assez Bien (article du Courrier Picard du 30 juin 1972). Il convient alors de corriger légèrement le scénario ici présenté en estimant que ce serait en 1971, plutôt qu'en 1972 (ce qui reste possible), que Jean-Michel Trogneux et sa future fiancée Brigitte Auzière seraient arrivés à Amiens (Brigitte pouvant donc y être un an avant sa soeur Laure). Dès 1971, Brigitte née Auzière aurait pris l'identité de Brigitte née Trogneux. Ensuite, 1972 serait l'année du Bac, 1973 celle des fiançailles, 1974 celle du mariage. Pour autant, on ne peut pas écarter l'hypothèse où Brigitte née Trogneux serait vivante en 1972, ni celle où elle aurait été remplacée plusieurs années auparavant, avec dans tous les cas sa substitution par son frère Jean-Michel en 1985.

3. Le 25 février 2023. Nous apprenons que Brigitte Trogneux aurait eu son brevet des collèges (BEPC) en 1969, d'après un bulletin du collège Sacré-Coeur-Sainte-Clotilde d'Amiens. Comme écrit ci-dessus il y a trois jours, il reste deux alternatives : 1) "*Brigitte née Trogneux serait vivante en 1972*" (et auparavant au collège), 2) "*elle aurait été remplacée plusieurs années auparavant*". Sans écarter la première hypothèse, nous optons pour la deuxième, car nous nous rendons compte que, en définitive, elle renforce le scénario que nous avons présenté. Voici donc un correctif :

Correctif n°1 à notre dossier 2022, sur la période 1960-1974 (et aussi avant...)
A plusieurs reprises dans ce dossier, notamment en Annexe A 31, nous avons insisté sur l'importance de Louis Auzière, grand frère de Jean-Louis et père de Brigitte, "agent spécial" de la France. En Annexe A 28, nous avons posé la question : "*Jean Trogneux* [père de Jean-Michel et Brigitte] *a-t-il connu Louis Auzière* ?". Bien que nous n'ayons pas trouvé d'indice factuel nous permettant de l'affirmer, nous pensons que oui, ils se sont vraiment bien connus. Jean est né en 1909, Louis est né en 1917. Ils n'ont sûrement pas fait leur service militaire ensemble, mais ils ont pu se connaître lors des remous de la seconde guerre mondiale. Ils ont pu aussi avoir un ami commun ou avoir une autre occasion de se rencontrer.
Arrive l'année 1960. Brigitte née Trogneux décède dans des circonstances qui nous sont inconnues et ses parents ne l'acceptent pas, allant jusqu'à ne pas déclarer son décès. C'est là que Jean Trogneux fait appel à son ami l'agent secret Louis Auzière afin qu'il trouve une solution. Nous ignorons les termes de cet accord, mais nous en connaissons les conséquences : Brigitte, la fille de Louis, devient à Amiens Brigitte Trogneux, défunte fille de Jean (peut-être à l'occasion d'un changement d'école, éventuellement après une ou plusieurs années d'absence) et Jean-Michel, fils de Jean, se retrouve à Alger (au moins en 1963, cf. Annexe A 22) en une époque très troublée, probablement pour s'occuper à des tâches de renseignement que lui assigne Louis Auzière.
La suite, on la connaît, Jean-Michel rentre à Amiens au plus tard en 1973. C'est alors que naît l'idylle entre Jean-Michel et Brigitte, au point qu'ils veulent se marier. Mais, là, catastrophe, c'est impossible puisque Brigitte Auzière est devenue Brigitte Trogneux, la soeur de Jean-Michel. Comment résoudre cela ? Les manigances des anciens ne doivent pas empêcher l'amour des tourtereaux... Jean et Louis cogitent... Avec l'aide de Jean-Louis, le petit-frère de Louis, avec celle de Léonce Deprez, grand ami de Jean (Annexe A 50), et avec celle de Pierre Herreman, l'aumônier de La Providence (Annexe A 48), ils trouvent la solution du mariage truqué de 1974.

Il n'y a pas encore de correctif n°2, seulement des confirmations et précisions, notamment au P.-S. 75.

Ainsi, nous en arrivons à expliquer la venue de Jean-Michel à Alger et la raison du mariage falsifié de 1974, avec un fort appui des deux familles Trogneux et Auzière.

Jusqu'à présent, nous pensions que ce mariage de 1974 avait été créé pour permettre à Brigitte Auzière de remplacer Brigitte Trogneux, nous nous rendons compte que ce remplacement est antérieur et que le mariage a été réalisé pour permettre à Jean-Michel, sous l'identité administrative fictive d'André Auzière et sous l'identité physique ponctuelle de Jean-Louis Auzière, d'épouser sa soeur Brigitte Trogneux, défunte mais administrativement vivante, en fait remplacée par Brigitte Auzière. A ce stade, ce n'est pas encore la connivence entre Jean-Michel et Jean Louis qui est à l'oeuvre (elle le sera en 1985), c'est celle de Jean et Louis. Une participation de Marius Auzière, père de Louis et Jean-Louis, "officier du chiffre", est envisageable.
Certes il nous manque des faits pour étayer ce scénario (surtout aux alentours de 1961), mais il permet d'emboîter et de réunir les éléments du vaste puzzle qui s'est construit en plus d'un demi-siècle.
Désormais, il devient primordial de trouver une photo de classe de Brigitte Trogneux au collège ou au lycée (connaissez-vous quelqu'un ayant été dans la classe du brevet ou du bac de Brigitte ? Rappel des listes : 1 2). Si elle est de bonne qualité, elle pourrait permettre de trancher entre les deux hypothèses : cette collégienne ou lycéenne ressemblera-t-elle à Brigitte née Trogneux de 1954/1955 (sur la photo de famille) ou à la mariée de 1974, que nous croyons être Brigitte née Auzière ?

La comparaison Betaface ci-jointe entre la mariée de 1974 et Laurence Auzière en 1991/1992 classe de 3ème (Annexe A 10) montre une forte ressemblance, à 83%, et semble appuyer le fait que Laurence serait fille de Brigitte née Auzière.

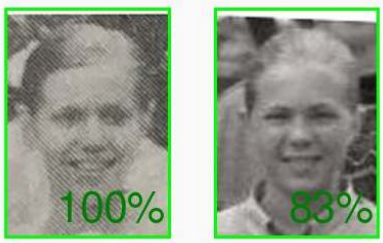

---

4. Le 9 mars 2023. Comme prévu (Annexe D7), la plainte-esbroufe déposée par Jean-Michel Trogneux / Brigitte Macron et ses trois enfants a tourné court. L'information est reprise à l'unisson par de nombreux médias (exemple Closer, titre ci-dessous) : "*Le tribunal de Paris a déclaré nulle l'assignation pour atteinte au respect de la vie privée et au droit à l'image, estimant que les faits qu'ils dénonçaient auraient dû être qualifiés de diffamation publique*". Les articles concluent tous ainsi : "*Brigitte Macron a intenté une action distincte, au pénal, avec une plainte avec constitution de partie civile pour diffamation publique. Cette dernière, dont la procédure est toujours en cours, a été déposée le 31 janvier 2022*". On ne sait rien d'autre sur cette procédure fantôme. Habituellement, les plaintes en diffamation sont rapidement jugées, là ça s'éternise, il n'y aurait même pas de mise en examen... Pourquoi est-ce si difficile à traiter ?

Brigitte Macron cible d'une rumeur abjecte : la Première dame essuie un revers cuisant

---

5. Le 11 mars 2023. On en apprend davantage avec un article du blog de Dominique Droin. A propos de la plainte en diffamation : "*Natacha et Amandine ont été mises en examen à ce sujet le 24 décembre 2022, mais n'ont toujours pas été convoquées par le juge. Si l'affaire devait s'enliser et en rester là, comme on peut le craindre, on serait alors privé d'un déballage qui pourrait s'avérer passionnant*". Et aussi : "*Dans la troisième affaire, celle concernant la diffamation des époux Auzière du Calvados, Natacha et Amandine ont été condamnées le 14 février dernier… sans avoir pu se défendre. Leurs avocats vont tenter de faire annuler cette ordonnance pour vice de forme et, en attendant la réponse, ont déposé un appel qui sera jugé au tribunal de Caen le 10 mai prochain*".

---

6. Le 16 mars 2023. Hier, Maud Marian, avocate de Natacha Rey et Amandine Roy, s'est entretenue avec Eric Verhaeghe dans un entretien vidéo de 49 mn dont la deuxième moitié (à partir de 19 mn 40) est consacrée au Brigittegate. Propos tenus à 37 mn 40 sur la plainte en diffamation : "*C'est une plainte, à Paris, devant le juge d'instruction, pas en citation directe, donc c'est une procédure beaucoup plus longue, compliquée, lourde ; pour deux raisons, Brigitte Macron et son frère Jean-Michel sont les demandeurs, il n'y a plus les enfants. Les faits reprochés à Natacha et Amandine, c'est d'avoir dit qu'il y avait eu des actes de pédophilie qui avait été commis, puisque Emmanuel était mineur, et d'avoir dit, dans ces quatre heures d'entretien, que des actes d'état civil, ceux de madame Macron, de son frère Jean-Michel et, du coup, tous les actes de divorce, de mariage avaient été falsifiés*". L'avocate estime que le sujet de fond, à savoir que Brigitte Macron serait née homme, n'est pas traité. En ce jour de révolte populaire, où, après avoir dilapidé l'argent public avec son "Quoiqu'il en coûte" en faveur de Big Pharma, l'irresponsable Macron passe en force pour imposer la retraite à 64 ans, les médias dits d'opposition vont-ils enfin frapper son talon d'Achille, qui s'appelle Jean-Michel Trogneux (Annexe D26) ?

---

7. Le 2 avril 2023. Le 25 novembre dernier nous signalions, en Annexe D 27, la démission du directeur de cabinet de Brigitte Macron. Ce poste est devenu à très haut risque puisque le nouveau directeur, Jean Spiri, est déjà hors-circuit, victime d'une sorte de burn-out, se plaignant que "*l'Elysée est une maison terrible où hélas courent toutes les rumeurs...*" et cherchant un autre travail. La presse nationale et régionale s'en fait l'écho (exemple). D'après Eric Verhaeghe (article), "*l'affaire fait les choux gras du Tout Paris*". Parallèlement, l'agenda de Brigitte Macron, sur cette page du site de l'Elysée (déjà signalée en Annexe A 6), semble être vidée de toute substance depuis le 1er février dernier (19 avril : c'est reparti sur mars, au ralenti)...

---

8. Le 7 avril 2023. L'Elysée est devenu le bunker de Brigitte Macron. "*La première dame a décidé de ne plus quitter l'Elysée*" explique un article du magazine Closer. Certes, en France, la révolte contre la loi sur les retraites bat son plein, mais Jean-Bri-Bri n'accompagne même pas Emmanuel pour sa visite officielle en Chine. Il est vrai que le 8 mars 2022, le journal télévisé chinois montrait les explications de 'Faits & Documents" sur la transformation de Jean-Michel en Brigitte (Annexe D 13). En France, on est loin d'avoir, sur ce type d'information, une telle ouverture d'esprit. Les opposants à Macron refusent toujours de s'en prendre à son talon d'Achille (Annexe D 26). Sur son blog, Lionel Labosse montre à quel point les médias d'opposition, même antivax, restent contrôlés (article). Pourtant, comme indiqué sur un tweet, parmi d'autres, il se peut que "*Seule l'affaire Jean-Michel fera tomber la macronie*".

---

9. Le 16 mai 2023. La Macronie est en souffrance. Le 12 mai, elle a été contrainte d'enfin réintégrer les soignants suspendus, parce que tous les autres pays l'avaient fait (article). Alors que sa Majesté abuse de son droit d'accaparer les médias et pulvérise le record d'interdictions de manifester, les casserolades ne cessent de perturber son action. La dernière, d'hier soir, a même été accompagnée de l'agression physique imbécile de Jean-Baptiste Trogneux, le chocolatier, petit-neveu de Brigitte Macron (articles : 1 2 3). Ne vaut-il pas mieux s'enquérir avec compassion de ce que devient Jean-Michel Trogneux, son grand-tonton étrangement disparu, que sa famille ne cherche pas à retrouver ? (avis de recherche : 1 2) Et aussi demander ce que ce fantomatique Jean-Michel est allé faire en Algérie en 1962 ? Lionel Labosse a justement enquêté à Alger, et publie un article où il ne peut que soulever trois hypothèses. La première est la nôtre : formation d'un jeune agent de renseignement, non pas par la CIA mais par les services secrets français mobilisés par un de ses tous puissants chefs en Algérie, Georges Costes (liens : 1 2 3), beau-frère de Louis Auzière, témoin du mariage de 1974 (Annexe A 48).

La P.R.G. d'Alger a fêté la croix de la Légion d'honneur de son chef Georges COSTES

De gauche à droite : MM. Costes, Tourron, Mme Costes et M. Carcenac

L'« équipe » de la P.R.G. d'Alger fêtait hier soir, à l'Aletti, en une très amicale et très sympathique réunion son « patron », M. Georges Costes, récent chevalier de la Légion d'honneur. Toute « l'équipe » était là réunie autour des commissaires Costes et Carcenac. Il y avait les commissaires Tourron, Havard, Blaise, Giannantoni, Forcioli, Dumas. Il y avait aussi les inspecteurs, les secrétaires, les membres du personnel. Mmes Costes et Carcenac étaient assises à la table d'honneur.

Au nom de l'Amicale de la P.R.G. qui organisait la manifestation, M. Paoli prit le premier la parole pour rendre hommage aux qualités civiques, au dévouement, à la bonté du commissaire Georges Costes.

Après lui, M. Tourron, commissaire principal sous chef de la P.R.G., évoqua la brillante carrière du nouveau promu.

M. Carcenac, commissaire central, fit à son tour l'éloge du « fonctionnaire d'élite » dont les qualités morales et professionnelles sont unanimement appréciées.

Après qu'un souvenir lui eut été remis, M. Georges Costes, très ému, remercia ses amis. Il exalta l'esprit d'équipe qui animait la P.R.G. d'Alger : « Nous sommes une équipe, une équipe qui n'a jamais transigé avec les impératifs nationaux ».

En terminant, le commissaire Costes émit le vœu que de nombreuses décorations viennent récompenser d'autres membres de la P.R.G. d'Alger.

R.G.S.

Georges Costes, en tant que témoin du mariage de 1974, était très proche des Auzière, de Louis et de Marius, travaillant pour les services secrets... Il n'est probablement pas étranger au séjour de Jean-Michel Trogneux à Alger en 1963.

Ci-dessus, article de "L'écho d'Alger" du 28 mai 1852. P.R.G. = Police des Renseignements Généraux

Ci-contre extrait du livre de Yves Courrière "Les fils de la Toussaint".

L'empire Borgeaud n'a pas de journal personnel mais celui des frères Morel, *La Dépêche de Constantine*, et celui d'Alain de Sérigny, *L'Echo d'Alger*, sont des tribunes suffisantes, des leviers populaires assez puissants pour suffire à Borgeaud. Il serait injuste d'oublier parmi les alliés d'Henri Borgeaud le tout-puissant maître des Renseignements généraux, l'habile et grand policier qu'est M. Costes. Quand, en janvier 1955, Mendès prendra la décision de « changer » de gouverneur général pour remplacer Léonard par Soustelle, il décidera de purger également la police, de reprendre en main un corps de l'État qu'il trouve un peu trop indépendant. Cela sera fatal à son gouvernement. Le groupe Mayer le fera chuter. Si René Mayer lui en veut d'avoir envoyé Soustelle, Borgeaud ne lui pardonnera pas de lui avoir enlevé « son » Costes.

---

10. Le 1er juin 2023. Lors d'un extrait d'entretien, signalé sur la page "Casserolades & Brigolades" de Lionel Labosse, Xavier Poussard fait le point sur l'affaire durant 27 mn. Alors que la plainte Trogneux en diffamation est en dormance, le jugement en appel de la plainte Auzière en diffamation sera rendu le 28 juin. Dans les pièces fournies par les plaignants figureraient des témoignages selon lesquels Catherine Audoy n'était pas enceinte un peu avant la naissance de Tiphaine et - à peine croyable - une étrange photo d'un chauve en maillot de bain censé illustrer un avis de décès d'André Louis Auzière ! Il est aussi confirmé que, malgré le mutisme médiatique généralisé, de plus en plus de personnes comprennent ce qui se passe. La présente page, créée en janvier 2022, vient d'ailleurs de dépasser le million de visites...

---

11. Le 1er juillet 2023. Natacha Rey et Amandine Roy, pour leurs propos envers le couple Auzière, avaient été condamnées en première instance, le 14 février dernier, à 2.000 euros d'amende par le tribunal judiciaire de Lisieux, dans le Calvados. La cour d'appel de Caen a décidé une peine inférieure : Natacha a été condamnée à 1.000 euros d'amende et Amandine à 2.000 euros dont 1.600 euros avec sursis. Cela ressemble à une farce quand on compare la légèreté des peines et les grandiloquentes accusations imaginaires des grands médias, ignorant parfois le nom des Auzière et reprenant le refrain de transphobie, complotisme, extrême-droitisme (exemple). On aimerait connaître les attendus du jugement... Après les gilets jaunes, les antivax, les anti loi-retraites, les anti bassines et Lyon-Turin, les banlieues se révoltent : virer Macron tous ensemble ne devrait-il pas être la priorité ?

---

12. Le 18 juillet 2023. Voici des nouvelles de Jean-Michel Trogneux. Commençons par cette comparaison d'yeux : elle montre qu'il avait un oeil un peu plus ouvert que l'autre, caractéristique que l'on retrouve chez Brigitte Macron, un indice parmi tant d'autres...

Jean-Michel est malade, il a produit un certificat médical pour ne pas se présenter au Tribunal d'appel de Caen. Brigitte Macron était aussi convoquée, mais son agenda était trop chargé... Quand donc les verra-t-on tous les deux ensemble ? La Justice ne s'en préoccupe pas... Sur le fond, elle estime qu'il est "*tout à fait admissible d'étudier et commenter ou critiquer dans les détails la biographie d'une personnalité publique*", si bien qu'il n'est "*pas reproché à Mme Rey sa volonté d'enquêter*". Si quelques points reprochés à Natacha Rey et Amandine Roy peuvent apparaître justifiés, deux d'entre eux ne le sont assurément pas. 1) la thèse soutenue par Mme Rey serait "*irréaliste*", son enquête ne serait ni fiable ni documentée, ses "*raisonnements incompréhensibles*" avec cette perle : Jean-Michel Trogneux serait "*devenu une femme nommée Brigitte Macron, alors même que Mme Rey a fait citer cet homme (qui est bien vivant) et Mme Brigitte Trogneux épouse Macron*". On a là un tribunal qui a refusé de comprendre ce que nous sommes des millions à avoir compris. Il avait pourtant la possibilité de confronter Jean-Michel et Brigitte, voire d'exiger une analyse ADN. Et cela aurait mis fin à toute cette affaire, dans un sens ou dans l'autre. On devine la raison de ce refus... 2) Natacha Rey "*ne peut soutenir avoir agi de bonne foi*" suite à "*l'émotion provoquée chez elle*" par "*son placement en garde à vue, ce qui est de nature à faire naître une certaine animosité envers les époux Audoy-Auzière*". C'est là un comble : subir une injustice (ici une garde à vue arbitraire) provoquerait la mauvaise foi !! Merci Natacha et Amandine d'avoir défendu vos idées ; votre défaite est, en réalité, une victoire, car vous avez démontré qu'il n'est pas possible de prouver que Brigitte Macron est biologiquement une femme. Sur ce point primordial, vos accusations ont été légitimées par l'attitude de la Justice. Cette affaire va donc continuer à gonfler et votre rôle de lanceuses d'alerte sera reconnu. Mais force est de constater, une fois de plus, que nous sommes dans un pays où Justice et médias ne sont pas des contre-pouvoirs, permettant une telle tromperie au plus haut sommet de l'Etat.

---

13. Le 28 juillet 2023. La moitié du dernier numéro, 520, de "Faits & Documents" est consacrée au premier volet d'un dossier titré "*Jeunesse, éducation et sexualité en Macronie*", sujet brièvement abordé ici en fin d'Annexe A 17. En son introduction, Xavier Poussard cite des propos récents d'Emmanuel Todd (article de "Marianne") qui résonnent avec ceux du psychiatre Adriano Segatori (Chapitre 19) : "*Le rapport d'Emmanuel Macron aux Français fait penser à celui d'un enfant excité qui teste les limites avec un adulte et attend de celui-ci qu'il l'arrête*". Bien sûr, ce n'est pas un sujet qu'aborde Wikipédia. Mais, après un long silence, l'encyclopédie collaborative de la bien-pensance numérique (qui, nonobstant, a de grandes qualités) a ajouté sur sa page Brigitte Macron un paragraphe "Affaire Jean-Michel Trogneux". Il y aurait une "rumeur", seulement sur Twitter... Deux femmes auraient été condamnées suite à une plainte de Brigitte Macron, alors qu'elle vient du couple Auzière. Donc deux grosses erreurs, orientées, mais on a échappé à la transphobie... + Le même paragraphe en version du 28 juin 2024.

---

14. Le 16 août 2023. En cette page, Lionel Labosse fait "Le point sur le Brigittegate". Il y présente trois extraits (1 2 3) de deux longs entretiens du 12 août avec Natacha Rey et son avocat Me François Danglehant (entretiens censurés par Youtube et les plateformes officielles). Le 1er extrait présente l'étonnante preuve de décès (ci-dessous) d'André Louis Auzière (déjà évoquée ici le 1er juin dernier). Le 2ème traite du refus de la Justice de traiter le fond du dossier. Dans le 3ème extrait, Natacha Rey interroge sur les liens potentiels entre Jean-Michel-Brigitte Trogneux et le pasteur Doucé ("*Un travesti du nom de Trogneux, se prostituant, fréquentait l'officine du pasteur Doucé*"). Elle révèle aussi qu'elle a demandé une analyse ADN de Brigitte et de Jean-Michel Trogneux. La Justice n'a apporté aucune réponse.

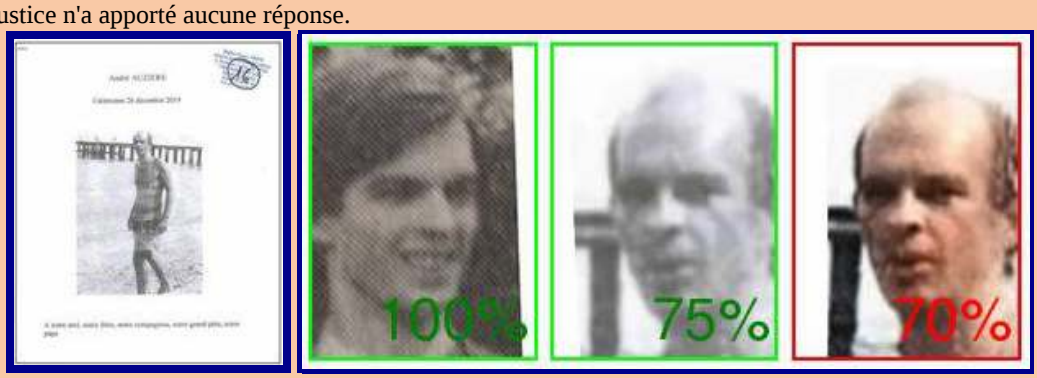

L'étonnant document accepté par la Justice.
Les deux photos censées représenter André Auzière ont une ressemblance Betaface de 75%.

---

15. Le 20 août 2023. Natacha Rey a accompagné l'un de ses entretiens du 12 août par ce document pdf de 114 pages illustrées (25 Mo), dédié à André Louis Auzière. Les anomalies des annonces de mariage et de décès y sont détaillées. Un témoignage en deux pages (1 2) est ajouté : Carine, ex-employée du Crédit du Nord, affirme (en un document CERFA, solennel), qu'à sa connaissance aucun André Louis Auzière n'aurait travaillé dans un des établissements de cette banque. De plus, à sa connaissance, le Crédit du Nord n'aurait eu une agence à Strasbourg qu'en 1991, alors que André Louis est censé y avoir travaillé depuis 1985.

Le mariage de Mlle TROGNEUX et de M. AUZIERE

Le mariage de Melle Marie Elizabeth Deprez et de M. Juan Alberto Poris Roig

L'encart dédié au mariage de « Mlle. **Trogneux** et M. **Auzière** » est étonnamment disproportionné en comparaison de celui de la nièce du Maire, également directeur du journal, mais aussi de tous les autres.
La mise en page mentionne également la date du mariage et les prénoms des mariés, deux mentions qui apparaissent **systématiquement** au sein d'articles similaires, mais qui pourtant sont **absents** sur l'article du mariage de « Mlle **Trogneux** et M. **Auzière** ».
Sur tous les articles de mariage présentés, la police du titre « Le Carnet Touquettois » est toujours plus grasse que celle des noms des mariés. Là aussi, **exception faite** pour l'article du mariage de « Mlle **Trogneux** et M. **Auzière** » dont les noms sont anormalement plus gros que le titre.
Lorsque l'on compare les différentes photos de mariage parues dans les Echos du Touquet, toute année confondue, on se rend compte de la différence flagrante de celle « Mlle **Trogneux** et M. **Auzière** » par rapport aux autres : toutes prises sur le vif, nettes, souvent en gros plan, à l'intérieur ou à la sortie de la mairie ou de l'église, par un photographe du journal.

Extrait du document de Natacha Rey, montrant que le mariage Auzière de 1974 n'est pas présenté comme les autres mariages.

---

16. Le 29 août 2023 (complément au P.-S. précédent). D'après les annuaires téléphoniques, le Crédit du Nord avait une agence à Strasbourg, de 1979 (vue) à 1990 (au moins).

---

17. Le 14 septembre 2023. Des trois plaintes déposées à l'encontre de Natacha Rey et Amandine Roy, une seule n'a pas été traitée, celle en diffamation intentée par Brigitte Macron. On apprend par un tweet (vidéo) de Mike Borowski reprenant des propos de Me Danglehant, avocat de Natacha, que la diffamation est "ordinaire" portant sur sept propos, mais que ce n'est pas une diffamation portant sur le genre de Brigitte Macron. Ainsi, outre de molles dénégations non argumentées (la dernière du 22 juin dernier, de Closer,titre ci-dessous), la "première dame" admet implicitement, indirectement, qu'elle est née avec un genre masculin. Les médias et les politiques de tous bords s'obstinent à cacher ce mensonge d'Etat de portée internationale, refusant même toute interrogation publique. Ce sont les mêmes qui se prétendent ardents défenseurs de la Vérité... et qui se plaignent du manque de confiance à leur égard.

Ce qui est considéré comme une "rumeur" n'a pas faibli depuis décembre 2021. Aisni en, en 2023, les Une à gauche de fin janvier, à droite de début sept. et le titre ci-dessous de mi septembre.

"Un an et demi que je suis un homme" : Brigitte Macron sans filtre sur l'odieuse rumeur dont elle est victime

Victimisation théâtrale... Quand il est si facile de montrer que l'on est une femme... Ou publier sa photo avant ou après la naissance d'un enfant... Ou prouver que son introuvable frère Jean-Michel est vivant... Une rumeur ne peut pas s'éteindre quand elle est l'écho d'une réalité. Avec le soutien des journalistes passant outre leur premier devoir de respecter la vérité (Charte de Munich), il est seulement possible de retarder le moment de la révélation à tous.

La population, pour une part de plus en plus large, depuis maintenant presque deux ans, approche la vérité et juge sévèrement les aveugles, sourds et muets défenseurs de mensonges...

---

18. Le 3 octobre 2023. En Macronie, les obsédés de la vaxxination continuent leurs harcèlements en tous sens. La piquouze anti-covid reprend, certes à moindre échelle qu'auparavant, mais avec autant de risques niés par l'Etat (cf. sa FAQ). La pharmacovigilance est ignorée (lien), la surmortalité est interdite d'étude (sauf en Grande-Bretagne où elle s'avère plus forte chez les personnes injectées, cf. vidéo de Pierre Chaillot, qui interroge aussi sur la baisse des naissances, lien). Des résistants sont pourchassés, que ce soit par le Conseil de l'Ordre (Louis Fouché récemment ciblé, lien) ou par la Justice qui monte en épingle des dérapages sans commune mesure avec la mise en danger impunie de millions de personnes (article). Les collégiens de 5ème sont désormais ciblés par une vaxxination massive "Papillomavirus", sur base d'informations malhonnêtes (articles : 1 2 3). Et voilà que l'on s'en prend maintenant à des dizaines de millions de canetons (article)... Ils nous assaillent jusque dans nos assiettes... Heureusement les Japonais n'en veulent plus. Puissent-ils être suivis... Seule amélioration (?) : tout ceci n'est plus annoncé avec fanfares et trompettes médiatiques, les obsédés provax font profil bas...

---

19. Le 25 novembre 2023. A ce jour, les nouvelles campagnes de vaccination Covid et Papillomavirus sont des échecs dans la population dite à risque (17% des plus de 65 ans) et - encore plus significatif - chez les soignants (moins de 5 %) (articles 1 2 3). Seules les personnes endoctrinées par les médias (pourtant beaucoup moins oppressants que les deux années précédentes) persévèrent à jouer à la roulette russe, en se faisant piquer ou en en faisant piquer un proche (8 effets secondaires graves sur 1000 en Allemagne, 0 en France ? Articles 1 2 3). Certains s'obstinent même à s'esquinter la santé en portant des masques durant des heures. Cette prise de conscience d'une vaste partie du public s'est faite, en France, sans aucun mea culpa des autorités et médias provax, seulement en prenant en compte l'inefficacité et les effets indésirables autour de soi.
Du côté de Jean-Michel Macron, pareillement le public sait ou s'interroge par millions, tandis que les médias le nient et cachent la réalité. Par exemple dans un échange entre Dominique Jamet et Pascal Praud le 30 août sur CNews (vidéo de 1 mn 29) ou, à propos de l'atteinte sexuelle sur mineur (Emmanuel 15 ans, Jean-Michel 47 ans, ayant autorité, article 222-28) un moment de grand malaise avec le même Pascal Praud et ses invités (vidéo de 1 mn 03). Sur ce thème, la presse US commence timidement à s'exprimer (article du New York Post, 19 novembre). Elle a beaucoup plus à dire, mais la docile marionnette Macron est encore trop précieuse...

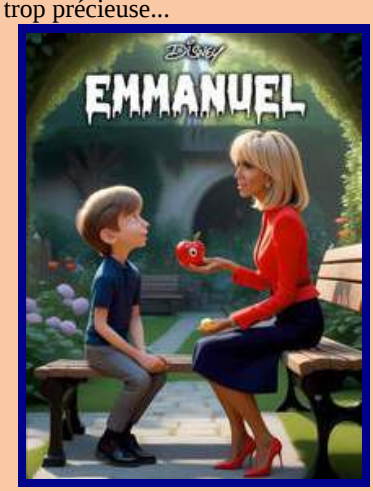

A gauche une allusion dessinée à la scène d'origine (publiée sur le fil telegram des Perruques Jaunes, lien), puis Vincent Hervouët qui, dans la vidéo précitée, y fait une allusion parlée, puis Pascal Praud et les trois qui ont compris et restent sans voix, gênés par leur incapacité crasse à faire la moindre allusion, la moindre interrogation, à une réalité qu'ils veulent maintenir cachée. Et on se prétend journaliste, et on se prétend un média d'information... Un bon point tout de même pour le journaliste Vincent Hervouët qui, malgré sa grande prudence, montre que ça peut bouger. En attendant le grand chambardement ?

20. Le 27 novembre 2023. Dans le nouveau numéro de "Faits & Documents", n°525, Xavier Poussard, par une série de recoupements, valide l'article de Mary Josephson "*Le Dr Bui Quy Minh, expert des opérations de changement de sexe, a opéré Brigitte Macron*" paru le 22 septembre dernier sur le site apar.tv. Ce docteur qui, depuis 25 ans, est un spécialiste mondialement connu de la "*féminisation du squelette facial dans le cadre du transsexualisme*" apparaît être "*une pièce centrale du puzzle*".

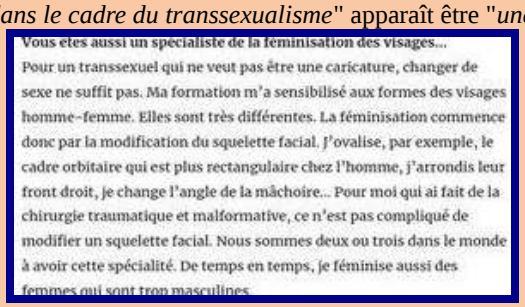

Vous êtes aussi un spécialiste de la féminisation des visages...

Pour un transsexuel qui ne veut pas être une caricature, changer de sexe ne suffit pas. Ma formation m'a sensibilisé aux formes des visages homme-femme. Elles sont très différentes. La féminisation commence donc par la modification du squelette facial. J'ovalise, par exemple, le cadre orbitaire qui est plus rectangulaire chez l'homme, j'arrondis leur front droit, je change l'angle de la mâchoire... Pour moi qui ai fait de la chirurgie traumatique et malformative, ce n'est pas compliqué de modifier un squelette facial. Nous sommes deux ou trois dans le monde à avoir cette spécialité. De temps en temps, je féminise aussi des femmes qui sont trop masculines.

En juillet 2019, Brigitte Macron s'est faite opérer à l'hôpital américain de Paris dans l'unité de chirurgie plastique et esthétique. Voir l'article de Patrick Bui sur les pages 96 à 103 du n°3 de la revue Team (août 2015) ou ici.

Patrick Bui a acquis depuis 25 ans une renommée mondiale dans la « morphologie faciale », les « modifications volumétriques » de par sa spécialité : « la féminisation du squelette facial dans le cadre du transsexualisme » comme l'indique sa vidéo de présentation sur le site/annuaire *Chirurgie Esthétique France*. Les services de Patrick Bui sont ainsi reconnus et recommandés internationalement pour parfaire les opérations de « chirurgie de réattribution sexuelle d'homme vers femme ». C'est à ce titre qu'il a par exemple participé au « dossier spécial transgenre » du magazine *Team Surgery* (5) pour aborder sa spécialité : « féminiser le visage ».

FÉMINISER LE VISAGE

Ex-président de la Société française des chirurgiens esthétiques plasticiens (SOFCEP), le Dr Patrick Bui s'est intéressé au vieillissement facial en fonction des modifications volumétriques, publiant des recommandations en matière de complémentarité des traitements médicaux et chirurgicaux. Formé à la chirurgie cranio-faciale

TEAM

entre son cabinet médical et l'Hôpital américain de Paris où il dirige l'unité de chirurgie plastique et esthétique. Le monde entier s'y bouscule car il y propose une spécialité rarissime : la féminisation du visage au naturel, ce qui répond manifestement à un besoin thérapeutique (pour les transsexuels), mais aussi à un besoin cosmétique pour

Dans ce même numéro (disponible ici), le dossier Trump sur les Macron est analysé (sur des bases très parcellaires), avec ce propos d'un proche de l'ancien président des Etats-Unis (Mike Lindell, avril 2021) : "*Nous faisons des recherches sur Emmanuel Macron, et s'il a fait quelques chose d'illégal - qui ne relève pas de la politique... C'est un homme horrible. Un homme horrible, horrible. Les choses qu'il a dites au téléphone : il est sur des enregistrements...*". Vrai ou faux, cela s'éclaircira-t-il un jour ? Pourquoi garder le secret sur ce dossier ?

Le point de la situation au 29 novembre 2023

Le 29 novembre 2022 se terminait le dossier Pressibus 2022 sur Brigitte Macron. Un an exactement plus tard, les Post-Scriptum sont séparés du dossier principal afin d'en alléger l'accès. C'est l'occasion de faire un rapide bilan.

Notre dossier, mêlant certitudes et hypothèses, garde sa pertinence. Seul le Post-scriptum n°3 du 25 février a apporté un correctif, les 19 autres ont affermi nos positions, de même que les autres informations recueillies, non répertoriées. Nous sommes les seuls, à notre connaissance, à mettre à disposition de tous un scénario global permettant de connaître ce qui s'est réellement passé; notamment pour la naissance des trois enfants Auzière. Il repose sur l'existence successive de trois Brigitte Trogneux :

1. celle née Brigitte Trogneux en 1953, probablement décédée vers 1961, sans que ce soit déclaré,
2. celle née Brigitte Auzière, remplaçant la première vers 1963, se mariant avec le fictif André Louis Auzière en 1974 et donnant naissance aux trois enfants Auzière, avant d'être probablement exfiltrée,
3. et enfin celle née Jean-Michel Trogneux, grand-frère de la première Brigitte, père des trois enfants, devenu Brigitte Trogneux mariée Auzière vers 1985, devenue Brigitte Macron en 2007.

Ce scénario à plusieurs avantages :

- Il est assez complexe et ancien pour comprendre qu'on ait pu le cacher derrière une légende romancée.
- Le premier mensonge (la disparition de la première Brigitte) provoquant les suivants, il explique le silence complice de la famille Trogneux et de quelques membres de la famille Auzière.
- Il repose sur un minimum de falsifications, surtout deux, les mariages de 1974 et 2007 orchestrés par Léonce Deprez ; le mariage de 1980, qui certifie l'existence de Brigitte née Auzière (c'est elle et non Brigitte née Trogneux qui est le témoin du marié, Jean-Michel, cf. Chapitre 30), n'apparaît pas falsifié.

L'engrenage des mensonges est le suivant :

1. 1961/1963 la disparition de Brigitte née Trogneux est niée, provoquant son remplacement par Brigitte née Auzière,
2. 1974 Jean-Michel Trogneux veut l'épouser mais elle est officiellement sa soeur, d'où la nécessité de truquer le mariage de 1974,
3. 1985/1986 Brigitte née Auzière ne veut plus (ou ne peut plus) tenir le rôle de Brigitte Trogneux, la famille Trogneux accepte que Jean-Michel la remplace,

4. 2007 Jean-Michel et Emmanuel Macron veulent vivre comme un couple officiel, ils truquent leur mariage avec l'aide de celui qui avait faussé le mariage de 1974, le très respectable Léonce Deprez.

D'autres scénarios, plus ou moins esquissés, restent possibles, mais, à ce jour, ils n'ont pas ces avantages. Tous s'accordent à considérer que Brigitte Macron est née Jean-Michel Trogneux ; la principale divergence concerne la mère (voire les mères) des trois enfants.

Des hypothèses sont aussi émises sur Emmanuel Macron, notamment sur l'identité de son père. Là, l'opacité n'est guère percée, pas plus en 2023 qu'en 2022 ; nous avons vaguement ouvert quelques pistes, sans aller plus loin.

---

21. Le 30 novembre 2023. Nous avons vu à plusieurs reprises que certains souvenirs de Brigitte Macron sont ceux de Jean-Michel, de 7 ans et demi son aîné. Notamment pour ses études à Alger (Annexe A 22) et pour sa présence aux Etats-Unis en 1969 (fin du Chapitre 8). Voici un nouvel exemple d'impossibilité chronologique révélé, le 17 novembre, par le fil telegram "L'affaire Jean-Michel Trogneux" (lien). Le 12 janvier dernier, la presse se faisait l'écho des propos de Brigitte Macron : " *J'ai porté l'uniforme comme élève : quinze ans de jupette bleu marine, pull bleu marine.*" (article du Monde). Or le livre "Brigitte Macron l'affranchie" (Maëlle Brun, 2018) contient le témoignage de Béatrice Lepage, épouse Jean-Jacques Leroux, qui a connu Brigitte Trogneux (la n°2) lors de sa scolarité. Elle déclare qu'à la rentrée de 1969 "*l'uniforme est abandonné*" (comme en de nombreux autres établissements, suite à Mai 1968). Née en 1953, alors âgée de 16 ans, Brigitte Trogneux n'a pas pu porter l'uniforme durant 15 ans, loin de là... Par contre son grand-frère, né en 1945, qui avait 24 ans en 1969, a pu porter l'uniforme (masculin) durant 15 ans.

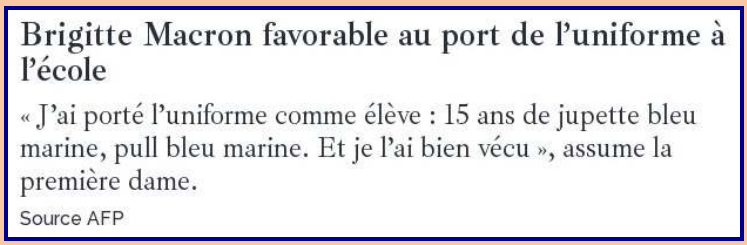
Brigitte Macron favorable au port de l'uniforme à l'école

« J'ai porté l'uniforme comme élève : 15 ans de jupette bleu marine, pull bleu marine. Et je l'ai bien vécu », assume la première dame.

Source AFP

Quand l'AFP diffuse une information mensongère, tous les médias français la considèrent comme véridique...

Ce même fil telegram soulignait, le 3 novembre dernier, que Jean-Michel Trogneux a vendu les parcelles qu'il possédait à Blangy Tronville le 4 décembre 1984, un peu avant que Brigitte Trogneux (la n°3) s'installe en Alsace, en 1985. Nous avons déjà présenté un similaire passage de relais de Jean-Michel à Brigitte (la n°3), quand le premier a vendu sa maison de La Neuville sur Oudeuil en 1990, un an avant que la seconde (et identique) achète, en 1991, une maison à Amiens (Annexe A 51).

---

22. Le 1er décembre 2023. La Macronie a été contrainte d'abandonner l'apartheid Covid de 2021, mais elle tente d'y revenir pas petites touches. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 en sont une première occasion. Dans la capitale, les S.D.F et les bouquinistes des bords de Seine seront interdits, on ne pourra entrer dans certaines vastes zones habitées qu'en montrant un QR Code (article). L'avocat Fabrice Di Vizio tire la sonnette d'alarme en une vidéo de 3 mn 41. Par touches successives, sous prétexte de dangers en tous genres, on sent la volonté de contrôler la population par QR-Code, reconnaissance faciale, censure, interdictions, pistages numériques etc. L'orientation totalitaire est maintenue avec l'aide des médias unanimistes et anesthésiants, conformement à d'autres puissances occidentales, parallèlement à une militarisation et une nucléirasation accrues. Jusqu'où nous mènera cette dérive, dont le couple Macron est un important rouage ?

Dans sa publication "Faits & Documents" (site), Xavier Poussard montre l'effrayante face cachée de la Macronie, en trois gros dossiers, dont celui sur Brigitte Macron. On y fait la connaissance de tortueux personnages comme Jean-Marc Borello. Dans un entretien vidéo-audio de 33 mn avec Eric Verhaegue, Xavier Poussard présente ce discret pilier du pouvoir (entretien plus long de 1h 32 mn, avec Mike Borowski, notamment sur Cyril Hanouna, et aussi sur Brigitte Macron à 1:07:50).

---

23. Le 13 décembre 2023. Le numéro 527 de Faits & Documents vient de sortir (page 1), il constitue le 8ème épisode du "Mystère Brigitte Macron". Il s'appuie sur une nouvelle photo de Jean-Michel Trogneux, en classe de 9ème (CE2) à La Providence. De nombreuses comparaisons de photos sont présentées. C'est un exercice délicat et nous allons prendre le temps d'analyser ce nouvel élément. De prime abord, ont peut déjà dire qu'il y a une forte ressemblance avec Brigitte Macron... Comme frère et soeur ou comme la même personne ? Le contexte ne peut pas être ignoré et il est sans appel : cela s'ajoute à un tas d'autres indices en tous genres, graves et concordants, accréditant la deuxième hypothèse...

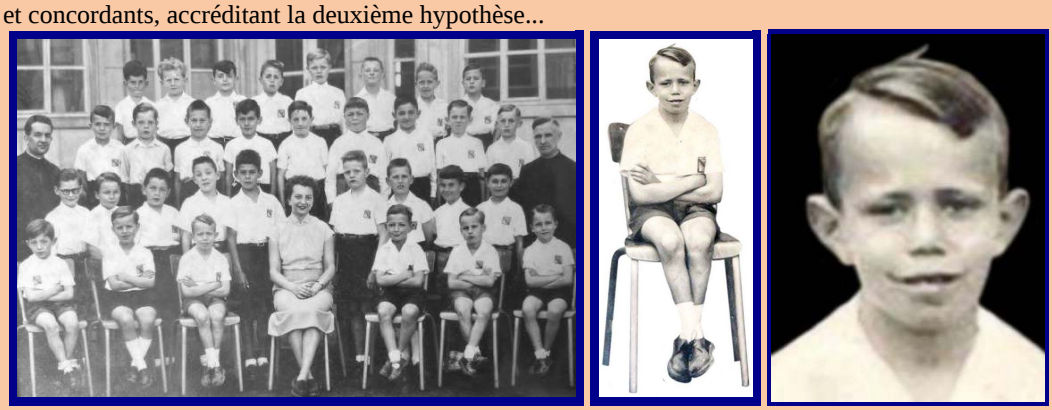

---

24. Le 15 décembre 2023. Voici donc l'analyse de ce que présente Xavier Poussard dans le numéro 527 de F&D. C'est un numéro très différent des autres pour s'appuyer principalement sur de nombreuses comparaisons de photos, réalisées avec le réputé logiciel chinois Megvii Face++. Il en résulte quelques conclusions. A notre avis, on ne peut pas considérer que ce sont des preuves : les photos d'origine sont souvent de mauvaise qualité et un comparatif de photos, surtout entre enfant et adulte, n'a pas la validité d'une comparaison de voix entre adultes, telle qu'elle a été présentée au Chapitre 14. Elle la corrobore tout de même pour la conclusion principale : Brigitte Macron et Jean-Michel Trogneux sont la même personne. A 52 % pour Face++, au-dessus de son seuil critique de 50%.

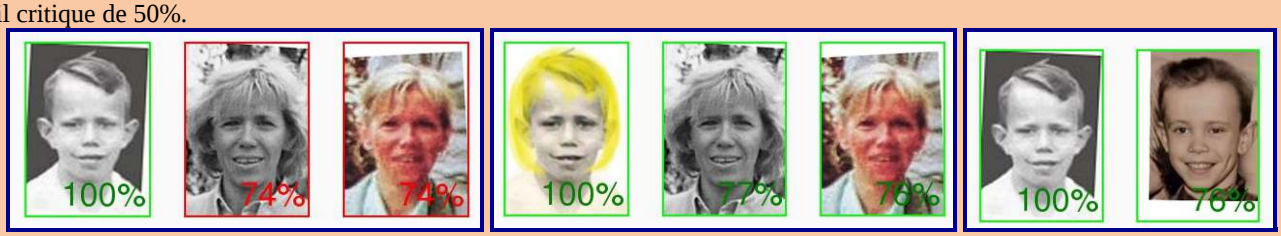

Par un autre logiciel, Betaface, Jean-Michel serait Brigitte Macron, à 74% (ci-dessus), juste en dessous de son seuil critique de 75%. Avec la photo de l'écolier légèrement retouchée (provenant d'un fil telegram), la ressemblance passe au dessus, à 77 et 76 %. Enfin, ci-dessus à droite, Betaface estime que l'écolier (en CE2, il a 8/9 ans, donc 1953/1954) est bien le Jean-Michel Trogneux de la photo de famille (estimée à 1954/1955), avec 76%, là encore de façon plus modérée que les 100% de Face++. C'est surtout assuré par l'enquête de F&D ayant permis la découverte de cette photo de classe.
Analysons rapidement les 12 pages de F&D527.

1. (page 2) Cela confirme notre opinion : Catherine Audoy, épouse de Jean-Louis Auzière, a apporté des preuves qu'elle n'est pas la mère des enfants Trogneux. C'est la cause première de la condamnation de Natacha Rey dans le procès intenté par les époux Auzière.
2. (page 2) Par contre les preuves de l'existence d'André Louis Auzière nous apparaissent légères, en particulier celle sur le livret de famille, quand on prend en compte les liens des Auzière avec les services secrets, et aussi les liens des Trogneux avec le maire du Touquet (Annexes A 31, 50).
3. (page 2) La photo du mariage de 1974 apparaît effectivement authentique pour être parue dans plusieurs journaux, mais il n'empêche que c'est une photo qui pourrait être retouchée, avant parution (Annexe A 9, 43, 48). Les retouches étaient alors maîtrisées et habituelles (fin de l'Annexe A 48). En cela elle pourrait ne pas être pas authentique.
4. (page 2 et page 7) Les photos du "petit gros" ne nous apparaissent pas être celles de Jean-Michel Trogneux. En particulier, la forme des oreilles n'est pas la même. Et le journaliste Moadab qui a légendé une photo n'est pas fiable (Annexe A 7). Face++ va en ce sens, avec un score de ressemblance (pour la photo de l'écolier) faible, égal à 42%.
5. (page 3) L'état civil de Jean-Michel Trogneux a certes une allure correcte, mais il y manque l'indication de sa transition de genre, de son changement d'identité et de son mariage de 2007. Pour André Louis Auzière et pour Brigitte Macron estimée Trogneux, l'état civil a pu être corrigé sur la base des mariages de 1974 et 2007, déclarés par le maire du Touquet, Léonce Deprez (Chapitre 30). Et le document de décès de 2019, avec la photo bizarre, a un étrange aspect (P.-S. 14).
6. (page 3) Personne n'a réussi à prouver qu'un Jean-Michel Trogneux vivrait au 14 rue des Vergeaux à Amiens. Il n'y a donc pas lieu de le croire. La présence d'une boîte aux lettres à son nom est insuffisante (Annexe A 8).
7. (page 4) Cet arbre généalogique est celui de la légende Brigitte Macron.
8. (page 7) En P.-S. 14, nous avions comparé par Betaface les photos attribuées à André Louis Auzière lors de son mariage et de son décès. Le score était de 75 %, exactement le seuil critique Betaface. Face++ considère que c'est la même personne, avec 100% (!) (alors que de visu c'est loin d'être évident). Par ailleurs, Face++ réfute qu'André Louis de 2019 (chauve) soit Jean-Louis Auzière âgé (chevelure épaisse) par un score de 25% ; il n'y a effectivement guère de doute. Il n'en est pas de même entre Jean-Louis et le marié de 1974 (tous deux à chevelure épaisse), avec un score Betaface de 71% (Annexe B 6) et avec une ressemblance reconnue de visu. Il n'y a pas là de quoi appuyer pleinement l'hypothèse que Jean-Louis ne serait pas André Louis. Cela la rend seulement un peu plus probable. Il y a déjà eu deux faire-valoir démasqués : Claude Hugot et Jean-Paul Debes (Chapitre 9).

Ajoutons que la mise à l'écart de l'agent secret Jean-Louis Auzière apparaît peu pertinente pour n'être basée que sur la photographie du marié de 1974. Il serait nécessaire de disposer de photos de Jean-Louis à cette époque. Et même si ce n'est pas lui, cela ne serait pas significatif : un acteur a pu être embauché au mariage de 1974 et sa photo, quand il était âgé, a pu être reprise pour son décès. C'est un point secondaire, cela n'ôte pas grand chose à l'inexistence d'André Louis et au rôle de Jean-Louis Auzière. .

9. (page 8) Face++ estime que Brigitte Macron ne serait pas la mariée de 1974, avec 37,5 %. Betaface attribue une ressemblance entre 65 et 71% (Annexe A 9). Cette mariée ne serait donc pas Brigitte Macron, comme l'indiquait le titre de notre Chapitre 29. Quant à savoir si elle est Brigitte née Trogneux, on va y revenir dans l'encadré ci-dessous.
10. (page 9) Face++ estime que Brigitte Macron n'est pas la communiante présentée comme étant Brigitte Trogneux. Betaface estimait la comparaison à 72 %, contre 74% entre la communiante et Tiphaine Auzière (Annexe B 2). Comme on estimait déjà que cette communiante n'était pas Brigitte Trogneux, cela reste accessoire. Rappelons qu'il y a deux autres fausses photos de Brigitte Trogneux (Chapitre 7).
11. (page 10) Vu en début de ce Post-Scriptum, Brigitte Macron serait Jean-Michel Trogneux.
12. (page 11, résumé des scores Face++ déjà présentés)

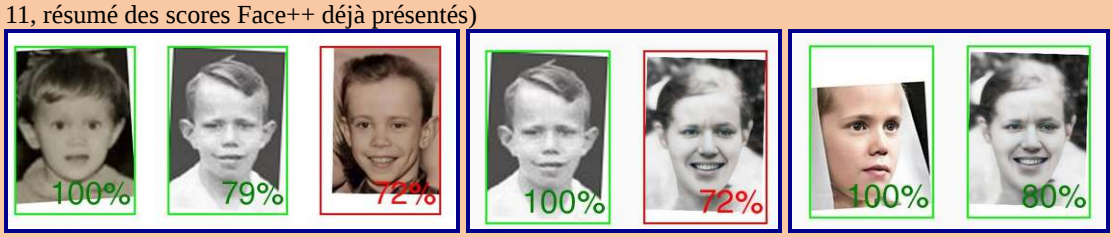

Remarquons que Face++ et Betaface ne traitent pas les comparaisons frère-soeur et parent-enfant. Faisons-le avec Betaface. Entre 72 et 79 %, Brigitte et Jean-Michel Trogneux sont frère et soeur. Avec 72 %, Jean-Michel n'est pas la mariée de 1974. Avec 80%, la communiante Tiphaine Auzière est fille de la mariée de 1974.

En résumé, nous sommes d'aplomb avec Xavier Poussard, sauf principalement en ce qui concerne la véritable identité de la mariée de 1974, et accessoirement sur l'identité du marié. Même si cela a déjà été effectué en partie (dernièrement le 29 novembre), voici une série d'arguments expliquant notre positionnement à ce jour.

Les raisons pour lesquelles la mariée de 1974 ne serait pas Brigitte née Trogneux

Brigitte née Trogneux, puisqu'elle n'est pas Brigitte Macron, a disparu dans des conditions que nous ignorons. Soit elle a été exfiltrée, soit elle est morte, sans que son décès ait été légalement déclaré. De quand date cette disparition ?

- Avant 1974, **hypothèse A**. Alors Brigitte née Trogneux ne serait pas la mariée de 1974, elle aurait disparu auparavant, probablement vers 1961, entre la photo de famille de 1954/1955 et sa présence au collège vers 1963. Il y aurait alors trois Brigitte Trogneux, celle, l'authentique, de 1953 à 1961, celle de 1961 à 1985 (en fait Brigitte née Auzière ou une autre personne) et celle d'après 1985 (en fait Jean-Michel Trogneux devenu Brigitte Macron).
- Après 1974, **hypothèse B**. Alors Brigitte née Trogneux serait la mariée de 1974 et elle aurait disparu vers 1985, après la naissance de Tiphaine, et avant l'arrivée de la dernière Brigitte Trogneux, future Brigitte Macron, à Truchtersheim, en 1986.

Chacune de ces deux hypothèses apparaît plausible à ce jour. Quelle est la plus probable ?

1. Il s'est passé quelques chose de très grave vers 1961, Brigitte Macron, alias Jean-Michel Trogneux, a été marquée par le décès d'une nièce. Or aucune de ses nièces n'est décédée alors. Dans l'hypothèse A, ce serait sa soeur Brigitte (Chapitre 20). L'hypothèse B n'apporte aucune explication sur ce drame étonnant.
2. Le grand avantage de l'hypothèse B est d'être plus simple. Mais c'est aussi une faiblesse car elle devrait être plus facile à vérifier. L'absence de photos de famille de Brigitte Trogneux entre 1957 et 1986 (seule celle du mariage de 1974 ferait exception) est extraordinaire. Un trou noir de 30 ans. Pour les deux hypothèses, on a une explication : les photos montreraient la supercherie d'une jeune fille trop différente de Brigitte Macron, ce serait encore plus net qu'avec la photo de 1974. Il y aurait tout de même de quoi trouver une photo de groupe, pas trop nette, vers 1960, avec le frère et la soeur ensemble. Non, rien. Comme si c'était impossible. Avec A c'est effectivement impossible, avec B ce serait possible.
3. Le mariage de 1974 apparaît truqué, à cause de la méconnaissance des mariés qui semblent parachutés, sans antériorité proche, à cause de la photo éventuellement retouchée et à cause de sa présentation inhabituelle dans la presse. Et aucune autre photo de ce mariage. A cause aussi de la personnalité de l'ordonnateur, le maire du Touquet Léonce Deprez (alors qu'un mariage à Amiens aurait été plus naturel...), grand ami de Jean Trogneux, le père de Jean-Michel, et à cause de la présence des Auzière et de Georges Costes, proches des services secrets (P.-S. 9). Il y a aussi l'étrange "*absence de communication dans le Carnet mondain du Courrier Picard, comme les Trogneux en ont l'habitude*" [F&D501p08]. Dans l'hypothèse B, on ne comprend pas la nécessité de ces étrangetés. Dans l'hypothèse A, on a une explication flagrante : Jean-Michel Trogneux et Brigitte née Auzière, futurs parents des trois enfants Auzière, ne peuvent pas se marier, car la mariée a pris l'identité de la soeur du marié. Seul un bidouillage d'état civil avec l'aide de Deprez et des Auzière, associé à une apparence fabriquée, pouvait le permettre.
4. Avec un Betaface de 70% (illustration ci-contre), la mariée de 1974 ne serait pas Brigitte née Trogneux. Surtout, elle n'ont pas les mêmes oreilles, alors que Jean-Michel Trogneux et Brigitte Macron ont les mêmes oreilles (qui ressemblent à celles de Brigitte née Trogneux) (fin du Chapitre 8). C'est confirmé avec la nouvelle photo.

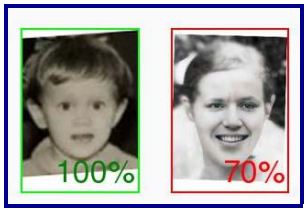

5. L'hypothèse B peut être décomposée en B1 et B2. **B1** : André Louis Auzière est un personnage fictif (comme dans l'hypothèse A). **B2** : il est une personne réelle. Xavier Poussard semble opter pour B2, alors que la comparaison photographique Face++ n'est pourtant pas formelle (52 %). Or tout l'argumentaire du personnage fictif (Chapitre 9) reste valable. Il y a trop peu de preuves de l'existence de ce personnage.

6. De plus, si André Louis existe, cela signifie que Brigitte Macron / Jean-Michel Trogneux n'est pas le père des trois enfants Auzière. Ni la mère. Or l'attachement que leur témoigne Brigitte Macron a tout d'un attachement parental. C'est certainement l'argument le plus fort pour réfuter B2. Et il fragilise fortement B1, car pourquoi aurait-t-on effacé de façon aussi spectaculaire un personnage qui serait bien réel, ayant eu de 1974 à 1985 une vie banale, au vu et au su de ses voisins et de ses collègues de travail ? Il n'y a pratiquement pas de témoignage...
7. Brigitte née Auzière existe, sauf si le mariage de 1980, où elle a signé comme témoin, est lui aussi truqué. Or rien ne le suggère... (Chapitre 30 partie 2)
8. A supposer que la mère des trois enfants Auzière soit Brigitte née Trogneux (hypothèse B), Brigitte Macron serait leur oncle. Pourquoi donc a-t-il voulu à ce point devenir leur mère, alors qu'il est déjà le père de deux enfants (Jean-Jacques et Valérie, issus du mariage de 1980), qu'il semble avoir délaissés ? Cela apparaît peu vraisemblable. Alors que dans l'hypothèse A, le père devient la mère, cela se comprend beaucoup mieux.
9. La présence de Jean-Michel Trogneux à Alger en 1963 s'explique avec l'hypothèse A (un service rendu aux Auzière en échange du remplacement de Brigitte née Trogneux), elle apparaît inexplicable dans l'hypothèse B.
10. Dans les deux hypothèses A et B, le mariage d'une transsexuelle en 2007 avec Emmanuel Macron est illégal et a été truqué par le maire Léonce Deprez. Pourquoi l'aurait-il fait ? C'est avec Jean Trogneux, décédé en 1994, qu'il était très proche, pas avec son fils Jean-Michel. S'il l'a fait, c'est au nom de cette vieille amitié, à cause d'événements anciens concernant Jean. Par l'engrenage d'une énorme tromperie à laquelle il avait déjà participé au mariage de 1974. Tout aurait commencé avec le lourd secret d'une grande famille bourgeoise de province, qui a caché la disparition de sa fille Brigitte vers 1961 et a opéré son remplacement vers 1963 par celle qui allait devenir la mariée de 1974.
11. Bien que présentée de manière labyrinthique, notre recherche prend en compte un spectre d'indices beaucoup plus large que les comparaisons photographiques de ce numéro de F&D : carrière professionnelle, domiciles, propriétés foncières, activités commerciales, graphologie, ascendants et devenir de chacun des protagonistes.

Donc, si Xavier Poussard penche vers l'hypothèse B2 dans le dernier F&D (arbre de la page 12) (ce n'est pas son hypothèse, ni celle de F&D, c'est celle qu'il a déduit de son étude en suivant les indications de Face++, c'est l'hypothèse Face++), nous privilégions toujours l'hypothèse A (arbre au Chapitre 32, repris de façon simplifiée ci-dessous).

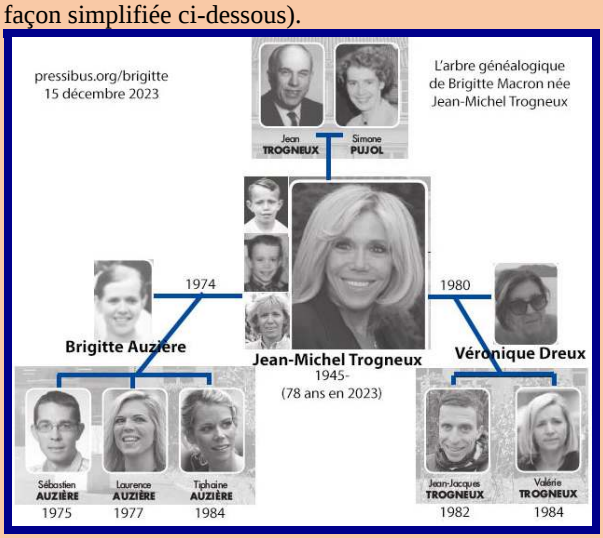

A gauche l'arbre de l'hypothèse B2 Face++ en page 12 de F&D 527. A droite l'arbre simplifié de notre hypothèse A. C'est une affaire qui n'est pas simple, étalée sur 50 ans, deux générations, avec d'importants rebondissements. La tentation de la simplifier est naturelle, mais elle se heurte à certaines réalités. La découverte de nouveaux indices fera pencher la balance d'un côté ou de l'autre. L'hypothèse Catherine Audoy mère des trois enfants Auzière semble désormais écartée, on avance.

L'essentiel reste que Jean-Michel Trogneux a usurpé l'identité de sa soeur et est devenu Brigitte Macron, en un énorme mensonge d'Etat camouflé par des médias qui, en restant complice de cette tromperie de plus en plus reconnue, s'enfoncent dans le discrédit et la défiance.

---

25. Le 16 décembre 2023. Les conséquences de la révélation du dernier numéro de "Faits & Documents" se poursuivent en plusieurs points.
    1. Ce Brigittegate qui continue à prendre de l'ampleur, deux ans après sa révélation, va-t-il, comme pour les médias, élargir le discrédit et la défiance envers les hommes et femmes politiques de notre pays ? En cette lettre ouverte, Lionel Labosse demande solennellement, avec une approche humoristique, aux députés et aux sénateurs de réagir "*pour sauver l'honneur de « Brigitte » et de la France*".
    2. Il met en avant le tort que porte cette affaire à notre pays. Car non seulement l'information circule à travers le globe sur les télévisions officielles de Russie, de Chine et d'ailleurs (Annexe D 13), mais elle il est possible qu'elle soit utilisée comme moyen de chantage pour manipuler la marionnette Emmanuel Macron. Après le coffre-fort de Donald Trump (Annexe D 17), il apparaît très vraisemblable que, en Israël, des affiches géantes aient été placardées avec ce message troublant : "*Président Macron que feriez-vous si Jean-Michel était retenu en otage par le Hamas ?*" (+ photo extraite d'une vidéo de 14 secondes). Et alors, là c'est sûr même si cela a pu paraître invraisemblable, la tour Eiffel a été illuminée aux couleurs d'Israël, un acte religieux juif s'est déroulé à l'Elysée (article), etc. Eric Verhaegue pourrait avoir raison quand il écrit : "*Visiblement, l'évocation ou la menace d'évocation de dossiers personnels pourrait avoir suffisamment d'impact sur la stratégie française pour que des gouvernements étrangers en jouent comme d'une arme*.

Lionel Labosse demande aux députés et sénateurs d'enquêter sur cette affiche (ici sur un article de Jeune Afrique, photo AFP)

N'hésitez pas à en parler à votre député ou sénateur, et autour de vous lors des fêtes de fin d'année... Avec le lien pressibus.org/brigitte ...

3. La découverte d'une nouvelle photo de Jean-Michel permet de réévaluer certaines ressemblances. C'est particulièrement net pour les photos en provenance d'Alger (Chapitre 25) avec ces comparaisons Betaface :

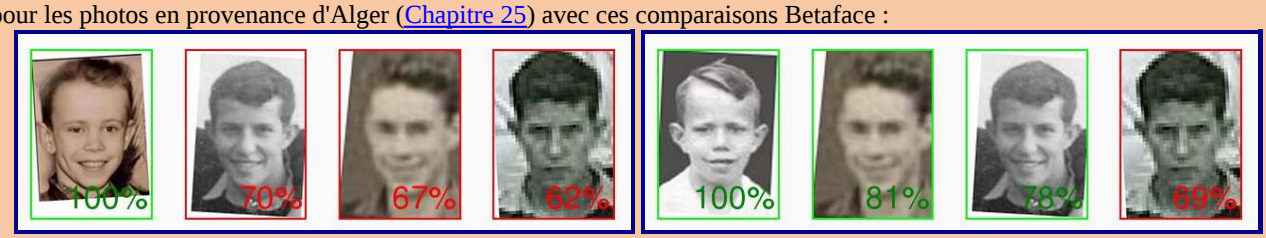

Avant (et toujours valable) 70, 67, 62. Maintenant : 81, 78, 69, deux sur trois au-dessus du seuil de 75%.

4. Revenons sur les scénarios. Lors d'une enquête, on en imagine et on leur attribue une probabilité qui évolue au fur et à mesure de la connaissance de nouveaux indices, en s'approchant progressivement de la réalité. On a ainsi abandonné deux hypothèses : Brigitte Trogneux jamais née et Catherine Audoy mère des trois enfants. On s'appuie sur des acquis, la certitude que Brigitte Macron est née homme et l'intime conviction qu'elle est son frère Jean-Michel. Le scénarios B2 de Face++ récuse, avec peu de fondements, deux éléments qui semblaient acquis : l'inexistence de André Louis Auzière et Jean-Michel Trogneux père des trois enfants. Sauf surprise, cela redeviendra acquis. On devrait aussi admettre que cette affaire n'a pas débuté vers 1985, ni même vers 1974 mais vers 1961 en considérant à quel point il est extraordinaire que Jean-Michel Trogneux fasse des études à Alger en 1963, juste après l'indépendance de l'Algérie en 1962. Seul un énorme événement familial chez les Trogneux a pu l'y amener. Comme la mort non déclarée de la petite Brigitte et son remplacement par un enfant Auzière, avec une contrepartie qui permette aux services secrets français d'agir en un pays devenu hostile. Il peut exister une autre cause, à découvrir, mais le début de l'affaire Brigitte démarre là et ce sont les parents Jean Trogneux et Louis Auzière qui ont manigancé cela. Ensuite ce sera ce que nous avons appelé "l'engrenage des mensonges". Quant à l'existence de Brigitte née Auzière, elle ne fait pratiquement aucun doute à cause du mariage de 1980 célébré par des personnes étrangères à cette affaire : c'est le nom de naissance des témoins qui est inscrit sur l'acte. Rappel :

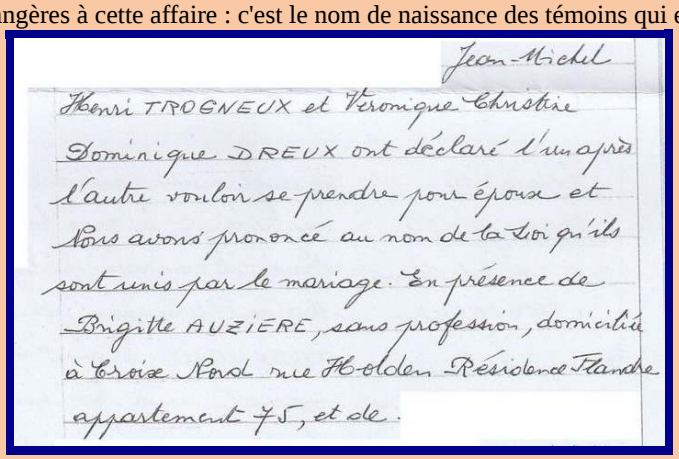
Jean-Michel
Henri TROGNEUX et Véronique Christine
Dominique DREUX ont déclaré l'un après
l'autre vouloir se prendre pour époux et
Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils
sont unis par le mariage. En présence de
Brigitte AUZIERE, sans profession, domiciliée
à Croix Nord rue Holden Résidence Flandre
appartement 75, et de.

---

26. Le 19 décembre 2023. L'aumônier, debout à droite de la photo de classe récemment découverte, est certainement Pierre Herriman, le Jésuite qui a célébré la messe de mariage de 1974, à considérer, ci-contre, le score de 85% en comparaison Betaface. Comme on s'en doutait (Annexe A 48), le père Herriman était très proche de la famille Trogneux. Il était probablement présent au drame qui l'a touchée vers 1961, il a couvert la non-déclaration de la disparition de Brigitte, il a été complice de son remplacement par Brigitte née Auzière et, pour protéger Jean-Michel et pour permettre son union avec sa pseudo-soeur, il a apporté sa caution au mariage falsifié de 1974.

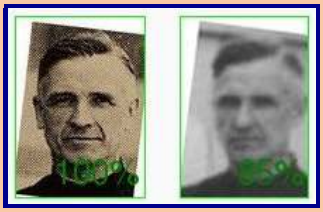

Hier soir, Xavier Poussard s'est longuement entretenu avec Mike Borowski (de la revue Géopolitique profonde) en une très intéressante vidéo de 1h 28 mn. Il nous confirme ses informations de F&D et en présente de nouvelles, qui nous amènent à réviser notre positionnement. Voici les principaux points que nous retenons :

1. Les comparaisons adulte / adulte de Face²++ sont pratiquement infaillibles (100%) (d'où la certitude que Brigitte Macron n'est pas la mariée de 1974), mais que les comparaisons enfant / adulte sont plus délicates et donnent une bonne indication à partir de 50 % (d'où la très forte probabilité que Jean-Michel Trogneux enfant soit Brigitte Macron). En conséquence, et nous nous devons de l'admettre, le marié de 1974 et le décédé de 2019 (P.-S. 14), tous deux présentés comme André Louis Auzière, sont une même personne. Mais le fait que la deuxième photo soit de mauvaise qualité, présente une personne en maillot de bain et apparaisse ainsi complètement incongrue en première page d'un livret de décès (apparemment sans autre photo de lui), amène à considérer qu'elle est la photo d'un ami lointain de la famille, perdu de vue. Cela confirme plutôt que André Louis Auzière est un personnage fictif.

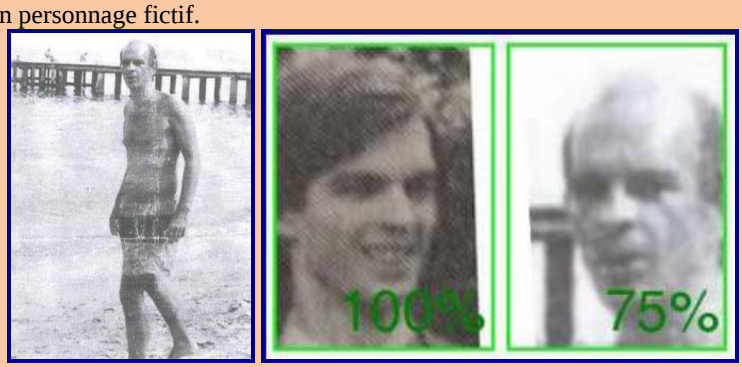

Les Auzière et Trogneux connaissaient tellement peu celui qui a joué le rôle du marié sur la photo du mariage de 1974, qu'ils n'ont trouvé que cette autre photo de lui pour illustrer son décès en 2019, au risque de concourir pour la plus ridicule photo de décès à travers le monde...
Pour quelqu'un soumis à une grosse polémique sur son existence même, censé avoir été marié avec la "première dame" et avoir eu trois enfants avec elle, nous ne connaissons que ces deux photos !

2. A partir de 41 mn 43, Xavier Poussard indique que des personnes lui ont montré des photos de Brigitte Trogneux, à titre privé (donc non publiables) et qu'elles sont sures que la communiante et la mariée de 1974 sont la même personne. Il en conclut (à 41 mn 23) avoir la confirmation que "*Brigitte Trogneux était bien la communiante et la mariée*". Sauf, à notre avis, que ce n'est pas Brigitte n°1 née Trogneux mais Brigitte n°2 née Auzière. Brigitte n°1 a disparu vers 8 ans (1953-1961), elle a été remplacée par Brigitte n°2 vers 9 ans, que tout le monde considère, de bonne foi, comme Brigitte Trogneux. La communiante a environ 11 ans. Sauf a avoir des informations le contredisant (l'hypothèse Tiphaine ?), elle est Brigitte n°2 née Auzière qui serait aussi la mariée. Cela nous amène donc à ne plus considérer que la communiante serait Tiphaine Auzière. Par ailleurs, il y a lieu de considérer qu'il y avait une certaine ressemblance entre ces deux Brigitte, sinon la seconde n'aurait pas été choisie pour remplacer la première. Cela peut expliquer cette comparaison Betaface :

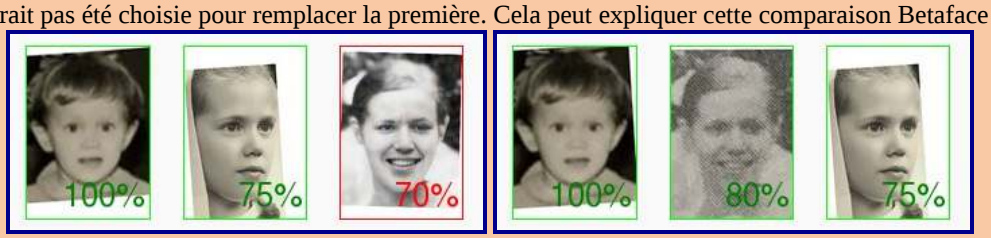

La première comparaison (75 et 70%, en partie montrée dans l'encadré précédent) est effectuée, à partir d'une photo légèrement retouchée de la mariée, la seconde (80 et 75%) à partir de la photo du journal, non retouchée.
Rappelons que nous estimons que les oreilles de la première photo ne sont pas celles de la mariée.
On peut aussi estimer que, sur la première photo, la chevelure est moins blonde que dans les deux suivantes.
On est aussi surpris que la fillette de 5 ans ressemble davantage à la mariée de 21 ans qu'à la communiante de 11 ans.

3. Xavier Poussard (à partir de 1h 02 mn) a insisté sur les inquiétantes implications internationales de cette affaire. L'affiche israélienne (montrée au-dessus), apparemment largement diffusée, n'en est qu'une manifestation parmi de nombreuses autres, plus ou moins révélées. C'est assurément une des marques du déclin, mélé de mépris et d'ironie, de la France à l'étranger, notamment en Algérie et au Maroc (article pointant "*des doutes sur l'identité sexuelle*" de Brigitte).
4. Il ne fait pas de doute que cette comparaison Face++ a été réalisée par de nombreux services secrets étrangers, qui savent ce qui est caché et peuvent, par leurs dirigeants, faire chanter le couple élyséen.

Aujourd'hui même, Xavier Poussard a accordé un deuxième entretien, en une vidéo de 49 mn 24, à Eric Verhaegue (du site Le courrier des stratèges), lequel estime que "Faits & Documents" a remplacé "Le Canard Enchaîné" (ce que nous confirmons, cf. Annexe D 19). Il y a beaucoup de redites par rapport à l'entretien précédent, sans nouvelle révélation, mais il est bon de retenir les éléments suivants, déjà connus, mais non encore développés ici :

5. (vers 28 mn 50) On peut estimer qu'il y a eu vers 1992, un acte d'atteinte sexuelle par l'adulte Jean-Michel Trogneux, 47 ans, ayant autorité, sur le mineur Emmanuel Macron, 15 ans. Mais, étant donné que nous savons très peu de choses sur Jean-Michel Trogneux auparavant, il est légitime de se demander s'il s'agit d'un "one shot" ou d'une "situation de récidive".
6. (vers 30 mn 42) L'ascension d'Emmanuel Macron est fulgurante. En très peu de temps, en faisant croire qu'il est un génie, ce qui est loin d'être vrai, il effectué un parcours étonnant à l'ENA et à la banque Rothschild, il a écarté trois premiers ministres (Fillon, Juppé, Valls) et deux présidents de la République (Sarkozy, Hollande). Qui donc l'a ainsi "pistonné" ?

En conséquence, nous estimons comme plausibles les trois hypothèses suivantes :

Trois hypothèses de fin 2023 sur Jean-Michel Trogneux

Tronc commun. Brigitte Macron est une transsexuelle née en 1945 sous le nom de Jean-Michel Trogneux. Brigitte née Trogneux, petite soeur de Jean-Michel, a existé. Brigitte mariée Macron n'est pas la mariée de 1974, elle n'est pas la mère des trois enfants Auzière. Elle a usurpé une identité qui n'est pas la sienne lors de son mariage avec Emmanuel Macron, en 2007.

Hypothèse Pressibus (déjà en fin 2022)

- Trois personnes se sont faites appeler Brigitte Trogneux. Elles sont nées Brigitte Trogneux, Brigitte Auzière puis Jean-Michel Trogneux.
- André Louis Auzière, premier mari en 1974 de Brigitte Macron, est un personnage fictif, qui a parfois pu être personnifié par Jean-Louis Auzière et par la personne présente sur les photos de 1974 et 2019.
- Jean-Michel Trogneux (= Brigitte Macron) est le père biologique des trois enfants Auzière.
- Un évènement essentiel vers 1961 a conduit Jean-Michel Trogneux à Alger en 1963 : la disparition, non déclarée, de Brigitte née Trogneux.

Hypothèse intermédiaire

- Deux personnes se sont faites appeler Brigitte Trogneux. Elles sont nées Brigitte Trogneux puis Jean-Michel Trogneux.
- André Louis Auzière est un personnage fictif, qui a parfois pu être personnifié par Jean-Louis Auzière et par la personne présente sur les photos de 1974 et 2019.
- Jean-Michel Trogneux (= Brigitte Macron) est le père biologique des trois enfants Auzière.
- Rien d'essentiel n'a eu lieu vers 1961 et le passage de Jean-Michel Trogneux en 1963 à Alger, s'il a eu lieu, est anecdotique.

Hypothèse F&D 527

- Deux personnes se sont faites appeler Brigitte Trogneux. Elles sont nées Brigitte Trogneux puis Jean-Michel Trogneux.
- André Louis Auzière est un personnage qui a vraiment existé. Il est le père des trois enfants Auzière.
- Jean-Michel Trogneux (= Brigitte Macron) est leur oncle.
- Rien d'essentiel n'a eu lieu vers 1961 et le passage de Jean-Michel Trogneux en 1963 à Alger, s'il a eu lieu, est anecdotique.

Dans les deux premières hypothèses, le mariage de 1974, avec un personnage fictif, est falsifié, il ne l'est pas dans la troisième. Dans la première, la cause de la falsification est évidente : la mariée ne peut pas épouser celui qui est censé être son frère. Dans la seconde hypothèse, la cause de la falsification est énigmatique.
Il y a aussi l'hypothèse du dossier NBI en 2022 (Annexe A 37), selon laquelle Jean-Michel Trogneux serait le père d'Emmanuel Macron. Elle peut se greffer sur chacune des trois hypothèses ci-dessus. Nous la croyons toujours très improbable et F&D ne l'a même pas évoquée. Aucun nouvel indice n'est venu la renforcer. Enfin, l'hypothèse de Natacha Rey (qui, début 2022, était dans les hypothèses Pressibus et F&D), selon laquelle Catherine Audoy serait mère des trois enfants, n'apparaît plus plausible. Nous formulons le voeu qu'une analyse ADN permette de savoir si Brigitte Macron est le père des trois enfants Auzière.

Interrogations sur la photo de la communiante

A suivre F&D 527 (point 2 ci-dessus), la photo de la communiante ne serait pas celle de Tiphaine Auzière, mais celle qui se faisait alors appeler Brigitte Trogneux, donc, pour nous, Brigitte née Auzière, la mère biologique de Tiphaine. Ce serait la

deuxième photo que nous aurions d'elle, avec celle de son mariage en 1974. Complément du 21 juillet 2024 : Candace Owens, croit que la communiante est Tiphaine, estimant que c'est évident (comparaison) et que la photo, des années 1980, serait à l'origine en couleurs (vidéo de P.S. 56). Nous préférons ne pas nous prononcer. Mais, si on a là, dans les années 1960, une communiante se faisant nommer Brigitte Trogneux, sa très forte ressemblance avec Tiphaine conforte un lien mère-fille (hypothèse Pressibus) et affaiblit un lien tante-nièce (hypothèse F&D 527).

---

27. Le 21 décembre 2023.
    1. 215 millions de doses de vaxxins Covid ont été jetées dans les différents pays de l'Union européenne, pour une valeur estimée à plus de 4 milliards d'euros (article). Quel énorme gâchis, alors que les soignants européens sont mal considérés et trop peu nombreux... On revit en plus important le gâchis des vaccins H1N1 (383 millions d'euros gaspillés en France, d'après la cour des comptes, article de 2011). Et la dette monte, monte... Plus il y a de Macron, pire c'est. Le bilan 2023 est terrible et c'est parti pour encore empirer... Et il faudrait protéger son romantique amour avec Brigitte ? Alors que c'est son talon d'Achille...

Extrait de la couverture de "Paris Match" de fin mars 2023, image du site "La Macrothèque" et image sur Telegram.
La Macrothèque présente une page de tweets de Jol Vil traitant des Trogneux, des Auzière... Et elle pointe sur un article montrant que Macron n'aurait déclaré que 3,3 millions d'euros sur les plus de 40 gagnés chez la banque Rothschild.

2. Voilà deux ans que l'affaire Jean-Michel Trogneux, ou Brigittegate, a éclaté. La situation médiatique a évolué. Alors qu'en décembre 2021 et début janvier 2022, les médias bien pensants, de Valeurs Actuelles à Libération, souvent sur la base de l'AFP, poussaient des cris d'orfraie (la fameuse et honteuse "rumeur transphobe"), les réseaux sociaux s'enflammaient (vite partiellement censurés) et quelques rares petits médias indépendants reprenaient les informations de Natacha Rey et Xavier Poussard / F&D. Cette "rumeur" n'a guère faibli durant ces deux années et elle colle à Brigitte Macron comme le sparadrap du capitaine Haddock. Pardi, chacun peut se rendre compte que l'Elysée est incapable d'apporter un démenti factuel, simplement parce que Brigitte Macron est véritablement née Jean-Michel Trogneux ! Les preuves s'accumulent, les médias étrangers le disent de plus en plus largement, les journalistes français n'osent même plus prétendre que c'est faux et évitent le sujet... Le couvercle de la désinformation a été remplacé par celui de la censure, mais la vérité reste en ébullition. Jusqu'à quand le couvercle tiendra-t-il ?
3. En cette situation intermédiaire, faisons un point de la situation sur la Toile francophone. Les médias généralistes se divisent en trois catégories :

Les désinformateurs	**Les non-informateurs**	**Les informateurs**
Arrêt sur images, 20 Minutes, AFP, Atlantico, L'Avenir, BFM TV, Blast, CNews, Conspiracy Watch, La Dépêche, Le Devoir, Les Envahis, Europe 1, L'Express, Le Figaro, Franc-Tireur, France-Bleu, France TV Info, Front Populaire, Le Huffington Post, Le Journal de Québec, Libération, La Libre Belgique, Marianne, Le Monde, Numerama, L'Obs, Ouest-France, Le Point, La Presse, Le Progrès, RTL, Senego, SeneWeb, Sud-Ouest, TF1, Valeurs actuelles, etc.	Algérie Patriotique, Basta ! Le Canard Enchaîné, Challenges, La Croix, Les Echos, France-Soir, Le Juste Milieu, Médiapart, Le Monde Diplomatique, Pas si dupes Quartier Général, Sud Radio, La Tribune, TVA Nouvelles, Le Vilain Petit Canard, etc.	Le 360, Agoravox TV, Apar.tv, Le Courrier des Stratèges, L'Echelle de Jacob, Egalité Réconciliation, Freelance Infos, Géopolintel, Jem'InformeTV, Le Libre Penseur, Le Média en 4-4-2, Moins de Biens Plus de Liens, Planète 360, Nakala.net, Profession Gendarme, Qactus l'Informateur, Regards sur l'Economie, Réseau International, Riposte Laïque, Top Vidéo Service, Les Zarceleurs, et c'est à peu près tout.

Les "informateurs", selon les cas, prennent position ou adoptent une position neutre. Pour le futur, il serait bon d'ajouter une colonne "Les désinformateurs repentis", mais elle risque d'être réduite... En cet article, Lionel Labosse a élargi les "informateurs" à une liste de personnalités, artistes, humoristes, blogueurs...
Faisons un détour par la page Wikipédia de Brigitte Macron et mémorisons son désinformateur chapitre "Affaire Jean-Miche Trogneux", sachant que la page Jean-Michel Trogneux n'existe pas et que celle sur la Famille Trogneux a été supprimée (l'ancienne). Terminons ce tour d'horizon Web par les moteurs de recherche, à commencer par le plus utilisé, celui de Google, interrogeons-le de la façon suivante (à la date d'aujourd'hui 21 décembre 2023, matin) :
   1. *"Brigitte Macron"*. Réponses par onglets : Tous, Actualités, Images, Vidéos.
   2. *"Jean-Michel Trogneux"*. Réponses par onglets : Tous, Actualités, Images, Vidéos.
   3. *Trogneux Poussard*. Réponses par onglets : Tous, Actualités, Images, Vidéos.

Les deux premières requêtes ne montrent que des liens désinformateurs. Elles sont l'objet d'une sévère censure par l'Europe et Google, indiquée par cette phrase : "*Certains résultats peuvent avoir été supprimés conformément à la loi européenne sur la protection des données*". La dernière requête, non censurée donc basée sur les liens les plus visités, pointe sur des sites informateurs, sauf quelques exceptions. On comprend là qu'il convient de fuir les requêtes désinformatives avec le message de censure, et d'être inventif dans les libellés de requête...
Avec d'autres moteurs de recherche, les résultats sont similaires, sauf que l'indication de censure est souvent absente (exemple avec Yahoo).
4. L'interrogation Google sur Trogneux et "Pasteur Doucé" donne des résultats à peu près corrects, mais ne pointe pas sur la mystérieuse photo qui réunirait, on l'a supposé, Jean-Michel et le pasteur. Nous l'avons présentée en fin du Chapitre 24 et la voici à nouveau ci-dessous à gauche. Bien que son origine soit indéterminée, nous pensons fortement y reconnaître Jean-Michel Trogneux féminisée (la "Véronique" de l'émission de TV 1977, Chapitre 14) et, moins sûrement, le pasteur.
Avec la nouvelle photo de Jean-Michel écolier, nous avons effectué une comparaison :

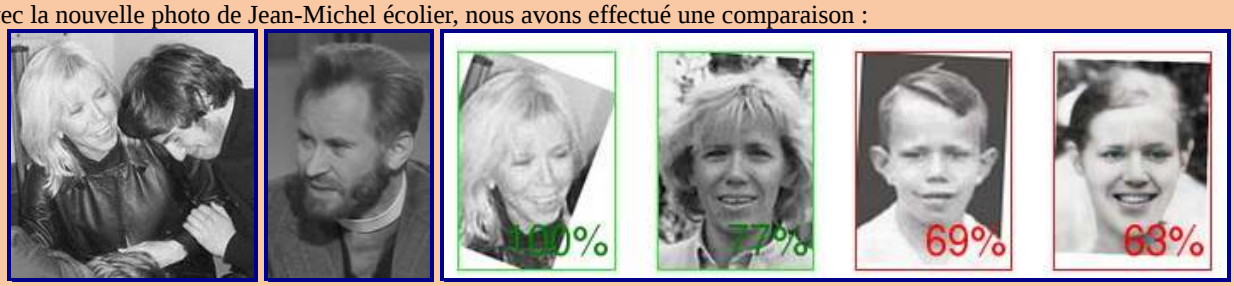

Pour Joseph Doucé, la comparaison Betaface n'est pas possible, à cause de la tête trop penchée. Pour Jean-Michel Trogneux, la comparaison (77 et 69%) apparaît assez probante, confirmant qu'iel n'est pas la mariée de 1974 (63%).
Dans le téléfilm "Faites entrer l'accusé" sur le pasteur, il a été trouvé une silhouette qui pourrait être... (1 2)
Correctif du 8 janvier 2024 : la première photo serait prise à Amiens, avec Brigitte et une autre personne que le pasteur (lien 2017).
Au Chapitre 24, nous avons soulevé, avec prudence, l'hypothèse que le pasteur Doucé pourrait être le père biologique d'Emmanuel Macron. Rien n'est allé en ce sens en 2023, mais le scénario, bien que relativement improbable, reste plausible et se superposerait aux trois hypothèses principales. Ainsi semble se terminer notre évocation des scénarios résultants des diverses recherches, à la fin 2023.
5. Suite à son entretien avec Xavier Poussard, Eric Verhaeghe a été "*conduit au commissariat menottes aux poignets*" pour une garde à vue de 24 heures. C'est ce que révèle un article d'Henri Dubost du 21 décembre sur "Riposte Laïque", rappelant aussi les ennuis fiscaux supportés par Xavier Poussard (texte des propos de Poussard, suivi d'interrogations).

28. Le 23 décembre 2023. Haut les coeurs, voici les fêtes de fin d'année, rions de nos malheurs... Voici une sélection d'illustrations...

Ci-dessus, une sélections de tweets. Ci-dessous deux affiches parodiques de CPolitic et de La Macrothèque.

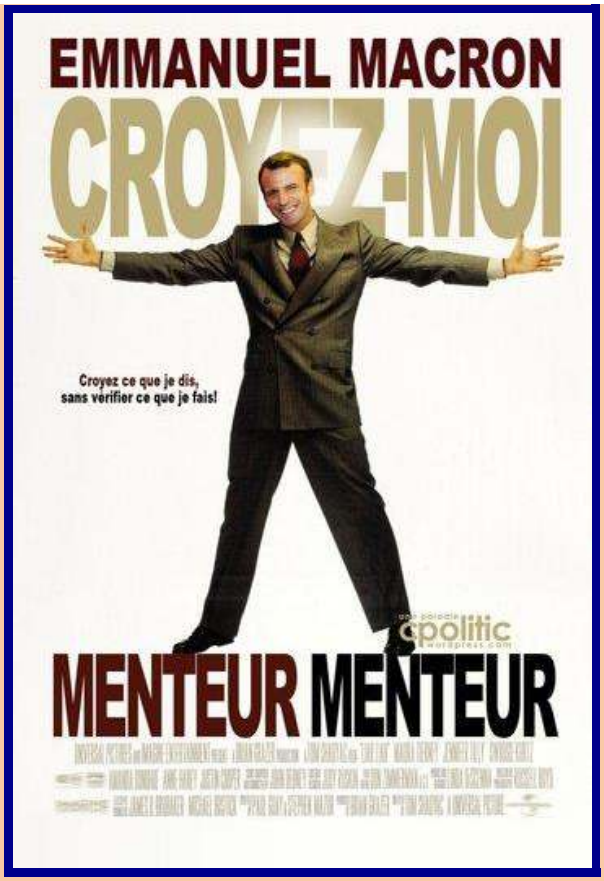

Et, pour finir, deux attitudes étrangement similaires et une chanson à entonner en choeur ou à siffloter discrètement, intitulée "*Brigitte Macron, c'est Jean-Michel Trogneux*" (mp3, vidéo), par Monsieur Zurlu.

---

29. Le 12 janvier 2024. A la mi-novembre 2023, la chaine de télévision C8, en son émission TPMP, animée par Cyril Hanouna, a fait l'apologie du détournement de mineur par adulte ayant autorité, en se basant sur le couple Brigitte - Emmanuel. Ce serait une belle histoire d'amour entre un professeur de 39 ans et son élève de 15 ans, racontée dans un numéro de Paris Match... Les commentaires sur Youtube de la vidéo de 13 mn 40 font foi de l'indignation des nombreux internautes qui ne sont pas dupes. Un exemple : "*Sérieusement, vous avez pas l'impression qu'on vit dans un monde de fou ?*". A 4'32" on apprend qu'avant d'être professeur Jean-Bri-Bri aurait été "*attaché(e) de presse pour la chambre de commerce du Nord Pas-de-Calais*", ce qui apparaît nouveau, et iel aurait passé le Capes avant d'être professeur, ce que l'on sait faux (Annexe A 32). Le matraquage publicitaire du couple Macron se poursuit donc. En janvier, comme chaque année, c'est l'opération médiatique des pièces jaunes, qui, notamment, aide les adolescents dont la santé mentale a été fragilisée par la gestion macronienne du Covid (lien). La prof de théâtre (au sketch hilarant) reste fascinée par les adolescents. Avec le soutien constant des grands médias, le déni de réalité verse dans l'outrance... Et trop de nos concitoyens se résignent encore au camouflage de ces mensonges d'Etat... Quand seront nettoyées les écuries d'Augias ?

@julievansteenwinkel8644 il y a 1 mois
Non mais comment banaliser, romantiser une histoire très très dégueulasse de base.....
Un gamin c'est un gamin....
Un adulte ayant une relation avec un enfant ça a un nom... enfin bref si ce n'était pas la 1 er dame le discours serait totalement différent...

@gallandmarie6985 il y a 1 mois (modifié)
Dc elle n a pas été mise à pied par sa hiérarchie à l époque maintenant cela ne serait plus le cas je crois.

@stelliomars5884 il y a 1 mois
Il aura fallu des années pour qu une partie des français découvre enfin cela. Combien d années encore pour qu on leur révèle le véritable sexe de ces 2 personnages ?

@engohar9475 il y a 1 mois
"J'ai l'influence qu'une femme peut avoir sur son mari"
Ah ! Donc c'est elle qui dirige ce pays !

[Début](#) des 419 commentaires au 12 janvier. Et [commentaires](#) sur une pub Gala.

Et pour cette nouvelle année 2024, rappelons notre hypothèse de 2022, confortée en 2023 :

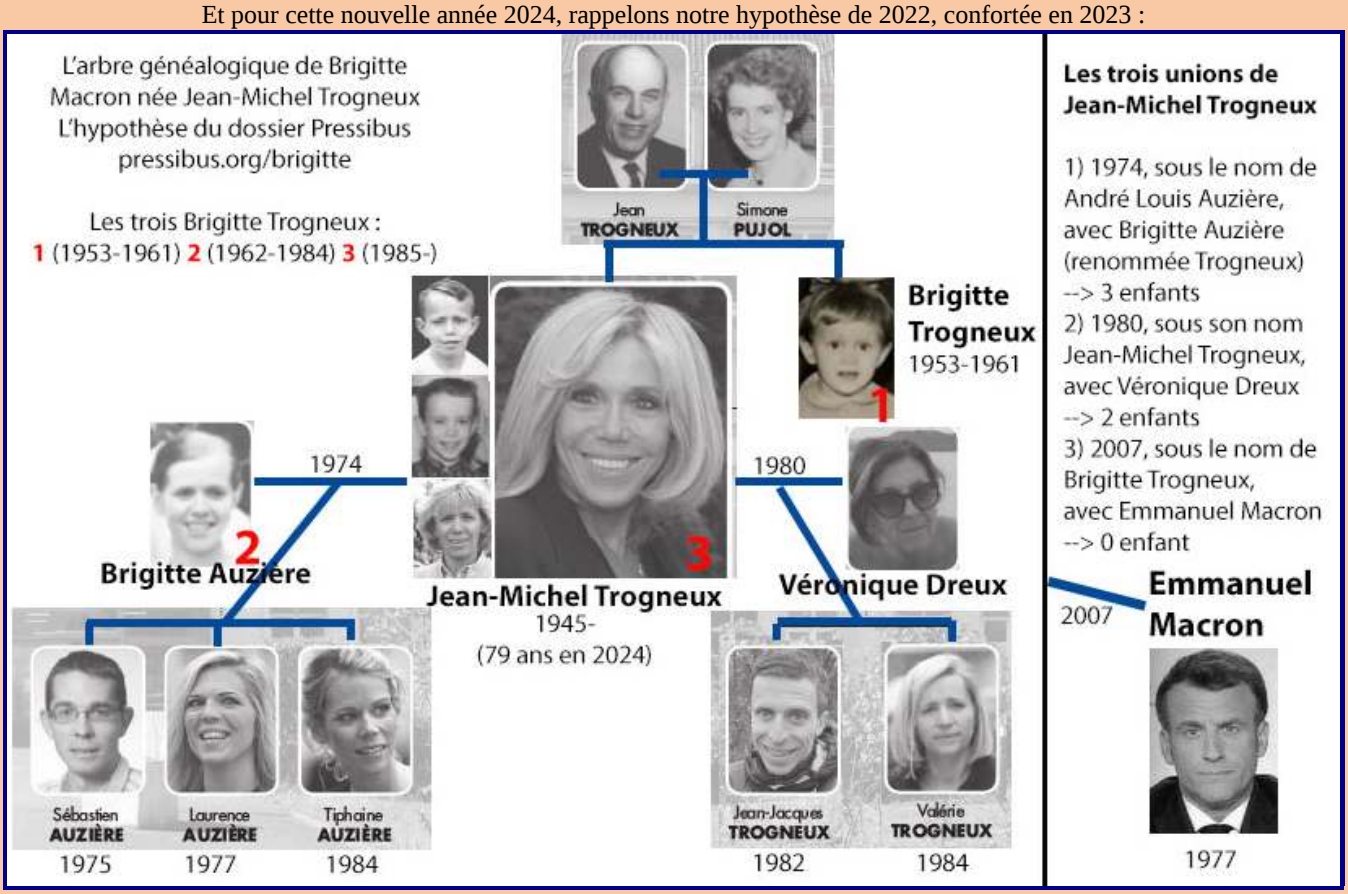

Ce schéma peut être accompagné de la lecture du [préambule](#) "*Courtes réponses à 10 questions fréquentes*".

---

30. Le 14 janvier 2024. La nomination par Emmanuel Macron du nouveau premier ministre Gabriel Attal, le 9 janvier, est un effet flagrant de l'emprise des Young Global Leaders sur nos pays (voir une [liste](#) restreinte des YGL sur Wikipédia, compléments en liens de l'[Annexe D 5](#)). Ci-dessous, le panneau de l'affichiste [Michel-Ange Flori](#) et les extraits d'un [article](#) de [Juan Branco](#) illustrent la vaste manipulation qui propulse ce Macron boy. Ou plutôt Brigitte boy...

Comment faisait-il ? Paris bruissait et commençait à s'interroger. Gabriel, lui, fonçait. C'est qu'après avoir fait le siège de son amoureux versaillais, Séjourné lui avait arrangé une rencontre auprès de Brigitte qui au gouvernement, auprès de Blanquer l'avait promu, et de Mimi Marchand et quelques autres proxénètes et trafiquants, l'introduisait. C'était eux qui, à la manoeuvre, avaient fabriqué ces articles que Paris Match et Bruno Jeudy s'étaient contentés de publier.
[...]
Gabriel avait compris que pour les êtres sans qualité, la solution était de courir, et de courir vite, sautant de maroquin en maroquin comme il irait de conjoint en conjoint, imitant Emmanuel Macron, c'est-à-dire recherchant ses promotions avant que le moindre résultat puisse lui être attribué. Avant que le moindre échec ne pût lui être imputé.
[...]
Agitation, mouvement et une importante équipe de communication – les seuls conseillers qui l'ont partout suivi traitent de ces questions : l'obsession, recouvrir l'imposture et se protéger de ses effets.

---

31. Le 30 janvier 2024. Rémy Watremez anime avec faconde le blog Le juste milieu. Sa clairvoyance acide était d'une élégante pertinence lors de la crise Covid. Sur le sujet clivant du Brigittegate, il semblait se plier à l'omerta des grands médias. Il entre enfin dans ce qui pourrait être appelé le camp de la vérité, ou, pour le moins, celui de l'exigence de vérité. Il a étudié le dossier et a choisi ses angles d'attaque, privilégiant le détournement de mineurs et l'impact international, laissant de côté l'usurpation d'identité. Pourtant l' acte illégal du mariage de 2007 pourrait juridiquement justifier la destitution par les parlementaires d'un président de la République hors la loi, qui ne cesse de nuire à son pays. Comme l'avait prévu en début 2017 Alexis du Réau (chapitre 18), les manifestations s'enchaînent. Actuellement les agriculteurs tentent de bloquer la capitale, mais les moutons (médias, citoyens, parlementaires...) ne se décident pas à évincer la marionnette de l'Elysée...

Deux images extraites de la vidéo de 35 mn, intitulée "*Ce qu'il ne faut PAS dire sur Brigitte Macron*". On lira avec curiosité les quelques 2.500 commentaires, montrant à quel point l'information s'est répandue, malgré l'omerta. A gauche la pédocriminalité de Brigitte ("*Brigitte et le harcellement scolaire, c'est Zidane donnant des leçons de coup de boule*", à 17'25). A droite, sur CNN en septembre 2022, Emmanuel feint de s'amuser du dossier 'French president" de Donald Trump (à 5'30). Ce dossier (lien) est toujours gardé secret, contrairement à ce que prévoyaient certains commentateurs.

---

32. Le 15 février 2024. Le site "Faits & Documents" vient de publier la Une de son nouveau numéro, 528, entièrement consacré à "*L'affaire Jean-Michel Trogneux*", épisode 9 du "*Mystère Brigitte Macron*". 8 documents exclusifs et 5 photos inédites y sont annoncés. Avant d'en prendre connaissance et de les analyser, nous remarquons, à la lecture de l'éditorial, un tournant essentiel dans l'approche de Xavier Poussard. Jusqu'alors interrogatif et conditionnel, il est maintenant affirmatif : "*"Brigitte" est en effet née homme sous le nom de "Jean-Michel Trogneux". Cet individu, qui se fait aujourd'hui appeler "Madame la Présidente" s'est fait connaître sous l'identité de naissance de sa soeur, Brigitte Trogneux*". On y apprend aussi que, au terme de l'audience du 29 janvier dernier, le procès en diffamation intenté par "Brigitte" (et son double Jean-Michel Trogneux) contre de Natacha Rey et Amandine Roy (mais pas contre Xavier Poussard) (cf. P.S. 6 et P.S. 17) a été reporté en mars 2025. Encore un effort et on arrivera à la fin du mandat présidentiel. C'est la fuite en avant pour retarder au maximum la révélation du mensonge.

Jean-Michel Trogneux, champion du monde de l'inversion accusatoire.
Les moteurs de recherche présentent déjà en premier cette photo pour la requête "*Brigitte Macron mensonges*" (exemple).

---

33. Le 19 février 2024. Le numéro 528 de Faits & Documents se décompose en deux parties. La première, de 5 pages, présente de nouvelles photos et des comparaisons associées. La seconde, de 11 pages, présente des pièces des trois procès intentés contre Natacha Rey et Amandine Roy. En tout, 39 pages des documents de jugement sont reproduites. Nous y reviendrons ultérieurement.

    La découverte de nouvelles informations permet de les confronter à la grille de lecture de notre scénario (des trois Brigitte Trogneux). Celui-ci pourrait s'en trouver conforté ou fragilisé, voire totalement invalidé ou confirmé. Dans le cas présent,nous restons dans un statu-quo, qui va plutôt dans le sens d'une légère consolidation. De son côté, Xavier Poussard reste sur son scénario précédent (des deux Brigitte Trogneux), restant aussi sur le statu-quo.

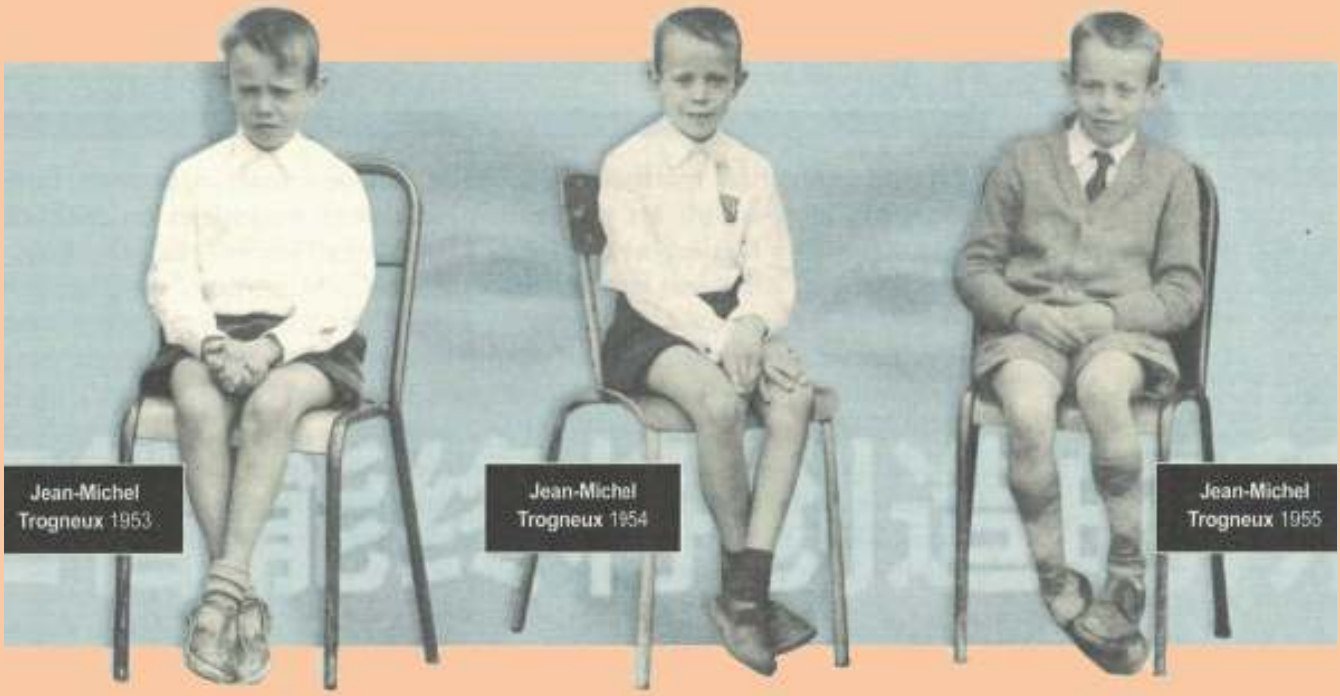

    Trois nouvelles photos de classe de Jean-Michel Trogneux, ci-dessus, sont présentées, de 1953, 1954, 1955. Les comparaisons avec Face++ confortent les ressemblances avec ses autres photos et celles de Brigitte Macron, ainsi que la dissemblance avec la mariée de 1974 et le "petit gros". C'est l'accumulation, maintenant impressionnante, de ces quasi-certitudes qui amènent Xavier Poussard à affirmer que Brigitte Macron est Jean-Michel Trogneux. Qui pourrait argumenter du contraire ? Et nous ajoutons la comparaison de voix avec Véronique la transexuelle en 1977 (lien dans le Chapitre 14) qui, à, défaut de comparer avec Jean-Michel, prouve que Brigitte est née homme. Ce sont là des preuves scientifiques qu'un Tribunal indépendant ne pourrait qu'accepter.

Dans le cadre de son action en Justice contre Natacha Rey, Jean-Louis Auzière a fourni deux photos de lui-même, ci-dessus à gauche, datées de 1974, l'année du mariage. Ce sont là des confirmations de ce que nous avons admis le 19 décembre dernier (P.-S. 26) : Jean Louis Auzière n'est pas le marié André Louis Auzière photographié en 1974 et ce marié est l'individu en maillot de bain du document de décès de 2019 (photos ci-dessus à droite). C'est tout.

Donc, quand Xavier Poussard, conclut que cela "*referme définitivement la piste d'une équivalence entre les deux individus*", ce n'est vrai que pour une équivalence totale, mais il est possible que, dans d'autres circonstances que ces deux photos, Jean-Louis Auzière ait pu prendre l'identité de André Auzière. Nous en avons d'ailleurs un indice probant dans la publication en 1969 d'un livre signé "André Auzière", : le fictif André Louis avait alors 16 ans environ et ne pouvait pas écrire un tel ouvrage de voyages. Voir la fin de l'Annexe A 30.

Plus loin, dans ce numéro 528 (page 10), Xavier Poussard affirme à nouveau que "*André Auzière et Jean-Louis Auzière sont bien deux personnes distinctes*". Oui, mais, une fois de plus, il s'appuie sur les deux photos, en y ajoutant le livret de famille de ses parents (facile à corriger, pour des agents secrets) et une reproduction légendée de la photo de mariage. C'est léger, il est invraisemblable que d'autres photos, plus significatives, n'aient pas été présentées. Par exemple : André Louis fier de poser avec un de ses enfants qui vient de naître ! Ou entouré de ses trois enfants. Même pas une deuxième photo du mariage... Que Jean-Louis ait pris son identité ou pas est, après tout, accessoire, l'essentiel est que cet André Louis est, selon toute vraisemblance, fictif. Il n'existerait que par l'apparence de deux photos (la deuxième étant étrange), de vagues témoignages, d'un livret de famille, et des actes de mariage (célébré par celui qui a falsifié le mariage de 2007), de divorce (sur la foi du livret de famille ?), de décès (sous la présidence Macron), ainsi que trois déclarations de naissance. Sa famille apparaît incapable de présenter d'autres documents...

Ah si : il est signalé (page 10) : "*une photo de famille faisant figurer Jean-Louis Auzière et André Auzière*", sans qu'elle soit montrée (pourquoi ? Et une comparaison avec la photo du marié...). Une telle photo et d'autres documents peuvent redonner du poids à un véritable André Auzière. Sachant, répétons-le, que démontrer que Jean-Louis n'est pas sur la photo de mariage, ou certaines autres, ne permet pas de conclure qu'il n'aurait jamais pris, selon les circonstances, l'identité d'André (comme pour le livre de 1969). Jean-Louis a grandi dans une famille d'agents secrets, l'un d'entre eux étant très haut placé (P.-S. 9), ce n'est pas à négliger, cela permet de fausser quelques actes et documents.

Nous soulignons enfin que, dans ces nouveaux éléments, rien ne confirme que la mariée de 1974 serait Brigitte Trogneux née le 13 avril 1953 à Amiens. L'absence d'une telle confirmation conforte notre hypothèse de l'existence successive de trois Brigitte Trogneux (l'essentiel de l'argumentaire est dans le tableau du P.-S. 24). A nos yeux d'une probabilité un peu moindre, l'hypothèse de deux Brigitte reste tout de même très plausible.

Ainsi, les trois hypothèses présentées en fin de P.-S. 26 (Pressibus, intermédiaire, F&d 527) restent présentes. On peut y ajouter une deuxième hypothèse intermédiaire : celle avec trois Brigitte et un André Louis Auzière réel (déjà présentée en "B2" dans l'encadré du P.-S. 24).

---

34. Le 20 février 2024. Nous avons poursuivi la lecture de F&D n°528 avec les 39 pages de documents judicaires portant sur les trois procès intentés contre Natacha Rey et Amandine Roy. Nous avons déjà largement parlé des deux premiers, qui sont clos. Les seuls éléments nouveaux sont, pour le deuxième, les pièces fournies par la défense, signalés en fin du P.-S. précédent.

    C'est sur la troisième plainte, celle dont le procès est repoussé à mars 2025, que nous avons des révélations. Que reprochent les accusateurs, supposés être soeur et frère, Brigitte Macron et Jean-Michel Trogneux ? Les accusées auraient affirmé l'existence de "*détournement de mineurs et de pédophilie*". Cela est signalé assez brièvement, par trois fois, sans argumenter l'absence de détournement, comme si la diffamation était évidente, malgré les circonstances connues de la rencontre du jeune Emmanuel avec sa professeur de théâtre. L'essentiel de l'accusation, répété vingt-trois fois, porte sur le fait que, pour les accusées, Jean-Michel et Brigitte auraient falsifié des actes d'état-civil :

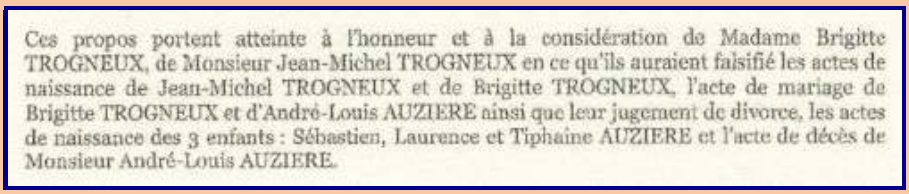

Ces propos portent atteinte à l'honneur et à la considération de Madame Brigitte TROGNEUX, de Monsieur Jean-Michel TROGNEUX en ce qu'ils auraient falsifié les actes de naissance de Jean-Michel TROGNEUX et de Brigitte TROGNEUX, l'acte de mariage de Brigitte TROGNEUX et d'André-Louis AUZIERE ainsi que leur jugement de divorce, les actes de naissance des 3 enfants : Sébastien, Laurence et Tiphaine AUZIERE et l'acte de décès de Monsieur André-Louis AUZIERE.

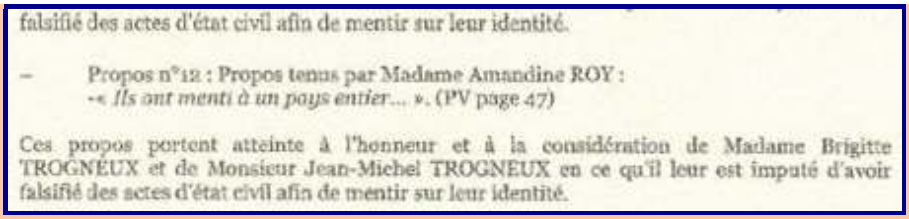
falsifié des actes d'état civil afin de mentir sur leur identité.

– Propos n°12 : Propos tenus par Madame Amandine ROY :
-« *Ils ont menti à un pays entier…* ». (PV page 47)

Ces propos portent atteinte à l'honneur et à la considération de Madame Brigitte TROGNEUX et de Monsieur Jean-Michel TROGNEUX en ce qu'il leur est imputé d'avoir falsifié des actes d'état civil afin de mentir sur leur identité.

A supposer que ces actes soient falsifiés, pourquoi donc Brigitte et Jean-Michel Trogneux les auraient-ils eux-mêmes faussés ? Il ne semble pas que Natacha et Amandine aient déclaré cela. On peut certes leur reprocher d'avoir estimé que des actes étaient falsifiés, mais les propos rapportés ne montrent pas qu'elles aient désigné les falsificateurs.

De façon étonnante, Xavier Poussard écrit, en "*Conclusion*" : "*[...] Aucun acte d'état-civil n'a été falsifié, ainsi que nous l'avons établi dans le n°527 de Faits & Documents [...]*". Pourtant, les comparaisons de photos du n°527 n'établissent pas la validité d'actes administratifs. De notre côté, nous estimons qu'il peut y avoir plusieurs niveaux de falsification. Par exemple les actes de naissance des enfants Auzière peuvent être administrativement corrects (se basant notamment sur le mariage de 1974), alors que les parents déclarés sont faux.

Ce qui est très curieux et extrêmement révélateur, dans ces accusations d'actes falsifiés, répétées avec tant d'insistance, c'est que le seul document dont on soit absolument sûr qu'il est falsifié n'est pas cité !! En effet, puisque, avec Xavier Poussard, nous sommes sûrs que Brigitte née Trogneux n'est pas la mariée de 2007 (le marié étant Emmanuel Macron), c'est qu'il est certain que cet acte a été falsifié ! On devine même par qui : par celui qui a officié la cérémonie, le maire du Touquet, Léonce Deprez, le grand ami du père à Jean-Michel (Annexe A 50). Et comme c'est lui aussi qui a célébré le mariage de 1974, il apparaît probable, avec ce que l'on sait d'autre, qu'il ait aussi falsifié cet acte.

On se rend compte, là, à quel point cette troisième action judiciaire, comme les deux précédentes, évite au maximum de traiter le fond du sujet : Brigitte Macron est née homme.

Un autre acte est aussi oublié : celui du mariage de Jean-Michel Trogneux et Véronique Dreux en 1980. Nous ne le croyons pas falsifié (Léonce n'est pas à la manoeuvre) et il prouve l'existence de Brigitté née Auzière, la Brigitte n°2 (Chapitre 30-2). La conclusion du dernier F&D se termine par : "*Suite au prochain numéro*"...

---

35. Le 21 février 2024. Sous la présidence Macron, nous assistons à une décomposition impressionnante de la responsabilité des élus, députés et sénateurs, de tous bords. Peut-être par crainte d'être stigmatisés par les médias, ils se conforment à une "normalité" qui les rend transparents devant les décisions les plus arbitraires du monarque élyséen. C'était déjà criant lors de la crise du Covid, où la députée Martine Wonner était presque la seule à refuser clairement les diktats gouvernementaux. Comme le dit sa fiche bien pensante Wikipédia, elle a fait de la "désinformation" (et les ministres, et les médias, ils auraient informé ?), elle a formulé des "*délires complotistes*" (et le délire "*Tous vaccinés, tous protégés*" ?) et elle a été exclue de tous les groupes parlementaires. La stigmatisation complète. Le sénateur Alain Houpert avait alors agi dans le même sens, de façon un peu moins vigoureuse mais c'était déjà trop. Sa fiche Wikipédia (sans le mot "complotiste"), souligne tout de même sa condamnation pour "*désinformation sur la pandémie de Covid-19*". Bien sûr, la page Wikipédia dédiée à cette désinformation ignore celle d'origine gouvernementale (à part la disponibilité des masques), mais elle n'ose quand même pas nier l'efficacité de l'ivermectine, ni l'inefficacité des masques. Est-ce un léger progrès ?.

    Bref, alors que la France semble s'appauvrir de plus en plus, avec des révoltes populaires à répétition, alors qu'il apparaît très difficile de trouver 10 milliards d'euros manquants (lien), notre monarque, il y a un mois, a incité les parlementaires à augmenter très sensiblement le budget de l'armée (lien), abusant des mots "guerre", "menace" et "réarmement". Et voilà qu'il y a environ une semaine il a décidé, de son propre chef (le "fait du Prince"), de donner trois milliards à l'Ukraine pour que se poursuive l'effroyable boucherie rappelant celle de 14/18 (lien). Il n'y eut pas vraiment d'applaudissements, mais un silence général, comme si tout le monde regardait ailleurs... Même les paysans en colère n'ont pas osé dire que ces trois milliards les soulageraient. Ou ceux qui voulaient s'en indigner n'ont pas pu s'exprimer dans les médias. Il est pourtant invraisemblable que le mari/élève de Brigitte, la marionnette des USA, puisse dilapider une telle somme pour se montrer copain avec le jusqu'auboutiste de Kiev, qui refuse de comprendre qu'une partie russophone de ce qui était son peuple ne veut plus de ce qu'il représente. Les Français devraient pourtant savoir qu'on est en République et que, comme aux Etats-Unis ou dans les autres démocraties, ce sont les parlementaires qui décident de telles dépenses et de tels accords internationaux. La France serait-elle, à ce point, devenue une autocratie ?

    Heureusement, Alain Houpert est là, il est le seul à demander quelque chose d'élémentaire : que la Constitution soit respectée. Aux dernières nouvelles, il est rejoint par le député Nicolas Dupont-Aignan (vidéo), d'autres élus suivront peut-être. Il y a aussi les déclarations des anciens ministres Chevènement et Védrine. C'est tout à ce jour...

P.-S. : il y a finalement eu un vote, le 13 mars (article), que les médias ont présenté comme voulu par Macron !

Quant on constate un tel délabrement de notre démocratie, on comprend qu'aucun parlementaire n'ait encore eu le courage d'une Martine Wonner ou d'un Alain Houpert pour dénoncer le mensonge élyséen sur le sexe de la première dame. Or c'est parce que ce mensonge reste trop étouffé que le couple pervers de l'Elysée poursuit ses exactions.

Pourtant, avec les deux derniers numéros de F&D, l'intime conviction que nous avions, que Jean-Michel est Brigitte, est devenue une certitude. C'est la réalité. Un pas est franchi. Nos élus peuvent donc l'affirmer, sans crainte de sanction judiciaire.

---

36. Le 27 février 2024. Le calme avant la tempête ?

Nous sommes médiatiquement dans une clandestinité toujours étouffée, mais de plus en plus active, avec une audience qui s'élargit. Les nouvelles preuves, l'absence complète de dénégation (le temps de la "fake news transphobe" est derrière nous) et les allusions écourtées convainquent un public de plus en plus large. C'est un secret de Polichinelle. Même Youtube ne censure plus. Une vidéo (11 mn) de Verdi accueille 13.000 vues et 400 commentaires en 2 jours, une autre vidéo (18 mn) de Pierre et Lena accueille 31.000 vues et 600 commentaires en une seule journée.

Et encore une vidéo (8 mn), de Pagesse, avec Francis Lalanne : 190.000 vues et 1.900 commentaires en trois jours. Et, toute fraiche, une vidéo (18 mn), interrogative, intitulée "Polémique !", avec Lalanne et d'autres, par Dear Chriss : 22.000 vues et 400 commentaires en 21 heures.

Les réseaux sociaux s'enflamment-ils ? Est-ce que le Brigittegate va éclater ? En surface, c'est calme.

Il est loin le temps où le site officiel de l'Elysée montrait chaque mois de nombreuses photos des réceptions et visites officielles de la "Première dame". Pour ce mois de janvier 2024, ne sont publiées, ce matin, avec retard, que 5 photos (lien). Et le cinquième cliché officiel est particulièrement sinistre. L'enterrement de quoi ?

Notez que des entretiens beaucoup moins visionnés sont aussi dignes d'intérêt. C'est le cas de la vidéo (15 mn) du 11 octobre 2023, de Nadine Touzeau, profiler, et de Bruno Roy-Henry, juriste. Ce dernier déclare que l'on peut considérer que "*les élections [présidentielles] ont été truquées du fait que l'on n'ait pas présenté les personnes dans leur vérité*". + extrait de 1 mn 33 de Nadine sur Brigitte.

37. Le 1er mars 2024. La tension monte d'un cran avec l'intervention de Tiphaine Auzière dans le nouveau numéro de Paris Match, qui titre en Une sur le Brigittegate. Pour une avocate, elle défend piteusement sa mère. Elle n'avance aucun argument sur le fond du dossier, ni même un document, comme une photo d'elle, enfant, avec ses deux parents. Il n'y a que cette unique famille, pourtant d'apparence banale, à n'avoir jamais photographié ses jeunes enfants avec leurs parents. La fille cadette de Brigitte préfère s'en prendre à ce qu'elle nomme "*la désinformation*" (pourtant bien informée...) et "*l'anonymat*" (les centaines de milliers de personnes indiquées dans le post précédent ont signé leurs propos avec leur nom propre, peut-être pour la moitié d'entre eux...). Et la Justice serait trop lente alors que Brigitte a tout fait pour la ralentir (cf. P.-S. 6). Voici le passage incriminé, le reste des trois pages porte sur la promotion du roman "Assises" de Tiphaine, qui sortira le 6 mars, et sur la formidable et très humaine famille Auzière, qui embarque ses jeunes enfants (d'aujourd'hui...) dans un voyeurisme malsain (ils sont tous en photo non floutée), comme pour contre-balancer le manque de photos anciennes.

Elle [Tiphaine] ne se rend pas sur X (anciennement Twitter), car la haine y déferle sans garde-fous : "*Comment résister à la désinformation des réseaux sociaux ? En étant bien entouré. Mes enfants ont déjà entendu des horreurs à l'école, mais ils m'en parlent. Je ne minimise pas leur parole car, à l'échelle d'un enfant, les choses prennent une ampleur différente. Je ne ressens pas de souffrance mais de la colère face à la désinformation. J'ai une inquiétude sur le niveau de la société quand j'entends ce qui circule sur les réseaux sociaux à propos de ma mère qui serait un homme. L'aplomb de ce qui est affirmé et le crédit qu'on donne à ce qui est proclamé. Tout le monde peut dire n'importe quoi sur n'importe qui, et il faut du temps pour le retirer. Ma famille et moi sommes armées, unies, solides, mais la petite-fille dans le Pas-de-Calais qui s'est suicidée ? Il faut travailler sur la modération, l'anonymat en ligne, les délais trop longs de suppression des contenus.*" Dans les moments difficiles, ses ressorts et ses ressources sont la joie de vivre de ses enfants (8 et 10 ans) et le contact avec la nature.

Brigitte aurait pu tenir des propos semblables : l'inversion accusatoire, la victimisation, l'exagération, l'indécence, jusqu'à la comparaison avec un enfant suicidé dont les grands-parents, eux, n'ont pas menti au monde entier. Un peu plus loin dans l'article, Tiphaine s'épanche sur la mort de son père, présenté comme "André-Louis" Auzière (alors que c'est "André Louis" sans tiret), en 2019 : "*J'aurais aimé que les enfants connaissent mon père*". Puisqu'ils ont 8 et 10 ans en février 2024, ils avaient 4 et 6 ans en décembre 2019, pourquoi donc n'auraient-ils pas connu leur grand-père tant adoré ? Quelle famille ! C'est encore un indice qui montre que André Louis est un personnage fictif. Certes Brigitte a, indirectement, prétendu qu'il était "*reclus en hôpital psychatrique*" (fin du Chapitre 29 + précisions), ce qu'avait vivement démenti Tiphaine. En fait, nous pensons que le décédé serait plutôt Brigitte née Auzière, le double féminin d'André Louis (autre inversion de sexe), mère biologique de Tiphaine, qui aurait pu aller en hôpital psychiatrique et qui serait décédée en 2019. Et pourquoi Tiphaine ne dit-elle pas si ses enfants connaissent leur supposé grand-oncle Jean-Michel Trogneux ?

Un autre hebdomadaire, Marianne, évoque la masculinité de Brigitte, dans un article signé Tanguy Sanlaville. Est-ce un début d'affolement ? Le silence ne serait-il plus de mise, et laisserait-il la place à l'indignation, la colère, l'opprobe, l'attaque ad personam et ad hominem ? Là, pareillement, le fond de l'affaire est oublié, aucun argument n'est avancé. Seul un messager est visé, celui supposé être le pire de tous. Il s'agit de Francis Lalanne, dont les propos, on l'a vu dans le dernier post, ont eu un très fort écho sur Youtube. Tout y passe pour ce journal provax, macronien et russophobe. Celui qui s'est fait connaître comme un chanteur, ami de Léo Ferré, serait "*bien paumé*", "*pourvoyeur de thèses complotistes*", opposé au vaccin et au port du masque, défenseur de Poutine et Bolsonaro, allant toujours plus loin dans les "*thèses paranoïaques*". Et le summum, en conclusion, le pire tant il "*semble toucher le fond*", tenez-vous bien tellement c'est horrible : c'est qu'il "*avance que Brigitte Macron serait en réalité un homme du nom de Jean-Baptiste [sic] Trogneux*". Ouah, quel sketch, voilà qui est sacrément convaincant !

Tenir un tel propos est le comble de la déchéance, selon le sérieux magazine Marianne

Pourquoi aucune action en Justice n'est-elle menée contre un tel personnage, ni contre tous les autres. Et même, pour Natacha Rey et Amandine Roy, seules assignées en Justice, cela traîne tellement que l'on peut douter que ça aboutisse. Ces deux articles, et ceux qui suivront, aiguiseront une légitime curiosité. Et celle-ci sera guidée par les déclarations courtes ou longues d'internautes avertis (comme Lionel Labosse en son article "*Comprendre le #Brigittegate pour les Nuls*"). Nous allons être de plus en plus nombreux à connaître le fond de l'affaire et à rigoler des gesticulations des chiens de garde. On préfèrerait que la France ne devienne pas la risée du monde entier, mais plus cette affaire durera, pire ce sera (ci-contre parodie).

38. Le 3 mars 2024. Le journal anglais Dailymail / MailOnline a divulgué, en un article du 29 février, des extraits de l'article de Paris Match, prêt à être publié. On y trouve des propos qui en sont absents, probablement censurés (sous la pression de l'Elysée ?). Les voici, avec une insistance particulière sur "*La relation interdite*". Ce témoignage de première main confirme le "*délit d'atteinte sexuelle sur mineur*", dont parle Wikipédia, par personne ayant autorité.

MailOnline

Dans une interview qui mettra mal à l'aise M. Macron et sa première dame, Brigitte Macron, Tiphaine Auzière admet qu'elle reste blessée par la "*relation interdite*" entre une enseignante mariée et un élève adolescent. Mme Auzière, qui vient de publier son premier roman, a également profité de son entretien avec Paris Match pour répondre aux affirmations selon lesquelles Brigitte serait née de sexe masculin.

Mme Auzière n'avait que 10 ans lorsqu'elle a découvert que sa mère, enseignante, fréquentait un élève de 25 ans plus jeune qu'elle. Brigitte étant encore mariée, ses trois jeunes enfants ont dû faire face à des spéculations constantes sur cette "*relation interdite*" à Amiens, dans le nord de la France. Tiphaine Auzière admet qu'elle reste blessée par la "*relation interdite*" des Macron.

"*Les attaques, la médisance, les jugements. Ce n'était pas encore l'ère des réseaux sociaux, mais nous étions dans une petite ville de province. Tout se sait. Malgré tout, ils sont restés debout. J'y ai gagné une ouverture d'esprit, l'envie d'avancer sans écouter les bruits parasites, une plus grande tolérance*". Mme Auzière a particulièrement regretté que son père, André-Louis Auzière, humilié, ait été contraint de quitter le domicile familial en 1994, même s'il n'a divorcé de Brigitte qu'en 2006, permettant ainsi à M. Macron de l'épouser un an plus tard. [...]

Paris Match raconte que "*Tiphaine Auzière était enfant lorsque le scandale a éclaté*". Le magazine décrit comment "*le jeune Emmanuel sonnait souvent chez les Auzière et les rumeurs se sont multipliées*". Des rumeurs qui ont naturellement eu un impact sur les trois enfants du foyer. La soeur de Mme Auzière, Laurence, avait 17 ans à l'époque et était une camarade de classe d'Emmanuel Macron, qui a le même âge. Mme Auzière a déclaré que les rumeurs d'une "*relation interdite*" étaient horribles pour tous les enfants, y compris son frère, Sébastien, alors âgé de 19 ans. [...]

Des images montrent le moment où Emmanuel Macron (à gauche), âgé de 15 ans, a embrassé sa professeure Brigitte Trogneux (à droite), âgée de 40 ans, en 1993, deux ans avant qu'il ne déclare vouloir l'épouser.

[information fausse : ce n'est pas Emmanuel qui est sur cette photo. Une autre victime ?]
[rappel : Emmanuel avait 14 ans, en 1992, quand il a rencontré Brigitte (Annexe A 10)]

39. Le 4 mars 2024. Dans un article du 2 mars, "Le Média 4-4-2" fait le point sur l'affaire et publie un film documentaire soigné, avec de nombreuses illustrations d'un exposé de Xavier Poussard, résumant les diverses enquêtes de "Faits & Documents" sur Emmanuel Macron. Pour aller au-delà du dossier Brigitte et avoir une idée plus large de la perversion du couple élyséen, nous recommandons fortement le visionnage de cette >>>**vidéo**>>> d'une heure et 1 mn, intitulée "*Les liens occultes de la Macronie*". Il s'agit d'un rappel du "Média 4-4-2", qui l'a publiée il y a un mois (nous l'avions loupée...) sur Youtube, sans être censuré (114.000 vues à ce jour). En voici quelques copies d'écran.

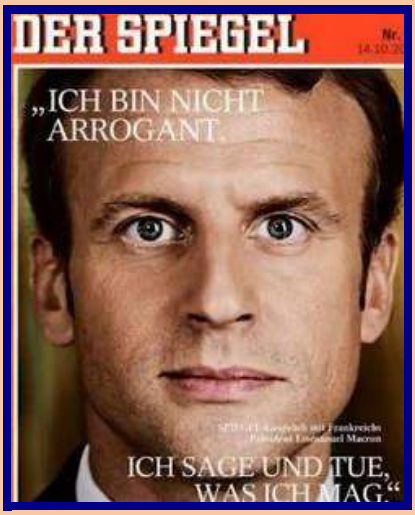

Jamais élu auparavant, il a bénéficié de la mise à l'écart de deux présidents de la République et trois premiers ministres...

Une étrange façon de considérer l'inceste et le détournement de mineur...

Les propos sur la très obscure enfance d'Emmanuel Macron laissent songeur. Nous avons évoqué, dans le dossier 2022, qu'il puisse être fils biologique du Pasteur Doucé, ou fils de Jean-Bri-Bri, ou fils biologique de son père officiel. Il est aussi évoqué qu'il puisse être fils d'un Rothschild (tant son ascension dans cette puissante banque a été fulgurante), et pourquoi pas de Bernard Arnault, l'homme devenu immensemment riche sous sa présidence (fortune multipliée par quatre, graphique, lien), mais aucune de ces hypothèses ne se dégage.

Plus généralement, Xavier Poussard ne présente là qu'un ensemble de faits précis et dérangeants, sans qu'on ne saisisse vraiment ce qu'il y a derrière. Seulement quelques aperçus... Ils sont suffisamment inquiétants et concordants pour en conclure que le couple Macron doit dégager le plus rapidement possible. Et le moyen le plus efficace pour y parvenir, étant donné l'échec patent des autres méthodes, c'est le #Brigittegate. N'oublions pas aussi, que l'on a le plus va-t-en-guerre des chefs d'Etat européens de l'Ouest (article), le seul à envisager d'envoyer des troupes défendre Zélensky. Ce prétendu grand démocrate ukrainien s'est auto-élu en supprimant les élections (article), grâce au chaos qu'il alimente obstinément. Le psychopathe Macron est capable d'agir de même.

Il apparaît, notamment avec l'allègement de la censure, que certains soutiens de Macron commencent à le lâcher. La certitude que Brigitte est un homme déguisé en femme se répand, nous sommes de plus en plus nombreux à l'exprimer en notre nom propre. Lionel Labosse va même jusqu'à publier, au second degré, une "*lettre ouverte au chef d'État sur les diffamations qui courent à son encontre*". Chacun peut agir, à sa façon, en interpellant un élu, un ami, un média... Les derniers rebondissements montrent que l'on est sûr de notre information et que, si nous l'exprimons de façon convenable (sans négliger humour, sarcasme, tous les moyens de la liberté d'expression permis par la Loi), nous ne risquons judiciairement rien.

---

40. Le 5 mars 2024. Tiphaine Auzière et sa mère biologique.

Les propos tenus par Tiphaine Auzière ces derniers jours dans Paris Match retiennent encore l'attention. En lui appliquant le filtre de notre compréhension, certains d'entre eux se révèlent éclairants. Ainsi, quand elle dit "*J'ai un père et un beau-père adorés*" (sans citer sa mère), elle semble parler des époux Macron, mais on peut comprendre, en conformité avec le reste de ses propos, "*J'ai des parents adorés*", le père étant sa soit-disant mère Brigitte Macron et la mère étant l'effacée Brigitte née Auzière. En cela, comme l'écrit l'auteur de l'article, Marie-Laure Delorme, "*Tiphaine Auzière s'exprime à mots comptés*", en prenant garde à maquiller la réalité des faits. Quand elle parle de son père, le mystérieux et fictif, André Louis Auzière, nous pouvons comprendre qu'elle évoque sa mère biologique, tout autant mystérieuse mais réelle. Ainsi dans une réunion mémorable :

> La prestation de serment [de l'avocate Tiphaine] à la cour d'appel de Douai en 2009, est un moment marquant. Ses parents et son beau-père sont présents. Tout ce à quoi elle tient : l'aboutissement d'un travail, la réunion de la famille. Tiphaine Auzière effectue son stage de fin d'étude à Lille, chez Stéphane Ducrocq.
>
>
>
> La cour d'appel de Douai

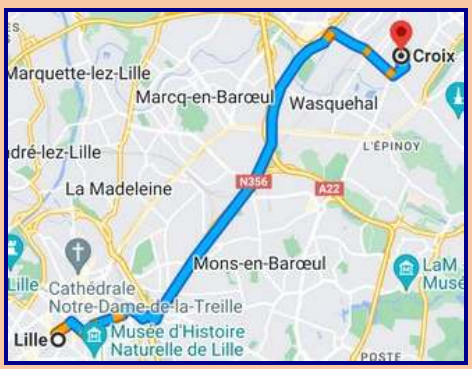

Tiphaine est une enfant qui a grandi avec des parents séparés, dans un contexte exceptionnel, très perturbant à vivre pour son jeune âge : son père, Jean-Michel Trogneux, a remplacé sa mère biologique, l'effacée Brigitte née Auzière, et, devant tout le monde, Tiphaine doit s'efforcer de le considérer comme sa mère, omniprésente. Inversement, sa véritable mère, possiblement de santé psychique fragile, vit cachée, sous un faux nom, près de Lille. L'adolescente y est beaucoup attachée et va la voir régulièrement, le week-end, quand son père féminisé va rencontrer à Paris son amoureux Emmanuel. On peut l'extrapoler, à partir de cette remarque : "*Mon papa travaillait à Lille, il revenait le week-end. La semaine, j'étais avec ma mère et le week-end avec mon papa et maman allait voir Emmanuel*" (Annexe A 16). C'est ainsi que Tiphaine a fréquenté Lille et sa banlieue Croix, d'où est natif son futur mari. Sa mère avait habité Croix, 5 résidence Flandre, de 1977 à 1984 (elle est dans l'annuaire sous le nom André Louis, Annexe A 30). Elle y est très probablement restée, sous un nom d'emprunt, après sa mise à l'écart en 1985. Tout cela explique l'attachement de Tiphaine à Lille et à Croix. Cela serait incompréhensible sinon : que viendrait faire à Lille une Amienoise, dont la mère est partie à Paris et dont on ne sait presque rien du père ? Ce dernier, qui, d'après Tiphaine, aurait quitté Amiens en 1994, est resté sur l'annuaire téléphonique de cette ville

jusqu'en 2004.

Dans ces conditions, on comprend l'émoi de Tiphaine quand elle a réuni, de façon exceptionnelle, ses parents biologiques, Jean-Michel et Brigitte, dans le cadre prestigieux de la Cour d'Appel de Douai, dont dépend le tribunal judiciaire de Lille. La présence de son beau-père Emmanuel montre à quel point il est impliqué dans la falsification des Trogneux.

Cela ouvre de nouvelles pistes de recherche. A Croix, qui aurait pu être en contact avec Brigitte Auzière ? A Douai, qui aurait pu être présent à la prestation de serment de Tiphaine Auzière ? Y aurait-il des photos ?...

La parole commence-t-elle à se libérer ? Voici ce qui pourrait être un accélérateur :

L'article de Paris Match nous a apporté de nouveaux éléments. De même on peut espérer en savoir plus avec le livre d'Emmanuelle Anizon qui vient d'être annoncé à paraître le 22 mars. C'est le deuxième ouvrage consacré à l'affaire, le premier étant le présent dossier Pressibus, que chacun peut faire imprimer (par exemple chez CoolLibri), à partir du pdf de plus de 240 pages grand-format indiqué en haut de cette page. Mais, là, il y a un éditeur ayant pignon sur rue, StudioFact. Peu importe qu'il se positionne comme "Paris Match" ou comme "Faits & Documents", ou qu'il adopte une position intermédiaire se voulant neutre, l'essentiel est qu'il perce l'omerta médiatique, obligeant de nombreux autres médias à rendre compte du phénomène et peut-être du fond de l'affaire. Il est déjà en pré-vente.

Emmanuelle Anizon, grand reporter à L'Obs depuis 2018 met la touche finale à un livre d'enquête intitulé «L'affaire Madame», sous-titré «Le jour où la Première Dame est devenue un homme : anatomie d'une fake news». L'ouvrage est annoncé chez la maison StudioFact éditions (Groupe StudioFact média) le 22 mars prochain. Cheffe du service société à L'Obs de 2015 à 2018, Emmanuelle Anizon a notamment travaillé pour L'Événement du jeudi, La Croix et Le Quotidien de Paris, avant d'intégrer Télérama en 2000, où elle fut successivement grand reporter, puis chef du service médias, de 2011 à 2015. Côté édition, elle a cosigné «Mon travail me tue Burn-out» (avec Jacqueline Remy, Flammarion) ou encore «Rester digne» (avec Ingrid Levavasseur, Flammarion). En télévision, elle a co-réalisé avec Rémy Burkel le documentaire «Un si long silence» sur l'affaire Sarah Abitbol et ses conséquences dans le sport français. Il a été diffusé en prime time sur France 2 lors d'une soirée spéciale en mai 2022. (lien)
Annoncé avec 256 pages, en format 13 x 20,5 cm, au prix de 19,90 euros.

Notons que, de façon très étrange, StudioFact a réalisé un documentaire titré "*Usurpation d'identité : voleur*", diffusé le 26 octobre 2023 dans "Envoyé Spécial", émission de France 2. Voici un extrait du résumé : " *Chaque année en France, au moins 300 000 personnes seraient victimes d'usurpation d'identité et leur vie quotidienne deviendrait rapidement un enfer. Un chiffre en hausse constante depuis dix ans, avec l'essor des démarches en ligne. Pourquoi l'administration se laisse-t-elle si facilement berner par des usurpateurs sans foi ni loi ?*" (lien). Hé oui, nous avons au plus haut sommet de l'Etat une usurpation d'identité par des usurpateurs sans foi ni loi, abusant d'une administration et de citoyens qui se laissent facilement berner !

---

41. Le 8 mars 2024. Enfin, aujourd'hui, un journaliste de grand média, TF1 en l'occurrence, ose parler de l'affaire. Quoique ce soit plutôt le président de la République qui l'ait abordée de lui-même au micro de Paul Larrouturou... Voici la vidéo, de 1mn 15. L'AFP s'en est tout de suite fait l'écho par une dépêche parlant de "*théories conspirationnistes*", usant d'éléments de langage qui devraient aveuglément être suivis par les grands médias. "Le Parisien" l'a fait très rapidement en cet article, France-Info vers 19 h, TF1 bien sûr (article), etc. (notamment : Ouest-France, Le Figaro, Libération, beaux exemples de la désinformation robotisée)

La réponse d'Emmanuel Macron est en grande partie conforme à ce que disait déjà Brigitte en janvier 2022, comme si rien n'avait évolué depuis. Les réseaux sociaux seraient en cause. "Faits & documents", les pages Web comme celle-ci et les faits révélés qui s'accumulent n'existeraient pas. Voici surtout ce qui est retenu : "*Le pire, ce sont les fausses infos et les scénarios montés avec des gens qui finissent par y croire* et qui vous bousculent dans votre intimité". Si des informations sont fausses, qu'il le prouve. En deux ans et demi, Brigitte en a été incapable ; et lui aussi, qui ose dire "*Je ne laisse pas passer*", alors qu'il a tout laissé passer. Il est pourtant très facile d'attester qu'on est une femme (photos avec ses enfants bébés, ADN, etc.). Les journalistes n'en sont pas encore à faire de telles remarques pourtant évidentes. Certains oseront-ils aller au-delà de la dépêche AFP ? Et ce n'est pas son intimité que l'on bouscule, ce sont les mensonges liés à l'intimité exposée dans Paris Match & Cie, avec son accord.

Des éléments nouveaux apparaissent. La remarque sur les "*scénarios montés avec des gens qui finissent par y croire*" suggère une nouvelle stratégie, accusant des gens naïfs, "*fadas*" dit-il, qui se montent le bourrichon pour s'illusionner. En fait, c'est l'inverse, il y a d'abord des constats, reflets de la réalité reposant sur des bases solides (comparaison scientifique de voix, de photos), et confortés par un faisceau de nombreux documents et indices concordants. Ensuite, comme cela n'explique pas tout, les manques sont comblés par des hypothèses. La réalité dissimulée provoque des scénarios et non l'inverse.

Les propos les plus surprenants sont, au début, ceux où il se plaint des "*petits gestes du quotidien, des humiliations et vexations qui sont insupportables*". Cela signifierait-t-il que le Brigittegate aurait pris des proportions beaucoup plus importantes que nous ne l'imaginions ? Le personnel de l'Elysée chuchoterait-il ? Et les délégations étrangères aussi ? Ou les sportifs en visite ? Comment le couple présidentiel peut-il continuer à habiter l'Elysée dans de telles conditions ? De plus, avec un tel déni présidentiel, cela ne peut que s'aggraver. Jusqu'à prendre des proportions invivables ?

---

42. Le 12 mars 2024. Candace Owens est une journaliste US célèbre, avec 3 millions de suiveurs sur Youtube et 5 millions sur Twitter. Elle a publié hier une vidéo de 17 mn qui rencontre un grand succès outre-atlantique, intitulée "*INSENSÉ. C'est le PLUS GRAND scandale politique de l'histoire de l'humanité*" (reprise en sous-titrage français ici sous Odysée, ou là sous Twitter). Elle s'appuie sur "Faits & Documents" et met un lien sur la page en anglais du dossier Pressibus. Déjà presque 800.000 vues et plus de 10.000 commentaires en 24 heures. Serait-ce un début d'effet Streisand ? Une reconnaissance de la réalité s'amorce-t-elle ?

> Cette affaire prend de l'ampleur et je tiens à souligner que, après avoir étudié la question, je suis prête à parier ma réputation professionnelle sur le fait que Brigitte Macron est en réalité un homme. Tout journaliste ou média qui rejette cette possibilité est immédiatement identifiable comme faisant partie de l'establishment. Je n'ai jamais rien vu de tel de toute ma vie et les implications sont terrifiantes. Je ne compte pas abandonner cette histoire et j'appelle les autres journalistes à enquêter sur cette affaire explosive et à en parler ouvertement. [tweet]

43. Le 14 mars 2024. Candace Owens a réalisé une nouvelle vidéo de 16 mn, donc voici une vidéo doublée en français, avec les commentaires de Pagesse.

Tout d'abord Candace est dans le juste pour l'essentiel. Il y a ce dont on est sûr, c'est que Brigitte Macron est née Jean-Michel Trogneux. Tous ceux qui ont étudié sérieusement le dossier, sans idée préconçue, partagent ce constat. Et cela suffit pour que Macron et son mentor Jean-Michel dégagent, tant leurs infox dépassent l'entendement. Et il y a ce que Candace appelle des théories, ce que nous appellons hypothèses ou scénarios, où, là, selon les personnes, il y a des divergences, qui sont finalement assez accessoires. La plus importante porte sur l'identité de la mère des trois enfants Auzière.

Ce sujet a déjà été abordé ici, notamment en P.-S. 24. Il y a deux hypothèses principales, celle de F&D 527 où Jean-Michel est l'oncle des trois enfants, Brigitte née Trogneux est leur mère et André Louis Auzière est un personnage réel, leur père. Il y a d'autre part celle du présent dossier Pressibus où Jean-Michel est le père des trois enfants, Brigitte née Auzière est leur mère et André Louis un personnage fictif. Nous avons donné onze raisons pour lesquelles nous croyons en notre scénario (dans l'encadré du PS24). Candace a adopté celui-ci, probablement pour les deux raisons les plus naturelles à comprendre :

1. Jean-Michel trogneux a abandonné deux de ses enfants en 1984. Pour jouer le rôle de mère de trois de ses neveux ? L'attachement familial paraît très fort, il est bien plus vraisemblable qu'il soit leur père.
2. Nous n'avons aucune preuve de l'existence d'André Louis. Ce n'est pas parce qu'il y aurait eu un André Auzière sur une photo ou sur un lieu de travail (traces écrites) qu'il y a eu un André Auzière père des trois enfants. Quelqu'un a pu prendre sa place de temps en temps, notamment pour le mariage et son travail, mais rien ne montre qu'il ait vécu en couple et ait eu trois enfants. Même sur la photo de 1991 montrant toute la famille Trogneux, il ne manque que lui et Brigitte Trogneux, soeur cadette de Jean-Michel (Annexe A 2). Connaissez-vous une famille de trois enfants sans aucune photo des enfants jeunes avec leurs parents ?

Oui, nous pensons que, en l'état actuel de nos connaissances, la théorie présentée par Candace est la meilleure. Nous apportons toutefois quelques ajustements :

- A cause de la démonstration de F&D 527, nous ne pensons pas que Jean-Louis Auzière et sa première épouse soient les (pseudo) mariés de la photo de mariage de 1974. Pour nous, ce seraient un acteur/ami et Brigitte née Auzière (P.-S. 33).
- Le prénom Proba (comme Probable), c'est nous qui l'avons inventé, à titre provisoire, avant de l'appeler Brigitte, ce qui nous a été confirmé par la suite par un document officiel, daté de 1980, avec sa signature (Chapitres 27 partie 2 et 30 partie 2). Mais, après tout, Brigitte Proba Auzière est aussi valable que Brigitte née Auzière, car on comprend que ça reste une probabilité, à ce stade.
- Effectivement l'amitié de Jean-Michel avec Jean-Louis Auzière est importante car les Auzière sont liés aux services secrets (Annexe A 31 et P.-S. 9), ce qui est conforté par le placement de Jean-Michel à Alger en 1963. L'amitié du père de Jean-Michel avec Léonce Deprez, maire du Touquet, qui a célébré les mariages de 1974 et 2007 est aussi essentielle, ayant bien facilité la falsification des identités.
- Cette histoire n'est pas simple, Candace l'a compris en estimant qu'elle est "sombre et tordue" et qu'il y a eu des "tours de passe-passe". Vouloir trop la simplifier éloigne de la réalité des faits. D'ailleurs c'est parce qu'elle est compliquée qu'elle a si bien fonctionné jusqu'à présent !
- En toute logique, cela amène à comprendre que l'origine de cet imbroglio est encore antérieure au mariage de 1974. Elle débuterait vers 1961 avec la disparition de la véritable Brigitte née Trogneux, remplacée de 1963 à 1984 par Brigitté "Proba", puis par Jean-Michel. On comprend alors que la falsification du mariage de 1974 avec un personnage fictif était nécessaire pour que Jean-Michel et Brigitte Proba puissent fonder une famille, car ils étaient officiellement frère et soeur, ce qui les empêchait de se marier.

44. Le 16 mars 2024. Nous avons appris que le livre d'Emanuelle Anizon à paraître dans une semaine et présenté en P.-S. 40, sera fidèle à son sous-titre "Anatomie d'une fake news", dans la lignée des propos de Macron et des échos de l'AFP. A priori, le fond de l'affaire ne sera pas traité, sauf pour ressortir une virtuelle rencontre avec Jean-Michel Trogneux, à la manière de Moadab en 2022 (Annexe A 7). Nous ne l'achèterons donc pas et nous n'y reviendrons pas, sauf à apprendre quelque élément nouveau, vrai ou faux, sur le fond du dossier. Un correspondant nous a signalé cet enchaînement :

Nous continuons à recevoir de nos correspondants des informations ou des formulations d'hypothèses. En voici une, comparaison de photos Face++, pouvant laisser croire que Monique Trogneux, soeur de Jean-Michel, bien qu'alors mère de trois enfants, aurait pu prêter ses traits à la photo de la mariée en 1974.

Que ce soit vrai ou faux, cela ne change pas grand chose (si, pour disposer du vrai visage de Brigitte Auzière), ce n'est qu'une photo parue dans la presse. Comme nous l'avons vu en P.-S. 9, Georges Costes, témoin de ce mariage, oncle par alliance de Brigitte "Proba", a occupé, en une période très troublée, le très haut poste de chef des renseignements généraux en Algérie (photo ci-dessus à droite). Il est donc vraisemblable qu'il ait pris plusieurs précautions pour brouiller les pistes, de façon professionnelle et très crédible. Des comparaisons de photos ou des photos trafiquées (celle du mariage notamment), ou des témoignages ponctuels, notamment sur un lieu de travail, éventuellement avec une personne servant de couverture (on s'en doute déjà pour les photos de 1974 et 2019), ont pu être introduits pour donner l'illusion d'une réalité. Il n'empêche que, en dehors de ces artefacts éloignés des enfants Auzière, nous n'avons rien sur leur père. Et cela accrédite le fait qu'il soit Jean-Michel Trogneux.

Les preuves dont nous disposons
A ce stade, alors qu'aucun grand média n'en fait mention, il n'est pas inutile de rappeler que, dans cette affaire, nous disposons de plusieurs preuves, de nature scientifique ou administrative, et qu'aucune n'a été contestée à ce jour :

- une par comparaison numérique de voix (ici au Chapitre 14), prouvant que Brigitte Macron est la transexuelle Véronique interviewée en 1977,
- une par comparaison graphologique (ici au Chapitre 29) (+ P.-S. 49), prouvant que Brigitte Macron n'est pas la mariée de 1974,
- une par une mention sur un acte de mariage de 1980, prouvant que Brigitte née Auzière a existé (ici au Chapitre 30, partie 2), témoin au mariage de Jean-Michel Trogneux en 1980,
- deux par comparaison de photos avec le logiciel le plus évolué en la matière, prouvant que Brigitte Macron est la même personne que Jean-Michel Trogneux et, en plus, qu'elle n'est pas la mariée de 1974 (dans F&D 528, repris en P.-S. 33).
- une par comparaison de photos, prouvant que la communiante désignée comme étant Brigitte Macron jeune, n'est pas l'épouse du président de la République (P.-S. 75).

---

45. Le 23 mars 2024. La sortie très médiatisée du livre "L'affaire Madame", au delà de la balourdise des infox qui l'accompagnent (extraits), donne un nouveau relief à deux points déjà étudiés :

    1. Sachons dissocier les cas Michelle Obama et Brigitte Macron.
    En Annexe A 23, nous avons évoqués le "précédent Obama". Nous n'avons pas d'opinion sur la nature transsexuelle de l'épouse de l'ancien président des Etats-Unis. Sur Europe 1 (vidéo de 10 mn 14), Emmanuelle Anizon amalgame d'abord tous les cas semblables, puis elle différencie fortement les deux affaires (à 9 mn 15) : "*C'est une stratégie [celle de Brigitte Macron] très différente de celle de Michelle Obama, qui, elle, a beaucoup communiqué sur son enfance, a écrit, a laissé un documentaire, a fait parlé sa famille. Effectivement, on est là face à un silence de Brigitte Macron, d'une famille qui ne parle pas*". Sur France Culture (vidéo, de 33 mn 15), Anizon tient des propos semblables et conclut (à 29mn 54) que la

volonté de transparence dont a fait preuve la famille Obama a eu un "*certain effet*". "*Se murer dans le silence*" ne serait pas la solution. Pardi, c'est sans solution : un mensonge ne peut pas se transformer en vérité quand les preuves sont là...

2. Sachons marginaliser les pantins censés donner vie à des fantômes.
Emmanuelle Anizon prétend avoir rencontré Jean-Michel Trogneux (extrait de son livre). Nous avons déjà dit que cela ressemble étrangement aux propos de Moadab en 2022 (Annexe A 7, où il parle aussi du "petit gros"). Cela rappelle cet extrait de document judiciaire montré dans F&D 528 : "*La photographie de Monsieur Jean-Michel Trogneux, à divers moments de sa vie, a été publiée sans aucune autorisation, certaines photographies ont été modifiées, colorisées, recadrées*". Mais de quelles photographies parle L'Elysée ? Une seule photo de Jean-Michel était connue à cette époque là (avant F&D 527 et 528) : celle de la photo de famille de 1954. Il semble bien qu'il s'agisse des photos du "petit gros". L'Elysée serait donc, là, en train d'enfumer la Justice avec son clone... C'est la même tactique qui avait été employée pour faire croire à l'existence de André Louis Auzière : l'utilisation ponctuelle de doublures, dont le marié de 1974 et le tondeur de pelouse (Chapitre 9)... Ce ne sont que des tromperies laborieuses...

Contrairement à Brigitte Macron, Michelle Obama a su montrer des photos de son enfance (ici avec sa mère et son frère) et de sa jeunesse (lien). A voir cette photo de la presse étrangère (notamment en Une du Daily Telegraph, lien), montrant un Macron hyper musclé, le paranoïaque devient grotesque, toujours plus dangereux... En deux vidéos (1, de 23 mn, et 2, de 36 mn), l'anthropologue Jean-Dominique Michel s'exprime sur l'affaire. A la fin de la seconde vidéo, il se demande si, au début de tout cela, il n'y aurait pas une affaire d'inceste. En ce cas, pour nous, ce serait avant 1953 et la transformation d'une nièce en soeur (fin de l'Annexe 11)... Cette consanguinité, peut-être trop voyante, pourrait expliquer la disparition non déclarée de la jeune Brigitte vers 1961... La double vidéo est à conseiller pour ceux qui connaissent mal l'affaire et ses implications...

---

46. Le 25 mars 2024. Un gros mensonge de Jean-Louis Auzière ou une confusion ?

Le principal intérêt du livre d'Emmanuelle Anizon pourrait être le compte-rendu de son entretien avec Jean-Louis Auzière. Comme d'habitude, dans les propos des Trogneux et des Auzière, vrai et faux sont emmêlés. Mais là, il y a un mensonge flagrant sur lequel il nous est facile d'argumenter, étant donnée la documentation que nous avons accumulée (Annexes A 18, A 30, A 31), documentation que Jean-Louis, comme son interlocutrice journaliste, n'ont guère consultée. Il s'avère que Jean-Louis Auzière ment sur un point particulier très important : la date de naissance du supposé André Louis Auzière, à Eseka, au Cameroun.

L'année de naissance de André Louis Auzière

selon Jean-Louis Auzière : 1941

Jean-Louis m'explique qu'il a bien connu André. "*Il est né et a grandi en Afrique, mais il revenait régulièrement en France. On a passé une partie de notre enfance ensemble, à Cannes, dans la maison de famille. C'est un neveu, mais par un jeu de décalage de générations, ma mère m'ayant eu très tard, je suis de la même génération que lui. On est nés à un an d'intervalle, moi en 1942, lui en 1941. Et hasard du calendrier, on est nés à la même date, le 28 février tous les deux*"

Source : livre "L'affaire Madame", Emmanuelle Anizon, 2024.

selon la généalogie familiale : 1951

♂ **Louis Alexandre Michel Auzière**
- Né le 18 mai 1917 - Paris 11e, 75111, Paris, Île-de-Fran
- Décédé le 29 avril 1985 - Paris 5e, 75105, Paris, Île-de-
- Administrateur de sociétés

Parents
- Marius Alexandre Auzière 1893-1975
- Germaine Marie Bary 1896-1979

Union(s) et enfant(s)
- Marié *le 7 décembre 1939* avec Renée (dit Nenou) Cos
  - ♀ Line Lucchini 1941
  - ♀ Renée Ribard 1942
  - ♀ Hélène Pellefigue 1945
  - ♂ Pierre Auzière 1947-2019 --> Pierre Louis Au
  - ♂ André-Louis Auzière 1951-2019
  - ♀ Laure Gheerbrant 1955

Frères et sœurs
- ♀ Suzanne Lefebvre 1919-2012
- ♀ Marcelle Marguerite Andrée Auzière 1923-2007
- ♂ Jean-Louis Auzière 1943

Source : geneanet, base kensi13 de Nicolas Terry, petit-neveu de Jean-Louis.

selon l'administration : 1950/1954

AUZIÈRE Louis

	AFFECTATIONS		
SOUDAN	1940	1942	Servic cercle
ALGÉRIE	1943	1945	Admin ger (1 adjoin
A.E.F.	1947		Chef
CONGO	1948	1950	Chef
CAMEROUN	1950	1954	Chef Mariti
MADAGASCAR	1955	1959	Inspec circon de Gc
MADAGASCAR	1959	1963	Direc d'Éta

Source : Dictionnaire biographique des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer (2003)

Certes, une erreur peut se glisser dans une généalogie familiale. Celle-ci apparaît être réalisée très sérieusement par un très proche. Le détail ne laisse pas de doute : Louis et Renée, les parents de André Louis, se sont mariés le 7 décembre 1939, leur premier enfant, Line, est née le 6 mars 1941. Un autre enfant de 1941 ne pourrait être qu'un jumeau né le même jour, et non un 28 février. De plus, en 1941, la famille de Louis Auzière vivait au Soudan, pas au Cameroun ! C'est ce qu'affirme un dictionnaire des anciens élèves, qu'il apparaît très difficile de falsifier. Enfin, entre 1947 et 1955, il apparaîtrait naturel que soit né un enfant, dans une famille qui en comptera six. Même Emmanuelle Anizon confirme la naissance en 1951, quelques pages plus loin : "*André Auzière, selon son acte de décès, est mort le 24 décembre 2019 à l'hôpital Georges-Pompidou, dans le XVe arrondissement de Paris, à l'âge de soixante-huit ans*". 2019 - 68 = 1951. De plus, Jean-Louis Auzière n'est pas né en 1942, comme il le prétend, mais en 1943, comme le prouve son acte de naissance, mentionnant son second prénom, devinez : André ! Serait-il un menteur pathologique ? Un manipulateur d'identités ?

En conclusion : Jean-Louis André Auzière ment. Pourquoi ? Là, nous ne saurions être certains, mais tout de même... Nous estimons dans ce dossier que ce n'est pas le personnage fictif André Louis Auzière qui est né à Eseka au Cameroun en 1950/1954, mais Brigitte "Proba" (à notre avis davantage vers 1953, date de naissance de Brigitte Trogneux, qu'en 1951). Cette substitution est très ancienne (1961 environ) et Nicolas Terry, le généalogiste de la famille Auzière, a pu recevoir des données frelatées sur ce point précis (d'ailleurs, il met un tiret à "André-Louis") et les prendre en compte de bonne foi. Déplacer la date de naissance du supposé André Louis Auzière de 1950/54 à 1941 n'est pas neutre : elle rend impossible la confusion André Louis / Brigitte "Proba". Et on retrouve alors l'André Auzière qui, en 1969, donc à 28 ans, publiait un "livre rond" "Voeux de 83 pays" (fin d'Annexe A 30). Y'a-t-il eu confusion entre l'André Auzière d'avant 1974, né en 1941, et celui d'après 1974, né en 1951 ? Entre la première fiction et la seconde ?

---

47. Le 27 mars 2024. Probablement à cause d'une censure Youtube qui se relâche, une ancienne vidéo (de 42 mn 11), de début février 2023, que nous ne connaissions pas, ressort. Elle traite des trois procès intentés à l'encontre de Natacha Rey et Amandine Roy. La troisième partie, la plainte des Auzière, en est absente, pour être devenue obsolète, le dénouement ayant eu lieu le 1er juillet 2023 (P.-S. 11). La deuxième montre comment la stratégie de la défense, menée par Maud Marian, a été pertinente, les Macron-Trogneux ayant été déboutés (P.-S. 4).

    La première partie garde toute son actualité, car elle traite de la plainte en diffamation encore en cours. Extrait des propos de Maud Marian (à 4 mn 15) : "*Contrairement à ce qu'on pourrait penser et à ce que certains médias ont laissé entendre, la diffamation ne porte pas sur le changement de sexe, ou pas, de Jean-Michel Trogneux, elle porte uniquement sur des aspects que je peux considérer, moi, comme secondaires. Premièrement la falsification des actes d'état civil, [...] deuxièmement tout ce qui tient au divorce de Brigitte Macron [...], troisièmement l'affirmation d'un détournement de mineur de la part de Brigitte Macron vis-à-vis d'Emmanuel Macron*". Sur ce dernier point, "*On reproche à Natacha et Amandine d'avoir dit que Brigitte Macron et Jean-Michel Trogneux avaient commis des actes de pédophilie vis-vis d'Emmanuel Macron. Quand on lit ça, c'est tout de même croustillant parce que la stratégie qui consiste à contourner le sujet aboutit à cette espèce d'absurdité. [...] Jamais on a prétendu que deux individus différents avaient commis cet acte.*"

Pâques arrive, sourions nous aussi avec cette vidéo-parodie de la chanson d'Edith Piaf "Mon malaise à moi", par Sarah Jane Iffra (3 mn) (mp3) et avec la vidéo-confessions intimes d'une "femme" en souffrance, avec perruque, la chronique d'AuBonTouite sur Radio Courtoisie (7 mn 43).

De l'eau a coulé sous les ponts. Natacha Rey, qui affronte une grave maladie, s'est mise en retrait et a confié sa défense à Me Danglehant (P.-S. 17). Pour nous, même si elle s'est trompée pour la mère, elle a vu juste en estimant que Jean-Michel Trogneux est le père des enfants Auzière. Amandine Roy est toujours défendue par Me Marian. Et la Justice ne se presse pas, il a déjà été signalé (P.-S. 32) que le prochain épisode est pour mars 2025 (P.-S. du 4 avril : avancé au 19 juin 2024).

Le scénario Pressibus, point de la situation au 2 avril 2024
(similaire au dossier 2022 et au point 2023, dans une approche différente)
JMT = Jean-Michel Trogneux. JLA = Jean-Louis Auzière.

Avertissement : ce scénario Pressibus est basé sur les options les plus vraisemblables du dossier BrigitteGate, au vu de la documentation, forcément incomplète, rassemblée depuis trois ans malgré l'omerta. Interrogations et conditionnels sont artificiellement exclus, alors que de nombreuses variantes sont évidemment envisageables.
Pré-requis : ce déroulé chronologique s'adresse à ceux qui ont intégré l'équation JMT = Brigitte Macron.

1. **Les années 1960**
   - Dès cette époque, le scénario se déroule tout entier au sein de deux familles alliées : les Trogneux, chocolatiers à Amiens, et les Auzière, administrateurs et agents secrets du gouvernement français en Afrique francophone.
   - Marius Auzière, "officier interprète et du Chiffre" en Tunisie, a pour fils Louis et JLA, pour gendre Georges Costes, grand responsable des Renseignements Généraux en Algérie dans les années 1950 (A 31, PS 9).
   - Chez les Trogneux, la saga commence par un drame : le décès prématuré, en 1960, de la petite Brigitte, cadette de la fratrie, née en 1953 (Ch. 28). La cause est inconnue, non documentée à ce jour, car le décès n'a pas été déclaré. Elle est Brigitte n°1.
   - Dès 1963, une nièce de JLA et fille de Louis, Brigitte "Proba" Auzière, née au Cameroun entre 1951 et 1953, quitte Madagascar pour Amiens où elle est adoptée par les Trogneux en remplacement de leur petite Brigitte décédée. Elle fréquente dès lors le Collège du Sacré-Coeur à Amiens où tout le monde la considère comme fille des chocolatiers. Elle est la Brigitte n°2.
   - Toujours en 1963, JMT le frère de la Brigitte décédée, de huit ans son aîné, se trouve à Alger. Il fréquente le lycée Notre-Dame d'Afrique et le pensionnat Saint-Joseph El Biar, où il côtoie JLA (Ch 25), avec qui il se lie d'amitié. En cette période très troublée, il remplit une mission pour les services secrets, en contrepartie du remplacement de Brigitte : un échange de bons procédés entre les deux familles.
   - JMT fait son service militaire en Allemagne, après quoi il séjourne aux USA aux alentours de 1969. Il a alors 24 ans et rentre peu après à Amiens.
   - Chez les Auzière, JLA aime se dédoubler en utilisant son second prénom : André. En 1969, à 26 ans, sous le pseudonyme d'André Auzière, il publie un mini-livre basé sur ses voyages autour du monde (A 30). Juriste de formation, il est marié et père de deux enfants depuis 1966.

2. **Les années 1970**
   - JMT ouvre, en 1973, une quincaillerie à côté d'Amiens. Il se rapproche de sa soeur adoptive Brigitte "Proba". Ils veulent fonder un foyer et se marier.
   - Les deux familles ne veulent pas s'y opposer, bien que JMT et Brigitte soient censés être frère et soeur. Un stratagème est mis en place autour d'un mariage truqué. Après des fiançailles en fin 1973 (A 48), ce mariage est organisé l'été suivant au Touquet (A 43), où les Trogneux sont solidement implantés et étroitement liés au maire de l'époque, Léonce Deprez, complice du subterfuge. En tant que marié, JMT est remplacé par un figurant censé s'appeler André Louis Auzière, en réutilisant donc le pseudo de JLA. Les parents Auzière et Trogneux sont là, l'oncle Georges Costes est témoin, comme s'il signait l'usurpation d'identité, soigneusement préparée (photo dans le journal etc.). Et, comme un clin d'oeil, JMT est aussi témoin !
   - Le couple semi-clandestin se retrouve à Issy les Moulineaux, puis à Croix, près de Lille. Il a son premier enfant, Sébastien Auzière, en 1975.
   - 1977 : second enfant, Laurence Auzière. La même année, l'époux, JMT, entame une transition de genre qui va durer sept années (il apparaît comme la transsexuelle Véronique, dans une émission de télévision, Ch. 14).

3. **Les années 1980**
   - En dépit de sa transition de genre, JMT, père clandestin des deux enfants susnommés, se marie en 1980 à Véronique Dreux, avec qui il gère une boutique à Beauvais (A 38). Il s'agit d'une bigamie cachée puisque le premier mariage est un arrangement illégal. Nous trouvons, en témoin de ce mariage de 1980, Brigitte "Proba" Auzière, la première épouse, comme un autre clin d'oeil, symétrique de celui de 1974.
   - Du second mariage, celui de 1980, naissent bientôt deux enfants : Jean-Jacques en 1982, et Valérie en 1984.
   - Mais JMT donne simultanément un troisième enfant à sa première épouse Brigitte Auzière : Tiphaine, en 1984.
   - Tout cela est dur à gérer pour les deux femmes. Elles n'en peuvent plus de ces vies de mensonges et dissimulations, et veulent y mettre fin. Pour Véronique, un divorce suffira, mais pour Brigitte "Proba", c'est plus compliqué à cause du mariage truqué de 1974 et du mari fictif André Auzière. Elle est exfiltrée, séparée de ses enfants et remplacée par... leur père, qui rend alors définitive sa transition de genre.
   - C'est ainsi que JMT, quadragénaire, devient Brigitte n°3, à la fois Brigitte Trogneux n°1 à l'état civil, et Brigitte n°2 pour l'état social. Il reste tout de même jean-Michel en quelques occasions (notariales, judiciaires...), gardant son numéro de sécurité sociale et sa carte d'électeur. Avec ces trois identités, nous le nommons "Jean-Bri-Bri".
   - Un dépaysement est nécessaire pour réussir l'opération. JMT et ses trois enfants s'installent en Alsace, à Truchtersheim, habitant un pavillon, dans un environnement social entièrement neuf. Après sa quincaillerie d'Amiens et son magasin de Beauvais, il s'essaye à l'enseignement, d'abord par des remplacements au plan local, puis dans un collège privé pour filles à Strasbourg.
   - JMT est aidée par JLA, qui, pour les voisins, donne l'illusion d'un père très occupé par son travail de banquier. A la "Banque française du commerce extérieur", JLA, "conseiller du commerce extérieur", trouve quelques complicités pour faire illusion. Mais l'insaisissable André Auzière n'a laissé ni photographies ni documents écrits...
   - Délaissée avec ses deux enfants, la seconde épouse, Véronique Dreux, divorce en 1987, et se remariera par la suite.

- Le sort de Brigitte "Proba" Auzière après 1984 a été très soigneusement dissimulé, mais des indices la localisent dans la région de Lille.
- En Alsace, Jean-Bri-Bri, quadragénaire, professeur de français, est une mère de famille modèle et très occupée, se présentant même à une élection municipale à Truchtersheim en 1989 (A 36).

4. **Les années 1990**
   - En 1991, le nouveau Brigitte Auzière obtient un équivalent privé du CAPES (A 32) et revient sur Amiens, siège de sa famille, où il obtient un poste au collège/lycée La Providence. Il rencontre en 1992 un lycéen, en seconde, nommé Emmanuel Macron (né en 1977) à qui il enseigne le théâtre. La suite est connue.

5. **Les années 2000**
   - Un événement est à retenir. Après avoir mis fin au mariage de 1974 par un divorce en 2006, JMT épouse civilement Emmanuel Macron en 2007. Le mariage entre hommes étant alors interdit, et la nouvelle Brigitte Macron ne voulant pas dévoiler son usurpation d'identite, il est à nouveau fait appel à l'ami Léonce Deprez, toujours maire du Touquet, pour valider les apparences. La famille Macron est absente, sauf la grand-mère, Manette.

6. **Les années 2010**
   - 2019. Brigitte "Proba" Auzière décède. Officiellement, cela se traduit par le décès de sa doublure masculine André Louis Auzière, l'officiel père des trois enfants Auzière. Pour qu'il en soit ainsi, Emmanuel Macron, avec la puissance de sa fonction de président de la République, prend les choses en main. Rien ne filtre des obsèques : les journaux ne l'apprendront qu'un an plus tard, par sa fille Tiphaine.

Nota bene : la non-déclaration d'un décès et l'usurpation d'identité (surtout au sein d'une même fratrie) ne sont pas des phénomènes rares dans la société française, même s'ils sont peu connus. Ce scénario, bâti sur la connivence de deux familles, n'est donc ni absurde, ni extravagant. Il n'a pu s'imposer que par la succession de trois altérations de réalité, aux périodes charnières de 1962, 1974, 1985, ainsi que par la grande habileté et l'endurance dont ont fait preuve les organisateurs de cette saga, à travers plusieurs décennies.

En complément : l'arbre familial du 12 janvier dernier.

---

48. Le 11 avril 2024. Le mystérieux André Louis Auzière.

Commençons par rappeler les principaux scénarios avancés jusqu'à présent :

Scénario :	Thèse officielle	Natacha Rey 2021	Pressibus 2022	F&D n°527 2023
Nom de naissance de Brigitte Macron	Brigitte Trogneux	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux
Père biologique des trois enfants Auzière	André Louis Auzière	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux	André Louis Auzière
Mère biologique des trois enfants	Brigitte (née) Trogneux	Catherine Audoy (2ème épouse de Jean-Louis Auzière)	Brigitte "Proba" (née) Auzière	Brigitte (née) Trogneux
Brigitte (née) Trogneux est fictive	non	oui	non	non
André Louis Auzière est fictif	non	oui	oui	non
Brigitte "Proba" (née) Auzière existe	non	non	oui	non
Jean-Michel Trogneux est l'oncle des trois enfants	oui	non	non	oui
Plausible/Probable	non/non	non/non	oui/oui	oui/non
Pourquoi ?	Brigitte Macron, née homme, n'est pas la mariée de 1974	Brigitte Trogneux née en 1953 a existé, Catherine Audoy n'est pas mère des trois enfants	La présence de Brigitte "Proba" Auzière est avérée comme témoin du mariage de 1980 (Chap. 30 part. 2)	Il apparaît probable que André Louis Auzière, en tant que père des trois enfants, soit un personnage fictif
Remarque	C'est l'actuelle version des grands médias, ignorant les nouveaux éléments	Début 2022, le scénario Natacha Rey 2021 était aussi celui de F&D et de Pressibus		

Il ressort de ce tableau deux points de divergence principaux : l'existence, avérée ou fictive, de deux personnes, Brigitte "Proba" Auzière et André Louis Auzière. Si nous n'avons rien à ajouter sur la première, de nouveaux éléments sont apparus sur la deuxième, en provenance de trois sources :

1. En une page titrée "*L'Affaire Madame ou la stratégie du en même temps - Lettre ouverte à Emmanuelle Anizon*", l'historien Dominique Droin évoque le flou invraisemblable qui entoure la présentation d'André Auzière dans le livre d'Anizon. Outre les erreurs de dates de naissance que nous avons signalées en P.-S. 46, l'auteur souligne que Brigitte Macron, si l'on suit les déclarations qu'auraient faites Jean-Louis Auzière à Emmanuelle Anizon, s'est abstenue "*de certifier par écrit que c'était bien elle sur la photo de mariage de 1974 avec André*", alors qu'elle accédait à une autre demande. Refus très révélateur. Et une embrouille "*à y perdre son latin*" sur de "*drôles de témoin*". Il en conclut que cela "*laisse planer un sérieux doute sur l'existence même d'André*".

2. Une vidéo de 38 mn 47, intitulée "*Brigitte Trogneux - l'étrange famille*", d'un dénommé Zeldark, est consacrée au décryptage du mariage de 1974, apportant aussi un élément complémentaire sur la naissance de Brigitte Trogneux en 1953. Il fait un point sur les parutions de l'annonce de mariage, montrant combien le maire du Touquet, Léonce Deprez était impliqué dans les imprimeries des journaux locaux, dirigeant celle des "Echos du Touquet", permettant ainsi les manipulations dans la presse (provoquant des bizarreries difficiles à cerner). Comme nous l'avons fait ici, il montre la forte implication des services secrets dans ce mariage, notamment avec Georges Costes (photo). Au-delà, il apporte un nouvel éclairage sur les liens avec la ville d'Alger, par une voisine et cousine des Trogneux, Jacqueline Ledoux, proche de hautes autorités de cette ville. C'est probablement avec elle que le jeune Jean-Michel prit l'avion la première fois... Ajoutons le Rotary Club, probablement aussi la franc-maçonnerie : il y avait là de quoi tisser le lien Trogneux - Auzière. Pour Zeldark, ces réseaux et la présence concomittante du "parrain" Léonce Deprez et des "barbouzes" Auzière et Costes ne laissent guère de doutes sur l'existence de malversations effectuées avec professionalisme. On est très loin d'un mariage banal avec un André Auzière banal stagiaire et une Brigitte Trogneux benjamine d'une banale famille bourgeoise d'Amiens...

3. Les propos de Candace Owens sur l'absence de photos de famille ont provoqué quelques remous chez les Auzière, si bien que l'un des trois enfants, Laurence, a cru bon de présenter une photo d'elle, petite. Il est sûr qu'à trois ans, vers 1980, entourée de son père et de sa mère, cela aurait pu apporter un important élément factuel. On n'aurait pas manqué d'observer si le papa ressemblait au marié de la photo de 1974 et si la maman ressemblait à Brigitte Macron. A l'inverse, présenter une photo de la fillette Laurence seule sur une balançoire n'a aucun intérêt et prouve, a contrario, qu'aucune photo d'elle avec ses parents ne peut valider la thèse officielle. Plus généralement, il apparaît impossible de montrer le père des trois enfants avec, au moins, un d'entre eux. Il est un fantôme...

Le cousinage Trogneux-Ledoux :

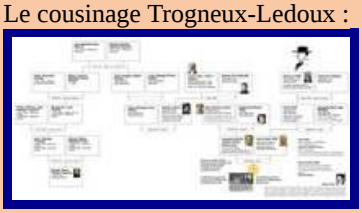

A Alger, Bd Saint Saëns, Jean-Michel Trogneux habitait au n° 87 et les Raffi / Ledoux en face au n°100 (compl. du 28/7/2024) :

Montrant sa méconnaissance du sujet, "Le Figaro" s'est emmêlé les pinceaux sur la photo de Laurence Auzière, d'abord attribuée à Brigitte Macron (différences : 1 2).

Natacha Rey a publié un tweet expliquant son état d'esprit face à la maladie et à l'avancement de son procès au 19 juin prochain.

---

49. Le 20 avril 2024. Analyse graphologique.

Nombreux sont nos concitoyens avertis de la supercherie Jean-Bri-Bri et restant dans le doute, refusant de prendre position, en estimant qu'il n'y aurait pas de preuve que Brigitte Macron (BM) est Jean-Michel Trogneux (JMT). Or nous disposons de preuves scientifiques et administratives, elles ont été rappelées ici le 16 mars dernier.

Pour appuyer ce propos, nous revenons ici sur une démonstration graphologique que nous avons déjà présentée en fin de Chapitre 29, à la mi-septembre 2022 et que nous allons développer à nouveau, sur des bases légèrement différentes.

Nous disposons de cinq écrits manuscrits, que la thèse officielle attribue à la même personne Brigitte Macron , qui serait née Brigitte Trogneux, devenue Brigitte Auzière par son mariage de 1974. Les deux premiers écrits sont attribués à Brigitte Auzière (peu importe ici qu'elle soit réellement ou faussement née Trogneux), les trois dernières sont signées Brigitte Macron :

1. la signature de Brigitte Auzière en tant que témoin du mariage du 24 novembre 1980 (texte) ; c'est le mariage de JMT avec Véronique Dreux (ce qui nous assure déjà que JMT n'est pas cette Brigitte Auzière),
2. les écritures et signatures de Brigitte Auzière sur un document notarial du 27 mars 1985 (texte),
3. la dédicace (écriture et signature) de Brigitte Macron le 4 décembre 2017 pour un Panda du zoo de Beauval (lien, texte),
4. une réponse de Brigitte Macron à la société "Une luciole dans la nuit", en date du 20 octobre 2017 (lien, texte),
5. une réponse de Brigitte Macron à la société "Le Slip français", en date du 31 mai 2017 (lien, texte).

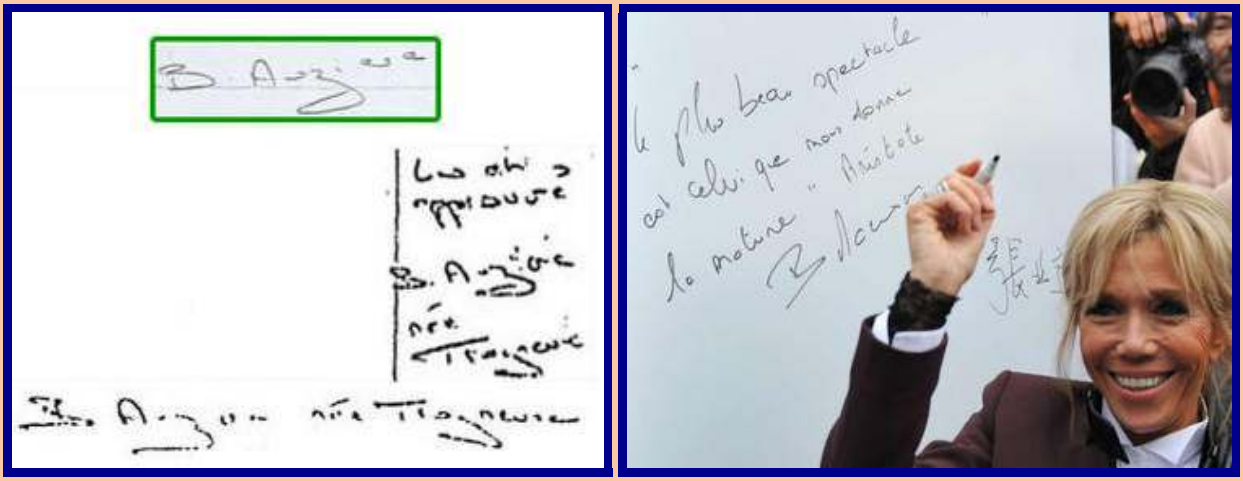

A gauche, les écrits n°1 (vert) et n°2 de Brigitte Auzière. A droite un écrit de Jean-Michel Trogneux / Brigitte Macron (Paris-Match)

Sans s'y connaître vraiment, on sent que ce n'est pas la même écriture, notamment par le tracé des A majuscules. Une graphologue a bien voulu nous apporter son concours. Elle a confirmé que les écritures n°1/n°2 ne sont pas de la même personne que l'écriture n°3. Cela démontre que Brigitte Macron n'est pas la mariée de 1974, ce que Xavier Poussard a prouvé d'une autre façon dans F&D n°527 et 528, par des comparaisons de photo avec le logiciel Face++. On a donc là une double conjonction graphologique et photographique qui aurait valeur de preuve devant des tribunaux indépendants.

A partir de ces maigres écrits, la graphologue est allée plus loin et a effectué un "survol" des caractères des deux personnes. Elle estime que Brigitte Auzière a une certaine estime de soi malgré une personnalité peu développée. Son écriture est assez enfantine, c'est une personne timide, voire timorée, alliant une certaine limitation intellectuelle à un mélange d'enracinement et de matérialisme.

Pour Jean-Michel Trogneux / Brigitte Macron, la graphologue note qu'il n'y a pas de point terminant la citation, ce qui donne une impression d'inachevé... L'écriture est disharmonieuse, avec des télescopages, des reprises. D'autre part, bien que la personnalité soit affirmée, elle oscille entre une écriture semi-arrondie et semi-anguleuse (féminin/masculin) ; la signature est nettement plus anguleuse que le corps du texte. Il y a d'importants éléments de perturbation : des agrandissements et des lettres si petites qu'elles sont à peine esquissées ; la ligne droite n'est pas respectée, la seconde ligne est en partie descendante. Ce n'est pas l'écriture d'une personne bien équilibrée, son ego est surdimensionné.

A notre avis, cette différence de caractères correspond pleinement à l'analyse que nous avions faite en notre point du 2 avril 2024, pour la crise de 1985. La différence de caractères entre Brigitte Auzière et Jean-Michel Trogneux n'était plus tenable : Brigitte n'en pouvait plus de cette vie de mensonges et dissimulations, où elle incarnait une Brigitte Trogneux qu'elle n'était pas, avec un mari fantôme et un père de ses enfants en transition de genre. Il était devenu nécessaire de l'exfiltrer, de la séparer de ses enfants et de la remplacer par... leur père. C'est alors que Jean-Michel est devenu la nouvelle Brigitte Auzière, et aussi la troisième Brigitte Trogneux.

En ce qui concerne Jean-Michel Trogneux, nous ne disposons que de trois signatures, deux rapides et une autre, à droite, plus complète. Origine : voir l'Annexe A 39. Nous avions alors remarqué que dans la signature complète, le J et le M formait un B, une façon de signaler que Jean-Michel est aussi Brigitte... La graphologue estime que la signature complète est "*très perturbée*" ; "*plus aucune ligne directrice, elle est "coupée" c'est assez symbolique*"...

50. Le 23 avril 2024. Approfondissement de deux points cruciaux.

Notre scénario 2022, résumé dans le point du 2 avril 2024, n'apparaît pas assez convaincant à certains lecteurs sur quelques points délicats qui auraient mérité une explication plus concentrée, notamment parce qu'elle est délivrée de façon fragmentaire sur plusieurs chapitres ou annexes. C'est pourquoi nous revenons ici sur deux d'entre eux, en y apportant un éclairage complémentaire.

1. **La disparition de Brigitte Trogneux (n°1) en 1960**. (vue au Chapitre 28 et en Annexe 11)

   Nous sommes partis de déclarations, directes ou indirectes, de Brigitte Macron, maintes et maintes fois relayées dans les médias, et présentées comme un point essentiel de sa vie. "*Un an après [la mort accidentelle de sa soeur Maryvonne en 1960], une de mes nièces de 6 ans est partie*". "*Elle se livre sur la mort de sa nièce de 6 ans, intervenue seulement un an après le drame*" (liens : 1 2). "*Et comme un malheur n'arrive jamais seul, l'une de ses nièces âgée de 6 ans décède quelques mois après d'une appendicite aiguë*" Liens : 1 2 3 4 5 6 7...

   Or aucune de ses nièces n'est décédée à l'âge de 6 ans en 1960/1961 (arbre du chapitre 6). La plus proche à décéder est Sylvie Boulogne en 1966, à l'âge de 7 ans (elle avait 1 ans en 1960). Jean-Michel Trogneux / Brigitte Macron déforme donc la réalité. En 1960, il était un adolescent de 15 ans, un âge où l'on est davantage traumatisé par la mort d'un proche qu'à 8 ans. 8 ans, c'était l'âge de sa petite soeur Brigitte en 1960, pas loin des 6 ans déclarés... Elle pourrait être la petite décédée, et même être sa nièce. En effet, née tardivement en 1953, quand Simone, la mère de Jean-Michel, avait 40 ans, elle pourrait avoir pour mère biologique l'une des deux grandes soeurs de la maison, Anne-Marie, 21 ans en 1953, ou Maryvonne, 17 ans, celle qui est morte dans un accident de voiture le 24 février 1960. Dans ce contexte là, on comprend le traumatisme de Jean-Michel et l'approximation de sa doublure, Brigitte Macron.

   C'est donc là que l'on conclut que Brigitte est probablement décédée en 1960, sans que sa mort ait été officiellement déclarée. Pourquoi ? Nous n'en savons rien, mais nous pouvons énumérer quelques hypothèses, qui montrent que cela est possible. Il faut auparavant de prendre conscience que l'on est dans une respectable famille de notables amiénois, ancrée dans la bourgeoisie locale (Rotary Club, etc.), ayant une réputation à défendre. Un décès estimé honteux de leur fille cadette a pu provoquer un déni de réalité, aboutissant à la négation de cette mort et au remplacement de leur fillette par une autre. Voici trois situations quin auraient pu conduire à cette mort ressentie comme honteuse :
   1. Une maladie jugée dégradante. En fin de P.-S. 45, nous avions évoqué la cause d'une possible consanguinité.
   2. Une mort accidentelle provoquée par un membre très proche de la famille, dans des circonstances difficilement avouables.
   3. Un suicide de la fillette. C'est tout de même rare avant l'âge de 10 ans (lien). Dans le cas présent, cela pourrait correspondre à l'hypothèse où Brigitte serait fille biologique de Maryvonne, décédée brutalement quelques mois plus tôt (cause "Mort d'un proche" dans le tableau ci-dessous). Mort d'autant plus difficile à vivre que sa vraie mère ne serait pas reconnue comme telle.

   Rappelons que, même si nous l'estimons très probable, nous ne sommes pas certains du décès de Brigitte n°1 à cette époque. Elle a pu être exfiltrée, ou pas, et elle a pu disparaître plus tard, comme décrit dans le scénario F&D 527. Rappelons que nous estimons connaître la dernière mention de son existence, révélée par Sylvie Bommel, dans son livre de 2021, lorsqu'elle écrit, sûrement à partir d'une déclaration de Brigitte Macron : "*Brigitte, à six ans, est assez grande pour être petite fille d'honneur*" au mariage de son grand frère Jean-Claude, le 14 juin 1960. 6 ans ? Oh non, elle avait 8 ans en 1960 ! Quelle étrange erreur, qui en rappelle une autre : la nièce décédée à 6 ans en 1960 ! Le même âge, la même fillette, il n'y a guère de doute...

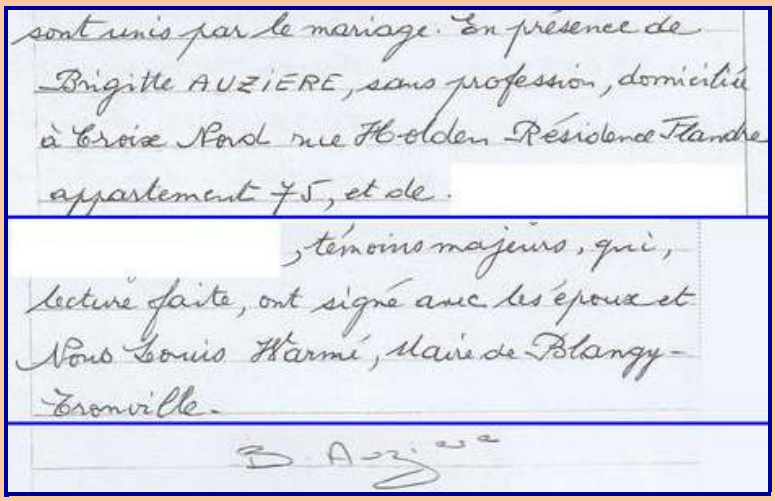
sont unis par le mariage. En présence de
Brigitte AUZIERE, sans profession, domicilié
à Croix Nord rue H. Olden Résidence Flandre
appartement 75, et de.
, témoins majeurs, qui,
lecture faite, ont signé avec les époux et
Nous Louis Warmé, Maire de Blangy-
Tronville.
B. Auzière

2. **Brigitte "Proba" Auzière (Brigitte Trogneux n°2) témoin du mariage de 1980** (vu aux chapitres 27 et 30).

   Rappelons d'abord comment nous avons, par déduction, compris que la mère des trois enfants Auzière s'appelait Brigitte Auzière. Il apparaissait logique qu'elle soit très proche de Jean-Louis Auzière, et il n'y avait guère qu'une de ses nièces pour tenir ce rôle. Comme, après étude, elle ne pouvait être aucune des nièces officielles, cela signifiait qu'elle était cachée. C'est ainsi que nous l'avons prénommée Proba (comme probable) Auzière, dans un premier temps. Puis, nous nous sommes rendu compte que, pour avoir à peu près le même âge que Brigitte Trogneux, elle devait être un double féminin du fantomatique André Louis, puis qu'elle devait se prénommer, elle aussi, Brigitte. Ce n'est qu'ensuite, le 15 septembre 2022, que nous avons trouvé confirmation de son existence dans l'acte de mariage de Jean-Michel Trogneux et Véronique Dreux, à la mairie de Blangy Tronville le 4 novembre 1980 (les copies partielles de cette acte dont nous disposons : 1 2 3 4, extraits ci-dessus).

   Rappelons avec force que les témoins d'un mariage sont obligatoirement désignés par leur nom de naissance. Nous avions signalé l'article 34 du Code civil, on peut y ajouter cette page, par exemple. Cet acte est donc une confirmation solide de l'existence de Brigitte Auzière. L'étourderie apparaît pratiquement impossible : quand un témoin arrive, on lui demande une pièce d'identité et on marque son nom de naissance, on ne lui demande pas son acte de mariage... Le trucage est également à rejeter aussi, car on n'est pas du tout dans le cas du mariage de 1974, où Léonce Deprez, un ami proche de la famille, officiait dans une commune qui n'était pas celle d'habitation. Ici, le maire de la commune où habite Jean-Michel, n'a aucun lien connu avec les familles Trogneux et Auzière. Et puis, les falsifications sont tout de même rares, il n'est pas pertinent d'en ajouter sans indice vraiment probant.

   Ce qui est révélateur, c'est qu'il n'y ait pas écrit "*Brigitte Auzière, femme Auzière*" ou "*épouse d'André Auzière*". Ce n'est pas anormal, car marquer le nom de mariage n'est pas obligatoire, c'est seulement usuel. La raison de ce manque est simple : Brigitte ne pouvait pas se présenter comme femme d'André Auzière, puisque celui-ci était censé être marié à Brigitte née Trogneux. De plus une Auzière mariée Auzière, cela aurait été bizarre.

   La question plus problématique à poser est la suivante : pourquoi ne s'est-elle pas présentée comme Brigitte Trogneux ? Après tout, il est très banal que la soeur du marié soit témoin. Là, il y a eu un "hic". Lequel ? Brigitte Auzière a pu vouloir montrer son indépendance vis-à-vis du clan Trogneux. Ou alors elle avait un souci pour se justifier comme étant née Trogneux. Par exemple, elle a pu oublier d'amener sa carte d'identité Trogneux, n'ayant que celle Auzière... Elle n'a pas vraiment consenti à devenir Brigitte Trogneux ; cela lui a été imposé quand elle était très jeune. Peu importe, l'essentiel est qu'elle nous ait laissé, là, une preuve de son existence : une Brigitte née Auzière était physiquement présente et elle a signé, alors qu'officiellement elle n'existe pas dans la famille proche de Louis et de Jean-Louis.

Revenons à l'actualité présente. Dominique Droin vient de publier une page intitulée "*Brigittegate, Affaire de la page 110, Emmanuelle Anizon répond*" (à propos du P.-S. 46). Il nous montre à quel point le travail de cette journaliste professionnelle est un "*naufrage*", d'une "*légèreté ne pouvant que nuire à la crédibilité de sa narration*". "*C'est un peu le problème de ces journalistes des médias conventionnels qui veulent faire la leçon à tout le monde, sans être capables, eux-mêmes, de montrer l'exemple*". "*Un peu*" est un euphémisme...

---

51. Le 4 juin 2024. Le numéro 529 de "Faits & Documents" vient de sortir, consacré à Brigitte Macron, sous le titre "Le roi est nu !" (la page 1, le site). Il fait le point sur les échos médiatiques depuis la sortie du numéro précédent, le 15 février (la publication mensuelle est très élastique, d'autres numéros pourraient rapidement suivre). Nous n'en avons traité qu'une partie, préférant privilégier ce qui concerne le fond du dossier. La conclusion reprend cette formule de l'écrivain Christian Combaz : "*Quand on allume autant de contre-feux, c'est qu'il y a le feu*"...

1) Comme un symbole de ses dissimulations, la perruque de Macron (Annexe D 15) est de plus en plus visible (Aubontouitefrancais). 2) On peut estimer qu'il n'y a pas pire que le silence (par exemple celui du "Canard Enchaîné") et se féliciter d'un article de type "Marianne" de dénonciation d'une "fake news" qui n'en est pas une, mais c'est préférer un mensonge explicite à un mensonge par omission... 3) Mieux vaut en rire, et même le chanter : la page "*Palmarès de la chanson brigittologique*" ("*La mazarinade du XXIème siècle*") s'étoffe... 4) Un des contre-feux allumés est l'annonce d'une série TV en six épisodes de 45 minutes, intitulée "*Brigitte, une femme libre*", commençant - c'est étrange - en 1992 (article, reprise d'une dépêche AFP). Ignace (sa page Brigitte) croque Natacha Rey rappelant les films précédents des deux scénaristes.

---

52. Le 7 juin 2024. **Les pieds de nez du funambule**. Jouer sur plusieurs tableaux, prétendre ou suggérer une chose et son contraire, tout en gardant un cap dangereux, à la limite de la rupture. Telle est la signature mentale de Jean-Michel Trogneux, et aussi, par emprise, celle d'Emmanuel Macron.

    Ses premiers risques sont pris en 1963, à 18 ans, quand il vit en Algérie, pays qui est alors le plus dangereux qui soit pour un Français.

    De 1974 à 1985, Jean-Michel joue déjà, progressivement, sur plusieurs tableaux, "en même temps". Il se partage en effet entre deux foyers, l'un officieux, celui fondé en 1974 avec Brigitte "Proba" Auzière, grâce au prête-nom d'André Louis Auzière, avec trois enfants, et l'autre, officiel, celui fondé en 1980 avec Véronique Dreux, avec deux enfants. Il vit à la fois comme homme (le mariage banal de 1980) et comme femme, telle qu'il le révèle dans un documentaire télévisé de 1977 (Chapitre 14). En ombre chinoise, il se présente alors comme la transsexuelle Véronique, une militante de cette cause, restant en retrait, se montrant le moins possible, sachant esquiver les questions, comme celle ayant trait à son "opération".

    En 1985, cet équilibre fragile est rompu et une nouvelle configuration s'impose : Jean-Michel change d'identité, remplaçant à la fois sa soeur décédée Brigitte n°1 et son épouse informelle Brigitte "Proba" n°2, d'après ce que nous avons compris. Très attaché à ses trois familles, celle Trogneux de sa naissance, puis celles de ses deux unions, il choisit cependant de rompre l'union officielle, en divorçant. On retrouvera tout de même ses deux enfants officiels sur la photo de 1991 (Annexe A 2) et à l'investiture de 2017 (Chapitre 11). Cette simplification d'une situation devenue ingérable lui permet de rebondir, d'être désormais mieux intégré à la famille Trogneux et de continuer à s'occuper de ses trois enfants officieux (dont il est le père biologique), qui ne pouvaient plus s'appuyer sur leur mère, assez fragile, ou simplement "normale", tant le funambule était limite.

    Les risques, Jean-Michel continue à en prendre quand, en 1993, sous les traits d'une enseignante, il séduit l'adolescent Emmanuel Macron. Et aussi en 2007 quand, avec l'aide du maire Léonce Deprez, le falsificateur du mariage de 1974, il réussit, sous l'identité de sa défunte soeur, à épouser son jeune chéri, dont il a façonné la personnalité.

    Ces dernières années, parvenu au plus haut sommet de l'Etat français, disposant des moyens les plus importants, ayant les médias et la Justice à ses pieds, le couple diabolique a pu se croire inatteignable... Ne craignant même pas de s'afficher ostensiblement avec des travelos (fin du Chapitre 18), Jean-Michel a continué son jeu trouble. Lui, la prof' prédateur sexuel de La Providence (Chapitre 16), s'est transformé en pourfendeur du harcèlement scolaire (Annexes A 16, A 17), se positionnant "en même temps" lui-même comme victime harcelée...

    Puis Natacha Rey et Xavier Poussard ont jeté une lumière crue sur les falsifications. Face à ces révélations, que rien ne peut contredire sur le plan factuel, tout couple équilibré aurait renoncé à un second mandat. Mais celui-ci, grisé par l'ivresse des sommets, s'est cru tellement intouchable qu'il a pris le risque de se représenter. Ses adversaires l'ont bien aidé, par leur mollesse, en refusant de dénoncer la supercherie devenue mensonge d'Etat. Une fois Emmanuel réélu, Jean-Michel a continué à militer pour la transsexualité. Chacun a pu se rendre compte que, ces temps-ci, la promotion des transgenres n'a jamais été aussi forte ces temps-ci. Comment ne pas comprendre que c'est incité par le couple élyséen ?

Comme en 1977, mais avec une puissance multipliée, Jean-Michel agit en ombre chinoise, en retrait, se montrant le moins possible, de façon subliminale. C'est le terme employé par Xavier Poussard dans le numéro 529 de F&D, en titre de la page 7. Il écrit notamment : "*Alors que l'affaire Trogneux s'exportait Outre-Atlantique, "Brigitte" s'affichait crânement avec un autre couturier, le "sien" cette fois, Nicolas Ghesquière, directeur artistique des collections femmes de Louis Vuitton et principal promoteur, depuis une dizaine d'années, des mannequins transgenres. Pour enfoncer le clou, "Brigitte" précise à l'occasion de cette interview croisée s'être mariée en 2007 "en Barbara Bui", du nom de la créatrice de mode et soeur du chirurgien Patrick Bui, grand spécialiste mondial de la féminisation faciale dans le cadre du transsexualisme, celui-là même qui a opéré "Brigitte"*"" (P.S. 20 sur Patrick Bui). Le 10 octobre 2023, à l'Elysée, Patrick et Barbara Bui ont discrètement été décorés de la Légion d'honneur et Barbara a fait fuiter la photo ci-dessous, avec Jean-Michel "Brigitte".

Brigitte Macron associée à Amanda Lear (présentée au Chapitre 12) dans le numéro du 7 octobre 2021 de "Gala", puis associée au "style androgyne" le 3 février 2023. Avec les deux médaillés à L'Elysée le 10 octobre 2023. A droite, "Le Point" du 19 mai 2019.

Ces messages subliminaux militants sont le reflet d'une perversion au plus haut sommet de l'Etat, que l'on retrouve dans la politique menée par Emmanuel Macron et ses ministres avec une arrogance extrême, toute honte bue. Sous prétexte de paix, le président de la République fait le forcing pour entraîner l'Europe dans une guerre contre la Russie (article). Après avoir augmenté la dette du pays comme jamais, son ministre de l'économie se vante d'avoir sauvé l'économie française (article). Après être resté ministre de la Justice alors qu'il était mis en examen, son garde des sceaux se distingue par un nouveau record de la surpopulation carcérale (article). Ces incapables sont fiers de l'être. Nuisibles. Sa présidente de l'assemblée nationale, après avoir exposé un drapeau israélien sur sa veste, a lourdement condamné un député pour avoir brandi le drapeau palestinien (article). Etc. Les pieds de nez se multiplient. C'est la politique "à la Brigitte", celle intrépide des intouchables qui croient que tout leur est permis. C'est la méthode d'Alexandre Benalla, qui n'a pu être éjecté qu'au prix d'intenses efforts. L'exception qui confirme la règle d'invulnérabilité.

Cette constance dans l'excès, en perpétuel équilibre aventureux, hors du cadre réglementaire traditionnel, est un indice supplémentaire montrant que le Jean-Michel des années 1970 et 1980 continue ses exactions sous le nom de "Brigitte Macron", avec une envergure devenue phénoménale.

Le numéro 530 de "Faits & Documents" vient d'être publié, trois jours après le précédent. il est titré "*"Brigitte" et les autres*", soulignant la mainmise de Jean-Michel sur Emmanuel. Son "*omniprésence dans les coulisses du pouvoir*" en fait "*la coach de l'Elysée*" ("Le Monde" du 13 novembre 2021), allant jusqu'à provoquer des carrières ministérielles. Poussard en cite une dizaine. Il rappelle également (page 2) ce propos d'une ancienne élève, prononcé lors d'une émission de la RTBF le 26 avril 2017 : "*Son mari me donne l'impression d'être sa marionnette dont elle tirerait les ficelles. Je reconnais d'ailleurs sa pugnacité et son perfectionnisme à travers lui : je pense que c'est elle qui l'a façonné pour en arriver là où il se trouve*". Il estime que Catherine Barbaroux, membre du parti présidentiel, a toujours pensé, et elle n'est pas la seule que : "*s'il arrivait quelque chose à Brigitte, Emmanuel s'effondrerait*". Elle est son talon d'Achille, nous l'avons déjà écrit et nous le répétons. Elle est à la fois sa force et sa faiblesse.

Comme il y a eu pour Jean-Michel la crise et le crash de 1985, le numéro d'équilibriste devient dangereux, les mensonges s'éventent et la chute approche. Plus elle tardera, pire ce sera pour notre pays. Puissent les deux équilibristes dévisser seuls et ne pas nous entraîner dans leur chute ! Dénoncer, sans tarder, l'imposture "Brigitte" reste le moyen le plus efficace d'y parvenir. Les journalistes, les politiques et les juges vont-ils sortir de leur torpeur ?

---

53. Le 11 juin 2024. **Quoiqu'ils prétendent, ils soutiennent encore le taré qui bordélise le pays !** Le 9 juin, l'extrême centre (l'ultra centre même) (Annexe D 22) d'Emmanuel Macron a perdu les élections européennes en France avec 14,6% des suffrages exprimés, soit 7,5% des inscrits (taux de participation de 51,5%). Face à une telle claque, plutôt que de démissionner, Sa Majesté Macron a préféré dissoudre l'Assemblée nationale. Il va encore nous falloir voter contre lui, de préférence pour des personnes prêtes à le destituer...

Le député François Ruffin a exprimé ce que 92,5 % des Français ont compris : "*On a un taré à la tête de l'Etat*" (article). Il aurait pu être plus précis : "*On a deux tarés à la tête de l'Etat*". François Ruffin connaît bien Emmanuel Macron : ils ont tous les deux été élèves à "La Providence" à Amiens (article de Gala). Il se tait sur Jean-Michel, mais il sait. Le fait qu'il se taise prouve qu'il n'est pas vraiment net, comme indiqué dans les numéros 514 et 515 de "Faits & Documents" (lien).

Les aveugles journalistes politiques retrouvent parfois un peu de lucidité, comme Natacha Polony qui parle du "*pari irresponsable de la bordélisation du pays*" (vidéo de 4 mn 44). Elle a avalé les couleuvres du "Quoiqu'il en coûte" provax, elle s'est mollement insurgée contre les milliards à l'Ukraine, elle dont le journal, "Marianne" a défendu Macron contre la "fake news" Jean-Michel Trogneux, elle qui a aidé Macron à nous mener là où nous en sommes (notamment lors de l'élection de 2022), elle ne se sent nullement coresponsable de cette catastrophe : aucun mea culpa.

François Ruffin, qui a été en terminale au collège de La Providence, à Amiens, en 1992 (lien), est masqué en plein air en octobre 2020 (article). Natacha Polony, son journal "Marianne" en juillet 2021, un tweet en mars 2024. Pourquoi ne parlent-ils pas des dizaines de milliers de morts causées par la politique provax macronienne ? Connaissent-ils seulement le mot "ivermectine" ?

Ruffin et Polony n'ont toujours rien compris aux mensonges inouïs de la crise Covid qu'ils n'ont dénoncés que sur des aspects annexes. Tous deux sont incapables de faire éclater le Brigittegate, ils continuent à soutenir Macron dans sa pire turpitude... Il y en a ras-le-bol de ces opposants d'apparat qui ne semblent être là que pour canaliser notre colère et la détourner de la dénonciation du pire. Alors que Macron peut continuer durant trois années à poursuivre sa "stratégie du chaos", les Ruffin et Polony vont bavarder et s'exciter sur la façon de gérer la Macronie. Pour ceux, de plus en plus en plus nombreux, qui ont étudié le dossier Jean-Michel Trogneux, la priorité est ailleurs, criante : destituer au plus vite le "taré". Affronter enfin la réalité sur ce qui est une cause primordiale du "bordel" dans lequel nous sombrons : Brigitte Macron, le mentor d'Emmanuel Macron, est en réalité Jean-Michel Trogneux.

---

54. Le 19 juin 2024. **De l'urgence de destituer le malade mental qui nous gouverne**. Dans le prolongement de ce qui a été écrit précédemment, les événements se précipitent, de partout. Chacun prend, de façon plus ou moins ouvertement, ses distances avec celui qui est en train de creuser sa tombe. Les candidats des partis censés le soutenir n'osent plus placer sa photo sur leurs affiches, les médias disent que Jupiter est devenu Néron, etc. Bientôt tout le monde comprendra qu'il est le plus catastrophique des présidents de la République française. Voici quelques informations récentes qui montrent la gravité de la situation.

    1. Le funambule a fait un nouveau pied-de-nez. Il a déclaré que le Nouveau Front de Gauche voulait faire "*des choses complètement ubuesques comme aller changer de sexe en mairie*" (tweet), ce qui montre à quel point il est obsédé par la transsexualité de Brigitte. En fait, il y a un flou : c'est le changement d'état civil que la gauche veut faciliter... Un article du "Figaro" rappelle que Macron a beaucoup agi pour faciliter le changement administratif de sexe, ce qui ridiculise la sénatrice ("écologiste") et le député ("insoumis") qui viennent de déclarer qu'il y avait là une "*transphobie crasse*" et une "*offensive transphobe irresponsable et immonde*". Et ils ne sont pas les seuls (article du "Monde", qui se ridiculise aussi...). Ce n'est qu'une banale nouvelle inversion accusatoire de la part de celui qui en use et en abuse (Chapitre 22).
    2. Malgré un démenti de l'Elysée, le macronien journal "Le Monde" maintient, dans cet article, que, le 10 juin, à la question "*Ça va, pas trop dures, ces journées ?*" le président de la République a répondu : "*Mais pas du tout ! Je prépare ça depuis des semaines, et je suis ravi. Je leur ai balancé ma grenade dégoupillée dans les jambes. Maintenant on va voir comment ils s'en sortent...*". Titre de l'article : "*Emmanuel Macron, qui a déclenché cette dissolution pour piéger les partis, s'est piégé lui-même*".
    3. Sur son journal, Lionel Labosse écrit ce 19 juin : "*Emouvante et passionnante entrevue d'Alexandra, personne intersexe, qui livre son témoignage et parle de l'idéologie transgenre. Elle évoque « le Dr Françoise Macron Noguès [...] qui a fait un travail faramineux », et se permet à la fin de donner un avis tranchant sur un dossier qu'elle ne connaît manifestement pas*". Le rôle de Françoise Noguès, la mère d'Emmanuel Macron, apparaît bien plus important que nous ne l'imaginions. Elle aurait facilité le changement administratif de sexe de nombreuses personnes : elle "*a suivi toutes sortes de générations de gens comme moi, accordant des subventions, qu'on ait accès aux meilleurs spécialistes, qu'on prenne notre temps, que dans la vie de tous les jours on ne soit pas dans la marginalité*". On peut se demander si, dans ce cadre là, elle n'aurait pas rencontré le pasteur Doucé et aussi la transsexuelle Brigitte / Jean-Michel, avant même qu'iel ait une liaison avec son fils, le

jeune Emmanuel... (d'autres éléments vont en ce sens, voir le Chapitre 24). Il y avait là de quoi dérégler à vie le mental de cet adolescent.

4. Dans un long article, très documenté, "France-Soir", en l'occurrence son directeur Xavier Azalbert et son Collectif Citoyen, fait un point sur l'état de santé mentale d'Emmanuel Macron, en rappellant la promesse de ce dernier d'être transparent sur sa santé. On sait qu'il est dans sa nature profonde de ne pas respecter ses promesses et, pire, de trop souvent faire le contraire, mais cela prend ici une proportion extraordinaire. Il est rappelé à quel point les alertes, en 2017, du psychiatre Adriano Segatori (Chapitre 19) se sont révélées justes ("*un danger non seulement pour les Français, mais également pour l'Italie et l'Europe toute entière*"). Pour Macron, un seul bulletin de santé a été publié, le 19 décembre 2020 quand il était atteint du covid (il y en avait eu quatre pour François Hollande). Plusieurs comportements étonnants sont rappelés : "*Apparemment, la question de savoir si Emmanuel Macron use de substances psychotropes, est depuis longtemps prégnante*". Surtout, France-Soir a essayé de joindre le docteur Jean-Christophe Perrochon, médecin-chef du service de santé des armées et responsable de la cellule médicale de l'Élysée, pour lui rappeler que : "*Il est de son devoir d'établir et de rendre public un bulletin de santé physique et mentale exhaustif du Président, traitant notamment de la question d'éventuelles maladies psychiatriques et addictions. Et, surtout, ce qu'il doit produire, c'est un bulletin de santé qui permet de déterminer l'aptitude à tenir les plus hautes fonctions, notamment celle de détenir la clé de l'arme nucléaire*". Aucune réponse. Même après une sommation par voie d'huissier ! La suite dans deux autres articles : 2 3.
5. Il ne faut pas oublier qu'Emmanuel Macron reste le chef des Armées et peut activer l'article 16 de la constitution qui lui confère les pleins pouvoirs, même s'il reçoit une deuxième claque, voire un K.O., aux prochaines élections législatives (30 juin et 7 juillet). Oui : les pleins pouvoirs ! (article de "Europe 1" indiquant que "*Selon nos informations, Emmanuel Macron a discuté de cette hypothèse avec plusieurs proches*"). Pendant au moins 60 jours, il peut faire ce qu'il veut, sans qu'aucun contre-pouvoir ne puisse s'y opposer. Il y a donc urgence à le destituer, dès la première réunion du nouveau parlement. Sans accorder le moindre crédit à ce qu'il déclarerait.

L'article du site "Contre Attaque", à propos de la révélation du "Monde", conclut ainsi : "*Tapis de bombes, guerres et grenades : nous avons des bourgeois forcenés au pouvoir, qui ont pris plaisir à nous torturer, et qui veulent désormais livrer la France au fascisme ou à la guerre civile. Il est temps de les déloger*". Au centre, le début de l'article de France-Soir. A droite une photo (Hannah McKay / AFP) d'un article de "Sud-Ouest", qui illustre le double jeu des médias sur le Brigittegate : côté face, ils défendent bec et ongles Emmanuel Macron ("*infox virale sur Brigitte Macron*"), côté pile, ils montrent une photo très masculine de Jean-Bri-Bri...

Le site destitution.fr. Les conditions de la destitution : haute trahison votée par les deux tiers des parlementaires. Autre solution : l'empêchement, par exemple pour maladie mentale...

---

55. Le 20 juin 2024. **Les preuves indirectes s'accumulent !** Ce procès de diversion, qui sort du sujet principal, est un révélateur. La concordance avec les sorties déjantées d'Emmanuel Macron sur le sexe de Brigitte et la grenade dégoupillée (points n°1 et n°2 du post précédent) et avec l'extraordinaire témoignage d'Alexandra, l'amie "intersexe" des Macron-Trogneux, montre que l'Elysée craint le pire. La digue des médias craque, mais elle tient encore...

    Hier, a eu lieu l'audience au Tribunal de Paris pour la plainte en diffamation engagée à l'encontre de Natacha Rey et Amandine Roy par Brigitte Macron et Jean-Michel Trogneux, une seule et même personne, sous deux identités différentes : à cause de cela, de base, la Justice est trompée, manipulée... De plus, l'essentiel, à savoir le sexe de Brigitte Macron et sa double identité, n'est pas en cause, la plainte ne porte que sur des points annexes, tels que la falsification d'actes d'état civil et l'accusation de détournement de mineur. Les deux plaignants, Jean-Michel et "Brigitte", étaient absents, Natacha l'était aussi, à cause de sa grave maladie. Seule la deuxième accusée, Amandine, était présente.

La séance a duré très longtemps, de 16h à 22h 55, il faudra un peu de recul pour en parler. En attendant, voici les premiers propos de Lionel Labosse (auteur le 3 mars 2024 d'une "*Lettre ouverte au chef d'Etat sur les diffamations qui courent à son encontre*" et aussi de lettres aux députés et sénateurs...) dans son journal : "*Exceptionnel. J'en ferai un compte rendu le plus objectif possible, diamétralement opposé à ce que je commence à voir ici ou là [...]. Il va me falloir un peu de temps, car j'ai aussi un métier ! De toute façon il y aura des articles car des journalistes étaient présents et sont restés jusqu'au bout, comme Emmanuelle Anizon avec qui j'ai échangé quelques mots.*"

Lionel revient ensuite sur la vidéo de l'entretien avec Alexandra, la personne "intersexe" présentée dans le post précédent, au point n°3. La fin est surprenante, en voici une retranscription (à partir de 5mn 35 sur 7 mn) :

> J'ai promis à une de mes voisines, qui s'appelle Laurence Auzière, cardiologue, la fille de Brigitte Macron, de dire un mot. Je trouve que ce que l'on fait subir à notre première dame est tout simplement honteux... Et intolérable. Il faut qu'on arrête avec ça. Déjà, il faut comprendre que si on ne respecte plus l'exécutif, c'est la porte ouverte à n'importe quoi. Madame Macron, c'est une mère de famille. Et, je trouve que c'est absolument scandaleux. D'ailleurs j'ai proposé à son avocat, qui s'appelle Maître Ennochi, de faire une plainte conjointe pour dénoncer cette utilisation de pathologie lourde et handicapante pour en faire un sujet d'humiliation, de moquerie, de dérision. Alors c'est l'insulte maintenant à la mode : n'importe quelle femme dans la rue qui va avoir un aspect... Parce qu'il ne faut pas se leurrer, il y a des femmes qui sont un peu masculines, ça existe, des femmes biologiques ... Ah ! Transgenre ! Qu'est-ce-que c'est que ça... Donc, par rapport à Brigitte Macron, je dis que c'est scandaleux ! Et que ça n'a pas lieu d'être. Et j'espère que la Justice va faire, je dirais, un geste qui soit exceptionnel, et un geste qui explique bien aux gens que ça n'a pas lieu d'être !

Alexandra (1, à gauche) connaît bien la mère d'Emmanuel et une fille de "Brigitte". Long compte-rendu vidéo (de 2h 4 mn, 21 juin) animé par Mike Borowski (2), de Géopolitique Profonde, en présence de Lionel Labosse (3), du site Altersexualité, Maître François Danglehant (4, à droite), Stéphanie Reynaud, de Tribune libre, et Lara Stam, éditorialiste, chroniqueuse sur Radio Courtoisie. Qui peut encore soutenir que c'est une rumeur propagée par des anonymes dans les réseaux sociaux ?

Le procès en cours ne porte pas directement sur la transsexualité, ces propos sont donc hors sujet, d'une grande maladresse. Mais ils sont tellement révélateurs ! Alexandra est très proche du cercle Macron, puisqu'elle est passée de l'état d'homme à celui de femme grâce à la mère d'Emmanuel et puisqu'elle est missionnée par Laurence Auzière, la fille de "Brigitte". Elle sait. Elle est solidaire. Et chacun peut comprendre qu'elle considère que Brigitte Macron est, comme elle (différemment aussi), un homme devenu femme...

Voici, en cet article, la version officielle de l'AFP, qui va être reprise par presque tous les médias, moutons de Panurge. C'est sans surprise, et le lecteur de cette page sourira quand est mentionné le "frère", bien sûr absent, de la "victime". "*La décision sera rendue le 12 septembre*".

Il a été dit, à l'audience d'hier, que Jean-Michel Trogneux, sous son nom de naissance, a voté le 9 juin dernier. D'après le compte-rendu d'Emmanuelle Anizon, sa carte d'électeur en fait foi, elle a été mise dans le dossier. Ah, un semblant de coup de tampon suffirait-il ? Le juge a-t-il demandé un contrôle par la police scientifique ? Et la feuille d'émargement a-t-elle été vérifiée ? (elle peut être demandée dans un délai de 10 jours, lien) Y a-t-il eu vote par procuration ? Un assesseur du bureau de vote (celui du 14 rue des Vergeaux, à Amiens) se souvient-il de sa venue ? Jean-Michel avait-il enlevé sa perruque blonde, avec laquelle il avait déjà voté au Touquet, à 103 km de là ? Y avait-il une caméra de surveillance, que l'on pourrait consulter ? Avec cet indice nouveau, la police pourrait-elle enfin lancer une enquête sur ce disparu qui se déplace pour voter mais refuse de se rendre à des audiences du tribunal ? Le 30 juin et le 7 juillet prochains, des brigittologues pourraient-ils procéder à une planque dans le bureau de vote pour photographier ce fameux M'as-tu-pas-vu ? Ou, mieux encore, serait-il possible d'y planquer, discrètement, une caméra permettant de suivre les opérations de vote ? (lien pour compléments)

Le site "Algérie Focus" a publié un compte-rendu avec une conclusion pertinente : "*Ce procès n'est pas seulement une question de diffamation, mais aussi un reflet des tensions actuelles entre vérité et mensonge, information et désinformation. Il pose la question de la responsabilité des médias et des individus dans la diffusion de l'information. En fin de compte, cette affaire rappelle l'importance de la vérification des faits et de la critique constructive dans le journalisme. Elle invite à une réflexion sur notre rapport à l'information et à la vérité à l'ère numérique, où une simple rumeur peut rapidement devenir virale et avoir des conséquences dévastatrices*". Le tribunal a les moyens de VÉRIFIER les faits. Acceptera-t-il la demande de Natacha Rey, formuulée il y a presque un an, d'effectuer une analyse ADN sur chacun des deux plaignants ? En attendant, leur avocat n'a pas fourni ces deux analyses ADN. Cela aurait été une preuve de bonne volonté et cela aurait permis de contrer "l'ignoble rumeur". C'est révélateur.

Le long compte-rendu d'audience de Lionel Labosse, publié tard dans la nuit, vaut le détour, avec des liens vers d'autres comptes-rendus. Il est titré : "*Le vrai-faux procès en « diffamation » contre Natacha Rey & Amandine Roy tourne au fiasco*". En complément de ce qui a été écrit précédemment, cette remarque de Maître Danglehant, l'avocat de Natacha, est délicieuse de bon sens : "*Le fait que deux personnes se sentent diffamées exactement pour la même chose « constitue presque un aveu judiciaire » !*". Il a aussi indiqué que les juges et le procureur ont été nommés par le Président de la République, c'est-à-dire le mari et le beau-frère des plaignants. Dans le camp élyséen, Maître Ennochi a souligné "*que la question du genre n'était absolument pas poursuivie en diffamation*" ! On l'a déjà signalé, mais l'entendre énoncé de cette façon, par l'avocat des plaignants, constitue un gros aveu...

---

56. Le 22 juin 2024. Nouvelle vidéo, de 19 mn 51, de Candace Owens.

Piers Morgan parie 100.000 dollars que "Brigitte" est né femme (tweet). Candace Owens surenchérit à 150.000 (tweet, vidéo de 13 mn).

Les Français comprennent de plus en plus ce qui se passe. Pour preuve, ils ont hué "Brigitte" Macron lors des obsèques de Françoise Hardy (article). Comme le dit si bien Candace, les médias ont beau répéter partout que l'on voit un carré (une femme), nous savons bien que c'est un triangle (un homme).

Cette remarquable vidéo fait l'objet d'un "shadow banning" (liens : 1 2) (ou shadowban, shadobannisssement ou bannissement furtif...) de la part de YouTube, ce qui prouve à quel point elle dérange (oser dire que c'est un triangle, rendez-vous compte !)... Partagez-la autour de vous...

---

57. Le 26 juin 2024. **Doucement, une information moins mensongère se répand dans les médias français**. Le 21 décembre 2023, en P.-S. 27, nous a*/vons présenté un tableau des médias classés en trois catégories : les désinformateurs, les non informateurs et les informateurs (y compris les interrogateurs neutres). Six mois plus tard, une semaine après l'audience du 19 juin, les lignes bougent, au moins provisoirement :
    - Passent de "désinformateurs à non informateurs" : Libération, Le Monde, Le Point, La Libre Belgique, L'Express, Valeurs Actuelles, probablement d'autres.
    - Passent de "non informateurs à informateurs" : Le Juste Milieu, France-Soir, Nexus peut-être d'autres.
    - Passent de "non informateurs" à "désinformateurs" : très peu, nous n'en avons pas repérés.
    - Passent de "informateurs" à "non informateurs" : très peu aussi, qui peuvent informer un peu plus tard.
    - Passent de "informateurs" à "désinformateurs" : apparemment aucun.

L'univoque mésinformation des médias

Le cas du journal et site Nexus, nouvel "informateur", est marqué par un long entretien vidéo, de 1h 53 mn, avec Maud Marian (déjà présentée en P.-S. 47), avocate d'Amandine Roy, qui décortique l'audience (à voir, malgré la longueur, pour ceux qui n'ont pas encore plongé dans l'affaire). Elle juge aussi les médias (à partir de 1h 26) : "*Là, le sujet, je le connais, j'y étais. Et là, j'ai ma réalité qui a défilé devant moi et une autre réalité qui m'est proposée par la presse. Mais de manière uniforme ! Ce n'est pas un qui a entendu cela, l'autre qui a entendu autre chose et quand je réunis les deux, j'ai à peu près un puzzle complet. C'est : ils ont tous entendu la même chose ! Et ce n'est pas ce que j'ai entendu. Donc, clairement, j'ai un problème avec ça. Donc cela veut dire que l'on dépêche 8 ou 10 ou 15 journalistes de tels journaux différents et on utilise finalement la dépêche AFP. [...] Ils ne mentent pas vraiment de front, mais ils glissent sur les choses. Et, du coup, ils ne font pas de l'information, ils font tout au mieux de la mésinformation. Sur un ou deux points il y a carrément de la fausse information. Et là je suis choquée, et, pour la première fois de manière vraiment flagrante pour moi, je vois que la presse est univoque. Et, en plus, elle dissémine une information discutable. [...] Je pensais que c'était un dossier juridique, mais, en fait, c'est un dossier médiatique. [...] Je n'avais jamais vu un procès de cette importance où les journalistes n'interviewent pas tous les avocats. [...] Je n'ai jamais vu un journaliste judiciaire ne pas respecter le travail de l'avocat, pour le critiquer peut-être... [...] Mais les signataires des différents articles, s'ils sont désignés, sont-ils des journalistes judiciaires ?*". Le compte-rendu amateur de Lionel Labosse (fin de P.-S. 55) est, à ses yeux (à 1h 17 mn et 1h 50 mn 45), exemplaire, bien au-dessus de cette mascarade médiatique. Maître Maud Marian la découvre, nous l'avons constatée dès le début et ce post-scriptum montre que c'est un peu moins pire qu'avant...

Le cas le plus spectaculaire est l'engagement de France-Soir, avec une série de trois articles (P.-S. 54, point n°4), suivi d'un quatrième, montrant à quel point les "désinformateurs" désinforment et s'étonnant du terme "transphobe" encore employé, alors que l'on a un gravissime mensonge d'Etat.

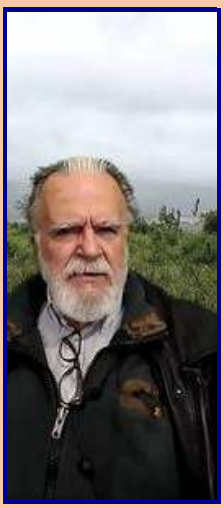

TV5Monde, parmi les "désinformateurs", et France-Soir, un nouvel "informateur". A droite l'écrivain Christian Combaz est depuis longtemps un "informateur", dans sa série "La France de Campagnol". Comme les autres "informateurs", plus le temps passe, plus il est incisif. Dans une vidéo Odysee de 25'44, à partir de 6 mn 50, il souligne que : "*Les suppositions se resserrent, se rassemblent, s'emboîtent de mieux en mieux, y compris dans le récent procès*". Il fait ensuite un lien entre la présence de Jean-Michel en Algérie, puis aux Etats-Unis, puis dans la banque Rothschild et la désignation de la fondation Rothschild (tweet) dans le récent entretien d'Alexandra (P.-S. 54 et 55).

Les "désinformateurs" cités par France-Soir (avec lien vers l'article concerné) : Ouest-France*, Marianne, Le Parisien, CNews*, Le HuffPost, TV5Monde, Le Nouvel Obs, Le Dauphiné Libéré*, La Dépêche*, 20 minutes, Le Figaro*, Gala*. On peut ajouter : Le Progrès*, L'Union, Yahoo, Le Midi Libre*, Elle, Europe 1, Sud-Ouest*. *: article annonçant l'audience sans, apparemment, être suivi d'un compte-rendu ; c'est, là encore, la marque d'une prudence qui s'étend.

Après Le Canard Enchaîné, Le Monde Diplomatique, La Croix, La Tribune, Les Echos et Médiapart qui se tétanisent toujours dans le silence, voici que Libération, Le Monde, Le Point, Valeurs Actuelles et L'Express n'osent plus aborder le sujet Brigitte/Jean-Michel. Et France-Soir et quelques autres s'engagent résolument à le traiter. C'est une avancée appréciable dans la reconnaissance de la vérité des faits...

Il y a un côté absurde à ce procès en diffamation qui ne traite pas le fond du sujet. Cela fait du buzz et donne un écho supplémentaire à ce que l'Elysée veut étouffer. Le 12 septembre, quel que soit le résultat, le fond n'ayant toujours pas été traité, cela fera encore plus de bruit. Ne nous leurrons pas, cela explique aussi la prudence de certains médias qui refusent maintenant de continuer à être les idiots utiles de la Macronie...

Mais pour nous, qui avons compris ce secret d'Etat, l'évidence de plus en plus criante des contradictions et du manque d'éthique journalistique est un formidable encouragement. Lecteurs de cette page, innombrables commentateurs des vidéos "brigittologiques", la bascule médiatique approche, poursuivons nos efforts, hardi !...

Et, quand arrivera cette victoire sur ce mensonge d'Etat, il y aura les autres mensonges, ceux qui sont déjà en partie éventés, comme ceux concernant le Covid-19, et ceux qui sont soupçonnés par déjà nombre d'entre nous. Ce Brigittegate sera une étape importante dans la prise de conscience collective de ce que sont les mensonges médiatiquement rabâchés de nos démocraties occidentales. Les médias ici désignés "désinformateurs" sont habitués à les proférer. Et les "non informateurs" ne valent guère mieux, ils sont pour le moins des complices qui n'osent même pas s'interroger publiquement... Tous ces médias, menteurs ou muets, sont des soutiens de la Macronie (au sens large des démocraties occidentales sous emprise, étatsunienne et européenne), y compris, souvent, ceux qui prétendent s'y opposer. Ils ont perdu leur crédibilité. Plus ou moins. Moins pour France-Soir, qui, malgré son retard, a enfin réagi. Car mieux vaut tard que jamais... On verra si d'autres sauront se distinguer en changeant d'avis avant que, les plus bornés, l'AFP et ses moutons, ne le fassent.

---

58. Le 2 juillet 2024. **La priorité reste de sortir de la Macronie**. Ce dossier n'est pas seulement consacré à Jean-Michel Trogneux devenu Brigitte, il est aussi dédié aux "Mensonges à l'Elysée", et le présent post-scriptum rappelle que nous n'abordons ce sujet qu'en raison de la dangerosité outrancière du couple élyséen. Il nous entraîne de plus en plus dans un chaos permanent. Entre les deux tours de ces élections législatives, trop de politiques et de médias ont essayé de nous faire croire qu'on aurait seulement le choix entre droite et gauche, méchamment extrêmes ou gentiment centristes, l'ultra-centre d'Emmanuel Macron ayant été laminé au premier tour et devenant hors course. "Le Monde" écrit même que "*le macronisme dans son essence s'est auto-dissous*" (article). C'est faux, le couple Macron garde toute sa capacité de nuisance. Tant qu'il restera en place, le pire sera possible (le chaos qui s'étend, la guerre en Ukraine, les pleins pouvoirs de l'article 16, le bouton nucléaire, etc.)

Pour l'illustrer, voici d'abord une courte vidéo (5 mn 47) d'une émission sur CNews de Pascal Praud, le copain que Macron a appelé, le 9 juin, pour l'avertir de la dissolution, avant le Premier Ministre. Au passage, cette dissolution, aurait dû être considérée comme illégale car la Constitution exige que les présidents des assemblées soient consultés (et non brièvement avertis du fait accompli, juste avant l'annonce) avant que la décision soit prise. Qui s'en est préoccupé ? Il est tellement habituel que le mot "consultation" a tellement perdu de son sens ! Cette vidéo montre la gêne malsaine des courtisans de plateau TV, qui savent que Jean-Michel-Brigitte a détourné un adolescent de 14-15 ans et qui refusent d'en parler : il y a des consignes à respecter. En Macronie, la parole médiatique est muselée et les oppositions de droite et de gauche se taisent sur des mensonges pourtant connus ou soupçonnés par des millions de citoyens. C'est un sujet tabou. Tant qu'Emmanuel et Brigitte Macron seront à l'Elysée, ils continueront à bénéficier de ces soutiens médiatiques, certes moins actifs et méprisants qu'auparavant, mais encore solides. France-Soir vient de se faire sanctionner (article), juste après la publication de ses articles sur Brigitte Macron. Cela ressemble à un avertissement aux autres médias, pour que l'omerta Jean-Michel continue, et d'autres aussi... La liberté d'information ne pourra, un peu, revivre qu'après le départ de Macron.

Voici ensuite une longue vidéo (1 h 13 mn, sur "Le Média") d'entretien avec Marc Endeweld, journaliste à Marianne, connaissant très bien Jupiter-Néron, ayant écrit plusieurs livres sur lui, souvent cité par Xavier Poussard. Sa participation au magazine "Marianne", que l'on a vu comme "désinformateur", fait qu'il élude le problème Jean-Michel, mais, en dehors de cela, son analyse est terrible, en voici quelques extraits :

L'effrayant constat de Marc Endeweld

Il a toujours été l'architecte du chaos (3 mn 20). Il a hystérisé le débat, il a été le bordélisateur en chef, il y trouve une forme de jouissance (4mn 30). Il a un appétit de pouvoir féroce, c'est sa principale obsession (5mn 35). En privé, Macron parle de "grand remplacement" (36 mn). Il a dit en 2015 qu'il manque un roi à la démocratie (39 mn, articles : 1 2). Depuis 2017, la constitution n'est pas respectée (41 mn, article). On peut tout attendre d'Emmanuel Macron (42 mn). Le principal producteur de fake news depuis 7 ans, c'est la Macronie... sans aucun scrupule... Il en a fait de façon quasi industrielle, parfois en disant tout et son contraire dans la même journée... (45 mn 20"). Emmanuel Macron a beaucoup plus de signes communs avec Trump qu'on peut le penser... (48 mn 10). Là, c'est carrément 1984, Hannah Arendt (citation en fin Chapitre 20), le totalitarisme... la novlang du langage, la réalité qui est totalement dévoyée. Donc ça, il n'a pas cessé de le faire... (48 mn 20). Depuis sept ans, à l'Elysée, l'aile Madame, comme les journalistes l'appellent, a eu un poids politique central (1h 5 mn 50) On est dans un fonctionnement de clan, le clan Macron, comme il y a un clan Le Pen (1h 6mn 35).

Macron néofasciste

En complément, Marc Endeweld s'exprime dans un article du 24 juin dernier sur le site "Contre-attaque", intitulé"*Macron a toujours été d'extrême droite*", avec une vidéo de 3 mn 51. On y lit :"*Cela peut étonner, tant Macron a été vendu par les médias comme un personnage lisse, de centriste, de modéré et de barrage «aux extrêmes». En réalité, nous l'écrivons depuis quasiment 10 ans, cet individu a toujours eu des affects néofascistes. [...] Cela parait évident pour tout le monde actuellement, mais nous sommes gouvernés par un lepénisme qui ne dit pas son nom depuis 2017. La dissolution n'est finalement qu'une étape supplémentaire, massive et terrifiante, vers le néofascisme souhaité et préparé par Macron*". Cela montre a quel point le pervers Emmanuel Macron est beaucoup plus dangereux que Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon, dont la nocivité est plus banale et voyante.

Cela rejoint les conclusions de Violette Vénère, qui, en cet article de fin 2022, analysait le macronisme à la lumière des critères de reconnaissance du fascisme, exposés par l'écrivain Umberto Eco dans un de ses livres. Elle en déduisait que "*sur de nombreux points, le macronisme s'apparente à un fascisme, dont il emprunte des caractéristiques idéologiques aussi bien que psychologiques*".

Marc Endeweld et trois de ses livres, de 2016, 2019, 2022.

Comme de nombreux commentateurs, Endeweld estime qu'après la gamelle que Macron va prendre à ces élections législatives, il perdra toute légitimité et devrait démissionner, mais qu'il ne le fera pas... Il s'accrochera au pouvoir et continuera sa politique du pire, avec deux types de soutiens : celui passif et éclaté de ceux qui disent être ses opposants, depuis les partisans de Le Pen (RN) jusqu'à ceux de Mélenchon (LFI), et celui actif des inconditionnels obtus, les représentants de Renaissance, Horizons, Modem, qui ont voté toutes les turpitudes de Macron, surtout le "quoiqu'il en coûte", la politique de refus des traitements précoces anti-Covid, d'inutiles confinements, d'absurdes ports généralisés de masques (même en plein air, même pour de jeunes enfants !), l'apartheid de juillet 2021, la loi Retraite, les tirs de LBD contre les gilets jaunes, le référendum partisan calamiteux en Nouvelle-Calédonie, le soutien aux va-t-en-guerre ukrainiens, le refus de reconnaître la Palestine, etc. Par rapport à la violence, inouïe mais médiatisée de manière acceptable, de cette extrême centre (Annexe D 22), on voudrait nous faire croire au danger d'une extrême droite et d'une extrême gauche qui ont laissé faire tout cela avec une mollesse et une bêtise parfois crasse, notamment quand LFI a refusé de s'allier au RN pour réintégrer les soignants suspendus (article).

Alors, on nous bassine maintenant avec un "arc républicain", les valeurs de 1789, etc. Il était où cet arc, quand le roi Macron, avec le soutien de ses députés, de ceux des sénateurs de droite et de celui gravissime du Conseil Constitutionnel, a foulé aux pieds les principes de liberté, d'égalité et de fraternité de notre République, en mettant au ban de notre société 15 % au moins de sa population, par une gigantesque tromperie en faveur de Big Pharma (obligation d'une vaccination inutile et dangereuse, alors que le Covid était devenu moins agressif qu'une grippe) ? Et ces syndicats vermoulus qui ont permis que les stupides masques, symboles d'obéissance aveugle, s'imposent à l'école et qui ont refusé de défendre les soignants privés de leur travail ? Même avec du recul, il n'y a eu aucun "mea culpa", aucune condamnation des excès passés, même ceux ayant provoqué des blessures et des décès. Ils préfèrent qu'on oublie leurs compromissions à la Macronie, ils sont prêts à recommencer pour la moindre occasion. Ils n'ont rien retenu des dérives de la marionnette Macron au service de puissances étrangères. McKinsey et autres nuisibles, manipulateurs d'opinion publique, n'ont pourtant pas disparu.

Mieux vaut donc, au pouvoir, l'extrême droite ou l'extrême gauche que l'extrême centre. Quoiqu'en disent les politicards donneurs de leçons, pour éviter que continue le pire, quand la configuration s'y prête, il est légitime de voter pour l'extrême gauche au premier tour et pour l'extrême droite au second, ou inversement : il ne faut pas se tromper d'adversaire. Moins il y aura de députés Modem, Horizons, Renaissance, mieux notre rejet du psychopathe Macron pourra s'exprimer, jusqu'à ce qu'il cesse de nous "*emmerder jusqu'au bout*", jusqu'à ce qu'il dégage enfin. Alors naîtront de nouvelles perspectives.

Man (Manuel Lapert) pour "Le Midi libre", le 15 mai 2017, puis Kak pour "L'opinion", le 25 juin 2024.

---

59. Le 9 juillet 2024. Les macronistes ont utilisé une stratégie efficace pour limiter les dégâts : faire profil bas en ne se réclamant plus du chef et en faisant en sorte que celui-ci se taise durant la semaine entre les deux tours (article). Avec l'aide intéressée de la gauche par désistements réciproques, cela leur a permis de garder 163 députés sur les 245 de 2022 (évolution selon le ministère de l'Intérieur). Cela devrait être très provisoire, car l'absence de majorité parlementaire stable redonnera probablement de l'énergie au couple élyséen, qui, acculé, reprendra la politique néfaste qu'il mène depuis sept ans. Il affrontera une opposition renforcée et toujours divisée. La tension montera... et la situation sera plus dangereuse. Pour enfin repartir sur de meilleures bases, la priorité reste la même : évincer Macron. Et la méthode la plus rapide reste encore de viser "Brigitte"... En faisant cesser l'hypocrisie, les aveuglements, les mensonges et les atermoiements. Comme dans les mois précédents, de nouveaux éclairages arriveront sur ce que Candace Owens a présenté, avec certes trop d'emphase, comme étant "*le plus grand scandale politique de l'histoire de l'humanité*" (P.-S. 42). Disons "*un des plus grands*"... Le plus grand scandale actuel en France explique pourquoi nous avons un tel président de la République, accro au pouvoir, manipulé et capable du pire.

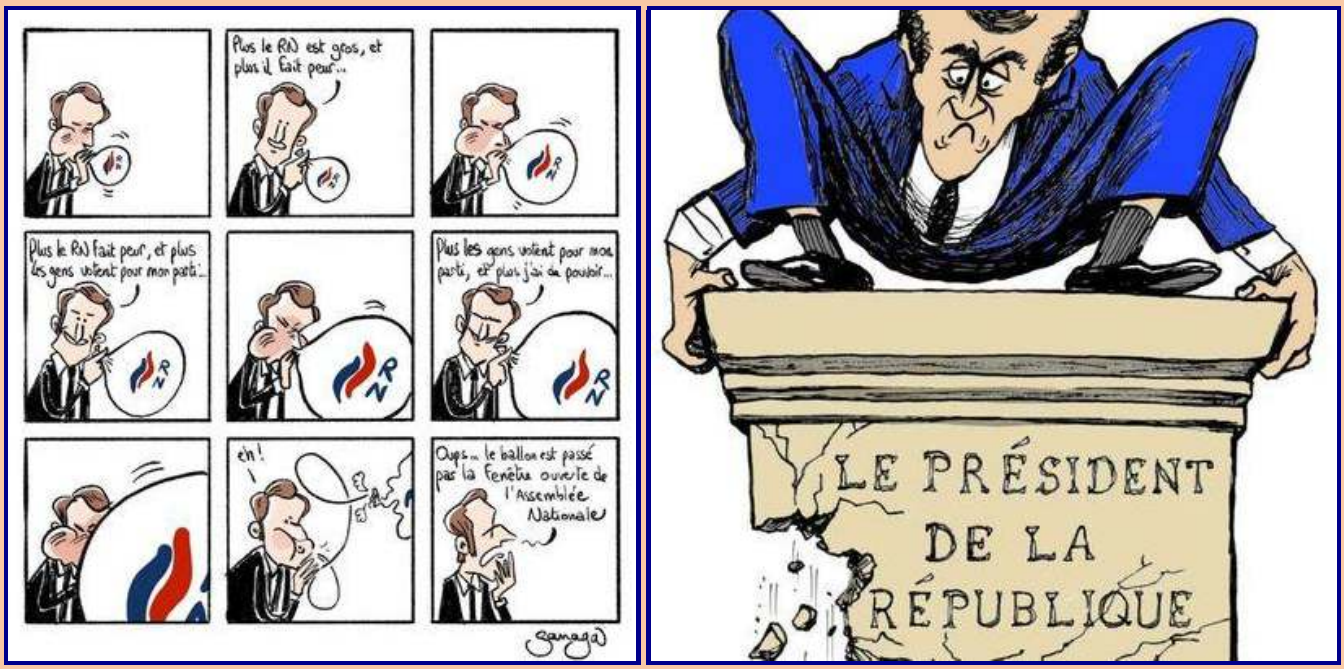

Dessin de Senaga en juin 2022, intitulé "*La stratégie de la peur*" (lien). Même stratégie en 2024 pour un résultat encore pire.
Dessin de "Courrier International" en juin 2022 (lien), aussi valable en 2024, encore plus en pire. Le chaos s'étend...

---

60. Le 12 juillet 2024. **L'alliance entre Candace Owens et Xavier Poussard** pourrait permettre de mieux combattre le silence des grands médias, des deux côtés de l'Atlantique. Une vidéo de 7 mn 50, traduite et diffusée par "Faits & Documents", en est une illustration, rehaussée d'humour. Car oui, une dame, maman de trois enfants, incapable de prouver qu'elle est une dame, c'est marrant, on l'a déjà souligné ici. Mais le ridicule ne tue pas... enfin si, à petit feu... en attendant le brasier (comme pour la sénilité de Biden, article)...

Extrait de la vidéo. De surcroît, Candace lance le tee-shirt "L'homme de l'année", à 19,95 dollars l'unité (lien).

Un fait révélateur, un de plus, nous avait échappé et a été dévoilé par un tweet de "Faits & Documents", du 3 juillet dernier : malgré le dépassement du délai de prescription de 50 ans et malgré le soutien de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs), l'administration française refuse de communiquer les dossiers scolaires de Jean-Michel Trogneux et de Brigitte Trogneux.

---

61. Le 24 juillet 2024. **Les souvenirs de Jean-Michel dans la tête de Brigitte Macron**. En 1985, Jean-Michel Trogneux, né en 1945, a usurpé l'identité de sa soeur Brigitte (n°1) Trogneux, née en 1953, laquelle identité avait déjà été usurpée depuis 1962 par Brigitte (n°2) Auzière, également née en 1953. Jean-Michel, devenant ainsi Brigitte n°3, gère donc plusieurs types de souvenirs :
    - les siens propres, qui sont ceux de Jean-Michel jusqu'en 1985, puis ceux de Brigitte n°3 après 1985,
    - ceux d'une personne plus jeune de huit ans, incarnée par Brigitte n°1 jusqu'en 1960 et Brigitte n°2 de 1962 à 1984 ; cette vampirisation d'identités nécessite d'assimiler les jalons et anecdotes de leurs vies successives et de s'en réclamer, tout en oubliant, par ailleurs, ses propres souvenirs remontant à la même période...

    Avant 1961, cela se reconnaît surtout par les approximations concernant le décès d'une nièce qui serait en fait sa soeur Brigitte n°1 (Chapitre 26). Entre 1962 et 1984, Brigitte n°2, âgée de huit ans de moins, a vécu sa vie, depuis son état de collégienne jusqu'à celui de la mère d'un, puis deux, puis trois enfants. Cette gymnastique mentale est fatigante à la longue, et provoque quelques trébuchements. Avant d'en ajouter un nouveau, voici ceux que nous avons déjà repérés :
    1. Brigitte Macron s'est rappelée avoir vécu aux Etats-Unis lors de l'alunissage de Neil Armstrong en 1969. Elle aurait alors 16 ans et ne pourrait vivre aux USA, sans personne de sa famille. C'est donc un souvenir de Jean-Michel qui, lui, avait 24 ans. (fin du Chapitre 8).
    2. Brigitte Macron aurait également étudié à Alger. Rien n'est venu le confirmer, mais on sait que Jean-Michel étudiait à Alger en 1963 (à 18 ans) (Annexe A 22).
    3. Brigitte Macron affirme avoir porté l'uniforme, avec jupette, durant 15 ans à l'école. Cependant le port de l'uniforme au collège-lycée La Providence a cessé en 1968, lorsque Brigitte avait 15 ans. Alors que Jean-Michel, plus âgé de huit ans, a pu porter l'uniforme, sans jupette, durant 15 ans (P.-S. 21).
    4. D'une nature différente, rappelons la bourde de Jean-Michel du 25 mai 2007 quand, au lieu de signer avec sa signature masculine (qu'il n'employait plus depuis longtemps), il signa avec son habituelle signature féminine (Annexe A 39).

    Un lecteur brigittologue nous signale une cinquième confusion, où la même personne, Brigitte Macron, s'attribue un jour un souvenir de Brigitte n°2 et un autre jour un souvenir contradictoire de Jean-Michel :
    - Souvenir de jeune femme. Maëlle Brun, dans son livre de janvier 2018 intitulé "Brigitte Macron l'affranchie" écrit : "*En tant que petite dernière d'une grande fratrie, elle jouissait d'une grande liberté. [...] Pour la féliciter d'avoir obtenu le brevet des collèges, ses parents lui ont offert un cyclomoteur, un Piaggio Ciao !*". Brigitte a obtenu son brevet en 1969 (P.-S. 3), à 16 ans.
    - Souvenir de jeune homme. Dans un article de Femme Actuelle de février 2022, il est indiqué que dans une émission télévisée de variétés, à la question "*Madame Macron [...], vous êtes déjà montée sur une Harley ?*", Jean-Michel Trogneux répond : "*Oui, mais je n'avais pas le droit de le dire à papa*" et "*On avait l'interdiction des deux-roues, c'était trop dangereux. Donc on montait, mais bien sûr, on ne leur disait pas !*"

    Des parents qui interdisent à leur enfant l'usage des deux roues tout en leur offrant une mobylette, cela n'existe pas. Un jeune homme de 15-17 ans en 1960-1962 à qui on interdisait les deux roues et qui montait sur une grosse moto en cachette de ses parents, cela existait. Et, ces mêmes parents qui huit ans plus tard, voyant l'évolution des moeurs, offraient une mobylette à leur fille de 16 ans, c'était courant.

La Harley Davidson de Jean-Michel (pub 1960) et la Piaggio Ciao de Brigitte (pub 1968).

---

62. Le 27 juillet 2024. **Censure brigittologique**. Lionel Labosse vient de publier un article intitulé "*Etude de cas sur la censure en démocratie - Suppression de la chaîne brigittologique YouTube CoccyxGrue - A qui le tour ?*" montrant à quel point la censure d'une société privée, hors de toute Justice officielle, est arbitraire, sans la moindre explication précise. L'humour politique plus ou moins grossier est pleinement autorisé pour les désormais bien pensants de Charlie Hebdo mais il y a des limites quand on s'en prend aux intouchables menteurs de l'Elysée... Conclusion : "*C'est le Brigittegate qui fera tomber la dictature macroniste. Seul le Brigittegate leur fait perdre les pédales. Amis brigittologues, croissons et multiplions ! Et comme disait Jean-Paul : « N'ayez pas peur » !*".

Sur cette page, Lionel a rassemblé des centaines d'images, actuellement 414, de la "brigittologie". Pour la détente de cet été, en voici trois, correspondant aux actualités d'un proche passé, du présent et d'un proche avenir.

---

63. Le 3 août 2024. **Brigitte Macron et la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques 2024**. Des évocations diaboliques, des femmes à barbe, des drag queens, des éclaboussures de sang, des visions d'apocalypse, quelques enfants au milieu de ces débauches, telle est l'image que la France a présentée d'elle au monde entier. Loin de l'équilibre, du "bon exemple", de la "responsabilité sociale", du respect et de l'universalité prônés par les principes fondamentaux de l'Olympisme, on se serait cru dans les pages du journal Hara-Kiri d'il y a 40 ans, mais en plus modéré quand même, plus trouble et moins marrant. Surtout, comme l'a dit Pierre Desproges : "*On peut rire de tout, mais pas forcément avec tout le monde*".

L'indignation dans le monde entier a été très forte, au point que, honteux, le CIO a présenté ses excuses et a refusé que cette cérémonie soit disponible partout en replay, contrairement aux trois Jeux olympiques précédents (articles : 1 2 3 4). Les commentateurs qui suivent l'affaire Brigitte (notamment Xavier Poussard, Candace Owens) y ont vu la main du couple pervers de l'Elysée, qui, pour le moins, a validé ce spectacle et a pu en tracer les grandes lignes et certains détails (1 2). Rappelons son satanisme de bazar, avec, en 2007, son gâteau de mariage en forme de Baphomet (Chapitre 16) et, en 2020, Macron déclarant au "Financial Times" "*La bête de l'Evènement est là, elle arrive*" (détail), ainsi que sa stratégie continuelle pour provoquer le chaos et diviser davantage. Avec en permanence l'utilisation du "en même temps" (de nombreux passages de la cérémonie étaient pour tout public) et de l'inversion accusatoire : prétendre rassembler, provoquer "l'inclusion", nous dit-on, alors que c'est là l'inclusion d'une ultra-minorité, en excluant une majorité à travers le globe. Cette cérémonie macronienne a transformé notre pays en symbole de la turpitude, de la décadence et du mépris des nations "occidentales" envers les autres nations. Une fois de plus, le constat est là : plus ils restent longtemps à l'Elysée, pire c'est.

Le gâteau de mariage de 2007 et deux scènes très controversées, avec ici l'inclusion de la tête de Jean-Michel Trogneux.
(+ vidéo de 6 mn 38 avec les avis de Xavier Poussard et Jacques Attali)

---

64. Le 9 août 2024. **Le scénario Colonel Napoléon de Guerlasse** (CNdG). Le 26 avril 2024, une page du site Riposte Laïque traite le Brigittegate, avec cette entame : "*Nous avons reçu ce long article du militant qui signe depuis de longues années ses articles, dans Riposte Laïque et ailleurs "Colonel Napoléon de Guerlasse"*". Le scénario présenté est digne d'intérêt, d'autant plus qu'il correspond à un assemblage d'opinions déjà émises ici ou là. Les grandes lignes en sont présentées dans la dernière colonne du tableau ci-dessous, établi à partir de celui du P.-S. 48, publié en début avril 2024.

Scénario :	Thèse officielle	Natacha Rey 2021	Pressibus 2022	F&D n°527 2023	CNdG 2024
Nom de naissance de Brigitte Macron	Brigitte Trogneux	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux
Père biologique des trois enfants Auzière	André Louis Auzière	Jean-Michel Trogneux	Jean-Michel Trogneux	André Louis Auzière	Jean-Michel Trogneux
Mère biologique des trois enfants	Brigitte (née) Trogneux	Catherine Audoy (2ème épouse de Jean-Louis Auzière)	Brigitte "Proba" (née) Auzière	Brigitte (née) Trogneux	Brigitte (née) Trogneux
Brigitte (née) Trogneux est fictive	non	oui	non	non	non
André Louis Auzière est fictif	non	oui	oui	non	oui
Brigitte "Proba" (née) Auzière existe	non	non	oui	non	non
Jean-Michel Trogneux est l'oncle des trois enfants	oui	non	non	oui	non
Jean-Michel Trogneux est le père d'Emmanuel Macron	non	non	non	non	oui
Plausible/Probable	non/non	non/non	oui/oui	oui/non	oui/non
Pourquoi ?	Brigitte Macron, née homme, n'est pas la mariée de 1974	Brigitte Trogneux née en 1953 a existé, Catherine Audoy n'est pas mère des trois enfants	La présence de Brigitte "Proba" Auzière est avérée comme témoin du mariage de 1980 (Chap. 30 part. 2)	Il apparaît probable que André Louis Auzière, en tant que père des trois enfants, soit un personnage fictif	La famille Trogneux n'aurait pas accepté l'inceste frère-soeur
Remarque	C'est l'actuelle version des grands médias, ignorant les nouveaux éléments	Début 2022, le scénario Natacha Rey 2021 était aussi celui de F&D et de Pressibus. Actualisation : dans un entretien de 35 mn du 13 septembre 2024, Natacha Rey précise sa position (sans grand changement) entre 15 mn et 19 mn (P.-S. 69).			Dans le dossier NBI 2022, Jean-Michel était déjà le père d'Emmanuel (Annexe A 37).

Comme dans le dossier NBI 2022 (scénario incomplet, vu en Annexe A 37), le seul argument avancé pour alléguer que Jean-Michel serait le père d'Emmanuel est la ressemblance entre Jean-Jacques Trogneux, fils de Jean-Michel, et Emmanuel Macron, considérée comme "*stupéfiante*", ressemblance qui ne nous semble pas évidente, ni au comparateur Betaface (Chapitre 23).

Le possible inceste frère-soeur n'est pas un obstacle à l'existence de photos réunissant le frère et la soeur entre 1961 et 1974, voire au-delà. Or de telles photos, il n'y en a pas. Jean-Bri-Bri n'a une soeur que sur l'annonce de la naissance de cette dernière, début 1953, et sur la photo de famille de fin 1954. Nous n'avons pas d'autres preuves de l'existence de Brigitte née Trogneux (n°1). Pourquoi ensuite ses photographies ont-elles été dissimulées ? Parce que "administrativement" Brigitte Trogneux est incarnée, entre 1962 et 1984, par Brigitte "Proba" n°2 née Auzière (l'identité administrative "Brigitte Trogneux" est incarnée par trois personnes distinctes, sur trois périodes successives, voir le scénario Pressibus et son arbre). L'absence de photo, sur cette période, est volontaire, car cette Brigitte prétendue Trogneux (n°2) ne ressemble ni à la n°1, ni à la n°3 (Brigitte Macron). De Brigitte n°2, nous ne disposerions que de la photo de la communiante et de celle de la mariée de 1974 (P.-S. 26). Ajoutons que le mariage de 1974 a été béni par le prêtre Pierre Herreman (Annexe A 48), très proche de la famille Auzière, qui n'aurait pas validé l'inceste, même dissimulé grâce au recours du marié-père fantôme André Louis Auzière.

Au sujet de comparaisons de photos, nous avons vu, au Chapitre 7, deux photos d'un documentaire télévisuel, pouvant représenter Brigitte Trogneux (n°1), rejetées pourtant, surtout parce qu'elles sont en couleurs. La comparaison avec la photo de fin 1954 n'est pourtant pas mauvaise pour le comparateur Betaface :

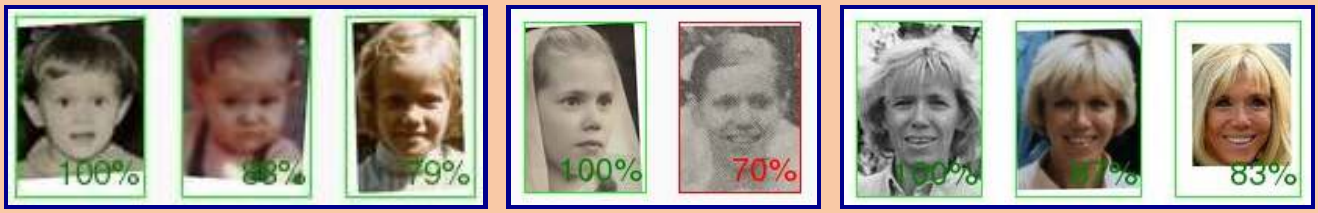

Brigitte n°1 (1ère photo certaine, 2 autres incertaines), Brigitte n°2 (2 photos incertaines) et Brigitte n°3 (mariée Macron) (3 photos certaines). Ces trois Brigitte apparaissent physiquement distinctes. La photo de la mariée de 1974, quoique probable, est considérée comme incertaine car une actrice a pu tenir ce rôle.

Ce scénario CNdG est repris sur une longue page du site "Action Patriote", avec des ajouts réguliers. On y trouve, à la date du 23 juillet 2024, la lettre du Colonel Napoléon de Guerlasse envoyée (sous son vrai nom...) le 4 juillet précédent au préfet de la Somme demandant que celui-ci lui communique des éléments d'information sur le vote de Jean-Michel Trogneux à Amiens, au 2ème tour des législatives, le 30 juin 2024 (P.-S. 55). Le préfet a deux mois pour répondre. Un mois s'est écoulé, sans qu'il se manifeste. Nous verrons s'il y a obstruction, comme pour une autre demande à l'administration, présentée en P.-S. 60.

---

65. Le 22 août 2024. **Macron le grand diviseur**. Le président de la République devrait incarner l'unité de la Nation, représenter l'ensemble des Français, rassembler autour de lui. Verbalement, Emmanuel Macron se réclame de ces idéaux (que ne l'a-t-il répété lors des Jeux olympiques !), mais il fait tout le contraire : il divise, il écarte, il stigmatise, il "*emmerde*", il méprise, il a été jusqu'à établir un apartheid sanitaire dans notre pays et à ordonner des violences physiques à l'encontre des gilets jaunes. Progressivement, les Français lui ont retiré leur confiance, jusqu'à sa cinglante défaite électorale de juin dernier. Restant sourd à la volonté populaire, accroché à son pouvoir, voilà six semaines qu'il refuse de nommer un nouveau premier ministre et continue de gouverner le pays, accentuant les désaccords. Un parti, celui des "Insoumis", en est arrivé à envisager sa destitution, pour une raison beaucoup plus fragile que le Brigittegate. C'est un début, mais les Macron en ont fait leurs choux gras, aidés par l'anathème des autres partis. C'est une zizanie plus perverse que celle qu'a connue Astérix... En voici, à nos yeux, un autre exemple, avec la publication et le buzz généré par une photo devenue fameuse.

La fameuse photo et la première émission de télévision française à en parler, sur TF1 (vidéo de 3 mn 45).

Cette photo de Brigitte Macron, laissant croire à un entrejambe masculin, est parue dans l'édition slovène du journal "Elle" ; aucun démenti n'est venu de la part de l'Elysée. Elle a été publiée en France le 20 août sur les réseaux sociaux et, en deux jours, a été vue par 20 millions d'internautes. Le buzz est tel que la télévision commence à en parler, avec une discussion dans la matinale de TF1, le 22 août.

Face à une telle publication surprenante, deux hypothèses prévalent. La première, défendue par l'écrivain Didier Maïsto (tweet), repose sur une fuite volontaire de la part du couple Macron (l'efficacité du contrôle élyséen). La seconde, défendue par notre ami Lionel Labosse dans cette page, repose sur une fuite involontaire (il y a tant à surveiller qu'un tel incident est difficile à éviter). Chacun peut choisir. La suite des événements permettra peut-être de privilégier l'une ou l'autre hypothèse...

L'émission de TF1 donne du crédit au premier scénario. La journaliste Alba Ventura, celle qui avait si complaisamment interviewé Brigitte Macron le 14 janvier 2022 (Chapitre 14), insulte de très nombreux Français et non Français comme étant des "*complotistes*, "*conspirationistes*", "*cafards*", "*vermines*", "*esprits dérangés*", "*ceux qui pensent que la terre est plate*", "*ceux qui se défoulent dans un délire de fake news*", "*obsédés*". Elle affirme que ce serait alimenté par "*des sites d'extrême droite*" avec "*autant de dingos à l'extrême gauche*", croyant que "*à l'Elysée, on a ourdi un complot*", "*exploité par des réseaux trumpistes aux Etats-Unis*", "*d'ailleurs Michelle Obama et Kamala Harris ont déjà fait l'objet de ce genre d'attaque transphobe*". Il s'agirait de la "*complosphère*", un "*fléau qu'il faut combattre*", une "*gangrène*". Avec un appel à la censure (bien sûr appelée "*modération*") : "*ne pas les laisser parler*". Le présentateur Bruce Toussaint n'est pas en reste qui parle de "*théorie absolument délirante*" et les personnes autour du plateau n'éclatent pas de rire en entendant de telles outrances... Il y a là un bel exemple de comportement de l'extrême centre. En comparaison, nos hommes et femmes politiques d'extrême droite et d'extrême gauche sont des enfants de choeur.

De façon plus ordinaire, il est dit que Brigitte Macron et Jean-Michel Trogneux auraient porté plainte au pénal pour diffamation, bien sûr sans dire que c'est sans rapport avec sa véritable identité. Tout cela viendrait des réseaux sociaux. Le journal "Faits & documents", véritable origine, n'est pas cité et, a fortiori, il n'est pas dit qu'il ne fait pas l'objet de poursuites pénales. De plus, personne n'a prétendu que l'Elysée aurait "*ourdi un complot*", puisque ceux qui suivent l'affaire savent que le changement d'identité a eu lieu vers 1985. Ici , nous avons dissocié les cas de Michelle Obama et de Brigitte Macron (P.-S. 45) et nous ignorions qu'il est prétendu que Kamala Harris aurait changé de sexe (pourquoi Alba Ventura propage-t-elle une telle rumeur ?). Quant à la réalité des faits ayant provoqué tout cela, cette réalité que tout journaliste digne de ce nom devrait privilégier, on croirait qu'il n'y en a pas.

Le choix même d'avoir visé l'entrejambe de la première dame est pervers : c'est privilégier un seul détail, d'ordre physique, contestable (possible trucage de photo... suggéré par une autre photo...), qui n'a pas valeur de preuve, pour mieux choquer, diviser et gommer les preuves de nos affirmations. Plus c'est gros et outrancier, mieux cela fonctionne. L'opinion publique est manipulée. Cela ne marcherait pas si les grands médias comptaient quelques vrais journalistes. Cela dure depuis presque trois ans, 34 mois, et prend régulièrement de plus en plus d'ampleur, dans notre pays comme à travers le monde entier. Ceux qui croient au sexe féminin de "Brigitte" devraient admettre que les Macron sont sacrément nuls pour à ce point laisser pourrir la situation et être incapables de faire taire une affirmation qui certes surprend, mais que n'importe quelle véritable femme, mère de trois enfants, démentirait facilement avec des preuves photographiques et avec humour ! Au niveau international, la situation est pitoyable et devient intenable. Qu'on y croie ou non, il y a là une double bonne raison pour que députés et sénateurs destituent celui que le peuple a déjà rejeté.

Alba Ventura s'est faite la porte-parole de l'Elysée : en une sorte de terrorisme intellectuel, ils veulent écarter la "*vermine*", diviser toujours davantage et gommer les faits qui dérangent. C'est un avertissement à l'attention de tous ceux qui seraient tentés de s'emparer de l'affaire, ils savent comment ils seront considérés. En arriver à de telles extrémités interroge et rappelle les "*fadas*" de la prise de parole d'Emmanuel Macron le 8 mars dernier (P.-S. 41). Elle précédait des révélations importantes et l'intervention de Candace Owens. Que va-t-il se passer ? Le jugement du 12 septembre n'est probablement pas la seule cause.

---

66. Le 29 août 2024. **Les journalistes chiens de garde de la Macronie**. L'appel à la haine d'Alba Ventura, celle qui veut "*éradiquer*" la "*vermine*" (post précédent), rappelant ainsi les pires heures des dérives totalitaires (tweet), n'a, heureusement, pas été repris par d'autres animateurs d'émissions télévisées ou radiophoniques. Un minimum de respect envers des millions de personnes pourrait-il s'imposer ? Plus que jamais, les grands médias refusent d'être factuels. Le silence s'impose comme la seule alternative aux injures et aux allusions à la "rumeur transphobe", de moins en moins présente. L'objectif est de laisser les auditeurs et lecteurs dans l'ignorance. C'est ainsi que "Le Canard Enchaîné" et "Médiapart" protègent au mieux l'Elysée. Quand ont-ils vraiment dérangé le pouvoir en place pour la dernière fois ? Il se pourrait que l'information sur la masculinité de "Brigitte" soit plus répandue aux USA qu'en France (tweet). Youtube y apparaît moins censuré que chez nous.

1) Alba Ventura dans sa diatribe d'éradication ; elle continuera à sévir sur TF1 et ailleurs. 2) Un président et la créature bizarre qui l'accompagne, le 25 juillet 2024, à la "Maison de l'Elysée". 3) Le même président de la République et une projection du chaos qu'il génère. 4) Quelques fake news de la "grande" presse, qu'elle n'a pas démenties. 5) Le professeur Mathieu Molimard, désinformateur avéré au service de Big Pharma, est toujours accueilli dans les médias et garde son poste à l'université de Bordeaux.

Les sujets, illustrations et tweets de ce post proviennent d'une vidéo de 1 h 27 mn de Jean-Dominique Michel (JDM), l'anthropologue, dont nous avons déjà parlé en P.-S. 45. Il dit que notre argent public a servi à financer un musée "Maison de l'Elysée" (lien), inauguré le 25 juillet dernier, faisant la promotion du président de la Macronie (tweet). Si, sur Brigitte, JDM reste prudent et se fourvoie en ressortant l'homme au chapeau haut-de-forme que l'on sait ne pas être "Brigitte" (fin du Chapitre 14), il explique avec pertinence l'importance capitale de cette affaire, qui devrait nous amener à :

- ne pas avoir de scrupules à disséquer une vie privée exposée publiquement et faussement (tweet),
- dénoncer un détournement de mineur (tweet),
- reconnaître que les failles macroniennes permettent le chantage (tweet) par des puissances extérieures mal intentionnées,
- se rendre compte que "*la fabrication du désastre*" que Macron applique à la France (tweet) peut mener à une mise sous tutelle de notre pays par l'Europe (tweet).

En ce qui concerne la crise Covid, nous disposons d'un peu de recul et force est de reconnaître que les grands médias français restent aveuglément provax, refusant de reconnaître des dérives désormais éventées avec de nombreuses preuves. Outre des révélations sur la dangerosité des vaccins (article) et sur l'efficacité de l'ivermectine (articles : 1 2), nous avons appris depuis peu la rétractation d'une étude qui prétendait que l'hydroxychloroquine (HCQ) avait provoqué 17.000 morts (+ article). Les médias qui avaient diffusé cette fausse information (pourtant tellement flagrante...) ne la corrigent pas et ne présentent pas d'excuses. Des personnalités médiatiques impliquées, comme le professeur Mathieu Molimard, continuent de propager les allégations de l'industrie pharmaceutique à l'université et dans les médias. Autre exemple : les mensonges de France-Info et son journaliste Thomas Pontillon sur les myocardites causées par les vaxxins (article). Avec un tel déni généralisé, gommant tout contre-pouvoir, ceux qui nous abusent peuvent continuer à le faire sans risque (tweet).

Ce soutien léthargique des médias à la Macronie paralyse les politiques. Alors que l'idée de destitution suit, lentement, son chemin, elle ne s'appuie toujours pas sur ce qui nous est arrivé de pire : un président de la République coupable de haute trahison pour avoir, d'une part, enfreint la loi en truquant sa réalité personnelle devant les électeurs (propos du juriste Bruno Roy-Henry en fin du P.-S. 36) et en se mariant illégalement avec un homme en 2007 et, d'autre part, pour avoir laissé libre cours à des opérations de chantage à son encontre conduisant à une destruction financière, économique et diplomatique de notre pays.

---

67. Le 6 septembre 2024. **Macron chez les Rothschild**. Le 29 février 2024, deux semaines après la révélation de nouvelles photos de Jean-Michel Trogneux (P.-S. 33), une commission rogatoire internationale a été déclenchée à l'encontre de Xavier Poussard (qui vit en Italie) pour des faits d'antisémitisme, suite à son intervention dans une vidéo de 2021 à propos de la question "Mais qui ?" (article avec la vidéo), polémique pourtant enterrée depuis longtemps (article). Cela faisait suite à un contrôle fiscal, et à la fermeture de ses comptes bancaires. Une fois de plus, dès lors qu'un opposant gêne trop, dès lors aussi qu'il dérange l'état d'Israël, il est qualifié d'antisémite. Plus généralement, être anti-israélien ou être antisioniste est en train de devenir être antisémite et susceptible de poursuites judiciaires. Comment a-t-on pu en arriver là ? Parce qu'on est en Macronie...

Soulignons à quel point le mot même d'antisémite est fallacieux et pervers, utilisé dans le titre de la loi Gayssot de 1990 comme presque synonyme de raciste et de xénophobe. Les Palestiniens sont des Sémites alors que la plupart des Juifs israëliens et de la diaspora n'en sont pas... Judéophobe serait mieux adapté. Pour comprendre cette dérive comminatoire, il convient de rappeler les rapports entre Emmanuel Macron et la famille Rothschild, la famille juive la plus célèbre et la plus symbolique, la plus riche aussi. Cela a déjà été fait en pointillés dans ce dossier, de façon répétée mais rapide (chapitres 5, 11, 18, 20, annexe A 16, P.-S. 26, 27, 39, 57). La tournure des événements amène à approfondir cette facette macronienne.

Extraits de la page Wikipédia d'Emmanuel : "*En 2007, il bénéficie du German Marshall Fund, qui lui permet de découvrir les États-Unis, pays où il effectue par la suite un stage pour la banque Rothschild. [...] En août 2007, il est nommé rapporteur adjoint de la commission pour la libération de la croissance française (« commission Attali »). En mars 2010, il est nommé par décret membre de cette commission. Il y rencontre notamment Peter Brabeck, alors PDG de Nestlé, contact qui lui a permis chez Rothschild & Cie de conseiller le rachat par Nestlé de la filiale de lait infantile de Pfizer en 2012. [...] En septembre 2008, il se met en disponibilité de la fonction publique et devient banquier d'affaires chez Rothschild & Cie. Recruté par François Henrot sur recommandation de Jacques Attali, [...] Il est nommé gérant et dirige l'une des plus grosses négociations de l'année, le rachat par Nestlé de la filiale « laits pour bébé » de Pfizer. Cette transaction, évaluée à plus de neuf milliards d'euros, lui permet de devenir millionnaire*".

Xavier Poussard

"Faits & Documents" a consacré son numéro 492 de décembre 2020 aux rapports entre Macron et la banque qui l'a employé. Extraits : "*Ses appuis au sommet de la banque, notamment David de Rothschild et son bras droit François Henrot, lui permettaient de court-circuiter sa hiérarchie immédiate. [...] D'un point de vue légal, Emmanuel Macron n'a donc jamais quitté la fonction publique pendant toute la durée de son passage chez Rothschild & Cie entre 2008 et 2012. Il ne fut donc jamais "réintégré" lors de sa nomination auprès de François Hollande à l'Elysée, le 14 mai 2012. "Je n'ai jamais vu ça" a réagi le président de la commission de déontologie de la fonction publique, lorsque "Marianne" (24 octobre 2014) lui a soumis le cas Macron.*" Macron est le roi des pistonnés ! Les pistonneurs, et David de Rothschild est le premier d'entre eux, ne peuvent qu'être très proches des manipulateurs de la marionnette. Et des photos montrent la complicité de David avec Brigitte (tweet).

L'écrivain Zoé Sagan, en fait Aurélien Poirson-Atlan, dont la page Wikipédia signale qu'il "*il propage inlassablement la rumeur sur la transidentité de l'épouse du chef de l'État*", est lui aussi qualifié d'antisémite... Candace Owens aussi, avec beaucoup d'autres ennuis, depuis qu'elle s'intéresse à "Brigitte" Macron... Tout cela amène Aurélien, Candace et Xavier à lutter ensemble contre les attaques de toutes sortes dont ils sont les victimes. Ont ainsi été publiées récemment une vidéo Candace-Xavier, de 36 mn, et une vidéo Aurélien-Xavier, de 2 h 21 mn (extrait de 32 mn avec Xavier), avec la participation de Christian Combaz, présenté en P-S. 57, lequel estime que les multiples contre-feux prouvent qu'il y a le feu...

Zoé Sagan

Ces deux tweets montrent des ressemblances physiques entre Emmanuel Macron et les Rothschild. C'est très subjectif, beaucoup moins signifiant que les faits rappelés en ce P.-S.. L'obscurité qui entoure l'enfance d'Emmanuel Macron, avec son tardif baptême à l'âge de 12 ans (Chapitre 17), laisse libre cours à de nombreuses hypothèses. Nous avons déjà évoqué celle sur le pasteur Doucé (Chapitre 24), qui nous semble plus crédible.

Jean-Michel Darrois (encore un Jean-Michel...) et son épouse la photographe Bettina Rheims, petite-nièce par alliance de Guy de Rothschild, le père de David, sont des "*amis intimes du couple Macron*" (ci-contre photo de Guy et Bettina). Arbre, texte et deux photos : 1 2 3 4.

Jamais la France n'a eu un président de la République au passé aussi obscur. Si rien ne se dégage factuellement en ce qui le concerne, il n'en est pas de même pour "Brigitte". Sauf à ignorer ou effacer les faits révélés, ceux qui ont étudié le dossier savent maintenant qu'elle est née Jean-Michel Trogneux. Alors qu'attend-on pour que tout le monde l'apprenne et en tire les conséquences ?

---

68. Le 12 septembre 2024. **La Justice, la police et l'administration françaises protègent le couple macronien**. Le verdict est tombé : Amandine Roy et Natacha Rey sont condamnées à une amende de 500€ avec sursis (de 5 ans), chacune, ainsi qu'à des dommages et intérêts à payer solidairement au plaignant Jean-Michel Trogneux, 8000€ + 1500€ en qualité de son nom d'emprunt Brigitte Macron, auxquels s'ajoutent 5000€ + 1500€ en qualité de son nom de naissance Jean-Michel Trogneux, et une taxe de 127€ chacune. Oui, quand on habite l'Elysée, on peut ainsi tricher avec la Justice, elle n'est pas regardante, deux cartes d'électeur suffisent. Natacha étant malade, Brigitte étant encore très occupée et Jean-Michel ayant sûrement, encore, une raison médicale, seule Amandine était présente à cette annonce. Elle a déclaré son "*absence de surprise*" et elle estime que "*c'est la preuve qu'il faut aller au bout*". Elle fera donc appel, Natacha Rey aussi, qui a témoigné il y a deux jours dans une intéressante video de 54 mn, à recommander pour ceux qui ne la connaissent pas. Bravo pour ces deux femmes courageuses !

L'AFP a pondu un communiqué sans surprise, qui va être repris par tous les grands médias, à commencer par Le Monde (article). Il est rédigé de telle façon que les lecteurs et auditeurs croiront que c'est une condamnation pour avoir diffamé sur le fait que Brigitte Macron serait Jean-Michel Trogneux. Mais les faits évoqués sont très annexes, comme on l'a vu en P.-S. 47 (ou rappels). Ce trompe-l'oeil ne va évidemment rien changer, le fond de l'affaire n'étant pas traité. Par un effet boomerang, cela va desservir l'Elysée et renforcer le Brigittegate. Les attendus du jugement, que nous analyserons, iront sûrement dans le même sens. Toutefois l'intimidation s'accentue, avec la menace explicite formulée par l'avocat des Macron à l'encontre des journalistes et politiques qui ne comprendraient pas : désormais "*nous poursuivrons systématiquement en Justice*". Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de courageux dans ces deux professions, cela pourrait se poursuivre...

L'amalgame voulu par l'Elysée se propage : ici CNews (article) et France-Info (article), font croire que le condamnation porte sur la transsexualité de Brigitte Macron. Avec encore le qualificatif de transphobe... Une fois de plus, les grands médias, donneurs de leçons de probité, diffusent une information mensongère.

Dans une vidéo de 10 mn, à la sortie du tribunal, Amandine Roy, confirme : "*Ils se nuisent surtout à eux-mêmes, en continuant de s'acharner sur nous. Est-ce qu'ils s'en rendent compte ? Ils s'enfoncent. Plus ils s'acharnent sur nous, plus, indirectement, ils reconnaissent que c'est la stricte vérité...*". Certes, si l'excuse de bonne foi avait été retenue, ce jugement aurait été plus anodin.

La veille du verdict, interrogée par un journaliste pour une fois curieux, dans une autre intéressante vidéo de 38 mn, Natacha Rey remarquait qu'elle n'était pas attaquée pour calomnie et, devinant le verdict, soulignait, elle aussi, que "*La manipulation est tellement grosse...*". Elle a insisté sur un point qui n'a pas été mentionné dans ce dossier, révélé par Emmanuelle Anizon : sa garde à vue de juillet 2021 (Chapitre 10), avant toute médiatisation, avait été directement déclenchée par l'Elysée, sur signalement de Jean-Louis Auzière. Le fait du Prince... N'oublions pas aussi la garde à vue d'Eric Verhaeghe en décembre 2023 (fin du P.-S. 27). Une intimidation à l'adresse des journalistes curieux... Et que penser de la mort mystérieuse d'Isabelle Ferreira en mars 2022 (Annexe D 17) ?

Outre la police et la Justice, l'Etat macronien instrumentalise l'administration pour freiner la connaissance de la vérité sur Jean-Michel Trogneux. Puisque celui-ci est censé voter à Amiens, le préfet de la Somme a reçu une demande afin de savoir ce qu'il en était (fin du P.-S. 64). Il n'a pas répondu dans les deux mois. Une requête sera probablement présentée à la CADA, qui soutiendra probablement la demande, mais le préfet persistera probablement à ne pas répondre, comme pour une autre demande indiquée en fin de P.-S. 60. Rappelons aussi les actes de naissance de Brigitte Trogneux que la mairie d'Amiens déclarait ne pas avoir (Chapitre 28). Egalement, le contrôle fiscal, et la fermeture des comptes bancaires de Xavier Poussard...

Pour ce jugement et pour cette demande, il y avait là deux opportunités de montrer que le fantôme Jean-Michel Trogneux n'était pas Brigitte Macron. Comme c'est bizarre, ce sont encore deux occasions manquées... Médias, Justice, police et administration protègent les intouchables. Que ceux qui veulent la destitution de Macron en tiennent compte et demandent, par exemple, la création d'une commission d'enquête parlementaire... A moins qu'eux aussi, quoiqu'ils prétendent, veuillent qu'il reste intouchable...

---

69. Le 14 septembre 2024. **Ce n'est pas du harcèlement, c'est de la persécution !** Le verdict du troisième procès intenté à Natacha Rey et Amandine Roy, rendu le 12 septembre dernier, libère la parole et nous découvrons une situation beaucoup plus alarmante que nous ne l'imaginions. Natacha Rey en parle dans une nouvelle vidéo de 35 mn, enregistrée au lendemain du jugement. L'entretien vidéo (de 31 mn) de Maître François Danglehant, son avocat, est impressionnant. Il explique les conditions surréalistes dans lesquelles les jugements à l'encontre de Natacha Rey et Amandine Roy ont été rendus, au point qu'une procédure pour escroquerie au jugement en bande organisée sera lancée pour le procès Auzière précédent, si la cassation échoue (c'est mal parti), et est envisagée pour ce troisième jugement. En deuxième partie, Maître Danglehant nous informe que l'Etat macronien lui a confisqué la garde de son enfant, au mépris des règles élémentaires. La façon dont il présente ces éléments est remarquable de précision. Il est un grand professionnel.

Spécialistes de l'inversion accusatoire (Chapitre 22), Brigitte et Emmanuel Macron ont pleurniché devant les médias en se présentant comme victimes de harcèlement par les réseaux sociaux à travers une accusation, de prime abord ridicule, que n'importe quel citoyen démonterait immédiatement en s'esclaffant. Mais qu'ils sont incapables de nier factuellement, simplement parce que cette accusation est fondée. Il s'y ajoute, comme indiqué dans le post précédent, le détournement opéré par les médias de grand chemin, qui font croire à la condamnation d'une accusation de transgenrisme, alors qu'il s'agit de diffamation portant sur d'autres points. C'est une infamie envers les accusés et ceux qui les défendent.

Ces persécutions montrent à quel point ce couple pervers qui voulait "*emmerder jusqu'au bout*" en janvier 2022, veut désormais "*éradiquer*" la "*vermine*" qui ose lui résister, selon les mots de sa porte-parole officieuse (P.-S. 65 et 66). En France, la Justice n'applique plus la rigueur des lois. Les juges sont devenus des rouages du pouvoir qui les nomme, ils se croient tout permis et appliquent l'injustice du couple élyséen. Comment notre République a-t-elle pu tomber si bas ? Montesquieu, au secours ! Venez nous aider à rétablir la séparation des pouvoirs !

Nous espérons que les persécutés, Natacha Rey, Xavier Poussard, Amandine Roy, François Danglehant, Zoé Sagan et probablement quelques autres à divers degrés, verront bientôt la fin de leurs malheurs. Mais ils ont besoin d'aide. Nous leur apportons ici la nôtre, modeste ; que ceux qui peuvent agir efficacement les soutiennent, et même au-delà de nos frontières. Pour que la France redevienne un pays des droits de l'homme, et non, comme le déplore Maître Danglehant, seulement le pays de la Déclaration des droits de l'homme...

---

70. Le 16 septembre 2024. **Macron, le malotru qui nous fait honte**. C'est chouette d'être président de la République, on peut embrasser, palper (contre leur gré ?) et décorer les plus grands sportifs, on peut faire la voix off d'un documentaire sur les Jeux Olympiques vu par des millions de personnes. On sent une "*omnipotence présente dès l'enfance mais encore plus à l'âge adulte*" signalée par le psychiatre Adriano Segatori (Chapitre 19). Pour des faits ressemblants, Luis Rubiales, président de la fédération espagnole de football, a été suspendu pour trois ans de toute activité liée au football et est inculpé par la justice espagnole (article). Une "*pétition contre les papouilles présidentielles*" circule.

Trois images extraites d'un article "*Coupe du monde 2018 : embrassades, dab, discours... E. Macron en fait-il trop ?". Et deux*

images de la "parade des champions" du 14 septembre 2024 (tweet et vidéo indiquée ci-dessous).

On comprend qu'avec ses casseroles, le battu des dernières élections veuille redorer son blason en s'appuyant sur des sportifs victorieux, mais trop, c'est trop. Une vidéo de 3 mn résume les derniers exploits du mariolle, notamment quand, seul, il sautille comme un cabri devant l'Arc de Triomphe (dernière image ci-dessus). France-Soir vient de publier un article sur ces "*gestes qui s'apparentent à des attouchements sans consentement*". Xavier Azalbert y déplore à nouveau l'absence toujours prolongée de bulletin de santé du chef de l'Etat (P.-S. 54, partie 4). Le Conseil d'Etat a refusé d'agir, on savait déjà qu'il avait perdu toute volonté de corriger les dérives macroniennes.

Sur la fin de cette vidéo, on apprend que l'émission "Cash investigation" du 17 septembre reviendra sur les relations entre Macron et Mc Kinsey (Annexe C 13). Il sera rappelé que deux enquêtes sont en cours, mais avancent très lentement (article). On peut se demander si ce n'est pas à cause de Mc Kinsey & Cie (et ce que certains appellent l'Etat profond) si, en Allemagne, au Danemark, en France et ailleurs, "*La justice corrompue s'attaque aux dissidents*", thème de la dernière vidéo (23 mn) de Jean-Dominique Michel.

---

71. Le 17 septembre 2024.

Un premier pas vers la destitution.
Contre toute attente, le bureau de l'Assemblée nationale a, par 12 voix contre 10, jugé recevable la proposition de résolution déposée par les députés insoumis et quelques élus écologistes et communistes, visant à ce que soit entamée une procédure de destitution du président de la République (article). Il s'agit d'une première dans la Vème République. Si le Brigittegate éclatait prochainement, les pronostics pourraient changer de camp. Il suffirait que quelques personnalités politiques ou quelques grands médias prennent leur courage à deux mains...

Un vent de tempête (Macrothèque)...

72. Le 19 septembre 2024. **Brigitte un sein en haut un sein en bas va-t-elle faire son coming-out ?** . Dans l'Annexe B 13 de notre dossier 2022, intitulée "*Pamplemousses, oranges et citrons*" (reprise d'un tweet), la photo reprise ci-dessous en première position, montrant un curieux phénomène, avait provoqué ce commentaire : "*Par pitié, dites-moi que c'est un photomontage... Comment une personnalité pourrait-elle se remettre d'un tel dérapage ?*". Depuis, une photo similaire (en deuxième position, du 6 juin 2024) a été signalée, où "Brigitte un sein en haut un sein en bas" représente une nouvelle fois le "*sommet du chic*" (article), aux côtés de la reine Camilla.

Cette expression "*un sein en haut un sein en bas*" est celle d'Alexandra Brazzainville. Surgie brusquement en juin dernier, elle a été présentée dans le P.-S. 55, avec sa première vidéo. La voici à présent interrogée par "Le Média 4-4-2" dans une vidéo de 1 h 32 mn, diffusée hier, associée à un court article ainsi rédigé :

> Alexandra Brazzainville, née hermaphrodite, a surmonté de nombreux défis liés à son identité. Aujourd'hui, elle milite contre les dérives de certaines associations LGBT sur la transition des mineurs et s'engage activement contre les violences faites aux enfants.
> Dans cet entretien, Alexandra Brazzainville nous racontera son parcours de vie atypique, ses combats et ses espoirs pour un avenir où chaque enfant pourra grandir en sécurité et avec le soutien nécessaire. Son témoignage est un appel à la vigilance et à l'action pour tous ceux qui souhaitent construire un monde plus juste et protecteur. Aujourd'hui, Alexandra se fait la porte-parole d'une cause importante : dénoncer les dérives initiées par certaines associations LGBT, notamment les encouragements destinés aux mineurs dans la transition. Elle milite activement contre toutes les formes de violences faites aux enfants, en particulier la pédophilie. Aux côtés de Vincent MC Doom, elle s'engage avec passion et détermination pour protéger les plus vulnérables.

Sur ces thèmes, l'ensemble de l'entretien est fort intéressant et devrait être connu de tous les parents dont un enfant est tenté de changer de genre. Alexandra parle de Françoise Noguès, la mère d'Emmanuel Macron, qu'elle considère, en connaissance de cause, comme ayant été une grande professionnelle dans l'aide apportée aux personnes désirant aboutir à un changement administratif de sexe (P.-S. 54 point 3). Elle était très éloignée des dérives qu'Alexandra dénonce par ailleurs.

Dans le P.S. 55, nous terminions par cette remarque : "*Chacun peut comprendre qu'Alexandra considère que Brigitte Macron est, comme elle (différemment aussi), un homme devenu femme...*". Avec ce second entretien, cette impression est renforcée. Elle parle de Brigitte Macron, et aussi de Xavier Poussard, entre 1 h 17 mn 35 et 1 h 28 mn 17. Cet extrait est révélateur :

> Madame Macron, elle est ce qu'elle est. [...] Elle a son parcours de vie. [...] Un jour on la voit avec des seins, le lendemain elle a un sein en haut, un sein en bas, puis le troisième jour elle a plus de sein, elle sort de l'eau, elle est plate comme une limande... Il faudrait qu'on m'explique tout ça. Donc peut-être, quand j'ai vu l'investigation de ce journaliste de talent, qui est extrêmement courageux, comme Natacha Rey l'est aussi, peut-être que j'ai eu tort de prendre parti et de dénoncer cette rumeur à l'égard de Brigitte Macron.

Alexandra est, elle aussi, extrêmement courageuse. Elle parle même de "*mensonge d'Etat*". Elle s'indigne que, face à la pédophilie, trop d'hommes ne veuillent pas agir. Il est déplorable qu'il en soit de même contre le "mensonge Brigitte", au plus haut sommet de l'Etat.

Ces étonnantes révélations s'ajoutent aux images divulguées de la série "Emily in Paris", où la première dame ("*au sommet du chic*" français) apparaît dans une séquence succédant à une scène de "pantalons à pénis" (article avec tweets et vidéos) (article sur les "costumes à pénis" parisiens, avec photos). C'est une provocation supplémentaire qui amène à se demander si Brigitte Macron veut devenir une égérie de la cause transgenre. Est-ce un début de coming-out ? Les parlementaires chargés d'étudier la destitution vont-ils le prendre en compte ?

Brigitte Macron apparaît tout naturellement dans la série du moment portant sur la mode en France. Une intention de la production de Netflix ? Bien au contraire ! C'est la femme d'Emmanuel Macron qui aurait demandé à apparaître dans Emily In Paris ! Et c'est même l'actrice principale de la série, Lily Collins, qui a dévoilé le pot aux roses. [...] Une journaliste de Mediapart explique dans son article du 17 septembre 2024 que "*les actrices principales arborent régulièrement des sacs Vuitton ou des produits Dior*". Une omniprésence qui s'applique d'ailleurs à l'ensemble de la série : "*Dans ce paysage fictif, le groupe de Bernard Arnault est partout. Les sacs, les robes et les chaussures du groupe crèvent l'écran, filmés en premier plan*". [article]

---

73. Le 20 septembre 2024. **Bernard, l'ami de "Brigitte", devenu richissime**. Hier, devant les médias, Brigitte Macron et Bernard Arnault ont inauguré une "*école de la seconde chance*" au Havre, la sixième du nom (article). L'introduction de la page Wikipédia de Bernard Arnault présente les chiffres suivants : "*Classé depuis 2019 avec sa famille comme la plus grande fortune européenne, estimée en 2022 par le magazine Challenges à 149 milliards d'euros et à 238,5 milliards de dollars par Forbes au 9 mai 2023, il occupe depuis décembre 2022, en alternance avec l'américain Elon Musk, la première place du classement mondial des milliardaires de ce magazine*". Juste après est signalée une critique inhabituelle pour Wikipédia (c'est dire...) : "*Sa mainmise sur plusieurs médias français, son recours aux paradis fiscaux ainsi que ses relations avec le pouvoir politique sont régulièrement dénoncés*". C'est ainsi qu'en janvier 2022, après l'appel macronien à "emmerder", le journal "Le Parisien", propriété LVMH, avait dénoncé la prétendue toxicité des non-vaxxinés (article).

    En juillet 2023, Lionel Labosse a consacré un article au richissime PDG du groupe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy), se terminant ainsi : "*En ce qui concerne Bernard Arnault, selon le magazine Challenges, sa fortune personnelle est passée de 30 misérables milliards d'euros en 2016, avant l'arrivée au pouvoir de son grand ami Jean-Brichel, à 203 milliards : 173 petits milliards dans la poche ! Il est difficile de conceptualiser ce qu'est un milliard, alors voici un petit calcul : la fortune de l'employeur de Macron, David de Rothschild, est évaluée à 725 millions d'euros, une larme, alors qu'elle était de 270 millions en 2016. Bernard Arnault (et sa famille) possède 280 fois la fortune déjà immense de David de Rothschild (et sa famille)*". Quelques miettes permettent à Bernard d'être célébré comme un bienfaiteur des "*écoles de la seconde chance*" et d'y associer Brigitte, tant qu'à faire...

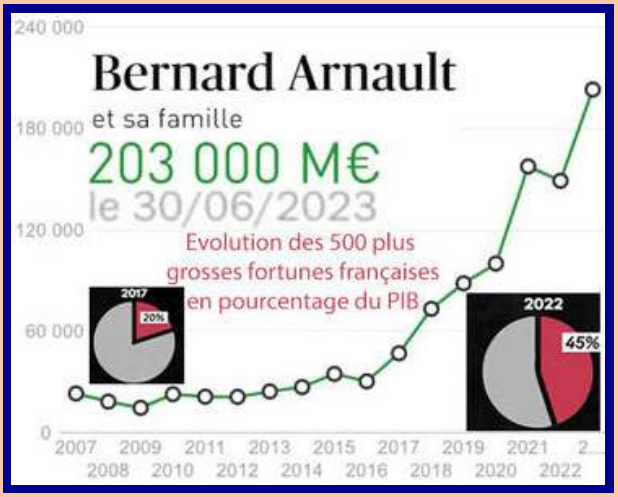

La courbe du succès, dans le magazine "Challenge". La photo de la pierre philosophale des deux associés, dans "Paris-Match". La photo Wikipédia du siège de LVMH à New York.

    La complicité entre Bernard Arnault et Brigitte-Brichel a des racines très anciennes, qui remontent aux générations précédentes. De 1932 à 1935, la société CIC a regroupé les quatre malletiers (fabricants de malles) Moynat, Goyard, "Au Départ" et "Louis Vuitton". Alain Bertin, PDG de "Au Départ", était un cousin issu de germain de Simone Pujol, la mère de Jean-Michel et Brigitte. La famille Vuitton, à l'origine de LVMH, était déjà là. Sous l'égide des frères Bertin, en 1965, les marques Moynat et "Au Départ" ont fusionné, avant de disparaître en 1976. En 1989 Bernard Arnault est devenu majoritaire de l'entreprise Louis Vuitton. Quelques années plus tard, une personne se faisant appeler Brigitte Auzière, venue d'Amiens est arrivée à Paris pour se rapprocher de son amant, Emmanuel Macron. Sans certification (Annexe A 32), ni agrégation, elle a miraculeusement trouvé un poste de professeur de français dans le prestigieux lycée privé Saint-Louis de Gonzague, le meilleur d'après Bernard Arnault. Ses enfants auront pour professeur le futur "Première dame". En 2011, la marque Moynat a été relancée par le groupe Arnault, permettant de vendre des sacs à main de luxe, de plusieurs milliers d'euros. Par exemple à madame Macron (non, là c'est gratos) ou à la reine Camilla...

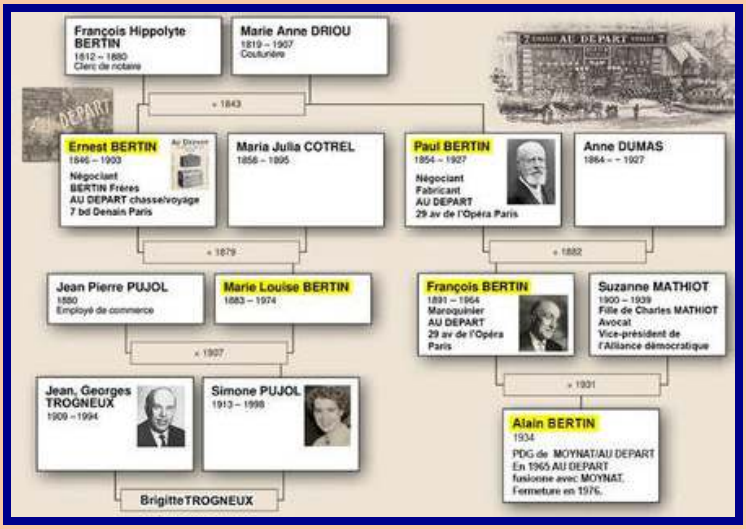

Aujourd'hui, Jean-Dominique Michel publie une vidéo de 46 mn sur Zoé Sagan, où il parle des relations entre Bernard Arnault et le couple Macron. Voici des copies d'écran (photos avec Emmanuel et Brigitte) : 1 2 3 4. En mai 2024, le média "Marianne" décrivait, dans un article, les relations entre Bernard et Brigitte. Extraits :

> Brigitte, quasi-ambassadrice LVMH
> Mais la proximité entre le monde du luxe et l'Élysée a atteint son apogée avec l'élection d'Emmanuel Macron en 2017. Si celui-ci réfute l'accusation d'être le « président des riches », sa femme n'a jamais caché être leur amie. Dès l'arrivée d'Emmanuel Macron à Bercy, la future « première dame » recevait les conseils vestimentaires de Delphine Arnault, fille de Bernard, alors directrice adjointe de Vuitton. Pendant la campagne, la « fille de » aurait prêté des tenues de la marque par dizaines pour habiller leur favorite.
> [...]
> Mais la proximité avec LVMH énerve car elle ne se limite pas au prêt de quelques robes pour les sorties médiatisées de Brigitte Macron : il existe une réelle proximité avec Bernard Arnault lui-même, et un vrai soutien politique. Une relation « donnant-donnant », analyse Xavier Chaumette.

Où peut-on trouver quelques centaines de milliards d'euros pour commencer à combler les presque mille milliards d'euros de dette accumulés durant sept années de Macronie ? (article "*Macron, l'homme aux 1 000 milliards de dette*"). Les profiteurs ne devraient-ils pas être les payeurs ?

---

74. Le 22 septembre 2024. **La galaxie Trogneux au XXème siècle**. Nous avons récemment évoqué les liens du couple Macron avec les familles Rothschild (P.-S. 67) et Arnault (post précédent). Tout au long de ce dossier, nous avons présenté des relations très actives au XXème siècle, atténuées depuis, surtout à cause du décès de nombreux protagonistes. Les liens avec les Auzière (Chapitres 9, 25, Annexes A 16, A 18, A 30, A 31, A 42, A 46) et avec le maire du Touquet Léonce Deprez (Annexe A 50) sont essentiels pour comprendre le parcours de Jean-Michel Trogneux. Nous avons aussi évoqué quelques autres liens, comme ceux avec Jean-Marc Uhrweiller (Chapitre 26), Jacqueline Ledoux (P.-S. 48, avec les Robert et Raffi), et celui encore mystérieux avec le pasteur Doucé (Chapitres 14 et 24). Envoyé par un correspondant, le grand tableau ci-contre (cliquez dessus pour l'agrandir) montre certains des liens familiaux, associatifs (Rotary Club, Lions Clubs, Franc-maçonnerie) et commerciaux des membres de la famille Trogneux.

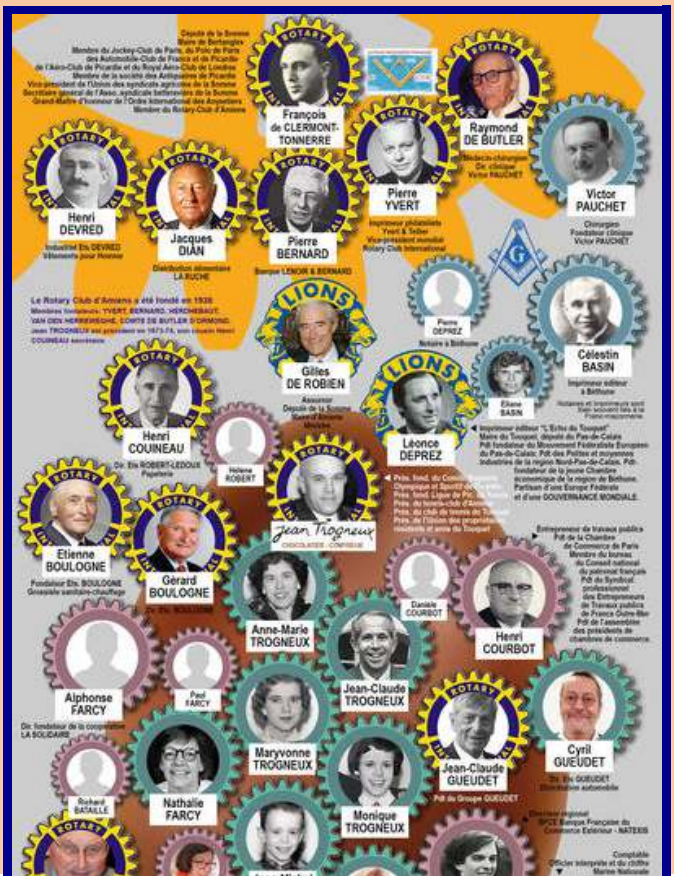

Avec l'aide de Wikipédia (sa page sur l'entreprise Jean Trogneux), voici des éclairages sur quelques personnes présentes sur ce tableau :

- Gilles de Robien (né en 1941). Il est député de la Somme, de 1986 à 2002, maire d'Amiens, de 1989 à 2002, ministre de l'Équipement et des Transports dans les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin, de 2002 à 2005, ministre de l'Éducation nationale dans celui de Dominique de Villepin, de 2005 à 2007, puis à nouveau maire d'Amiens, de mars 2007 à mars 2008.

- François de Clermont-Tonnerre (1906-1979). Vice-président de l'Union des syndicats agricoles de la Somme, secrétaire général de l'Association syndicale betteravière de la Somme. Elu à 29 ans député de la troisième circonscription d'Amiens en 1935, il ne retrouve pas son siège après guerre mais reste très actif, notamment dans les syndicats agricoles. Il a longtemps été maire de Bertangle.
- La famille Gueudet. Après la Guerre, Robert Gueudet (1910-1966) travaille activement à la reconstruction et au développement du Groupe Gueudet. Au fil des ans, il devient président de nombreuses sociétés et aussi très impliqué, tant au niveau régional que national, dans différentes organisations professionnelles, parmi lesquelles la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNCRA) et le Groupement des concessionnaires Renault (GCR). Jean-Claude Gueudet (né en 1940), président du Groupe Gueudet, a hissé celui-ci au 1er rang national des groupes de distribution automobile familiaux en 2019 et au 22e rang européen. Il a aussi présidé le Golf Club d'Amiens pendant de nombreuses années.
- Victor Pauchet (1869-1936). Il était un chirurgien français ayant exercé à Amiens de 1896 à 1914 puis à Paris de 1915 à 1936. Elu en 1934, président du congrès de chirurgie, sa notoriété était mondiale.
- Pierre Bergé (1930-2017). Il est un homme d'affaires et mécène français. Compagnon du couturier Yves Saint Laurent, il l'aide à fonder la maison de couture du même nom. Il est élu, en 1974, à la présidence de la Chambre syndicale des couturiers et créateurs de mode. De 1977 à 1981, il dirige le théâtre de l'Athénée puis, de 1988 à 1993, préside l'opéra Bastille et est nommé « ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco » en 1993. Soutien médiatique et financier du Parti socialiste, il a également milité en faveur des droits des homosexuels. Engagé dans la lutte contre le sida, il a cofondé l'association Sidaction dont il a été président jusqu'à son décès. Il a été propriétaire du magazine Têtu jusqu'en janvier 2013. En 2010, il prend le contrôle du quotidien Le Monde conjointement avec Xavier Niel [gendre de Bernard Arnault] et Matthieu Pigasse au travers d'une recapitalisation du groupe Le Monde.

A propos de Pierre Bergé, Zoé Sagan a récemment révélé, sans preuve, qu'il aurait voyagé en avion avec Emmanuel Macron, alors mineur (copie d'écran de l'émission de Jean-Dominique Michel, indiquée dans le post précédent). Quant à la Macronie, sans surprise, nous n'en sortons toujours pas, à considérer le nombre de ministres vaxxinolâtres dans le gouvernement du nouveau Premier ministre Michel Barnier (article).

Dans le P.-S. 66, il a été signalé que le discours haineux de la "journaliste" Alba Ventura, était heureusement sans suite dans les grands médias. Il l'est tout de même sur Youtube avec l'avis des ténors de Conspiracy Watch, Rudy Reichstadt (photo ci-contre) et Tristan Mendès France, sur "l'affaire Brigitte". Ces deux obsédés de la "complosphère" amènent quelques variations : l'amalgame ne se fait plus sur la terre plate, mais sur les reptiliens... Ils gomment évidemment l'objet de la condamnation en diffamation de Natacha Rey. Ils s'expriment dans cette vidéo (10 mn) d'hier, avec un nombre impressionnant de commentaires, et pas un pour les soutenir ! Contrairement à nous, ces deux zigotos, et, bien au-delà, tous les dénonciateurs de la "rumeur Brigitte" (comme Wikipédia), ne présentent aucun lien vers les arguments adverses. François Belliot a publié en 2021 un livre intitulé "*L'Anti-conspirationnisme mis à nu à travers l'imposture Rudy Reichstadt*" (article). Conspiracy Watch est subventionné par le gouvernement (fonds Marianne) et par la Fondation pour la mémoire de la Shoah, présidée par David de Rothschild, l'ami de Brigitte.

---

75. Le 2 octobre 2024. **Avant ses huit ans, Brigitte Trogneux a-t-elle été scolarisée ?** Le numéro 531 de "Faits & Documents" est sorti, avec son lot d'informations nouvelles. La formidable enquête de Xavier Poussard permet à nouveau de mieux éclairer ce qui est camouflé.

    Nous nous étions interrogés, en fin de P.-S. 26, sur l'identité de la communiante, présentée officiellement comme étant Brigitte Macron jeune. Dans un premier temps, en raison d'une forte ressemblance avec Tiphaine Auzière, nous avons cru qu'il s'agissait d'elle, mais Xavier Poussard, dans F&D 527 affirmait que c'était Brigitte Trogneux, sans toutefois expliquer précisément pourquoi. Cette explication est ici apportée, par comparaison avec la photo d'un groupe de communiantes dont faisait partie celle qui se faisait appeler Brigitte Trogneux :

Comme déjà supposé en fin de P.-S. 64, ce serait, avec la mariée de 1974, la 2ème photo de Brigitte n°2 "Proba" née Auzière. Sa forte ressemblance avec Tiphaine Auzière conforte l'hypothèse que Tiphaine serait fille de cette Brigitte là.

La comparaison effectuée avec le logiciel de reconnaissance faciale Face++ permet d'affirmer que cette communiante n'est pas Brigitte Macron. C'est une nouvelle preuve que nous ajoutons à notre encadré "*Les preuves dont nous disposons*". Cela s'inscrit plus largement dans l'enquête de F&D "*A la recherche des photos de classes*", qui regroupe divers témoignages, et montre les diverses et multiples difficultés rencontrées, par exemple avec les institutions du Sacré-Coeur d'Amiens et l'ensemble scolaire Sainte-Clotilde d'Amiens.

Pour Face++ (F&D 527), la ressemblance d'une cinquantaine de photos de Brigitte Macron avec la communiante est basse (31,7%, ci-dessus), avec la mariée de 1974 aussi (37,5 %). Betaface, autre logiciel de comparaison de photos de visages, moins performant, trouve une certaine ressemblance de Brigitte Macron (une seule photo) avec la communiante (72%, Annexe B 3) et avec la mariée (65 à 71 %, Annexe A 9, sur 5 photos de BM). Face++ (F&D 527) présente avec prudence, mais certitude, la communiante et la mariée comme étant la même personne (ci-dessus, "high", 75%, et non "very high"), Betaface aussi (70%, fin P.-S. 64, voire 80% avec retouche, PS 24).

Dans cette enquête fouillée, F&D révèle un point qui nous apparaît crucial : "*Brigitte Trogneux a bien été scolarisée au Sacré-Coeur.* ***Entrée assez tardivement, son nom n'apparaît qu'à partir de l'année 1960-1961, en 9ème, c'est-à-dire l'actuel CE2. Aussi redoublera-t'elle sa 7ème (actuel CM2)***". Cela amène deux interrogations, correspondant à ce qui apparaît comme deux anomalies dans un parcours scolaire :

- Pourquoi son nom n'apparaît-il qu'en 1960 ?
- Pourquoi a-t-elle redoublé en 1963, avant l'entrée au collège ?

Rappelons ce que nous avons écrit dans notre scénario, en avril dernier :

- "*Chez les Trogneux, la saga commence par un drame : le décès prématuré, en 1960/1961***, de la petite Brigitte, cadette de la fratrie, née en 1953 (Ch. 28). La cause est inconnue, non documentée à ce jour, car le décès n'a pas été déclaré. Elle est Brigitte n°1.*
- *Dès 1963, une nièce de JLA et fille de Louis, Brigitte "Proba" Auzière, née au Cameroun entre 1951 et 1953, quitte Madagascar pour Amiens où elle est adoptée par les Trogneux en remplacement de leur petite Brigitte décédée. Elle fréquente dès lors le Collège du Sacré-Coeur à Amiens où tout le monde la considère comme fille des chocolatiers. Elle est la Brigitte n°2.*"

*** : quelques mois après le décès accidentel de Maryvonne Trogneux, le mercredi 24 février 1960 (coupure de presse).

Première constatation : ces deux anomalies du parcours scolaire correspondent à une anomalie extraordinaire du parcours que nous avons compris : la mort de la première Brigitte et son remplacement par une seconde. C'est là une puissante confirmation, sans encore être une preuve.

Deuxième constatation : notre scénario doit être affiné en deux sous-scénarios :

1. Brigitte née Trogneux n'a pas été scolarisée, au moins au Sacré-Coeur, donc pas de façon "normale", peut-être dans une institution spécialisée, peut-être pas du tout. Elle meurt au printemps ou durant l'été 1960, sans que ce décès soit déclaré. A la rentrée 1960, la petite Brigitte Auzière vient de Madagascar pour la remplacer, deux ans avant que ses parents rentrent en métropole. Elle éprouve ensuite quelques difficultés scolaires qui l'amènent à redoubler sa classe de 9ème et à n'entrer au collège qu'en 1963.

2. Brigitte née Trogneux entre, pour une raison inconnue, en scolarité au Sacré-Coeur seulement en 1960. Elle meurt en 1962 ou 1963, sans que ce soit déclaré. Cela correspond à une longue absence, le temps de trouver une solution. A la rentrée de 1963 Brigitte née Auzière, revenue de Madagascar avec ses parents, la remplace. Les camarades qui connaissaient la première Brigitte sont passées au collège, ce qui facilite son intégration, avec aussi le soutien de l'établissement et du clergé (le père Herreman).

Un évènement survenu hors de France conduit à choisir la première option : en 1961/1963, Jean-Michel Trogneux se trouvait en Algérie, probablement en mission pour les services secrets français, condition requise pour que les Auzière acceptent de "prêter" leur fille Brigitte (née au Cameroun dans une localité sans état civil).

En P.-S. 50, nous avions évoqué trois raisons possibles pour expliquer le décès de Brigitte née Trogneux. Le fait qu'elle n'ait pas été scolarisée "normalement" amène à privilégier la première cause : "*Une maladie jugée dégradante*". Deux lectrices nous ont d'ailleurs exprimé leur conviction que, sur la photo de famille de fin 1953, l'enfant semble trisomique. Une hydrocéphalie a aussi été évoquée. Et cette fillette, plutôt brune, ne ressemble guère à la très blonde communiante, alors que les cheveux foncent avec l'âge (lien). Ses yeux apparaissent aussi plus foncés. Elles sont deux Brigitte différentes l'une de l'autre, et chacune différente de Brigitte Macron.

Rappelons que nous n'avons qu'une seule photo de Brigitte Trogneux avant ses 8 ans (deux autres éventuelles, cf. fin du P.-S. 64), deux seules photos entre 8 et 32 ans environ (la communiante et la mariée de 1974). Cela n'est pas un hasard : il y a là une forte volonté de cacher la réalité d'un lourd secret.

Cela apporte des précisions au Correctif n°1 du dossier 2022. Il était suivi d'une forte ressemblance entre la mariée de 1974 et Laurence Auzière, la soeur de Tiphaine, ce qui appuyait l'hypothèse que "*Laurence serait fille de Brigitte née Auzière*" (comparatif à 83%).

F&D 531 révèle aussi l'acte de naissance de Brigitte Trogneux en 1953, conformément à ce que nous avions compris. Par contre, il n'y a pas encore matière à décrire le jugement du 12 septembre. Le détail de celui-ci fait l'objet d'une anormale rétention d'information, voulue par le camp Macron, plutôt honteux de sa victoire à la Pyrrhus.

---

76. Le 8 octobre 2024. **Une troisième photo de la mariée de 1974**. Le numéro 532 de "Faits & Documents" s'avère aussi précieux que le précédent. Il débute par une description de l'illégale obstruction à laquelle Xavier Poussard est confronté. Elle est illégale parce que, au-delà de 50 ans, les institutions ont le devoir de communiquer certaines informations, comme des documents scolaires, et parce que la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) l'a confirmé. Du coup, il faut alors faire des sommations, qui se révéleront encore inutiles, puis lancer une requête auprès du Tribunal administratif. Tout cela est long et coûteux. Notre démocratie est dans un triste état.

Cette obstruction s'ajoute à la faiblesse des hommes politiques face à Emmanuel Macron. A ce stade, c'est même de la complicité, de la trahison envers la population. Aujourd'hui la procédure de destitution (P.-S. 71) a été enterrée (notamment par le RN, tweet), à l'Assemblée nationale, par la conférence des présidents de groupes (article). C'était prévisible, puisque aucun député n'a soulevé la complicité d'usurpation d'identité dont s'est rendu coupable Emmanuel Macron lors de son mariage de 2007. Ce grave mensonge aux Français a faussé les élections de 2017 et 2022.

Les preuves de cette usurpation d'identité ne manquent pourtant pas et F&D 531 en apporte une nouvelle : une troisième photo de la mariée de 1974, après celles de la communiante et de la mariée. Ce cliché, non plus, ne correspond pas aux photos de Brigitte Macron. Le taux de ressemblance est en moyenne de 53,8 %, ce qui est largement en dessous des 70 % nécessaires pour que Face++ estime qu'il y a identité. Alors que la ressemblance avec la photo de la mariée est de 76,6 % (mais est-ce pertinent de comparer des photos de face et de profil ? Betaface ne sait pas le faire).

Les incertitudes exprimées en fin de P.-S. 64 sont levées, ce sont là trois photos de la même personne : Brigitte n°2 "Proba" Auzière, se faisant passer pour Brigitte Trogneux (n°1), mariée au personnage fictif André Louis Auzière, que personne n'a vu avec l'un de ses trois enfants.

Cette photo, de profil, a été prise lors d'un mariage, le 1er juillet 1976, où celle qui se faisait alors appeler Brigitte Trogneux était témoin de la mariée, prénommée Anne-Marie. Cette dernière ne se rappelle connaître son amie que sous le nom Trogneux, pas sous celui d'Auzière. Or, le mariage de 1974 s'est déroulé deux ans plus tôt et le bébé Sébastien est né un an plus tôt. Plus étrange encore, il apparaît qu'Anne-Marie croit que Brigitte est encore célibataire ! Quelle jeune mariée serait témoin à un mariage sans que son mari soit invité ? Sans même que les mariés sachent qu'elle n'est plus célibataire ?! Voilà un nouvel indice puissant, déjà indiqué dans le livre d'Emmanuelle Anizon, qui confirme qu'André Louis Auzière n'a pas d'existence réelle.

On pourrait penser que l'acte d'état civil de ce mariage de 1976 serait décisif, par la mention du nom et de la signature de cette témoin... Ce n'est pas sûr du tout : Brigitte n°2 avait probablement deux cartes d'identité, celle de Brigitte Trogneux (comme l'a Brigitte Macron actuellement) et celle de Brigitte Auzière. En 1980, elle a utilisé la carte Auzière, mais là, à entendre la mariée, elle aurait utilisé la carte Trogneux.

---

77. Le 13 octobre 2024. **Troisième anniversaire du Brigittegate, le 20 octobre 2024 : l'historique**. Quand a commencé le Brigittegate ? Le 20 octobre 2021. Ce n'est pas une explosion, mais le signal de départ d'une affaire qui va enfler, enfler... Jusqu'où ? Le troisième anniversaire approche, il est l'occasion d'effectuer un historique, à la fois des avancées d'enquêtes, des échos médiatiques, des procés intentés... Le voici (lien direct).

Avant 20 octobre 2021	Il y a très peu de publications indiquant que Brigitte Macron aurait pu être un homme. Une page d'un blog espagnol a été repérée, datée du 10 mai 2017. Son auteur, Eladio Fernandez, va très loin, jusqu'à se demander si Brigitte Macron pourrait être le père d'Emmanuel. En 2017, aussi, mais sans qu'elle publie alors, une profileuse française de stature internationale, Nadine Touzeau, comprend que Brigitte est un homme (P.-S. 35). Suite à une série de vidéos datant de 2017, où il dit avoir enculé Emmanuel Macron, le photographe Alexis du Réau publie une nouvelle vidéo en décembre 2018, déguisé avec une perruque blonde, où il déclare "Vous savez que Brigitte est un trans ?" (Chapitre 18). L'audience est minuscule.
20 octobre 2021	Le 20 octobre, le numéro 501 de "Faits & Documents", daté du 1er au 30 septembre 2021 est reçu par les abonnés de cette "lettre d'informations confidentielles" dirigée par Xavier Poussard. Celui-ci poursuit ses investigations sur Brigitte Macron, commencées dans le numéro 497 (avril/mai 2021). Il rend compte des informations recueillies par une enquêtrice indépendante, Natacha Rey. Sa très étrange et brusque garde à vue du 11 juillet 2021 intrigue, alors que sa cause semble anodine : une prise de contact avec l'épouse de Jean-Louis Auzière, oncle du premier mari de Brigitte Macron, André Louis Auzière. Natacha Rey est convaincue que Brigitte Macron est née homme sous le nom de son frère Jean-Michel Trogneux. Xavier Poussard estime cette hypothèse plausible, voire probable, et s'interroge publiquement sur sa validité. C'est la première fois qu'elle est expliquée précisément sur un document écrit. On n'est plus dans les allégations sans fondement factuel. Le principal révélateur est le basculement, au milieu des années 1980, de la vie pleine de Jean-Michel et vide de Brigitte vers la vie pleine de Brigitte et vide de Jean-Michel. C'est le début du "Brigittegate". Des illustrations de ce numéro 501 seront par la suite exposées sur les télévisions de Chine, du Portugal, dans le monde entier... (Annexe D 13)
Fin octobre à novembre 2021	Seul Lionel Labosse, le 22 octobre, reprend l'information sur la page du journal Covid de son site "Altersexualité", estimant qu'il y a là un mensonge d'Etat. Il publie ce même jour une page intitulée "*Brigitte Macron : « Et si c'était un homme ? »*", sur-titrée "*Scandale d'État en Macronie : le Brigittegate*". Cette page est reprise le 29 octobre sur le site "Profession Gendarme", avec plus de 200.000 vues. L'information commence doucement à se propager.
Décembre 2021	Natacha Rey a trouvé une personne pour donner de l'écho à son enquête. Il s'agit d'Amandine Roy, une médium, qui, elle aussi, estime que la question doit être posée. Le 5 décembre, Natacha annonce sur une page du site Qactus, la publication d'une vidéo YouTube sur la chaîne d'Amandine. Parue le 10 décembre, la vidéo fleuve de 4h 35 mn va compter environ 500.000 vues. Dans les réseaux sociaux, l'écho est énorme. La réaction des grands médias est rapide et vive. A part quelques-uns qui restent silencieux, comme Le Canard Enchaîné ou Médiapart, tous s'indignent de ce qu'ils appellent une "rumeur transphobe", nauséabonde, d'extrême droite, etc. Youtube essaie d'invisibiliser la vidéo, avant de la censurer... L'étrangeté de cette réponse quasi-unanime interroge les observateurs curieux, surtout ceux ayant dénoncé les mensonges Covid. En cherchant sur Internet, ils trouvent assez facilement l'intégralité du n° 501 de F&D, et comprennent pourquoi les grands médias éludent tous les éléments factuels... Cette base écrite facilite la propagation de l'information. Le 14 décembre, en réponse à "Closer", le site "Résistance & Réinformation" consacre un premier article à "l'affaire Jean-Michel Trogneux" (sommaire des suivants). Le même jour, le colonel de Guerlasse ouvre son journal "Brigittegate". Le 16 décembre, sur une page de son site "Le Courrier des Stratèges", Eric Verhaeghe en parle, se demandant si cela, avec ses autres casseroles, permettra à Macron de se représenter aux élections présidentielles d'avril 2022. Le 18 décembre, le journal Covid du site Pressibus fait mention de l'affaire et y consacre un petit dossier le 26 décembre. Le 20 décembre, un dossier de 55 pages en anglais et 10 en français, "Brigitte Macron is not a woman", est publié sur Internet par Marie de Plume. Lionel Labosse, traite à nouveau le sujet, et ensuite aussi, de façon régulière (sommaire), souvent relayé par le site "Profession Gendarme". Le 24 décembre, il lance un appel pour une commission d'enquête parlementaire. Les internautes les plus fureteurs achètent les numéros 497 à 501 de F&D. La "brigittologie" est en train de naître, promue par des "brigittologues"... L'enquête devient citoyenne.
Janvier 2022	Le 4 janvier, alors que l'on est encore en plein apartheid Covid, Emmanuel Macron accentue la discrimination envers les non vaccinés, en déclarant qu'il a "*envie d'emmerder jusqu'au bout*" ceux qui résistent à sa volonté. Le 8 janvier, dans une nouvelle vidéo, Natacha Rey montre une photo laissant présager un lien entre Jean-Michel Trogneux et le pasteur Doucé, personnage sulfureux des années 1970, assassiné (Chapitre 14). Elle annonce de

	futures nouvelles révélations, qui ne viendront pas. Le 12 janvier, un tweet publié par un spécialiste anonyme de la comparaison de voix, affirme que la transexuelle Véronique interrogée à la télévision en 1977 est la même personne que Brigitte Macron. La silhouette, la gestuelle et un tic de langage viennent appuyer la comparaison vocale (encadré du Chapitre 14). Cette preuve que Brigitte Macron est née homme n'a jamais été scientifiquement contestée. L'écho du Brigittegate naissant restant élevé, Brigitte Macron se sent obligée d'intervenir. Les 12 et 14 janvier, sur la chaîne de télévision TF1 et sur la station de radio RTL, elle fustige ceux qui la prennent pour son frère, mais elle ne présente aucun élément factuel (Chapitre 14). Les soupçons sont donc confortés. Le 24 janvier est publiée la première version du dossier Pressibus, intitulé "*De Jean-Michel à Brigitte Trogneux, mensonges à l'Elysée*", comprenant ses 22 premiers chapitres, avec une version pdf et, peu après, une version en anglais et son pdf. Il se présente comme une enquête généalogique et biographique, accumulant des informations pour forger des intimes convictions, voire des certitudes. Les indices déjà présentés sont nombreux, quelques uns s'avèreront invalides, notamment l'homme au chapeau haut de forme (Chapitre 14) et la bijouterie Gallice de Toulon (Annexe A 20). Les aspects physiques, souvent mis en avant par Natacha Rey, ne sont pas ignorés. Il y est montré que "Brigitte", pour son âge (7 ans et demi de plus que celui annoncé), bénéficie d'un bon ravalement, comme Amanda Lear (chapitres 12 et 13). De même que l'a supposé Natacha, Brigitte Macron y est considérée, non pas comme la mère qu'elle est du point de vue administratif, mais comme le père biologique des trois enfants Auzière (Chapitre 11). F&D publie un numéro 504 qui, notamment, démonte l'enquête bidon Moadab/Blanrue et la légende du "petit gros" que certains désignent comme Jean-Michel Trogneux (Annexe A 7). Le 29 janvier, Lionel Labosse publie la page "*#Brigittegate : documents d'analyse et de comparaison*", également avec quelques pistes abandonnées. L'enquête citoyenne bat son plein, les grands médias deviennent muets.
Février 2022	En début de mois, Poutine humilie Macron en lui présentant une table démesurée et un traducteur en jupe (Annexe D 6). L'enfance et la jeunesse d'Emmanuel Macron sont étudiées (Chapitres 23, 24). Avant ses 12 ans, le manque de photos et d'informations intrigue. L'enquête piétinera ensuite de ce côté là. Un "dossier NBI" est publié, apportant un regard nouveau et étudiant la possibilité qu'Emmanuel ait pour père Jean-Michel alias Brigitte (Annexe A 37). Là aussi, il n'y aura pas d'avancée notable. Le 16 février, Natacha Rey et Amandine Roy apprennent qu'elles sont poursuivies en Justice par les trois enfants Auzière, par leur "mère" Brigitte et par son double invisible Jean-Michel Trogneux pour "*atteinte à la vie privée*". Ce sera le Procès n°2 (un autre sera jugé avant). Les grands médias repartent sur "*l'odieuse rumeur*", qui ainsi devrait disparaître... Une étude de documents scolaires précise la date de première rencontre d'Emmanuel et Brigitte : en septembre 1992. Ils ont alors 14 et 47 ans (39 ans sous l'identité de Brigitte) (Annexe A 10). Lionel Labosse s'affuble d'un couvre-chef et lance le mouvement des "perruques jaunes", avec de multiples manifestations et une suite de vidéos explorant avec humour la situation brigittologique (Annexe D 4). Il réécrit aussi quelques textes de chansons célèbres, interprétées par Marie-Line Weber (Annexe D 11). Emmanuel Macron repousse à plusieurs reprises l'annonce de sa candidature à la présidentielle. Hésite-t-il ? Serait-ce à cause du Brigittegate qui continue à prendre de l'ampleur, surtout hors de France ?
Mars 2022	Barack Obama avait été réélu alors que son épouse Michelle était soupçonnée d'être un homme (Annexe A 23). Ce précédent peut expliquer la candidature de celui dont le bilan "Quoiqu'il en coûte" et "En même temps" à divisé les Français comme jamais depuis Mai 1968. L'annonce en est faite le 3 mars. L'écho du scandale "Brigitte" continue à s'étendre à l'étranger (Annexe D 13). La brigittologue Isabelle Ferreira, parisienne, est mystérieusement retrouvée noyée à Saint-Malo, à 320 km de chez elle. Après une enquête rapide, l'affaire est classée (Annexe D 17). On apprend que Jean-Louis Auzière et son épouse Catherine ont porté plainte pour diffamation contre Natacha Rey et Amandine Roy, principalement pour avoir dit que Catherine est la mère des trois enfants Auzière, un point annexe du Brigittegate (Annexe D 18). C'est le procès n°1. Le 29 mars, au micro d'Amandine Roy, l'écrivain géopolitologue Morad El Hattab dévoile qu'en 1963 Jean-Michel Trogneux était étudiant à Alger. Un nouveau pan de l'enquête s'ouvre avec des comparaisons de photos et une interrogation sur la rencontre à Alger de Jean-Michel Trogneux et Jean-Louis Auzière (Chapitre 25).
Avril 2022	L'extrême centre (Annexe D 22) l'emporte en agitant la peur de l'extrême droite et de l'extrême gauche, Macron est réélu le 24 avril. Brigitte / Jean-Michel semble affligé (Annexe D 24). Iel se fera ensuite plus discrète qu'auparavant. L'étude de l'aventure algérienne de 1963 permet de découvrir un troisième larron : Jean-Marc Uhrweiller. Bien plus tard, en 1986, il aide Jean-Michel / Brigitte à s'installer dans la commune de Truchtersheim (Chapitre 25), ce qui permettra à celle qui est appelée madame Auzière d'enseigner le français dans un lycée privé de Strasbourg. C'était avant qu'elle revienne en 1991 en sa ville natale d'Amiens, là où elle rencontrera Emmanuel un an plus tard. L'étude de la famille Auzière révèle un lien très fort avec les services secrets français, ce qui explique, notamment, la falsification du mariage de 1974 (Annexes A 30 et A 31). La vie de Jean-Michel Trogneux devient plus claire avant sa quasi-disparition, vers 1985 : il était présent à Blangy-Tronville, dans la Somme, où il a géré la société Picardie Métal de 1973 à 1984 (Annexe A 33). Si l'écho médiatique s'estompe quelque temps avec les élections et l'été qui arrive, le dossier continue d'être renforcé.
Mai 2022	Le mois de mai permet au dossier Pressibus de répondre, de façon non encore certaine, mais estimée très probable, à deux questions importantes : 1) une Brigitte Trogneux est-elle vraiment née en 1953 ? Et si oui, qu'est-elle devenue ? La réponses est oui : la petite soeur de Jean-Michel est née à Amiens le 13 avril 1953. Cette Brigitte n°1 serait décédée en 1960 à l'âge de 8 ans, sans que son décès soit déclaré (Chapitre 28). 2) Qui est la mère des trois enfants Auzière ? La réponse a été apportée en deux temps. D'abord c'est une Auzière et, à défaut de connaître son prénom, celui de "Proba" (comme "Probable") lui est attribué. Ensuite, il est estimé qu'elle serait un double féminin réel du fantôme André Louis Auzière, le premier mari fictif de Brigitte, et que son prénom serait Brigitte (Chapitre 27). Une preuve d'existence de cette Brigitte n°2, "Proba" Auzière, est sa présence en 1980 au mariage de... Jean-Michel Trogneux avec Véronique Dreux (ils auront deux enfants). Il faut donc s'accrocher : les trois enfants Auzière auraient pour parents administratifs les mariés de 1974, Brigitte n°1, décédée, et le fantôme André

	Louis Auzière, et pour parents biologiques Jean-Michel Trogneux (qui ainsi aurait eu cinq enfants) et Brigitte n°2 Auzière, qui disparaîtrait en 1985 pour laisser place à une Brigitte n°3, plus tard mariée Macron. D'autres hypothèses existent (P.-S. 64), mais, au fil des mois et de la découverte de nouveaux indices, l'hypothèse Pressibus de cette fin mai 2022 se renforcera, servant de grille de compréhension de la vie mouvementée de Jean-Michel Trogneux, du 11 février 1945 à nos jours.
Juin à août 2022	En juin, aux élections législatives, Emmanuel Macron perd la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Les électeurs deviennent plus clairvoyants, mais la plupart d'entre eux ne connaissent pas encore le Brigittegate, toujours dissimulé par la propagande médiatique. Les Brigittologues continuent leurs recherches sur Twitter et sur le fil Telegram "L'affaire Jean-Michel Trogneux". Le dossier Pressibus présente quelques unes des informations trouvées : la rencontre annuelle du couple Macron avec le couple Auzière (Annexe A 42), l'habitation de Jean-Michel Trogneux à La Nouville sur Oudeuil en 1983 (Annexe A 47). Il est estimé que la photo de famille de fin 1953 et la photo de mariage de 1974 sont probablement truquées, mais par une manipulation d'époque du photographe, pour améliorer ou compléter, sans volonté de tromper (Annexe A 48). Sur quelques autres points aussi, des suspicions passées deviennent sans intérêt. On avance.
Septembre 2022 à décembre 2022	Le dossier Pressibus est réorganisé, légèrement réécrit et complété, notamment par l'ajout d'un résumé de conclusion (Chapitre 31), des tableaux de liens et biographiques (Chapitre 32) et d'un tableau des hypothèses (Chapitre 33). Le 12 septembre, Natacha Rey déclare qu'elle vient de subir sa troisième garde à vue, après celles de juillet et décembre 2021. Quel acharnement... Hors de France, on apprend que Donald Trump détient, dans un coffre-fort, des documents secrets et que le premier d'entre eux porte sur le "*Président of France*". Brigitte est en cause... Quelques médias s'emparent à nouveau de ce qu'ils appellent toujours la "rumeur", le Brigittegate est relancé (Annexe D 27). Le 29 novembre, suffisamment stabilisé, le dossier Pressibus 2022 est clos après un ajout sur le maire du Touquet, Léonce Deprez, qui a truqué les mariages de "Brigitte" en 1974 et 2007 (Annexe A 50). Le fichier pdf associé (pouvant être imprimé en livre) comporte 211 pages. Des Post-Scriptum sont envisagés (ils seront intégrés au pdf). Du côté médiatique, le calme est revenu.
Janvier à février 2023	C'est finalement Jean-Louis Auzière qui relance le Brigittegate avec le procès n°1 qu'il a intenté à Natacha Rey et Amandine Roy. Elles sont déclarées coupables. Catherine, l'épouse Auzière, a montré qu'elle n'avait pas eu d'enfants. Des anomalies de traitement provoquent un appel. "*Les médias pratiquent l'amalgame pour prétendre ou suggérer que tout ce qui se dit sur la transsexualité de Brigitte Macron est faux et pour la considérer comme une victime*", c'est ce qui est écrit dans le P.-S. 1 de Pressibus du 1er février. Lionel Labosse est resté le seul à traiter assez régulièrement la cas Brigitte Macron dans son journal quotidien. Il offre à la "première dame" une carte pour son 78ème anniversaire, le 11 février (bon calcul : 78=2023-1945). Des brigittologues continuent leurs recherches, notamment sur twitter et sur le fil telegram "L'affaire Jean-Michel Trogneux". Fin février, deux découvertes s'avèrent importantes : la dénommée Brigitte Trogneux a obtenu à Amiens en 1969 son brevet des collèges, puis son baccalauréat, mention assez-bien, en 1972. Le dossier Pressibus affiche un rectificatif, pour estimer que l'arrivée de Brigitte n°2 à Amiens, jusque là estimée à 1972, remonte à 1961 environ. Cela correspond à l'arrivée de Jean-Michel à Alger, probablement en mission pour les services secrets : les familles Auzière et Trogneux s'entraident. Plus tard, Jean-Michel et Brigitte n°2 ont voulu fonder une famille, ce qui leur était impossible étant donné leur statut administratif de frère et soeur. D'où le trucage de leur mariage en 1974 (P.-S. 3).
Mars à juin 2023	Le 9 mars, le procès n°2 tourne court : "*Le tribunal de Paris a déclaré nulle l'assignation pour atteinte au respect de la vie privée et au droit à l'image, estimant que les faits qu'ils dénonçaient auraient dû être qualifiés de diffamation publique*". C'est un revers cuisant pour les Macron (P.-S. 4). On apprend alors qu'une plainte en diffamation a été déposée par Jean-Michel et Brigitte pour diffamation le 31 janvier 2022 (pourquoi si tard ?). Ce sera le procès n°3. Maud Marian, avocate de Natacha Rey, révèle en mars que ce procès n'est qu'un leurre médiatique : il ne traite pas du tout du changement de genre mais d'actes falsifiés d'état civil et de détournement de mineur. Cette liaison d'un professeur avec son élève Emmanuel Macron, âgé d'une quinzaine d'années, est pourtant avérée, si l'on se réfère à plusieurs livres et à la presse people (P.-S. 6). Le 16 mai, le P.-S. 9 de Pressibus dévoile l'importance de Georges Costes, beau-frère de Jean-Louis Auzière : il fut le chef des services secrets en Algérie dans les années 1950. Témoin du mariage de 1974, il est certainement impliqué dans son trucage et dans le soin avec lequel il a été effectué, pour faire croire à l'existence du marié fantôme André Louis Auzière. Le 1er juin, Lionel Labosse, qui, en mai a enquêté à Alger, ouvre une page "Casserolades et brigolades".
Juillet à août 2023	Pour le Procès n°1 intenté par le couple Auzière, en appel, Natacha Rey et Amandine Roy sont condamnées, plus légèrement qu'en première instance. Elles se pourvoient en cassation (P.-S. 11 et 12). Lionel Labosse publie une page intitulée "*Le point sur le Brigittegate au 15 août 2023*". Il rapporte les propos de Maîtres François Danglehant et Maud Marian, les avocats de Natacha Rey et d'Amandine Roy. On découvre une très étrange photo d'André Louis Auzière (la deuxième après celle du mariage), montrée au procès n°1 : il est en maillot de bain sur son livret de décès ! (P.-S. 14) L'avancement de ces procès, qui ne traitent pas du sujet principal, continue d'alimenter l'écho du Brigittegate.
Septembre à novembre 2023	Sans parler au conditionnel, Brigitte Macron déclare dans la presse people en septembre : "*Un an et demi que je suis un homme*" (P.-S. 17). Oui, un an et demi qu'une partie des Français connaît le Brigittegate, presque deux ans que le "tout-Paris" le sait et que les journalistes des grands médias s'efforcent de cacher ce secret de Polichinel (P.-S. 19). En octobre, F&D n°525 revient sur l'affaire et dévoile que Brigitte Macron est traitée par le chirurgien Patrick Bui, spécialiste mondial de la féminisation des visages (P.-S. 20) (P.-S. 20). Brigitte Macron déclare avoir porté l'uniforme toute sa scolarité, mais c'est Jean-Michel (P.-S. 21). Cette faille mémorielle s'ajoute aux précédentes déjà repérées (études à Alger, mission Apollo de 1969...). Il est difficile d'assumer une double identité. Un autre cas sera révélé en juillet 2024, quand la moto Jean-Michel se confond avec la mobylette de Brigitte (P.-S. 61).

Décembre 2023	En Israël, preuve de l'internationalisation du Brigittegate, une grande affiche est placardée un peu partout : "*Président Macron, que feriez-vous si Jean-Michel était pris en otage ?*" (P.-S. 25). On comprend là qu'un chantage est exercé sur la présidence française, en agitant la double personnalité de Brigitte / Jean-Michel. Le numéro 527 de "Faits & Documents" révèle une photo de classe de Jean-Michel Trogneux. Sa comparaison avec les photos de Brigitte Macron par le logiciel chinois Face++, le plus performant de sa catégorie, indique que ce sont la même personne. Face++ affirme aussi que la mariée de 1974 (sur la photo de journal) n'est pas Brigitte Macron. En dernière page, un arbre montre que André Louis Auzière (considéré comme réel) serait le père biologique des trois enfants Auzière et que Brigitte Trogneux, née à Amiens en 1953, serait leur mère, Jean-Michel Trogneux étant leur oncle. Tout en estimant que cette hypothèse "F&D527", avec deux Brigitte (Trogneux puis Macron), est plausible, Pressibus présente un autre arbre, conforme à son dossier 2022, avec trois Brigitte (Trogneux puis Auzière puis Macron), où André Louis Auzière est fictif et où Jean-Michel est le père biologique. Les deux scénarios sont comparés, l'essentiel reste partagé et conforté : Brigitte Macron est née en 1945 sous l'identité de Jean-Michel Trogneux (P.-S. 24).
Janvier à février 2024	Les retombées de F&D 527 résonnent de plusieurs façons. Le Brigittegate se répand davantage sur YouTube, par exemple sur les chaînes "Verdi" et "Le juste milieu" (P.-S. 31), ou lors des interventions de l'écrivain Zoé Sagan. Dans F&D 528, daté de janvier mais sorti en février, présentant trois nouvelles photos de l'écolier Jean-Michel, Xavier Poussard franchit le Rubicon (il est, depuis longtemps, installé en Italie) et passe du conditionnel à l'affirmatif en déclarant dans son introduction : "*"Brigitte" est en effet née homme sous le nom de "Jean-Michel Trogneux". Cet individu, qui se fait aujourd'hui appeler "Madame la Présidente" s'est fait connaître sous l'identité de naissance de sa soeur, Brigitte Trogneux*" (P.-S. 32 et 33). L'Elysée ne l'attaquera pas en diffamation pour ces propos là, mais pour une vieille affaire marocaine où un témoin est décédé. Il s'y ajoute un contrôle fiscal et la fermeture de ses comptes bancaires. Comme le dira plus tard le brigittologue écrivain Christian Combaz, dans sa série YouTube "*La France de Campagnol*" : "*Quand on allume autant de contre-feux, c'est qu'il y a le feu*". De son côté, Pressibus franchit aussi le pas : l'hypothèse "*Jean-Michel Trogneux et Brigitte Trogneux mariée Macron sont une même personne"* passe du statut "Presque sûr, intime conviction" à "Certain". Les vidéos traitant l'affaire se multiplient, avec une forte fréquentation et de nombreux commentaires (P.-S. 36), malgré des censures Youtube "shadow banning". Le Brigittegate vient de prendre une nouvelle ampleur.
Mars 2024	Quelques grands médias réagissent, ainsi que Tiphaine Auzière, pour défendre sa "mère", en n'apportant que leur indignation. Rien de factuel. Xavier Poussard est interviewé par quelques petits médias, qui font une forte audience (P.-S. 38 à 40). La tension monte. Le 8 mars, Emmanuel Macron, en réponse à une question d'un journaliste, évoque pour la première fois le Brigittegate, considéré comme "*le pire souvenir*" qu'il ait pour sa femme. Il parle de "*fausses infos et scénarios montés*" par des "*fadas*". Les grands médias s'enflamment alors pour défendre les pauvres victimes de l'Elysée. Une fois de plus, il n'y a là que de la propagande, rien de factuel (P.-S. 41). A posteriori, il apparaît qu'Emmanuel Macron prenait les devant par rapport à ce qui allait se passer. Le 14 mars, on apprend que, de l'autre côté de l'Atlantique, la célèbre journaliste Candace Owens, proche du parti Républicain, a réalisé une vidéo, en s'appuyant sur le dossier Pressibus en anglais. Elle présente le Brigittegate et considère que c'est "*insensé, le plus grand scandale politique de l'histoire de l'humanité*". Elle se dit : "*prête à parier ma réputation professionnelle sur le fait que Brigitte Macron est en réalité un homme*" (P.-S. 42). Dans une seconde vidéo, le 14 mars, elle insiste sur l'absence de photos de la famille Auzière et ses trois enfants (P.-S. 43). Du factuel, rien que du factuel sur le fond de l'affaire. Le 16 mars, Emmanuelle Anizon, journaliste au "Nouvel Obs", publie son livre intitulé "L'affaire Madame". Le factuel ne porte que sur la description de Natacha Rey, Xavier Poussard et quelques autres brigittologues, il n'y a pratiquement rien sur le fond de l'affaire, seulement quelques points annexes (P.-S. 44, analyse du brigittologue Dominique Droin), voire ridicules comme sa rencontre avec un Jean-Michel "petit gros" vaporeux (texte de L. Labosse, lien)). Elle fait le tour des grands médias qui accueillent à bras ouverts celle qui a sous-titré son ouvrage "Anatomie d'une fake news". Elle effectue une comparaison intéressante avec Michelle Obama, qui s'est énergiquement et factuellement défendue de l'accusation d'être un homme en montrant des photos et documents de son enfance, réduisant ainsi la rumeur. S'étonnant alors du silence de "Brigitte", affirmant à juste raison que "*Le silence nourrit la suspicion*", l'ingénue ou vicieuse Emmanuelle Anizon ne comprend pas ce que tous les brigittologues et tous les curieux étudiant le dossier sans a priori ont facilement compris : cette "première dame" est vraiment née Jean-Michel Trogneux (P.-S. 44).
Avril 2024	Après ce mois de mars explosif, Lionel Labosse publie plusieurs pages dont celle intitulée " *Comprendre le #Brigittegate pour les Nuls* et celle, étonnante et révélatrice, titrée "*L'« intelligence » artificielle confrontée au fake du prétendu « Brigitte » Macron*". Il ajoute, le 20 avril, celle demandant "*Pourquoi les prétendus « journalistes » mentent-ils si effrontément sur le Brigittegate ?*". Laurence Auzière publie une vieille photo d'elle-même vers 4 ans, sans intérêt car sans aucun de ses parents. Le brigittologue Jol Vil découvre la liaison entre la famille Trogneux et la cousine Jacqueline Ledoux, mariée au petit-fils d'un maire d'Alger, qui a probablement facilité les voyages de son jeune voisin Jean-Michel à Alger (P.-S. 48). On apprend que Natacha Rey est atteinte d'un très grave cancer... Le 20 avril, le Post-Scriptum 49 de Pressibus présente une analyse réalisée par une graphologue professionnelle confirmant que la mariée de 1974 n'est pas Brigitte Macron. Le P.-S. suivant, du 23 avril, approfondit deux points clés du dossier, avec quelques éléments nouveaux : la disparition de Brigitte n°1 en 1960 et l'existence de Brigitte n°2 "Proba" Auzière.
Mai à juin 2024	Les préoccupations électorales refont surface avec la défaite des Macroniens aux élections européennes, suivie par la dissolution surprise de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron, puis par la large défaite de ses partisans aux élections législatives. Se dirige-t-on vers la démission, voire la destitution, de l'ancien "Jupiter" ? Il est de plus en plus hué lors de ses apparitions publiques, qui deviennent rares et très protégées. Le député amiénois François Ruffin le traite publiquement de "*taré*" (P.-S. 53), mais n'ose pas aller plus loin, puisqu'il le soutient, ensuite, au deuxième tour des législatives. Une personne intersexe (née hermaphrodite), Alexandra Brazzainville, défend la

	mère d'Emmanuel Macron, dont le métier consistait à accompagner les personnes voulant changer de sexe administrativement. En avril (P.-S. 55) et en septembre (P.-S. 72), elle intervient par deux fois, en bonne connaisseuse du sujet et en saluant le courage de Natacha Rey et Xavier Poussard. Le 19 juin a lieu l'audience du procès n°3 en diffamation. L'accusateur à double face est bien sûr absent, Natacha Rey, malade, aussi. Lionel Labosse publie un compte-rendu, montrant à quel point c'est un "*vrai-faux procès*". Concernant le Brigittegate, les grands médias reprennent souvent la propagande officielle de l'AFP, mais ils sont plus nombreux à se taire, signe d'une trop lente évolution (P.-S. 57).
Juillet à août 2024	Les critiques envers la gouvernance perverse du couple Macron s'accentuent, notamment celles de Marc Endeweld, journaliste à "Marianne", qui parle de néofascisme (P.-S. 58). Les mesures de rétorsion contre plusieurs brigittologues se durcissent. Après Natacha Rey et Xavier Poussard, c'est au tour d'Amandine Roy, François Danglehant, Zoé Sagan et même Candace Owens d'avoir de très gros ennuis (P.-S. 69). Lionel Labosse est censuré sur YouTube (P.-S. 62). Son site sera piraté en octobre. En août, les Jeux Olympiques de Paris captivent l'attention des grands médias. La cérémonie d'ouverture, symbole de turpitude et de décadence, semble avoir été amorcée par le couple présidentiel (P.-S. 63). Le CIO présente des excuses. La vidéo est interdite dans plusieurs pays, la diffusion d'extraits est pratiquement interdite partout. Le 9 août, après le scénario du dossier Pressibus et celui de F&D527, une troisième hypothèse plausible de la vie de Jean-Michel Trogneux est présentée par le brigittologue "colonel de Guerlasse", en P.-S. 64, reprenant en partie le dossier NBI de février 2022. Le 22 août, une photo de l'entrejambe de Brigitte Macron en maillot de bain déclenche une sorte de raz-de-marée international sur les réseaux sociaux. La journaliste Alba Ventura réagit très vivement sur la chaine de télévision TF1, demandant à ce que la "vermine" des brigittologues soit "éradiquée" (P.S. 65). A part deux obsédés de la complosphère (P.-S. 74), elle n'est toutefois pas suivie par l'AFP et les autres grands médias. Son appel à la haine choque de nouveaux observateurs, comme l'anthropologue Jean-Dominique Michel (P.-S. 66).
Septembre 2024	Le 12 septembre le verdict du procès n°3 est rendu : Natacha Rey et Amandine Roy sont déclarées coupables, sur des aspects secondaires de l'affaire. Dirigés par l'Elysée et l'AFP, les grands médias, toutefois de façon moins massive qu'auparavant, s'empressent de pratiquer un amalgame pour suggérer que la condamnation porte sur la nature masculine de Brigitte Macron (P.-S. 68). Sur Youtube et les réseaux, de solides critiques se répandent, Natacha et Amandine, ainsi que leurs avocats, dénoncent les manipulations multiples du procès (P.-S. 69). Il y a aussi une vidéo Owens/Poussard, une autre Sagan/Poussard/Combaz (P.-S. 67). Cela se retourne contre le couple Macron, qui essaye même de cacher les détails du jugement. Les P.-S. 67 et 73 de Pressibus résument les liens macroniens avec la famille Rothschild et avec la famille de Bernard Arnault, lequel a vu, en Macronie, sa fortune gonfler, jusqu'à ce qu'il devienne l'homme le plus riche du monde. Le 17 septembre, une molle procédure de destitution du président de la République est lancée à l'Assemblée nationale, pour la première fois sous la Vème République (P.-S. 70). Sans surprise, elle échouera le 8 octobre. Depuis de nombreux mois déjà (P.-S. 54 en juin 2024), plusieurs appels aux élus, notamment par Lionel Labosse, avaient réclamé cette procédure de destitution, mais de façon plus énergique, en s'appuyant sur le Brigittegate.
Octobre 2024	Sur Amiens, la loi n'est pas respectée quand on s'intéresse à Jean-Bri-Bri (surnom Pressibus désignant l'amalgame de Jean-Michel et des Brigitte) (ou Jean-Brichel, surnom par Lionel Labosse, ou Brichel par Verdi, etc.) : il y a obstruction de la mairie (Natacha Rey et l'acte de naissance de 1953, en 2021), des institutions religieuses (Xavier Poussard et les documents scolaires de plus de 50 ans) et de la préfecture (le colonel de Guerlasse et les élections de 2024) (P.-S. 64 et 76). Les numéros 531 et 532 de "Faits & Documents" relancent l'enquête. Il y est prouvé que la même personne se trouve sur la photo de la communiante et sur celle de la mariée de 1974. Une troisième photo vient s'y ajouter. Pressibus y trouve des informations qui permettent de déceler de nouveaux indices confortant le scénario de son dossier 2022 : Brigitte n°1 n'aurait pas été à l'école, Brigitte n°2 y serait entrée tardivement à Amiens, à l'âge de 8 ans, en CE2, en 1960, et aurait aurait été témoin d'un mariage en 1976, sans dire qu'elle était mariée (puisque, en 1974, c'était avec un fantôme...) (P.-S. 75 et 76). L'année 2024, non encore terminée, restera marquée par un élargissement médiatique du Brigittegate, sujet devenu régulièrement traité sur les chaînes vidéos, notamment celles d'entretiens réalisés par Mike Borowski de "Géopolitique profonde" et par Clémence Houdiakova de "Tocsin". Les humoristes, comme Dr Alwest, Aubontouitefrançais ou Sébastien Recchia, ne sont pas en reste. Les chanteurs, comme Monsieur Zurlu ou Sarah Jane Iffra (page). Les graphistes (page)... Dans l'autre sens, malgré une AFP toujours très proche du pouvoir, les grands médias deviennent davantage prudents avec la "rumeur transphobe" et préfèrent le silence. Enfin, le troisième anniversaire du Brigittegate sera célébré aux alentours du dimanche 20 octobre... En attendant les 80 ans de qui vous savez le 11 février 2025...

Références chronologiques des trois procès dans le tableau ci-dessus :

- Procès n°1 : Mars 2022, Février 2023, Juillet 2023.
- Procès n°2 : Février 2022, Mars 2023.
- Procès n°3 : Mars 2023, Juin 2024, Septembre 2024.

Complément en P.-S. 81, avec trois dates d'audience : 9 avril, 14 et 15 mai 2025.

---

78. Le 15 octobre 2024. **Esbroufe dispendieuse à l'Elysée**. Le budget de la France a un trou de 60 milliards d'euros à combler, à cause de la gestion calamiteuse de Macron et de son fidèle ministre Le Maire (article). Mais tout va très bien à l'Elysée, on festoie. Hier, pour recevoir le roi et la reine de Belgique, on y a organisé un dîner fastueux, avec de nombreux invités de marque. Bernard Arnault était placé à côté de la reine (article). La "première dame" était sur son 31 (43 pour les pieds), affublée de ses pamplemousses. L'image qu'iel donne de la France n'est-elle pas ridicule et nocive ?

C'est lui, Jean-Michel, on l'a reconnu ! Partout dans le monde...

---

79. Le 31 octobre 2024. **La mère des trois enfants Auzière serait-elle encore vivante ?** Dans son scénario CNdG 2024 (P.-S. 64), le colonel de Guerlasse suppose que la mère biologique des trois enfants Auzière, pour nous Brigitte "Proba" Auzière, est encore en vie. Il vient de publier un document expliquant pourquoi. Avant d'en prendre connaissance, il convient de revenir sur l'hypothèse du décès de cette Brigitte, et auparavant sur celle du fantôme André Louis Auzière.

    En 2020, Tiphaine Auzière a déclaré dans Paris-Match "*Mon père est mort, je l'ai enterré le 24 décembre dernier dans la plus stricte intimité*" (articles : 1 2). Par ailleurs, "Closer" a indiqué qu'il avait été enterré au cimetière du Père-Lachaise. L'entourage de Brigitte Macron n'avait pas souhaité révéler si cette dernière avait assisté aux obsèques. Puis, on a appris que le premier mari de madame Macron est officiellement décédé le 24 décembre 2019, à 18 h 15 (article), et qu'il a ensuite été incinéré de façon très discrète, sous les consignes d'Emmanuel Macron (d'après Emmanuelle Anizon). Ajoutez à cela le livret de décès illustré par la photo du défunt en maillot de bain... Ces incohérences et les doutes sur l'existence même du défunt laissent perplexes.

    Nous estimons (scénario Pressibus 2022) que le père biologique des trois enfants Auzière est Jean-Michel "Brigitte" Macron et que leur mère biologique est Brigitte "Proba" Auzière, double réel féminin du fictif André Louis Auzière. Cette gemellité nous a conduit à estimer que c'est Brigitte "Proba" qui serait décédée le 24 décembre 2019, à supposer qu'il y ait bien eu décès...

    Or, poursuivant les investigations entamées le 1er juin 2024 sur son journal, le colonel présente un document de 10 pages où il explique que la mère de Sébastien, Laurence et Tiphaine pourrait encore être vivante. Catherine Audoy, épouse de Jean-Louis Auzière, est une peintre amateure qui présente certains de ses tableaux sur Facebook. Ils sont signés Auzière ou Auz'. Après les avoir analysés, le colonel estime que ces tableaux ne sont pas l'oeuvre d'une seule personne, mais de deux personnes différentes. Elles seraient deux Auzière, l'une par alliance, Catherine Audoy, l'autre par naissance, Brigitte "Proba" (ou par alliance, Brigitte née Trogneux dans d'autres scénarios), entrée en quasi-clandestinité pour que "Brigitte" Macron joue son rôle. Or deux des tableaux de celle qui aurait pu décéder en 2019, ont été publiés en 2021, et on peut supposer qu'ils ont été créés peu avant...

Trois tableaux pouvant être attribués à Brigitte "Proba" Auzière, le premier de 2011, les deux autres de 2021.

    En fin de son document, le colonel rappelle que tous les ans, vers le 1er novembre, à Honfleur, le couple Jean-Louis Auzière - Catherine Audoy rencontre le couple Macron (Annexe A 42). Donc bientôt. Brigitte "Proba" Auzière serait-elle aussi présente ? Mais, déjà l'année dernière, cette rencontre ne semble pas avoir eu lieu... Et le colonel se demande s'il serait possible de trouver cette Brigitte peintre... Une nouvelle piste de recherche ?

    Cette facette du scénario CNdG 2024 est-elle intégrée au scénario Pressibus 2022 ? Actuellement non, mais sa probabilité (de type "2 - Peut-être") est assez significative pour être présentée. [suite en P.-s. 87]

80. Le 15 novembre 2024. **Que sait Donald Trump sur Brigitte Macron ?** Emmanuel Macron a été le tout premier chef d'Etat à féliciter Donald Trump pour sa victoire aux élections présidentielles américaines (article). Pourquoi un tel empressement ? C'est la question qu'a posée hier Mike Borowski à ses invités, les journalistes Myriam Palomba, Marc Daoud et Laurence Beneux, dans une vidéo de 1 h 33 intitulée "*Le dossier top secret de Trump sur le couple Brigitte Macron*" (dossier déjà évoqué en P.-S. 31).

Macron et Trump le 24 avril 2018. Myriam Palomba a été virée de la direction du journal "Public" quand elle a osé parler, en 2022, du mystérieux dossier : "*Du fond de sa retraite, Donald Trump promet des révélations sur la vie intime des Macron*" (article). Deux ans plus tard, le secret est toujours maintenu. Candace Owens convaincra-t-elle son ami Donald de lever le voile ?

---

81. Le 23 novembre 2024. **Le glas commence-t-il à sonner ?** A l'élection de Donald Trump vient s'ajouter ce que l'on peut estimer être l'échec de la stratégie judiciaire du couple Macron. Celle-ci avait été élaborée en 2022 par leur avocat Maître Ennochi. Sa tâche était délicate car elle consistait à conforter un mensonge d'Etat : faire comprendre au grand public que Brigitte Macron ne pouvait pas être son frère Jean-Michel. Ne disposant évidemment d'aucune preuve, cet avocat réputé a été contraint d'utiliser les moyens du bord, à savoir principalement la crédulité et la servilité des grands médias. Ceux-ci avaient montré leur talent en ces domaines en décembre 2021 quand l'affaire avait enflammé les réseaux sociaux. Il suffisait de les conforter dans leur théorie de la fake news transphobe en y ajoutant la victimisation et l'acharnement diffamatoire.

Les premiers échecs de cette stratégie remontent à l'audience du 19 juin et au jugement du 12 septembre derniers. A part trois chiens de garde agressifs (Alba Ventura, Rudy Reichstadt, Tristan Mendès France, cf. P.-S. 66 et 74), les journalistes, en partie, ont ressorti les vieux clichés, de façon plus molle, sans insister, tandis que d'autres, gênés, ont préféré ne rien dire, car plus le temps passe, plus cela paraît louche. Comment une rumeur, si inhabituelle et si facile à débunker, a-t-elle pu survivre et même se renforcer durant trois années ? Pourquoi continuer à tromper un public de moins en moins dupe ? Natacha Rey et Amandine Roy ont certes été condamnées. Les grands médias ont certes transmis le message de Me Ennochi avec application, sans préciser la teneur de l'accusation, en laissant croire que c'était pour avoir considéré que Brigitte Macron est un homme. Mais de nombreux petits médias amateurs ont fait comprendre que la condamnation ne portait que sur des points annexes, que ce n'était que de la fanfaronnade. Le cercle des Brigittologues et Brigittosceptiques s'est élargi.

La combativité des avocats de Natacha et d'Amandine a servi de support à cette correction d'une information bidonnée. Leur indignation face aux détails des deux jugements (procès n°1 et n°3, voir la fin du P.-S. 77) les a transcendés, tant les ficelles employées par les juges étaient grossières. Jusqu'à faire dire aux accusées ce qu'elles n'ont pas dit... Maîtres Danglehant et Marian ont dénoncé ces clauses d'invalidité devant la Cour de cassation. Celle-ci essaye de dégager en touche, mais la cour d'appel de Paris est saisie. Trois audiences sont prévues : le 9 avril 2025 pour un sursis à statuer et, pour le fond, les 14 et 15 mai 2025. Imaginez l'écho que vont rencontrer ces trois audiences. Ce seront sûrement des événements médiatiques d'ampleur nationale et internationale. Cela sonne d'ores et déjà comme l'échec de la stratégie de Me Ennochi et du couple Macron, et la victoire de Natacha et Amandine. A supposer que des révélations d'outre-Atlantique ou des interrogations de grands médias étrangers viennent s'y ajouter, comment les Macron pourront-ils rester à l'Elysée ? Leur agonie vient-elle d'être annoncée ?

La révélation de ces trois dates d'audience a eu lieu le 21 novembre dans une vidéo YouTube de 1h 44. Nicolas Bouvier s'y entretient avec Maîtres Maud Marian et François Danglehant. Pour les habitués de cette page, l'essentiel se trouve dans l'annonce effectuée à partir de 1h 29. Pour ceux qui abordent l'affaire, la première heure constitue une bonne introduction (on pourra aussi consulter ce résumé en format A4 signalé par un correspondant, pdf). Nicolas Bouvier resitue l'affaire dans un contexte politique, diplomatique et culturel. Ce n'est pas une affaire privée, elle nous concerne tous, les électeurs ont été trompés, la France est gouvernée par "*un traumatisé et un prédateur*". Notre pays va-t-il continuer à sombrer ? Il faut d'abord crever l'abcès Jean-Michel Trogneux.

Pour éviter la censure YouTube, Nicolas Bouvier a préféré ne pas annoncer à l'avance les noms de ses deux invités.

---

82. Le 3 décembre 2024. **Xavier Poussard est viré de "Faits & Documents"**. Le numéro 535 de "Faits & Documents" vient de paraître, avec un nouveau directeur de publication, Pierre de Brague, qui remplace Xavier Poussard. On y trouve un encadré révélateur : "*Affaire Brigitte : l'épilogue. N'ayant pas de nouveaux éléments probants pour faire avancer l'enquête sur l'affaire Brigitte Macron, la Rédaction de Faits & Documents considère que le dossier évolue désormais de lui-même et notamment à l'international ! Retrouvez dans "Canal historique" les brèves traditionnelles consacrées à la politique et aux réseaux d'influence*".

    Il est difficile de ne pas y voir une corrélation avec une crispation accrue du pouvoir macronien, en grande difficulté. Alors que le gouvernement de Michel Barnier va sûrement tomber d'ici demain, les appels à la démission du président de la République se multiplient :

Quand donc un leader politique avisé dira-t-il à Emmanuel Macron : "*Ou vous démissionnez, ou je vous interroge publiquement sur Jean-Michel Trogneux*" ?

En attendant, la propagande médiatique bat son plein en prévision de l'inauguration macronienne, le 7 décembre, de la cathédrale Notre-Dame de Paris, après l'incendie de 2019, dont les étranges causes ne sont pas officiellement éclaircies. Heureusement, le Pape a refusé cette mascarade et a préféré saluer les Corses. Ce dirigeant étranger, comme de nombreux autres, n'ignore sûrement pas le Brigittegate, mais préfère se taire tout en envoyant quelques signaux... C'est certes aux Français de régler cette affaire, mais il faut les aider à ouvrir les yeux...

---

83. Le 13 décembre 2024. **Quatrième plainte de Brigitte Macron, cette fois-ci contre quatre boucs émissaires**. L'AFP l'a annoncé hier après-midi : Brigitte Macron a porté plainte contre quatre citoyens. Selon le ministère public, ce procès concernera "*de nombreux propos malveillants portant sur le genre, la sexualité de Brigitte Macron ainsi que la différence d'âge avec son conjoint (Emmanuel Macron) selon un angle l'assimilant à la pédophilie*". "*Le 27 août, Brigitte Macron a déposé plainte pour cyberharcèlement, un délit faisant encourir 2 ans d'emprisonnement. Une enquête confiée à la Brigade de répression de la délinquance aux personnes (BRDP) a été ouverte » pour cyberharcèlement et provocation à commettre une infraction*". "*Outre Aurélien Poirson-Atlan, trois autres personnes ont été interpellées mardi et seront jugées le 10 juillet 2025 pour cyberharcèlement*".

Zoé Sagan

Parmi les quatre personnes incriminées, une est célèbre : l'écrivain Aurélien Poirson-Atlan connu sous le nom de Zoé Sagan. Les trois autres sont : "*Jean-Luc M. (né en 1960 et demeurant en Saône-et-Loire), Bertrand S. (né en 1969, demeurant à Paris), Jean-Christophe D. (né en 1971, demeurant en Seine-et-Marne)*".

"Bertrand S" est Bertrand Scholler, qui dit avoir subi "*une garde à vue prolongée, après avoir été sorti du lit par trois officiers de la police judicaire à 6 h du matin*" pour 35 heures de garde à vue, [...] "*l'accusation retenue, après 10 heures d'audition, n'implique aucune peine de prison*". [...] "*Je sais que nous serions 30 en France*" (tweets : 1 2). On pourra écouter cet entretien du 5 août dernier, entre 12 mn et 18 mn 30, où Bertrand parle de Brigitte Macron. Chrétien militant, il est connu pour avoir effectué une analyse détaillée de la photo officielle du président (abordée en fin d'Annexe 50). Paye-t-il là un crime de lèse-majesté ?

Bertrand Scholler

L'avocat de Zoé Sagan, Juan Branco, en danger de radiation (tweet), a publié dans un tweet les informations suivantes : "*Un procès opposera le créateur de Zoé Sagan à Brigitte Macron les 27 et 28 octobre 2025. Brigitte Macron et Gabriel Attal ont fait arrêter, à six heures du matin, trente citoyens français sur le fondement de la loi Schiappa, censée protéger les plus fragiles et vulnérables de la société*".

Tout cela semble confus, en partie contradictoire. Juillet ou octobre 2025 ? Pourquoi 30 interpellations et seulement 4 personnes incriminées par la plainte ? Pourquoi un tel délai et un tel silence entre le 27 août et le 12 décembre ? Que viendrait faire l'ex-Premier ministre Gabriel Attal là-dedans ? Pourquoi la loi Schiappa sert-elle à défendre le tout-puissant couple présidentiel ? N'y avait-il pas une autre procédure ? Mike Borowski (article) et Jean-Dominique Michel (tweet, vidéo de 15 mn 30) sont parmi les premiers à s'interroger et à s'exclamer. Ils estiment que la Macronie est en panique.

Comme d'habitude, les grands médias, moutons de Panurge, ont repris mot pour mot la dépêche de l'AFP (exemples : 1 2), sans traiter le fond du sujet. Celui-ci aurait pourtant dû être complètement évacué depuis plus de trois ans, tant, a priori, il est cocasse et ridicule d'accuser une mère de trois enfants d'être un homme ! L'échec de la défense macronienne est désormais flagrant. Les deux femmes boucs émissaires n'ont pas suffit, il leur faut maintenant quatre hommes. Les trois premiers procès n'ont rien éteint. On attend toujours une photo des bébés Auzière entourés de leurs parents. Une nouvelle fois la Justice, si elle accepte d'être instrumentalisée, va tourner autour du pot. L'affaire continuera à se répandre. Le but est évidemment de retarder le moment où la vérité sera connue de tous, mais il est risqué de traiter si maladroitement cette affaire singulière. Déjà, elle alimentera de nombreuses conversations familiales pour les fêtes de fin d'année...

Un visiteur amusé qui, depuis longtemps, n'est sûrement pas dupe. Photo du 13 juillet 2017, commentaire d'un article du Parisien : "*Lors de la visite officielle des Invalides par les deux couples présidentiels, juste après la protocolaire bise, le président américain a secoué bizarrement la main de la première dame française, donnant l'air de ne pas vouloir qu'elle se libère de son emprise. Brigitte Macron, toute vêtue de blanc, avait ainsi le bras en extension, alors que Donald Trump agitait la main de l'épouse du président comme un chiffon*". Photo du 7 décembre 2024, l'homme aux mille milliards de dette, comme l'appelle Nicolas Baverez (F&D 535), à défaut d'avoir accueilli le Pape, s'est énorgueilli de la présence du président élu des USA, lors de la réouverture de Notre-Dame de Paris. Il a osé y prononcer un discours, alors qu'aucun roi et aucun président ne l'avait fait jusque là dans une cathédrale (article). Il insiste pour y placer ses vitraux (article). Plus fort qu'un roi !

Quant à la France macronienne, elle titube. Le Premier ministre Michel Barnier a tenu moins de trois mois. Combien de semaines tiendra son successeur François Bayrou, si difficilement et maladroitement désigné (articles : 1 2 3) ? Comme l'indique un article du Figaro : "*A vouloir être le poison et l'antidote, Emmanuel Macron se fait l'artisan du chaos*". Jean-Michel aussi.

La page "Actualités" du moteur de recherche Google affiche, ce 13 décembre sur "Brigitte Macron", en ses neuf premières positions l'article de l'AFP décliné en neuf journaux, bel exemple de matraquage d'une information, déshonneur de ces supports. En dixième et dernière position se trouve un article du magazine people "Grazia" qui, sur la photo ci-contre à gauche, titre "*Brigitte Macron (70 ans) dévoile son corps musclé dans un look étonnant et peu habituel*", là où nous voyons un Jean-Michel de 79 ans voûté, la tête tassée sur les épaules, engoncé dans sa sempiternelle perruque, avec une stature et une musculature d'homme maigrichon âgé. Il ne dévoile rien, il cache tout.

Et ce genre de futilité, dont sont friands les moteurs de recherche, s'est répandu dans d'autres journaux. Ainsi un article de "Libération", le 7 décembre (photo à droite), présentait la "*too much*" Laurence Auzière. Elle évoque ses souvenirs sur la rencontre des 47 et 14 ans. Elle "*dit n'avoir "rien vu". Puis un jour, des mains entremêlées : "je les ai surpris. Je leur en fait part à eux, à personne d'autre. Je leur avais annoncé au début : "Je vais le dire à papa", mais je ne l'ai pas fait*". [...] "*J'anticipais les méchancetés... Et puis ils étaient amoureux, ils n'avaient pas le choix, ça leur était tombé dessus*". La présence du papa, le grand amour, que c'est beau, au royaume enchanteur des Macron-Auzière... Où se trouve l'infox ?

---

84. Le 16 décembre 2024. **Dépôt d'une plainte contre Brigitte Macron (X) pour usurpation d'identité (etc.)** Hier soir, Christian Cotten, psychosociologue à la retraite, a publié un tweet présentant les éléments suivants :

Paris, le vendredi 13 décembre 2024. Plainte contre X avec constitution de partie civile devant Mme ou M. le Doyen des juges d'instruction du Tribunal Judiciaire de Paris.

Aux motifs de :

1. Usurpation d'identité.
2. Crime de faux par représentant de l'État.
3. Usage de faux.
4. Atteinte sexuelle et viol sur mineur par personne ayant autorité.
5. Mariage illégal.
6. Usurpation de fonctions.
7. Escroquerie au jugement.
8. Crime d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation.

Un homme, né le 11 février 1945 à Amiens, aujourd'hui âgé de 79 ans, du nom de Jean-Michel Trogneux, usurpe depuis le milieu des années 1980 l'identité de sa plus jeune sœur Brigitte Trogneux, née le 13 avril 1953 à Amiens et aujourd'hui disparue depuis 1960 et ce en se présentant lui-même comme femme.

Cet homme dispose depuis plusieurs décennies de documents officiels d'identité, qu'il utilise et qui lui ont été fournis par des dépositaires de l'autorité publique ayant ainsi commis des faux criminels. En septembre 1992, alors qu'il exerce le métier de professeur de français dans un collège-lycée d'Amiens, cet homme, se présentant comme femme en se faisant appeler Brigitte Trogneux, alors âgé de 47 ans, rencontre le jeune Emmanuel Macron, né le 21 décembre 1977 à Amiens et initie une relation de couple avec lui, alors que celui-ci n'est âgé que de 14 ans. Ce fait constitue une atteinte sexuelle et un viol sur mineur, par un adulte ayant autorité et plus de cinq ans de différence d'âge. Ni les agents de l'État ni les autres adultes ayant connaissance de cette situation ne la dénonceront aux autorités compétentes comme la loi leur en fait obligation. En 2007, M. Jean-Michel Trogneux contracte officiellement mariage avec M. Emmanuel Macron, alors même que le mariage entre deux personnes du même sexe n'est autorisé par la loi que depuis 2013. Ce mariage est donc illégal, nul et non avenu. Depuis cette date, M. Jean-Michel Trogneux se présente comme « Brigitte Trogneux, épouse Macron » et bientôt, depuis 2017, comme l'épouse du Président de la République française, ce qui constitue formellement une usurpation de fonctions punie par la loi.

En juin puis septembre 2024, M. Jean-Michel Trogneux se fait représenter devant la 17e chambre correctionnelle du Tribunal Judiciaire de Paris sous la double identité de Jean-Michel Trogneux et de Brigitte Macron, aux fins d'obtenir des dommages et intérêts des prévenues qu'il a poursuivies en diffamation. Ce fait constitue une escroquerie au jugement. Cette affaire d'usurpation d'identité, faux et usage de faux, corruption de mineur, mariage illégal puis usurpation de fonctions et escroquerie au jugement est désormais connue par les autorités étatiques de la plupart des pays de la planète. Ce dossier offre ainsi à plusieurs États qui y ont intérêt le moyen d'exercer un chantage et d'imposer pressions et exigences économiques et politiques à l'État français, qui portent gravement atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation et met en cause la vie même de sa population. Les citoyens et électeurs français sont victimes directes de cet ensemble de tromperies, crimes et délits tout particulièrement depuis 2017, lorsque M. Emmanuel Macron, que l'on considèrera comme victime de l'emprise psychologique de M. Jean-Michel Trogneux par abus de faiblesse, est élu Président de la République française.

Vidéo de 18 mn présentant la plainte en détail et se terminant par une invitation à participer.

Monsieur Jean-Michel Trogneux a objectivement besoin de sortir du mensonge, tout comme la France toute entière, dont l'Etat enferme depuis plusieurs années la population dans un ensemble de tromperies qui ne peut générer que souffrances et violences.

Christian Cotten connaît la machinerie judiciaire, pour avoir porté plainte en 2010 contre la Ministre de la santé Roselyne Bachelot et sa gestion toxique et coûteuse de la crise H1N1 (article). Il est un bon connaisseur du dossier Brigitte, notamment pour s'être exprimé sur "Tribune Libre" en une vidéo de 12 mn, à la fin de l'audience du 12 septembre dernier (P.S. 68). L'essentiel est qu'il présente à la Justice les preuves que Brigitte Macron est Jean-Michel Trogneux (comparaison de voix avec Véronique la transsexuelle en 1977, etc.). La Justice a donc le choix entre accepter cette plainte, reconnaissant ainsi son sérieux, ou la refuser, mais elle devra alors justifier sa décision, ce qui s'annonce très délicat et pourra être discuté en appel.

En ce qui concerne la dernière plainte de Brigitte (post précédent), les choses ne s'éclaircissent guère. Il semble toutefois que seules quatre personnes, et non trente, aient été placées en garde à vue.

Dans le post précédent, la façon étonnante dont François Bayrou a été choisi comme premier ministre est évoquée (et expliquée dans les trois articles en lien). Mais, après tout, peut-être que Bayrou a suivi le conseil exprimé sur cette page à l'avant-dernier post, 82 (phrase en gras) ? Il aurait dit à Macron : "Ou vous me nommez premier ministre, ou je vous interroge publiquement sur Jean-Michel Trogneux". Pourquoi pas ?!! Mais celui qui a fustigé l'augmentation de la dette tout en acceptant le "Quoiqu'il en coûte" manque tellement de clairvoyance...

---

85. Le 16 décembre 2024. **L'engrenage des mensonges, dans la famille Trogneux et dans les médias**. Christian Cotten le souligne dans sa plainte (voir "*besoin de sortir du mensonge*", P.-S. 84 précédent), le Colonel de Guerlasse l'a aussi décrit dans un article récent (pdf) intitulé "*Emprise*", présenté sur son site. Dès janvier 2022 nous l'avions énoncé avec force, en intitulant le présent dossier "*Mensonges à l'Elysée*" : ce Brigittegate est un combat entre la recherche de la vérité et le maintien jusqu'à l'absurde d'une accumulation de mensonges. Le château de cartes est néanmoins prêt à s'effondrer. En correspondance avec notre scénario, dernièrement présenté ici en avril 2024, voici les les principaux étages de cet empilement de mensonges, l'ajout de nouveaux s'étant imposé au fil du temps pour consolider les anciens.

L'engrenage des mensonges dans les familles Trogneux et Auzière

---

1960. Brigitte Trogneux, âgée de 8 ans, meurt d'une maladie jugée honteuse par sa famille. Ses parents refusent de déclarer le décès et font en sorte qu'une autre fillette, Brigitte Auzière, née au Cameroun et vivant à Madagascar, de même âge, un peu ressemblante, vienne la remplacer à Amiens. Tout repose sur ce mensonge initial.

1974. En 1972, Brigitte Auzière, 19 ans, est bien intégrée dans sa famille d'adoption, au point qu'une histoire d'amour naît entre elle et celui qui est censé être son grand frère, Jean-Michel Trogneux, 27 ans. Ils veulent fonder une famille. Les parents Trogneux et Auzière se rendent compte que, à cause de leur mensonge de 1960, le frère et la pseudo-soeur en sont empêchés. Ce n'est pas juste... Il leur faut réparer cela. Comme les Auzière sont bien implantés dans les services secrets et que le père Trogneux est un grand ami du maire du Touquet, Léonce Desprez, ils inventent un mariage bidonné, de belle apparence, célébré en 1974 au Touquet, entre un marié fantôme, André Auzière, double masculin de Brigitte Auzière, né au Cameroun, et la décédée Brigitte Trogneux incarnée par Brigitte Auzière Les enfants auront donc des parents biologiques Trogneux-Auzière et des parents administratifs fictifs Auzière-Trogneux, avec les mêmes quatre grands-parents. Un jeu de passe-passe.

1980. Le mariage de 1974 fonctionne bien, deux enfants sont nés à Amiens, Sébastien et Laurence Auzière. Jean-Michel n'est toutefois guère présent auprès de Brigitte, notamment parce qu'il ne s'appelle pas André Auzière (lequel est évidemment absent). De plus, il souffre d'une dysphorie de genre qui l'amène à vivre parfois comme un homme, parfois comme une femme transsexuelle, la Véronique interviewée à la télévision en 1977 (Chapitre 14). Cela génère de nouveaux mensonges. Comme si ce n'était pas assez compliqué, Jean-Michel fonde une seconde famille, officielle et légale, celle-là, avec Véronique Dreux, mariage célébré en 1980 à Blangy-Tronville. La présence de Brigitte Auzière (sous son nom de naissance) comme témoin du marié Jean-Michel interroge et laisse supposer un ménage à trois, avec les mensonges que cela peut générer...

1984. Jean-Michel Trogneux a alors une vie très compliquée : parfois homme, parfois femme, parfois dans son premier foyer, parfois dans son second, cinq enfants, les deux derniers nés les 30 janvier et 20 février 1984. Tant bien que mal, il maîtrise tout cela. On ne s'étonnera donc pas que, 60 ans plus tard, sous le nom de Brigitte Macron, il arrive à gérer les mensonges d'une situation moins complexe... Mais ceux qui l'entourent ont plus de mal à accepter tout cela, surtout la mère des trois enfants Auzière qui, en plus d'assumer l'identité de la décédée Brigitte Trogneux, doit accepter la cohabitation avec une deuxième femme et ses deux enfants. Pour elle, tout cela devient ingérable.
Jean-Michel Trogneux, avec l'aide de Jean-Louis Auzière, le jeune oncle de Brigitte, choisit alors de changer de configuration, tout en maintenant les mensonges précédents. La Brigitte Trogneux administrative reste vivante mais elle est désormais incarnée par son frère Jean-Michel lui-même : de père des trois enfants Auzière, il devient leur mère. Et il se débarrasse du reste : son statut d'homme, sa deuxième famille (divorce), et la mère des trois enfants (elle serait exfiltrée et vivrait près de Lille). Pour aborder cette nouvelle vie et forger cette nouvelle identité, il s'installe à côté de Strasbourg, loin d'Amiens.
Pour cela, il lui faut l'accord de ses deux plus grands enfants, Sébastien, 9 ans, et Laurence, 7 ans. Acceptent-ils que leur mère s'éloigne et qu'elle soit remplacée par leur père ? Jean-Michel, devenu Brigitte Macron, raconte : "*"Je sais que j'ai fait du mal à mes enfants, et c'est la chose que je me reproche le plus. Mais je ne pouvais pas ne pas le faire, il y a des moments dans votre vie où vous faites des choix vitaux. Et pour moi, ça l'a été*" (fin du Chapitre 10).

2007. Jean-Michel Trogneux, a ainsi réussi à se faire passer à la fois pour sa soeur décédée Brigitte Trogneux et pour la mère exfiltrée de ses enfants, Brigitte Auzière. Devenu professeure de français, il est revenu s'installer à Amiens en 1991, dans sa famille qui vit toujours dans le mensonge de 1960, auquel s'est ajouté celui de 1984. Mais Jean-Michel, qui aime décidément les situations dangereuses, a entamé en 1992, à 47 ans, une liaison avec un adolescent de 14 ans, Emmanuel Macron. Tous deux vivent maintenant à Paris et souhaitent valider leur union (on retrouve le même souci de respectabilité qu'en 1974). Le mariage entre deux hommes étant interdit, il leur faut, à nouveau, tricher. Dans un premier temps, en janvier 2006, le divorce avec le fictif André Auzière est prononcé, dans des circonstances que l'on ne connaît pas (Jean-Louis Auzière a-t-il joué le rôle du divorcé ?). Ensuite, il faut falsifier le mariage. Léonce Desprez, le maire du Touquet, âgé, termine son dernier mandat en 2008. C'est le moment de le mettre à contribution, une dernière fois. Il donne, comme en 1974, une fausse identité à la mariée, celle du marié étant cette fois-ci la bonne. On est en 2007, ce nouveau mensonge s'ajoute aux précédents et les conforte. La voie est alors ouverte pour l'ascension du couple Macron jusqu'à l'Elysée.
Parallèlement, sans qu'il ne soit vu publiquement, celui qui prétend être Jean-Michel Trogneux continue d'exister, pour des raisons administratives (titre de propriété, participation à une société commerciale...). Domicilié à Amiens dans un appartement vide, il a porté plainte contre Natacha Rey, sans toutefois se présenter aux audiences. Il aurait même voté en juin 2024, ce que la préfecture d'Amiens refuse de confirmer. Aucun acte de décès à son nom n'a été relevé. Comme s'il vivait dans un autre corps, cumulant les mensonges...

Cette série de mensonges va alors déborder du cadre familial pour se répandre dans toute la France et au-delà sur la planète. Xavier Poussard, Eric Stemmelen, et Marc Endeweld (P.-S. 58) sont probablement ceux qui ont le mieux suivi cette évolution médiatique. Bien sûr, de tout temps, les grands médias ont colporté les mensonges de ceux qui gouvernent. Mais il y avait généralement des rebelles, comme "Le Canard enchaîné" ou "Médiapart", révélant ce que l'on appelait "les scandales d'Etat". L'époque macronienne a balayé tout cela, les rebelles se taisent et les autres crient à la conspiration, à l'infox d'extrême droite, voire aux infiltrations russes, à la transphobie etc.

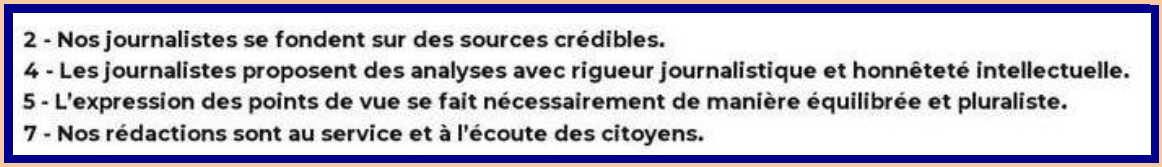

L'AFP, Le Monde, Libération, FranceInfo (ci-dessus extrait de ses engagements), Ouest-France, TF1, tous les journaux, télévisions et radios de grande audience affichent des principes qu'ils foulent en réalité chaque jour. La charte de Munich du journalisme, dont le premier principe est de "*Respecter la vérité*" leur est étrangère. Ils distillent une information standardisée aux sources restreintes, manquant de rigueur. Ils n'enquêtent pas ou très peu, ignorant ou stigmatisant tout ce qui contrarie leurs certitudes. Ils sont les perroquets répétant à tout vent la confortable vérité officielle. Ils sont tous d'accord pour asséner que "Brigitte Macron est une femme" (ainsi une rubrique de FranceInfox : "*Brigitte Macron serait une femme. C'est évidemment faux. [...] C'est absurde*", niveau zéro de l'argumentation). Cet exemple devient emblématique : l'avis des lanceurs d'alerte est censuré, le simple droit à l'interrogation est interdit, l'opinion des citoyens est gommée. Et à côté, il y les autres énormes mensonges. Pour les découvrir, les citoyens s'informent ailleurs, dans les petits médias alternatifs. Ceux-ci ont certes de nombreux défauts, ils tiennent plusieurs discours, pouvant être contradictoires. Toutefois, ils font réfléchir et permettent de nuancer et d'approcher une vérité souvent difficile à atteindre, quand tout est fait pour nous en éloigner...

Cette propagande officielle divise la société et la divisera de plus en plus. Nous vivons dans des démocraties du mensonge et de la manipulation des peuples. Nous nous approchons du ministère de la Vérité, de George Orwell. Nous sommes de plus en plus nombreux à en prendre conscience et à vouloir en sortir. A exprimer notre indignation, comme le voulait Stéphane Hessel. L'affaire "Brigitte" en est une parfaite illustration.

L'évolution des mensonges médiatiques face au Brigittegate

L'âge du jeune Macron lors de sa rencontre avec Brigitte. Lorsque son mari est nommé ministre de l'économie, le 26 août 2014, les médias connaissaient peu Brigitte Macron. En 2012, l'écart d'âge, était estimé à une vingtaine d'années, ils auraient eu 36 et 17 ans lors de leur première rencontre. Comme le dit Eric Stemmelen, cité par Xavier Poussard {F&D 497] : "*Une femme de 36 ans et un garçon de 17 ans, cela peut devenir une idylle romanesque digne de la plume d'un Stendhal ; une femme de 39 ans et un garçon de 14 ans, cela éveillerait comme un soupçon de pédophilie. Acclimater le bon peuple à ce couple insolite, en travestissant une vérité trop crue, qui ne sera dévoilée que peu à peu, par bribes successives en 2016*". Après 36/17, la nouvelle vérité 39/14 reste un mensonge de la réalité 47/14, que personne, avant 2021, ne pouvait deviner. Et même si, après 2016, l'écart d'âge 39/14 est admis, le délit de détournement de mineur que cela implique est, lui, soigneusement gommé, notamment lors de la campagne électorale de 2022. Au point même que Brigitte Macron peut se permettre de nier le délit quand Natacha Rey ou Zoé Sagan le dénoncent.

Les diplômes de Brigitte Macron. Xavier Poussard dans F&D 498. "*En résumé, entre 2017 et 2021, Brigitte Macron a perdu sa mention très bien au baccalauréat, qu'elle a finalement obtenu avec un an de retard, puis sa maîtrise de lettres devenue un simple "certificat", puis son Capes dont on nous avait assuré qu'elle l'avait obtenu... En bref, "Brigitte" aurait fait une carrière d'enseignante dans les établissements les plus prestigieux sans aucun diplôme requis...*"

« En commençant par de nombreuses fausses informations, jugées plus acceptables par l'opinion, l'opération Macron a été menée par de vrais professionnels de la communication, qui ont réécrit le récit et l'ont délivré aux barbouilleurs complaisants et paresseux, qui n'ont procédé à aucune vérification. Bel exemple de la diffusion systématique de falsifications destinées à tromper l'opinion, de *Fake news*, comme ânonnent les policiers de la pensée… […] Nous sommes les témoins d'une opération sans précédent dans l'histoire électorale française, une fraude monstrueuse, et je pèse mes mots : je tomberais dans l'excès si je parlais d'escroquerie en bande organisée. [...] Pendant deux ans, tous les médias ont offert au candidat Macron un espace publicitaire gratuit, qui équivaut à des dizaines et des dizaines de millions d'euros de publicité rédactionnelle, renforcé par la publicité comparative, tout aussi gratuite, que constituent les divers articles et reportages démolissant systématiquement certains de ses concurrents ».

Opération Macron, Éric Stemmelen, Éditions du Cerisier, 2019 F&D 500

La marginalisation des informations non officielles. Xavier Poussard (F&D 498, 2021) : "*Tandis que Mandatori France (Closer) et Lagardère (Paris-Match, France Dimanche, etc.) permettent au couple Macron de saturer l'espace public (gares, rues, supermarchés), Internet est chaque jour bourré de contenus fournis conjointement par 6Médias et Bestimage, l'agence de Michèle Marchand, aux sites Internet des titres du groupe Prism. [...] Chaque jour est l'occasion d'un ou deux contenus relayés par tous les sites des médias du groupe (la fameuse "synergie"). [...] Taper le nom de Brigitte Macron sur Google offre plus de dix millions de résultats. [...] Cette saturation de l'espace médiatique masque un verrouillage total de l'information et une mise à l'écart des journalistes. Ainsi qu'un nettoyage systématique des pages dérangeantes.*" En 2024, l'omniprésence des pages people persiste. Il est par exemple très difficile de parvenir à la présente page par les moteurs de recherche.

L'existence de Jean-Michel Trogneux. En 2017, que ce soit sur les sites généalogiques ou ailleurs, Brigitte n'avait pas de grand frère Jean-Michel. Celui-ci n'apparaît qu'en 2019 dans un livre de Sylvie Bommel. En septembre 2021, dans F&D 501, Xavier Poussard ne sait pas encore que ce mystérieux Jean-Michel Trogneux, qu'il soupçonne être Brigitte Macron, s'est marié en 1980 avec Véronique Dreux, avec qui il a eu deux enfants. Le premier, Jean-Jacques était pourtant présent, incognito, à l'investiture élyséenne de 2017 (Chapitre 11). Poussard n'en parle que dans F&D 503, de janvier 2022 : "*Pourquoi l'existence de Jean-Jacques Trogneux n'a-t-elle jamais été mentionnée alors que les biographes officiels en ont fait des tonnes sur les membres du clan Trogneux ?*" Plus tard, les grands médias n'ont pas osé raconter le mensonge du "petit gros" que certains ont présenté comme Jean-Michel Trogneux (Annexe A 7), c'était trop peu crédible.

Le fictif André Louis Auzière a toujours été présenté comme réel. Quelques grands médias se sont étonnés de sa grande discrétion, mais leur curiosité s'est arrêtée là...

Brigitte Macron est diffamée, notamment par Natacha Rey. La Justice l'a confirmé, l'AFP l'a proclamé. Mais on n'entre pas dans le détail, pour faire croire que la condamnation judiciaire, non définitive, porterait sur le fait de considérer que "Brigitte" est un homme.

Brigitte Macron est une femme : c'est évident, puisqu'elle est habillée en femme et mariée à un homme, et pas n'importe lequel !

Le silence sur les faits qui dérangent. Les preuves et indices que Brigitte Macron est biologiquement un homme sont cachés. Le grand public doit rester dans leur ignorance.

Pendant ce temps, l'opinion progresse grâce aux canaux parallèles dans la recherche de la vérité et le discrédit qu'elle décerne aux médias de grand chemin ne fait qu'augmenter.

---

86. Le 22 décembre 2024. **Altération de la santé physique et mentale de Brigitte Macron**. Qu'attendent les magazines people pour titrer sur l'état de santé de la "première dame" ? C'est pourtant officiel : sa dégradation est à l'origine de la plainte pour harcèlement révélée le 12 décembre dernier (P.-S. 83), à l'encontre de quatre personnes. A voir "Brigitte" à la télévision, ce n'est pas évident : quoique moins présente, elle est égale à elle-même. C'est d'ailleurs ce que raconte le magazine "Gala" dans un article du 19 décembre. On peut certes considérer que la santé physique et mentale de "Madame" Macron est altérée depuis longtemps... si longtemps... On nous rassure toutefois : ce n'est pas grave puisque cela ne provoque pas une "*incapacité de travail*" de la retraitée. C'est ce qu'a révélé Aurélien Poirson-Atlan, alias Zoé Sagan, l'un des quatre accusés, dans un tweet qui pourrait être intitulé, en écho au P.-S. précédent sur les mensonges, "*Relayer des vérités suffit à être crucifié*" et qui présente cet extrait de la plainte à son encontre :

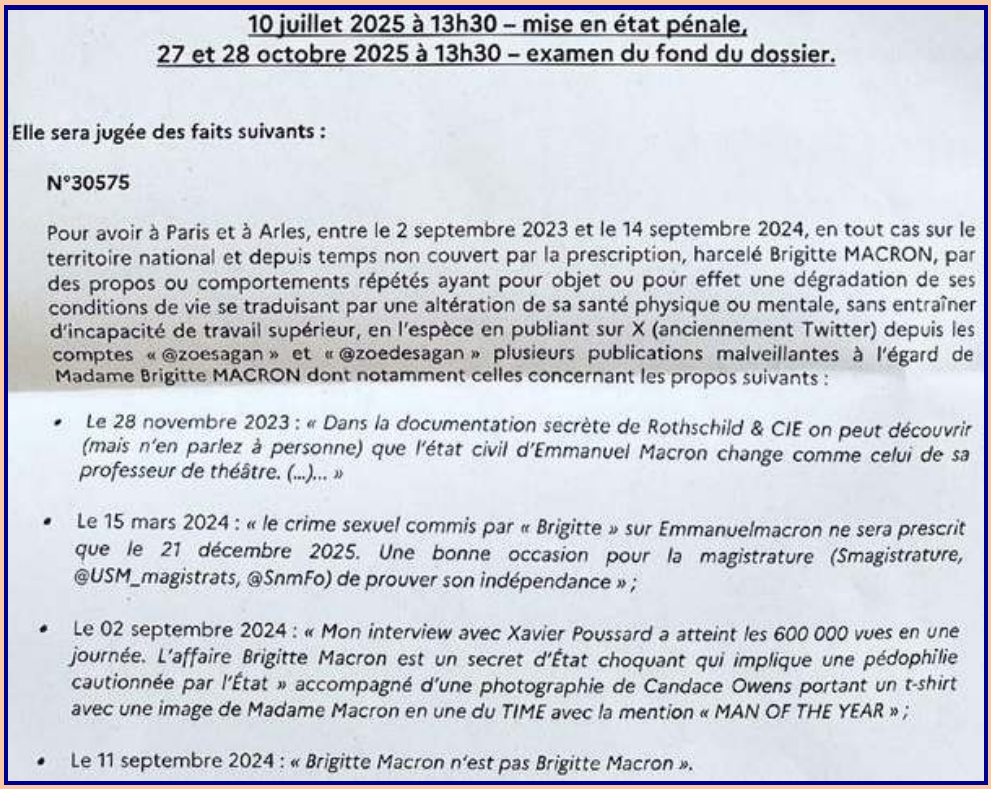

10 juillet 2025 à 13h30 – mise en état pénale,
27 et 28 octobre 2025 à 13h30 – examen du fond du dossier.

Elle sera jugée des faits suivants :

N°30575

Pour avoir à Paris et à Arles, entre le 2 septembre 2023 et le 14 septembre 2024, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non couvert par la prescription, harcelé Brigitte MACRON, par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale, sans entraîner d'incapacité de travail supérieur, en l'espèce en publiant sur X (anciennement Twitter) depuis les comptes « @zoesagan » et « @zoedesagan » plusieurs publications malveillantes à l'égard de Madame Brigitte MACRON dont notamment celles concernant les propos suivants :

- *Le 28 novembre 2023 : « Dans la documentation secrète de Rothschild & CIE on peut découvrir (mais n'en parlez à personne) que l'état civil d'Emmanuel Macron change comme celui de sa professeur de théâtre. (...)... »*
- *Le 15 mars 2024 : « le crime sexuel commis par « Brigitte » sur Emmanuelmacron ne sera prescrit que le 21 décembre 2025. Une bonne occasion pour la magistrature (Smagistrature, @USM_magistrats, @SnmFo) de prouver son indépendance » ;*
- *Le 02 septembre 2024 : « Mon interview avec Xavier Poussard a atteint les 600 000 vues en une journée. L'affaire Brigitte Macron est un secret d'État choquant qui implique une pédophilie cautionnée par l'État » accompagné d'une photographie de Candace Owens portant un t-shirt avec une image de Madame Macron en une du TIME avec la mention « MAN OF THE YEAR » ;*
- *Le 11 septembre 2024 : « Brigitte Macron n'est pas Brigitte Macron ».*

Examinons les quatre griefs reprochés à Zoé Sagan (y en a-t-il d'autres ?) :

1. Le 28 novembre 2023 : "*dans la documentation secrète de Rothschild et Cie on peut découvrir (mais n'en parlez à personne) que l'État civil d'Emmanuel Macron change comme celui de sa professeur de théâtre.*" Certes se baser sur des documents secrets non révélés est gênant. Il semble toutefois que Zoé Sagan n'ait pas vraiment tort, à en croire ce tweet, qui montre, document à l'appui, que lorsqu'il travaillait chez Rothschild, Macron était censé être né à Paris, et non à Amiens.
2. Le 15 Mars 2024 : "*le Crime sexuel commis par « Brigitte » sur Emmanuelmacron [sic] ne sera prescrit que le 21 décembre 2025. Une bonne occasion pour la magistrature de prouver son indépendance*". Là encore, il semble que ce soit vrai, car Isabelle Ferreira avait déclaré avant son étrange décès en février 2022 (Annexe A 17) : "*Je viens de trouver un truc ENORME !!! Les délais de prescription ont changé avec la loi Schiappa de 2018 et elle peut maintenant être accusée jusqu'à ce que Macron ait... 48 ANS !!! Il faut qu'une délégation de gilets jaunes écrive en grande pompe au procureur avec les médias et tout le bordel pour la faire mettre en examen*". Nous écrivions ensuite : "*Le directeur du lycée de Jésuites du lycée de La Providence d'Amiens avait l'obligation de notifier le procureur, selon l'article 40 du code de procédure pénale [précisions : 1, 2]*". Emmanuel Macron aura 48 ans le 21 décembre 2025.
3. Le 02 septembre 2024 : "*Mon interview avec Xavier Poussard a atteint les 600 000 vues en une journée. L'affaire Brigitte Macron est un secret d'état choquant qui implique une pédophilie cautionnée par l'État » accompagné d'une photographie de Candace Owens portant un t-shirt avec une image de Madame Macron et en une du TIME avec la mention « MAN OF THE YEAR »*". Mouais, bof, et alors ? Même les grands médias admettent maintenant qu'Emmanuel avait 14 ans quand il a rencontré "Brigitte" (tweet)... Et montrer un t-shirt de Candace Owens (P.-S. 60) serait-il interdit ?
4. Le 11 septembre 2024 : "*Brigitte Macron n'est pas Brigitte Macron*". Oui, on est des millions à le dire, puisque "Brigitte" Macron est comme paralysée, incapable de montrer une photo avec ses enfants jeunes ou avec son frère Jean-Michel. Comme le chantait Guy Béart : le lanceur d'alerte "*a dit la vérité, il doit être exécuté*". C'est une exécution judiciaire, financière et médiatique qui menace les quatre accusés.

L'en-tête de ce document indique qu'il y a trois dates d'audience retenues en avance, le 10 juillet pour la mise en état pénale, les 27 et 28 octobre 2025 pour l'examen du fond du dossier. Alors que les accusés n'ont pas encore présenté leur défense, comment se fait-il que ces dates soient déjà fixées ? Comme si le verdict était, lui aussi, déjà fixé... On a l'impression que l'appareil judiciaire est directement commandé par l'Elysée. C'est confirmé par deux professionnels :

Les sourires crispés d'un couple au bout du rouleau (photo du site de l'Elysée, novembre 2024). Vidéo de 44 mn, émission Tocsin la Matinale du 16 décembre, où les avocats Ghislain Benhessa et Régis de Castelnau expliquent en quoi la prise en main de cette affaire par le parquet national est exceptionnelle. Régis de Castelnau parle d'une "*permanente instrumentalisation de la Justice*" : "*En utilisant cette façon périphérique de traiter un dossier, en lançant des procédures qui n'ont rien à voir, de diffamation et de harcèlement, on essaye d'éviter qu'il puisse y avoir débat sur cette question*". Il y a là "*une volonté d'intimidation visant à habituer le peuple français à cette répression. Il y a une violence policière et aussi une violence judiciaire [...] Je me demande si la patience du peuple français est liée à une appréhension : depuis les Gilets Jaunes, on sait de quoi ce pouvoir est capable. Il a, à sa disposition, les forces de police et un appareil judiciaire qui acceptent de jouer ce rôle.*" Ghislain Benhessa estime que nous vivons dans un "*totalitarisme d'atmosphère*".

Lionel Labosse consacre un long article à cette plainte et aussi à celle, inverse, de Cotten, avec liens vers plusieurs vidéos et articles. Il semble qu'il n'y ait eu que quatre gardes à vue et non trente (infox policière ?). Bertrand Scholler s'est exprimé sur les conditions déplorables de son interpellation et de sa garde à vue, mais n'a pratiquement rien dit sur ce qui lui est reproché. Les deux autres accusés restent anonymes et ne semblent être que des modestes contributeurs de Twitter, ne se distinguant guère des autres. Cela signifierait que "Brigitte" passe énormément de temps devant les écrans, à lire des tweets. Encore une révélation ignorée des magazines people ! Et c'est mauvais pour sa santé... Le rôle de Gabriel Attal reste obscur et ne semble concerner que Zoé Sagan. On y voit donc un peu plus clair, mais plus on en apprend, plus c'est glauque... Quant à la plainte de Cotten, elle est largement ignorée par les rédactions qui se prétendent "*à l'écoute des citoyens*", "*de manière équilibrée et pluraliste*". On verra si les petits médias alternatifs permettront d'éveiller davantage les esprits...

87. Le 27 décembre 2024. **Embrouillamini : la mère des enfants Auzière est-elle en vie ?** Autour du brigittegate, tout semble s'embrouiller. Cet effet est voulu par l'Elysée : moins ce sera compréhensible, plus cela apparaîtra invraisemblable, plus longtemps les Macron règneront sur la France et peu importe si c'est dans le chaos. En regardant les mois précédents, ce n'est pas nouveau (par exemple la photo de "Brigitte" en maillot de bain qui a marqué l'année 2024, P.-S. 65), mais il y a une accélération, une multiplication des comportements désordonnés de défense, des signes d'une panique sous-jacente, désormais reconnue par les grands médias (aperçu). De notre côté, nous devons nous appuyer sur ce qui nous rassemble, à savoir que Jean-Michel Trogneux usurpe l'identité de sa soeur Brigitte. Nous en avons les preuves, notamment avec les comparaisons de voix et de photos, preuves qui ne peuvent qu'être validées si un juge d'instruction traite l'affaire. C'est ce qu'ont affirmé Christian Cotten et son avocat Philippe Fortabat-Labatut hier au micro de Mike Borowski (vidéo de 1 h 41) (103.000 vues et 1.000 commentaires en 23 heures).

Lionel Labosse, également présent sur le plateau, a évoqué un article du Monde paru le 21 décembre, qui montre à quel point le Brigittegate est important pour le président de la République : "*Emmanuel Macron sait que son épouse en souffre. Il sait aussi que l'infox est relayée par les télévisions nationales turque, russe et jusqu'aux Etats-Unis*". Il a même désigné son directeur de cabinet, Patrice Faure, ancien de la Direction générale de la sécurité extérieure, pour s'occuper de l'affaire. C'est donc lui qui a déclenché les quatre gardes à vue (P.S. 83). On est loin de l'affaire anecdotique et ridicule que certains insinuent. C'est même la preuve inverse : si nous mentions, personne n'y prêterait attention. Et ce serait fini depuis longtemps, tant il est facile de prouver qu'on est vraiment mère de trois enfants. Il est clair pour un nombre de plus en plus grand de personnes que ces gardes à vue et autres tracas en tous genres sont des aveux de l'existence du mensonge d'Etat.

De façon encore désordonnée, les grands médias, comme Le Monde expriment enfin de vives critiques envers Macron (article, extrait de vidéo de l'émission "C dans l'air", 8 mn 45). Est-ce provisoire ou les grands financeurs qui tirent les ficelles sont-ils en train de lâcher leur déraisonnable marionnette devenue gênante ? Le Brigittegate reste la solution la plus efficace et rapide pour déboulonner celui qui dirige encore tout l'appareil d'Etat. Ce n'est pas encore assez compris. Des faux résistants embrouillent les esprits comme André Bercoff, dénoncé par Xavier Poussard et Lionel Labosse ("*Moi j'en sais rien et puis je m'en fous*").

A la défense brouillonne de l'Elysée s'ajoute celle de médias people qui semblent déconnectés et dont on se demande s'ils n'ont pas des arrière-pensées. A contretemps, deux d'entre eux, ignorant la mauvaise santé de Brigitte (post 86 précédent) viennent de pointer les circonstances de la mort de celui qui est censé être le premier mari de Brigitte Macron et le père de ses trois enfants (sujet déjà abordé en P.-S. 79 et avant) :

La mort invraisemblable d'André Louis Auzière

1. Octobre 2020, Tiphaine Auzière nous apprend que "*Mon père est mort, je l'ai enterré le 24 décembre dernier dans la plus stricte intimité*" (articles : 1 2). Par ailleurs, "Closer" a indiqué qu'il avait été enterré au cimetière du Père-Lachaise. L'entourage de Brigitte Macron n'avait pas souhaité révéler si cette dernière avait assisté aux obsèques.
2. Février 2022, on apprend que "*l'extrait d'acte de décès – accessible à toute personne qui en fait la demande – mentionne pourtant bien la date du 24 décembre 2019 (à 18 h 15)*" (article, extrait du site Libra Memoria). André serait mort "*emporté par la maladie*".
3. Mars 2022. Dans un article de la journaliste Sophie des Déserts publié dans Paris-Match, on apprend qu'André aurait fini ses jours en clinique psychiatrique, avec une garde à sa porte supervisée par Alexandre Benalla. Cette information est aussitôt démentie par Tiphaine.
4. Août 2023. Une cocasse photo d'André (la deuxième après son mariage !) le montre en maillot de bain dans un livret de décès (P.-S. 14). Nous comprenons que c'est la seule photo qu'ont trouvée les Auzière de l'acteur qui a joué le rôle du marié en 1974.
5. Mars 2024. Dans son livre "L'affaire Madame", Emmanuelle Anizon corrige les propos de Tiphaine : "*On notera que la date du « 24 décembre » est sans doute une erreur, puisque ce serait celle du décès, et non des obsèques, qui auraient eu lieu le 28*", "*au crématorium du Père Lachaise*". Ce ne serait donc pas un enterrement, mais une incinération. "*Il paraît qu'Emmanuel Macron s'est personnellement impliqué pour qu'aucune information ne filtre dans les journaux*", à l'époque. Dans ce livre, l'auteur tente maladroitement, sans aucun document, avec des témoignages flous, de faire croire à l'existence d'un employé de banque André Auzière. L'absence de photo de famille, trois enfants tout de même, ne lui pose pas problème, alors qu'elle a rendu visite à l'oncle Jean-Louis Auzière, qui n'a pas la moindre photo de son neveu pourtant si proche.
6. Décembre 2024. Tout cela semblait classé, mais non. Deux articles presque semblables de "Closer" et de "Gala" (1 2) ressortent l'histoire d'octobre 2020 de celui qui, "*après un long combat contre la maladie*", a été enterré le 24 décembre 2019, donc le jour même du décès à 18h 15, quatre jours avant que le corps soit déterré pour être incinéré. On constate, une fois de plus, l'efficacité d'Emmanuel Macron à s'impliquer dans une affaire... Ca décoiffe.

Est-ce pour la presse people une façon de souligner l'invraisemblance de la mort d'un mari fictif, que nous considérons comme le double masculin de la mère des trois enfants, Brigitte "Proba" Auzière ? Comme, d'après l'article du Monde, Mimi Marchand est revenu en cour auprès de "Brigitte", cela pourrait entrer dans la stratégie présidentielle d'entretenir les confusions. Au P.-S. 79, nous avions rapporté une enquête du Colonel Napoléon de Guerlasse sur l'existence possible de cette mère auprès du couple Jean-Louis Auzière - Catherine Audoy. Elle peindrait des tableaux exposés par Catherine. Ces deux articles people nous invitent à croire qu'un décès, même interprété comme étant celui de la mère, peut n'être qu'une mise en scène pour évacuer certains questionnements. Sur sa page, le Colonel estime avoir croisé, dans une exposition, la mère exfiltrée qui réalise ces tableaux. Il l'appelle la "dame au chapeau", il en parle à plusieurs reprises sur sa page. Pour revenir à la plainte Cotten, à supposer qu'un juge d'instruction mène une enquête, il pourrait retrouver cette "dame au chapeau"...

En conséquence, la probabilité que la mère des trois enfants soit encore en vie augmente et passe de "*2 - Peut-être*" à "*3 - Assez probable*", sur l'échelle de 6 du Chapitre 33.

Terminons en revenant sur la plainte de "Brigitte" Macron pour harcèlement sur les réseaux sociaux. Début janvier 2022, sur RTL (vidéo de 1 mn 21" du Chapitre 14), elle dit qu'elle en entend parler, de loin, et qu'elle n'est donc pas sur ces réseaux, ce qu'elle confirme ensuite : "*Je ne sais pas, je n'y vais pas*" (à 40"). Elle n'a pas pu s'y sentir harcelée en direct... Elle regarde de très haut les misérables commérages des discussions à son sujet, comme naguère les conversations de bistrots, voire les mazarinades, qui jamais n'ont donné lieu à une plainte. Ce sont des "on dit", des "ouï dire", sauf, et c'est la différence, qu'ils s'appuient sur une solide vérité à taire. La qualification de la plainte est donc dévoyée. Quand donc le couple élyséen cessera-t-il de nous submerger de petits et grands mensonges ? Cela rejoint les propos de Christian Cotten dans la vidéo d'hier (à 1h 14 mn) : "*Cette histoire là est une tumeur qui pollue l'intégralité de la vie politique, sociale, économique, sanitaire du pays depuis 2020. Le pays est totalement pollué par des métastases d'une tumeur qui est le mensonge suprême tout en haut de l''Etat, où on nous raconte une blague à propos de ce couple maudit*".

Croyez-vous que Jean-Michel Trogneux s'était lavé de tous ses péchés avant de communier,
le 8 décembre, à la messe d'inauguration de Notre-Dame ? (sources : 1 2)

88. Le 29 décembre 2024. **Bilan 2024, nos meilleurs voeux pour 2025 !** (source photo)

Le poing de Donald et l'entrejambe de "Brigitte" sont-ils les syndrômes aigus de la crise que traversent nos pays dits occidentaux ? Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus vouloir de ces sociétés aseptisées où la population est manipulée par des Mc Kinsey qui agitent la peur des méchants, et stigmatisent ceux qui dénoncent les mensonges, parfois énormes, et essaient de nous sortir de la torpeur médiatique.
Pourquoi ces médias emploient-ils si peu le mot "autodétermination" ? Il était pourtant essentiel dans les années 1960. Ce "*droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*", inscrit en article 1 de la Charte des Nations Unies, "*est le principe issu du droit international selon lequel chaque peuple dispose ou devrait disposer du choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique, indépendamment de toute influence étrangère*".
Pourquoi ces médias ont-ils dévoyé la recherche de vérité pour la transformer en outil de propagande, alors que l'article 1 de la charte de Munich en fait le premier objectif des journalistes ?
Ce sont nos vœux. Vous pouvez les faire vôtres, les modifier... Bonne année 2025 !

---

89. Le 6 janvier 2025. **Natacha Rey, le vrai et le faux, révélations pour 2025 ?**. Un article du site "Profession Gendarme" vient de republier une vidéo d'entretien avec Natacha Rey, de 1 h 27, réalisée par le média belge "Kairos" le 20 septembre 2024. C'est une heureuse initiative, car nous n'en avions pas connaissance et certains des propos tenus méritent d'être mentionnés. De plus, commencer l'année 2025 par Natacha Rey est à la fois un présage de bon augure et une occasion de lui souhaiter une bonne année et une bonne santé ! Cette vidéo peut aussi être une base de départ pour les nouveaux lecteurs de cette page.

La vie lunaire de Jean-Michel Trogneux

Sur le fond du dossier, voici les points sur lesquels elle a apporté quelques éclairages complémentaires :

1. La robe de mariée de "Brigitte" en 2007 était créée par Barbara Bui (articles : 1 2), la soeur de Patrick Bui, le chirurgien qui l'a opéré en 2019 (P.-S. 20). Cela laisse supposer que le visage de "Brigitte" était alors déjà façonné depuis longtemps par cet as de la féminisation.
2. André Auzière est supposé avoir été directeur de l'agence de Strasbourg du Crédit du Nord de Strasbourg, de 1984 à 1991. Natacha n'en a trouvé aucune trace, si ce n'est la fermeture de cette agence en décembre 1984. En P.-S. 16, nous avons vu que cette fermeture n'avait pas effacé la présence de l'agence dans les annuaires téléphoniques de Strasbourg de 1979 (au moins) à 1990 (au moins). Est-ce un détail voulu par Jean-Louis Auzière, selon une méthode des services secrets visant à donner un peu d'épaisseur à un personnage fictif ?
3. Comme nous l'avons indiqué au Chapitre 24 (point 1) et au P.-S. 72, la mère d'Emmanuel Macron, Françoise Noguès, était chargée d'accompagner les personnes souhaitant administrativement changer de sexe. Elle a donc probablement connu Jean-Bri-Bri dans les années 1980. Cela rend plausible l'hypothèse que, dès ces années-là, le petit Emmanuel connaissait la future Brigitte Macron. Sans pour autant aller jusqu'à considérer qu'ils sont fils et père (hypothèse CNdG).
4. Natacha estime toujours que Jean-Louis Auzière est le marié sur la photo du mariage de 1974. Nous ne le croyons plus depuis la publication de F&D 528 (P.-S. 33).
5. Elle continue de croire que "Brigitte" est le père des trois enfants Auzière, tout comme nous, alors que Xavier Poussard estime qu'il est son oncle (hypothèse F&D 527).
6. En ce qui concerne la mère des enfants Auzière, Natacha reste muette. Croit-elle encore que ce soit Catherine Audoy, l'épouse de Jean-Louis Auzière ? A-t-elle étudié notre hypothèse Brigitte "Proba" Auzière ?
7. Natacha croit en de nouvelles révélations. Il y en eut quelques unes en octobre, avec les sorties de F&D 531 et 532 (P.-S. 75 et 76). Nous en espérons d'autres pour 2025 !

Les vidéos de Natacha Rey ont le défaut d'être longues et de manquer de support écrit sur des éléments qu'elle révèle. C'était le cas dans les 5 dernières minutes d'une vidéo de 1h 41 le 14 août 2023. Elle y déclarait que Jean-Michel Trogneux avait "*changé de sexe alors qu'il était un travesti prostitué [1:36:40 et s.] fréquentant l'officine du pasteur Doucé. Il aurait été connu dans les fichiers de la brigade mondaine sous le sobriquet de « coupe zizi », se prostituant aussi chez Madame Claude. D'après Natacha Rey, des anciens ministres encore en vie et fréquentant avec assiduité le 32, rue de Boulainvilliers (la maison close de Madame Claude), devraient aussi s'en souvenir. Sa demande d'investigation à la juge d'instruction, envoyée en avril 2023, n'a jusqu'ici pas été prise en compte, d'après elle*" (article). Nous n'avions trouvé aucun élément allant dans ce sens.

Or, aujourd'hui, Christian Cotten pointe un tweet publié il y a une dizaine de jours, qui semble apporter une confirmation.

> **Le faux (?) témoignage d'Emma**. Voici le texte exposé dans ce tweet, orthographe incluse :
>
> ---
>
> Témoignage. J'ai rencontré Brigitte Macron en 1994 alors qu'elle faisait la promotion de transition de genre en proposant aux travestie prostitués. Elle n'avait pas de perruque à l'époque et elle ne s'appelait pas Brigitte mais Veronica mais dans le milieu on l'appelait coupe zizi suite aux fait qu'elle encourageait les travesties de faire de la vaginoplastie. S'il vous plaît contactez-moi. je suis sûr que l'on peut le coincer en cherchant cette piste. Je m'appelais alors Emma du parc de la tête d'or à Lyon. Fiché prostitué travestie aux service de police de Lyon en 1992-1995.

Nous sommes prudents quant à ces révélations. En 2023 Natacha Rey s'appuyait sur l'ancien directeur des renseignements généraux Claude Bardon, l'ancien commissaire Lucien Aimé-Blanc, décédé en 2020, et l'inspecteur Claude Paul (article le citant dans le paragraphe "*La bénédiction de l'Etat*" à propos de "Madame Claude") qui ont travaillé à la Brigade Mondaine. Le travesti "Coupe zizi" étant connu sous le nom de Trogneux. A défaut de documents, cela donnait une certaine épaisseur à son témoignage, confirmée par le refus d'enquêter de la Justice, sans la moindre explication.

Le témoignage d'Emma apparaît beaucoup plus fragile, surtout à cause de sa datation des faits en 1994. Jean-Michel Trogneux est alors appelé Brigitte Auzière, professeur en pleine histoire d'amour interdite avec l'adolescent Emmanuel Macron. Peut-on imaginer qu'il utilise encore son identité Véronique / Véronica de 1977 pour faire le "Coupe zizi" à Lyon ? Sa vie lunaire deviendrait vénusienne... En 1984, ce serait beaucoup plus crédible. De plus, "Madame Claude" a cessé l'essentiel de ses activités en 1976, elle a été arrêtée en 1986, puis jugée (page Wikipédia).

Au P.-S. 87, nous avons insisté sur la volonté (directe ou indirecte) de l'Elysée de brouiller les pistes. Ce témoignage, bizarrement tardif, ressemble à une louche manipulation, sauf à être très rapidement confirmé. Rappelons-nous la maladresse de la bijouterie Gallice de Toulon transformée en vérité (Annexe A 20). En espérant qu'un juge d'instruction ait un jour la volonté de démêler le vrai du faux. En attendant, ne partons pas dans tous les sens, appuyons-nous sur ce qui est assuré (principalement : "Brigitte" = Jean-Michel) et procédons par hypothèses pour le reste.

---

90. Le 8 janvier 2025. **L'hypothèse "Coupe-zizi" de Natacha Rey et de Emma devient crédible**. Nous avons présenté dans le Post-Scriptum précédent l'hypothèse selon laquelle Jean-Michel Trogneux, devenu Brigitte Macron, aurait été un transsexuel surnommé "Coupe-zizi", information introduite selon deux sources distinctes, Natacha Rey en août 2023 et, récemment, un ancien prostitué se faisant appeler Emma. Nous estimions que cette nouvelle information était peu crédible "*sauf à être rapidement confirmé*". Or, deux jours plus tard, nous disposons d'éléments qui renforcent ce témoignage. Emma se présente sous plusieurs identités : @truthhurst4217 sur YouTube et Stéphane de Charnage, auteur du livre "A poil pour ma soeur"

Les propos de Emma sur la chaîne YouTube @truthhurst4217

Extrait des propos de @truthhurst4217 tenus en réponses de commentaires il y a trois mois, donc en octobre 2024.

J'ai une anecdote. En 1993/1994, je bossais sur les quais en trav. Un jour je suis passé à l'assoc Cabiria pour prostitutee et junkies, il y avait ce jour là une blonde qui avait attiré pas mal de monde de la nuit. Quand j'ai demandé ce qu'il se passait, ma collègue de boulot la Dannie m'a répondu :
C'est coupe-zizi ! Elle veut que les travs fassent la transition et ils peuvent se faire rembourser les frais d'opération. Je lui est rétorqué : elle a rien compris si on bosse en femme c'est pour le pognon. Ça rapporte mieux que gigolo. Si on fait les seins on va être obligé de se balader en femme la journée! Non merci. C'est pas mon trip! Dans le discours de Veronika aka coupe-zizi, il y avait cette façon e devante de toujours commencer ses phrases avec : c'est à dire que … (1)
Ça m'avait doublement énervé parce que son language faisait parti d'une certaine classe de la société déconnecté de la réalité. Elle me rappelait la façon dont ma grand mère parlait. Plus tard en devenant Brigitte, je ne l'ai pas reconnu tout de suite surtout avec la perruque mais quand je l'ai entendu dans une interview de TF1 je suis tombé sur le cul quand j'ai entendu coupe zizi ! La même mais avec une perruque et quelques années de plus !
Moi pour moi c'est clair. Je l'ai croisé quand elle portait encore ses cheveux ondulés naturel. Pas très épais au demeurant. Quelle histoire! Avoir un travesti en tant que première femme , ça je ne l'aurait jamais cru !
Emma , ancient trav du parc de la tête d'or période 93-95.

J'ai pas fait le trav pour le plaisir de porter une perruque mais pour le fric. Je suis de bonne famille et je n'arrivais pas à trouver du boulot et j'avais honte de demander du fric à la famille. J'ai bossé en mec au début mais quand tu fais 10x plus de fric avec les talons alors … j'ai fait ça 2 ans pas plus. Je me suis marié après avec une femme. Comme quoi …. Mon histoire est compliqué elle sort bientôt en bouquin : a poil pour ma sœur. ☺ (2)

C'est exactement ça qui m'a réveillé des souvenirs. Je me Suis dit attends… cette voix de crécelle pas naturelle. Enfin après la matin de la pomme d'Adam les sons graves sont parti mais c'est toujours la même voix.

@kococool mon témoignage n'apporterait pas grand chose. Je n'ai pas de date précise. Mais ça pourrait se retrouvé dans les archives. À moins qu'elles ont été effacées.

C'est sur. Mais est-ce que ça vaut vraiment la peine de prendre des risques pour si peu finalement ? Parce que les français ne se réveillent pas de toute façon.

Oui tout est là devant nos yeux mais personne ne le voit. C'est hallucinant cette société où les gens sont dupés

---

Pour avoir des preuves il faut demander à Cabiria je ne sais pas si c'est encore Martine qui tient le bordel ça m'étonnerait car elle aurait plus de 70 ans mais ça doit être retrouvable dans les archives pour celui qui veut fouiner. ☺

Oui. J'ai bossé 3 ans porte des enfants du Rhône. J'étais fiché à la police avec mon emplacement. On était les seuls à pas se droguer.

La mère de manquerons travaillait avec la sécurité sociale, elle était responsable du remboursement des opérations trans.

Apparement elle était en tournée ! Elle faisait toute les villes de France. Donc Metz pourquoi pas. Je suis sûr que ça peut se retrouver

(1) Comme "Véronique" en 1977 et "Brigitte" Macron en 2022, voir Chapitre 14. (2) : ci-dessous.

Le livre dont Emma dit être l'auteur a été publié en format numérique Kindle sur Amazon (page) (sans date, 407 pages).

Le livre autobiograhique "A poil pour ma soeur", publié par Emma sous le nom de Stéphane de Charnage, né en France en 1974 (lien).

Tiraillée entre deux mondes, j'ai grandi coincée entre l'opulence de ma mère aristocratique et la simplicité de mon père paysan. L'emprise toxique de ma soeur jalouse m'a poussée à m'enfuir. Trouvant refuge en Thaïlande, j'ai caché ma vraie nature pendant des décennies. Retrouvée avec ma demi-soeur, j'ai dévoilé l'histoire sans filtre de ma vie tumultueuse : amour, chagrin, drogue, prostitution, inceste et rock'n'roll. Rejoignez-moi dans un voyage poignant de découverte de soi et de pardon.

"Coupe-Zizi" est mentionné sur ce passage :

J'ai eu le plaisir pendant ces années à Cabiria de croiser des têtes connues à plusieurs reprises et une transsexuelle assez connue dans le milieu sous le nom de « coupe-zizi », car elle incitait les travelos pour qu'ils fassent la transition. On l'appelait Véroniqua, mais tout le monde la connaît aujourd'hui sous un nom totalement différent. Quand je vois tout le drame autour de l'affaire apporté par les médias ça me fait rire amèrement. De l'autre côté, je ne comprends pas comment autant de gens peuvent se laisser berner et de l'autre, le fait qu'un couple homosexuel se soit installé au plus haut. Bon sang, le monde dans lequel je suis né a bien changé !

En même temps, les opérations de Véroniqua ont été superbement réalisées, mais bon, je suis coiffeur et je sais faire la différence entre une implantation capillaire d'homme et celle d'une femme, même avec une perruque. Surtout, il y a un clipd'elle sur internet quand elle était prof, elle était assise comme un homme, les jambes écartées (3). Je peux vous assurer qu'en 35 ans de coiffure la seule femme que j'ai vue assise sur ma chaise comme un mec était une lesbienne thaïlandaise.
Quand je l'ai vue tomber son cul avec les genoux à 120 degrés je lui ai dit:
- Monsieur !
Elle a adoré comme une folle. Je lui ai alors demandé où elle avait appris à s'asseoir comme un homme et elle m'a répondu qu'elle avait pris des cours de masculinité exprès pour ressembler le plus possible à un homme viril.
Donc, à moins que la prétendue célébrité ait pris des cours...
Vous comprendrez que je ne cite pas le nom de cette femme célèbre, je ne veux pas avoir de problèmes pour un si petit moment de ma vie.

(3) : voir Chapitre 13.

Emma vit actuellement en Thaïlande sous un autre nom que "Stéphane de Charnage".

Bien sûr, la datation des faits en 1993/1994 est très surprenante, comme nous l'avons déjà signalé. Toutefois, après réflexion, elle apparaît tout à fait plausible. Relisez dans P.-S. 85 l'encadré "L'engrenage des mensonges", le paragraphe "1984". Nous avions cru que Jean-Michel Trogneux à partir de 1985 s'était assagi et avait mené une vie bourgeoise normalisée à Truch' puis à Amiens en tant que professeur de français. En réalité, il aurait toujours été tenaillé par ses vieux démons de double vie et n'aurait pas réussi à se débarrasser de sa personnalité de Véronique / Véronica. Il aurait toujours gardé l'obsession de populariser la transsexualité, comme il l'avait fait à la télévision en 1977, au temps du pasteur Doucé. Ses liens potentiels avec Françoise Noguès, la mère d'Emmanuel Macron, et aussi probablement des chirurgiens, voire Patrick Bui, lui donnaient un fort pouvoir de conviction... De temps en temps, loin de ses lieux de vie, il aurait repris son identité de Véronique / Véronica, connue sous le sobriquet de "Coupe-zizi"...

Cela se faisait sans doute sans en avertir sa famille et ses amants, notamment Emmanuel Macron... Jean-Michel Trogneux, alias Brigitte Macron, serait resté un phénomène du mensonge et des vies parallèles, comme en 1977-1984...

Voici donc l'émergence d'une nouvelle hypothèse qui mérite considération.

Elle a le défaut de complexifier une situation déjà compliquée. Et de la rendre plus glauque... Mais ce n'est pas une raison pour nous auto-censurer : notre quête de vérité prime. Si cette hypothèse est erronée, elle devrait être réfutée assez rapidement.

---

91. Le 11 janvier 2025. **Le scénario "Brigitte Macron = Coupe-zizi" apparaît probable**. D'un post à l'autre, notre opinion évolue. L'hypothèse que nous jugions "fausse (?)" dans l'avant dernier P.-S., devenue "plausible" dans le dernier, est maintenant considérée comme "probable", voire "très probable". Nous allons expliquer pourquoi.

    Reprenons d'abord les éléments exposés dans notre dossier 2022, qui montrent l'existence d'une vieille amitié, largement antérieure à 1992, entre Jean-Michel Trogneux (JMT), c'est-à-dire Brigitte Macron, et Françoise Noguès (FN), la mère d'Emmanuel Macron (EM). Cette relation est devenue très orageuse lorsque FN a découvert la liaison JMT-EM, en 1993. L'hostilité a duré longtemps, puisque FN était absente au mariage JMT-EM en 2007. Puis, un peu avant ou après l'élection de EM en 2017, JMT et FN se sont réconciliés, retrouvant, dit-on, leur connivence d'avant 1993, ce qui semble confirmé par plusieurs rencontres publiques. Voici les sources qui nous permettent d'affirmer cela.

Les relations très anciennes et plus ou moins orageuses entre "Brigitte" et la mère d'Emmanuel Macron

---

Chapitre 16, à propos d'un article de "Closer" de 2017 :
Mais avant d'en arriver là, les amoureux ont dû faire face à la colère des parents d'Emmanuel Macron, qui ne voyaient pas d'un bon oeil son idylle avec une femme plus âgée. Inquiets pour l'avenir de leur fils adoré, monsieur et madame Macron ont même décidé de brutalement le retirer de son établissement d'Amiens pour "l'exiler" à Paris. Si depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, Françoise Noguès, la mère de l'ancien ministre de l'Economie, n'a pas oublié les blessures du passé. Elle a même décidé de les raconter à la journaliste Anna Fulda dans le livre Emmanuel Macron, "Un jeune homme si parfait". La mère de famille y évoque celle qui l'a éclipsée dans le coeur de son propre fils : l'omniprésente Brigitte. Dans son nouveau numéro, en kiosque vendredi 6 avril, Closer vous explique pourquoi la relation entre les deux femmes n'a pas toujours été au beau fixe, loin de là !

Chapitre 16, livre de Hervé Algalarrino "Deux jeunesses françaises" (2021) :
Sa professeur de français Jeanne Verdier a admis avoir découvert qu'Emmanuel s'était exfiltré pour Paris en septembre et que ses parents étaient à deux doigts de porter plainte.

Chapitre 24 (lien en point 5), article de "Télé-Loisirs" (2021) sur le livre de Gaël Tchakaloff "*Tant qu'on est tous les deux*" : *Pour écrire son livre, l'auteure a pu rencontrer la mère d'Emmanuel Macron, Françoise Noguès. Elle est celle qui a vécu l'histoire d'amour entre Emmanuel et Brigitte dès ses balbutiements. La mère de famille a été témoin des rumeurs et des médisances qui ont accompagné le couple aux 24 ans d'écart. La mère de famille était donc la personne idéale pour aider Gaël Tchakaloff à comprendre le couple Macron. "Elle idolâtre son fils", écrit la journaliste du Point. Pour cette maman, il fallait une compagne à la hauteur des ambitions de son fils. Il faudra du temps pour que la mère du président de la République comprenne que son fils vit l'histoire d'amour de sa vie, "des années" selon la biographe. Mais après "quelques mises en garde liées à la différence d'âge", la mère d'Emmanuel Macron trouvera en Brigitte Macron sa meilleure alliée. Les deux femmes se connaissent depuis toujours. Elles étaient voisines à Amiens. "Je la connaissais et je l'admirais parce qu'elle avait été la prof de français d'Estelle, ma fille cadette. Je l'ai beaucoup vue", explique Françoise Noguès. "Pour moi, Brigitte n'est pas une belle-fille. C'est une amie comme je n'en ai pas d'autres, on a les mêmes affinités, les mêmes priorités, on se dit tout", poursuit-elle.*

Suite aux dernières révélations de Stéphane de Charnage, alias le prostitué de Lyon surnommé Emma en 1994, un correspondant nous a envoyé un "scénario 1994" de la vie de Jean-Michel Trogneux, alias Véronica "Coupe-Zizi". Nous adhérons à cette description et la présentons avec des compléments et des rappels de sources, dont celles exposées ci-dessus.

Le "scénario 1994" de la vie de Jean-Michel Trogneux, alias Véronica Coupe-zizi, devenu "Brigitte" Macron

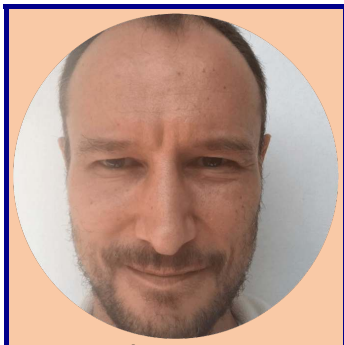
Emma / Stéphane de Charnage

A plusieurs reprises, JMT se déplace à Lyon pour faire la promotion de la vaginoplastie auprès des travestis locaux, comme Emma. Manque pas d'air, pour quelqu'un qui s'en est dispensé lui-même ! (1) Et est-ce qu'il leur vante la disparition des orgasmes après cette charcuterie horrible ?

Sa situation familiale est alors la suivante : âgé de 49 ans, il est père de trois enfants de 19, 17 et 10 ans, qu'il élève seul en se faisant passer pour leur mère. La mère, Mme Brigitte Auzière, vit dans le Nord de la France, sans doute sous un faux nom. JMT est également divorcé depuis sept ans de Véronique Dreux, avec deux autres enfants âgés de 12 et 10 ans, qui vivent avec leur mère et un beau-père. Depuis trois ans, JMT est professeure au lycée La Providence à Amiens sous le nom de Brigitte Auzière née Trogneux. Il est domicilié à Amiens au 17, rue Saint-Simon, où tout le monde (ou presque) le considère comme la mère de ses trois enfants Auzière.

Depuis les années 70, et notamment son interview à la télévision en 1977 (2), dans le sillage du pasteur Doucé, sous le nom de Véronique / Véronica, JMT milite pour aider les personnes ayant une dysphorie de genre à devenir transsexuels. Son mentor étant décédé en 1990, il y a 4 ans, il veut poursuivre son action. Fort des liens amicaux qu'il entretient depuis longtemps avec FN, qui travaille pour la CPAM à la constitution de dossiers de transition de genre, il démarche les prostitués travestis à travers la France, à Lyon, peut-être à Metz, loin d'Amiens, pour ne pas être reconnu.

Son histoire d'amour avec l'adolescent EM, le fils de son amie FN, a fuité dans le quartier d'Henriville. La situation est délicate, les parents d'EM hésitent à porter plainte. Heureusement JMT cloisonne sa vie, ce qui lui permet "en même temps" d'être Brigitte, Jean-Michel (de temps en temps, devant le notaire...) ou Véronica, dite "Coupe-zizi". Ce surnom montre à quel point iel est insistante dans son "évangélisation" visant à banaliser le changement de genre. Cette transformation, en ces années 1990, est exceptionnelle et ignorée, encore confidentielle. Véronica est tellement persuasive et habile que, sûrement, cette clandestinité évoluerait si, un jour, elle dirigeait la France (3)...

Du côté de la famille Trogneux, le grand-frère Jean-Claude a fait des bonds quand il a appris la liaison avec l'ado EM (4). Il aurait fait une crise cardiaque s'il avait connu les activités de Véronica... Mais JMT aime vivre dangereusement depuis sa jeunesse, selon plusieurs identités... Et sa famille, après tout, est responsable de la vie mensongère qu'il mène depuis 1960, avec les Auzière... De plus, il aime quitter Amiens pour se libérer de l'hostilité qu'il y ressent désormais et pour retrouver les aspirations de sa jeunesse, avec le pasteur Doucé...

Quant à ses trois enfants, qu'il quitte pour devenir Coupe-zizi, les deux aînés sont assez grands pour se débrouiller seuls et la cadette Tiphaine est envoyée voir sa mère du côté de Lille (5).

(1) : c'est une hypothèse, car on ne sait pas si JMT a été opéré (on ne peut pas se fier à la "fameuse photo" du P.-S. 65).
(2) : Chapitre 14. (3) : vidéo de 15 mn, du "Juste Milieu", montrant comment "Brigitte" dirige la France.
(4) : début du Chapitre 16. (5) : début du Chapitre 29, où, à notre avis, Tiphaine inverse son père et sa mère.

Ce qui est frappant dans le témoignage de Charnage, c'est qu'il révèle une espèce de tandem crédible, JMT-FN (49 et 44 ans en 1994), qui oeuvrent de façon complémentaire, l'un pour la promotion de la transsexualité et l'autre pour sa facilitation, sans qu'on puisse encore bien saisir leur motivation. Cette complémentarité va-t-elle jusqu'à la complicité ? C'est possible et cela montrerait, en tel cas, une certaine perversité de la part de FN. Mais notre "scénario 1994" n'y croit pas. Nous nous appuyons sur la longue brouille entre les deux amis de "toujours" (comprendre : depuis l'époque du pasteur Doucé) et sur le respect qu'éprouve Alexandra Brazzainville pour FN, qui laisse supposer que cette dernière partagerait son hostilité aux opérations de charcutage coupe-zizi (P.-S. 77). Le témoignage de Sylvaine Télesfort (Chapitre 24, point 1) va dans le même sens, confirmant le rôle administratif tenu par FN. Dans ce cas, elle n'aurait pris connaissance de cette facette de JMT qu'en 2022 avec la vidéo de 1977 ou avec les déclarations de Natacha Rey, voire celles d'Emma... Pareil pour Jean-Louis Auzière, pour le père d'EM, son frère, sa soeur, pour les frères et soeurs de JMT et pour les trois enfants Auzière...

Ceux qui doutaient que Brigitte Macron fût la Véronique de 1977 (profil), malgré la preuve apportée, devraient l'admettre avec les témoignages de Natacha Rey et de Stéphane de Charnage.

La vieille amitié entre JMT et FN explique-t-elle la mollesse de la réaction des parents Macron face au détournement de leur fils mineur, mollesse inhabituelle dans une famille bourgeoise ? Le détourneur était loin d'être un inconnu... FN a pu connaître l'histoire familiale de JMT et lui trouver des excuses. Et ne pas vouloir faire trop de vagues... Exfiltrer EM sur Paris était un pis-aller.

Autre question : EM connaissait-il, en 1994, les activités de Véronica ? C'est possible, mais notre "scénario 1994" prend l'option inverse. A cause de la grand-mère Manette. Elle était probablement la confidente d'EM et ce que l'on sait d'elle (Annexe 14) nous amène à penser qu'elle ne s'est pas offusquée que son petit-fils aime un homme trois fois plus âgé que lui. D'ailleurs elle était présente au mariage de 2007. Mais de là à accepter que cet amant soit aussi une Véronica Coupe-zizi qui fréquente régulièrement, et depuis longtemps, les prostitués travestis, cela apparaît tout de même plus difficile à avaler pour une ancienne institutrice... Dans ce cas, à l'instar de sa mère et des trois enfants Auzière, EM n'aurait-il découvert la facette Coupe-zizi que très récemment ? Etant donné leur discret mais efficace prosélytisme transsexuel commun, il est davantage probable que, depuis longtemps, JMT en ait informé son conjoint, disons entre 1995 et 2007...

Ce nouveau point de vue apparaît particulièrement cohérent avec ce que nous savions déjà : avec l'épisode Véronique de 1977, avec la promotion de la transsexualité par le couple élyséen, qui conduit au début d'une inattendue banalisation, avec aussi le principe du "En même temps", devenu une méthode de gouvernement, et encore avec les mensonges permanents de ce couple pervers, qui ne serait plus soutenu que par 17% des Français (sondage)...

Enfin, rien n'est venu infirmer les déclarations d'Emma / de Charnage. Christian Cotten est même parvenu à échanger avec lui, de Paris à Bangkok. Donc oui, nous croyons désormais que Brigitte Macron et Coupe-zizi sont la même personne, comme Natacha Rey le croit depuis 2022. C'est une nouvelle avancée dans l'enquête.

---

92. Le 12 janvier 2025. **L'énorme gaffe du couple Macron**. L'Elysée est en mode panique. Cela se confirme notamment par les dernières interventions médiatiques de "Brigitte" Macron relatées, par exemple, dans cette vidéo de 2 mn 30 du "Média 4-4-2". "Paris-Match" (propriété de Bernard Arnault) dans cet article a même révélé que "*Brigitte Macron n'a pas de comptes sur les réseaux sociaux*", mais alors comment a-t-elle pu s'y faire harceler (P.-S 86) ? Et il y a mieux, ou pire, et cela nous vient de l'autre côté de l'Atlantique...

Le 10 janvier en soirée, Candace Owens a publié une très importante vidéo où elle dévoile un courrier de 33 pages (100 pages avec les photos et documents encapsulés) que l'Elysée lui a envoyé par huissier en lui intimant de le garder secret et de se taire. Résultat : on sait tout.

M. et M. Macron sont contrariés (bouleversés / mécontents / en colère)

Sa vidéo a fait 907.000 vues en 22 heures. En un peu plus que 24 heures, le millions de vues est dépassé, avec 12.000 commentaires. Voici d'abord un résumé rapide des 15 premieres minutes sur 34 (vidéo sous-titrée) (vidéo complète sous-titrée, sous crowdbunker). Les Macron y livrent d'extraordinaires aveux (ajoutez un gros point d'exclamation à la fin de chacune de leurs affirmations) :

- Brigitte ne peut pas être un homme puisque les Macron et les Auzière disent que c'est faux (copie écran).
- Elle était sa prof de théâtre, il avait 15 ans mais il n'y a pas eu détournement de mineur (copie écran).
- JMT existe, c'est le "petit gros" (de l'Annexe A 7) (copie écran).

Pour le reste, avant de nous livrer à une analyse plus précise, il apparaît que Candace est venue en France fin novembre et qu'elle prépare une vidéo expliquant tout, avec de nouveaux éléments (dont le véritable nom du "petit gros"), dans une quinzaine de jours.

Message de Candace Owens au public français (tweet)

Alors que nous terminons notre exposé, nous demandons maintenant au public français :
S'il y a une personne qui a fréquenté une école, une université, ou qui faisait peut-être partie d'une équipe sportive avec ou qui a eu des contacts avec Brigitte Macron (née Trogneux) et qui peut partager un annuaire ou d'autres photos de classe, veuillez envoyer un e-mail à info@candaceowens.com

Il s'agit bien sûr de la jeune personne qui se faisait appeler Brigitte Trogneux ou Brigitte Auzière avant 1985. Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à alain(at)pressibus.org, nous pouvons effectuer la traduction et le lien avec Candace.

Message, du 11 janvier 2025, de Candace Owens à l'adresse d'Emmanuel Macron (tweet)

A Emmanuel Macron :
Veuillez demander à vos avocats de ne jamais révéler à un Américain ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas publier. Vous avez gardé de nombreux secrets dans votre vie, mais je ne suis pas votre journal intime : toutes les correspondances entre nos équipes juridiques seront accessibles au public.
Nous reviendrons vers votre équipe demain avec des questions spécifiques auxquelles vous devrez répondre avant la publication de notre examen beaucoup plus approfondi de la vie antérieure de Brigitte. Comme nous l'avons déjà indiqué, les erreurs factuelles mineures que nous avons commises concernant la personne qui a donné naissance aux enfants de Brigitte seront corrigées. De même, nous corrigerons notre affirmation selon laquelle la photo de communion présentée comme preuve de sa jeunesse a été recolorée. Nous savons maintenant qu'elle n'a pas été recolorée, mais nous maintenons que la personne sur la photo de communion n'est PAS votre femme et nous avons de solides preuves pour étayer cette affirmation. Notre métier n'est pas de mentir. Par conséquent, nous nous attendons à ce que vous répondiez simplement, si vous en avez l'occasion, au fond de la question de savoir si votre femme actuelle a vécu ou non en tant qu'homme avant sa transition.

Revenons sur les 34 minutes de vidéo.

Analyse des points abordés par Candace Owens (CO)

1. Ce courrier, émis par un cabinet d'avocats représentant le couple Macron, en date du 3 décembre, lui a été remis par un huissier de Justice, ce qui en fait une mise en demeure.
2. Dès ce début, CO montre quelle énorme gaffe les Macron viennent de faire avec cette lettre.
3. La lettre revient principalement sur la première vidéo de CO du 3 mars dernier. Pourquoi, dés lors, avoir tant attendu ?
4. Les avocats interdisent à CO de dévoiler cette lettre en public ! La censure est tellement entrée dans les moeurs en France que les Français ne voient même plus le problème.
5. Les avocats insistent sur le fait que les Macron ne doivent à personne de preuves que Mme Macron est une femme. Demander l'identité sexuelle à quelqu'un serait, selon eux, infâmant et scandaleux. Le sexe devrait quitter le domaine de l'état-civil pour entrer dans la sphère privée ! Les avocats de BM sont "woke".
6. CO précise alors que le cabinet auteur de ce dossier de 100 pages (concurrençant celui de Pressibus) est étranger, donc sans doute américain. McKinsey, au hasard (elle dit plus loin que c'est un gigantesque cabinet) ? C'en est bien le style. En tout cas ce n'est pas une oeuvre de Me Ennochi, l'avocat de "Brigitte".
7. CO signale qu'on lui reproche essentiellement de faire passer les Macron pour des menteurs à la face des Français et du monde.
8. Les Macron tentent de débunker le logiciel de comparaison faciale Face++ en disant qu'il est normal qu'un frère ressemble à une soeur. Donc ce logiciel, le plus perfectionné en la matière, aurait un gros défaut rédhibitoire : il demanderait à être fortement amélioré sur ce point, car les confusions en Chine doivent se compter, dans ce cas, par millions...
9. Les Macron ont été supervexés par le T-shirt que vendait Candace, avec une fausse page de couverture du Time "l'homme de l'année" (P.-S. 60). Ils considèrent ce vêtement comme une preuve de diffamation de nature journalistique. Pas trop Charlie, hein, le couple présidentiel...
10. Les avocats dénoncent les prises de parole publiques de CO du 26 juin, du 1er juillet et du 7 et 8 juillet. Les affirmations de CO dans ses vidéos sont qualifiées de "mensonges".

11. Les Macron admettent noir sur blanc que leur liaison (sous-entendue charnelle) date de 1993 et qu'Emmanuel avait 15 ans, mais selon eux c'était l'âge légal en matière sexuelle. Ils oublient crapuleusement que "Brigitte" était une "personne ayant autorité", puisqu'elle était son professeur. Ils l'écrivent même, par leurs avocats ! (copie écran). CO ne se prive pas de s'en offusquer et de dénoncer cette entourloupe révélatrice de l'immense mauvaise foi des Macron ! C'est un moment d'anthologie... Les associations féministes, Me-Too, vont-elles enfin se manifester ? Casser le doigt à son épouse provoque un procès très médiatique, pour s'en tenir à l'actualité récente (article), mais on s'obstine à taire un détournement de mineurs connu depuis longtemps ! Sans ce silence complice, Macron n'aurait pas été élu en 2017 et 2022.
12. Les avocats présentent une "preuve" irréfutable de l'existence de Jean-Michel Trogneux : une capture d'image d'un personnage en arrière-plan d'une vidéo. Quelle désinvolture ! CO affirme qu'elle donnera le nom de ce personnage, le "petit gros", dans les 15 jours.
13. Les Macron ne supportent pas que CO ait déclaré que la cérémonie sataniste d'ouverture des JO 2024 était en l'honneur de BM. Pourtant même le CIO s'est excusé de certaines scènes (P.-S. 63). Maintenant nous pouvons même dire que c'était très probablement une initiative de Véronica Coupe-zizi (cf. P.-S. précédent), que l'on sait experte en prosélytisme transsexuel..
14. Il est reproché à CO d'avoir retweeté un post de l'ancien archevêque de Milan, Mgr Vigano, traitant "Brigitte" de travesti. Mais pourquoi, alors, n'a-t-il pas, lui, reçu d'huissier de justice ? Et tous les autres, pas du tout anonymes, qui disent la même chose depuis des mois et des années ?
15. Les avocats accusent CO d'avoir affirmé, le 15 août 2024, que les élections françaises avaient été truquées. CO nie avoir parlé de cela. Ce n'est pourtant pas vraiment faux, comme c'est indiqué ici, quatre points auparavant.
16. CO se demande ensuite pourquoi cette attaque intervient 6 mois après sa dernière intervention sur le sujet. A son idée, c'est lié à un déplacement qu'elle a fait en Europe pour rencontrer un journaliste sur l'affaire. Elle y est venue "pendant la semaine du Thanksgiving" (28 novembre), donc son déplacement remonte au plus tôt au lundi 25 novembre. Il paraît difficile de produire en si peu de temps un dossier de 100 pages daté du 3 décembre, même en ajoutant quelques jours suite à des écoutes ayant permis d'identifier la date du déplacement prévu pour cette rencontre. Ce dossier a commencé bien avant et les Macron se sont promis de s'en servir au cas où CO remettrait le couvert et où les élections américaines tourneraient mal. La rencontre avec le journaliste a servi de déclencheur.
17. Le journaliste, qu'elle ne nomme pas, ne peut être que Xavier Poussard. CO dit qu'elle a filmé une entrevue de 2h avec lui. Le journaliste aurait donné les noms de chirurgiens qui ont travaillé sur "Brigitte", et une théorie sur l'identité de la mère des enfants Auzière, qui a persuadé CO qu'elle s'était trompée en croyant à l'hypothèse Brigitte "Proba". Donc c'est bien Poussard, qui se tient à son scénario F&d527 (voir l'encadré du P.-S. 24). Autre preuve : la rencontre s'est faite en Europe, mais non en France. Et peut-être pas non plus en Italie parce que le journaliste aurait lui aussi pris l'avion pour la rencontrer. Plus loin, on apprend que ce journaliste travaille depuis 8 ans sur le sujet... Bref, CO adopte maintenant le scénario de Poussard, qui n'est pourtant pas le seul (les trois scénarios). CO prépare un mémoire sur la vraie biographie de BM, où elle se propose de rectifier l'hypothèse Pressibus de Brigitte "Proba" Auzière. On verra dans les 15 jours si de nouveaux éléments permettent d'être sûr qu'André Louis Auzière a existé, que "Brigitte" est l'oncle des enfants Auzière (ou pas...), qu'on a trouvé la "nièce" décédée en 1961, etc. On devrait savoir pourquoi les enfants Auzière ne sont jamais photographiés avec leur père, pourquoi Brigitte Trogneux n'a été à l'école qu'à 8 ans, etc. Nous en doutons, mais comme de nombreux commentateurs de la vidéo de CO, nous sommes curieux d'en prendre connaissance.
18. Nulle part, dans ces 100 pages, les avocats ne nous apprennent quoi que ce soit sur le sexe de Brigitte. Par contre ils relèvent que, contrairement à ce que CO avait primitivement affirmé, le certificat de naissance de BT n'était pas faux (nous le savons depuis la mi-2022).
19. CO fait remarquer à Macron que, maintenant qu'elle a été admonestée par huissier de justice, elle va être en droit de leur poser directement, dans ce cadre, des questions précises ! Et ils seront obligés d'y répondre s'ils veulent prouver la malveillance alléguée de CO. C'est un piège...
20. Réflexion intéressante de CO : cette histoire a pu fermenter tranquillement pendant très longtemps parce qu'elle était confinée à la Francophonie (et censurée). Elle a oublié d'ajouter que c'est un peu grâce à la version anglaise du dossier Pressibus qu'elle a d'abord pu étudier l'affaire en profondeur. Elle ne parle pas, non plus, de Natacha Rey. Et la plainte de Cotten, en parlera-t-elle dans 15 jours ? Et Véronica Coupe-zizi (P.-S. précédent), qu'en pense-t-elle ? Même si ce n'est pas encore sûr, l'hypothèse peut être évoquée. Il convient de bien distinguer ce qui est sûr et ce qui est hypothèse.
21. Poussard lui a aussi parlé de bien d'autres choses inconnues en Amérique, en puisant dans ses remarquables dossiers sur les turpitudes de notre élite dégénérée. Elle cite O. Duhamel et la "familia grande", E. Guigou, Védrine, Cohn-Bendit et Borrello.
22. Les avocats la menacent d'une procédure dans l'Etat de Tennessee, mais elle ne croit pas qu'ils le feront.
23. Sa prochaine vidéo ne sera pas sur YouTube à cause de la censure qui y a frappé ses trois premières vidéos, qui en ont été retirées. La série paraîtra sur candaceowens.com, en français et en anglais.
24. CO menace de mettre en branle une armée immense d'enquêteurs pour fouiller dans les coins sombres de la biographie du couple Macron. Super : ce sera un élargissement international de l'enquête citoyenne Pressibus !

Pour ceux qui croient encore que Brigitte Macron est une femme : comment expliquez son comportement face à ce qui serait une grossière accusation mensongère ?
Pour ceux qui persistent à croire que c'est une affaire mineure, à dissimuler : n'avez-vous pas honte que les dirigeants de votre pays se comportent ainsi ? Taire cette affaire cruciale, c'est les soutenir.

En ce dimanche après-midi, les informations continuent de venir de partout, preuve de l'immense impact de la vidéo de Candace. Ainsi, ci-contre, le soutien de l'Australien Julian Assange. Et "*En réponse à la lettre de menace signé par un huissier, envoyé par Brigitte Macron. Le Secrétaire Général de l'Elysée vient de recevoir un courrier de Candace Owens demandant comment Brigitte a pu faire des études à la fac en Algérie en 1962 vue que cette dernière est née en 1953*" (tweet).

Nos grands médias vont-ils enfin bouger dans le bon sens ? Au moins pour s'interroger en cessant de soutenir l'"Elysée... C'est mal parti avec, en soirée, un premier article du "Parisien" (propriété de Bernard Arnault) (sans s'appuyer sur une dépêche de l'AFP) qui dénigre la très "complotiste" Candace Owens, laquelle alimenterait une "fake news". Critiquer le messager quand on veut cacher le problème. Et conclure en rappelant les graves menaces de plainte des Macron contre les trop-bavards. Bah, après tout, c'est mieux que le silence de certains...

"*Seuls les petits secrets ont besoin d'être protégés. Les grands sont tenus secrets par l'incrédulité du public.*" Marshall Mac Luhan.
"*Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant.*" Jean Jaurès.

Rappels : les preuves, au 16 mars 224, le scénario privilégié au 2 avril 2024 et son arbre au 12 janvier 2024, les autres scénarios au 9 août 2024, l'historique de trois années de Brigittegate au 13 octobre 2024.